



# TRAITÉ-PRATIQUE
## DE LA
# MALADIE VÉNÉRIENNE.

## AVIS.

Comme il y a erreur dans quelques-uns des numéros des formules, le lecteur est prié de lire l'avertissement ci-dessous.

Lorsque dans le cours de l'ouvrage on renvoie au n.° 14 des formules, *lisez* n.° 18.

au n.° 15 *lisez* n.° 19.
au n.° 16 ——— 20.
au n.° 18 ——— 14.
au n.° 19 ——— 15.
au n.° 20 ——— 16.

De l'Imprimerie
de J. J. Paschoud,
à Genève.

# TRAITÉ-PRATIQUE

DE LA

# MALADIE VÉNÉRIENNE,

# OU SYPHILITIQUE,

AVEC DES REMARQUES ET OBSERVATIONS;

PAR J. P. TERRAS,

DOCTEUR en Chirurgie, Chirurgien de l'Hôpital de Genève, ancien Correspondant de la ci-devant Académie Royale de Chirurgie de Paris, Correspondant de la Société de médecine-pratique de Montpellier.

*L'efficace des remèdes dépend de leur juste application.*

ANAL. DE LA PHIL. DE BACON.

A PARIS,

Chez J. J. PASCHOUD, Libraire, Rue des Petits-Augustins, n.° 3.

A GENÈVE, chez le même.

1810.

# CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

L'OUVRAGE que je présente au public est le fruit de plus de trente-cinq ans de pratique de la Chirurgie, dirigée principalement sur le traitement des maladies vénériennes, et le résultat de mes observations, des documens que j'ai puisés dans les ouvrages des meilleurs Auteurs, ainsi que dans les conseils des plus habiles de mes confrères (1) et de quelques médecins de réputation.

Je désire, nonobstant une infinité d'ouvrages sur la maladie vénérienne, dont quelques-uns sont très-avantageusement connus, que les jeunes praticiens puissent trouver dans celui que je leur présente, sinon de nouvelles ressources, du moins une manière plus simple, facile et éclairée de mettre en usage les moyens connus que la médecine possède; moyens qui, bien dirigés, sont suffisans pour combattre efficacement la syphilis, dans les cas même les plus compliqués.

Pour suivre exactement le plan et le titre de cet

(1) Particulièrement de mon digne et ancien collégue, M. le professeur Jurine, homme d'un mérite distingué et bien reconnu.

ouvrage pratique sur le traitement de la syphilis, je me propose de ne m'occuper que de cet objet, et de m'abstenir de toute explication théorique sur l'ancienneté et sur l'époque de l'apparition du virus syphilitique en Europe, sur la nature de ce virus, sur sa manière d'agir et de se communiquer.

Nous n'entrerons pas non plus dans aucuns détails sur la manière d'agir des remèdes propres à combattre le vice vénérien : tous ces objets ont été discutés par d'habiles Auteurs, qui ont apporté de grandes lumières sur la pratique antisyphilitique.

Je m'abstiendrai aussi de passer en revue toutes les diverses méthodes de traiter la syphilis, par les mêmes raisons que nous venons de rapporter.

Cependant nous dirons, d'accord avec le plus grand nombre des meilleurs praticiens, que nous adoptons principalement le mercure et ses préparations, comme le remède le plus énergique et le plus efficace, dirigé par des gens de l'art éclairés, et non par des empiriques et par des ignorans; d'ailleurs, le mercure présente aussi une ressource à la portée du pauvre comme du riche, par la modicité de son prix, ce qui n'est pas de peu d'importance pour la plupart des malades.

En effet, la majeure partie des praticiens convient, du moins jusqu'à présent, que le mercure est le meilleur antidote contre la maladie véné-

rienne; aussi n'y a-t-il guère que les empiriques qui aient osé proscrire l'usage de cet ancien et excellent spécifique, auquel ils attribuent nombre d'inconvéniens imaginaires ou exagérés, et cela toujours, sans doute, par un motif d'intérêt; mais heureusement l'opinion de ces intrus en médecine ne compte pas.

L'observation des règles que prescrit l'hygiène sur le régime, le chaud, le froid, l'exercice et le repos, etc. est sans doute importante pour seconder et faciliter l'effet des remèdes antisyphilitiques; mais malheureusement le plus grand nombre des malades ne peut pas profiter de ces bonnes règles et précautions, tels que les ouvriers, quelques artistes et les gens peu aisés, qui ne peuvent se dispenser de travailler et de sortir dans tous les tems : ils se nourrissent aussi la plupart avec des alimens sans aucun choix, et tels qu'ils peuvent se les procurer.

Cependant, dans ces fâcheuses circonstances, on doit néanmoins donner des soins à ces malades, et même les guérir, tout en les laissant vaquer à leurs occupations ordinaires; mais il faut cependant leur recommander d'éviter tout au moins les excès, et d'être exacts à suivre les remèdes prescrits; il convient aussi de faire le choix des préparations antisyphilitiques les plus faciles à employer, selon les individus et les saisons.

Par ces attentions, j'ai eu la satisfaction de guérir chaque année un grand nombre de ces hommes de la classe du peuple, qui travaillent dans les fabriques, les ateliers, et des cultivateurs, tous gens qui sont les plus utiles à l'état et à la société.

Mais chacun sait maintenant que, pendant le traitement de la syphilis, les malades peuvent prendre l'air, aller et venir, et même vaquer à leurs affaires, surtout dans la belle saison; que le mouvement et un exercice modéré sont même avantageux pour faciliter l'effet des remèdes : mais il n'est pas moins vrai que l'air froid, tel que dans la saison de l'hiver, n'est pas favorable au succès des remèdes. Heureux les malades dont l'état et la fortune leur permettent d'éviter le froid et l'humidité, et de pouvoir se tenir renfermés dans des appartemens à une chaleur tempérée !

Lorsqu'il sera question des remèdes topiques dans le traitement des affections syphilitiques, je passerai sous silence une infinité de ces remèdes, quoique recommandés par quelques bons praticiens; remèdes dont l'usage nous a paru inutile, et même nuisible, comme trop âcres et irritans, dont le nombre ne fait aussi qu'embarrasser les jeunes praticiens.

Quant aux remèdes généraux, tels que la saignée et les purgatifs, dont quelques praticiens se font une règle pour disposer leurs malades à la

cure de la syphilis, j'ai coutume de les en dispenser lorsqu'il n'existe chez eux aucune indication qui oblige de les mettre en usage avant ou après le traitement.

Le traitement de la syphilis, dans les hospices, exige aussi des attentions particulières, à cause du grand nombre de malades, et de la difficulté de leur procurer un air pur et un exercice convenable.

Chacun doit avoir observé dans les hospices que le mercure employé en onctions, ainsi que le muriate de mercure doux, portent facilement à la bouche, et produisent la salivation, d'autant mieux que les malades qui arrivent dans ces lieux, soit dans les hôpitaux militaires ou civils, ou de la marine, ont le plus souvent le sang et la constitution appauvris, et tendent à la cachexie ou à la diathèse scorbutique, par l'effet de la misère, des fatigues ou de l'intempérance.

C'est sous ces rapports que les praticiens doivent être attentifs dans l'emploi du mercure pour la guérison de la syphilis, dans les hospices surtout, par la méthode des onctions ou frictions mercurielles; ils trouveront plus de ressources en ces cas-là dans les remèdes antisyphilitiques, tirés du règne végétal, qu'on pourra seconder par le muriate de mercure sur-oxigéné, administré en solution ou en pilules; préparation mercurielle énergique, qui porte le moins à la bouche.

Il faut aussi, dans ces cas, autant que possible, laisser les malades exposés à l'air libre, leur permettre un peu d'exercice, les tenir à un régime analeptique assez nourrissant, et leur accorder à leurs repas un peu de bon vin pur, ou mêlé avec un tiers d'eau : nous reviendrons encore sur ce sujet.

Nous ferons aussi observer que l'on est quelquefois consulté pour des malades hypocondriaques, dont l'imagination est frappée; ils se croient affectés du virus vénérien, lors même qu'aucun signe ne l'annonce, et cela seulement pour avoir couru des hasards en galanterie, ou bien lorsqu'ayant été atteints autrefois de ce virus, ils se croient toujours malades, quoiqu'ils aient été bien guéris : ces individus, très-à plaindre, désireraient que l'on continuât de leur administrer encore des remèdes antisyphilitiques, et ils jettent sur le compte du virus vénérien les plus petits maux qui leur arrivent.

Cela est si vrai, que je me rappelle qu'en l'an 1806 une femme du peuple venait souvent me consulter pour nombre de maux imaginaires qu'elle attribuait à une cause vénérienne, et particulièrement elle se plaignait qu'elle avait le nez froid : d'ailleurs je n'avais reconnu dans cette femme aucun signe de mal vénérien.

J'en ai vu d'autres qui croyaient être atteints

du virus syphilitique, parce qu'ils observaient que quelquefois ils avaient l'épiderme de la couronne du gland d'un rouge comme violet, ou parce qu'ils apercevaient les petites glandes cérumineuses, et autres semblables imaginations pour lesquelles on est souvent consulté.

J'ai encore vu dans l'été de 1808 une très-jolie fille qui croyait avoir une tumeur vénérienne à l'aine, parce que, la cuisse étant bien étendue, on pouvait sentir le ligament de fallope, et quelques petites glandes inguinales ; et malgré mon assertion contre ce mal imaginaire, elle voulut y appliquer un emplâtre de grand diachylon.

Nous raconterons encore à ce sujet un fait assez curieux. En août de l'an 1809, un homme d'un âge mûr vint me consulter tout en perplexité ; il croyait qu'il n'avait pas été bien guéri d'une gonorhée dont je l'avais traité l'année précédente, parce qu'en examinant et touchant sa verge, il sentait une dureté de chaque côté, et que dans l'érection cette partie se développait en prenant une direction courbe de bas en haut, tandis qu'autrefois il lui semblait qu'elle était droite : je fis comprendre à cet homme, quant à ce dernier point, que c'était là le vrai état naturel de l'homme; d'ailleurs, je lui fis entendre que les duretés qu'il sentait (c'étaient les corps caverneux) étaient une chose naturelle, qui servait essentiellement à former la partie

virile. D'après ces explications, cet homme (qui était bien portant) se retira très-satisfait et content de n'avoir point de maladie, comme il l'avait cru, et me solda un reste de compte : il est bien à présumer que sans cette maladie imaginaire cet individu ne serait pas revenu pour me satisfaire, ainsi que tant d'autres.

Mais c'est surtout dans ces circonstances que l'homme de l'art doit se comporter avec probité, en tranquillisant ces sortes de malades, en guérissant leur imagination par tous les moyens propres à leur faire connaître leur véritable état; et même, sans prétendre tirer un parti pécuniaire de ces gens hypocondriaques, on peut cependant quelquefois se prêter à leurs opiniâtres désirs de vouloir prendre des remèdes antisyphilitiques, lors même qu'ils ne leur sont plus nécessaires, en leur administrant, pour les contenter, seulement des remèdes simples, inertes, et néanmoins leur recommander d'en faire usage avec beaucoup de soins et de précautions.

Je me rappelle à ce sujet qu'en l'an 1806 je donnai mes soins à un homme d'un âge mûr, pour une affection syphilitique très-grave, pour laquelle j'employai la méthode mercurielle par onctions: cet homme, quoique bien rétabli, craignait toujours de n'être pas bien guéri; mais comme son traitement n'avait pas paru l'affecter du tout, par complaisance, pour guérir son imagination, je lui

administrai encore quelques frictions mercurielles de plus, ce qui fut sans aucun inconvénient.

Tandis que peu de jours après je donnai mes soins à un autre malade qui s'est opiniâtré à ne vouloir plus suivre son traitement, disant qu'il croyait qu'il était bien guéri : tant il est vrai qu'il y a chez quelques individus des caprices et des bizarreries bien singulières.

C'est dans les cas dont nous venons de parler que les empiriques et les charlatans triomphent, et où ils trouvent bien leurs dupes ; car aucune considération morale, d'honneur, de probité ni de pitié ne les arrête ; ils ne cherchent qu'à satisfaire leur insatiable cupidité ; ils entretiennent ces hommes vaporeux et faibles dans leurs idées de maladie, et ils en profitent pour leur donner des médicamens nuisibles, ou pour le moins inutiles.

Mais ces hommes perfides mettent encore quelquefois en jeu des manœuvres plus condamnables pour captiver la confiance et pour profiter de la crédulité de certains individus simples, en leur faisant déclarer artificiellement des maladies qui imitent celles qui peuvent être produites par le virus vénérien : sans compter une infinité de cas de cette espèce où j'ai été consulté, je n'en rapporterai que deux ou trois.

Un jeune homme, dont l'esprit me parut assez borné, consulta un de ces empiriques, qui se qua-

lifient d'officiers de santé, pour savoir s'il n'aurait pas été atteint de quelque maladie vénérienne, ayant fréquenté, disait-il, une femme suspecte; l'empirique lui dit qu'il était bien facile de s'en assurer: dès le même jour il lui fit une injection dans le canal de l'urètre; ce jeune homme ressentit d'abord de vives douleurs, et peu d'heures après il parut un écoulement produit par la liqueur âcre injectée, et le charlatan partit de ce point pour le traiter d'une gonorrhée factice, dont il tira sans doute bon parti.

Un autre jeune homme aussi simple ayant consulté un guérisseur de la même espèce, à la suite d'une jouissance avec une femme de mauvaise conduite, n'ayant cependant aucun signe d'affection vénérienne, mais inquiet par la crainte d'en être atteint, l'empirique, connaissant bien son homme, lui découvrit le gland et appliqua dessus une petite poudre blanche, en l'assurant que s'il avait pris du mal cette poudre le ferait déclarer en le faisant un peu souffrir; mais que s'il n'en avait point elle ne produirait aucun effet: peu de tems après cette application, le jeune homme commença à souffrir des douleurs assez vives, qu'il supporta patiemment toute la nuit. L'empirique arrive le matin; ayant découvert le gland, le trouva enflammé et ulcéré selon son désir: voilà, dit-il, un chancre qui exige un prompt secours. Voilà donc

encore un individu cruellement dupe d'un imposteur : j'ai jugé que cette poudre pouvait être le muriate de mercure précipité blanc, ou quelques grains de muriate de mercure corrosif, mêlé avec un peu de sucre.

Enfin, un homme d'un âge mûr avait un petit ulcère vénérien dont il avait confié la guérison à un charlatan, qui appliqua dessus nombre de topiques, des poudres âcres et des onguens, sans méthode ni discernement; l'ulcère fit en peu de tems des progrès effrayans; déjà une partie du gland était détruite, mais heureusement le canal de l'urètre n'était pas encore lésé, et ce ne fut qu'avec beaucoup de soins et de tems que je pus venir à bout de guérir cet ulcère et de conserver le reste du gland : nous donnerons cette observation plus en détail en tems et lieu.

Cependant nous ferons observer que les empiriques les plus ineptes, les plus ignorans, peuvent avoir des succès en s'avisant de pratiquer la médecine : cela arrive surtout à l'égard des maladies vénériennes ; il n'y a pas de charlatan qui n'ait en effet à rapporter quelques succès sur quelque cure d'affection syphilitique dans quelque cas grave ; il est en effet certain que, même en administrant mal les remèdes antisyphilitiques, on peut quelquefois réussir à guérir la maladie. Un avantage à un empirique est pour l'ordinaire si bien prôné, exalté

et affiché, de telle manière qu'il peut servir à lui couvrir mille fautes, mille impérities, et à lui mettre entre les mains une infinité de dupes et de victimes : c'est ce qu'on voit arriver tous les jours par l'ignorance et la crédulité constante du public, surtout du bas peuple.

Mais il y a grande apparence que ces hommes, si dangereux pour la société, existeront toujours en tous lieux, malgré les ordonnances et la police des gouvernemens.

Mais s'il y a des individus qui se croient toujours malades, ainsi que nous venons de le dire, il en est d'autres, au contraire, qui prétendent n'être nullement affectés du vice vénérien, malgré l'avis des gens éclairés, fondés sur des signes évidens, qui indiquent l'existence du virus syphilitique : le praticien prudent doit faire connaître énergiquement à ces incrédules et entêtés, leur véritable état, et leur administrer les remèdes convenables.

Si l'on a affaire à des individus du sexe, que l'amour-propre, la timidité ou la crainte portent la plupart du tems à dissimuler, l'homme de l'art doit, dans ces cas particuliers, condescendre à l'idée de ces malades, et leur faire du bien à leur insçu, en leur administrant les remèdes antisyphilitiques, sous une forme qui leur soit inconnue, sous le prétexte de vouloir les guérir

de

de la maladie dont ils se plaignent, qu'ils ne croient pas de nature vénérienne : nous aurons occasion sans doute de revenir sur ce sujet en traitant de la cure de la syphilis.

C'est ainsi que je me suis conduit quelquefois avec succès en pareilles circonstances, pratique qu'il convient aussi de mettre en usage dans le cas où un mari imprudent aura eu le malheur de communiquer le virus à son épouse, qu'il importe pour un bien de paix de lui laisser ignorer, pour ne pas alarmer une femme chaste ou de bonne conduite, qu'on peut guérir en dissimulant, en lui administrant les remèdes sous le prétexte de quelque âcreté dans les humeurs, ou de toute autre cause habilement controuvée, comme nous l'avons déjà exposé ci-dessus.

Mais il est des cas heureusement plus rares, et d'une plus grande importance, où il convient que l'homme de l'art se comporte avec la plus grande prudence et discrétion ; ce sont ceux où une femme, même honnête par principe, aura été subjuguée par quelque individu entreprenant et passionné, ou par quelqu'aventure inattendue, et contracté quelqu'affection syphilitique, comme ulcères aux parties, gonorrhée virulente, dont peu de tems après le mari aura à se plaindre, protestant en même tems qu'il n'a connu d'autre femme que la sienne, chez qui l'homme de l'art un peu fin et

instruit, avec de l'habitude, voit l'expression de la sincérité et de la bonhommie, doit d'abord savoir à quoi s'en tenir : dans ces cas délicats il s'agit de guérir l'homme et la femme, et de faire en sorte d'arranger tellement bien le tout pour éviter le désordre et la désunion du ménage, sauver l'honneur de la femme et prévenir le scandale public.

Nous ajouterons ici que dans ces cas délicats il est même permis de mettre en avant, à l'égard du mari, le retour de quelqu'ancienne maladie syphilitique qu'il peut avoir eue il y a plus ou moins de tems (ce qui en effet peut être arrivé), ou le développement de quelque cause humorale acrimonieuse, qui aura pu lui causer une espèce de gonorrhée ou quelque ulcère sur le gland ou sur le prépuce, ajouter qu'il aura pu communiquer ainsi la maladie à son épouse.

Nous ferons observer aux jeunes praticiens que la maladie syphilitique, quoique très-fréquente, ne laisse cependant pas d'inquiéter et même d'épouvanter certains individus d'un caractère pusillanime, vaporeux, hypocondriaque, dont nous avons parlé ci-devant ; en effet, nous avons vu plusieurs malades chez les deux sexes, et même des jeunes gens d'un caractère morose, soucieux et craintif, s'effrayer dans les cas d'affections syphilitiques les moins graves ; cet état de perplexité peut déranger les fonctions de l'économie animale, soit en trou-

blant la digestion, soit en arrêtant la liberté des sécrétions, et en fatigant l'imagination du malade sur les suites de sa maladie, qu'il sait toujours exagérer, ce qui peut beaucoup influer sur sa guérison.

C'est pourquoi l'homme de l'art qui a la confiance du malade doit s'occuper, comme moyen curatif d'hygiène, de tranquilliser son malade sur les suites de sa maladie, et de relever son courage par l'espérance de sa guérison; on peut s'attendre ensuite à un meilleur effet des remèdes et à l'issue de la maladie.

En effet, j'ai remarqué que les individus attaqués de la syphilis, qui sont d'un caractère gai, sans souci, toutes choses d'ailleurs égales, guérissaient bien plus facilement de la maladie syphilitique.

Un objet bien important dans le traitement des maladies vénériennes, n'est pas seulement la quantité des remèdes pour en opérer la guérison, mais il s'agit encore de leur bonne qualité; en effet, si on administre, par exemple, un onguent mercuriel en frictions, qui soit trop récent ou mal confectionné, alors on aura un remède sur lequel on avait lieu de compter, qui sera infidèle, dont l'effet pourra être à peu près nul : nous aurons occasion de donner quelques règles à cet égard, qui ne seront pas sans utilité.

On doit porter aussi la même attention sur la

qualité des sels mercuriels ; il importe qu'ils sortent de la pharmacie d'un homme éclairé et bien versé dans la chimie.

Le règne végétal fournit aussi, comme chacun sait, de bons médicamens antisyphilitiques ; un praticien instruit et attentif doit également porter ses soins sur les végétaux qu'il doit employer (surtout sur la salsepareille, remède précieux), que ces substances ne soient pas altérées, vermoulues, en un mot gâtées ; par ces précautions on sera assuré d'employer des remèdes de bonne qualité.

Nous ferons encore observer que la maladie vénérienne est souvent très-compliquée, et qu'elle peut produire un si grand nombre d'affections tant internes qu'externes, qu'il conviendrait que le traitement de cette maladie ne fût confié qu'à des gens de l'art très-éclairés, et également versés dans la connaissance de la médecine et de la chirurgie (1).

---

(1) En effet, il nous paraît que la médecine externe (la chirurgie) doit être nécessairement liée avec la médecine interne, d'autant mieux que les affections externes étendent toujours plus ou moins leurs mauvais effets, et leur influence sur les parties internes, et d'autant mieux aussi que la médecine externe a fait les plus grands progrès, et que S. M. l'Empereur et Roi, toujours occupé de ce qui peut être utile au bien de ses sujets, et connaissant toute l'utilité et l'importance de la chirurgie, a bien voulu déterminer, par un règlement, que les chirurgiens seraient aussi qualifiés du titre de docteur, et

L'homme de l'art, très-employé dans le traitement des maladies vénériennes, et observateur, a eu plus d'une fois occasion de voir arriver des événemens, des phénomènes qu'il n'aurait pas même prévus, et qu'on ne trouve pas décrits dans les auteurs; maintenant il est très-reconnu que la maladie syphilitique ne doit pas être traitée dans tous les cas par les mêmes moyens, et que la plupart des méthodes sont bonnes lorsqu'elles sont adaptées aux diverses circonstances et complications de la maladie, et selon l'âge, le tempérament, la disposition générale du corps, et les saisons.

Quoique le mercure soit le meilleur antidote contre la syphilis, il est néanmoins des cas où il ne doit être employé qu'avec beaucoup de précaution et de prudence, et même quelquefois il doit être exclus du traitement de cette maladie, et remplacé par des remèdes tirés du règne végétal, ainsi qu'il sera observé dans la suite.

Mais il est encore à considérer que dans quelques circonstances particulières de syphilis, nulle

---

rendre en conséquence les études de l'une et l'autre science égales en mode et en formalité.

Nous convenons aussi que le traitement de la syphilis qui, autrefois, semblait être l'apanage de la chirurgie, doit faire également partie du domaine de la médecine.

méthode curative ne peut convenir dans le moment actuel, soit à cause de la faiblesse du malade, ou du mauvais état de quelqu'organe, soit à la suite d'un long traitement qui n'aurait pas réussi; dans tous ces cas il convient de laisser reposer et refaire les malades, et l'on a remarqué que c'est quelquefois pendant cette trève de remèdes que l'on a vu les accidens syphilitiques les plus graves s'amender et même se guérir, ainsi qu'il en sera fait mention dans la suite.

Ce n'est pas non plus dans les dispositions inflammatoires, ni d'état de gastricité, qu'il convient d'employer aucun spécifique pour guérir la syphilis, avant d'avoir remédié à ces obstacles; mais ce sont des règles qui sont maintenant bien connues et qu'on ne saurait cependant trop rappeler aux jeunes praticiens.

Il nous paraît aussi très-important dans le traitement de la syphilis, de savoir faire choix parmi les nombreux moyens que la matière médicale fournit, de ceux qui sont les plus convenables et le plus appropriés à la maladie.

La multiplicité des ouvrages sur la syphilis prouve du moins que les gens de l'art se sont fort occupé de cette maladie, et nous pensons que quel que soit le mérite et l'utilité de ces ouvrages, on ne peut que louer les bonnes intentions et le zèle de leurs auteurs pour les progrès de l'art.

En effet, l'on doit toujours savoir gré à ceux qui consacrent leur tems et leurs veilles à communiquer sans réserve leurs talens et leurs connaissances; il est sans doute bien agréable et utile d'avoir dans sa bibliothèque, à sa disposition, les idées des auteurs instruits; de pouvoir conférer, par manière de dire, avec eux, lors même que ces praticiens n'existent plus.

Les bons ouvrages peuvent surtout infiniment servir à diriger les jeunes praticiens dans les premiers pas les plus épineux de leur pratique, et il leur importe d'en faire le meilleur choix, de les méditer avec attention : c'est ainsi que se sont formés dans l'art de guérir, les plus habiles praticiens; en mon particulier, parmi les auteurs que j'ai d'abord consulté dans ma pratique, je me souviendrai toujours du célèbre de la Motte. J'ai remarqué que ce grand chirurgien joignait à une pratique simple le talent de bien voir et de bien observer.

Parmi le grand nombre d'ouvrages sur la syphilis il en est quelques-uns qui sont d'un grand mérite et d'une grande utilité; j'ai remarqué que dans tous, même dans ceux des empiriques, l'homme de l'art attentif trouvera toujours quelque chose d'intéressant, et même quelquefois des idées neuves; car n'écrirait-on que par amour-propre et pour la gloire, c'est toujours un bien pour le progrès des

arts et des sciences ; c'est ce puissant aiguillon qui peut tirer les hommes à talent de la paresse, et les rendre utiles à la société.

Il n'est cependant pas moins vrai, comme chacun sait, qu'un auteur peut être exposé à bien des désagrémens ; mais le désir d'être utile doit enfin l'emporter sur toute autre considération.

Néanmoins nous pensons qu'un auteur ne doit jamais craindre une critique judicieuse, éclairée et décente, qui peut même souvent tourner au profit de l'art, et il doit toujours faire le sacrifice de son amour-propre au bien général et aux progrès de la science médicale.

Cependant des éloges non mérités, que l'intérêt ou la flatterie prodiguent quelquefois, sont, à notre avis, de tristes lauriers, moins honorables qu'une judicieuse critique.

On sait d'ailleurs qu'en fait de l'art de guérir, chacun peut avoir sa pratique particulière et son génie, qui peuvent conduire à la même fin, et cela d'autant mieux, que ne connoissant pas encore la nature du virus syphilitique, ni sa manière d'agir pour produire tant de maux, le traitement de la syphilis ne peut être soumis entièrement à des règles précises, ni à une méthode bien raisonnée.

C'est sans doute par ces raisons que sont venues les diverses opinions sur la cure de la syphilis, et

les différentes méthodes qui ont été employées jusqu'à présent, et nous pensons qu'il faudra continuer encore de s'en tenir aux résultats de l'expérience et de l'observation, qui, dirigée selon les vrais principes de la médecine, distinguera toujours les hommes de l'art éclairés, des empiriques; de cette manière on a tout lieu d'espérer que le traitement de la syphilis, sur lequel la médecine a fait tant de progrès, se perfectionnera toujours de plus en plus, au grand honneur de l'art médical, et pour l'avantage inappréciable du genre humain.

Nous nous sommes dispensés, dans ce traité, de donner un grand nombre d'observations en parlant du traitement de chaque cas d'affections syphilitiques; car sur ce pied-là nous aurions pu faire inutilement plusieurs volumes, si, à la manière des empiriques, nous avions voulu rapporter et étaler tous les cas de guérison que nous avons obtenus pendant le cours de notre pratique, par les moyens que nous prescrivons; mais nous avons laissé en arrière tous les cas de guérison des maladies graves que nous avons opérés pendant les deux premiers tiers du tems de notre pratique, et nous n'avons tenu note de quelques cas que depuis que nous avons formé le projet de publier cet ouvrage sur le traitement de la syphilis, comme on le voit par les dates de nos observations, bien postérieures aux premiers tems de notre pratique.

Nous nous contenterons de donner un très-petit nombre de faits utiles et indispensables pour confirmer les bons effets des moyens curatifs que nous employons contre la syphilis, persuadé que le simple narré des succès sur nombre des mêmes faits, ne sert qu'à en affoiblir l'intérêt, et n'instruit pas davantage les jeunes praticiens; aussi il n'y a maintenant que les empiriques qui accumulent observations sur observations, bien ou mal faites, uniquement pour faire connaître au public leurs grands talens, et l'admirable vertu de leurs remèdes, surtout sans mercure.

Il nous suffit de dire que quand les jeunes praticiens suivront méthodiquement, avec soin et discernement le traitement de la syphilis, ils obtiendront toujours (ou à peu de chose près) un succès complet dans les cas même les plus graves, d'autant mieux qu'il n'y a point de maladie contre laquelle la médecine possède autant de moyens efficaces que contre la syphilis.

Cependant l'auteur le plus méthodique, le plus clair, ne saurait rendre ni transmettre aux jeunes praticiens toute la finesse de l'art ni le tact de l'observation, qui doit s'étendre non-seulement sur ce qu'il y a de plus essentiel dans la pratique, mais encore sur toutes les plus petites circonstances qui appellent chacune à des attentions particulières, qu'il est impossible de pouvoir décrire; c'est au

génie du praticien instruit qu'est réservé l'avantage de saisir et de mettre en usage dans la pratique toutes les nuances des ressources de l'art, qui sont d'une si grande utilité, particulièrement dans l'exercice de la médecine externe, *la chirurgie.*

Il est bien à désirer, ainsi que nous l'avons dit, que les gens de l'art vraiment éclairés s'occupent principalement de tout ce qui a rapport aux maladies vénériennes, pour en assurer et perfectionner le traitement, d'autant mieux qu'il y a toute apparence que la syphilis sera dans tous les tems, et en tous lieux, une maladie fréquente parmi les humains, malgré les maux funestes qu'elle entraîne le plus souvent après elle; mais l'attrait naturel et invincible du plaisir portera toujours les individus de l'un et de l'autre sexe à courir les hasards dans les plaisirs de Vénus.

Cela est si vrai que j'ai vu assez souvent des individus, après avoir essuyé une maladie vénérienne des plus graves, et un long traitement, revenir au bout de quelque tems me consulter pour une nouvelle maladie syphilitique.

Sans doute que l'on ne trouvera pas dans cet ouvrage de l'érudition, ni même une bonne diction, et j'avoue que pour cela il m'aurait fallu emprunter une plume étrangère ; mais on y trouvera, j'ose le dire, le langage de l'observation et de l'expérience en termes simples, et surtout avec véracité,

tel qu'il convient quand on écrit sur la pratique, qu'on élague toute discussion, et que l'on n'a pour unique but que la guérison des malades.

Nous convenons cependant que la pureté du langage, l'élégance du style, sont des qualités bien agréables, et aussi utiles pour l'art de guérir que pour toute autre science; mais cette manière d'écrire n'est pas donnée à tous les hommes, quoique possédant d'ailleurs des talens utiles.

Nous ferons cependant observer, que si l'on consulte les auteurs qui ont écrit sur la chirurgie, on verra qu'elle a fait autant de progrès par le génie et par la grande habileté de quelques personnages, on peut dire illustres dans la pratique, qui ont écrit sur la chirurgie tout simplement, que par les auteurs qui ont écrit avec savoir et érudition, et qui ont tiré du grec l'étimologie de la plupart des maladies, langue aujourd'hui très-cultivée, et aussi à la mode que les médecins grecs autrefois à Rome.

Chacun sait aussi qu'à la faveur de l'érudition on peut soutenir également de grandes erreurs comme de grandes vérités; dans le premier cas, on pourrait de nos jours en citer des exemples bien remarquables.

A l'égard de la distribution de ce traité sur la syphilis, elle sera toute simple; et comme la cause de la maladie vénérienne est toujours la même, et qu'il n'y a de différence que par les divers accidens

qu'elle produit, je n'ai pas cru devoir les séparer par des chapitres, comme l'ont fait presque tous les auteurs qui ont écrit sur la syphilis.

Cependant, pour mettre quelqu'ordre dans ce traité, j'ai séparé seulement par des articles les diverses affections syphilitiques, qui se manifestent principalement à l'extérieur, et la manière d'administrer les principaux remèdes antisyphilitiques, en ne faisant mention que de ceux qui sont le plus en usage, et reconnus d'après l'expérience, les plus utiles et les plus efficaces : voici le plan et la distribution de l'ouvrage.

Dans l'article I.er nous traitons de la gonorrhée virulente des hommes et des femmes.

Dans le II.e, de l'inflammation et de l'engorgement des testicules, que nous appellerons quelquefois gonorrhée testiculaire.

Le III.e traite du phimosis et du paraphimosis.

Le IV.e traite des ulcères vénériens des parties génitales de l'un et de l'autre sexe.

Le V.e traite des bubons vénériens simples et compliqués.

Le VI.e, des ulcères vénériens qui peuvent arriver dans diverses parties du corps.

Dans le VII.e, on traitera des excroissances ou végétations vénériennes.

Le VIII.e fera mention de la syphilis des femmes enceintes, des nourrices et des enfans.

Le IX.e est consacré au traitement général de la syphilis, et à la manière d'employer le mercure dans cette maladie.

Dans l'article X, nous traitons de la méthode végétale dans la cure de la syphilis.

L'article XI traite de la combinaison de la méthode végétale avec la méthode mercurielle.

L'article XII traite de la salivation et des ulcères mercuriels.

Dans l'article XIII, nous traitons de quelques affections syphilitiques chroniques.

L'article XIV et dernier traite de l'ophtalmie syphilitique.

Enfin, l'ouvrage est terminé par des remarques sur la guérison de la syphilis, et par la question si le virus syphilitique conserve toujours sa même activité.

Nous avons en outre ajouté des remarques et des observations sur chaque sujet traité dans les articles, pour faciliter les jeunes praticiens, et pour ne pas interrompre la suite du plan curatif par des digressions, et pour ne laisser rien en arrière d'essentiel sur la pratique.

Nous savons que cette manière d'écrire nous a jeté dans quelques répétitions, à cause du rapport et de l'enchaînement des objets qu'il a fallu quelquefois rappeler et lier ensemble pour l'instruction des nouveaux praticiens.

Nous avons aussi jugé utile de faire observer aux jeunes praticiens (sans doute conseils superflus aux ames bien nées) qu'il faut, surtout dans la pratique des maladies vénériennes, avoir beaucoup de discrétion et de délicatesse dans ses procédés, et être doué d'une grande probité.

L'homme de l'art, qui est très-employé dans le traitement de la syphilis, ou qui en a la réputation, doit même porter la discrétion et la prudence jusqu'à ne pas s'arrêter avec ses malades lorsqu'il les rencontre en rue ou autres lieux publics, il doit même feindre de ne pas les connaître; j'ai remarqué que ces attentions font toujours plaisir au plus grand nombre des malades, et donnent de la confiance au praticien.

Bien plus, je dirai encore ici que depuis plusieurs années j'ai porté la condescendance pour mes malades attaqués de la syphilis (afin qu'ils puissent arriver en mon domicile en pleine sécurité), jusqu'à leur ouvrir moi-même la porte de mon appartement aux heures indiquées où je reçois des malades pour consultations; j'en use ainsi pour ne pas les exposer à la vue et à la curiosité d'un domestique de l'un ou l'autre sexe, qui le plus souvent est très-indiscret, et même impertinent.

On sent bien aussi que ce n'est pas dans ce genre de maladie qu'un praticien doit recevoir ses malades pêle-mêle dans une antichambre, en attendant

leur tour pour consulter, on juge bien qu'ils doivent être reçus dans des appartemens ou chambres séparées, de manière à ce que les malades ne puissent se rencontrer et s'observer que le moins possible.

En effet, malgré la dépravation des mœurs, la plupart des malades attaqués de la syphilis, mettent cependant encore une grande importance à la discrétion et au secret, d'autant plus que quelques-uns, même chez les deux sexes, peuvent être dans le cas de projets d'établissemens importans, ou bien sous d'autres rapports ou considérations, soit de morale ou d'estime publique, ou par d'autres motifs encore plus chers et plus secrets.

Au reste, nous ne rapportons ici que ce que l'expérience nous a appris, dont l'utilité nous a déterminés à faire ces considérations, surtout aux gens de l'art qui, par goût ou par l'effet des circonstances, se seraient voués particulièrement au traitement de la syphilis ; branche importante de la médecine et l'une des plus utiles à la société, qui, bien cultivée et exercée, suffirait seule pour faire un sort honnête et lucratif à un homme de l'art instruit, même en se conduisant noblement et généreusement envers ses malades, à l'égard de ses honoraires ou rétributions, pour ses soins et ses remèdes.

Nous pensons aussi que les gens de l'art ne doivent

pas

pas exiger, dans les cas de maladies syphilitiques, plus que pour toute autre maladie, pour visites et remèdes; leurs honoraires doivent toujours être proportionnés aux facultés des malades : la fréquence de cette maladie, qui attaque toutes les classes de la société, exige des modifications dans le prix de son traitement; un gain honnête doit suffire à un homme de l'art judicieux, et il ne doit pas se faire un plan d'une grande fortune, à la manière des empiriques, dans l'exercice de cette branche de la médecine.

Plusieurs trouveront, sans doute, que ces observations tiennent à des objets minutieux, inutiles; n'importe, nous les donnons aux jeunes praticiens comme nous ayant été utiles dans notre pratique, et c'est précisément parce que nous n'avons rien trouvé sur ce sujet dans les nombreux volumes que nous possédons sur le traitement de la syphilis, que nous avons jugé convenable de placer ici ces remarques; d'ailleurs, il nous paraît qu'elles ne doivent pas être sans quelqu'intérêt, comme étant liées au traitement de cette maladie.

De plus, je ferai observer aux jeunes praticiens que je suis assez dans l'usage de fournir à mes malades les remèdes antisyphilitiques, surtout mercuriels, d'autant mieux que la plupart n'auraient que peu ou point de reconnaissance pour des simples conseils, et que d'ailleurs cette manière

de faire accommode très-bien le plus grand nombre des malades, qui craignent que la nature de leur maladie ne soit reconnue chez les pharmaciens par la qualité des remèdes qui leur seraient ordonnés.

Occupé d'autres objets, je n'ai pas cherché à préparer moi-même mes remèdes, j'ai eu soin de m'arranger avec un bon pharmacien; je me suis néanmoins occupé quelquefois de faire un peu d'onguent mercuriel, pour avoir le plaisir de le travailler à mon gré, et d'être assuré de sa bonne qualité.

Mais je suis dans l'usage de faire mes solutions de sublimé, d'autant mieux que cette préparation, toute simple qu'elle paraît, exige néanmoins une grande attention et de l'exactitude; la moindre distraction pourrait donner lieu à quelque *qui-proquo* dangereux.

Il convient, pour cet effet, d'avoir des balances et des petits poids très-justes pour peser le sublimé corrosif; si l'on se sert de balances de métal, comme c'est assez la coutume, il faut en garnir les bassins d'un petit rond de papier, qui empêche que le muriate de mercure suroxidé n'attaque le métal: les balances dont la coupe serait d'argent auraient le même inconvénient; car on sait que le mercure a la plus grande affinité avec ce métal; les coupes de verre ou de corne seraient à préférer pour peser le sublimé.

Mais si l'on veut faire préparer les solutions de sublimé à un pharmacien, il faut s'adresser à un homme prudent, exact, sur lequel on puisse compter, qu'il soit bon chimiste; car on ne doit que le moins possible se servir du sublimé de commerce, dont on n'est pas assuré de la pureté (1).

Nous avons donné dans ce traité la manière de préparer les solutions, et d'administrer le muriate de mercure sublimé avec soin et prudence, chez les adultes et chez les enfans, dans les cas de syphilis.

Nous ferons encore observer qu'un homme de l'art qui serait très-employé pour le traitement de la syphilis, qui connaîtrait bien la matière médicale, et même la chimie, pourrait très-bien s'occuper de préparer ses remèdes antisyphilitiques, comme tisannes, décoctions, solutions, onguens, pilules, etc.; il y trouverait bien son compte, et même il serait plus assuré de la bonne qualité des remèdes (2).

Enfin, pour ne rien omettre en faveur des jeunes praticiens, sur ce qui peut assurer leur pratique, je leur ferai connaître que quand j'ai un malade à

---

(1) Voyez encore sur ce sujet l'ancien journal de médecine de Paris, volume LXXX, 1789. Remarques sur l'usage du sublimé corrosif, dans le traitement des maladies vénériennes.

(2) Nous savons cependant qu'il y a des pharmaciens très-instruits et de toute confiance, dans toutes les villes de l'Empire français, et particulièrement à Genève.

traiter de la syphilis, et même de toute autre maladie, je suis dans l'usage, après avoir réfléchi sur la nature de la maladie, et sur la disposition du malade, de tracer en précis le plan curatif de la maladie sous tous ses rapports; quoique souvent je ne consulte plus cet *agenda*, néanmoins cette manière de faire grave dans ma mémoire les indications que j'ai à remplir, sauf les circonstances qui peuvent survenir, et apporter quelques changemens dans mon plan curatif.

Je sais bien qu'il y a des hommes de l'art doués d'une grande et bonne judiciaire qui peut leur fournir sur le champ des idées justes pour remplir toutes les indications curatives dans une maladie, mais nous savons aussi qu'il en est qui sont pleins de savoir et de talens, qui néanmoins manquent souvent de tact et d'à-propos dans la pratique; ils passent quelquefois à côté des moyens curatifs les plus utiles et les plus efficaces pour la guérison de la maladie, c'est cependant cette justesse dans le jugement qui annonce le génie, et qui constitue le vrai praticien; c'est sans doute ce qui fait dire au public qu'il y a des gens de l'art habiles qui sont cependant malheureux dans leur pratique : c'est bien ici le cas d'appliquer le dire de Montaigne, *je ne m'enquiers point du plus savant, mais du mieux savant.*

Quant à moi, j'avoue franchement que si j'ai

fait quelque chose d'utile dans ma pratique, j'ai rarement pu réussir tout-à-coup; il m'a fallu le plus souvent réfléchir, rassembler, combiner mes idées sur le plan curatif d'une maladie un peu grave, afin de ne rien omettre de tout ce que la matière médicale offre de plus efficace et de plus approprié à sa guérison, et de n'être pas borné à ce qu'un simple particulier pourrait également prescrire.

Nous ferons encore considérer aux jeunes praticiens qu'il seroit à désirer que ceux qui se vouent à l'art important de guérir, eussent toujours l'esprit complètement libre, et dégagé de tous soucis et de toutes inquiétudes hors de leur état, et de tout ce qui pourrait le distraire ; c'est pourquoi l'homme de l'art ne devrait jamais s'engager dans aucune spéculation d'affaires de commerce (qui ne se lie guère avec la dignité de la médecine), ni dans aucune entreprise de quelque grand intérêt, qui pût être chanceuse; en effet, il n'est pas à présumer que quelque talent que puisse avoir un homme de l'art, s'il a l'esprit et les idées préoccupées de quelque objet important d'intérêt particulier, puisse juger sainement d'une maladie, en saisir le vrai caractère, ni remplir toutes les indications curatives ; ce qui peut être d'une grande conséquence dans les cas de maladies graves et compliquées, et influer sur le sort des malades.

En terminant nos observations générales sur la syphilis, je crois devoir ajouter que d'après les succès que j'ai obtenus dans le traitement des maladies vénériennes dans le courant d'une longue et heureuse pratique, était de mon devoir et dans des sentimens d'humanité, de la faire connaître particulièrement aux jeunes praticiens, en la publiant telle que je l'ai exercée sur un grand nombre de malades, qui peut être porté à plus de quatre mille, tous affectés plus ou moins gravement de la syphilis; je puis dire avec satisfaction que sur cette multitude je n'en ai vu périr qu'un nombre infiniment petit, encore la plupart étaient des individus péris de débauche, ou dont la maladie avait été négligée, et chez quelques autres il y avait complication avec quelque vice particulier, ou de quelqu'affection grave de poitrine.

Néanmoins, le plus grand nombre de ces malades étaient des individus occupés de diverses professions, ou des ouvriers qu'il a fallu traiter pendant leurs occupations, la plupart en suivant un mauvais régime de vie, dans toutes les saisons, et exposés à toutes les intempéries de l'air.

Car il n'est pas douteux que si j'avais toujours eu affaire à des malades aisés, qui eussent pu prendre du repos, suivre le régime et se procurer tous les remèdes auxiliaires du mercure, il n'est pas douteux, dis-je, que quelques-uns n'eussent été plus

tôt et plus sûrement guéris; en même tems le soin de ces malades m'aurait été moins pénible et plus satisfaisant.

D'ailleurs, j'ose bien déclarer que dans mon travail je n'ai eu en vue ni mon intérêt particulier, ni l'ambition de la célébrité, ni celle de vouloir captiver la confiance du public, tous ces motifs me sont bien étrangers; au reste nous laissons aux vrais praticiens à juger du mérite et de l'utilité de cet ouvrage.

Quoi qu'il en soit, je serai satisfait si vers la fin de ma carrière, en combattant toujours la syphilis, j'ai pu être utile à l'instruction des jeunes praticiens, dans une partie si importante de la médecine, et si utile à l'humanité.

Les anciens praticiens éclairés trouveront aussi dans cet ouvrage, j'ose l'espérer, les mêmes règles et les mêmes principes thérapeutiques qui les ont dirigés dans l'exercice d'une saine pratique, pour combattre efficacement la maladie vénérienne.

Nous convenons cependant que malgré les travaux réunis des gens de l'art instruits, tant anciens que modernes, on ne peut se flatter d'avoir atteint le but de perfection dans le traitement de la syphilis; mais ainsi que dans toutes les parties de l'art de guérir, par une suite de méditations et d'expériences, on apportera toujours plus de connaissances et de lumières dans la pratique de la médecine, tant interne qu'externe.

C'est bien le cas d'appliquer ici ce que nous avons dit dans un autre tems(1), que l'art de guérir ne sera jamais porté à sa perfection ; c'est un édifice d'une construction si vaste et si compliquée que personne, dans aucun tems ni dans aucun lieu, n'y mettra la dernière main ; mais du moins les praticiens doivent profiter du tems, et toujours se rappeler de cet axiôme du père de la médecine, que *l'art est long et la vie courte.*

---

(1) Voyez le Journal de Médecine et Chirurgie, cahier d'août 1790 ; remarques sur l'usage de la charpie dans le traitement des plaies et des ulcères.

# TRAITÉ-PRATIQUE

## DE LA

# MALADIE VÉNÉRIENNE.

## ARTICLE PREMIER.

### *De la Gonorrhée virulente.*

La gonorrhée syphilitique, ou virulente, est une maladie bien connue et très-fréquente; elle est toujours l'effet ou la suite d'une copulation impure, par l'existence du virus vénérien, dans les parties naturelles de l'un ou de l'autre sexe.

Cette maladie se manifeste par l'écoulement d'une matière puriforme, de couleur jaunâtre, et quelquefois verdâtre, plus ou moins abondant, qui sort par l'extrémité du canal de l'urètre, accompagné le plus souvent du gonflement ou de l'engorgement des glandes inguinales.

Cet écoulement a lieu, pour l'ordinaire, du troisième au cinquième jour après un commerce impur; il se manifeste peu à peu avec chaleur et démangeaison au bout du gland, puis cuisson et douleur en urinant, et enfin l'état d'irritation, même inflammatoire, gagne en peu de tems toute l'étendue de la membrane interne du canal de l'urètre; les malades sentent une pesanteur et une chaleur qui s'étend jusque sur le périnée vers le fondement.

Chacun sait maintenant que l'écoulement de la go-

norrhée est causé par l'irritation des parties dont nous venons de parler, produite par l'âcreté et l'action du virus syphilitique, et non par des ulcérations comme on l'avait prétendu autrefois; mais comme notre but n'est pas de suivre ni d'expliquer la manière dont le virus syphilitique agit, ni toutes les nuances de la maladie, ce que nous venons de dire suffira pour établir le diagnostic de la gonorrhée. Le pronostic de la gonorrhée virulente, en général, n'est pas fâcheux; elle se guérit pour l'ordinaire dans l'espace de quarante à cinquante jours, et quelquefois même plus tôt. La gonorrhée ne laisse après elle aucune trace d'infection syphilitique, surtout lorsque le traitement a été dirigé avec soin et discernement, et qu'on a laissé agir la nature, en suivant un régime de vie convenable, et en adoucissant les urines par l'usage des boissons tempérantes et mucilagineuses, etc.

Nous traiterons d'abord de la cure de la gonorrhée virulente qui arrive chez des sujets bien constitués, qui, le plus souvent, est simple ou bénigne, nous réservant de parler de la gonorrhée compliquée dans nos observations sur cette maladie; mais en général le traitement de la gonorrhée doit être raisonné et simple, et dirigé en suivant les indications qui se présentent journellement.

Je me propose de donner la description des moyens curatifs de la gonorrhée, tels que je les emploie dans ma pratique ordinaire et journalière: ma coutume est, depuis plusieurs années, de donner tous les jours deux heures au public pour me consulter dans mon domicile.

Ainsi, quand un individu se présente pour une gonorrhée, je commence 1.° par établir le diagnostic, ensuite j'observe l'âge du malade, sa constitution, son caractère,

si la maladie influe plus ou moins sur son imagination, la disposition des humeurs, et enfin sa profession, sa manière d'être et de vivre.

2.° L'époque ou la date de la maladie, la nature de l'écoulement, sa quantité, si le malade souffre plus ou moins en urinant, s'il a des fréquentes érections, surtout pendant la nuit, et s'il repose passablement.

Chacune de ces informations, en y réfléchissant, m'offre diverses indications, selon les circonstances de la maladie et l'état du malade.

Le régime à observer doit être la première règle, et néanmoins dans les cas ordinaires de gonorrhée, je ne le fais guère consister qu'à éviter les excès, et à se nourrir d'alimens doux et de facile digestion; je recommande au malade de boire de l'eau pure à ses repas, ou tout au plus de la couper avec un tiers de vin ordinaire blanc ou rouge, et même quelquefois les malades sont obligés d'en user ainsi pour éviter que leur maladie ne soit connue de leurs parens ou de leurs amis.

J'ai attention, dans cette première visite de mon malade, de lui recommander aussi des grands soins de propreté, de s'essuyer fréquemment le gland et le prépuce avec des linges propres et doux, et de se laver parfois les parties tout simplement avec de l'eau tiède en hiver, et cela pour éviter le séjour de la matière de l'écoulement sur le gland et sur le prépuce, et même quand les malades sont exacts je leur fais tenir des petites languettes de linge doux entre le prépuce et le gland, qu'ils doivent renouveler souvent, je les invite aussi de se couvrir toute la partie virile avec un linge propre, et d'avoir soin de le changer dès qu'il est

sale; ce linge sert non-seulement à la propreté, mais encore à faire connaître la quantité et la qualité de l'écoulement.

En avril de l'an 1810, je fus consulté par un jeune militaire pour une gonorrhée; il avait eu le soin de se couvrir le tour du gland avec de la charpie fine, tellement que je crus d'abord que ce jeune homme avait quelque ulcère dans cette partie; cette précaution me fit plaisir, et je conseillai au malade de la continuer, ou avec des linges doux : nous ferons voir dans les observations générales sur la gonorrhée virulente l'utilité de ces soins de propreté.

Avant d'aller plus loin nous ferons observer aux jeunes praticiens que quelques malades, soit par curiosité ou sollicitude sur leur état, prennent l'habitude, dans le courant de leur gonorrhée, de se presser assez souvent et fortement le canal de l'urètre, pour savoir s'il y a plus ou moins d'écoulement; mais comme je pense que cette manœuvre est au moins inutile, et qu'elle peut entretenir l'écoulement par l'irritation qu'elle peut produire, j'ai soin de la défendre à mes malades.

J'ai aussi remarqué que la plupart des individus qui se présentent pour cas de gonorrhée, commencent par montrer le gland et le prépuce, et de presser le canal de l'urètre pour faire connaître l'existence de la maladie; sans doute qu'il convient de voir ces parties pour savoir quel est leur état; mais l'essentiel et le plus important est de s'attacher à examiner le linge ou la chemise du malade, et de considérer, ainsi que nous venons de le dire, la qualité et la quantité de l'écoulement; ces recherches doivent être faites de tems en tems, pendant la

suite de la gonorrhée ; c'est par ce moyen qu'on peut s'assurer des nuances de couleur que prend l'écoulement dans les diverses périodes de la maladie, et faire juger de ses progrès vers la guérison, et du tems où il peut convenir de l'arrêter.

Après ces observations, revenons à la suite du traitement de la maladie. Pendant les diverses périodes de la gonorrhée, les malades peuvent user, pour boisson, d'une décoction d'orge non battu, où l'on ajoute un peu de réglisse ; mais j'ai coutume de prescrire d'abord à mes malades la tisanne simple, n.° 1, dont ils doivent boire au moins une bouteille par jour : je leur conseille aussi de porter nuit et jour un bandage suspensoir, pour soutenir les testicules ; mais la plupart des malades éludent cette précaution, le plus souvent sans aucun inconvénient.

Je laisse ainsi écouler douze à quinze jours sans prescrire aucun autre remède, sinon un bain de tems en tems, surtout dans la belle saison ; mais il faut avoir l'attention de prévenir les malades de ne le prendre qu'à une chaleur tempérée.

Mais s'il y a des malades qui ne puissent pas avoir la facilité de se faire la tisanne prescrite, ce qui est cependant facile et peu coûteux, ils peuvent se contenter de boire de l'eau pure, aiguisée avec quelque sirop agréable, tel que celui de capillaire ou d'althéa ; les malades peuvent aussi user d'émulsions ou de sirop d'orgeat ; on prescrit aussi quelquefois dans ces cas la poudre tempérante n.° 2, dont on peut mettre trois à quatre cuillerées à café dans une pinte d'eau pure, pour boire dans le courant de la journée.

Néanmoins, l'expérience nous a appris que cette poudre ne saurait suppléer la tisanne prescrite, qui adoucit bien mieux les urines; d'ailleurs cette poudre, prescrite par quelques praticiens, n'est guère que pour la forme; l'eau pure nous paraît tout aussi bonne.

Ces moyens simples, bien suivis, pourraient même suffire pour conduire à guérison la plus grande partie des gonorrhées, si les malades savaient prendre patience; mais la plupart croiraient n'être pas bien guéris s'ils ne prenaient d'autres remèdes; et pour en venir à mon but de gagner du tems, et pour captiver la confiance des malades, j'ai coutume de leur fournir une boîte de pilules tempérantes n.° 3, dont nos malades doivent faire usage après les huit ou dix premiers jours de la gonorrhée, mes malades doivent en prendre soigneusement six par jour, trois le matin deux heures avant dîner, et trois le soir deux heures avant souper, dans un tiers de verre d'eau, afin de les avaler plus facilement; et après une huitaine de jours de l'usage de ces pilules, j'en fais porter la dose jusqu'à huit par jour pour les deux prises du matin et du soir, tout en continuant le régime et les boissons convenables; ces pilules peuvent bien avoir un effet tempérant et calmant: j'avoue cependant qu'elles ne sont pas essentielles dans le traitement de la gonorrhée; mais du moins elles ne peuvent pas être nuisibles, et elles remplissent le but de me faire gagner du tems, ainsi que j'en ai prévenu.

C'est ainsi que je conduis mes malades jusqu'à la septième ou huitième semaine de l'invasion de la gonorrhée; lorsqu'il n'arrive aucun accident particulier, et si le ma-

lade s'est bien conduit, l'écoulement se trouve le plus souvent arrêté, et il n'existe plus de douleur en urinant ni dans l'érection.

Pendant tout le tems du traitement j'ai le soin de prévenir mes malades de me venir trouver tous les trois ou quatre jours, pour m'informer de leur état, de la nature et de la quantité de l'écoulement; s'il y a encore cuisson ou douleur en urinant et dans l'érection, si le gland et le prépuce sont sains et tenus proprement, si le régime est bien suivi, et enfin si la tisanne prescrite passe bien sans fatiguer l'estomac, et s'il est encore utile de la continuer.

Au degré, ou période de la gonorrhée dont nous venons de parler ci-dessus, lorsqu'il reste peu d'écoulement, avec un peu plus de tems, et par le régime, ou seulement en évitant les excès, la gonorrhée pourrait ainsi se terminer.

Mais si les malades désirent de s'en débarrasser plus tôt, lorsqu'il ne reste plus que peu ou point de douleur en urinant ni dans l'érection, je me décide à faire usage de la potion balsamique n.° 4, dont le malade doit prendre une cuillerée à café deux fois le jour, deux heures avant le repas, dans un tiers de verre d'eau pure. Cette potion m'a réussi assez souvent pour arrêter les restes d'écoulemens gonorrhéiques; comme elle est assez désagréable (cependant économique) on peut la suppléer avantageusement par la potion balsamique composée n.° 5 (ou par l'opiat prescrit dans nos formules), dont le malade prendra deux fois le jour une cuillerée à bouche, deux heures avant le repas; on pourra réitérer ces potions balsamiques, si une dose ne suffit pas, et si elles ne

causent pas de l'irritation ou des douleurs en urinant, ce que j'ai vu arriver assez souvent, quand on emploie trop tôt les balsamiques pour arrêter la gonorrhée.

On se sert encore, pour arrêter la gonorrhée, de pilules faites avec la térébenthine de Venise cuite, et même de l'huile de térébenthine ; mais il m'a paru que cette huile est trop âcre, qu'elle produit de l'irritation : les ouvriers, les personnes du bas peuple s'en servent assez souvent par le conseil des empiriques.

On emploie aussi quelquefois, pour arrêter la gonorrhée, l'eau de rabel, les acides nitrique et sulfurique, étendus d'eau jusqu'à agréable acidité; l'on se sert encore, pour arrêter les écoulemens gonorrhéiques des hommes et des femmes, d'une infinité d'autres remèdes, comme opiats, élixirs, dont nous ne ferons pas mention ; ceux que nous avons proposés nous ont paru les plus efficaces et suffisans, joints aux injections dont nous allons parler.

Je me sers aussi quelquefois (avec tous les praticiens) des injections pour arrêter les écoulemens gonorrhéiques, dans les mêmes cas et avec les mêmes précautions que pour les remèdes balsamiques et astringens, c'est-à-dire quand l'écoulement tire à sa fin, et qu'il n'y a que peu ou point de douleur en urinant ni dans l'érection, j'emploie d'abord les injections les plus simples et légèrement astringentes, telles que l'eau végéto-minérale de Goulard, remède qui m'a souvent mieux réussi que tout autre et sans inconvénient, ou bien quelques grains d'acétite de plomb (sucre de saturne) en solution dans l'eau pure, avec sulfate de zinc ou d'alumine, dans la

proportion

proportion de deux à trois grains par once de véhicule, tel que l'eau pure ou les eaux distillées de rose ou de plantain.

L'eau de chaux est aussi utile en injection pour arrêter la gonorrhée ; dans ce cas je la fais d'abord couper avec un tiers de lait, elle peut aussi être administrée à l'intérieur.

Mais s'il reste quelque peu d'irritation dans le canal de l'urètre, je ne crains pas de me servir de l'injection n.° 6, comme calmante et légèrement astringente ; je me suis aussi servi avec avantage des injections faites avec le vin blanc coupé, d'abord avec l'infusion de fleurs de mauve, puis tout pur ; le vin rouge chaud, mêlé avec un peu de sucre, fait aussi très-bien pour arrêter l'écoulement; d'autres fois je me suis servi de l'acide acéteux (vinaigre), dans la proportion d'une cuillerée sur huit à dix d'eau pure; quelques praticiens font grand cas, pour arrêter les écoulemens gonorrhéiques, du muriate de mercure doux en injection, dans la proportion d'un ou deux scrupules sur six ou huit onces d'eau pure, après l'avoir trituré avec huit à dix fois autant de gomme arabique.

A l'égard de l'eau végéto-minérale de Goulard dont nous venons de parler pour les injections, je suis assez dans l'usage d'en fournir à mes malades une petite topette d'environ six à huit onces, faite seulement avec quinze à vingt gouttes d'extrait de saturne (acétite de plomb) le plus souvent sans addition d'eau-de-vie, cette injection doit être employée tiède dans l'hiver ; ainsi je fournis au malade la quantité d'eau végéto-minérale nécessaire pour arrêter l'écoulement; en effet, comme je l'ai déjà dit, j'ai réussi nombre de fois par ces seules injections, pratiquées deux à trois fois en 24 heures, pendant quelques jours.

Nous ferons observer aux jeunes praticiens que quand la gonorrhée a été dirigée avec méthode et discernement, s'il existe à la troisième période toutes les conditions nécessaires dont nous avons parlé, pour arrêter les restes de l'écoulement sans danger, cet écoulement sera toujours arrêté facilement et en peu de jours, soit par les injections d'eau végéto-minérale, soit par quelque potion balsamique, ou par le tems.

On a vu aussi les écoulemens gonorrhéiques s'arrêter par l'élixir de vie, pris le matin à jeun pendant trois ou quatre jours, à la dose d'une cuillerée à bouche, mêlé avec autant d'eau.

Mais si l'écoulement est encore très-coloré, s'il y a de la douleur en urinant et dans l'érection, l'homme de l'art peu instruit, ou un empirique, emploieront également diverses injections, toutes plus astringentes, ainsi que des potions balsamiques, des purgatifs, etc. sans pouvoir le plus souvent réussir à tarir l'écoulement, ou si enfin l'on en vient à bout, les malades en seront souvent tôt ou tard victimes, par l'apparition de quelque affection syphilitique plus ou moins grave, qui pourra affecter les voies urinaires, la glande prostate, ou par des douleurs dans les membres, ou par quelque affection de la peau, comme ulcères, pustules, dartres; il peut aussi survenir quelquefois, ainsi que je l'ai vu arriver, des ulcères dans la gorge et au palais.

Il est donc prudent, dans les cas de gonorrhée opiniâtre, de suivre un traitement mercuriel, ainsi que nous le dirons ci-après; nous rapporterons même quelques faits pour appuyer notre proposition, et pour confirmer notre pratique.

Quelquefois il reste dans la gonorrhée une irritation ou une affection locale vers la fosse naviculaire qui peut entretenir l'écoulement ; outre les injections déjà prescrites je me suis souvent servi avec succès, dans ces cas, de la solution n.° 7, ou de celle n.° 8. Pour me servir de la première j'ai coutume d'en mêler une cuillerée à bouche avec trois d'eau pure, et même je fais couper d'abord le mélange avec un quart de lait, puis je finis pour l'ordinaire par l'employer tout pur.

Il y a encore un grand nombre de formules d'injections, calmantes, astringentes, toniques, dont nous ne parlerons pas, comme ayant prescrit celles dont l'expérience nous a confirmé l'utilité.

Il est bon de faire observer aux jeunes praticiens, qu'il est prudent de prévenir leurs malades, que si l'injection leur causait de la douleur en urinant, ou dans les testicules, de la cesser d'abord ; cet effet peut arriver, surtout quand on se sert des injections où entre le muriate de mercure corrosif, ou trop chargées de sulfate de zinc, ou autres sels acres. J'ai vu arriver quelquefois ces inconvéniens, et j'ai fait cesser de suite les injections, ce qui suffit ordinairement pour calmer les accidens ; dans ces cas, on peut faire des injections avec du lait, ou avec quelque huile douce, et user de boissons adoucissantes : les bains domestiques sont aussi d'une grande utilité.

Quelques malades m'ont dit s'être bien trouvés pour calmer l'irritation et la douleur dans la première période de la gonorrhée, des injections faites avec du lait frais non écrémé, d'autres fois avec une infusion de mauve coupée avec du lait ; dans ces cas on peut aussi employer notre injection calmante n.° 6, ou bien une légère

décoction de racine de guimauve, ou l'infusion d'une pincée de fleurs de mauve, à laquelle on peut ajouter une once de sirop diacode sur huit onces de véhicule.

Mais j'ai souvent remarqué que la seule action de s'injecter augmente l'irritation, c'est pourquoi je n'ai jamais fait une règle à mes malades de se faire aucune injection que vers la dernière période de la gonorrhée, quand elles m'ont paru nécessaires; mais pour retirer quelque avantage des injections, il faut qu'elles soient faites avec adresse, et que la petite seringue soit bien garnie, que le piston se meuve facilement et uniment, que la canule soit très-courte et terminée en forme d'olive bien unie, et qu'enfin elle donne un jet suffisamment gros. J'ai en outre le soin de donner à mes malades les renseignemens nécessaires pour se bien faire les injections, et cela deux ou trois fois le jour après avoir uriné, observant de faire double injection chaque fois, et de la retenir un moment dans le canal de l'urètre, en laissant la seringue appuyée dessus.

Quelquefois, vers la troisième période de la gonorrhée, je fais prendre à mes malades quelques pilules mercurielles de Belloste; mais je me sers pour l'ordinaire de pilules purgatives n.° 9; je distribue huit à douze de ces pilules à mon malade, qui doit en prendre quatre le matin à jeun tous les deux jours dans une demi-tasse d'eau, prenant deux heures après un bouillon ou du thé. Ces pilules évacuent pour l'ordinaire assez bien; le plus souvent elles n'ont pas grand effet pour l'écoulement; mais au moins, comme avec les pilules tempérantes, je gagne du tems, et la guérison a également lieu dans quelques jours.

D'ailleurs il y a beaucoup de malades qui croiraient n'être pas guéris s'ils ne prenaient quelques purgatifs; avec ces individus on doit accorder quelque chose au préjugé, et pour leur tranquillité.

C'est ainsi que nous traitons et guérissons la gonorrhée virulente; à la vérité cette méthode n'est pas la plus expéditive; mais nous croyons que c'est la plus sûre, et que les malades ne sont pas exposés aux accidens consécutifs qui peuvent résulter d'un traitement précipité, et mal entendu.

Mais le grand art, dans le traitement de la gonorrhée, est de savoir conduire ses malades sous divers prétextes et avec peu de remèdes, jusqu'au tems ou l'écoulement cesse de lui-même, ou qu'il pourra être arrêté sans inconvénient par les remèdes que nous avons prescrits.

Quand on lit le traitement de la gonorrhée dans plusieurs auteurs, et surtout dans Hermann Bœrhave, l'un des plus illustres médecins de son tems, on est surpris de la quantité et de la qualité des remèdes prescrits pour cette maladie (qui, comme nous l'avons dit, n'en exige pour l'ordinaire que très-peu et des plus simples). Sans compter Charles Musitan, qui a aussi donné une multitude de formules pour la guérison de la gonorrhée virulente, à notre avis la plupart inutiles ou même nuisibles, et prescrites sans règle ni méthode, ce qui prouve bien que ces praticiens n'avaient pas de justes notions sur le caractère de la maladie. Le célèbre Astruc donne aussi avec savoir et érudition un grand nombre de recettes proposées par quelques praticiens et par des empiriques pour la guérison de la gonorrhée virulente.

Je me rappelle que dans les premiers tems de ma

pratique, soit à l'imitation de la plupart des praticiens, soit par inexpérience, j'employois dans le traitement de la gonorrhée virulente une infinité de remèdes qu'on m'avait vantés pour abréger la durée de cette maladie et pour arrêter l'écoulement; mais dans la suite j'ai observé que la gonorrhée avait une marche assez constante dans ses périodes, lorsque rien n'en trouble le cours, ce qui m'a déterminé à suivre depuis long-tems le plan de cure simple que nous avons indiqué, en suivant ses périodes et les indications qui se présentent journellement.

J'ajouterai ici qu'il m'est arrivé souvent d'avoir été consulté pour des cas de gonorrhée par des jeunes gens qui étaient dans le commerce, qui voyageaient dans divers pays, surtout en Allemagne et en Suisse; ils me faisaient voir des ordonnances de gens de l'art qu'ils avaient consultés, qui me paraissaient le plus souvent mal vues et chargées de formules très-compliquées, capables d'augmenter l'irritation plutôt que de guérir la gonorrhée, ce qui me fait encore juger que, même de nos jours, beaucoup de praticiens sont peu au fait du traitement de la gonorrhée virulente.

Je n'ai pas non plus rempli ma tête de toutes les divisions et subdivisions que quelques auteurs ont faites de la gonorrhée, comme nous ayant paru peu fondées et inutiles pour son traitement, ne reconnaissant que ses diverses périodes. Nous nous proposons, dans les observations générales sur le traitement de la gonorrhée, de parler des cas de gonorrhée opiniâtre et compliquée.

Nous ferons cependant encore remarquer ici, que quelquefois lorsqu'on est venu à bout d'arrêter les restes de l'écoulement gonorrhéique, lors même que rien ne

s'était opposé à remplir cette indication, l'écoulement revient au bout de quelques jours, et souvent même avec un peu de douleur et de cuisson en urinant, tandis que le malade se croyait guéri.

Cet événement, qui n'est pas rare, peut arriver, 1.° par quelque excès, ou intempérance du malade; 2.° par quelque exercice forcé, ou pour s'être livré trop tôt avec les femmes; 3.° enfin parce que l'écoulement aura été arrêté trop promptement, avant que l'irritation du canal de l'urètre fût tout à fait dissipée; dans ces cas l'homme de l'art doit faire attention que s'il existe de la douleur en urinant, et que la matière de l'écoulement est encore colorée, il ne convient plus de continuer l'usage des balsamiques ni des injections astringentes, ces remèdes ne feraient qu'empirer le mal; dans ce cas il est plus utile de revenir aux boissons tempérantes et adoucissantes, lesquelles, jointes à un régime doux, suffisent le plus souvent pour terminer la maladie; cependant quand toute irritation en urinant et dans l'érection sera dissipée, on pourra revenir avec plus de succès aux remèdes astringens et balsamiques, ainsi qu'il a été prescrit.

### *De la gonorrhée virulente des femmes.*

La gonorrhée virulente des femmes occupe principalement la vulve, l'intérieur du vagin; dans la première période de la gonorrhée, les femmes éprouvent des douleurs dans ces parties, des démangeaisons, des cuissons en urinant, quoique le canal de l'urètre ne soit pas le siége de la maladie, comme dans les hommes; mais

outre que l'irritation de la vulve, du vagin, peut se communiquer jusques dans le canal de l'urètre; les urines en passant sur des parties affectées de phlogose, produisent des cuissons et la douleur.

L'irritation produite par l'âcreté de l'humeur virulente qui a été absorbée et mise en contact par l'acte vénérien avec un homme affecté de chancres ou ulcères vénériens sur le gland, sur le prépuce, ou de gonorrhée virulente, occasionne aussi, comme chez les hommes, l'écoulement plus ou moins abondant d'une matière verdâtre, puis jaunâtre, avec plus ou moins d'odeur et d'irritation, qui constitue la gonorrhée virulente.

Les femmes, comme chacun sait, ne sont pas exposées comme les hommes à de grandes difficultés d'uriner, ni aux maladies du canal de l'urètre, mais aussi chez elles la gonorrhée récidivée, ou mal traitée, peut leur causer d'autres maux assez graves, comme des ulcères dans le vagin, des affections de matrice, des pertes blanches; affections qu'il faut ensuite traiter par des remèdes antisyphilitiques des plus appropriés à la maladie et à l'état de la malade.

Les indications générales de la cure de la gonorrhée virulente, chez les femmes ainsi que chez les hommes, sont de diminuer d'abord le spasme et l'irritation des parties affectées, par le moyen des adoucissans, des tempérans, des bains tièdes, et par des grands soins de propreté; c'est aussi par ces moyens qu'on facilitera et qu'on adoucira l'écoulement de la gonorrhée; les femmes feront aussi usage des mêmes boissons, à la différence qu'elles peuvent les continuer moins long-tems que les hommes, et dès que l'irritation et la douleur en urinant seront

dissipées, on les tiendra simplement à l'usage de quelque boisson théiforme de mélisse, de feuilles d'oranger ou de saponaire, adoucie avec le jus de réglisse ou avec quelque sirop agréable.

Mais il faut toujours recommander aux femmes les soins de propreté, soit par des lavages fréquens, soit par des injections simples d'eau tiède, ou l'infusion des fleurs de mauve, en attendant la troisième période de la gonorrhée, où l'on pourra se servir des injections résolutives, toniques et astringentes, prescrites pour la gonorrhée des hommes, et leur enseigner de s'en servir avec les mêmes précautions.

J'ai vu assez souvent ces simples soins suffire pour guérir la gonorrhée des femmes, lorsqu'il n'y a pas complication de fleurs blanches ni d'état de cachexie, et que d'ailleurs les malades ont observé le régime convenable.

Mais quand l'écoulement gonorhéique des femmes est opiniâtre, et qu'il soutient sa mauvaise couleur, il est prudent d'employer quelques purgatifs ; en outre il convient, surtout dans la belle saison, de leur administrer quelques onctions avec l'onguent mercuriel aux jambes, et particulièrement sur les cuisses, mais comme très-souvent cette méthode ne serait pas applicable à cause d'une infinité de circonstances ; alors je me sers, pour suppléer les onctions, de quelques sels mercuriels ; et si l'état de la bouche de la malade est bien disposé, j'emploie des petites doses de muriate de mercure doux, de la manière prescrite ailleurs, ou bien je me sers de muriate de mercure corrosif, particulièrement sous forme de pilules ; ensuite si l'écoule-

ment de la gonorrhée continue encore, ce qui peut arriver, on en vient aux injections astringentes, indiquées pour la gonorrhée des hommes; de plus, on peut aussi se servir pour les femmes, lorsqu'il n'y a plus d'irritation, des injections faites avec l'acide nitrique ou sulfurique, mêlé d'eau jusqu'à agréable acidité, dont on peut augmenter la force selon les cas et les circonstances.

Comme les injections sont en général d'une grande utilité pour les maladies qui attaquent les parties sexuelles des femmes, nous ferons quelques remarques sur les moyens dont on se sert pour les pratiquer, afin d'en retirer le plus d'avantage possible.

1.° On se sert ordinairement, pour faire les injections, d'une seringue d'étain ou d'argent, dont le calibre ordinaire contient environ deux à trois onces de liquide, à laquelle est adaptée à vis une canule courbe, terminée en olive, percée de plusieurs petits trous, et d'une ouverture au centre un peu plus grande.

Chacun sait aussi que pour que cette seringue puisse jouer aisément, il convient qu'elle soit exécutée dans de justes proportions, que le piston soit garni d'une manière uniforme; j'ai en outre le soin d'oindre le tour de la garniture avec de l'huile ou de la graisse, ce qui facilite le mouvement doux et uni du piston.

2.° Quelques praticiens préfèrent se servir de la seringue à canule courbe, sans olive, puis on adoucit les bords de l'ouverture afin qu'elle soit très-unie, et qu'elle ne puisse pas blesser dans son introduction; de cette manière la seringue donne un jet plus fort et plus utile: c'est ainsi que M. le professeur Jurine, l'un de nos meilleurs praticiens, s'en sert pour ses malades.

Mon collégue, M. Fine, également distingué dans l'art de guérir, pense que si la canule de la seringue était terminée en forme d'olive pleine, et n'avait qu'une seule ouverture au centre assez large, elle serait introduite avec plus de facilité et sans crainte de blesser aucune partie du vagin ni de la matrice.

3.° On pourrait aussi se servir de la seringue à femme avec une canule droite bien unie au bout et terminée en forme d'olive pleine, avec une ouverture suffisamment grande ; cette seringue est plus simple et très-propre aux injections, mais la malade aurait sans doute plus de difficulté à s'en servir elle-même que d'une seringue à canule courbe.

4.° J'ai vu ces derniers tems une seringue qu'on m'a dit avoir été imaginée en Angleterre, dont le corps est du calibre des seringues ordinaires pour les femmes, il se termine par une extrémité arrondie, ou de forme conique très-unie, percée d'un trou au centre, et de quelques autres ouvertures autour.

J'ai fait établir à Genève deux à trois de ces seringues, et j'ai vu qu'elles ne sont autre chose qu'un corps de seringue ordinaire pour femmes auquel on a soudé, en place de canule, une calotte de même métal : je n'ai fait pratiquer qu'une seule ouverture au centre de la convexité de la calotte.

Cette seringue, bien faite, joue aussi bien que les précédentes dont nous venons de parler, et elle paraît bien plus commode ; c'est le corps même de la seringue qu'il faut introduire dans le vagin, plus ou moins avant, jusques vers l'orifice de la matrice : il est nécessaire, comme on juge bien, d'avoir des seringues de plusieurs calibres.

Le docteur Swediaur, dont la grande réputation fait règle dans la pratique, recommande l'usage de la seringue dont nous venons de parler, et même je crois que c'est ce praticien qui en a apporté le modèle d'Angleterre, et qu'il fait exécuter de ces seringues à Paris.

5.° On peut encore se servir, pour faire des injections aux femmes, d'une seringue de gomme élastique, elle est très-commode : il y a quelques années que j'ai fourni pareil moyen à une dame pour se faire des injections médicamenteuses ; elle s'est servi de cette seringue avec beaucoup de facilité : l'on peut s'en procurer chez les fabricans de sondes de gomme élastique et autres instrumens utiles dans divers cas de chirurgie.

De quelque seringue que l'on se serve, les meilleurs praticiens recommandent de pousser la liqueur de l'injection uniment et doucement, surtout lorsqu'il est question d'injections médicamenteuses ; les malades doivent se placer sur un matelas ou sur un lit de repos, le bas du tronc ou le derrière élevé, afin que l'injection puisse séjourner plus long-tems sur les parties affectées : il faut avoir le soin de se garnir dessous d'alaises, ou de placer un bassin de forme convenable pour recevoir les restes de l'injection.

La seringue introduite, si elle est à canule courbe, la malade doit l'empoigner de sa main gauche vers la courbure de la canule, pour en modérer l'entrée trop avant, et empêcher les secousses, pendant qu'elle fait jouer de sa main droite le piston de la seringue : c'est une attention assez essentielle dont on doit prévenir les malades.

Mais lorsqu'il n'est question d'injections que pour soins

de propreté, il suffit aux femmes, d'être assises sur le bord d'une chaise, et de placer par dessous un vase convenable : l'injection, dans tous les cas, doit être d'une chaleur tempérée, surtout dans un tems froid.

On se sert encore, dans ces cas d'écoulemens opiniâtres et de pertes blanches chez les femmes, de remèdes corroborans, des stomachiques, des potions balsamiques prescrites pour les écoulemens gonorrhéiques des hommes, surtout s'il y a asthénie ou relâchement, alors on emploie avec avantage les bains d'eau froide; mais s'il y a acrimonie dans les humeurs, les bains d'eau chaude, les tempérans, le lait de chèvre ou d'ânesse, ou l'usage du bon lait de vache, les bouillons de veau ou de poulet; ces remèdes sont à préférer, joints à un régime de vie analeptique et à la tranquillité d'esprit; car rien n'entretient mieux les écoulemens gonorrhéiques et les pertes blanches des femmes, que les peines, les chagrins, l'épuisement, par une nourriture insuffisante et de mauvaise qualité.

Rien n'est plus pernicieux aux femmes riches que la trop bonne chère, l'oisiveté, la volupté, le trop fréquent usage des plaisirs de Vénus, de ceux excités artificiellement, et la lecture des livres libres et obcènes.

Aucun praticien n'ignore qu'il est des cas de gonorrhée chez les femmes dont il est très-difficile d'arrêter l'écoulement, et même qu'il dégénère quelquefois en pertes blanches; mais si le virus a été détruit, ces sortes d'écoulemens ne sont pas à craindre, et j'ai vu nombre de femmes dans ce cas, qui sont devenues enceintes, et dont les enfans sont venus au monde bien portans.

Néanmoins, j'ai vu quelquefois des jeunes gens gagner

une gonorrhée avec une femme qui parais sait bien portante, chez laquelle, par l'examen le plus exact des parties naturelles je n'avais pu découvrir aucun signe d'affection syphilitique, ni écoulement; et cependant ces gonorrhées, ainsi gagnées, avaient tous les caractères de virulence; j'ai toujours pensé que ces femmes, toujours rusées et dissimulées, avaient eu grand soin, peu avant la visite de l'homme de l'art, de se laver et de se bien nettoyer le vagin et la vulve, et je présume fort qu'il a dû exister chez elles des restes d'écoulement, suite de quelqu'ancienne gonorrhée, dont le virus, adouci par le tems, n'affectera que quelqu'individu très-disposé à recevoir l'irritation vénérienne.

En effet, j'ai été consulté plusieurs fois par des individus pour un écoulement qu'ils avaient pris, disaient-ils, avec une femme qui paraissait bien portante; ils prétendaient que ce ne pouvait être qu'un *échauffement*, mais par le fait c'était une gonorrhée virulente, communiquée ainsi que nous venons de le dire; j'ai conseillé à ces individus qui avaient reçu cette galanterie inattendue, de se faire guérir, et de laisser prudemment la belle qui assurait d'être bien portante, et de n'avoir jamais eu aucune maladie syphilitique.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que la plupart des pertes des femmes qualifiées de pertes blanches, n'aient pour principe un vice vénérien, qui peut, à la longue, s'être détruit par l'effet de quelques remèdes, tandis que chez d'autres leurs pertes sont restées imprégnées de quelque miasme syphilitique, qui peut produire la gonorrhée et même des ulcères.

Donc je conclus que quand on est appelé pour donner

des soins à des femmes attaquées de pertes blanches, il convient de faire attention à la conduite des malades et à celle de leurs maris, et que si l'on a quelques doutes que ces pertes ont pour cause le virus syphilitique, il sera toujours prudent d'en diriger le traitement en conséquence, même, s'il est nécessaire, à l'insçu de la malade; et que par cette sage conduite on peut souvent prévenir bien des maux, et souvent des affections de l'utérus.

Nous ajouterons ici que plusieurs auteurs ont encore fait mention de deux autres espèces de gonorrhée, qu'ils ont désignées sous le nom de gonorrhée bâtarde et de gonorrhée sèche; mais nous croyons qu'on ne doit pas comprendre ces deux affections sous la dénomination de gonorrhée, attendu qu'elles n'en portent aucuns des caractères essentiels.

Nous allons faire quelques remarques sur ce sujet pour établir notre opinion.

1.° Ce qu'on appelle gonorrhée bâtarde n'est autre chose qu'une irritation et une inflammation plus ou moins grande qui peut arriver sur le gland ou au prépuce, accompagnée le plus souvent de prurit et d'une légère ulcération, avec exudation d'une matière purulente, plus ou moins abondante, qui tache le linge d'une couleur jaunâtre ou verdâtre.

J'ai été consulté nombre de fois pour pareille affection, qui peut être également produite par la malpropreté comme par le vice vénérien, ou par quelque humeur âcre particulière, telle que les vices psorique, dartreux et même goutteux, qui peuvent se porter sur ces parties, ou par la jouissance avec une femme attaquée de fleurs blanches, qui n'aura pas eu le soin de se tenir proprement.

2.° La maladie que quelques praticiens ont appelée gonorrhée sèche, nous a paru n'être qu'une grande irritation avec phlogose de la membrane interne du canal de l'urètre; cette affection peut aussi provenir de diverses causes, comme de l'âcreté et de la chaleur des urines, ou d'une disposition hémorrhoïdale ou variqueuse du canal de l'urètre, d'un excès de coït, ou de quelque excès de table, en vin, liqueurs, et particulièrement de bière.

Nous rappellerons maintenant que le caractère de la gonorrhée ou *chaudepisse*, chez les hommes surtout, est, 1.° d'avoir son siége dans le canal de l'urètre; 2.° d'être accompagnée de douleur, de cuisson en urinant; 3.° et essentiellement d'un écoulement plus ou moins abondant.

Or, tous ces symptômes n'existent point dans le cas de la gonorrhée, appelée bâtarde, ni dans celle qualifiée de gonorrhée sèche, hormis cependant qu'il y a dans celle-ci douleur en urinant, mais point d'écoulement.

Ces maladies ne doivent donc pas être réputées des gonorrhées, puisqu'elles n'en ont pas le caractère, et nous pensons qu'on ne doit pas ainsi multiplier le nombre des maladies sans quelque fondement, ni sans utilité.

Nous allons passer au traitement des affections dont nous venons de parler.

1.° Celle qui attaque le gland et le prépuce, qualifiée de gonorrhée bâtarde, exige d'abord que le malade suive un régime doux; en pareil cas il convient de lui faire observer des grands soins de propreté; j'ai toujours employé avec succès des lotions faites avec l'infusion de fleurs de sureau et de mauve, à laquelle on peut ajouter un quart de lait; on enveloppe aussi la partie affectée

avec

avec des compresses imbibées de cette infusion ; l'usage des bains domestiques est aussi très-utile : si le prépuce paraît trop étroit ou affecté pour qu'on ne puisse pas découvrir le gland, il y a phimosis ; on doit, dans ces cas, pratiquer entre le gland et le prépuce des injections avec l'infusion dont nous venons de parler ; l'eau pure tiède en hiver, l'eau végéto-minérale de Goulard peuvent également servir.

C'est ainsi que nous avons guéri dernièrement, en peu de tems, un jeune homme qui était venu nous consulter pour une affection simple d'irritation et d'inflammation du gland et du prépuce sans cause vénérienne.

S'il y a de légères ulcérations sur le gland ou le prépuce, on les pansera avec la charpie sèche, ou avec des languettes de linge doux, garnies avec la pommade de Saturne, ou le cérat de Galien ; et s'il existe chez le malade quelque vice dartreux, psorique ou goutteux, on doit combattre ces maladies par les remèdes qui leur sont appropriés.

Mais si ces affections paraissent de nature vénérienne (ce dont on doit s'assurer), on doit joindre aux topiques indiqués, un traitement antisyphilitique, approprié pour détruire le virus.

C'est de cette manière qu'en mars 1809 nous avons traité et guéri un jeune individu qui était dans ce cas, en associant aux soins locaux l'usage des pilules spécifiques de sublimé corrosif.

C'est ainsi qu'on pourra guérir cette prétendue gonorrhée bâtarde, qui n'a pour l'ordinaire aucun résultat fâcheux, et qu'un auteur moderne a cependant traitée très-au long.

2.° L'affection du canal de l'urètre, réputée gonorrhée sèche, dont nous avons présenté les principaux symptômes, exige, pour sa guérison, les boissons adoucissantes et tempérantes, les bains domestiques, et quelquefois l'application des sangsues au périnée ou à l'anus, des fomentations anodines et émollientes sur les parties affectées, le tout joint à un régime de vie doux, et à quelques lavemens d'eau tiède.

Par tous ces moyens on viendra à bout de guérir l'inflammation du canal de l'urètre, et de rétablir le libre cours des urines.

C'est ainsi qu'en février de l'an 1808 nous avons guéri un homme qui était venu nous consulter pour une irritation dans le canal de l'urètre, avec difficulté d'uriner sans aucun écoulement.

Mais si la maladie présente quelques signes d'affection syphilitique, le praticien instruit y pourvoira en administrant au malade les remèdes antisyphilitiques convenables, comme dans le cas précédent.

### *Remarques et observations sur le traitement de la Gonorrhée vénérienne.*

Nous avons jugé utile de faire quelques observations sur la gonorrhée, pour compléter ce qui nous reste à dire sur cette maladie : et d'abord nous prévenons nos lecteurs que nous conservons toujours la dénomination de gonorrhée virulente ou syphilitique, pour désigner la *chaudepisse*, au lieu de celles de *blennorrhagie* et de *blennorrhée* et de *catarre vénérien*, dénominations adoptées ces derniers tems, mais qui nous paraissent n'avoir aucun vrai rapport avec la maladie : après cette

explication, nous allons passer aux remarques suivantes sur la gonorrhée.

1.° Quelques praticiens avaient pensé qu'on pouvait guérir la gonorrhée virulente d'emblée, par le moyen des injections faites dès le premier jour de l'apparition de l'écoulement; ces injections doivent être faites avec quelque liqueur âcre, irritante, qui, selon ces praticiens, peut décomposer et dénaturer le virus, le rendre inerte et prévenir ainsi la gonorrhée : tels sont l'alkali caustique, les acides nitrique et sulfurique, étendus dans une suffisante quantité d'eau, etc.

En pareil cas quelques praticiens m'ont assuré avoir réussi à décomposer, pour ainsi dire, le virus gonorrhéique par des injections faites trois à quatre fois le jour à la première apparition de l'écoulement, avec la solution du muriate de mercure doux, ainsi que nous l'avons enseigné ci-devant pour arrêter la gonorrhée.

Mais heureusement il paraît que cette dangereuse et imprudente pratique ne prendra aucune faveur, car elle est tout-à-fait contraire aux indications qu'il convient de suivre dans le traitement de la gonorrhée virulente, d'autant mieux que les jeunes gens ne se présentent pour l'ordinaire, pour se faire traiter de la gonorrhée, que quelques jours après qu'ils l'ont contractée, et que l'écoulement est déjà bien établi, au point qu'il serait aussi difficile que dangereux de l'arrêter; cette pratique pourrait avoir les suites les plus fâcheuses, soit en augmentant l'irritation du canal de l'urètre, soit à cause de la résorption de la matière virulente, qui pourrait ensuite produire l'infection générale.

On a proposé aussi, dans ces derniers tems, un rob

approprié à la guérison de la gonorrhée virulente, qui peut même dispenser, selon son auteur, de suivre les remèdes généraux, qu'il qualifie de *méthode habituelle;* l'Affecteur annonce aussi un rob également, dit-il, modifié pour la cure de la gonorrhée.

Pour nous, nous pensons, et c'est aussi l'avis des praticiens éclairés, que le traitement de la gonorrhée, non plus que celui de la syphilis, ne doit pas être soumis à une méthode exclusive, ni à aucun remède particulier, mais qu'il doit être réglé et dirigé selon la disposition des malades, et la nature plus ou moins grave de la maladie.

Plusieurs individus sont venus me consulter pour des cas de gonorrhée, après avoir fait usage du rob modifié de l'Affecteur, sans avoir obtenu aucun avantage de ce remède; d'après les vraies indications curatives de cette maladie, nous pensons qu'une tisane simple, adoucissante, même l'eau pure, sont à préférer à tous les robs quelconques dont on fait un secret; en effet, l'administration des remèdes généraux, bien dirigée dans le traitement de la gonorrhée (quoiqu'appelée *méthode habituelle*), sera toujours la vraie marche à suivre pour la guérison de cette maladie.

Nous ferons encore remarquer ici, que les barbiers, les empiriques et quelques pharmaciens (car tous veulent avoir part au gâteau), et même des gens de l'art, croiraient manquer la guérison de la gonorrhée, s'ils laissaient reposer leurs malades dans la deuxième et troisième période de cette maladie, sans leur administrer aucuns remèdes pendant quelques jours, et sans les fatiguer par des purgatifs, des décoctions ou des pilules, etc. J'ai observé que c'est pendant ce tems de

relâche que les malades, réduits à leur manière de vivre ordinaire, doivent éviter seulement les excès, et boire dans le courant de la journée quelques verres d'eau pure; j'ai observé, dis-je, que l'écoulement devient meilleur et moins abondant, et que la douleur diminue en urinant et dans l'érection; on poursuit ensuite la cure de la gonorrhée, en suivant les indications qui se présentent, ainsi que nous l'avons prescrit.

Cependant, comme nous l'avons fait remarquer, on est obligé de captiver la confiance des malades par l'administration de quelques remèdes : nous rapporterons ici un fait qui confirme cette manière de faire.

En mars 1809, je fus consulté par un homme déjà d'un certain âge, que j'avais guéri précédemment d'une gonorrhée; mais ayant couru un nouvel hasard en galanterie, il me dit que depuis trois à quatre jours il avait senti un peu d'irritation dans le canal de l'urètre, et qu'il avait vu quelques taches sur son linge, sur quoi je lui prescrivis pour régime de vie, de boire dans la journée quelques verres d'eau pure, et que je verrais dans quelques jours quelle tournure prendrait cette affaire, qu'elle n'aurait peut-être pas de suite. Le consultant me dit alors, mais ne me faut-il pas quelques pilules (je compris d'abord qu'il lui fallait des remèdes); sans doute, lui dis-je, cela me paraît nécessaire; je remis en effet à cet homme une boîte de mes pilules tempérantes, qui ne pouvaient pas lui être nuisibles, et il fut très-satisfait d'avoir des pilules à prendre.

Mais il est des individus qui n'ont pas autant de confiance aux remèdes pour guérir la gonorrhée. J'ai été consulté en mars 1810 pour une gonorrhée virulente,

par un homme de grand sens, d'un âge mur, auquel je prescrivis le régime et notre tisane simple n.° 1 ; après deux ou trois semaines de régime et de cette boisson, je voulus lui donner une boîte de mes pilules tempérantes pour suivre le traitement de sa gonorrhée, qui était en bon état ; mais il s'y refusa, en me disant qu'il guérirait bien sans ces pilules (c'était aussi ce que je croyais) : cet individu revint encore deux à trois fois me consulter ; mais il allait toujours mieux, la douleur en urinant était dissipée, et l'écoulement avait cessé peu de tems après : cet homme s'est guéri en effet par le seul régime, la tisane simple et le tems, sans avoir pris ni pilules ni purgatifs.

Ce fait de pratique confirme ce que nous avons dit, que la gonorrhée simple, quoique produite par le virus syphilitique, peut être guérie facilement et avec peu de remèdes.

2.° Les soins de propreté que nous avons recommandés dans les cas de gonorrhée, surtout dans la première période de la maladie, sont peut-être d'une plus grande importance qu'on ne pense pour contribuer à la guérison, et il est des malades paresseux, habitués à la malpropreté, auxquels il faut recommander de changer souvent de linge, et de se tenir le gland et le prépuce nets, ainsi qu'il a été enseigné.

C'est ainsi que l'on peut empêcher que la matière de l'écoulement ne séjourne entre le gland et le prépuce, et qu'elle ne cause, par son âcreté, de l'irritation dans ces parties, ou bien quelqu'ulcération et même des poireaux ; bien plus, il y aurait aussi à craindre que par un trop long séjour de la matière gonorrhéique sur le gland

et le prépuce, surtout dans la première période de la maladie, cette matière (n'étant pas encore dépouillée de sa virulence) pût être absorbée, infecter la constitution, et produire des affections vénériennes consécutives dont on peut ignorer la cause.

3.° Il est quelquefois des gonorrhées qui sont d'un caractère plus mauvais que celles dont nous venons de parler, et qui sont accompagnées de fâcheux accidens, tels que d'une grande irritation dans le canal de l'urètre, de difficulté d'uriner, de spasme, d'érections très-douloureuses, quelquefois d'hémorragie, d'un état inflammatoire sur la peau du prépuce, et même parfois de toute la verge; le plus souvent ces accidens sont produits par la négligence des malades à se faire soigner, et par leur intempérance.

Comme la plupart de ces accidens tiennent à la même cause, à l'irritation, à l'inflammation des parties affectées, on doit les combattre par les mêmes moyens, qui sont les remèdes généraux, tels que la saignée, les boissons tempérantes et mucilagineuses, les émulsions, le sirop d'orgeat, les calmans et les bains domestiques, joints à un régime de vie rafraîchissant et adoucissant.

On peut employer les fomentations émollientes anodines et résolutives sur les parties affectées; j'ai coutume de les faire avec l'infusion de fleurs de mauve, de sureau, ou avec la graine de lin; et pour calmer l'irritation du canal de l'urètre je mets encore en usage la potion calmante n.° 10, dont on doit faire prendre au malade une cuillerée à soupe de deux ou de trois en trois heures, ce qui fait un calmant très-utile et très-approprié.

J'ai aussi retiré, dans quelques circonstances, un grand avantage des injections calmantes, telle que celle du n.° 6, pour calmer l'irritation du canal de l'urètre, qui cause de fréquentes envies d'uriner ; en continuant ces soins avec le repos et le régime de vie, on voit bientôt du mieux dans l'état du malade, et disparaître les accidens les plus fâcheux ; ensuite on reprend la cure de la gonorrhée par les moyens ordinaires, qui, comme on a dû le voir, sont très-simples.

Nous ferons observer ici aux jeunes praticiens, que nous n'employons pas la saignée dans les cas ordinaires de gonorrhée virulente ; ce n'est que dans les cas inflammatoires où il y a beaucoup de chaleur et de tension jusques sur le périnée, avec difficulté d'uriner ; et même alors s'il n'existe pas un état de fièvre générale, si le pouls reste à peu près dans son état naturel, nous préférons l'application des sangsues sur le périnée, vers le fondement, surtout si le malade est sujet aux hémorrhoïdes ; en pareille circonstance, les sangsues produisent toujours un effet remarquable, et facilitent singulièrement les moyens antiphlogistiques que nous avons prescrits.

Nous ferons aussi observer que nous employons rarement les purgatifs dans la cure de la gonorrhée ; nous avons remarqué que dans les cas ordinaires de cette maladie ils ne font qu'augmenter l'irritation des voies urinaires, et même quelquefois causer l'engorgement des testicules.

Cependant, vers la fin ou dans la troisième période de la gonorrhée, quelquefois nous faisons usage des pilules de Belloste, ou de nos pilules purgatives n.° 9, ou d'un purgatif minoratif ordinaire.

Néanmoins il est à remarquer que chez les gens âgés et cachectiques on réussit parfois à guérir d'anciens écoulemens gonorrhéiques, en administrant quelques purgatifs, soit minoratifs, soit même drastiques; dans ces cas, les vomitifs ont quelquefois réussi, surtout lorsqu'il y a des signes de gastricité.

On trouve dans les ouvrages de quelques auteurs, même de réputation, nombre de formules de purgatifs recommandés dans le traitement de la gonorrhée virulente, dont la plupart nous paraissent inutiles et d'autres nuisibles, comme trop âcres et irritans, tels que le turbith minéral, la gomme gutte, la coloquinte, le jalap, le vitriol, etc. tous ces remèdes peuvent causer des superpurgations, des inflammations d'entrailles, ce qui n'est que trop souvent arrivé, surtout quand ces sortes de médicamens ont été dirigés par des ignorans ou par des empiriques.

Je ferai encore remarquer ici que quand j'observe plus d'irritation et de douleur qu'à l'ordinaire, dans le commencement de la gonorrhée, j'ordonne d'abord quelques calmans, tels que la potion n.° 10, dont on doit faire usage, surtout le soir en se couchant; d'autres fois, dans ce cas, je fournis à mes malades, au lieu de mes pilules tempérantes, les pilules calmantes du n.° 11; les malades peuvent en prendre une ou deux (selon le degré d'irritation) toutes les quatre ou six heures, surtout le soir en se couchant, deux heures après un potage; la grande irritation passée, je reviens aux pilules tempérantes.

L'hémorragie de la verge, qui arrive quelquefois à la suite de la gonorrhée, est souvent plus effrayante pour

les malades que dangereuse ; j'ai vu cet accident produire l'effet d'une saignée locale, qui contribue à dissiper l'engorgement et l'irritation du canal de l'urètre et à faciliter le cours des urines, aussi je ne m'empresse pas d'arrêter ces sortes d'hémorragies par des remèdes astringens, qui ne serviraient qu'à causer plus d'irritation, je me contente de faire observer au malade un grand repos et le régime ; je lui prescris de prendre quelques lavemens et des boissons tempérantes, les adoucissans recommandés ci-devant, et quelquefois le julep n.° 12, dont le malade pourra prendre une tasse de deux en deux heures : l'application des sangsues sur le périnée et vers le fondement fait aussi très-bien dans ce cas. L'hémorragie, pour l'ordinaire, s'arrête insensiblement, et dès qu'elle est terminée, l'on suit comme à l'ordinaire le traitement de la gonorrhée.

Nous rapporterons ici un cas de gonorrhée où il y a eu hémorragie.

En octobre de l'an 1809, j'ai donné mes soins à un jeune homme pour une gonorrhée virulente qui, pendant les trois ou quatre premières semaines, ne présenta rien de particulier : soins de propreté, régime, boissons, pilules tempérantes, tout fut mis en usage ; le malade se conduisait avec prudence, l'écoulement était de bonne qualité, et en médiocre quantité, les urines coulaient librement et avec peu de douleur.

Mais tandis que tout allait pour le mieux, il survint pendant la nuit, une forte érection et un écoulement de sang considérable par le canal de l'urètre ; ce jeune homme vint me trouver dans la journée, tout effrayé de cet événement inattendu ; l'hémorragie paraissait arrêtée

dans ce moment : je tranquillisai le malade, qui cependant vaquait à ses affaires, et qui urinait librement et même sans douleur.

Néanmoins l'hémorragie reparut la nuit suivante, elle fut encore assez abondante ; le malade en avait été un peu décoloré et affaibli ; d'après mon conseil il prit le parti de garder l'appartement, prétextant à ses parens toute autre maladie : le malade était sans fièvre ni altération. Je lui prescrivis le julep suivant, eau pure deux livres (un kilogramme), acide sulphurique affaibli deux gros (8 grammes), alun (sulfate d'alumine) un scrupule (12 décigrammes), sirop de framboises deux onces (64 grammes), sirop de sucre une once (32 grammes) mêlés ; le malade devait prendre de ce julep tempérant et astringent une tasse de trois en trois heures, outre la tisane ordinaire et une nourriture légère.

Deux jours après j'eus la visite de mon malade, l'hémorragie avait reparu pour la troisième fois, mais moins forte ; le malade était faible, mais d'ailleurs assez bien ; le julep fut réitéré. Le troisième jour du second julep, ce jeune homme vint me rendre compte de son état ; je le trouvai bien, l'hémorragie n'était pas revenue, il y avait peu d'écoulement et de douleur en urinant ; il reprit ses occupations ordinaires, et l'usage de nos pilules tempérantes et de sa tisane simple, et peu de jours après cet individu fut guéri de sa gonorrhée.

Comme dans ce cas d'hémorragie il n'exista jamais d'état febrile ni inflammatoire, je ne prescrivis ni la saignée, ni l'application des sangsues au périnée, qui, dans d'autres cas, peuvent être d'une grande utilité, ainsi qu'il a été dit.

5.° A l'égard des injections dans les cas de gonorrhée virulente, je les emploie quelquefois pour arrêter les restes de l'écoulement, mais jamais avant la dernière période de la gonorrhée, excepté néanmoins les injections calmantes, dans quelques cas de grande irritation du canal de l'urètre; nous regardons comme nuisible toute injection et toute boisson qui peut arrêter la marche de l'écoulement d'une manière prématurée, et nous croyons que c'est de là que peuvent venir les diverses affections du canal de l'urètre et de la glande prostate, et même l'engorgement des testicules. L'usage des injections astringentes peut encore occasionner la déviation du virus syphilitique dans la masse des humeurs, d'où il peut naître une infection générale, ce que j'ai vu arriver souvent (malgré l'opinion de quelques praticiens), à la suite des gonorrhées mal traitées; c'est pourquoi nous conseillons aux jeunes praticiens de suivre strictement les règles que nous avons données sur l'emploi des injections. Nous ne faisons pas même exception de ces principes dans le traitement de la gonorrhée des femmes, quoiqu'il ne soit pas nécessaire d'être si réservé pour les injections, qui sont chez elles d'une plus grande utilité, à cause de la différence de la structure des parties et du siége de la gonorrhée.

6.° La gonorrhée la plus simple peut devenir la source d'une infinité de maux ou d'affections vénériennes, si elle est traitée empiriquement, d'autant mieux que nombre d'individus étrangers à l'art de guérir se mêlent de traiter cette maladie en s'emparant de la confiance des malades, par la promesse d'une prompte guérison, après leur avoir préalablement soutiré quelqu'argent; ils commencent le

traitement de la gonorrhée de ces hommes simples et crédules, en employant des remèdes sans être réglés par aucune indication de tems, de période, ni d'état inflammatoire, notions que les charlatans ne possèdent pas; des toniques, des purgatifs, des balsamiques, des injections, sont mis en usage tour-à-tour, ainsi que des tisanes composées de toutes sortes d'ingrédiens, même la décoction des bois; ces ignorans ne manquent jamais d'ajouter dans les tisanes pour la gonorrhée le sel de nitre à grandes doses, ce qui augmente l'irritation des voies urinaires, et quoique le nitrate de potasse soit très-employé par les gens de l'art à doses convenables dans les boissons pour la gonorrhée, néanmoins je l'emploie rarement, et j'ai peu de confiance dans ce sel nitreux.

Cependant, à travers des traitemens si mal faits et si mal combinés, quelques malades se guérissent par la force de la nature et la bonté de leur tempérament, mais plusieurs autres sont exposés à divers accidens, et même à des maladies syphilitiques consécutives.

Il est fâcheux que quelques personnes de l'art, d'ailleurs éclairées, suivent à peu près la même route que les empiriques; ils ne traitent guère plus méthodiquement la gonorrhée, en employant aussi à contre-tems les purgatifs, des décoctions âcres, des injections mal placées, et autres pratiques mal vues, qui peuvent supprimer trop tôt l'écoulement, ou le rendre plus opiniâtre par l'irritation que ces remèdes peuvent produire dans le canal de l'urètre.

Dernièrement, un jeune homme m'est venu consulter pour une gonorrhée qui datait de la cinquième semaine, et qui n'était pas plus avancée vers sa guérison que

dans la première période ; il y avait encore douleur en urinant, écoulement assez abondant, de mauvaise couleur ; cependant celui qui donnait ses soins à cet individu était un homme de l'art instruit ; néanmoins depuis quelques jours il lui avait ordonné de boire de l'eau ferrée et de faire des injections astringentes, le tout dans l'intention d'arrêter l'écoulement ; on juge d'abord que c'était au contraire le moyen de l'exciter, en augmentant l'irritation, et que l'indication curative était mal vue.

Je fis cesser ce traitement, je conseillai au malade le régime de vie et l'usage d'une tisane adoucissante, de prendre quelques bains domestiques, jusqu'à ce que les circonstances fussent plus favorables pour arrêter l'écoulement.

Le baume de Copahu, dont je me sers quelquefois, comme la plupart des praticiens, ne doit être administré qu'avec précaution, et dans la dernière période de la gonorrhée, lorsque l'écoulement est très-diminué et d'une belle couleur, et quand il n'existe plus de douleur en urinant ni dans l'érection, alors ce balsamique peut produire de bons effets en arrêtant sans danger le reste de l'écoulement de la gonorrhée.

Mais si l'on se presse trop de donner ce remède, ainsi que tous ceux de même nature, tels que l'huile de térébenthine, la térébenthine, les baumes de Tolu et de la Mecque, etc. tous ces remèdes, donnés à contre-tems, augmentent l'écoulement au lieu de le diminuer, par l'irritation qu'ils peuvent produire dans le canal de l'urètre, et cette pratique peut aussi donner lieu à tous les accidens qui peuvent être la suite des injections, et dont nous venons de parler.

7.° Il arrive quelquefois que malgré nos soins pour la cure de la gonorrhée, elle se prolonge long-tems ; l'écoulement d'une mauvaise couleur continue ; il existe toujours des cuissons et des douleurs en urinant et pendant l'érection ; cet état de choses est encore à craindre : les moyens prescrits pour arrêter l'écoulement ne conviennent pas ici, il serait même dangereux de s'en servir.

Mais comme je suis persuadé que le plus souvent l'opiniâtreté de la gonorrhée avec les symptômes décrits ci-dessus, tient encore à un reste de virus vénérien, dont la dépuration n'a pas eu lieu, soit par défaut de soins bien dirigés ou de régime ; dans ce cas je procède à une cure particulière au moyen du mercure, soit pour la gonorrhée des hommes, soit pour celle des femmes, quoique cela ne soit pas l'opinion de quelques praticiens, mais l'expérience me sert de règle. J'emploie ce minéral sous forme d'onguent en onctions, surtout dans la belle saison ; après quelques bains domestiques, je fais administrer, par les malades eux-mêmes, quelques frictions avec l'onguent mercuriel (que j'appellerai dorénavant *onctions mercurielles*) aux jambes et surtout sur les cuisses, comme nous l'avons enseigné en traitant de la gonorrhée des femmes ; ma coutume est d'employer ainsi, à doses réglées, trois ou quatre onces de pommade mercurielle.

Mais le plus souvent, dans toutes les saisons, je me sers dans ces cas de pilules de muriate de mercure corrosif, et quelquefois du muriate de mercure doux : pendant l'emploi de ces moyens, je conseille aux malades de suivre un régime de vie doux, d'éviter tout excès ; ils peuvent faire usage de quelque boisson tempérante : c'est ainsi que j'ai terminé nombre de gonorrhées opiniâtres, qui

me paraissaient entretenues par le virus syphilitique

Nous pourrions rapporter plusieurs observations sur l guérison complette de gonorrhées opiniâtres, surtout pa l'usage des pilules spécifiques de sublimé corrosif.

Pour confirmer notre pratique à cet égard, entre plusieurs cas de cette nature, nous ne citerons ici que le deux suivans, pour faire connaître le bon effet des onctions mercurielles.

Dans l'été de 1809, je donnai mes soins à un homme d'un certain âge pour une gonorrhée virulente, qui ne présentait rien d'extraordinaire; néanmoins le traitement en fut très-long, quoique méthodique : le malade se conduisait assez bien à tous égards; mais, fatigués l'un et l'autre de la continuatiou de l'écoulement, quoiqu'il ne me parût pas encore d'assez bonne qualité pour être arrêté, et qu'il y eût encore quelque douleur en urinant, je me décidai à me servir d'injections légèrement astringentes, et de quelques balsamiques, et après quelques jours, l'écoulement avait seulement un peu diminué; mais j'observai qu'il survenait au malade quelques affections dartreuses sur la peau, et une rougeur sur l'épiderne du gland et du prépuce, ce qui me fit craindre qu'il y eût quelque résorption virulente dans la constitution, et je fis cesser les injections.

Dans cette circonstance, je crus convenable de faire administrer au malade quelques onctions mercurielles sur les jambes, et successivement sur les cuisses, après avoir pris quelques bains domestiques : par ce nouveau traitement l'écoulement fut dépuré en peu de jours, et en plus petite quantité, et en l'atténuant il disparut peu

à

à peu, ainsi que les affections du gland, du prépuce et de la peau. Je fis employer ainsi au malade quatre à cinq onces d'onguent mercuriel : il n'est pas douteux que si j'avais continué de m'en tenir aux injections, le malade n'eût été atteint de virus, et par conséquent d'affections syphilitiques plus ou moins graves, comme cela n'arrive que trop souvent à la suite des gonorrhées opiniâtres ou mal traitées.

Deuxième fait. Dans le même tems je fus consulté par un jeune homme pour une ancienne gonorrhée, qui avait été traitée par un officier de santé, peu au fait des maladies vénériennes, et qui avait fait prendre au malade une infinité de remèdes.

Il existait encore beaucoup d'écoulement jaunâtre, et de douleur en urinant, et même un peu d'embarras dans le canal de l'urètre ; je jugeai que malgré l'ancienneté de la maladie, je ne devais pas tenter d'arrêter l'écoulement, soit par la difficulté d'y réussir, soit parce qu'il auroit été dangereux de le faire.

D'après toutes ces circonstances, je me décidai à mettre en usage les onctions mercurielles et quelques bains domestiques, joints à un régime de vie convenable, et pour boisson une simple infusion de feuilles de saponaire avec le suc de réglisse : j'employai pendant la cure environ huit onces d'onguent mercuriel.

Ce ne fut que vers les deux tiers du traitement que l'écoulement commença à diminuer graduellement, ainsi que la douleur en urinant, et ce ne fut aussi qu'après une quinzaine de jours de la cessation des remèdes que la gonorrhée fut tout à fait arrêtée ; il n'y

eut plus de douleur en urinant, ni aucune autre affection dans le canal de l'urètre.

Dans tous les cas où l'on soupçonne que la gonorrhée peut être entretenue par le vice vénérien, non-seulement on peut employer les onctions mercurielles, mais encore le muriate sur-oxigéné de mercure, le mercure doux et autres moyens indiqués dans le traitement de la gonorrhée compliquée.

Mais il y a des individus dans les deux sexes qui peuvent être attaqués de gonorrhée opiniâtre, qui sont mal constitués et disposés à la cachexie, ou à la diathèse scorbutique; dans ce cas, le mercure convient rarement, seulement j'ai fait usage du muriate de mercure suroxidé, sous forme de pilules, et des remèdes tirés du règne végétal, qui sont la principale ressource dans les dispositions dont nous venons de parler, telle est particulièrement la décoction des bois plus ou moins chargée; s'il reste encore de l'irritation dans les voies urinaires, la décoction de salsepareille ou celle de squine sont à préférer. Dans les tempéramens pituiteux, phlegmatiques, on peut faire usage d'une forte décoction de bois de gayac rapé, on peut encore, dans ces cas, employer avec avantage le sirop de Cuisinier, le rob de l'Affecteur, ou tout autre analogue qu'on peut faire soi-même, avec une forte décoction des bois, à laquelle on ajoutera, pour la rendre sirupeuse, une suffisante quantité de sucre ou de miel.

Dans les cas de gonorrhée opiniâtre énoncés ci-dessus, on peut encore employer utilement les extraits de plantes amères, particulièrement celui de saponaire, de fumeterre, et de dent de lion, donnés en assez fortes doses,

soit en pilules, ou sous ſorme d'électuaire; le quina, comme amer et stomachique, est souvent utile; dans les cas où il y a cachexie et des signes de gastricité, l'usage des purgatifs est très-indiqué.

Enfin si par tous ces moyens, l'écoulement, la douleur en urinant, ainsi que dans l'érection, ne sont pas dissipés, on peut alors se permettre d'employer les injections toniques et astringentes, et les potions balsamiques; moyens que nous avons indiqués précédemment, et l'on a encore la ressource des bougies employées comme il sera dit ci-après.

Mais quelquefois on a réussi à guérir des écoulemens opiniâtres qui ne tiennent qu'à un reste d'irritation dans le canal de l'urètre, ou à quelque âcreté dans les humeurs; on a réussi, dis-je, par des injections calmantes, et celles faites avec l'eau végéto-minérale de Goulard, par quelques bains domestiques, par l'usage du lait, d'une tisane, adoucissante et d'un régime doux; j'ai guéri des restes d'écoulement gonorrhéique par le seul usage du sirop d'orgeat ou du petit-lait.

Nous ferons observer ici aux jeunes praticiens, qu'il arrive quelquefois que certains malades inquiets, quoique guéris de leur gonorrhée, vont toujours examinant leur linge et pressant le canal de l'urètre et le gland, dont ils expriment une humeur muqueuse blanchâtre, que ces individus se croient toujours malades, parce qu'ils confondent cette perte séminale et lymphatique avec les restes d'un écoulement gonorrhéique, et qu'ils importunent l'homme de l'art qui leur a donné ses soins, pour leur administrer des remèdes, afin de guérir cette espèce d'écoulement.

Dans ces cas je dis aux plaignans, qu'ils ne doivent plus avoir aucune inquiétude sur leur état ni sur la guérison de leur gonorrhée, s'ils ne ressentent plus aucune douleur en urinant, ni dans la plus forte érection; que tout homme, à la suite d'érection ou d'idées lubriques, même après une longue continence, peut se trouver le gland ou l'extrémité du canal de l'urètre humecté, et trouver sa chemise tachée.

Nous pensons que l'homme de l'art instruit saura bien distinguer les cas d'écoulement spermatique, des restes d'un écoulement vraiment gonorrhéique, qui peut exiger encore un traitement convenable pour sa guérison : après ces remarques nous allons continuer nos observations sur la gonorrhée virulente.

8.° Les gonorrhées longues et opiniâtres dont nous venons de parler peuvent laisser quelquefois des embarras dans le canal de l'urètre, embarras dont le principal inconvénient est de gêner et même d'arrêter le cours des urines, accident grave qui peut donner lieu à une infinité de maux, tels que l'engorgement du scrotum, des abcès urineux, des fistules au périnée.

Les autres affections consistent principalement dans l'engorgement ou le gonflement de la glande prostate, et dans le rétrécissement du canal de l'urètre, dans certaines brides qui peuvent s'y trouver, et dans un état d'engorgement variqueux, ainsi que dans le spasme général ou particulier de ce conduit.

Nous croyons que ces affections sont produites le plus souvent par l'usage prématuré des injections toniques et astringentes, pour arrêter l'écoulement gonorrhéique; pratique pernicieuse, comme nous l'avons déjà dit.

Nous sommes d'autant plus portés à le croire que, dans l'espace de trente-six à quarante ans de pratique sur les maladies vénériennes, nous avons eu occasion de traiter pour le moins deux mille individus de la gonorrhée virulente, sans avoir été obligé d'employer aucunes bougies pour nos malades; parce que, comme nous l'avons exposé, nous dirigeons le traitement de la gonorrhée par principes et méthodiquement, et nous n'employons que rarement et à propos les injections astringentes et les balsamiques, et nous ne cherchons pas à guérir la gonorrhée trop promptement, mais à la guérir solidement, en laissant aller le plus souvent l'écoulement jusqu'à ce qu'il se termine de lui-même; c'est ce qui arrive souvent lorsqu'il n'y a plus de virulence, et qu'il ne reste plus de douleur en urinant ni dans l'érection.

Que nous importent les clameurs de quelques jeunes gens qui se plaignent d'avoir été guéris trop à la longue de leur gonorrhée, et cela uniquement parce qu'ils sont pressés de courir de nouveaux hasads! Que nous importe la jactance des empiriques, qui se vantent de guérir la gonorrhée dans l'espace de quinze jours à trois semaines, et dont les malades sont toujours dupes et victimes!

Par cette manière douce et simple de traiter la gonorrhée virulente, nous prévenons tous les embarras du canal de l'urètre, l'engorgement de la glande prostate, et il ne nous reste aucune affection à combattre par le moyen des bougies.

Mais quel que soit le genre d'obstruction du canal de l'urètre, qui puisse arriver à la suite de la gonorrhée virulente, on ne peut guère le guérir que par les

bougies ; moyen très-ancien, et qui a été graduellement perfectionné, en même tems qu'il a donné lieu à beaucoup d'empirisme et de charlatanisme ; mais qui heureusement a tourné cette fois au profit de l'art par les recherches utiles qui ont été faites sur la composition des bougies, et sur les affections du canal de l'urètre.

Maintenant on possède deux sortes de bougies, les médicamenteuses ou emplastriques, et les bougies de gomme élastique inventées de nos jours ; il y a encore les bougies de plomb, dont on ne fait plus d'usage, et cela peut être mal à propos ; il y a aussi des bougies faites de cordes à boyau.

La bougie, quelle que soit sa composition, agit dans le canal de l'urètre en occasionnant d'abord plus ou moins d'irritation, dont l'effet est de produire un écoulement d'une matière muqueuse et comme purulente, car l'on introduirait la bougie dans le canal de l'urtère de l'homme le plus sain qu'elle produirait cet effet.

Mais la bougie agit encore mécaniquement, en écartant les paròis de l'urètre et le rétablissant à son état naturel.

On peut se servir des bougies médicamenteuses et des bougies de gomme élastique dans les embarras du canal de l'urètre ; on emploie aussi la sonde d'argent ou algalie, surtout pour évacuer les urines.

Quand on peut introduire les sondes creuses de gomme élastique jusque dans la vessie, elles ont aussi l'avantage d'évacuer les urines ; aussi s'en sert-on comme d'une ressource précieuse dans les cas de rétention d'urine.

Les sondes de gomme élastique remplissent tout à la fois l'indication urgente d'évacuer les urines, et d'enlever les obstacles du canal de l'urètre ; c'est pourquoi

ces sondes sont employées, ainsi que les bougies, pour remplir le même but.

Mais l'emploi des bougies exige quelques précautions que nous allons indiquer.

Il convient que les malades suivent un certain régime de vie et prennent du repos, qu'ils fassent usage de quelque boisson tempérante et de bains domestiques; on ne doit pas se servir de bougies lorsqu'il existe dans le canal de l'urètre une grande irritation et du spasme : quelquefois l'introduction de la bougie produit une irritation qui se communique jusques sur les testicules; dès que cela arrive il faut cesser pour un tems leur introduction, et avoir la précaution de faire porter au malade un bandage suspensoir.

La position du malade, pour placer la bougie, doit être celle où il aura plus de facilité pour l'introduire lui-même, ou pour l'homme de l'art qui d'abord s'en chargera; si l'obstacle au cours des urines n'est pas trop grand, on choisira une bougie d'un bon calibre on aura le soin de la rendre plus lice et coulante en la graissant avec du beurre frais ou de l'axonge de porc; car on a remarqué que l'huile d'olive peut détruire le vernis de la sonde, et même qu'elle peut produire de l'irritation dans le canal de l'urètre; on portera la bougie avec douceur jusques sur le premier embarras qu'on rencontrera; si on ne peut le forcer on en restera à ce point : le malade gardera la bougie une ou deux heures. Selon le degré de douleur ou d'irritation qu'elle produira; on pourra réitérer l'introduction de la bougie deux à trois fois dans les vingt-quatre heures; si d'abord la bougie entre jusque dans la vessie, on pourra la fixer

par des liens de fil de coton autour du gland, sans trop la presser.

Mais si la bougie ne pénètre pas d'abord jusque dans la vessie, on tentera chaque jour le même moyen, en tâtonnant adroitement, et même quelquefois en forçant à certain point pour franchir les embarras du canal, ce qui exige souvent bien du tems et de la patience avant d'arriver jusque dans la vessie; car pour lors on a beaucoup gagné, en ce que les obstacles sont vaincus, et les urines commencent à couler plus facilement.

Nous ferons remarquer ici qu'avec quelques renseignemens, la plupart des malades réussissent très-bien à s'introduire la bougie, et qu'ils savent franchir peu à peu les obstacles, du moins ils peuvent profiter du repos de la nuit dans leur lit, ou sur le point du jour, pour laisser deux à trois heures la bougie dans le canal de l'urètre : il convient de leur choisir une bougie du calibre convenable aux circonstances.

Pour bien manier la bougie et mieux réussir à son introduction, il faut la tenir entre les doigts, à peu de chose près, comme une plume à écrire; arrivée à l'obstacle on la tourne en manière de vrille, en poussant plus ou moins selon la résistance des obstacles. Si même dans cette manœuvre il s'écoule un peu de sang par le canal de l'urètre, il ne faut pas s'en inquiéter; car souvent cette hémorragie contribue à dissiper l'engorgement et à faciliter l'introduction de la sonde.

La bougie arrivée jusque dans la vessie, on doit néanmoins en continuer l'introduction une fois en vingt-quatre heures pendant quelques jours, et prévenir les malades que pendant assez long-tems ils doivent se servir encore

de la bougie au moins tous les huit jours, et la laisser quelques heures le jour ou la nuit; on sait aussi qu'il convient d'instruire les malades d'employer dans la suite une bougie d'un plus gros calibre, pour mieux former le canal et lui redonner son diamètre naturel.

Outre le bon effet des bougies de gomme élastique pour les embarras du canal de l'urètre, elles ont aussi l'avantage de servir bien plus long-tems que les bougies médicamenteuses ou emplastriques, surtout quand elles sont bien établies et bien dirigées : ces bougies sont par conséquent plus économiques.

Si l'on fait usage de la sonde creuse élastique, on doit prendre les mêmes précautions pour son introduction dans le canal de l'urètre; dans ce cas il importe d'arriver dans la vessie, afin d'évacuer les urines : on est quelquefois obligé de laisser cette sonde à demeure dans le canal de l'urètre pendant quelque tems, dans les maladies de la vessie et dans les rétentions d'urine; dans ces circonstances il faut avoir le soin de la retirer de tems en tems pour la nettoyer, et même pour la renouveler, si on s'aperçoit qu'elle soit raboteuse par l'usure du vernis.

On se sert des sondes jusqu'à ce que la vessie ait repris son ressort, et que les obstacles au cours des urines soient détruits.

9.° Nous ferons quelques observations sur le régime et les boissons dans le traitement de la gonorrhée. Dans les cas ordinaires de gonorrhée, ce n'est en général que pendant la première période, ou le tems de la plus grande irritation, que je recommande à mes malades un régime de vie un peu plus sévère, comme de se tenir à l'usage du lait, des soupes et de quelques légumes, de

boire de l'eau pure à leurs repas, ou seulement coupée avec un tiers de vin ; mais bientôt je leur permets de vivre à peu de chose près comme à leur ordinaire, seulement d'éviter tout excès dans le manger et dans les boissons.

Nous avons donné pour nos malades la formule d'une tisane, dont en général ils se trouvent bien ; nous la faisons continuer pendant toutes les périodes de la gonorrhée, ou jusqu'à ce que l'écoulement soit de bonne qualité, et qu'il n'y ait plus de douleur en urinant ni dans l'érection ; pour lors les malades peuvent s'en tenir, pour leur boisson, à quelques verres d'eau pure, ou corrigée avec quelque sirop agréable.

A l'égard de la tisane, il faut avoir soin, surtout en été, de recommander au malade de la tenir dans des vases très-propres, de les nettoyer chaque jour et de passer la boisson à travers un linge après une ou deux heures d'infusion, et de la renouveler tous les jours pour éviter son altération et le mauvais goût.

Nous ferons encore observer qu'il est des sujets attaqués de la gonorrhée, surtout ceux qui sont âgés, et quelques femmes, qui ne peuvent continuer pendant long-tems les boissons mucilagineuses et relâchantes, elles fatiguent l'estomac, et causent des vents et du dégoût, elles pourraient même jeter les malades dans quelque fièvre gastrique ou bilieuse, ainsi que je l'ai vu arriver ; dans ces cas, il faut faire cesser ces sortes de tisanes, conseiller au malade de boire moins, et de s'en tenir à quelqu'infusion théiforme, comme des feuilles de saponaire, de mélisse, de tilleul, d'oranger, ou des espèces pectorales, le tout édulcoré avec le bois

de reglisse, le sucre, ou avec du sirop de capillaire.

Nous citerons ici un fait qui prouve bien ce que nous venons de dire sur le mauvais effet des boissons relâchantes dans les cas énoncés ci-dessus.

Dans le mois d'avril 1809, un homme âgé d'environ soixante-quatre à soixante-cinq ans, me confia le traitement d'une gonorrhée virulente, qui ne présentait que les symptômes ordinaires; cet individu me parut d'une constitution cachectique: je le laissai à sa manière de vivre ordinaire; je lui recommandai cependant de couper son vin aux repas avec un tiers d'eau pure et d'éviter tout excès, d'observer les soins de propreté recommandés en pareil cas; en outre, je prescrivis à cet homme la tisane n.° 1, composée avec la racine d'althéa, les fleurs de mauve et le bois de réglisse, pour en boire au moins une bouteille par jour (un litre). Le malade venait me rendre compte de son état tous les trois à quatre jours; vers le quinzième de la gonorrhée, la douleur était médiocre en urinant, et l'écoulement était d'assez bonne qualité. Je remis au malade une dose de mes pilules tempérantes n.° 3, et je lui conseillai de continuer la boisson prescrite; mais vers la troisième semaine de l'usage de cette tisane, cet homme se plaignit d'un malaise général; il était dans un état fébrile, je lui trouvai la physionomie décomposée, les jambes étaient enflées, le prépuce était très-œdématié; enfin, il y avait un état de cachexie ou de diathèse séreuse tendant à l'hydropisie.

Dans un si fâcheux état, dont je compris d'abord la cause, je me hâtai de faire cesser la tisane prescrite; je permis au malade de boire un peu plus de vin à ses

repas, même de la bière si elle lui faisait plaisir; et dans la journée quelques verres d'une tisane faite avec la racine de chicorée amère et suffisante quantité de réglisse, ajoutant un scrupule de sel de nitre par litre de cette tisane.

Au bout de quatre ou cinq jours le malade revint me voir; je le trouvai beaucoup mieux, il restait peu d'enflure aux jambes et sur le prépuce; le visage était plus naturel, l'appétit rétabli, l'état fébrile dissipé, la gonorrhée suivait ses périodes; et enfin vers le douze ou quinzième jour du changement dans la boisson, le malade reprit son état ordinaire, et la gonorrhée a été guérie, entre la septième et la huitième semaine, par les simples remèdes prescrits: j'ai vu cet homme, quelque tems après, bien portant. Je me rappelai de l'avoir encore guéri d'une gonorrhée il y avait quinze à dix-huit ans: les boissons adoucissantes et relâchantes n'eurent pas les mêmes résultats, sans doute parce que cet individu étoit alors plus fort et moins âgé.

Les inconvéniens qui peuvent arriver dans quelques cas particuliers des boissons adoucissantes, ne doivent pas empêcher les jeunes praticiens de les regarder en général comme la boisson la plus convenable dans la gonorrhée virulente; sauf ensuite à faire à propos les exceptions convenables, ainsi que nous en avons prévenu.

10.° Les maîtres de l'art les plus experts et les plus employés dans le traitement des maladies vénériennes, ont toujours pensé que la gonorrhée virulente, prise à la suite d'une copulation impure, était tout-à-fait de nature syphilitique; mais de nos jours, quelques personnes de réputation ont prétendu que la gonorrhée virulente n'est

as vénérienne, et qu'elle est produite par un virus d'une ature différente. J'ai eu occasion de voir tant de fâcheux vénemens syphilitiques, suite de la gonorrhée virulente mal traitée ou négligée, que lors même que cet ouvrage, out consacré à la thérapeutique des maladies vénériennes, me permettrait de discuter ce sujet, je ne voudrais pas mployer mon tems à combattre une opinion si mal fon-ée, et si contraire à l'expérience de tous les tems et de ous les praticiens.

Je me contenterai de citer ici mot à mot un des articles ris dans un mémoire que j'ai adressé à ce sujet à la ociété de médecine de Montpellier, et qui a été inséré dans ses Annales (1).

« Nous convenons (disons-nous dans ce Mémoire) » avec les partisans de ceux qui soutiennent que la go- » norrhée virulente n'est pas de nature syphilitique, que » la gonorrhée est en général une maladie dont les suites » ne sont, pour l'ordinaire, pas à craindre, qu'on peut » guérir par le traitement le plus simple et sans mercure.

» Mais sans avoir recours à la bénignité, ni à la » virulence de la gonorrhée, on peut bien expliquer » pourquoi le vice vénérien une fois introduit, par l'acte » vénérien, dans le canal de l'urètre, agit d'une manière » bien moins active qu'étant appliqué sur le gland et sur » le prépuce; dans le premier cas, le virus ne produit or- » dinairement qu'une irritation sur la membrane interne » du canal de l'urètre, à laquelle succède une disposi- » tion inflammatoire plus ou moins grande, suivie d'un » écoulement plus ou moins abondant et coloré, avec

(1) Cahier de fructidor an 11, n.° 8.

» chaleur, douleur en urinant; mais cet état ne dure
» pas long-tems, le mucus qui l'ubréfie continuelle-
» ment le canal de l'urètre, les boissons adoucissantes,
» les calmans et le régime, ont bientôt tempéré les acci-
» dens; et le virus adouci, modifié et même détruit,
» est encore chassé, 1.° par l'écoulement de la gonor-
» rhée qui continue toujours; 2.° par le passage fréquent
» des urines, qui sont plus abondantes par l'effet des
» boissons convenables; et après la première période,
» si la gonorrhée est bien dirigée, le virus se trouve,
» pour l'ordinaire amendé, au point que peu à peu la
» maladie se termine heureusement avec peu de remèdes.

» D'ailleurs, quelle autre partie du corps que le virus
» a coutume d'attaquer, ressemble en structure et en
» fonctions au canal de l'urètre, et est aussi propre à em-
» pêcher la résorption du virus, et l'infection générale?

» C'est ainsi qu'on peut expliquer pourquoi la gonor-
» rhée, quoique produite par le virus vénérien, ne
» donne que rarement la syphilis, et que l'on peut
» guérir un grand nombre d'individus attaqués de la
» gonorrhée virulente sans mercure, et sans qu'il leur
» reste dans la suite aucune trace d'infection vénérienne.

» Je pourrais encore ajouter ici d'autres considérations
» si cet article n'était déjà trop long, pour prouver que la
» gonorrhée n'a et ne peut avoir que rarement des suites
» fâcheuses, quoique produite par une contagion véné-
» rienne, surtout si le traitement en a été dirigé d'une
» manière convenable.

» Néanmoins si la gonorrhée se trouve exister sur
» quelque sujet mal disposé, ou qui vit dans la débauche,
» et si les soins, quelques simples qu'ils doivent être

» dans cette maladie, sont mal dirigés, qu'on dérange
» le cours de l'écoulement gonorrhéique, il peut arriver
» que le même virus, qui n'a agi que d'une manière
» bénigne chez mille autres individus, puisse, dans ce
» dernier cas, causer des ulcères dans le canal de l'u-
» rètre, ou affecter la glande prostate, et occasionner
» une maladie rebelle, même attaquer la constitution et
» produire enfin la vérole ; ce fait n'arriva-t-il qu'une
» seule fois, suffirait pour constater la nature vénérienne
» de la gonorrhée. »

Mais nous n'étendrons pas plus loin nos observations sur ce sujet, nous dirons seulement qu'il est des systèmes qui paraissent d'abord briller comme l'éclair, mais qui n'étant assis sur aucun fondement, disparaissent aussi rapidement.

11.° Nous continuerons nos remarques sur la gonorrhée virulente en faisant quelques observations sur celles qui sont compliquées d'ulcères sur le gland ou sur le prépuce, de phimosis, ou de paraphimosis, et de bubon vénérien.

Dans le cas de complication d'ulcères sur le gland ou le prépuce, on aura le soin de panser les ulcères avec de la charpie fine, et cela plusieurs fois le jour, pendant que l'on suivra, comme à l'ordinaire, le traitement de la gonorrhée, qui convient également pour diminuer l'irritation et pour faciliter la guérison des ulcères.

Lorsque la gonorrhée sera arrivée à sa dernière période, ou que la grande irritation aura cessé, et qu'il n'y aura que peu de douleur en urinant, on pourra administrer un traitement mercuriel pour contribuer à la guérison des ulcères, et pour éviter l'infection générale.

Dans les cas de complication de la gonorrhée avec phimosis ou paraphimosis, on remédiera à ces accidens par les moyens qui leur sont propres, dont il sera fait mention en traitant de la cure de ces affections.

Si la gonorrhée est compliquée avec un bubon vénérien, on traitera le bubon par les moyens ordinaires, qui sont les fomentations, les cataplasmes ; et comme le plus souvent le bubon s'abcède, on pansera l'ulcère ainsi qu'il sera indiqué, et on finira le traitement par l'administration du spécifique.

Il est plusieurs individus qui étant affectés d'une gonorrhée virulente, qu'ils appellent un échauffement, d'après le conseil de quelqu'un de leurs amis qui a été dans le même cas, se mettent à boire quelques verres d'eau pure dans la journée, ou une tisane avec la racine d'althéa, la fleur de mauve et le réglisse, peu de vin à leurs repas ; il arrive souvent, par ces simples moyens, qu'au bout de trois à quatre semaines la douleur en urinant et l'écoulement ont disparu, et que les malades se trouvent vraiment guéris.

Quelques-uns sont inquiets de ne s'être pas adressé à un homme de l'art : j'ai vu souvent des gens dans ce cas, qui sont venus me consulter, et me rapporter ce qu'il leur était arrivé. Je leur ai d'abord demandé s'ils n'éprouvaient plus de douleur en urinant, ni dans l'érection, et s'il n'y avoit plus d'écoulement; sur leur réponse, qu'ils ne ressentaient plus d'incommodité, je leur ai déclaré qu'ils étaient aussi bien guéris que s'ils eussent été traités par un homme de l'art : quelque empirique ou quelque personne de mauvaise foi aurait pu prolonger le traitement, sous le prétexte qu'ils n'étaient pas bien guéris.

De

### *De la Gonorrhée non-virulente.*

12.° Nous terminerons nos remarques générales sur la gonorrhée virulente par quelques observations sur la gonorrhée *non*-virulente ou bénigne, et qui porte chez les femmes la dénomination de perte blanche ou *leucorrhée*.

L'expérience et l'observation ont appris aux praticiens que tous les écoulemens d'humeurs puriformes qui se font par le canal de l'urètre chez les hommes, et par la vulve et le vagin chez les femmes, ne sont pas toujours de nature vénérienne, même lorsqu'ils sont accompagnés de douleur, de cuisson en urinant; et l'on a observé que plusieurs causes étrangères au virus syphilitique peuvent produire des écoulemens qui imitent la gonorrhée virulente, telles que, chez les hommes, l'usage trop fréquent des femmes, et surtout après des excès de table en vins et liqueurs ou bière; l'introduction des sondes et des bougies dans le canal de l'urètre; les injections de liqueurs âcres, stimulantes, qui, causant de l'irritation dans le canal de l'urètre, produisent l'écoulement d'un certain mucus, et même d'humeurs puriformes; on peut encore mettre la masturbation au nombre des causes des écoulemens par l'urètre chez les hommes, et des pertes blanches chez les femmes.

Il peut arriver aussi des écoulemens de matière jaunâtre et verdâtre produite par des humeurs acrimonieuses, qui imitent l'écoulement de la gonorrhée virulente, surtout chez ceux qui sont attaqués de la goutte et d'humeurs dartreuse, rhumatismale, et d'humeur catharrale dans la vessie, humeurs qui peuvent se porter sur le canal de l'urètre et produire un écoulement non-vénérien.

On observe chez les femmes les mêmes effets; plusieurs sont attaquées d'écoulemens d'une humeur jaunâtre et même verdâtre, qu'on appelle cependant des fleurs blanches. J'ai été consulté assez souvent, même par des jeunes filles, pour des écoulemens assez abondans qui avaient lieu par la vulve, avec prurit et douleur en urinant; d'ailleurs, il ne paraissait que peu ou point d'inflammation dans les parties naturelles.

Cette maladie, à cet âge, m'a paru venir d'un état de cachexie ou de relâchement, quoique pouvant être la suite d'attouchemens fréquens : des lotions multipliées, beaucoup de propreté, des bains chauds, puis froids, guérissent le plus souvent cette maladie chez les jeunes filles; il faut que leurs parens aient soin en même tems de veiller sur leur conduite.

Nous croyons que dans tous les cas d'écoulemens qui ressemblent à ceux de la gonorrhée, chez les hommes et chez les femmes, il est toujours prudent de s'assurer, autant que possible, de leur cause, d'autant plus qu'il est nombre de cas où ces pertes peuvent tenir à un principe syphilitique; cependant, jusqu'à ce qu'il se soit manifesté des signes de ce virus par des accidens, comme des ulcères ou le développement d'une infection générale, il n'y a pas lieu d'employer des remèdes spécifiques contre la syphilis, comme quelques praticiens le font, sans aucune indication déterminée, aussi quelques malades se sont-ils mal trouvés de cette pratique; nous croyons que la meilleure règle à suivre est de traiter d'abord ces maladies comme la vraie gonorrhée virulente simple, par des soins de propreté, par le régime, par des boissons tempérantes, les bains tièdes et des injections, d'abord adoucissantes,

et ensuite un peu toniques et astringentes; l'eau végéto-minérale de Goulard en injections et ablutions peut aussi remplir plusieurs indications; celles faites avec le vin blanc ou le vin rouge, avec addition de sucre, sont toniques; on se réglera enfin selon les cas, ainsi que nous l'avons exposé dans le traitement de la gonorrhée virulente.

Voilà les principaux remèdes et les plus utiles à mettre en usage dans les cas dont nous venons de parler; et si dans la suite il se déclare quelque signe d'affection syphilitique, locale ou générale, on sera toujours à tems d'y remédier selon les indications, en employant les remèdes antisyphilitiques avec discernement : en prévenant les jeunes praticiens que quoique dans les cas rapportés ci-dessus les écoulemens ne soient pas vénériens, nous leur conseillons néanmoins, comme dans les cas de gonorrhée virulente, tant chez les hommes que chez les femmes, de ne pas se presser d'arrêter ces écoulemens, et d'attendre du moins que la douleur et l'irritation des parties affectées soient dissipées par les moyens prescrits.

Nous citerons un fait sur un écoulement considérable, qui paraissait d'abord tenir d'une gonorrhée virulente.

En l'an 1807 je donnai mes soins à un homme âgé d'environ trente-cinq ans (marié et de bonne conduite), pour un écoulement assez abondant par l'urètre, il ressemblait assez à celui d'une gonorrhée virulente, par sa quantité et par sa couleur, et même par la douleur en urinant; cet homme m'assura qu'il n'avait connu que sa femme, qui paraissait bien portante : je considérai cet écoulement comme le produit de quelque cause humorale qui s'était jetée sur la vessie et sur le canal de l'urètre, d'autant mieux que cet homme avait été atteint, il y avait

quelques années, d'un rhumatisme presque général; connoissant d'ailleurs la bonne conduite de cet individu, je le mis à un régime convenable et à l'usage de quatre à cinq verres par jour d'une tisane faite avec une pincée de fleurs de mauve et deux pincées de feuilles de l'herbe de saponaire, et suffisante quantité de réglisse, le tout infusé pendant une heure dans une pinte d'eau bouillante, et passé; le malade continua cette boisson pendant près de six semaines, après quoi l'écoulement diminua et fut de meilleure qualité : le malade était impatient; cependant, je ne me rendis à ses désirs que lorsque je fus assuré que l'écoulement étoit en petite quantité, et que la douleur en urinant avoit cessé; je remis alors au malade la potion balsamique n.° 4, qu'il devait prendre, ainsi que nous l'avons dit, en parlant du traitement de la gonorrhée virulente; l'usage de ce remède termina en peu de jours l'écoulement.

Nous rapporterons encore un fait sur une affection des parties naturelles d'une femme, affection qui aurait d'abord fait présumer qu'elle pouvait être de nature vénérienne.

En juin 1809 une jeune femme vint me consulter; elle me déclara qu'elle sentait depuis quelques jours une grande irritation et des cuissons sur les parties naturelles, jusques vers le fondement, avec un écoulement assez considérable par la vulve : comme le mari de cette femme avait été atteint autrefois d'affections syphilitiques, on avait jugé qu'elle pouvait être affectée de la même maladie; cependant, cette femme n'avait eu depuis longtems aucune communication avec son mari, âgé et infirme, et d'ailleurs je la connoissois pour avoir une bonne conduite.

D'après cela, je jugeai que la maladie de cette femme provenait de la malpropreté et du défaut de linge, plutôt que du vice vénérien ; en conséquence je lui conseillai de se tenir aussi proprement que possible, et de se bassiner les parties affectées plusieurs fois le jour avec l'eau végéto-minérale de Goulard ; par ces simples soins, au bout de sept à huit jours, toutes ces affections avaient disparu.

## ARTICLE II.

### *De l'inflammation et de l'engorgement des testicules, suite de la gonorrhée virulente.*

L'ENGORGEMENT des testicules, suite de la gonorrhée virulente, appelée vulgairement *gonorrhée tombée dans les bourses*, est un accident assez fréquent de cette maladie : la douleur et le gonflement de l'un ou de l'autre testicule, et quelquefois de tous les deux, le tiraillement du cordon, annoncent l'affection de cet organe, qui est souvent accompagnée de la suppression ou de la diminution de l'écoulement : on voit par là que le diagnostic de la maladie est facile à établir.

Dans ce cas, mon premier soin est de faire cesser tous remèdes particuliers pour la gonorrhée, excepté les boissons adoucissantes, et de recommander au malade de se mettre au régime et de suite dans son lit, de soutenir les testicules avec le bandage suspensoir qui sera indiqué ci-après, et de les envelopper d'une compresse de deux à trois doubles, ou avec une flanelle fine (surtout

en hiver) trempée dans la fomentation n.° 13, que je fais renouveler toutes les quatre ou cinq heures.

Si je trouve les testicules plus engorgés et douloureux, je préfère l'application des cataplasmes anodins et émolliens, tel que le cataplasme n.° 14, qu'il faut avoir soin de faire renouveler deux à trois fois dans les vingt-quatre heures; quelquefois on fait le cataplasme avec la mie de pain cuite dans l'eau végéto-minérale de Goulard, où je fais ajouter une pincée de fleurs de mauve.

Quant au régime, le malade doit être réduit à quelques soupes légères au ris, grus, simola, faites au beurre frais, ou avec la laitue, la chicorée; il doit faire usage d'une tisane simple, telle que celle qui a été prescrite pour la gonorrhée, ou avec la décoction d'orge non battu.

Si le malade souffre assez vivement de la partie affectée, si la douleur s'étend jusqu'à la région rénale et sur les cuisses, et que le pouls soit fébrile avec mal de tête, je fais d'abord pratiquer une assez forte saignée au bras; mais si je trouve le pouls libre et point de fièvre ni de mal de tête, comme cela arrive quelquefois, je dispense le malade de la saignée, et je lui prescris quelques lavemens

J'ai coutume de donner le soir, deux heures après un petit potage, deux à trois cuillerées à bouche d'eau de fleur d'orange dans une demi-tasse d'eau sucrée, ou deux cuillerées de la potion calmante n.° 10, dont on peut aussi faire usage dans le courant de la journée pour calmer la douleur.

Je visite mon malade tous les jours, pendant quelque tems, pour m'assurer de son état, de celui de la partie affectée, et faire suivre le régime et l'application des cataplasmes prescrits.

Pour l'ordinaire, du cinquième au huitième jour l'engorgement et la douleur commencent à diminuer, surtout lorsque le tout a été bien dirigé.

Quand les testicules sont devenus à peu près dans leur état naturel, et qu'il ne reste plus qu'un peu d'engorgement sur l'épididyme, avec peu ou point de douleur, je permets au malade plus de nourriture ; il peut user de viande de boucherie, de volaille, de poisson et de quelques légumes, et pour boisson à ses repas, de l'eau coupée avec un tiers de vin.

A cette époque, s'il y a quelques signes de gastricité, je prescris au malade un purgatif minoratif, composé avec la manne, la follicule de séné, et quelques sels neutres ; mais je me sers le plus souvent de l'électuaire lénitif à la dose d'une once, donné en deux prises, à deux heures d'intervalle ; je fais prendre par dessus une tasse d'eau froide ; il est rare que ce purgatif, qui n'est pas désagréable, n'évacue pas suffisamment.

C'est dans cet état de mieux que je permets au malade de sortir, muni d'un suspensoir. Je fais encore envelopper les testicules d'un linge doux, garni de cérat de saturne, auquel je fais ajouter un tiers d'onguent mercuriel frais, sans quoi il pourrait causer de l'irritation sur la peau ; et pendant la nuit je fais encore continuer les fomentations prescrites.

Je lui fais suivre ce traitement jusqu'à ce qu'il ne reste plus que ce petit engorgement qui subsiste ordinairement sur l'épididyme, même après l'entière guérison : je termine la cure en conseillant au malade de porter encore pendant quelque tems son bandage suspensoir à sous-cuisses, ou un autre plus simple qui sera indiqué dans

nos observations, et de prendre quelques bains domestiques, surtout si l'on est dans la belle saison.

Néanmoins je recommande le régime et le repos, s'il reste, comme il arrive quelquefois, de l'écoulement après l'époque ordinaire de la guérison, afin qu'il ne soit arrêté que lentement; il serait même plus prudent de le laisser tarir de lui-même par un régime soutenu, pour prévenir un nouvel engorgement des testicules, qui arrive quelquefois faute d'avoir pris cette précaution.

Quoique je ne croie pas que l'affection des testicules laisse après elle un principe du virus vénérien, je termine la cure, surtout dans la belle saison, par l'application de quelque onction mercurielle aux jambes et sur les cuisses; je fais employer ainsi trois à quatre onces d'onguent mercuriel, et dans les saisons moins tempérées, je me sers de quelque préparation mercurielle saline, particulièrement de muriate suroxigéné de mercure administré sous forme de pilules ou en solution, ou de muriate de mercure doux, que je combine quelquefois, comme un fondant, avec le savon médical, ou bien avec l'extrait de ciguë ou celui de saponaire, ou enfin j'emploie mes pilules d'onguent mercuriel seul ou réuni au savon.

Chacun sait qu'il reste toujours après la gonorrhée testiculaire une petite obstruction ou dureté, en manière de petit noyau, sur l'épididyme : l'expérience m'a appris qu'elle n'avait jamais de mauvaises suites.

Il arrive souvent que l'inflammation et l'engorgement des testicules, surtout lorsque la maladie a été négligée, se présente d'une manière bien plus grave; le malade souffre beaucoup, non-seulement dans la partie affectée,

mais encore jusque dans le bas-ventre, sur les cuisses, dans les reins et tout le long du cordon spermatique, qui est très-dur, douloureux, et souvent gonflé; le pouls est fréquent, le malade éprouve, le plus souvent, un violent mal de tête, avec fièvre, frisson, malaise; en examinant la tumeur, on trouve les testicules déjà très-volumineux et très-sensibles, avec inflammation de la peau, qui se manifeste par la rougeur, la tension, et la chaleur; quelquefois même la tumeur augmente tellement que les testicules acquierènt un volume assez considérable pour effrayer un jeune praticien, et lui faire craindre de mauvaises suites, qui n'arrivent cependant pas lorsque le traitement est bien dirigé.

Dans ce cas fâcheux de gonorrhée testiculaire, on doit commencer la cure, comme dans le cas précédent, par mettre le malade non-seulement au régime, mais même à la diète pendant tout le tems de l'état inflammatoire, en lui prescrivant de ne prendre d'autre nourriture que des bouillons aux herbes, ou blanchis avec quelques légumes farineux cuits au bouillon de veau ou au beurre frais, pour boisson la tisane simple n.° 1.

On mettra d'abord en usage la saignée du bras, qu'on devra réitérer selon l'exigence du cas et les forces du malade; je fais appliquer sur la partie affectée le cataplasme anodin n.° 14, ou si la douleur est très-vive, celui fait avec la mie de pain, la fleur de mauve, la farine de graine de lin, cuites dans parties égales d'eau et de lait frais, dans lequel je fais ajouter quelquefois une pincée de safran oriental; en même tems je fais appliquer sur tout le bas-ventre, jusques sur les aines, une flanelle imbibée avec la décoction émolliente et antiphlogistique

n.° 13; je prescris quelques lavemens faits avec la décoction de la racine d'althéa, ou avec l'infusion de fleurs de mauve, et quand il y a eu évacuation de grosses matières alvines, s'il existe une grande irritation dans le bas-ventre et au périnée, j'ordonne quelques demi-lavemens avec la décoction précédente, dans laquelle je fais dissoudre cinq à six grains d'opium, ou un scrupule et jusqu'à demi-drachme de teinture thébaïque de Sydenham. J'avoue que je n'ai mis en usage les lavemens calmans que très-rarement; je préfère de faire prendre au malade, toutes les deux ou trois heures, une cuillerée à bouche de la potion calmante n.° 10, et quelques émulsions faites avec les semences froides, ou bien du sirop d'orgeat.

On pourrait encore, pour calmer la douleur et faciliter la résolution de l'engorgement des testicules, mettre en usage les bains de vapeurs avec l'eau chaude ou avec une décoction émolliente, en y ajoutant un huitième de vinaigre, comme quelques praticiens le conseillent; le malade, placé sur une chaise percée et muni d'un suspensoir, peut recevoir ainsi facilement le bain de vapeur sur le *scrotum* et le *périnée* : un de mes malades s'est bien trouvé de ces bains; il prétendit même qu'ils lui avaient reproduit l'écoulement de la gonorrhée.

Par ces moyens bien administrés, il est rare que la maladie ne cède pas, ou du moins qu'elle ne s'améliore promptement.

Je fais continuer ce traitement pendant quelques jours; si néanmoins le malade ne se trouve pas mieux, alors je fais appliquer sur la tumeur et vers le périnée cinq à six sangsues, selon le degré de l'engorgement, pratique qui

ne réussit pas toujours; car quelquefois les sangsues causent de l'irritation.

Quand les accidens ne sont plus à craindre, j'emploie les fomentations résolutives indiquées ci-devant, ou les cataplasmes résolutifs faits avec la mie de pain cuite dans l'eau de Goulard, ou mieux encore, la mie de pain, les fleurs de mauve cuites dans l'infusion de fleurs de sureau, je fais ajouter un tiers de bon vin rouge, ou quelques cuillerées d'acide acéteux; à cette période de la maladie, ce cataplasme, appliqué tiède et suffisamment grand, soutenu par un appareil convenable, est très-efficace pour dissiper l'engorgement.

Quand il n'y a plus d'inflammation et peu d'irritation, on peut se servir d'une espèce de cataplasme fait avec la terre cimolée des couteliers, mêlée avec un 5.[e] d'huile d'olive; ce remède est très-connu, et les empiriques abusent souvent de son application; ils n'ont pas la précaution d'y rien ajouter qui puisse en modérer l'activité, ni de choisir le moment de la maladie où il peut convenir: j'ai mêlé quelquefois la terre cimolée avec les cataplasmes anodins et résolutifs; mais j'ai observé que sous aucun rapport ce topique n'est pas d'une grande utilité.

Je me rappelle que je fus appelé pour voir un officier milanois dans le cas d'une gonorrhée testiculaire; on avait couvert la partie malade et les bourses d'une prodigieuse quantité de cette terre; le malade avait souffert cruellement toute la nuit, ce ne fut qu'avec bien du tems et de la peine que je pus en débarrasser ses parties: je remplaçai ce topique par des cataplasmes anodins et résolutifs: le malade fut bientôt en état de continuer sa route.

Mais lorsque, par l'usage de l'un ou l'autre de ces

moyens, l'engorgement des testicules est très-diminué et que la douleur est à peu de chose près dissipée, j'accorde au malade un peu plus de nourriture, et je lui permets aussi de se tenir levé une partie du jour, moyennant l'usage du suspensoir; à cette époque je termine la cure en suivant les règles prescrites dans le premier cas de l'engorgement des testicules.

*Remarques et observations sur l'inflammation et l'engorgement des testicules, suite de la gonorrhée virulente.*

L'engorgement ou la fluxion inflammatoire des testicules est un accident qui arrive assez souvent à la suite de la gonorrhée virulente, et qui sans doute arriverait plus rarement si on prenait toutes les précautions nécessaires dans le traitement de la gonorrhée, et si les malades avoient la précaution de porter un suspensoir dès le commencement de la maladie.

On doit mettre encore dans le nombre des causes de la gonorrhée dans les bourses, l'usage des bougies et des sondes, et particulièrement celui des injections faites à contre-tems, ainsi que l'administration des balsamiques, des astringens à l'intérieur, et des purgatifs.

Au reste, les praticiens qui sont assez occupés du traitement des maladies vénériennes doivent avoir remarqué que l'engorgement des testicules peut avoir lieu dans toutes les périodes de la gonorrhée, même vers la fin, lorsqu'il ne reste plus d'écoulement, et dans le tems où il paraît qu'il y a le moins d'irritation.

Nous ne chercherons pas à expliquer quelle est la cause qui peut déterminer la fluxion sur les testicules, ni son

mode d'agir, si c'est la sympathie des nerfs de ces organes avec les membranes du canal de l'urètre, qui peut produire l'irritation et l'engorgement des testicules, ou s'il tiendrait au déréglement de la sécrétion de l'humeur séminale, ou bien à l'empêchement de son évacuation par les conduits excréteurs des vésicules séminales.

Quoi qu'il en soit, le prognostic ne me paraît fâcheux qu'autant que cet accident retarde la guérison, force le malade à garder le lit, et l'expose à des douleurs, souvent très-vives; mais quelle que soit la gravité apparente de la maladie, si le traitement est bien dirigé, il en résulte rarement des événemens fâcheux, comme abcès, fistules, gangrène, carcinome, etc.

Dans le courant d'une longue pratique, j'ai traité un nombre d'individus de la gonorrhée *testiculaire*, et chez quelques-uns la maladie était portée au plus haut degré d'intensité; mais je puis assurer n'en avoir vu résulter aucune suite fâcheuse, ni aucuns des accidens dont nous venons de parler; la tumeur et l'engorgement se sont toujours dissipés par *résolution*, et cela je pense par la manière dont nous avons dirigé nos malades.

Cependant nous avons rencontré quelques cas d'affection des testicules, suite de la gonorrhée ou du virus syphilitique consécutif, où il s'est formé un petit abcès dans le tissu cellulaire de l'enveloppe des testicules ou de la peau, que nous avons laissé s'ouvrir spontanément à la faveur des cataplasmes émolliens; cette crise a même contribué à dégager les testicules, et les malades, par les soins ordinaires, ont été également guéris dans l'espace de quelques semaines.

Quelques praticiens pensent que la gonorrhée testicu-

laire peut produire facilement l'infection vénérienne générale, qui peut se manifester par des accidens consécutifs, si on ne les prévient par un traitement antisyphilitique plus ou moins en règle, dès que les circonstances de l'affection des testicules peuvent le permettre.

Mais à cet égard nous croyons que la gonorrhée dite vulgairement *tombée dans les bourses*, quel qu'en soit le traitement, ne peut que très-rarement et par des circonstances particulières, produire l'infection générale, parce que dans ce cas l'affection des testicules est presque toujours produite par quelque cause accidentelle, et que le virus syphilitique ne joue pas pour l'ordinaire un grand rôle, puisqu'enfin la simple irritation du canal de l'urètre, produite par les injections ou par l'introduction d'une bougie ou de l'algalie, peut produire la douleur et l'engorgement des testicules, dans les cas de gonorrhée même les plus simples.

Dans le grand nombre de malades qui ont été soumis à mes soins, je n'ai observé aucune affection vénérienne consécutive qui fût la suite de la gonorrhée testiculaire, surtout lorsque la gonorrhée n'a pas été compliquée d'affection dans le canal de l'urètre, ni d'ulcères sur le gland ni sur le prépuce, ou de quelqu'écoulement virulent opiniâtre.

Cependant, à la suite du traitement de la gonorrhée testiculaire, par prudence plutôt que par nécessité, j'ai coutume d'administrer à mes malades un traitement antisyphilitique relatif aux circonstances, ainsi que nous l'avons indiqué dans la cure de l'affection des testicules, suite de la gonorrhée virulente.

Nous croyons utile de faire observer aux jeunes prati-

ciens que nous n'employons jamais aucun traitement anti-syphilitique mercuriel, que lorsque l'engorgement du testicule est déjà très-diminué, qu'il n'est plus douloureux et qu'il n'y a plus de douleur en urinant; l'expérience nous a appris qu'avant ces favorables circonstances tout emploi du mercure peut être nuisible, il peut renouveler l'irritation et retarder la guérison.

A l'égard de la saignée, elle est indispensable dans les cas inflammatoires, lorsque le pouls est élevé, fréquent, avec mal de tête; l'on ne doit cependant pas abuser de cette évacuation, lors même que quelques circonstances particulières paraissent l'exiger; néanmoins il n'est pas rare de la faire réitérer.

On peut aussi quelquefois mettre en usage les sangsues dans les cas où la saignée n'aurait pas suffi, ou qu'elle n'aurait pas été nécessaire, comme lorsqu'il n'y a qu'inflammation locale sans fièvre; c'est le cas où l'application des sangsues paraît bien indiquée, et peut contribuer à la résolution de la tumeur et à dissiper l'engorgement.

Les calmans, administrés en lavemens et en injections, sont aussi d'une grande ressource dans les cas graves d'affections des testicules accompagnées de vives douleurs.

Mais surtout on ne peut se passer des topiques anodins et résolutifs dans les engorgemens inflammatoires des testicules; néanmoins il est certain que l'usage trop long-tems continué de l'application des cataplasmes relâchans serait nuisible, vu la structure des parties affectées; mais le praticien éclairé sait faire une combinaison des anodins, des émolliens, avec les résolutifs; les calmans, que nous avons indiqués dans ce cas, me paroissent devoir remplir toutes les indications; en effet, rien ne

calme mieux d'abord l'irritation, et ne combat plus efficacement l'inflammation que l'application des cataplasmes anodins et émolliens; mais quand l'orgasme est dissipé, c'est le cas de rendre les cataplasmes plus résolutifs, pour dissiper la tumeur.

J'ai observé que les cataplasmes faits avec deux parties de fleurs de sureau, et une partie de celles de mauve cuites dans l'oxycrat, ou dans deux parties d'eau et une partie de vin blanc ou rouge, font très-bien, appliqués sur les testicules, lorsque la douleur est en partie dissipée par les cataplasmes anodins et émolliens; on couvre le tout d'une compresse trempée dans la même décoction; s'il y a de l'irriration on peut remplacer ces liquides par l'eau et de lait.

Dans les cas d'affections moins graves des testicules dont il a d'abord été parlé, on pourrait se passer des cataplasmes; l'application des fomentations émollientes et résolutives peut suffire, sauf à employer, dans la suite, les cataplasmes anodins et résolutifs, si on les juge convenables.

Un praticien d'un mérite distingué enseigne que la meilleure manière de traiter l'affection des testicules dont il est question, c'est par le moyen des bains de vapeur d'eau chaude et de vinaigre, dans l'intention de rappeler l'écoulement de la gonorrhée, de détendre et ramollir les parties engorgées.

Je regarde comme peu important pour la guérison, que l'écoulement reparaisse ou non, d'autant mieux que l'engorgement des testicules a lieu le plus souvent, lors même qu'il ne reste que peu d'écoulement, et que j'ai vu guérir la maladie, soit que l'écoulement ait reparu,

soit

soit qu'il eût cessé ; mais quoiqu'il en soit je suis bien éloigné de croire que les bains de vapeur d'eau chaude, avec addition de vinaigre, puissent suffire pour remplacer les cataplasmes anodins et résolutifs, ainsi que les fomentations de même nature, surtout dans les cas graves, où les testicules sont très-engorgés et enflammés, où il y a une grande irritation : de l'avis et selon la pratique des plus grands maîtres, on ne peut se dispenser, dans ce cas, d'employer ces excellens topiques. Je n'ai jamais fait usage des bains de vapeur dans cette circonstance ; je les crois cependant utiles ; mais j'ai toujours combattu les plus graves accidens au moyen des cataplasmes modifiés, et par les fomentations également appropriées, selon l'état de la maladie.

Les moyens que nous avons proposés pour la cure de l'engorgement des testicules, ne sont vraiment utiles qu'autant qu'ils sont secondés par un appareil qui fasse l'office d'un bandage suspensoir, de manière que les parties affectées soient bien soutenues, ce qui se pratique facilement au moyen de deux mouchoirs pliés en manière de cravate, dont l'un doit être placé en ceinture autour du corps et fixé convenablement, l'autre transversalement sous les parties affectées, ou en relever les deux extrémités en manière d'écharpe, pour les fixer de chaque côté à la ceinture du corps ; ainsi on maintient l'appareil nécessaire pour les applications, et l'on soutient en même tems les testicules et les bourses, bien mieux qu'avec le suspensoir ordinaire, qui déjà n'a pas assez de capacité pour contenir les parties affectées et les cataplasmes ; d'un autre côté nous avons remarqué que ce suspensoir tend plutôt à serrer et à porter les par-

ties affectées contre le haut des cuisses qu'à les relever, parce que les sous-cuisses portent le bandage trop en arrière ; en outre j'ai le soin de placer sous les bourses, des linges pour concourir à soutenir l'appareil et les testicules.

Tant que les testicules sont engorgés, et que je suis obligé de me servir des fomentations et des cataplasmes, j'emploie l'appareil que je viens d'indiquer, et je ne me sers du suspensoir ordinaire que lorsque le malade me paraît en état de sortir, et qu'il doit le porter encore quelque tems ; mais je préfère le suspensoir sans sous-cuisses, qui n'est autre chose qu'une petite pochette en manière de bonnet d'enfant, avec doubles attaches de chaque côté, qui doivent être fixées à une bandelette placée en ceinture autour du corps : cette manière de soutenir les testicules est commode et facile, elle n'a pas l'inconvénient des sous-cuisses qui peuvent gêner dans la marche et produire quelqu'irritation autour des cuisses; d'ailleurs on peut relever plus ou moins les testicules dans une ligne plus directe de bas en haut, et ne pas les jeter contre les cuisses, comme cela arrive avec le bandage suspensoir ordinaire, qui est cependant à préférer, lorsqu'il s'agit de tenir encore quelque topique sur les testicules.

Nous avons aussi remarqué quelquefois qu'il est des malades qui croient bien soutenir les testicules en plaçant entre les cuisses un mouchoir dont une extrémité est fixée sur le devant et l'autre en arrière à une ceinture autour du corps ; mais ce bandage mal conçu ne fait que serrer et appliquer les testicules contre les cuisses au lieu de les relever ; il faut au plutôt ôter cet appareil, qui fait que le malade souffre toujours plus.

Nous avons cru devoir insister sur les règles de pansemens et d'appareils, en faveur des jeunes praticiens; quoique minutieuses, elles m'ont paru assez importantes: l'expérience m'a appris que la négligence ou l'impéritie causent bien des maux, surtout dans les affections des testicules et des bourses; car ces maladies prennent une mauvaise tournure, quand elles n'ont pas été bien dirigées. J'ai vu souvent, à ma visite du matin, des malades qui avaient souffert pendant la nuit des douleurs et des tiraillemens du cordon; je trouvais l'appareil dérangé ou mal fait, et les parties affectées descendues jusques entre les cuisses, et chargées encore de quelque application qui en augmentait le poids; les malades qui n'avaient pas encore été instruits sur la manière de s'arranger convenablement, souffraient ainsi sans avoir seulement l'idée de relever les parties et de les soutenir; mais dès que j'ai eu réparé le désordre en arrangeant l'appareil, les malades se trouvaient mieux, et bientôt après ils ne souffraient plus, ce qui prouve bien que les meilleurs topiques, dans les affections des testicules, seraient sans effet s'ils n'étaient pas secondés par un appareil convenable.

Nous ferons aussi observer que la position dans le lit n'est pas indifférente; le malade doit être couché sur le dos, la tête médiocrement élevée, les jambes et les cuisses un peu fléchies; mais quand il est mieux il peut se mettre sur l'un ou l'autre côté; il est nécessaire aussi que le malade reste constamment au lit, du moins pendant qu'il y a de l'engorgement et des douleurs dans les testicules. Cela est si vrai que j'ai donné mes soins, dans ces cas, à des artistes pressés d'ouvrage qui, malgré mes recomman-

dations, s'obstinaient à travailler; mais le plus souvent, au bout de quelques heures, ils étaient obligés de se remettre au lit, souffrans et très-fatigués, avec la résolution de se conformer à mes conseils.

Pour venir à l'appui de notre remarque sur la nécessité de garder le lit dans les affections des testicules, parmi nombre de faits nous ne citerons que le suivant :

En janvier 1809, un horloger me pria de lui donner des soins pour une gonorrhée virulente qui me parut toute simple; cependant quelque tems après, malgré le régime et les remèdes généraux, la gonorrhée tomba dans les bourses; l'un des testicules fut engorgé, avec le malaise et les douleurs qui accompagnent cet accident: cet homme, d'après mon conseil, garda le lit et se soumit au régime, aux boissons convenables et à l'application des cataplasmes émolliens et anodins, faits avec la mie de pain, les fleurs de mauve cuites dans parties égales d'eau et de lait, avec addition de farine de graine de lin, le tout soutenu par un appareil convenable : par ces soins, le malade se trouva en peu de jours beaucoup mieux, il n'eut plus de douleur, et les testicules étoient moins volumineux; cet homme, pressé d'ouvrage dans ce moment, voulut, contre mon avis, aller travailler dans son cabinet, tout près de son domicile; mais le soir du même jour il souffrit de nouveau; dès le lendemain, le testicule se trouva très-engorgé, et le malade fut obligé de se remettre au lit, et de continuer ses cataplasmes, le régime et les calmans que je lui avais prescrits, et cela pendant le tems suffisant pour être à l'arbi des accidens.

L'affection des testicules dont il est question présente quelquefois un événement assez singulier, quoique sans

doute bien connu des praticiens; c'est que lorsqu'un des testicules est à peu près guéri, la fluxion ou l'engorgement se porte sur l'autre; mais pour l'ordinaire avec moins d'intensité. Je n'ai pas encore vu de cas où les deux testicules aient été affectés en même tems; mais toutefois on devra diriger le traitement du dernier testicule affecté comme on l'a fait précédemment pour le premier.

Quelques praticiens recommandent les emplâtres fondans vers la fin de l'engorgement du testicule; tels sont surtout l'emplâtre de *Jean Devigo*. Mais j'ai observé que l'application des emplâtres cause souvent de l'irritation sur la peau, et que d'ailleurs le mercure est pour l'ordinaire trop peu divisé sous la forme d'emplâtre; il ne peut alors produire que peu ou point d'effet comme fondant. Je préfère, dans ce cas, l'application de l'onguent mercuriel mêlé avec deux tiers de cérat de Goulard ou d'axonge de porc fraîche, et si j'avais à me servir de quelque emplâtre, je donnerais la préférence aux emplâtres de diachylon gommé et de mélilot malaxés ensemble, comme émolliens et fondans; cependant il m'a paru avoir quelquefois retiré quelques avantages, dans ce cas, de l'application d'un mélange des emplâtres *Devigo* avec le mercure et de ciguë, le tout soutenu par un bon bandage-suspensoir, joint à l'usage de quelques pilules de Belloste.

Nous ferons encore remarquer ici que les testicules peuvent être affectés non-seulement à la suite de la gonorrhée tombée dans les bourses, mais que l'on voit aussi quelquefois les testicules dans un état d'engorgement par l'effet du virus vénérien, qui a attaqué la constitution par suite de quelques accidens syphilitiques

primitifs; dans ces cas, les testicules sont plus ou moins tuméfiés, mais, pour l'ordinaire, il existe moins de douleur et d'inflammation que lorsque cette affection est la suite d'une gonorrhée virulente; dans le premier cas, on remarque aussi que les testicules sont, le plus souvent, affectés, ce qui n'arrive que très-rarement à la suite d'une gonorrhée.

Le traitement local, dans ces cas, doit être à peu près le même que celui indiqué dans la gonorrhée testiculaire; l'essentiel ici est de procéder à un traitement général antisyphilitique, approprié à la saison et à la disposition du malade : c'est ainsi que nous avons guéri, même en très-peu de tems, cette affection des testicules.

*Fait.* Vers la fin de l'an 1808, je fus consulté par un voiturier pour un engorgement dans le testicule droit, dont le volume était considérable; il était douloureux plutôt par sa pesanteur, qui tiraillait le cordon, que par son état inflammatoire : cet homme avait eu une ancienne gonorrhée qui avait été mal soignée ou négligée; cependant il n'y avait plus de douleur en urinant ni aucun écoulement; je prescrivis d'abord le régime et le repos, et de soutenir le testicule par le moyen d'un bandage-suspensoir; je le fis linimenter avec un mélange de parties égales d'onguent mercuriel et de pommade de Saturne, et appliquer par-dessus un cataplasme résolutif. Ce moyen n'ayant produit que peu d'effet sur l'engorgement, je compris qu'il pouvait être produit par le virus vénérien dégénéré de l'état de gonorrhée, et introduit dans la constitution, sur quoi je mis le malade à l'usage des pilules spécifiques n.° 29, en continuant cependant les applications : peu de tems après l'usage des pilules,

le malade vint me trouver, il me dit qu'il était beaucoup mieux; je trouvai en effet le testicule bien moins volumineux, le cordon plus dégagé; je m'en tins au liniment mercuriel, et à faire continuer les pilules spécifiques.

Dans la belle saison j'aurais sans doute donné la préférence au traitement par les onctions mercurielles, précédées et accompagnées de quelques bains domestiques. Je me rappelle que je guéris, il y a environ quinze ans, par cette méthode, un engorgement des deux testicules, suite du virus syphilitique, qui avait attaqué la constitution.

## ARTICLE III.

### *Du phimosis et du paraphimosis.*

Le *phimosis* est l'état dans lequel le prépuce ne peut être ramené en arrière pour découvrir le gland; le phimosis est naturel ou accidentel: le premier a lieu par la mauvaise conformation du prépuce, qui est trop étroit, ou parce que le filet ou frein est trop court; cette espèce de phimosis ne tenant point à une cause vénérienne, nous dirons seulement que quelquefois il se forme des suppurations entre le gland et le prépuce, accompagnées de démangeaisons, que l'on guérit par des soins de propreté, par des ablutions et des injections; cependant comme l'orifice du canal de l'urètre est toujours à découvert et libre, cet état du prépuce ne peut pas nuire à la génération; néanmoins quelques-uns des jeunes gens qui sont dans ce cas, et qui se trouvent gênés dans l'acte vénérien, se décident à se faire inciser le prépuce, et, le

plus souvent, à se faire couper le frein ; petite opération qui est prompte, peu douloureuse et utile.

Mais quand le prépuce est naturellement libre, ce n'est ensuite que par des causes accidentelles que cette enveloppe mobile du gland se resserre au point de ne pouvoir plus découvrir le gland ; ces causes tiennent à l'effet du virus vénérien : quelquefois, dans le cas de gonorrhée, j'ai vu le prépuce, et même la peau de la verge tout-à-coup engorgés et dans un état de phlegmasie érysipélateuse, et quelquefois œdémateuse ; nous avons guéri ces affections en recommandant aux malades le régime de vie, les boissons prescrites pendant la gonorrhée virulente, et l'application des fomentations anodines et résolutives, selon l'état de phlegmasie ou d'œdématie ; le tout doit être soutenu par un appareil simple, qui sert aussi à relever les parties affectées : j'ai vu souvent, par ces soins, la maladie céder en peu de jours.

Mais les causes les plus fréquentes du phimosis sont les ulcères vénériens, qui attaquent le gland et le prépuce, qui, par leurs progrès, établissent une suppuration plus ou moins abondante, causent l'inflammation et l'engorgement du prépuce, d'où résultent son resserrement et la difficulté à pouvoir découvrir le gland, d'autant plus qu'il peut encore être affecté de quelqu'ulcère, ou de quelques végétations vénériennes.

Les attaches ou bandelettes trop serrées dont se servent la plupart de ceux qui ont des gonorrhées ou des ulcères sur le gland ou le prépuce, pour retenir les linges dont ils s'enveloppent la verge, soit par propreté ou pour maintenir quelque application utile, causent aussi le phimosis, en comprimant le corps de la verge ; aussi, pour

prévenir ces accidens, j'ai soin de recommander à mes malades de n'employer aucuns bandages, ou du moins de ne pas les serrer, de se servir de petites bandes au lieu d'attaches ou de cordons, ou mieux encore d'un petit mouchoir plié et placé sous la verge pour la soutenir ainsi que l'appareil, comme il sera indiqué ci-après.

Donc si le plus souvent le phimosis tient aux ulcères vénériens qui s'établissent sur le gland ou le prépuce, ainsi que nous venons de le dire, la guérison de cette espèce de phimosis doit tenir à la cure des ulcères vénériens qui y ont donné lieu; c'est pourquoi nous renvoyons à l'article suivant, sur le traitement des ulcères vénériens compliqués du phimosis, et qui occupent le gland et le prépuce.

Dans le *paraphimosis*, au contraire, le gland est toujours à découvert; cet accident est souvent causé par une affection vénérienne, et surtout par les ulcères du gland et du prépuce que les malades sont curieux d'examiner; pour cet effet ils retirent de force le prépuce en arrière, et peu de tems après ils ne peuvent plus le ramener pour recouvrir le gland; il se forme bientôt après une bride circulaire au-dessous du gland, par le rebord du prépuce renversé en arrière, et qui forme l'étranglement.

Le paraphimosis est souvent non-vénérien, et produit par d'autres causes dont il sera parlé ci-après.

Le *paraphimosis* est en général une affection assez grave par rapport à l'étranglement du gland; le prépuce, ainsi renversé, acquiert quelquefois un volume considérable, ainsi que le gland, volume accompagné de vives douleurs, le plus souvent avec fièvre, frissons et un mal-

aise général, et dans peu de jours il s'établit une suppuration autour de la bride et du gland, et même quelquefois sur le prépuce, à la suite de l'inflammation ; comme ces parties sont surtout arrosées par des vaisseaux limphatiques, l'engorgement est pour l'ordinaire plutôt œdémateux que phlegmoneux; on a aussi à craindre la gangrène, produite par la forte compression que cause l'étranglement sur le genre vasculaire, qui empêche la circulation des fluides dans le tissu cellulaire du gland et du prépuce.

Le diagnostic de cette maladie est toujours évident, ainsi que dans le cas de phimosis, il n'a pas besoin d'autre explication.

Nous ne parlerons dans ce moment que de la cure du paraphimosis par cause vénérienne.

Lorsqu'un malade vient me consulter dans le cas d'un paraphimosis, je m'enquiers d'abord de son état, depuis quand la maladie existe ; s'il a précédé quelqu'ulcère vénérien sur le gland, ou un état inflammatoire, et si le malade a découvert son gland de force ; après ces informations, si je ne vois pas trop d'obstacles, je tente de recouvrir le gland ; quelquefois je réussis, et le malade est incontinent soulagé et même guéri.

Mais quand le paraphimosis date seulement de vingt-quatre à quarante-huit heures, il s'est déjà établi beaucoup d'engorgement sur le gland et sur le prépuce, dans ce cas on ne réussit guère à ramener le prépuce; il serait même dangereux de faire des efforts pour opérer cette réduction, l'on ne ferait le plus souvent que causer une plus grande irritation, et augmenter l'engorgement.

S'il y a possibilité de ramener en avant le prépuce

pour recouvrir le gland, j'ai coutume d'y procéder avec douceur, en donnant au gland le plus petit volume possible, en l'allongeant par de douces pressions latérales, en même tems je retire le prépuce en avant, en appuyant avec les doigts sur les côtés du bourrelet; on peut aussi linimenter le gland avec un peu d'huile douce pour faciliter le prépuce à glisser dessus, et bien souvent, avec le tems et la patience, on vient à bout de remplir le but qu'on se propose : nous donnerons ci-après, dans les remarques générales, quelques observations à ce sujet.

Quand je n'ai pas réussi à recouvrir le gland, et que le malade souffre, je le mets au régime; je lui conseille de se tenir au lit, de soutenir surtout l'extrémité de la verge, et l'appareil convenable pour les pansemens, avec un simple mouchoir plié en manière de cravate, placé en écharpe par le centre sous la partie affectée, et dont on relève les extrémités pour les fixer derrière les reins, ou bien on soutiendra ces parties au moyen de quelques linges doux placés sous les bourses; car un point principal dans la cure du paraphimosis, c'est de bien soutenir les parties affectées, et qu'elles ne souffrent aussi aucune compression de l'appareil : s'il y a quelque ulcère, quelque suppuration sur le gland et autour de l'étranglement, je fais appliquer des languettes de linge doux, garnies avec la pommade de Goulard; on couvre ensuite la partie de compresses trempées dans une fomentation émolliente et résolutive; on renouvelle les pansemens trois à quatre fois dans les vingt-quatre heures. Je prescris au malade la tisane n.° 1; s'il souffre et qu'il y ait insomnie, je lui fais prendre, toutes les deux à trois

heures, une cuillerée à bouche de la potion n.° 10; il est rare que par tous ces moyens, joints au repos et à un régime doux, la maladie ne commence pas à céder vers le quatre ou cinquième jour.

Si j'observe beaucoup de tension et plus de rougeur sur la partie malade, que de disposition à l'œdématie, je fais appliquer sur la partie affectée des cataplasmes émolliens et résolutifs, tel que celui indiqué n.° 14, ou bien composés avec la mie de pain blanc et les fleurs de mauve cuites dans l'eau végéto-minérale ; on continue l'application de ces cataplasmes jusqu'à ce que la tension et l'engorgement aient beaucoup diminué ; ensuite je reviens aux fomentations émollientes et résolutives : on continue aussi, s'il est utile, les mêmes pansemens.

Quels que soient les moyens qu'on emploie dans ce cas, la guérison ne s'opère que lentement, l'engorgement ne se dissipe que peu à peu et par degrés, mais enfin il n'y a plus à craindre aucune suite fâcheuse ; les malades se trouvant mieux prennent patience : quoiqu'il existe un vice vénérien, ce n'est pas pendant l'état d'irritation et d'engorgement, qu'on doit employer aucun remède dirigé contre le virus syphilitique, et nous attendons que tous les accidens soient calmés, et même que le paraphimosis soit guéri ; ensuite je me décide à suivre un traitement anti-syphilitique plus ou moins en règle, selon l'état du malade et la gravité de la maladie.

C'est par les moyens simples proposés que nous guérissons le paraphimosis; mais nous avons prévenu que la cure en était toujours assez longue.

### *Remarques et observations sur le Phimosis et le Paraphimosis.*

Nous n'avons pas insisté sur le phimosis, suite des ulcères vénériens qui attaquent le gland et le prépuce, ayant à traiter ci-après de ces affections.

Nous ferons seulement observer que les hommes qui ont le prépuce étroit et qui ont commerce avec des femmes gâtées peuvent contracter plutôt une gonorrhée que des chancres; mais que s'ils en sont affectés, ces ulcères sont plus difficiles à guérir par la difficulté de les découvrir.

Quelques hommes, au contraire, ont toujours le gland découvert, ce qui tient sans doute à l'ampleur du prépuce, et à l'habitude qu'ils ont contractée de bonne heure, de découvrir souvent le gland, ou de jouir fréquemment avec les femmes. Les individus qui sont dans ce cas prendront plutôt des chancres qu'une gonorrhée, par une jouissance impure; il est aussi plus facile de les guérir par l'application des remèdes.

Lorsque, dans le cas de paraphimosis, l'étranglement est porté à un certain point, c'est toujours une maladie grave par les accidens qui en résultent, par l'engorgement et l'inflammation, qui, portés à un haut degré, peuvent produire des abcès, des suppurations et même la gangrène, qui se manifeste par des points noirs, qui ensuite forment des escarrhes, accidens qui ont nécessité de faire des scarifications et l'opération du phimosis, par laquelle on enlève l'étranglement.

J'ai été appelé quelquefois dans ces cas graves d'étranglement violent, pour lesquels je n'avais pas d'abord été

consulté ; j'ai pratiqué l'opération du paraphimosis, san
en avoir retiré aucun avantage ; au contraire, cette opération m'a paru n'avoir servi qu'à contribuer à augmente
l'irritation et l'étranglement.

Lorsque je suis appelé avant qu'il soit arrivé de grave
accidens, je suis toujours assuré de les prévenir en faisan
suivre aux malades le traitement prescrit ci-dessus.

Mais s'il survient quelques-uns de ces acciden
graves, comme de grandes suppurations, des escarrhe
gangreneuses, accidens causés le plus souvent par l'impéritie des jeunes praticiens, ou par l'ignorance d
quélque empirique, ces cas bien dirigés ne sont pas auss
fâcheux qu'on aurait pu d'abord le craindre ; car par l
suppuration et la chute des escarrhes il résulte, le plu
souvent le dégorgement des parties affectées, la cessation
de l'étranglement et de la douleur, et la maladie se termine ensuite assez promptement par un traitement plus
simple.

Nous ajouterons ici quelques observations sur le paraphimosis accidentel non-vénérien, et sur le paraphimosis
vénérien.

1.° Le paraphimosis non-vénérien peut arriver non-seulement chez des adultes, mais encore à des jeunes
gens, et même à des enfans depuis deux à six ans ;
s'il leur arrive sur cette partie quelque démangeaison, ils
retirent de force le prépuce en arrière, ils laissent ainsi
quelques minutes le gland à découvert ; et ne peuvent
ensuite ramener le prépuce à sa place naturelle.

Si les individus chez qui cet accident arrive avaient la
prudence de recourir d'abord à un homme de l'art, souvent il arriverait que, par une manutention bien faite,
on remédierait sur le champ au paraphimosis.

Dans tous les cas de paraphimosis, soit chez les adultes, soit chez les enfans, il convient d'en suivre le traitement par les moyens que nous avons indiqués : j'ai été appelé nombre de fois pour donner mes soins à des enfans pour des cas de paraphimosis que je n'avais pas pu réduire. Je me suis contenté de les faire tenir dans le lit et de les mettre à un régime doux ; j'enseignais en même tems à leurs parens la manière de faire les petits pansemens, et de soutenir les parties affectées, sans les comprimer, au moyen d'un petit bandage-suspensoir, et j'appliquais autour de l'étranglement, ainsi que sur le gland et le prépuce, des languettes de linge fin et doux, couvertes de cérat de Saturne de Goulard, et par-dessus le tout une compresse trempée dans la fomentation émolliente et résolutive dont il a été parlé : j'ai eu le soin de visiter souvent ces petits individus, et de veiller sur les événemens.

Nous rapporterons deux faits sur la guérison du paraphimosis non vénérien, pour confirmer notre pratique.

I.er *Fait.* Dans l'automne de 1806, je donnai mes soins à un petit garçon âgé de sept à huit ans pour un paraphimosis ; vers la quatrième semaine du traitement indiqué, il n'y avait plus de douleur ni d'inflammation ; je remplaçai les languettes couvertes de pommade de Goulard par une fomentation résolutive, faite avec l'infusion de fleurs de sureau, dans laquelle je fis ajouter un sixième d'acide acéteux (vinaigre), et peu de jours après je trouvai le gland de ce jeune homme tout à fait recouvert, l'engorgement s'était entièrement dissipé par résolution.

2.e *Fait.* En novembre 1808 je fus consulté par un

jeune homme âgé d'environ treize à quatorze ans pour un paraphimosis qui datait de trois à quatre jours ; l'extrémité du prépuce était renversée derrière la couronne du gland et formait une bride qui le comprimait fortement ; le malade n'ayant pris encore aucune précaution souffrait déjà beaucoup par l'effet de l'étranglement ; le prépuce était dans un état d'engorgement et de tension considérable ; ce jeune homme me déclara qu'il n'avait jamais connu de femme, et malgré une légère ulcération autour de la bride, derrière le gland, je crus pouvoir distinguer que cette ulcération était la suite de l'étranglement et non du virus vénérien, et je jugeai que cet individu avait voulu reculer un peu trop le prépuce (déjà assez étroit) pour découvrir le gland (ce qu'il m'a avoué depuis), et qu'il avait négligé de le ramener à sa place naturelle, ou qu'il n'avait pu y réussir.

Malgré que je voyais beaucoup de difficulté de réussir, je tentai la réduction du gland, ou plutôt de ramener le prépuce ; mais je vis d'abord qu'il n'était pas possible. Mon neveu, étudiant en chirurgie, arrivé de Paris, crut (à la manière peu réfléchie des jeunes gens sans expérience) qu'il n'y avait qu'à faire des scarifications sur le bourrelet circulaire, formé par le prépuce, et que de suite on pouvait remédier ainsi à l'étranglement ; je fus bien éloigné d'être de cet avis, et, comme dans les cas semblables où j'ai été appelé, je prescrivis à ce jeune homme de rester au lit, un régime de vie, et j'ordonnai l'application de compresses imbibées d'une infusion de fleurs de sureau.

Le lendemain je me rendis chez le malade ; je fis couvrir le tour de la bride et du prépuce avec des languettes de

linge

linge doux, garnies de pommade de Goulard; ce pansement devait se faire trois à quatre fois dans les vingt-quatre heures : trois jours après je revis le malade, je trouvai le tout en meilleur état, et dès le sixième jour le prépuce s'était, à peu de chose près, remis dans sa place naturelle; il n'y avait plus d'étranglement, il ne restait qu'un léger bourrelet ou engorgement du côté du frein, et vers le douzième jour de ce simple traitement les parties affectées avaient repris leur état naturel. Je recommandai néanmoins à ce jeune homme de tenir encore la partie enveloppée pendant quelques jours avec un linge doux, et de continuer de la soutenir avec le suspensoir prescrit; mais nous avons fait observer qu'en pareils cas la maladie ne cède pas toujours si facilement ni si promptement.

C'est ainsi que j'ai eu la satisfaction de guérir nombre de jeunes gens, du paraphimosis, sans qu'il en soit jamais résulté de graves accidens.

2.e Nous ferons ici les observations suivantes sur le paraphimosis vénérien.

Nous avons dit que le paraphimosis est en général une affection assez grave (plus dangereuse chez les adultes que chez les enfans), à cause de l'engorgement du prépuce et de la compression du gland, produite par l'étranglement, accidens qui peuvent faire des progrès très-rapides, surtout si la maladie a été négligée, et que l'indication la plus pressante est de recouvrir le gland aussi tôt que possible : nous avons donné des renseignemens sur la manière d'y procéder, ainsi que sur la manière de diriger le traitement dans les cas où l'on ne peut pas recouvrir le gland.

Néanmoins l'expérience m'a appris depuis peu de tems qu'avec de l'adresse, et une certaine hardiesse on peut parvenir le plus souvent à recouvrir le gland, dans le cas même où il paraît d'abord qu'il y a impossibilité de réussir : je citerai ici deux faits bien propres à confirmer ce que je viens d'avancer.

Dans l'automne de 1806 un jeune homme de cette ville avait un écoulement qui me parut être l'effet d'une gonorrhée virulente; trois à quatre jours après cet homme sentit quelque irritation sur le gland, ce qui l'obligea de le découvrir entièrement, et il crut utile d'y tenir dessus un linge sans recouvrir le gland, ce qui causa le paraphimosis; déjà le prépuce était très-engorgé, et le malade avait souffert toute la nuit; l'étranglement était considérable; j'aurais voulu en tenter la réduction, mais il me parut qu'il y avait trop d'obstacles par l'étranglement et par la douleur, et même par la rougeur et le gonflement du prépuce. Je conseillai à cet homme, souffrant et inquiet sur son état, de se mettre dans son lit, de se faire des fomentations résolutives et anodines, de bien soutenir la partie affectée, et sans aucune compression; mais le même jour, sur le soir, je fus prié de voir le malade; je le trouvai toujours souffrant : j'examinai la partie affectée, et je vis que le gonflement du prépuce avait encore fort augmenté : je ne voulus pas tenter la réduction du paraphimosis, parce je voyais la nécessité de faire quelques petites incisions ou scarifications sur le bourrelet formé par le prépuce, pour en dégorger le sang et les sérosités qui étaient infiltrées dans le tissu cellulaire; mais n'exerçant depuis quelques années aucune opération, je conseillai au malade d'appeler un de mes

confrères (1), qui arriva le soir du même jour que j'avais visité le malade, le surlendemain M. Maunoir, me dit qu'il avait vu le malade que je lui avais adressé, et qu'il était parvenu, après bien des difficultés, à ramener le prépuce et à recouvrir le gland, et que le malade fut d'abord soulagé; M. Maunoir m'apprit qu'il avait ramolli, le gland par diverses pressions latérales, afin de lui donner le plus petit volume possible, et que dans le même tems il prit le corps de la verge de l'autre main en ramenant en avant autant que possible de la peau, et qu'en forçant ainsi, tout-à-coup le gland s'était recouvert du prépuce ; M. Maunoir me dit encore qu'il avait déjà réussi plusieurs fois de cette manière à guérir le paraphimosis.

Mais par un singulier événement, le même jour un homme qui était dans le même cas vint me trouver à l'heure de mes consultations; cet homme avait une gonorrhée depuis quelques jours, il avait aussi, par soins de propreté, découvert le gland; il n'eut pas l'attention de le recouvrir : le second jour il y avait déjà un grand étranglement, beaucoup de sensibilité et d'engorgement sur le prépuce ; ce paraphimosis paraissait assez grave, mais encouragé par le cas précédent, je commençai par manier et presser un peu le gland, en lui donnant le moins de largeur que possible à sa base; et de la main gauche je pris le corps de la verge, je ramenai autant de peau que possible vers le bourrelet et le gland. Je fis en même tems placer la main du malade vers la racine de la verge, pour maintenir en avant la peau que j'avais ra-

(1) M. Maunoir (Charles), docteur en Chirurgie, chirurgien en survivance de l'hôpital de Genève.

menée, pendant que je continuais d'affaisser latéralement les parois du gland; par cette combinaison de mouvemens, le prépuce se déroula, pour ainsi dire, de dehors en dedans, et tout-à-coup le gland rentra et fut couvert du prépuce; le malade assez courageux souffrit encore pendant quelques minutes, mais d'abord après il fut soulagé; il se retira chez lui très-satisfait : je lui conseillai néanmoins de tenir encore pendant vingt-quatre heures, sur la partie affectée, des compresses imbibées de la fomentation émolliente et anodine dont nous avons parlé.

Depuis j'ai réussi, par le même procédé, à guérir le paraphimosis dans quelques cas aussi graves.

Nous pensons que les applications que quelques praticiens conseillent pour faciliter la réduction du paraphimosis, ne servent qu'à faire perdre un tems précieux pour l'opérer.

Ce qu'il y a de remarquable dans les cas de réduction du paraphimosis, c'est son rapport avec l'opération du taxis dans la réduction de la hernie intestinale, où l'intestin rentre aussi tout-à-coup avec un certain bruit agréable à entendre; dans l'un et l'autre cas, les malades sont non-seulement soulagés sur-le-champ, mais encore guéris.

Nous ferons observer que malgré ces succès, dans les cas de paraphimosis dont nous venons de parler, il en est cependant où il y a impossibilité de pouvoir réussir à ramener le prépuce, et qu'il ne faut pas trop violenter le malade, ni fatiguer les parties affectées, crainte de déterminer l'inflammation et la gangrène, et qu'il est plus prudent dans ce cas de s'en tenir au traitement que nous avons indiqué pour la guérison du paraphimosis.

## ARTICLE IV.

*Des ulcères vénériens qui attaquent le gland, le prépuce, et les parties naturelles des femmes.*

Ces ulcères sont presque toujours le produit ou l'effet du virus vénérien, mis en contact avec les parties qui en sont affectées par l'acte vénérien.

Le diagnostic de ces ulcères est toujours assez évident, surtout si l'individu qui en est affecté a joui avec quelque femme suspecte, *et vice versâ*.

La distinction qu'ont faite les auteurs, de ces ulcères, en primitifs et en consécutifs, est utile et même essentielle pour se diriger dans leur traitement; les praticiens le moins expérimentés savent bien qu'on appelle ulcères primitifs tous ceux qui arrivent peu de jours après un commerce impur, et ulcères consécutifs ou secondaires ceux qui n'arrivent qu'après un espace de tems plus ou moins long, et qui ont été précédés par quelqu'affection vénérienne primitive.

L'expérience nous apprend qu'il arrive rarement des ulcères ou chancres consécutifs au gland et au prépuce, le virus existant se manifeste plutôt par d'autres affections syphilitiques; l'expérience apprend également qu'il ne se manifeste que très-rarement d'écoulemens virulens par le canal de l'urètre ou de gonorrhées consécutives.

Les ulcères vénériens du gland et du prépuce peuvent être compliqués avec la gonorrhée virulente, et même avec le bubon vénérien.

Nous distinguerons encore, pour mettre plus d'ordre dans leur traitement, les ulcères syphilitiques qui attaquent le gland ou le prépuce, en bénins, en malins ou compliqués.

Les premiers sont les ulcères primitifs simples, peu étendus et profonds, qui ne sont accompagnés d'aucun accident grave, et qui se guérissent assez facilement par des soins de propreté et des pansemens avec la charpie, ou des languettes de linges doux, et même sans le secours du mercure.

Les ulcères malins ou d'un mauvais caractère sont ceux qui sont étendus et profonds, avec des bords durs, dont le fond et pâle, blaffard ou putride, avec issue d'une matière purulente, de mauvaise qualité; ces ulcères sont aussi quelquefois compliqués de phimosis; ils peuvent arriver chez des individus cachectiques : ils font chaque jour plus de progrès.

Il y a encore dans ce genre les ulcères malins, qui ont pris un caractère vraiment chancreux, qui se rencontrent rarement dans la pratique, et dont nous parlerons ci-après.

1.° Traitement de l'ulcère vénérien simple. Cet ulcère est celui qui se rencontre le plus souvent dans la pratique. Consulté par un malade, j'examine d'abord l'état de l'ulcère; je m'informe du tems qu'il a paru, s'il est primitif ou consécutif, s'il occupe le gland ou le prépuce, s'il est accompagné de douleur, si le malade est d'un bon tempérament, ou s'il est disposé à la cachexie.

Dès que j'ai vu que l'ulcère n'a point un caractère malin et qu'il est primitif, le traitement doit, pour l'ordinaire, en être simple; je recommande néanmoins au ma-

lade de suivre un certain régime de vie, d'être sobre et tempéré dans le boire, et de faire usage dans la journée d'une tisane simple, ou de quelque verre d'eau pure ou corrigée avec quelque sirop agréable.

J'ai aussi le soin de recommander au malade la plus grande propreté, de se munir de morceaux de linge blanc et doux, soit pour essuyer les matières purulentes, soit pour en couvrir la partie affectée; pour l'ordinaire je fais le pansement de l'ulcère avec la charpie fine, appliquée en manière de petits plumaceaux (et non en forme de tampon), après l'avoir légèrement essuyé. J'ai aussi le soin, après le pansement, de faire toujours ramener le prépuce et de recouvrir le gland; précaution que je recommande aux malades d'observer soigneusement, et de se panser eux-mêmes deux à trois fois le jour après avoir uriné. Je fournis à mes malades de la charpie de bonne qualité, qu'ils doivent tenir propre: le malade doit revenir au bout de deux à trois jours; j'observe ce qui s'est passé et l'état de l'ulcère, s'il y a du mieux ou s'il a empiré, ce qui est rare; dans le premier cas je fais continuer les mêmes pansemens et les mêmes soins, et plusieurs de ces ulcères simples ou bénins se guérissent par ce simple traitement.

Cependant, dans les cas d'ulcères vénériens, même simples, nous employons quelquefois l'onguent basilicum étendu légèrement sur de petits plumaceaux de charpie fine, ou sur des languettes de linge doux; nous avons observé que cet onguent fait assez bien, qu'il n'est pas susceptible de se rancir comme la pommade de Goulard, par l'action de l'oxide métallique qu'elle contient.

Le cérat de Saturne frais et bien fait ne laisse pas

néanmoins que d'être utile quelquefois dans les ulcères vénériens.

Je me sers, pour l'ordinaire, de l'onguent basilicum sans mélange, ou je fais broyer avec soin dans un mortier approprié six à huit grains d'oxide rouge de mercure (précipité rouge), par once d'onguent basilicum.

Nous avons remarqué que quelques-uns, par inattention ou paresse, mêlent avec une spatule l'oxide rouge de mercure avec l'onguent basilicum, en sorte qu'on peut voir facilement des petites portions de la poudre rouge, qui ne sont pas exactement mêlées, et qui peuvent causer beaucoup d'irritation sur les ulcères.

Nous ferons observer aux jeunes praticiens que l'onguent basilicum ramollit assez constamment les chairs et les bords des ulcères, leur donne une couleur pâle, blanchâtre et un état d'hasténie, qui peut dans la suite en retarder la guérison; c'est pourquoi, lorsqu'il n'y a plus de duretés, et que l'ulcère me paraît d'ailleurs en bon état, je fais cesser l'application de cet onguent; je me contente de faire le pansement avec la charpie sèche, ou avec une petite languette de linge doux, imbibée d'eau tiède et exprimée, et l'on voit bientôt après la couleur naturelle des chairs reparaître, et l'ulcère se guérir incessamment.

Ce n'est cependant pas que nous n'ayons vu quelquefois l'onguent basilicum causer de l'irritation sur les ulcères vénériens du gland et du prépuce, en rendre les bords et le fond plus mauvais, et d'être obligé de le remplacer par la charpie fine seulement.

Si je remarque dans la suite que l'ulcère ait fait quelques progrès, que le fond et les bords en soient mau-

vais, c'est-à-dire qu'ils présentent un fond pâle, cendré, peu sensible, et les bords sans être enflammés, je n'hésite pas de les toucher avec le nitrate d'argent (pierre infernale), je réitère selon que l'état de l'ulcère paraît l'exiger. Je continue le pansement avec la charpie sèche, et quelquefois avec l'onguent basilicum; il peut aussi se trouver sur le gland ou sur le prépuce plusieurs ulcères à la fois, dont on doit varier le traitement selon la disposition particulière de chacun d'eux.

Pendant le traitement local, si simple et si bénin que paraisse l'ulcère, je suis dans l'usage d'administrer au malade une petite cure mercurielle; je me sers le plus souvent de muriate sur-oxigéné de mercure sous forme de pilules, quelquefois en solution, et quand rien ne s'oppose à l'usage de cet énergique remède, j'en fais ma principale ressource, surtout dans les cas d'ulcères vénériens simples; une demi-dose de pilules spécifiques, qui contient dix-huit grains de sublimé corrosif, ou tout au plus la dose entière, qui en contient trente-six, nous a toujours paru un traitement suffisant pour mettre le malade à l'abri de toute suite syphilitique.

J'emploie quelquefois aussi, dans les cas dont nous venons de parler, le muriate de mercure doux, administré ainsi qu'il sera indiqué, ou les pilules d'onguent mercuriel; tous ces moyens peuvent aussi mettre la constitution à l'abri de toute atteinte syphilitique.

Mais dans la belle saison je préfère le plus souvent, de faire prendre aux malades quelques bains domestiques, et je leur fais faire par eux-mêmes quelques onctions aux jambes et sur les cuisses avec la pommade mercurielle; on peut employer ainsi depuis quatre à six onces d'on-

guent mercuriel, le tout en suivant les règles qui seront établies pour l'administration des remèdes antisyphilitiques.

Les ulcères vénériens dont nous venons de parler se guérissent pour l'ordinaire par les moyens indiqués, s'ils sont bien dirigés et suivis, et si l'on est assuré de la conduite des malades.

Nous ferons observer qu'il arrive aussi quelquefois des ulcères vénériens sur la peau et le tissu cellulaire du corps de la verge, plus ou moins éloignés du prépuce; l'on doit traiter ces ulcères comme les précédens : nous avons cependant remarqué que dans ce cas la charpie sèche s'attache trop et cause de l'irritation, c'est pourquoi j'ai coutume de panser ces ulcères avec la pommade n.° 36, ou avec l'onguent basilicum ; s'il y a douleur, inflammation, on emploiera en même tems les fomentations anodines et émollientes ou avec l'eau pure tiède ; on aura également recours à un traitement antisyphilitique général.

Les ulcères vénériens qui arrivent aux parties naturelles des femmes doivent être traités de la même manière que nous avons prescrite pour les hommes, il faut recommander surtout des grands soins de propreté, les bains domestiques sont aussi d'une grande utilité, ou seulement des demi-bains ou bains de siége, que les femmes peuvent faire facilement chez elles ; le praticien aura la prudence de suivre également pour les femmes un traitement mercuriel selon les cas et les circonstances, ainsi qu'il a été prescrit pour les hommes.

2.° La cure des ulcères vénériens compliqués, qui attaquent le gland et le prépuce, est bien plus difficile,

ils méritent la plus grande attention dans leur traitement.

Quand je suis appelé pour donner mes soins à un malade, dans le cas de quelqu'ulcère vénérien situé sur le gland ou sur le prépuce, qui se montre assez grave par sa nature, ou parce qu'il aura été négligé ou mal soigné, je commence par examiner l'état de l'ulcère, je fais attention au tempérament, à l'âge du malade, s'il a été affecté d'autres maladies vénériennes, s'il a été traité par un homme de l'art, ou par quelqu'empirique, quels sont les remèdes qui lui ont été administrés.

Ensuite je prescris le régime, et fais faire les pansemens avec la charpie fine ; mais si l'ulcère est très-sensible et douloureux, je fais garnir les plumaceaux de quelque onguent doux, tel que le cérat de Galien, l'onguent basilicum, ou bien je fais appliquer des fleurs de mauve infusées dans parties égales d'eau et de lait bouillans, qu'on aura soin de renouveler toutes les quatre ou six heures, et s'il y a un état inflammatoire sur la partie affectée, on y appliquera des compresses trempées dans une décoction émolliente et résolutive, on peut encore faire les fomentations avec l'eau végéto-minérale de Goulard tiède, et à chaque pansement je fais essuyer légèrement l'ulcère pour en enlever les matières purulentes. Je fais soutenir l'appareil et la partie malade avec un petit bandage-suspensoir, de manière que la verge soit assez relevée sans éprouver aucune compression, et si le malade garde le lit je fais reposer les parties affectées sur quelques linges placés sous les bourses. Je ne me sers jamais d'aucun bandage circulaire pour maintenir l'appareil, je fais renouveler assez fréquemment les pansemens, et si le malade ne repose

pas, surtout pendant la nuit, je lui fais administrer quelques calmans, tel que la potion n.° 10, dont le malade pourra prendre quelques cuillerées dans la journée, et le soir deux bonnes cuillerées à bouche deux heures après un potage, pour le tranquilliser pendant la nuit : j'ai observé que les calmans sont très-utiles dans ces circonstances.

L'immersion de la verge dans une infusion anodine et émolliente tiède, ou avec parties égales d'eau et de lait dans un vase convenable, fait souvent très-bien dans les cas de gonorrhée où il y a beaucoup d'irritation et de douleur en urinant, ainsi que dans les cas d'ulcères vénériens, situés sur le gland ou le prépuce, avec une grande irritation.

Nous ferons cependant considérer aux jeunes praticiens que le bain local trop fréquent et trop prolongé, peut déterminer quelquefois un engorgement œdémateux du prépuce, qui ne ferait qu'augmenter si l'on n'avait pas le soin de suspendre d'abord ces bains; cet effet peut arriver, surtout chez les gens déjà âgés et chez les individus d'une constitution cachectique : parmi quelques faits sur ce sujet nous ne rapporterons que le suivant.

En janvier 1810 je donnai mes soins à un homme âgé d'environ cinquante ans, un peu buveur et cachectique, pour un ulcère assez considérable, situé sur le gland à côté du filet; après lui avoir prescrit le régime et les soins de propreté, je jugeai utile de me servir de l'onguent basilicum; mais, peu de jours après, cet onguent causa une grande irritation sur l'ulcère et sur le prépuce, qui m'obligea d'en suspendre l'application, et de faire le

pansement avec la charpie sèche ; je conseillai au malade quelques bains de la partie affectée, dans parties égales d'eau et de lait tiédes pendant quelques minutes : trois à quatre jours après cet individu revint à mon domicile ; je trouvai le prépuce très-enflé, œdémateux, l'ulcère n'était pas non plus en bon état ; je fis cesser ces bains et couvrir la partie affectée avec des compresses imbibées de l'infusion de fleurs de sureau avec un cinquième d'eau-de-vie ; dans peu de jours l'enflure fut dissipée, et je ne fis ensuite que faire couvrir la partie avec un linge doux sec. J'avais remis au malade une dose de pilules spécifiques, en me proposant de suivre le traitement de l'ulcère ainsi que nous l'avons enseigné.

J'ai vu arriver le même inconvénient des bains de la verge dans les cas de gonorrhée, surtout lorsque les malades les prolongent trop long-tems, ou qu'ils les prennent trop chauds ; le mieux est d'en suspendre l'usage dans le cas où il arrive de l'engorgement sur le gland et surtout sur le prépuce, et de le combattre par des fomentations résolutives et autres accessoires ; mais revenons à notre sujet.

Si le fond de l'ulcère me paraît mauvais, je le touche, ainsi que les bords, avec le nitrate d'argent, et je continue le pansement avec la charpie sèche et les fomentations indiquées ; je réitère de tems en tems l'application du nitrate d'argent, jusqu'à ce que l'état de l'ulcère soit meilleur ; et si j'observe chez le malade quelques signes de gastricité qui pourraient retarder la guérison, j'emploie quelques purgatifs ; ensuite, s'il y a quelque tendance à la diathèse scorbutique, je mets en usage la décoction du meilleur kina, comme tonique et antiputride. C'est

ainsi qu'on viendra à bout de remédier à tous les accidens qui peuvent survenir. J'ai toujours eu la satisfaction de voir l'état de l'ulcère s'améliorer vers le douzième ou quinzième jour, ses progrès s'arrêter, le fond devenir plus net, plus de suppuration putride, l'irritation et la douleur se dissiper.

Néanmoins nous ferons observer qu'on ne doit pas bassiner trop fréquemment les ulcères; plusieurs de mes malades ont remarqué que cette pratique leur causait plus d'irritation et de douleur.

Lorsque l'ulcère attaque le filet ou frein près du gland, il est toujours plus difficile à guérir; il ne cède pour l'ordinaire que lorsqu'il a rongé et détruit cette bride, et quand j'observe qu'elle est fortement attaquée par l'ulcère je finis par la couper; ainsi je fais cesser d'abord le tiraillement et la douleur, ensuite l'ulcère prend bientôt une meilleure tournure et marche à sa guérison.

C'est à cette époque de mieux des ulcères syphilitiques qui attaquent le gland ou le prépuce, que je commence la cure générale antisyphilitique, par l'une ou l'autre des méthodes mercurielles prescrites ci-devant dans le traitement de l'ulcère simple, à la différence seulement que j'ai le soin de faire un traitement antivénérien plus long et plus complet, et pendant ce tems la guérison des ulcères avance toujours en continuant les simples pansemens.

3.^e Les ulcères vénériens qui attaquent le gland et le prépuce, compliqués de phimosis, sont toujours plus fâcheux à cause qu'ils sont cachés, qu'on ne peut voir leur état, ni appliquer les remèdes convenables.

Souvent ces ulcères prennent un mauvais caractère, surtout lorsqu'ils ont été négligés ou mal soignés; quel-

quefois les malades souffrent beaucoup, il en exude par l'ouverture du prépuce une grande quantité de matière purulente de mauvaise qualité ; dans ces cas assez graves, il y a souvent malaise général, frissons, fièvre, et on ne peut estimer le mauvais état des ulcères et leurs progrès, qu'en raison 1.° des douleurs que les malades éprouvent; 2.° de la quantité des matières purulentes; 3.° enfin de la grosseur, de l'engorgement, de la sensibilité et de la rougeur de la verge.

J'ai vu arriver assez souvent ces cas fâcheux, ils exigent de la part de l'homme de l'art de l'exactitude et des soins bien dirigés, pour empêcher les progrès des ulcères, et pour éviter qu'ils n'attaquent profondément le gland, et même le canal de l'urètre.

*Traitement.* Lorsque je suis appelé à donner mes soins à un malade affecté d'ulcères vénériens sur le gland ou sur le prépuce compliqués de phimosis ; je commence par le mettre à un régime à peu près diététique, qui doit consister dans quelques bouillons aux herbes de la saison, ou avec des farineux, comme gruau, ris, simola, cuits au bouillon ou au beurre frais, qu'on fait prendre au malade de quatre en quatre heures, et pour sa boisson ordinaire la tisane simple n.° 1.er ; on peut aussi faire usage de quelques sirops agréables, ou d'une limonade bien faite, et s'il y a douleur et insomnie, je prescris un calmant, tel que la potion n.° 10, dont le malade prendra une bonne cuillerée à soupe toutes les trois à quatre heures, ou les pilules calmantes n.° 11 ; on peut prendre une de ces pilules dans la journée, aussi de quatre en quatre heures, et s'il ne repose pas la nuit, il en prendra deux à trois à la fois, deux heures après son potage, ou bien deux cuillerées de la potion calmante prescrite.

Ayant pourvu à ces indications générales, je m'occupe du traitement local; je fais d'abord mettre la partie affectée dans une situation aisée, en la faisant soutenir par des linges placés dessous, ce qui suppose que le malade doit rester quelques jours dans son lit; en outre je fais envelopper les parties engorgées et toute la verge, avec des compresses imbibées de la fomentation tiéde, anodine et émolliente n.° 15, que l'on aura soin de renouveler toutes les quatre ou six heures, toutefois, selon l'abondance de la suppuration; le malade doit aussi avoir le soin de nettoyer fréquemment la matière purulente qui se trouve à l'entrée du prépuce; il doit être muni d'une quantité suffisante de linges doux et propres, et à mesure qu'on peut découvrir le gland, le malade doit avoir aussi le soin de nettoyer la matière plus avant sur les parties affectées.

Mais les fomentations, quoique très-utiles, ne suffiraient pas sans le secours des injections, qui sont d'une très-grande ressource, pour empêcher le séjour des matières purulentes sous le prépuce et sur les ulcères; pour cet effet il convient d'avoir une petite seringue d'étain ou d'argent, dont la canule soit assez longue, et d'un diamètre assez grand.

Je me sers toujours, pour faire les injections, de la même liqueur tiéde prescrite pour les fomentations; on peut encore faire les injections avec de l'eau tiéde, coupée d'un tiers de lait. J'ai observé qu'il convient, dans ces cas d'irritation et de sensibilité, de n'employer pour ces injections, qu'un véhicule doux; l'eau végéto-minérale, quoique faible, m'a paru encore, dans certains cas, trop irritante.

Pour

Pour faire convenablement les injections, il faut avoir le soin d'introduire le tuyau de la seringue avec beaucoup de douceur et d'adresse entre le gland et le prépuce, et autant que possible jusqu'au fond, afin d'enlever les matières purulentes dans toute l'étendue des ulcères; il convient d'enseigner aux malades la manière de se faire les injections eux-mêmes, d'autant mieux qu'aucune personne de l'art ne pourrait les réitérer aussi fréquemment qu'il est nécessaire de le faire.

Pendant la grande suppuration le malade doit s'injecter au moins toutes les quatre heures, et s'essuyer le gland et le prépuce une ou deux fois dans cet intervale, changer et renouveler les fomentations à mesure que les linges sèchent ou sont trop sales; pendant ce tems, il aura le soin de rendre ses urines à proportion du besoin.

Il convient de continuer ces soins jusqu'à ce que l'état général et local du malade soit amélioré, ce qui n'arrive souvent que vers la troisième semaine de la maladie, et que l'on reconnaît par la diminution de la suppuration, par sa meilleure qualité, par la diminution de la douleur, de la tension et de l'engorgement surtout du prépuce, et le malade commence à découvrir le gland.

Si le malade est constipé, ou s'il existe des signes de gastricité, outre les lavemens je lui fais administrer quelques purgatifs minoratifs; le plus souvent l'électuaire lénitif, à la dose d'une cuillerée à café de deux en deux heures, ou jusqu'à évacuation des matières alvines, et on avale par dessus un petit verre d'eau pure; une once de cet électuaire suffit pour évacuer convenablement et sans désagrément.

Quand l'on est arrivé au point de découvrir le gland

et toute l'étendue des ulcères, on n'a plus à craindre d'ultérieurs progrès, on en fait le pansement comme nous l'avons prescrit pour les ulcères vénériens simples qui occupent le gland et le prépuce.

A cette époque, je permets au malade un peu plus de nourriture, et quand il n'existe presque plus d'irritation, ni d'inflammation, je fais une cure génerale antisyphilitique par la méthode mercurielle, végétale, ou combinée, selon les indications et la disposition du malade.

4.° Les ulcères vénériens qui arrivent au gland ou au prépuce peuvent aussi être compliqués de paraphimosis; mais cette dernière complication est moins dangereuse que le phimosis, du moins par rapport aux ulcères du gland ou du prépuce, parce que dans ce cas ils sont toujours à découvert, et que l'on peut les observer et y porter les remèdes convenables; il n'y a point d'autre indication à suivre pour la cure de ces ulcères, que de les traiter, ainsi que les ulcères simples et compliqués du gland et du prépuce; d'ailleurs, le paraphimosis sera traité ainsi que nous l'avons enseigné.

Les ulcères du gland et du prépuce peuvent encore être compliqués d'hémorragie, surtout quand ces ulcères sont accompagnés d'une suppuration putride sanieuse, et qu'il se forme des escarres plus ou moins profondes qui peuvent ronger quelques vaisseaux artériels ou veineux d'un certain calibre; ce fâcheux accident annonce le progrès des ulcères, et il n'est jamais de bonne augure; cette hémorragie sera d'autant plus à craindre qu'il y aura en même tems phimosis, qui empêche toujours de découvrir le gland et d'observer d'où vient le sang.

J'ai vu arriver quelques-unes de ces hémorragies assez

considérables, elles étaient toujours accompagnées de phimosis ; dans ces cas, j'ai recommandé aux malades le plus grand repos et le régime ; j'ai fait envelopper la partie affectée avec des fomentations résolutives et astringentes, et fait soutenir la verge dans une situation convenable ; on peut aussi faire des injections légèrement astringentes avec l'eau végéto-minérale, ou avec une eau alumineuse ; par ces simples moyens j'ai toujours vu l'hémorragie s'arrêter peu à peu dans l'espace de 3 à 4 jours.

Cependant l'on a vu des hémorragies si considérables que les malades étaient très-affaiblis comme dans le cas suivant, qui m'a été communiqué par M. Maunoir (Charles) ; cet habile praticien eut à donner ses soins à un jeune homme qui était affecté d'ulcères vénériens sur le gland, avec phimosis et complication d'une grande hémorragie, survenue à la suite d'une escarre gangreneuse. M. Maunoir incisa le prépuce pour découvrir le point d'où venait le sang, afin d'arrêter l'hémorragie ; mais malgré l'application de la charpie, et une compression méthodique, autant qu'elle pouvait avoir lieu sur une partie qui ne présente aucun point d'appui solide, le malade s'affaiblissait toujours plus ; dans ce cas fâcheux, M. Maunoir fit appeler M. Fine, docteur en chirurgie, notre collègue ; ils observèrent que le sang venait par suintement du gland et des corps caverneux ; ces parties avaient été assez profondément affectées par les progrès de l'ulcère, et qu'il n'y avait pas lieu de pouvoir pratiquer la ligature, sur quoi ces praticiens se décidèrent d'appliquer sur-le-champ le cautère actuel : comme le sang paraissait toujours venir, le cautère fut appliqué une seconde fois un peu plus profondément, l'escarre

fut couverte de charpie fine et d'un appareil convenable, ainsi l'hémorragie fut arrêtée complètement, le malade a été guéri par la suite, au moyen d'un traitement mercuriel approprié à sa maladie.

Nous rapporterons encore un fait sur un ulcère vénérien, situé sur le gland, avec phimosis et hémorragie.

Dans le mois d'avril 1810, je soignai un jeune homme pour un bubon vénérien, et pour un petit ulcère de même nature, situé entre le gland et le prépuce; cet individu me parut d'une bonne constitution. Je lui prescrivis d'abord le régime de vie, et de panser l'ulcère deux à trois fois le jour avec un petit plumaceau de charpie fine; je fis appliquer sur le bubon, qui était peu élevé et enflammé, un emplâtre de diachylon. Trois ou quatre jours après je trouvai le bubon et l'ulcère à peu près dans le même état. Je fis continuer le même pansement, et je remis au malade une demi-dose de pilules spécifiques de muriate de mercure suroxidé, qu'il devait prendre de la manière dont il sera expliqué en parlant de l'usage de ce sel mercuriel.

Huit à dix jours après, je fus prié de voir ce malade, qui souffrait beaucoup: je le trouvai au lit, je vis toute la verge très-enflée, tendue, il y avait phimosis; on ne pouvait plus découvrir le gland, le prépuce était dur et très-engorgé; il exudait à travers le peu d'ouverture qui restait, une matière purulente de mauvaise qualité; il y avait d'ailleurs fièvre, mal de tête, douleur locale très-vive, insomnie, altération: j'appris que ce jeune homme s'était très-mal conduit à tous égards, et qu'il avait fait des excès avec d'autres jeunes gens.

Je prescrivis un régime sévère, quelques bouillons ou

potages aux herbes de la saison, aux farineux cuits au beurre frais, et la tisane simple n.° 1; je fis envelopper la verge avec des compresses imbibées d'une fomentation émolliente et anodine, faite avec l'infusion de fleurs de sureau et de mauve, mêlée à un quart de lait, et je fis faire des injections au moyen d'une petite seringue, avec la même infusion tiéde; la partie affectée fut mise dans une position aisée et soutenue, ainsi que l'appareil, sans aucun lien ou bande; je prescrivis cette potion calmante: eau pure quatre onces, de celle de fleurs d'orangers, du sirop d'althéa, de diacode, de chaque une once mêlés, à prendre deux cuillerées à bouche de deux en deux heures, et un lavement d'eau tiéde tous les jours; les fomentations étaient renouvelées et les injections faites plusieurs fois le jour, ainsi qu'il a été prescrit en pareil cas.

Le quatrième et cinquième jour, depuis ma visite, tous les accidens subsistaient avec la même force; je vis alors le malade avec mon collégue, M. Charles Maunoir; toute la partie était toujours tendue, très-engorgée, douloureuse; il en exudait une quantité de matière purulente de mauvaise couleur et odeur; cet état indiquait qu'il fallait inciser le prépuce, plus ou moins profondément, pour dissiper la tension, découvrir les ulcères et donner une issue plus facile aux matières purulentes, et pour faire les pansemens convenables; mais le jeune garçon, malgré ses souffrances ne voulut absolument point se prêter à cette utile opération; il fut convenu de continuer les mêmes soins, et d'appliquer sur la partie affectée des cataplasmes faits avec la mie de pain, cuite dans l'infusion des fomentations.

Le lendemain, le malade nous dit qu'il avait passé une

mauvaise nuit; il avait toujours la fièvre, la langue chargée, et nous trouvâmes encore beaucoup d'engorgement et de tension sur toute la verge; de plus il se formait en divers endroits sur le prépuce des escarres gangreneuses; cet état nous annonçait des ouvertures, des crevasses, qui donneraient jour aux matières purulentes, et présageait en même tems la perte du prépuce; nous fîmes reprendre l'application des fomentations précédentes, et remplacer le lait par la même quantité d'acide acéteux; mais sur le soir il survint une hémorragie considérable, qui effraya le malade et ses parens. Je me rendis chez lui environ trois heures après, muni d'un fer à cautère, en cas de besoin, pour arrêter l'hémorragie, mais elle s'était arrêtée; le malade était tranquille, et la partie enveloppée de la fomentation prescrite : le lendemain matin je vis le malade avec M. Maunoir, il avait assez bien passé la nuit, et il n'y avait plus apparence d'hémorragie, les escarres étaient tombées, elles avaient laissé diverses ouvertures autour du prépuce, et principalement une plus grande, par où la tête du gland avait passé en entier. Cette partie qu'on aurait d'abord jugé avoir été fort intéressée par cette grande suppuration, n'avait que deux petits ulcères peu profonds, situés vers le frein : maintenant le malade ne souffre presque plus que de son impatience; je lui ai fait prendre quelques cuillerées à café d'électuaire lénitif qui l'ont suffisamment évacué; le régime est moins sévère.

Comme ce jeune homme était fatigué nuit et jour, par de fréquentes érections, je lui ai fait administrer, sous forme de pilules, environ dix-huit grains par jour de sel de nitre, et deux à trois grains de camphre, distribués en trois prises; j'ai fait cesser la potion calmante.

Par tous les soins et remèdes prescrits, ce jeune homme s'est très-bien trouvé, depuis la quatrième semaine, des accidens; il n'y avait plus de fièvre, les ulcères étaient guéris, la grande portion du prépuce séparée du gland paraît seule résister; mais si elle ne tombe pas par la suppuration, il conviendra de l'emporter avec l'instrument tranchant, ou si la pusillanimité du malade s'y opposait, on pourrait en faire la ligature, en serrant le lien par degrés, pour éviter trop de douleur au malade, et l'engorgement des parties saines.

En effet, ce jeune homme n'a pas voulu permettre la séparation du prépuce avec l'instrument tranchant; nous avons pris le parti d'en faire la ligature avec la précaution dont nous venons de parler; mais comme l'effet en était trop lent et douloureux, après l'avoir sollicité sur la nécessité de terminer la maladie, M. Maunoir finit par emporter d'un seul coup de ciseaux le corps devenu étranger; il en est résulté une légère hémorragie: il est certain que dans ce cas la ligature est toujours un moyen long et douloureux, qu'on ne doit jamais préférer à moins d'y être forcé par quelque circonstance particulière.

Le bubon s'est dissipé entièrement; j'ai pensé depuis que ce n'était sans doute que quelque glande inguinale engorgée, comme il arrive assez fréquemment à la suite des ulcères vénériens du gland et du prépuce, et dans la gonorrhée virulente, ainsi qu'il a été dit.

Maintenant que tous les accidens inflammatoires sont dissipés, le malade en bon état, j'ai commencé le traitement général antisyphilitique par la méthode des onctions mercurielles; il sera employé cinq à six onces d'onguent mercuriel, qui suffiront pour la guérison.

En terminant cette observation, nous dirons que ce jeune homme est dans l'état de circoncision qui ne nuit pas aux fonctions de la partie virile, puisque des peuples entiers sont circoncis.

Je me souviens que je fus appelé, il y a plus de vingt ans, pour un cas d'hémorragie, suite d'une blessure assez profonde à la langue; j'ordonnai des gargarismes astringens, un grand repos et le silence; on vint me chercher dans la nuit pour arrêter le sang qui coulait encore abondamment. Je ne vis d'autre moyen que de cautériser l'endroit d'où venait le sang, ce que je fis avec succès : l'hémorragie ne reparut plus.

Dans ces cas embarrassans d'hémorragie, lorsqu'il n'est pas possible de faire la ligature du vaisseau ouvert, l'application du cautère actuel bien dirigé est le secours le plus prompt et le plus efficace, et les jeunes praticiens ne doivent pas hésiter de s'en servir, il n'en peut résulter aucun danger; on peut même cacher au malade le moyen qu'on veut employer, il est ensuite tout surpris de n'avoir que très-peu souffert de cette petite opération.

Nous dirons ici, par occasion, que l'application du cautère actuel bien ardent et bien dirigé, est aussi le moyen le plus efficace pour prévenir la rage, soit chez l'espèce humaine, soit pour les animaux; nous l'avons annoncé dans un Mémoire adressé à la société de médecine pratique de Montpellier, inséré dans ses Annales, cahier de novembre 1807.

Quand il arrive qu'on est obligé d'emporter le gland ou une partie du membre viril, pour cause d'un ulcère chancreux, et qu'on ne peut pas arrêter l'hémorragie par les moyens ordinaires, tels que la charpie, l'eau alumineuse,

la ligature; l'application du cautère actuel est aussi le moyen le plus efficace, en même tems qu'il peut détruire jusqu'aux derniers vestiges de l'humeur cancereuse de la partie affectée.

5.e Mais il arrive quelquefois des ulcères vénériens sur le gland et sur le prepuce, ainsi que sur quelques autres parties du corps, particulièrement sur les lèvres, les ailes du nez et sur les oreilles, qui sont véritablement de nature chancreuse ou cancereuse, ces ulcères sont ordinairement compliqués, et entretenus par quelque vice dans les humeurs, dont la nature ou le caractère sont encore inconnus.

Le diagnostic de ces ulcères est assez facile pour quiconque est un peu praticien et observateur, ils sont en général peu profonds et plus étendus, ils font des progrès principalement en rongeant, en détruisant la peau, le tissu cellulaire, et cela en plus ou moins de tems, en raison de l'âcreté de l'humeur vicieuse, de l'âge et du tempérament du malade.

Le fond de ces ulcères est pour l'ordinaire *granulé*, inégal, leurs bords sont dentelés, la suppuration en est toujours mauvaise, et très-souvent ces ulcères ne sont point douloureux; cependant j'ai remarqué que ceux qui surviennent sur le gland ou sur le prépuce sont presque toujours accompagnés de beaucoup de douleur et de sensibilité, ils causent l'insomnie.

Le pronostic des ulcères vénériens qui prennent une tournure chancreuse ou cancereuse est toujours fâcheux, et la guérison de ces ulcères est toujours difficile; quelquefois pour éviter la perte de toute la partie affectée, on est obligé de faire l'incision de celle qui est gâtée,

surtout quand l'ulcère chancreux occupe le gland ou le prépuce.

Cependant, j'ai réussi bien des fois à guérir de ces sortes d'ulcères occupant la verge, le nez, les lèvres et les oreilles : je me rappelle particulièrement qu'en l'an 1800 et 1806 j'ai donné mes soins à deux femmes qui avaient chacune un ulcère vénérien qui occupait l'oreille ; il avait pris une tournure chancreuse, et fait des progrès alarmans, puisqu'il avait déjà rongé une partie du premier cercle cartilagineux de l'oreille ; mais comme je ne doutai pas, par ce qui avait précédé, que la cause ne fût vénérienne, je le touchai à plusieurs reprises avec le nitrate d'argent ; je fis faire le pansement avec des languettes de linge doux, garnies avec le cérat de Goulard, et pendant le traitement local j'administrai à l'une de ces malades le muriate de mercure sur-oxigéné, sous forme de pilules : je fis user à l'autre malade du même sel mercuriel, avec quelques onctions de pommade mercurielle, et quelques bains domestiques, parce que cette dernière malade me parut plus robuste et en état de supporter cette double administration du mercure ; je réussis ainsi à guérir ces deux femmes, même en assez peu de tems.

Mais les moyens curatifs des ulcères chancreux doivent varier selon la cause dominante qu'on peut présumer exister, d'après l'état actuel de l'ulcère et du malade, et d'après les signes commémoratifs.

Appelé dans les cas d'ulcères chancreux qui occupent principalement le gland ou le prépuce, je mets d'abord le malade à un régime de vie adoucissant ; s'il n'y a pas de disposition inflammatoire, et que le mercure n'ait pas été employé, je tente d'en faire usage, particulièrement

du muriate de mercure sur-oxigéné, donné à dose convenable selon la disposition du malade, et j'ai le soin de faire tenir l'ulcère propre et de le panser avec la charpie fine; mais s'il est accompagné de beaucoup de sensibilité et d'irritation, je me sers de quelqu'onguent ou cérat doux, tel que le cérat de Galien, la pommade de Goulard, ou bien j'applique dessus l'ulcère les fleurs de mauve cuites dans parties égales d'eau et de lait, et s'il y a de l'engorgement sur le gland et sur le prépuce, je fais appliquer sur ces parties des fomentations anodines et émollientes: mais si l'ulcère, quoiqu'assez sensible, présente de mauvais bords et un mauvais fond, je le touche légèrement avec le nitrate d'argent (pierre infernale) et je réitère cette application de tems en tems, selon l'état de l'ulcère: je reviens à la charpie sèche pour tout pansement; cependant, si l'état de douleur et de sensibilité continue je réitère encore, pendant quelques jours, l'application des fleurs de mauve; j'ai le soin de calmer l'inquiétude du malade par l'espérance de sa guérison.

Si j'observe que malgré ces moyens l'ulcère ne guérit pas, je supprime l'emploi du mercure, en continuant les mêmes pansemens, et si l'ulcère est très-douloureux, je donne l'opium gommeux en pilules, formule n.° 11; ces pilules ne contiennent guère qu'un quart de grain d'opium. Je commence par faire prendre au malade une de ces pilules de quatre en quatre heures, et par gradation; on peut porter la dose de l'opium jusqu'à quatre ou six grains par jour, ou dans les vingt-quatre heures. Nous pensons qu'il ne convient pas d'accabler un malade d'opium, au point d'enchaîner le principe sensitif, mais seulement de le modifier, et que malgré les grands éloges qu'on a fait de

l'opium, comme antivénérien, son principal effet est de faciliter la guérison des ulcères syphilitiques, qui sont accompagnés d'un état nerveux, de spasme et de vives douleurs.

Dans les cas d'ulcères chancreux on a encore la ressource de l'application de la pierre à cautère, avec laquelle on peut toucher les bords et le fond de l'ulcère; on fait ensuite le pansement avec la charpie sèche, ou garnie de quelque onguent doux, pour faire tomber l'escarre : on peut réitérer cette application selon le besoin, comme on le pratique avec le nitrate d'argent.

On emploie aussi dans ces cas l'oxide de mercure rouge, soit immédiatement sur l'ulcère, soit mêlé avec quelque onguent; néanmoins, je ne me suis jamais servi de l'oxide pur sur aucun ulcère vénérien, dans la crainte de causer une trop grande irritation, même la résorption du virus et d'autres graves accidens, comme l'a observé le célèbre Lombard dans son Traité sur la syphilis.

J'ai employé quelquefois, dans les cas d'ulcères chancreux du gland et du prépuce, notre pommade n.° 16, étendue mince sur de petits plumaceaux de charpie fine.

Les empiriques, toujours plus hardis et entreprenans que les gens de l'art, à cause de leur ignorance, ont osé les premiers employer l'arsenic mêlé avec divers ingrédiens pour la guérison des ulcères chancreux ou cancereux, particulièrement du nez, des lèvres, et ils ont réussi quelquefois, ce qui a enhardi quelques praticiens de profiter de l'efficacité de l'arsenic pour les mêmes cas, en le combinant d'une manière plus méthodique, et en l'employant avec plus de prudence; aussi quelques praticiens ont réussi à guérir des ulcères chancreux ou malins,

qui avaient résisté à beaucoup d'autres remèdes; en effet, quelque dangereuse que soit son application, l'arsenic empolyé par des mains prudentes, présnte une ressource précieuse dans des cas aussi graves et aussi fâcheux que les ulcères chancreux : nous aurons occasion de rapporter un fait sur l'utilité de ce remède.

J'ai vu un habile praticien recommander le suc gastrique de bœuf dans le pansement de ces ulcères, il assurait avoir guéri des ulcères chancreux avec ce suc; mais d'après mon expérience, je n'ai pas lieu d'avoir une grande confiance à ce remède; on peut néanmoins en tenter l'application.

J'ai vu des ulcères chancreux se guérir quelquefois spontanément, les malades ayant cessé l'usage de tous remèdes antisyphilitiques, et s'en tenant à des soins de propreté et à des pansemens simples; quelques-uns avaient été à la campagne, et s'étaient mis à l'usage du lait.

En l'an 1805, je donnai mes soins à un jeune homme qui avait déjà été affecté du vice vénérien, qui paraissait avoir été guéri; il gagna de nouveau un ulcère syphilitique qui occupait le centre du gland; cet ulcère fut soigné les premiers jours par un empirique, qui se servit de divers topiques nuisibles, et fit beaucoup de progrès; j'ordonnai au malade de rester au lit, afin que la partie affectée ne fût gênée par aucun vêtement : je le mis au régime; je fis faire les pansemens avec la charpie sèche, et couvrir toute la partie avec des compresses imbibées d'une fomentation émolliente et anodine; le malade souffrait beaucoup, surtout pendant la nuit. Je le mis à l'usage des pilules calmantes n.° 11, qu'il prenait particulièrement le soir à la dose de deux à trois, deux heures après un

léger potage, et à dix heures du matin; et comme il n'y avait pas de fièvre ni d'irritation générale, je mis en même tems le malade à l'usage des pilules spécifiques à doses modérées.

Nonobstant ce traitement, l'ulcère faisait toujours des progrès, les bords en étaient durs et comme découpés, le fond mauvais et granulé; il avait déjà détruit un bon tiers du gland du côté opposé au canal de l'urètre; heureusement le prépuce était libre, il conserva à peu près son état naturel, ce qui permettait d'observer l'ulcère et d'y porter les remèdes convenables; j'avais employé inutilement plusieurs onguens, pommades et précipités, ainsi que le suc gastrique; mais malgré l'état de sensibilité de l'ulcère, je résolus de le toucher avec le nitrate d'argent, et peu de jours après l'ulcère parut mieux, le fond en fut plus net et moins putride, néanmoins il ne s'acheminait pas vers la guérison; c'est pourquoi je jugeai que pour le moment tout mercure pouvait être sinon nuisible du moins inutile, et je fis cesser les pilules de sublimé, je fis continuer les pilules calmantes, je me décidai de faire prendre au malade le sirop de Cuisinier, et pour boisson une simple infusion de feuilles de saponaire avec s. q. de réglisse; la dose du sirop fut d'abord de trois cuillerées à soupe, le matin deux heures avant le dîner, et le soir deux heures avant souper; je fis porter successivement la dose de ce sirop jusqu'à huit cuillerées matin et soir.

Pendant l'usage du sirop de Cuisinier, je réitérai quelquefois l'application du nitrate d'argent, et l'ulcère fut toujours pansé simplement avec la charpie sèche, et vers le huitième jour de l'usage du sirop de Cuisinier l'ulcère commença seulement à prendre un meilleur aspect et à

marcher vers la guérison; enfin, peu de jours après, en continuant les mêmes soins et remèdes, l'ulcère parvint à cicatrice; mais il resta sur le gland une trace remarquable des ravages de ce mauvais ulcère; le malade a usé, pendant la cure, trois bouteilles du sirop de Cuisinier, contenant chacune environ trente-deux onces, sans qu'il lui ait occasionné aucune incommodité.

Je crois bien que ce remède a été salutaire; cependant on ne saurait estimer jusqu'à quel point il a pu contribuer à la guérison de l'ulcère, il est même à présumer qu'une forte décoction de salsepareille aurait produit le même effet; d'ailleurs, j'ai vu assez souvent des ulcères graves céder après un certain tems au régime, aux simples pansemens et à l'application du nitrate d'argent.

Nous joindrons ici une autre observation sur le même sujet : en l'an 1808, vers le mois de mars, un négociant revint d'un voyage avec un ulcère vénérien sur le gland; il avait déjà été soigné pendant quelques jours par un homme de l'art: l'état de cet ulcère me parut très-mauvais, néanmoins son étendue était médiocre; il fut tenu proprement et pansé avec la charpie fine; je mis le malade à l'usage des pilules spécifiques de muriate suroxigéné de mercure, et à une décoction légère des bois dont il prenait quatre à cinq verres par jour; il vivait à peu près comme à son ordinaire assez frugalement, et il vaquait à ses affaires; par ces soins l'ulcère me parut bientôt en meilleur état, et il semblait qu'il davait aller toujours vers sa guérison.

Mais à la troisième ou quatrième semaine de ce traitement, le malade étant déjà à la seconde dose de ces pilules spécifiques, l'ulcère prit peu à peu une mauvaise

tournure, non-seulement il fit plus de progrès en étendue et en profondeur, mais il survint encore un autre ulcère vers la couronne, entre le gland et le prépuce, néanmoins on pouvait découvrir le gland pour voir et panser facilement les ulcères; cependant cet état des ulcères devenait alarmant, d'autant plus que le premier ulcère, ou le principal, prenait toujours plus d'étendue et de profondeur, en détruisant la pulpe du gland du côté du canal de l'urètre, joint à des mauvais bords et à un mauvais fond : je mis en usage diverses pommades et onguens; j'essayai aussi en topique l'onguent mercuriel, mêlé avec le cérat de Goulard, le tout sans aucune utilité.

Malgré ma grande habitude de voir des maladies vénériennes, ce cas me donnait de l'inquiétude; et comme le malade était assez fortuné et intéressant, je voulus prendre conseil d'un homme de l'art éclairé, qui trouva en effet le cas très-grave : il fut convenu que le malade prendrait quelques bains domestiques, avec addition de sulphure de potasse, et serait mis de suite à un traitement mercuriel par onctions; mais le premier bain occasionna beaucoup d'irritation, et le malade qui ne souffrait pas avant, éprouva de la douleur sur les ulcères pendant la nuit, ce qui m'obligea de lui administrer les pilules calmantes de la formule n.° 11 : le malade prenait jusqu'à trois à quatre de ces pilules le soir en se couchant, deux heures après un léger souper.

Je fis remplacer les bains souffrés par les bains domestiques ordinaires; j'administrai au malade un traitement antisyphilitique par la méthode des onctions mercurielles, dirigées ainsi que nous le dirons en traitant de cette ma-

nière

nière de guérir la syphilis ; je donnai en même tems au malade le sirop de Cuisinier, à la dose de huit cuillerées à bouche par jour, savoir ; quatre le matin, deux heures avant dîner, et autant le soir, deux heures avant le souper, et il continua également sa décoction des bois; pour le traitement local, je revins à ma manière ordinaire ; c'est-à-dire, soins de propreté, pansement avec la charie fine, emploi du nitrate d'argent, avec lequel je touchais de tems en tems les ulcères, et comme il était survenu de l'enflure et un peu d'engorgement au prépuce et sur le corps de la verge, je fis envelopper ces parties avec des compresses imbibées d'une fomentation anodine et résolutive, faite avec l'infusion de fleurs de sureau et de mauve, avec laquelle le malade se bassinait aussi quelquefois les ulcères.

Je craignais que l'ulcère situé sur le gland n'attaquât jusqu'au canal de l'urètre ; mais peu après ce dernier traitement général et local, les ulcères commencèrent à prendre une tournure plus favorable, quoique la bouche et les gencives du malade ne m'eussent pas paru en bon état ; cependant le mercure ne porta que très-peu à la bouche; il supporta bien le traitement mercuriel et le sirop de Cuisinier, et le mieux dans l'état d'ulcères devint bientôt très-sensible; ce traitement fut continué pendant les mois de mai et juin : le malade avait pris sept bouteilles du sirop de Cuisinier, et employé huit onces d'onguent mercuriel : la cure était complète.

Il nous paraît difficile d'expliquer pourquoi une affection syphilitique quelconque peut aller ainsi quelquefois en rétrogradant de son bon état, pendant le traitement général, sans qu'il survienne aucun changement apparent

en mal dans la disposition du malade, ni sans avoir commis aucun excès.

On ne pourrait guère non plus expliquer pourquoi une affection vénérienne, qui paraît d'abord très-grave, prend tout-à-coup un meilleur aspect, et marche vers la guérison, même quelquefois sans le secours d'aucun remède.

On voit que le traitement par les onctions mercurielles, combiné avec le sirop de Cuisinier, paraît avoir été supérieur en efficacité au muriate de mercure suroxidé qui, dans d'autres cas de syphilis, aurait pu suffire pour la guérison, ce qui prouve l'avantage qu'il y a de changer quelquefois de méthode curative, comme nous le dirons ailleurs à l'occasion des cas graves de syphilis.

Enfin, une dernière ressource qu'on peut employer dans les cas d'ulcères ou de chancres vénériens rongeans, opiniâtres, c'est l'amputation de la partie affectée, quand elle en est susceptible par sa nature.

Parmi nombre de cas d'ulcères chancreux, je n'en ai vu qu'un seul qui ait exigé l'excision de la partie affectée, qui fut faite par un de nos confrères, M. Maunoir l'aîné, docteur et professeur en chirurgie, homme d'un mérite distingué : je me souviens d'avoir donné pendant long-tems mes soins à ce malade inutilement; l'ulcère, loin de s'amander, paraissait entamer les corps caverneux, après avoir détruit le gland en entier : ce jeune homme fut guéri peu de tems après l'opération.

Il y a quelques années que j'ai vu dans notre hôpital un autre cas d'ulcère de cette espèce, à la suite d'une maladie vénérienne, qui nonobstant les soins les plus convenables et les remèdes antisyphilitiques fit toujours des progrès; et enfin il s'avança peu à peu par

érosion jusque près de la racine de la verge ; je craignis même que cet ulcère rongeant n'attaquât le pénil ; heureusement les progrès cessèrent, et il se guérit également, après qu'on eut abandonné le malade aux simples pansemens et cessé tous remèdes; cet homme n'avait voulu se soumettre à aucune opération.

Dans la suite, nous rapporterons encore quelques faits intéressans sur le traitement et la guérison des ulcères vénériens qui ont pris un caractère chancreux.

Nous traiterons encore des ulcères vénériens qui peuvent arriver dans diverses parties du corps, particulièrement à la gorge, au palais, à la tête, au périnée et à l'anus; ces ulcères feront le sujet d'un article particulier.

*Remarques et observations sur les ulcères vénériens qui attaquent le gland et le prépuce, et les parties naturelles des femmes.*

La plupart des auteurs qualifient du nom de chancres tous les ulcères vénériens qui arrivent sur le gland et sur le prépuce, et sur les parties naturelles des femmes ; mais cette dénomination nous a paru fautive, d'autant mieux que l'on sait bien que la plupart des ulcères vénériens qui arrivent sur ces parties n'ont pas un caractère chancreux, et qu'elle ne doit se donner que lorsque les ulcères dont il est question agissent en rongeant et en détruisant les parties solides, à la manière des ulcères cancereux ; à cet égard nous sommes bien de l'avis du docteur Swediaur, et je n'avais certainement pas encore lu son excellent traité sur la syphilis quand j'ai écrit sur ce sujet ; mais la chose se présente d'elle-même à l'esprit avec un peu de réflexion.

Il est donc plus exact d'appeler ulcères suite du virus syphilitique, ceux qui viennent sur le gland, sur le prépuce et sur les parties naturelles des femmes, ainsi qu'il est convenu à l'égard des ulcères vénériens, qui peuvent arriver sur les autres parties du corps.

Nous ferons quelques observations sur ces ulcères.

1.° Les ulcères vénériens simples qui attaquent le gland et le prépuce sont rarement à craindre, surtout lorsque l'ulcère est primitif; il n'est pas rare de voir arriver plusieurs de ces ulcères à la fois dans ces parties, mais il est rare qu'il en survienne de consécutifs. Ceux-ci se manifestent plutôt sur d'autres parties du corps, particulièrement à la gorge et au palais, et il n'est pas de praticien un peu employé dans le traitement des maladies vénériennes, qui n'ait vu de ces ulcères provenant le plus souvent d'ulcères primitifs du gland ou du prépuce mal guéris, ou qui ont été négligés, dont le virus se porte quelquefois rapidement dans la gorge et y produit des ulcères souvent très-graves, dont nous nous occuperons dans la suite.

Le pronostic des ulcères syphilitiques simples, qui attaquent le gland ou le prépuce, surtout les primitifs ne doit pas être fâcheux, la plupart n'auraient peut-être besoin que d'un traitement topique pour leur guérison, considérés comme affection locale; car combien d'ouvriers, d'artistes qui, après un commerce impur ont eu des ulcères au gland et au prépuce, qu'ils appellent des chancres, qui s'adressent au premier barbier, ou à quelque empirique qui cautérise ces ulcères avec le vitriol bleu (sulfate de cuivre), ou en appliquant l'oxide rouge de mercure (précipité rouge)

la plupart de ces malades ne cherchent pas d'autre traitement, et ils se trouvent souvent guéris, sans aucune suite d'infection générale ni particulière; néanmoins les vrais praticiens, pour peu que les ulcères soient étendus, sont dans l'usage d'administrer un traitement mercuriel ou végétal à leurs malades, pour les mettre à l'abri de toutes suites d'affections syphilitiques.

Cette pratique nous paraît d'autant plus prudente que nous avons vu assez souvent des ulcères vénériens simples situés sur le gland et sur le prépuce, qui ayant été négligés ou mal traités ont produit dans la suite des affections syphilitiques consécutives plus ou moins graves, par la résorption de l'humeur virulente dans la constitution.

J'ai été consulté, en novembre 1808, par un jeune homme qui n'avait été affecté que d'une simple pustule vénérienne sur la peau de la verge, assez éloignée du bord du prépuce, qui avait produit un petit ulcère très-superficiel, lequel avait été négligé pendant quelques semaines, et il survint à cet individu une affection syphilitique sur la peau, qui s'annonça par une éruption de petits boutons très-multipliés, qui occupaient particulièrement la poitrine et les extrémités supérieures; en outre ce jeune homme fut affecté d'un engorgement dans les glandes amigdales, avec ulcération et difficulté d'avaler.

J'ai vu aussi arriver, peu de tems après, le même cas à un autre jeune homme, à la suite d'un simple ulcère vénérien, situé sur le gland vers le prépuce.

Nous avons déjà fait voir qu'il arrive souvent que le virus syphilitique, qui affecte d'abord les parties naturelles des hommes et des femmes, se porte aussi facile-

ment dans la gorge, y produit des ulcères vénériens consécutifs, etc.

On voit, par le traitement que nous avons donné des ulcères vénériens du gland et du prépuce, de combien peu de topiques nous nous servons; les soins de propreté, la charpie choisie et le nitrate d'argent que nous employons quelquefois, sont les principaux et souvent les seuls que nous mettons en usage pour la guérison de ces ulcères; cependant nous nous servons quelquefois de l'onguent basilicum, ainsi que nous l'avons dit, en traitant des ulcères vénériens simples du gland et du prépuce.

Mais pour tous ces ulcères soit simples soit compliqués, la charpie fait notre principal topique, et nous avons presque toujours eu à regretter quand nous avons voulu y ajouter quelqu'onguent ou cérat; en effet, la charpie est un doux absorbant, elle n'a pas l'inconvénient de se corrompre ou de se décomposer par la chaleur ou par sa combinaison avec les matières purulentes, comme les huiles, les graisses, dont sont composés les emplâtres et les onguens, qui deviennent ensuite âcres, irritans; j'ai souvent observé que ces topiques changent en mal la bonne disposition des ulcères, ou du moins qu'ils ne corrigent pas leur mauvais état. J'ai coutume de fournir à mes malades une petite provision de charpie fine et douce, telle qu'elle convient à la délicatesse des parties affectées, et à leur sensibilité; je leur enseigne aussi la manière de s'en servir par petits plumaceaux appliqués sur les ulcères, après les avoir nettoyés légèrement des matières purulentes avec du linge doux; il est rare que la plupart des malades puissent se procurer du linge convenable pour se faire de la bonne charpie; car si on n'y fait attention,

la guérison des ulcères peut tenir quelquefois à une infinité de petites choses, comme dans le choix des topiques, dans la manière de faire les pansemens, ou d'arranger un petit appareil, sans trop comprimer les parties affectées.

En parlant du phimosis, nous avons fait remarquer les mauvais effets des tours circulaires des bandes; j'ai observé les mêmes inconvéniens dans les cas d'ulcères sur le gland ou sur le prépuce; j'ai vu le plus souvent les malades se servir d'attaches qui augmentent le mal par la compression du membre viril; j'ai conseillé de se servir, soit pour contenir l'appareil, soit pour soutenir la partie malade, d'un petit mouchoir replié, placé en manière de suspensoir, et fixé derrière les reins, ou bien on peut se servir, dans ces cas, du bandage-suspensoir que nous avons recommandé pour soutenir les testicules et retenir l'appareil dans le cas de gonorrhée tombée dans les bourses.

Outre les fomentations émollientes et anodines que nous avons recommandées dans les cas de phimosis et d'ulcères au bord du prépuce, pendant l'été surtout je me sers assez souvent de l'eau pure froide ou tiéde, dans laquelle on trempe des compresses pour envelopper la partie affectée, qu'on doit renouveler plusieurs fois dans les vingt-quatre heures; ce topique simple fait très-bien pour enlever l'inflammation et la tension; l'eau pure n'est pas susceptible de putréfaction comme quand elle est chargée de quelques substances végétales.

Dans les cas d'ulcères vénériens dont nous venons de parler, nous prévenons nos malades de ne pas trop s'approcher d'un grand feu; cette chaleur produit de l'irritation, rend les ulcères douloureux et s'oppose à leur guérison.

Nous avons dit précédemment que nous avons retiré un grand avantage pour les ulcères vénériens du gland et du prépuce, dans les cas de grande irritation, de l'application des fleurs de mauve cuites dans parties égales d'eau et de lait ; mais on peut se servir aussi de toutes les autres fleurs et feuilles douces mucilagineuses, telles que les feuilles de mauve, et de la plupart des fleurs pectorales.

Je me rappelle à ce sujet le cas d'un jeune homme qui vint me consulter dans l'automne de l'an 1806, pour un ulcère vénérien sur le gland, qui ne datait que de cinq à six jours; néanmoins il avait déjà fait assez de progrès; le fond en était mauvais et douloureux; je le touchai avec le nitrate d'argent, et j'en fis le pansement avec la charpie sèche; deux jours après je fus surpris de trouver l'ulcère beaucoup plus mauvais, le prépuce était enflé et le malade n'avait pas reposé la nuit; je conçus que j'avais employé la pierre dans un état de trop grande irritation; je craignis que l'application des onguens, même les plus doux, ne contribuât à empirer l'ulcère, ainsi que je l'ai vu arriver plusieurs fois; je conseillai d'appliquer des fleurs de mauve cuites dans parties égales d'eau et de lait, et de s'en servir en développant chaque fleur pour en garnir l'ulcère et les endroits sensibles, de manière qu'on pût recouvrir le gland après le pansement. Je recommandai aussi à ce jeune homme d'envelopper la partie affectée d'une compresse imbibée de notre fomentation émolliente et anodine; ce pansement devait être renouvelé toutes les quatre ou six heures : je revis le malade le lendemain, il était mieux, l'enflure du prépuce avait diminué et la douleur était dissipée, les bords et le fond de l'ulcère étaient en meilleur état; en continuant

ce pansement, vers le huitième jour l'ulcère prit entièrement le caractère le plus simple, il marchait rapidement vers sa guérison; pour lors j'en fis faire le pansement avec la charpie sèche, et pour assurer la guérison je fis user au malade une demi-dose de pilules spécifiques, qu'il supporta parfaitement bien.

En mars 1810 je donnai mes soins à un jeune homme pour un ulcère vénérien situé sur le gland, avec un bubon; cet ulcère avait déjà détruit le filet, et faisait des progrès; je prescrivis le régime de vie convenable, et l'ulcère fut pansé avec la charpie sèche; trois à quatre jours après je revis ce jeune homme, je trouvai l'ulcère plus irrité, et la charpie s'y attachait constamment, et à chaque pansement, malgré quelques précautions en enlevant le plumaceau, il suintait toujours un peu de sang de la surface de l'ulcère, ce que j'observai à deux ou trois pansemens; je fis cesser l'application de la charpie; je conseillai de nettoyer l'ulcère de tems en tems avec un linge doux, d'avoir soin de recouvrir le gland et d'envelopper la verge avec une compresse de linge souple, pour éviter le frottement de sa chemise, qui était d'une toile grossière; après trois ou quatre jours de ce pansement l'ulcère était mieux, il n'y avait plus de douleur, et il avait déjà fait des progrès vers sa guérison; pendant le traitement local je fis faire usage au malade du muriate de mercure corrosif, sous forme de pilules, et peu de jours après l'ulcère fut guéri; au reste, on observe que les ulcères vénériens du gland et du prépuce, accompagnés de phimosis, se guérissent également bien, en nettoyant les matières purulentes au moyen des injections, et sans aucune application de charpie ni d'onguent;

quant au bubon il vint à suppuration, et fut traité ainsi que nous le dirons en parlant de la cure de ces tumeurs.

On a dû voir que je me sers assez souvent de la pierre infernale ou nitrate d'argent, non-seulement dans le traitement des ulcères vénériens du gland et du prépuce, mais aussi pour ceux qui peuvent arriver sur d'autres parties du corps; en effet, ce caustique nettoie bien le fond des ulcères, enlève la disposition putride, et en bonifie les bords; le nitrate d'argent a d'ailleurs l'avantage d'être appliqué promptement sur la partie affectée, et l'on peut en borner l'effet à volonté; il n'atteint pas comme les caustiques liquides, les parties qu'on a dessein de respecter; il n'est douloureux que pendant un instant.

Quand on veut se servir du nitrate d'argent pour toucher les ulcères situés dans le fond de la gorge, sur le voile du palais, les amigdales, le pharynx, il faut faire attention que le nitrate soit bien assujetti dans le porte-pierre. Je me rappelle à ce sujet qu'en 1804 je crus mieux faire pour toucher un ulcère vénérien situé au fond de la gorge, sur le pharynx et à une des amigdales, de placer dans un porte-crayon un assez long bout de nitrate d'argent, en sorte qu'il en dépassait l'extrémité d'environ trois à quatre lignes; la pierre ainsi montée, je touchai l'ulcère, en tenant de l'autre main la langue abaissée et assujettie avec une spatule d'ivoire; ensuite je laissai un peu reposer la malade, et je portai la pierre sur un autre point de l'ulcère; mais je fus très-surpris en retirant mon porte-pierre, que le bout du nitrate d'argent, me tomba à l'instant dans la main, entièrement rompu. Je réfléchis avec effroi sur le danger que la malade avait

encouru si ce morceau de nitrate était tombé dans le fond de la gorge et que la malade l'eût avalé, rien n'aurait pu la sauver, la pierre aurait d'abord produit une escarre mortelle dans l'estomac; par cet événement, que je rapporte en faveur des jeunes praticiens, j'ai jugé qu'il serait plus assuré que le bout du nitrate d'argent ne dépassât celui du porte-pierre que d'environ une ligne.

Malgré l'usage que nous faisons du nitrate d'argent, nous dirons que nous ne l'employons que rarement dans les cas d'ulcères vénériens simples; ces ulcères se guérissent pour l'ordinaire par les soins de propreté, le régime et les pansemens faits avec la charpie sèche, ainsi qu'il a été dit; ce ne serait que dans les cas où l'ulcère simple présenterait un fond mauvais, que nous pourrions nous servir du nitrate d'argent.

Il est des cas où quoique les ulcères vénériens, par leur mauvaise tournure, paraissent exiger l'application du nitrate d'argent, il ne convient pas de s'en servir, lorsque l'ulcère est non-seulement très-sensible et douloureux, mais encore si les bords sont engorgés et enflammés, j'ai crayonné légèrement ces ulcères avec la pierre; mais j'ai toujours observé que, dès le lendemain, l'ulcère était plus irrité et en plus mauvais état; il est donc prudent dans la pratique de faire attention au cas où l'application du nitrate d'argent peut être nuisible.

Il est aussi à considérer qu'il ne faut toucher les ulcères que très-légèrement avec le nitrate, surtout lorsqu'il n'y a qu'une végétation ou chair molle superficielle; si l'on appuye trop avec la pierre on va au-delà du but, et on ne produit alors que de l'irritation.

Quelques praticiens, tout en se servant fréquemment

de l'application du nitrate d'argent dans les cas d'ulcères vénériens qui occupent le gland et le prépuce, ont prévenu qu'il survenait assez souvent des bubons vénériens aux aines à la suite de cette application, accident qu'on ne peut expliquer que par la résorption du virus; cependant, quoique j'aie employé très-souvent dans ces cas le nitrate d'argent, je n'ai pas remarqué qu'il survînt à mes malades plus de bubons vénériens que lorsque je ne me suis pas servi de ce caustique.

D'autres ont pensé que l'application du nitrate d'argent, surtout sur les ulcères vénériens du gland et du prépuce, pourrait déterminer la résorption du virus syphilitique, empêcher la suppuration de l'ulcère, et causer ainsi l'infection générale; mais cette crainte nous paraît mal fondée, d'autant plus que cet empêchement de la suppuration n'est que momentané, et que la légère escarre, produite par le caustique, tombe assez promptement, et la suppuration se rétablit avec encore plus d'abondance, à raison de l'étendue et de la profondeur de l'ulcère, et on peut, après l'application du nitrate d'argent, en faire le pansement avec quelqu'onguent doux, tel que la pommade de Goulard, l'onguent basilicum, pour faciliter plutôt la chute de l'escarre et la suppuration.

Des gens de l'art instruits ont pensé qu'on pourrait prévenir la résorption du virus syphilitique, surtout dans les cas d'ulcères vénériens sur le gland ou sur le prépuce, en les cautérisant d'abord après leur apparition avec le nitrate d'argent; mais comme ce n'est pas ma pratique, je ne saurais assurer si cette manière de faire est avantageuse pour produire l'effet désiré, et je préfère de panser

simplement ces ulcères ; dans les cas mentionnés ci-dessus j'aurais plus de confiance dans l'application du cautère actuel (le feu) qui pourrait détruire plus efficacement l'effet du virus vénérien, comme on observe qu'il détruit le virus *rabifique ;* mais l'ustion ne se pratique jamais dans les cas d'ulcères vénériens du gland et du prépuce, excepté quelquefois dans ces ulcères qui ont pris une tournure chancreuse et rongeante, dont il sera parlé ci-après ; d'ailleurs peu de malades voudraient se soumettre à cette opération pour des ulcères vénériens simples.

2.° Les ulcères vénériens qui attaquent le gland et le prépuce ne sont pas toujours si faciles à guérir que ceux dont nous venons de parler ; plusieurs de ces ulcères sont très-étendus et profonds, ils font quelquefois de grands progrès, ils prennent un caractère de putridité bien marqué, et il y a de l'engorgement sur le gland et sur le prépuce ; j'ai vu de ces ulcères qui avaient les bords et le fond très-mauvais, dont il exudait une suppuration, ou plutôt un ichor d'une très-mauvaise odeur, et il se formait dans le fond de l'ulcère des escarres plus ou moins profondes, qui se renouvelaient successivement.

Ces ulcères m'ont souvent donné beaucoup d'inquiétude, surtout dans le commencement de ma pratique ; mais heureusement avec les soins et les pansemens indiqués ci-devant j'ai toujours eu la satisfaction, après quelques jours d'orage, de voir succéder le calme, par une meilleure disposition de l'ulcère.

Dans ces cas fâcheux, outre le régime et les accessoires propres à contribuer à la guérison, j'ai quelquefois essayé nombre de topiques ; j'ai cherché les formules les

plus recommandées par divers bons praticiens pour le pansement des ulcères ; je me suis même appuyé des lumières d'autrui par des consultations ; néanmoins je n'ai presque jamais rien trouvé qui fût plus utile que les soins de propreté, l'application de la charpie sèche pour les pansemens, celle du nitrate d'argent, l'usage des calmans, et enfin l'emploi des fomentations anodines et résolutives.

Dans ces cas d'ulcères vénériens compliqués, tant qu'il y a de l'irritation et de la fièvre, je diffère de mettre en usage aucun remède spécifique, particulièrement tiré du mercure, jusqu'à ce que les accidens inflammatoires soient dissipés, qu'il n'existe plus d'état fébrile, peu ou point d'irritation dans les parties affectées, et que les ulcères aient pris un meilleur état.

Après quelques évacuans nous employons souvent la décoction de quina : ce remède héroïque corrige la disposition à la putréfaction, rectifie la digestion, et par une suite de ces bons effets remédie au mauvais état des ulcères.

Nous rapporterons ici entre plusieurs faits celui d'un ulcère grave, de la nature de ceux dont nous venons de parler.

En septembre 1809, je donnai mes soins à un homme d'un moyen âge, pour un bubon et des ulcères vénériens situés entre le gland et le prépuce, le bubon vint à suppuration, et les ulcères furent tenus proprement et pansés avec la charpie sèche : je fis prendre à cet homme quelques bains domestiques et administrer un traitement mercuriel par onctions, et dans l'hiver il fit usage de deux doses de pilules spécifiques (trente-six grains de sublimé). Vers le

mois de février 1810, cet individu était bien, le bubon était guéri ainsi que les ulcères; mais le malade vaqua pendant son traitement à un travail pénible, n'observa point le régime, tellement qu'en mars suivant, sans avoir couru (dit-il) de nouveaux dangers, il lui survint un nouvel ulcère, situé entre le gland et le prépuce.

A cette époque cet homme vint me consulter; je lui prescrivis de plus fort le régime et le repos; mais il n'observait guère ni l'un ni l'autre; je le remis à l'usage des pilules spécifiques, cependant l'ulcère allait toujours de mal en pire, et en peu de jours il fit des progrès considérables: il survint de la fièvre, avec altération, insomnie; je fis d'abord cesser l'usage des pilules; ce fâcheux ulcère faisait toujours des progrès, en s'avançant sous le prépuce, vers les corps caverneux, il avait aussi attaqué assez fortement le gland vers la couronne, il se forma une escarre assez profonde, heureusement le prépuce était libre, et il était possible de découvrir l'ulcère, il en exudait une suppuration abondante, putride, en partie séreuse; cet homme prit enfin le parti de se tenir en repos chez lui, et de ne prendre que quelques potages, et une tisane simple. Je lui fis administrer un purgatif, ensuite je lui fis prendre toutes les trois heures une tasse de décotion de bon quina; je recommandai au malade de panser fréquemment l'ulcère, de le bien nettoyer; en outre, à l'heure où le malade venait me trouver j'en faisais le pansement à fond, j'enlevais même quelquefois avec les ciseaux des parties de pourriture, suite des escarres; je plaçais convenablement sur l'ulcère une petite quantité de charpie fine. Je ne fus pas tenté d'employer aucun onguent pour le pansement, les onguens

m'ayant toujours mal réussi, surtout dans ces cas; la charpie fine a été le seul topique que j'aie employé. Je fis cependant envelopper la verge de compresses trempées dans une infusion anodine et résolutive, faite avec les fleurs de sureau et de mauve, coupée avec un quart de lait; ce remède servait aussi pour bassiner l'ulcère, un petit mouchoir placé en écharpe soutenait la verge et le simple appareil; et pour calmer la douleur et l'irritation, surtout pendant la nuit, le malade prenait en se couchant deux à trois pilules calmantes de la formule n.° 11.

Mais vers le huitième jour d'un état alarmant succéda un mieux remarquable, soit dans la disposition générale du malade, soit dans l'état de l'ulcère; cet état de mieux était peint sur sa physionomie, il n'avait plus cet air abattu, cette figure hyppocratique, son teint était meilleur, la langue plus nette, plus de frissons ni de fièvre, l'ulcère avait cessé de produire des escarres de pourriture, le fond plus net et d'une meilleure couleur, moins de suppuration et de meilleure qualité; à cette époque je mis le malade à l'usage de la décoction suivante: bois de gayac râpé deux onces, salsepareille, squine, de chaque une once, sassaffras demi-once, q. s. reglisse ratissée et coupée menu, le tout macéré dans trois pintes d'eau bouillante pendant douze à quinze heures, ensuite cuit pendant une heure, passez la décoction bouillante, à prendre un peu chaude un verre de trois en trois heures; par tous ces soins cet état de mieux a continué de se soutenir, et l'ulcère marche à sa guérison; je compris que les pilules spécifiques ne convenaient plus au malade, qu'elles pourraient renouveler l'irritation: étant arrivés dans la belle saison, outre la décoction je me propose de lui

administrer

administrer quelques onctions avec la pommade mercurielle, et quelques bains domestiques pour assurer la guérison.

5.^e La complication des ulcères vénériens du gland et du prépuce avec phimosis, est une complication fâcheuse, elle ôte les moyens de pouvoir observer l'état des ulcères, et d'y porter les remèdes convenables; de plus ces ulcères, ainsi cachés, peuvent faire des progrès considérables; néanmoins, par le moyen des soins que nous avons prescrits, étant exactement suivis, on viendra à bout, même en peu de tems, de les améliorer, et d'enlever l'état inflammatoire et d'engorgement du prépuce, au point qu'il pourra être porté suffisamment en arrière pour permettre de découvrir le gland et les ulcères, et d'en faciliter les pansemens.

Il est bon de faire observer aux jeunes praticiens qu'il convient au commencement du mieux de retirer le prépuce en arrière, sans trop forcer, pour éviter la douleur et l'irritation, et dès qu'on aura examiné et pansé les ulcères il faut avoir le soin de recouvrir promptement le gland; sans ces précautions l'on risquerait de faire tomber le malade dans un accident contraire et plus fâcheux, le *paraphimosis.*

Les fomentations, les injections surtout, sont dans ces cas d'un grand secours; mais le bon effet de ce dernier moyen tient surtout à la manière adroite de le mettre en usage, à la nature de la liqueur, qui doit toujours être douce, un peu résolutive, telle que celle que nous avons prescrite, et d'une chaleur tempérée; nous avons reconnu dans ces cas toute l'inutilité et même le danger des injections faites avec l'infusion des plantes détersives vul-

méraires, quoique recommandées par quelques praticiens, ainsi que celles qu'on pourrait faire avec quelques sels mercuriels en solution, si légères qu'elles soient, puisque nous avons éprouvé que l'eau végéto-minérale de Goulard produisait de l'irritation.

Quelques praticiens, dans les cas d'ulcères vénériens graves, compliqués de phimosis, ont pensé qu'il convenait d'inciser le prépuce pour découvrir les ulcères, afin de pouvoir les traiter plus facilement: au premier abord cette pratique paraît bien fondée ; mais, lorsque la maladie est bien dirigée, on n'a pas besoin de cette ressource, du moins c'est ce que j'ai toujours observé dans un grand nombre de cas de cette espèce, dont plusieurs étaient graves; j'ai toujours eu la satisfaction de guérir les ulcères et de rétablir le prépuce sans faire aucune opération : les malades ne sont pas toujours disposés à se laisser inciser le prépuce; il résulte toujours de cette opération une espèce de difformité du prépuce qui rappelle au malade le souvenir de son inconduite; d'ailleurs, j'ai remarqué que quand on a incisé le prépuce il s'établit un engorgement dans les bords de l'incision, qui recouvre de nouveau les ulcères, et qui oppose à peu près les mêmes difficultés pour leur pansement qu'avant l'opération.

Cependant il est des cas qui nécessitent non-seulement l'incision du prépuce, mais encore de l'emporter entièrement; je me rappelle d'avoir été appelé quelquefois pour donner mes soins à des jeunes gens qui avaient des ulcères vénériens sur le gland ou au prépuce, avec gonorrhée; ils avaient négligé tout traitement pour ne pas s'exposer au blâme de leurs parens; il était survenu un

engorgement inflammatoire extrême, d'où il était résulté la pourriture du prépuce, il a fallu nécessairement exciser et enlever tout ce qui était affecté; mais après ces opérations les malades, réduits au régime et soumis aux soins convenables, ont été guéris même en assez peu de tems par nos simples pansemens.

Les cas que nous venons de rapporter exigent, comme nous l'avons dit ci-devant, un traitement spécifique général après la crise, ou quand les grands accidens sont dissipés, afin de mettre les malades à l'abri de tout événement d'affections vénériennes consécutives.

Néanmoins nous pensons que dans ces cas il doit y avoir moins à craindre qu'on ne pourrait d'abord juger de la résorption virulente, attendu qu'il s'est opéré une grande crise locale par le déblaiement et la suppuration des parties affectées, qui peut entraîner le virus; d'ailleurs ces accidens sont plutôt causés par la négligence des malades que par la malignité du virus.

Quand la cause dominante qui produit ces ulcères tient au virus syphilitique, ils paraissent moins dangereux, et il y a plus d'espérance de guérison; mais si cette cause est due à l'existence de quelque vice inconnu ou du vice dartreux, scrophuleux ou cancereux, les ressources médicales contre ces vices dans les humeurs, ne sont pas aussi efficaces que celles qu'on a pour combattre le virus vénérien; alors la cure des ulcères chancreux est plus difficile et même souvent impossible, autrement que par l'extirpation de la partie affectée, qui encore n'est pas toujours possible, ni même un moyen assuré de guérison.

Les moyens curatifs dont il a été question ont souvent été efficaces, et plusieurs praticiens ont aussi guéri

des ulcères chancreux, situés sur diverses parties du corps; mais lorsque le vice cancereux se trouve disséminé dans la constitution, alors on ne voit que trop souvent les ulcères cancereux et chancreux reparaître aux lieux mêmes qu'ils occupaient avant leur apparente guérison, ou sur d'autres parties du corps, avec encore plus de force et d'intensité que la première fois; mais nous n'avons dû nous occuper que des ulcères vénériens qui ont pris un caractère chancreux.

Nous rapporterons encore ici quelques faits assez remarquables sur des ulcères vénériens qui avaient pris un caractère chancreux ou cancereux.

1.[er] *Fait.* Dans l'hiver de l'an 1794, un jeune homme, domestique de campagne, vint me consulter pour une tumeur survenue vers le milieu de la lèvre inférieure, et qui peu après en occupa les deux tiers; cette tumeur était accompagnée de duretés et d'une légère ulcération; cette affection ne laissait pas que d'inquiéter le malade, qui était d'une figure agréable; en effet, elle paraissait avoir pris un caractère chancreux ou plutôt carcinomateux.

Cet individu m'avoua qu'il avait été atteint de quelques ulcères vénériens sur le gland et sur le prépuce, qui se dissipèrent par l'application de quelques topiques qui lui furent conseillés par un de ses amis; d'après ce rapport je portai mes vues sur une cause syphilitique, en conséquence je prescrivis au malade un régime de vie, autant qu'il pourrait le suivre, et de se faire quelques fomentations anodines pour adoucir le mal, et je le mis à l'usage des pilules spécifiques; cependant après quelques semaines de ce traitement, l'état de la lèvre ne fut pas mieux.

Le malade consulta un homme de l'art, qui fut d'avis

de faire l'extipation de cette tumeur, comme étant de nature cancereuse, et qu'elle pouvait faire d'ultérieurs progrès; je ne fus pas du même sentiment, en considérant la grande portion de lèvre qu'il aurait fallu emporter, la difformité et les inconvéniens qui pourraient en résulter, fondé d'ailleurs sur la cause de la maladie, et sur l'espérance de pouvoir la guérir sans opération.

Dans ces entrefaites on arriva vers la belle saison, je fis prendre au malade quelques bains domestiques, les pilules spécifiques, et administrer en même tems les onctions mercurielles; après quelques jours de ce traitement, il fut aisé de voir du mieux dans l'état de la lèvre, la tumeur devenait moins étendue et plus souple par la fonte des duretés, et après environ trois mois de traitement, la lèvre reprit son état naturel par son entière guérison.

2$^{e}$. *Fait.* En septembre 1805, je fus consulté par une femme âgée de quarante à quarante-cinq ans, pour une affection qui occupait le milieu de la lèvre supérieure; cette femme me parut d'une disposition cachectique, ayant éprouvé diverses maladies; cependant elle était obligée de vaquer à un état assez pénible: cette affection inquiétait fort la malade et la rendait désagréable; j'eus occasion d'examiner plusieurs fois cette maladie, qui formait une tumeur assez volumineuse et dure, la membrane interne de la lèvre qui recouvrait la tumeur était légèrement ulcérée.

La malade avait déjà reçu quelques soins d'un homme de l'art éclairé, sans avoir amélioré son état; sans déclarer mon opinion à cette femme, je craignis la dégénérescence de cette tumeur en carcinome, ce dont je fis part au médecin.

Comme j'avais traité depuis peu de tems le mari de cette femme d'un ulcère vénérien assez mauvais, situé sur le gland, qui lui avait été communiqué par une femme étrangère, dès-lors je m'enquis de l'état particulier de la malade; et elle me dit qu'elle se sentait depuis bien du tems quelques cuissons et des douleurs dans les parties naturelles. Je découvris en effet des rougeurs, des boutons à la partie externe et interne des grandes lèvres; ces indices de virus syphilitique me firent juger que l'affection de la lèvre supérieure pouvait avoir la même cause, et que d'ailleurs cette femme avait besoin d'un traitement antisyphilitique, ce qui fut convenu avec la malade; sans faire part à personne de cette résolution, attendu qu'il était important qu'elle fût tenue secrète.

La saison était encore favorable, la malade prit quelques bains domestiques; je lui administrai un traitement mercuriel par onctions, en lui donnant la dose pour chaque friction, en suivant les règles que nous prescrirons dans cette méthode, à laquelle, vu l'état de cachexie de la malade, j'associai la décoction de squine et de racine de saponaire : quoique ce traitement ne fût pas régulièment suivi, il eut néanmoins tout le succès désiré.

En effet, on vit disparaître peu à peu l'engorgement et la tumeur de la lèvre, ainsi que les affections des parties sexuelles, après avoir reçu seulement huit ou dix onctions mercurielles sur les jambes et sur les cuisses, que la malade se fit elle-même : cette femme est maintenant bien portante.

3.e *Fait.* En juin 1809, je fus consulté par un cultivateur âgé d'environ vingt-six à vingt-sept ans, pour un ulcère situé sur la partie supérieure du nez, entre les

angles internes des yeux et les sourcils; cet ulcère pénétrait l'épaisseur de la peau, il était de l'étendue et de la forme d'un ongle, avec un mauvais fond, et des bords assez élevés et dentelés, exudant une matière séreuse et un peu sanieuse; d'ailleurs il n'était pas très-sensible.

Je pensai d'abord que cet ulcère était de nature chancreuse ou cancereuse; mais surpris de voir un ulcère si malin chez un jeune homme qui me paraissait d'une bonne constitution, je m'informai s'il n'avait pas été affecté de quelque maladie vénérienne; il me déclara qu'il y avait près de quatre ans qu'il avait eu une gonorrhée qui avait été traitée par un officier de santé que je connaissais pour être très-peu instruit; il ajouta que l'écoulement de cette gonorrhée avait duré près de dix-huit mois; il m'assura qu'il n'avait jamais eu d'autre maladie vénérienne, ni aucune affection sur le gland ni sur le prépuce, et que l'écoulement de la gonorrhée s'était arrêté depuis environ deux ans; cet homme s'était marié depuis ce tems-là. Je vis sa femme et un enfant qu'elle allaitait bien portans, ce qui prouve que le virus existe dans la constitution, si les parties génitales n'en sont pas affectées actuellement; dans ce cas le virus se communique rarement par l'acte vénérien, comme nous le ferons encore remarquer.

J'avais vu tant de cas où une gonorrhée mal traitée pouvait, dans la suite, infecter la constitution et produire une affection syphilitique dans quelque partie du corps, que je ne doutai point que l'ulcère dont il est question ne fût causé par le virus syphilitique, quoiqu'il eût pris un mode chancreux.

Je recommandai au malade d'observer un certain ré-

gime de vie, ou du moins de boire peu de vin, de ne point forcer le travail ; je lui remis une boîte de pilules de sublimé, le malade devait en faire usage ainsi qu'il sera expliqué dans le paragraphe où il est question de ce sel mercuriel dans le traitement de la syphilis; je fis faire le pansement de l'ulcère avec la charpie fine, une petite compresse et un ruban qui prenait le tour de la tête.

Malgré l'invitation que j'avais faite à cet homme, de me venir trouver sous peu de jours, je ne le revis qu'en septembre, environ trois mois après sa première visite : je trouvai l'état général de cet homme toujours bien; il me raconta que par l'usage des pilules et le pansement indiqué l'ulcère avait été guéri, et qu'il ne restait qu'une légère croûte sur la cicatrice; mais qu'ayant été obligé de forcer le travail dans l'été, il essuyait fréquemment la sueur du visage avec la manche de sa chemise, qui était d'une toile grossière; qu'il avait souvent emporté la croûte qui couvrait la cicatrice, et que peu à peu l'ulcère était revenu au point où je l'avais vu la première fois; en effet, le fond en était mauvais et granulé, et les bords comme ci-devant, découpés et sensibles.

Considérant le bon effet des pilules spécifiques, et que l'état rétrograde de l'ulcère tenait à plusieurs circonstances défavorables à la guérison; je ne changeai pas de plan curatif; je fis panser l'ulcère avec l'onguent rosat, et je remis au malade une seconde dose de pilules spécifiques: après huit à dix jours je revis cet homme, je trouvai un mieux sensible dans l'état de l'ulcère; je lui recommandai encore de se tenir au régime, de boire peu de vin, de prendre exactement ses pilules et de revenir dans quelques jours; mais trois semaines s'écoulèrent depuis sa dernière

visite sans qu'il eût reparu ; dans ce même tems j'appris par voie indirecte, que cet homme était malade, comme je suis naturellement soucieux, et que c'est toujours pour moi une grande inquiétude quand mes malades vont mal, je craignis que cet individu n'eût abusé de l'usage de ces pilules, qu'elles n'eussent porté à la bouche, ou produit quelqu'autre mauvais effet, j'y courus le même jour; mais je fus agréablement surpris de voir l'ulcère cicatrisé d'une manière assez solide, et même sans aucun engorgement ni duretés dans les environs ; le malade me dit qu'il avait pris à peu près les deux tiers de ses pilules de la seconde dose, et qu'elles ne l'avaient point incommodé ; que cependant il les avait cessé depuis deux à trois jours, à cause d'un malaise fébrille, occasionné par une transpiration arrêtée, qui l'avait obligé de garder le lit ; il fut convenu qu'il tiendrait encore pendant quelque tems une bandelette sur le nez, pour mettre la cicatrice de l'ulcère, encore tendre, à l'abri des injures du tems, et qu'il prendrait le reste de ses pilules à la dose de huit par jour, en deux prises, et en ne buvant pendant leur usage que trois à quatre verres d'eau pure par jour.

Quoique l'ulcère paraisse bien guéri, cet homme, s'il veut me croire, prendra encore une dose de pilules spécifiques pour assurer sa guérison, d'autant mieux qu'elles ne l'ont point incommodé : ce dernier fait m'a fait naître les réflexions suivantes.

Quel sera le physiologiste ou l'étiologiste qui pourra expliquer comment un miasme vénérien, suite d'une gonorrhée virulente, s'est porté sur un seul point du corps et s'est manifesté sous la forme d'un ulcère chancreux ?

Qui pourra encore expliquer comment une si petite

quantité de mercure a pu agir si efficacement sur le virus syphilitique, et guérir si rapidement l'ulcère du nez? Est-il quelque sirop, quelque rob qui pût avoir plus d'avantage, et approcher de la modicité du prix de cet excellent remède?

3.° Nous terminerons ces observations générales par quelques considérations sur les ulcères *non*-vénériens, qui peuvent survenir aux parties naturelles de l'un et l'autre sexe.

Chez les hommes, la malpropreté du gland et du prépuce, des déchirures, peuvent être la cause de quelque ulcération dans ces parties; il est encore des causes humorales qui peuvent les atteindre, et produire des ulcères non-vénériens, tels sont les vices dartreux, cancereux, rhumatismal, etc. qui produisent des tumeurs, des ulcères carcinomateux qui ont nécessité l'extirpation de la partie affectée; mais heureusement ces cas sont rares.

J'ai été consulté quelquefois par des hommes qui avaient pris un écoulement par le canal de l'urètre, imitant parfaitement la gonorrhée, et chez d'autres il survenait une inflammation sur le gland et le prépuce avec une légère suppuration, à la suite de la jouissance avec leurs épouses, qui étaient affectées de fleurs ou pertes blanches; mais ces affections, qui ne laissent pas que d'inquiéter les hommes, se dissipent pour l'ordinaire assez facilement, par le régime et par des soins de propreté; il faut aussi les recommander aux femmes qui sont sujettes aux pertes blanches, tant pour leur santé que pour éviter à leurs maris les désagrémens dont nous venons de parler, et qui peuvent exposer les femmes aux soupçons d'infidélité, comme j'ai eu lieu de l'observer

de la part de quelques hommes jaloux ; on sait aussi que l'usage immodéré de la bière produit quelquefois des écoulemens avec douleur par le canal de l'urètre.

Il y a aussi nombre de causes qui peuvent produire chez les femmes des inflammations, des engorgemens, des abcès et des ulcères dans les parties naturelles, sans la participation du virus vénérien, et les différens vices des humeurs peuvent également les affecter, tels que le vice dartreux et cancereux.

Les femmes sont plus exposées que les hommes à diverses infirmités dans les parties naturelles, soit à cause de l'âcreté des fleurs blanches, soit par malpropreté, soit par les contusions, les déchirures dans l'acte vénérien, lors surtout des premières jouissances avec des hommes fortement constitués, soit encore par la suite ou l'effet d'accouchemens difficiles, laborieux, et par les mauvaises manœuvres des sages-femmes, et quelquefois aussi des accoucheurs; nous ne parlerons pas des affections nombreuses qui peuvent survenir à la matrice, telles que les tumeurs squirreuses, le cancer et les polypes; sans doute que le plus souvent ces affections ne sont pas produites par le virus vénérien, et qu'il serait imprudent d'employer les remèdes antisyphilitiques pour leur guérison.

A cette occasion je me rappelle d'avoir donné mes soins à quelques femmes pour cause d'engorgement survenu à l'une ou à l'autre des grandes lèvres, à la suite d'un coït forcé, d'où il en était résulté tumeur, douleur, qui avaient exigé le repos dans le lit, l'application des cataplasmes anodins et émolliens ; dans ce cas je laisse pour l'ordinaire la tumeur s'ouvrir spontanément, et dès

ce moment la malade est soulagée ; nous terminons la guérison par des soins de propreté et par l'application de quelqu'onguent doux, tel que le cérat de Goulard : nous rapporterons ici un fait de cette nature.

Vers le mois d'avril 1809 je fus consulté par une jeune fille qui se plaignait de douleur dans les parties sexuelles ; je trouvai la grande lèvre du côté gauche très-engorgée, douloureuse, avec une légère ulcération à la partie interne, d'où il sortait un peu de suppuration d'assez bonne quailté ; je pensai d'abord que cette affection pouvait être produite par le virus vénérien ; mais l'ami de cette fille vint me trouver pour me prier de lui donner mes soins : cet homme m'était bien connu ; il m'assura qu'il n'avait aucune affection dans les parties naturelles ni ailleurs ; il voulut même que j'en fisse l'inspection : je les trouvai en effet très-saines.

Cette jeune fille me paraissait d'ailleurs avoir été fidelle à son amant, qui était d'une forte constitution ; je soupçonnai qu'elle avait été forcée dans la jouissance, et qu'il y avait eu quelque déchirure, effet que j'avais observé plus d'une fois dans les mêmes cas ; mais sous quelque rapport que la maladie pût se présenter, l'indication, pour le moment, était toujours la même, de calmer la douleur et l'irritation, et de voir venir ; sur quoi j'ordonnai à cette fille de se tenir en repos, de se faire des fomentations sur la partie affectée avec des compresses imbibées d'une infusion de fleurs de sureau et de fleurs de mauve, mêlée d'un peu de lait, et de se tenir fort proprement. Comme la saison était déjà assez belle, je conseillai à la malade de prendre quelques bains domestiques ; elle venait de tems en tems à mon domicile, afin que je pusse

observer son état et suivre son traitement. Cependant au bout d'une huitaine de jours il n'y avait pas grand changement; la grande lèvre était encore bien engorgée, dure, douloureuse, une légère suppuration continuait toujours; d'ailleurs, l'état de la jeune fille était très-bien; je fis continuer les fomentations et appliquer sur la partie légèrement ulcérée des languettes de linge couvertes de pommade de Saturne, qu'on devait renouveler plusieurs fois dans les vingt-quatre heures; cet état de choses se prolongea encore quelque tems: toujours dans le doute sur la nature de cette maladie, je ne voulus cependant pas employer de remèdes antisyphilitiques, je suivis toujours le même traitement, et enfin peu à peu la grande lèvre diminua de volume, il n'y avait plus de douleur, il restait très-peu de suppuration. Pendant la cure l'individu en question se présentait de tems en tems pour savoir des nouvelles de l'état de son amie, et pour m'assurer qu'il était toujours bien portant; dès lors je renonçai à l'idée d'une cause syphilitique; en effet, après environ quatre à cinq semaines de soins cette fille fut bien guérie, sans le secours d'aucun remède antisyphilitique.

J'ai toujours porté beaucoup d'attention, afin de ne pas confondre ces cas avec quelque affection vénérienne.

Si quelques auteurs ont reproché avec complaisance à de grands praticiens qu'ils voyaient toujours le virus syphilitique dans toutes les maladies, particulièrement dans celles qui attaquent les parties naturelles de l'un et de l'autre sexe, on pourrait aussi bien leur reprocher à bon droit qu'ils ont souvent passé trop légèrement, faute d'expérience, sur le diagnostic de nombre de maladies qui pouvaient tenir à un principe vénérien, et qui ont été

combattues inutilement par les moyens ordinaires ; aussi combien de malades gémissent sous le poids des douleurs causées par quelqu'ancienne affection syphilitique chronique, dont les gens de l'art peu attentifs ou prévenus n'ont pas connu la vraie cause, et négligé par conséquent le traitement convenable.

Nous conclurons de là, que lorsque quelqu'affection grave existe chez quelqu'individu, particulièrement douleurs rhumatismales invétérées, maux de tête, affection de matrice, maladies de la peau, telles que des ulcères, gale, dartres, etc. même des affections dans quelque organe, dans quelque viscère, si ces maladies ont résisté à des traitemens bien dirigés; pour peu que l'on ait lieu de soupçonner l'existence de quelque miasme vénérien, on doit tenter de mettre en usage les remèdes antisyphilitiques, fût-ce même à l'insçu du malade.

## ARTICLE V.

### *Des Bubons vénériens.*

Le *bubon vénérien* est une tumeur ou un engorgement plus ou moins considérable, qui arrive le plus ordinairement dans les glandes inguinales, produit par le virus syphilitique ; cette tumeur est accompagnée de plus ou moins de douleur et de chaleur, elle se forme par degrés, cependant à raison de l'âcreté du virus et de la disposition du malade.

On a coutume de distinguer le bubon vénérien en primitif et en consécutif; le premier ainsi désigné parce

qu'il arrive peu de tems après un commerce impur, il est très-souvent précédé par des ulcères sur le gland ou sur le prépuce, ou par la gonorrhée; cependant le bubon primitif ne se manifeste quelquefois que long tems après une jouissance suspecte, et sans qu'il ait été précédé d'aucun signe syphilitique sur les parties génitales, ni sur aucune autre partie du corps.

Le bubon consécutif est ainsi appelé parce qu'il est censé être le produit d'une infection générale vénérienne, infection qui se manifeste par des symptômes syphilitiques, comme douleurs, ulcères à la gorge, au palais, maladie de la peau, etc. ces maladies sont produites par des anciennes affections vénériennes qui, dans le tems, ont été négligées ou mal guéries.

Le diagnostic du bubon vénérien est en général facile à établir, la position de la tumeur, son volume, ce qui a précédé et sa complication, le plus souvent avec la gonorrhée, ou avec des ulcères sur le gland ou sur le prépuce, établissent suffisamment le caractère de la maladie.

Cependant nous observerons qu'il peut arriver que les glandes inguinales soient tuméfiées et engorgées à la suite de quelqu'irritation particulière, comme par des ulcères vénériens qui viennent sur le gland ou sur le prépuce, surtout lorsque ces ulcères sont accompagnés de douleur et de grande sensibilité, occasionnée par la nature de la maladie, ou produite (comme c'est assez la coutume de quelques praticiens) par l'application de quelques topiques âcres et irritans.

Chacun sait que les glandes inguinales deviennent souvent douloureuses avec plus ou moins de gonflement

dans les cas de gonorrhée virulente : on ne doit pas confondre cet état avec le bubon vénérien.

Néanmoins, dans tous ces cas, si les glandes inguinales continuent de se gonfler et d'être douloureuses, s'il se forme une tumeur plus ou moins étendue et élevée, si enfin elle acquiert toujours plus de sensibilité, et qu'il se manifeste de la rougeur sur la peau, on peut alors pronostiquer qu'il se forme un bubon vénérien; car on sait aussi que dans les cas de gonorrhée virulente, la douleur et l'engorgement des glandes inguinales se dissipent au lieu d'augmenter vers la seconde période de la maladie, et de plus l'on observe que dans ce dernier cas les glandes inguinales sont presque toujours affectées des deux côtés, tandis qu'il est rare qu'il survienne deux bubons vénériens en même tems.

Le pronostic des bubons vénériens doit varier relativement à leur caractère, à leur simplicité et à leur complication, à l'âge et au tempérament des malades; en général le pronostic du bubon vénérien simple ne doit pas être fâcheux, il se termine par résolution ou par suppuration; dans le cas de l'une ou de l'autre de ces terminaisons, le bubon simple et primitif se guérit assez facilement et sans laisser aucune suite syphilitique.

Le pronostic des bubons compliqués est bien plus fâcheux, ils sont plus difficiles à guérir; quelquefois ces bubons prennent un mauvais caractère, malgré les meilleurs secours de l'art; tels sont les bubons très-volumineux étendus et profonds, et ceux qui prennent un caractère malin, chancreux ou carcinomateux, d'où il résulte des ulcères de très-mauvaise nature, et enfin les bubons qui participent du vice scrophuleux.

Pour

Pour suivre plus méthodiquement la cure du bubon vénérien, nous le distinguerons d'après son pronostic en bubon simple et en bubon compliqué.

*Traitement du bubon simple.* Après avoir prescrit les remèdes généraux et le régime, je fais raser et nettoyer la partie affectée, et j'applique sur la tumeur l'emplâtre de grand diachilon, étendu uni et mince sur du linge un peu ferme, que je préfère à la peau, et par-dessus une compresse, le tout soutenu par un mouchoir ou avec un bandage inguinal; mais si le malade peut rester au lit ou garder l'appartement, je fais d'abord appliquer le cataplasme anodin et émollient n.° 14, qu'on doit avoir le soin de renouveler deux à trois fois dans les vingt-quatre heures; cependant quelques malades, quoiqu'obligés de sortir, arrangent leur cataplasme de manière à le garder jour et nuit, et ils s'en trouvent bien : quelques praticiens emploient des cataplasmes faits avec la mie de pain cuite dans l'eau végéto-minérale de Goulard.

J'ai le soin de faire continuer pendant quelque tems les mêmes remèdes; j'observe l'état de la tumeur, si elle se dispose à la résolution (ce qui est rare), et qui se manifeste par sa diminution; je continue encore les cataplasmes, ou s'il n'y a plus d'état inflammatoire, je reviens à l'application de l'emplâtre de diachylon gommé, ou à un mélange des emplâtres de mélilot et de *Devigo* avec le mercure. J'emploie aussi quelques purgatifs, comme les pilules de Belloste, ou celles de la formule n.° 9; je fais faire en même tems quelques onctions sur la tumeur et autour, sur le dedans de la cuisse, avec l'onguent mercuriel, dans lequel je fais

ajouter un tiers d'axonge de porc, ou l'onguent de Goulard et quelques grains de camphre; on emploie pour chaque liniment environ deux gros de cette pommade toutes les vingt-quatre heures, en ayant soin de nettoyer de tems en tems la peau avec de l'eau de savon; c'est encore mieux de faire prendre quelques bains domestiques au malade, et enfin si le bubon continue à se terminer par résolution, je fais administrer un traitement général mercuriel, tout en continuant la cure locale: si on est dans la belle saison, je préfère la méthode par les onctions mercurielles, appliquées sur les extrémités inférieures, et particulièrement sur les cuisses; s'il n'y a pas de grande complication, quatre à six onces d'onguent mercuriel quelques bains domestiques et un régime convenable, peuvent suffire pour l'entière guérison.

Dans les saisons froides, si les malades ne peuvent pas garder l'appartement, je me sers, vers le déclin du bubon, de quelques préparations mercurielles salines; je donne la préférence, quand l'état et la disposition de mon malade le permettent, au muriate de mercure corrosif, administré sous forme de pilules, et quelquefois en solution: dans les circonstances où le sublimé ne conviendrait pas, je mets en usage le muriate de mercure doux, ou les pilules faites avec l'onguent mercuriel, que j'ai souvent employées avec avantage; mais ainsi que le muriate de mercure doux, elles auraient, dans quelques cas, l'inconvénient de porter trop facilement à la bouche, et de produire la salivation; en effet, que le bubon se termine par résolution ou par suppuration, nous le guérissons complettement avec les pansemens prescrits et les seules pilules spécifiques que nous administrons pendant

un tems suffisant pour assurer la guérison : j'ai employé pour des malades bien constitués, jusqu'à trois à quatre doses de pilules spécifiques, contenant chacune 18 grains de sublimé.

Mais si le malade est dans un état de cachexie remarquable ou d'épuisement, on pourra se servir de la décoction des bois, qui, administrée avec soin pendant un tems suffisant, pourra seule procurer l'entière guérison, dans le cas de la résolution du bubon.

Quand le bubon prend la voie de la suppuration, je fais continuer l'application des cataplasmes anodins et émolliens qui ont été indiqués, jusqu'à ce que la tumeur soit convertie en aposthème, ou dans un foyer de matière purulente, que j'ai coutume de laisser s'ouvrir spontanément, en continuant toujours l'application des cataplasmes, lors même que l'abcès s'est ouvert, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de duretés autour de la tumeur, le malade doit avoir le soin de se panser lui-même et de tenir l'ulcère proprement.

Si la tumeur reste trop long-tems à s'ouvrir après sa maturité, je donne issue à la matière purulente par une simple ouverture faite avec la lancette dans la partie la plus mûre de la tumeur, que je laisse ensuite bien dégorger, et pour tout pansement je fais continuer les mêmes cataplasmes; je n'introduis jamais dans l'ouverture de l'abcès aucun corps étranger, comme languettes de linge ni charpie, ainsi qu'il se pratique encore en premier appareil.

Quoique j'aie accoutumé de laisser s'ouvrir spontanément les bubons, qui se terminent par suppuration, j'ai observé cependant que quand la matière purulente est

formée jusqu'à un certain point, qu'on en sent aisément la fluctuation, si le malade souffre, il convient de donner issue à la matière purulente; le malade est plus tôt soulagé, et l'on prévient en outre l'étendue et la profondeur du foyer.

Nous avons aussi observé que lors même que l'on ne fait qu'une médiocre ouverture avec la lancette, pour donner issue aux matières purulentes, deux à trois jours après, loin de se fermer, elle s'agrandit spontanément plus ou moins, et laisse écouler librement la matière purulente, sans être obligé de l'agrandir davantage.

On peut cependant différer l'ouverture du bubon sur les individus timides et craintifs, ou employer quelques grains de pierre à cautère pour déterminer plus tôt l'ouverture de la tumeur.

Mais après quelques jours de pansement simple avec les cataplasmes et quelques compresses par dessus, soit que la tumeur se soit ouverte d'elle-même, soit que j'en aie fait l'ouverture avec la lancette, je panse l'ulcère avec quelque onguent doux, tel que la pommade de Goulard, le cérat de Galien, ou l'onguent basilicum, étendus sur des languettes de linge doux, ou sur des plumaceaux de charpie fine; mais s'il reste encore des duretés autour ou sur les bords de l'ulcère, je me sers d'un cérat fait avec l'emplâtre diachilon et l'onguent de la mère, ou rosat, ou basilicum; je suis assez dans l'usage de faire continuer par dessus les cataplasmes émolliens placés entre deux linges, pour concourir plus efficacement à fondre les restes de l'engorgement ou des duretés de la tumeur; cette indication remplie, je m'en tiens au pansement indiqué ci-dessus, jusqu'à guérison; il reste quelquefois des petites

glandes engorgées dans l'aine, sans aucune douleur ni altération à la peau; cela arrive surtout chez les individus d'une constitution cachectique, et qui ont une disposition scrophuleuse.

Quoique le bubon se soit terminé par la suppuration, et qu'il se soit fait ainsi une bonne crise qui peut affaiblir et même entraîner le virus syphilitique ; néanmoins nous administrons un traitement antisyphilitique plus ou moins complet, selon l'état du malade et la nature plus ou moins grave de la maladie, ainsi que nous l'avons exposé en parlant de la cure du bubon qui se termine par résolution.

Mais dans tous ces cas nous ne commençons la cure antisyphilitique générale, que lorsqu'il n'existe plus aucun accident inflammatoire, et dans le cas du bubon qui se termine par suppuration, nous attendons trois à quatre jours après son ouverture soit spontanée, soit artificielle.

2.° Le traitement du bubon compliqué est plus difficile et plus long que celui du bubon simple dont nous venons de parler.

En effet, il y a des bubons qui acquièrent un volume très-considérable, qui sont accompagnés de douleur, d'inflammation et de fièvre, les malades sont obligés de garder le lit.

*Cure.* Lorsque je suis appelé pour donner mes soins à un malade qui a un ou deux bubons aux aines, j'examine l'état du malade, s'il y a fièvre, altération ; je considère l'état de la tumeur, son volume, sa situation, si elle a vraiment un caractère inflammatoire, s'il y a complication de gonorrhée, ou quelque ulcère vénérien sur le gland ou sur le prépuce ; d'après ces connaissances je règle le traitement, je mets d'abord le malade au régime de vie,

je lui prescris une boisson tempérante et adoucissante, comme la tisane n.° 1, et si la tumeur présente une disposition inflammatoire et érésipélateuse plutôt que phlegmoneuse, j'y fais appliquer des flanelles ou des compresses imbibées d'une décoction anodine et émolliente, telle que celle du n.° 15 ou du n.° 13, ayant le soin de renouveler ces fomentations toutes les quatre heures, et s'il y a fièvre, mal de tête, plénitude du pouls, je prescris la saignée du bras.

Mais si j'observe que la tumeur ait un caractère phlegmoneux, qu'il y ait douleur, tension, je préfère l'application de cataplasmes anodins et émolliens, faits avec la mie de pain et les fleurs de mauve cuites dans parties égales d'eau et de lait, ou bien je me sers du cataplasme de la formule n.° 14, que j'ai le soin de faire renouveler deux à trois fois dans les vingt-quatre heures; si le malade ne repose pas, surtout pendant la nuit, je lui fais faire usage le soir de deux à trois cuillerées à bouche de la potion calmante n.° 10; souvent je fais appliquer quelques sangsues sur la tumeur pour en opérer plus efficacement le dégorgement.

Comme ce genre de bubon ne se termine presque jamais par résolution, je l'amène ainsi à suppuration, et pour l'ordinaire vers le quinzième jour ou la troisième semaine, la douleur ainsi que l'inflammation cèdent; pour lors, j'ai coutume, ainsi que dans le cas précédent, de laisser mûrir et s'ouvrir spontanément l'abcès. Cependant si j'observe une éminente collection de matière purulente, si la peau cède et blanchit dans quelque point de la tumeur, pour prévenir l'étendue du foyer et pour soulager plus tôt le malade, j'en fais l'ouverture, ainsi que

nous l'avons dit précédemment à l'égard du bubon simple, mais nous nous abstenons toujours de faire des incisions cruciales, et d'en emporter les angles, pratique inutile, cruelle, et maintenant surannée; après l'ouverture de la tumeur je fais aussi continuer les cataplasmes, et me conduis d'ailleurs, pour le reste du traitement, ainsi que je l'ai indiqué à l'égard du bubon simple, et l'ulcère qui résulte du bubon compliqué présente rarement plus de difficulté pour sa guérison.

5.° J'ai vu quelquefois dans ma pratique certains bubons vénériens qui avaient pris une marche lente et un caractère plutôt froid, indolent, qu'inflammatoire; la couleur de la peau était peu changée, les bubons avaient cependant acquis peu à peu un volume assez considérable, et les malades ne souffraient que peu ou point; leur constitution est ordinairement analogue à celle du bubon, c'est-à-dire que ces individus sont pour l'ordinaire peu colorés, disposés à la cachexie, surtout scrophuleuse; ces sortes de bubons restent assez long-tems sans prendre une terminaison décidée; quand ils abcèdent, les ulcères qui en sont la suite, sont presque toujours mauvais, et de difficile guérison.

*Cure.* Quand j'ai à soigner un bubon de ce caractère, comme il y a rarement de la fièvre et de l'inflammation, s'il y a saburre, j'ordonne quelque purgatif, tel que les pilules de Belloste, ou la poudre purgative n.° 17, qu'on fera prendre délayée dans une tasse de thé ou de fleurs de tilleul, et deux heures après un bouillon aux herbes passé, soit à la viande ou au beurre frais; on peut réitérer les purgatifs selon les circonstances: je laisse au malade la liberté d'user d'une assez bonne

nourriture, de boire à ses repas un peu de vin, et de prendre un peu d'exercice; je le mets à l'usage de la décoction des bois, faite particulièrement avec le bois de gayac râpé et la salsepareille, ainsi que nous le dirons en traitant de l'usage des végétaux antisyphilitiques.

Comme je me propose, dans la cure de ces sortes de bubons, de favoriser autant que possible la résolution, qui me paraît la terminaison la plus avantageuse, je n'ai rien trouvé de mieux que l'application de l'emplâtre de diachilon gommé, ou le mélange à parties égales des emplâtres Devigo avec le mercure, et de mélilot; on étend ces emplâtres sur du linge un peu ferme, ou sur de la peau douce, d'une manière unie et mince; on doit pendant le traitement local du bubon employer les remèdes fondans mercuriels, et faire une cure générale antisyphilitique; à cet égard les jeunes praticiens pourront se conduire, en suivant les règles que nous avons données précédemment pour le traitement du bubon simple qui se termine par résolution.

Mais quelquefois, malgré tous les soins recommandés, ce bubon prend la voie de la suppuration, et une fois décidée il faut suspendre les remèdes antisyphilitiques, jusqu'après l'ouverture de l'abcès, qui peut se faire spontanément, ou avec l'instrument tranchant; quelques praticiens préfèrent d'en faire l'ouverture au moyen de quelques grains de pierre à cautère, appliqués sur la partie la plus suppurée de la tumeur; bien entendu qu'on aura favorisé avant la formation de l'abcès, par l'application des cataplasmes émolliens et maturatifs, ou de l'emplâtre de grand diachilon, qui est dans certain cas également propre à favoriser la maturité de la tumeur, comme la

résolution, ensuite on doit continuer la cure de l'ulcère, ainsi que nous l'avons prescrit à l'égard du traitement du bubon simple.

Il n'est guère de praticien un peu employé dans le traitement des maladies vénériennes qui n'ait observé que certains bubons déjà très-étendus et avancés dans un état de suppuration, se dissipent peu à peu pendant l'application des cataplasmes émolliens, non par résolution, mais par une transudation de l'humeur purulente, qui est assez ténue pour passer à travers les pores de la peau et de l'épiderme; cette manière de guérir le bubon équivaut à un abcès ouvert.

Les célèbres de la Peironnie et Goulard avaient observé cette terminaison du bubon vénérien par transudation; Goulard avait jugé qu'elle était produite par l'application des cataplasmes faits avec la mie de pain cuite dans son eau végéto-minérale; mais l'expérience apprend qu'elle peut avoir également lieu par l'application des cataplasmes anodins, émolliens et résolutifs; nous rapporterons le cas suivant sur ce sujet.

En novembre 1808, je fus appelé à donner mes soins à un homme qui, depuis long-tems, avait un bubon vénérien assez étendu et élevé, situé à l'aine droite, j'y fis appliquer des cataplasmes émolliens; quelque tems après j'observai, par le tact, un peu de mollesse et même de fluctuation sur la tumeur; pour débarrasser plus tôt le malade, qui était obligé de garder l'appartement, je me décidai à faire le lendemain l'ouverture de cette tumeur; mais je trouvai le malade levé; il me dit qu'il ne souffrait plus depuis le jour précédent, et qu'il pouvait marcher assez facilement; je vis en effet sur l'endroit le plus élevé

de la tumeur où j'avais observé la fluctuation, que l'épiderme était comme macéré et détruit, et qu'il transpirait à travers les pores une espèce de sérosité assez remarquable, qui se répandait sur le cataplasme, et le bubon avait beaucoup diminué; je fis continuer l'application des cataplasmes; j'administrai au malade les pilules spécifiques, selon la manière indiquée, et la tumeur se dissipa peu à peu complettement. Si la saison eût été plus favorable, j'aurais employé de préférence la méthode des onctions mercurielles, comme étant la plus efficace.

Mais il y a une espèce de bubon vénérien dont le foyer est tout-à-fait fermé, et qui disparaît en peu de jours par la résorption ou le transport de la matière purulente dans la masse générale, ou par métastase sur quelque partie du corps; heureusement ces cas sont rares; mais si le bubon vient à disparaître si rapidement, il faut employer au plus tôt un traitement général mercuriel, pour atténuer et détruire le virus qui a été absorbé, et qui pourrait produire diverses affections vénériennes plus ou moins graves.

Nous citerons un fait qui, quoique n'étant pas de nature vénérienne, a beaucoup de rapport, par sa terminaison, avec celle du bubon vénérien dont nous venons de parler, et ne laisse pas que d'être intéressant sous plusieurs rapports.

En mars 1809, je donnai mes soins à un homme âgé d'une cinquantaine d'années, pour un érésipèle qui occupait à peu près tout le tour de la région lombaire; cinq à six jours après, il se forma une tumeur très-élevée et étendue sur l'aine droite, avec chaleur, rougeur et douleur; la fièvre était tombée par l'apparition de la tumeur,

sur laquelle je fis appliquer des cataplasmes émolliens et anodins; vers le quatrième ou cinquième jour de ce traitement la tumeur de l'aine me parut abcédée et présenter un foyer de matière purulente bien décidé; je proposai au malade d'en faire l'ouverture, mais il me pria de la différer encore un ou deux jours; je fis continuer l'application des cataplasmes, espérant que la tumeur pourrait s'ouvrir spontanément; mais deux jours après ma dernière visite, le malade me prévint que depuis la nuit précédente il avait beaucoup moins souffert, et qu'il avait trouvé son cataplasme tout mouillé; je trouvai la tumeur bien moins enflammée, moins élevée et moins douloureuse; le malade était assez bien, n'avoit point de fièvre et était peu altéré; observant que la tumeur prenait ainsi la voie de la résolution, je fis continuer les cataplasmes; je sus que le malade en faisait faire avec du pain de munition et les fleurs de mauve; deux ou trois jours après je revis le malade, il avait encore gardé le lit, mais il était très-dispos; il ne souffrait plus, la tumeur était à peu près dissipée, et le bourrelet circulaire me parut très-peu sensible : au bout de trois jours je fis encore une visite au malade, la tumeur était dissipée; curieux d'aller jusqu'au bout de cette affaire, j'ordonnai de remplacer les cataplasmes par une fomentation faite avec l'infusion de fleurs de mauve et de sureau, qui fut continuée pendant quelques jours, et à la fin de la troisième semaine de l'invasion de la maladie, le malade fut tout-à-fait guéri; comme il avait la langue nette, l'appétit bon, je ne jugeai pas utile de lui administrer aucun purgatif.

On voit par cette observation que des tumeurs, suite

de phlegmasie, soit érésipélateuse ou phlegmoneuse, qui paraissent abcédées, peuvent néanmoins être guéries par résolution, soit par résorption, soit par transudation à travers les pores de la peau; on voit encore que les cataplasmes anodins et émolliens peuvent servir non-seulement à calmer la douleur, à modérer l'inflammation, à faciliter la formation des abcès, mais encore, et peut-être plus souvent qu'on ne pense, à favoriser la résolution des tumeurs : le pain grossier de seigle ou de munition en cataplasmes, a-t-il peut-être une propriété plus résolutive que tout autre de meilleure qualité?

Revenons à notre objet : les ulcères qui sont la suite du bubon compliqué, présentent quelquefois beaucoup plus de difficultés pour leur guérison; on voit très-souvent que les bubons vénériens qui arrivent surtout chez des individus d'un tempérament cachectique, scrophuleux, et qui se terminent par suppuration, laissent des ulcères d'un très-mauvais caractère, lors même qu'on s'est occupé de combattre le vice vénérien.

Les bords de ces ulcères présentent des duretés et des inégalités; le fond en est putride, inégal, profond; il en exude une mauvaise suppuration, et souvent ils sont accompagnés de beaucoup de douleur; il est de ces ulcères qui prennent une tournure vraiment chancreuse et d'un très-mauvais aspect, et quelques autres un caractère putride et gangreneux.

Le traitement de ces ulcères doit varier selon la disposition du malade, l'ancienneté et le caractère des ulcères, et d'après ce qui peut avoir précédé.

Comme ces ulcères ont assez de rapport avec l'ulcère vénérien compliqué, il conviendra de suivre le même

traitement que nous avons enseigné, soit pour les pansemens, soit pour les soins de propreté, et pour l'application du nitrate d'argent s'il est convenable.

On devra se comporter de la même manière pour les remèdes antisyphilitiques à opposer aux ulcères, suite du bubon vénérien, soit pour contribuer à leur guérison, soit pour éviter, dans la suite, l'infection générale.

Si l'ulcère, suite du bubon vénérien, prend une tournure maligne ou chancreuse, les jeunes praticiens pourront suivre aussi les moyens curatifs que nous avons enseignés pourla guérison des ulcères vénériens du gland et du prépuce qui ont pris un caractère malin et chancreux.

Quoique nous eussions pu fournir quelques observations sur les cas d'ulcères mauvais, suite des bubons vénériens, nous nous contenterons de rapporter le fait suivant :

En l'an 13, j'eus à donner mes soins à un jeune homme intéressant, pour un ulcère très-grave, suite d'un bubon vénérien, d'une grande étendue et profondeur ; cet ulcère occupait depuis le pubis jusques vers la crête de l'os des îles du côté droit, en suivant le pli de la cuisse et le bord inférieur du bas-ventre, il menaçait même de pénétrer dans cette capacité.

Le fond de cet ulcère était mauvais, sordide, lardacé, inégal, les bords étaient dentelés, épais, durs, très-engorgés et sensibles ; il en exudait une grande quantité de matière ichoreuse, putride et de mauvaise odeur.

Depuis douze à quinze mois de soins, aucun remède n'avait pu améliorer le mauvais état de cet ulcère ; pommades, onguens, précipités, application réitérée de nitrate d'argent, excision des bords, traitement mercuriel,

tout fut inutile ; je fis cesser l'emploi de tout mercure, comme pouvant devenir nuisible, quoique le malade ne parût avoir aucune disposition scorbutique, mais je soupçonnai une disposition scrophuleuse.

Après avoir pris conseil sur ce cas fâcheux, il fut question du rob de l'Affecteur si vanté et si souvent inutile ; mais les parens du malade n'étaient pas fortunés : joint au peu de confiance que j'avais dans ce remède, je proposai la tisane du célèbre Vigaroux, chirurgien de Montpellier ; après une huitaine de jours de l'usage de cette tisane, qui fut prise assez régulièrement et avec les précautions convenables, l'ulcère parut à tous égards prendre une meilleure tournure ; on en faisait le pansement trois à quatre fois dans les vingt-quatre heures avec des plumaceaux de charpie fine, imbibés de la tisane n.° 1.er, le tout couvert avec de bonnes compresses, et soutenu par un appareil convenable; quelques jours après ce pansement, l'odeur putride de l'ulcère fut corrigée, les chairs furent plus belles, et les bords moins durs et sensibles ; cette décoction fut continuée pendant quelques semaines, elle fut cessée quoique l'ulcère ne fût point encore guéri ; mais cette boisson paraissait fatiguer le malade, déjà fort épuisé par les remèdes et par la maladie.

Vers la fin de l'été, ce jeune homme fut mis à la campagne pour quelque tems, et tenu à une manière de vivre ordinaire, devant seulement éviter les excès; je n'employai pour tout pansement, depuis la suspension de la tisane de Vigaroux, que des soins de propreté et des plumaceaux épais faits avec la charpie fine imbibés de vin blanc miellé; j'avais remarqué que l'application des onguens les plus doux excitait constamment plus de

suppuration, et donnait d'abord un plus mauvais état à l'ulcère; c'est ainsi qu'il fit tous les jours plus de progrès en mieux, et que la guérison s'est enfin opérée par ce simple pansement; maintenant ce jeune homme, hors de sa patrie, est bien portant.

Cette observation pourrait présenter une infinité de considérations, nous nous contenterons de faire observer, 1.° que la tisane de Vigaroux paraît avoir été utile, d'autant mieux que c'est pendant son usage que l'ulcère a pris une meilleure disposition; 2.° que si j'avais employé le rob de l'Affecteur, ses partisans auraient crié au miracle, et jugé que le rob était l'unique remède qui pût opérer une pareille cure, tandis que ce n'est que dans quelques cas semblables, qui se seraient également guéris sans le rob, qu'on a exalté sa grande efficacité pour la guérison de la syphilis; 3.° que ce n'a été qu'après que le malade eut abandonné tous les remèdes antisyphilitiques, que l'ulcère a fait plus de progrès vers sa guérison, et par les simples pansemens; ce n'est pas la première fois que j'ai observé que les onguens ont été nuisibles dans les ulcères vénériens, ainsi que la continuation trop prolongée des remèdes antisyphilitiques.

Quant à l'ulcère putride, suite du bubon vénérien, l'indication curative est d'enlever d'abord les parties qui sont affectées de gangrène, d'employer dans les pansemens le charbon réduit en poudre fine, ou broyé avec quelque corps graisseux, et les fomentations faites avec la fleur du sureau en infusion, mêlée avec un cinquième de vinaigre ou de bon vin rouge, ou avec de l'eau-de-vie camphrée, qu'on peut aussi employer pure; on se sert encore, dans ces cas, de la décoction de quina en fo-

mentation, et administré à l'intérieur; mais le topique par excellence est à notre avis la charpie sèche, appliquée sur l'ulcère en suffisante quantité pour absorber toute la mauvaise suppuration, qui exude de ces sortes d'ulcères, et d'en renouveler soigneusement les pansemens. Le célèbre Vigaroux nous dit dans ses remarques sur la complication des symptômes vénériens avec d'autres virus, qu'en pareil cas il avait retiré un grand avantage de l'application de la charpie avec la poudre de colophane, dont ce praticien garnissait le fond de l'ulcère; mais je préfère la charpie sèche, surtout dans les cas de pourriture; cette poudre forme un amalgame avec les matières purulentes, plus nuisible qu'utile; maintenant qu'on connaît la propriété antiputride de la poudre du charbon, on la préfère à la poudre de colophane: pendant le pansement de l'ulcère on doit mettre le malade à un régime doux, analeptique, et surtout lui faire respirer un air pur; on pourrait lui faire prendre quelques bouillons ou aposèmes faits avec les plantes fraîches antiscorbutiques; l'usage de la limonade, de la bière, peuvent aussi convenir pour boisson ordinaire.

Mais si l'on soupçonne qu'il reste un principe vénérien, le malade étant un peu remis, on lui fera faire usage de la décoction des bois, telle que celle de Vigaroux, corrigée, ou d'une forte décoction de salsepareille, ou du sirop de Cuisinier, ou de l'extrait de saponaire, remède stomachique et antisyphilitique donné en assez forte dose, dont nous parlerons dans la suite.

Quoique le mercure ne convienne pas dans les cas de diathèse scorbutique, ni dans un état de cachexie compliqué avec le vice vénérien, cependant la décoction des bois

bois, particulièrement celle de salsepareille, combinée avec le muriate de mercure corrosif, fait un remède très-énergique, qui porte peu à la bouche, soit que ce sel mercuriel soit administré sous forme de pilules ou en solution; car j'ai coutume de ne pas mêler le sublimé dans la décoction des bois; pour l'ordinaire je l'administre séparément à des doses convenables, ainsi qu'il sera dit en traitant de l'usage de ce sel mercuriel.

C'est ainsi que par tous ces soins bien dirigés et combinés, l'on pourra venir à bout de guérir non-seulement les ulcères putrides et malins, suite des bubons vénériens, mais que les malades seront encore mis à l'abri de toutes affections vénériennes consécutives.

### *Remarques et observations sur les bubons vénériens et sur les ulcères qui en sont la suite.*

Les bubons vénériens arrivent ordinairement aux glandes inguinales, il s'en forme aussi quelquefois sur les glandes axillaires à la suite des affections vénériennes qui attaquent le sein chez les femmes qui ont allaité ou qui allaitent des enfans infectés du virus syphilitique, il survient sur le sein, autour du mamelon, des ulcères comme dartreux, et d'autres fois des gersures plus ou moins profondes.

Toutes ces affections peuvent communiquer avec les glandes axillaires par l'absorption du virus, ou par irritation, causer l'engorgement de ces glandes et enfin des bubons vraiment vénériens; les glandes du col, les glandes parotides et maxillaires peuvent aussi être affectées d'engorgement par la même cause, ou lorsqu'il existe des ulcères vénériens sur les lèvres ou dans l'intérieur des

joues; car on n'observe pas que les ulcères vénériens qui arrivent dans la gorge et au palais produisent ces effets; néanmoins nous convenons qu'on voit rarement survenir des bubons vénériens aux glandes axillaires, jugulaires et parotides; car sur un très-grand nombre de bubons vénériens que j'ai traités, je me rappelle d'avoir vu chez un homme seulement une glande jugulaire abcédée à la suite d'ulcères vénériens sur le gland, encore cet individu me parut dans une disposition scrophuleuse; ces bubons doivent suivre sans doute la même marche dans leur développement, que ceux qui surviennent dans les glandes inguinales, et doivent aussi exiger le même traitement. La plupart des bubons vénériens se terminent par résolution ou par suppuration, il est rare qu'ils se terminent par induration ou par gangrène. La résolution du bubon vénérien est une terminaison assez heureuse quand la nature est bien disposée à la favoriser, et qu'on a la précaution de suivre un traitement général en règle; sans quoi il serait à craindre que tôt ou tard le malade ne fût exposé à quelques accidens syphilitiques consécutifs plus ou moins graves.

Quoique la terminaison du bubon vénérien par suppuration soit quelquefois plus longue, je la préfère infiniment; je regarde sa résolution comme une crise manquée, à laquelle on ne peut suppléer que très-difficilement par un traitement antisyphilitique fait en règle; tandis que je considère la conversion du bubon en abcès comme une crise salutaire qui a tellement l'avantage d'affaiblir et d'évacuer une grande partie du virus, qu'au moyen d'un simple traitement antisyphilitique, le malade est à l'abri de toute affection vénérienne ultérieure.

Heureusement pour les malades que la terminaison la plus fréquente des bubons vénériens a lieu par la suppuration, c'est aussi sous ce point de vue que je dirige mes soins pour faciliter les efforts de la nature, par le moyen du régime et des cataplasmes émolliens et anodins dont nous avons parlé; je laisse venir l'abcès à parfaite maturité avant de donner issue à la matière purulente, et souvent j'en confie le soin à la nature; je ne crains pas que le foyer purulent puisse être une cause d'infection générale par absorption, comme on pourrait le croire; d'ailleurs, l'expérience serait contraire à cette crainte: j'ai observé que par cette pratique, qui souffre peu d'exceptions, la crise est toujours plus complette, et que la guérison du bubon s'opère plus facilement.

Aussi je puis assurer qu'au moyen des pansemens simples que j'ai indiqués dans le traitement des ulcères, suite des bubons vénériens, je n'ai vu que très-rarement de ces ulcères mauvais, opiniâtres, difficiles à guérir, dont on trouve des exemples fréquens dans tous les auteurs; je sais bien que la plupart de ces mauvais cas peuvent tenir à plusieurs circonstances fâcheuses auxquelles mes malades n'ont pas été exposés, comme à l'atmosphère putride des hôpitaux et des prisons; mais je suis persuadé que le mauvais état des ulcères peut tenir aussi à la négligence, à l'impéritie dans le traitement de ces bubons et des ulcères qui en résultent.

D'ailleurs, la terminaison des bubons vénériens n'est jamais l'ouvrage de l'art seulement, quoique selon quelques praticiens il semblerait que l'on pût diriger à son gré les efforts de la nature, et déterminer la résolution des bubons vénériens, au moyen de quelques applications

locales mercurielles, et surtout des linimens faits sur la partie affectée avec l'oxide gris ou pommade mercurielle; mais j'avouerai que j'ai peu de confiance dans l'application locale du mercure, quoique je l'aie conseillé lorsque j'ai parlé de la terminaison du bubon vénérien par résolution ; l'emplâtre du fameux *Jean Devigo* ne m'a pas paru plus efficace, quoiqu'il soit très-employé, et je pense que tous ces moyens ne sont utiles qu'autant qu'il y a une disposition favorable dans l'économie animale pour faciliter la résolution, et dans ce cas j'ai vu très-souvent l'application des cataplasmes anodins et résolutifs faire mieux pour opérer la résolution des bubons vénériens que l'application locale des topiques mercuriels.

Nous ferons aussi observer que quand un bubon vénérien paraît sans être accompagné, ni précédé d'aucune affection vénérienne, surtout sur les parties génitales, le diagnostic est bien plus difficile à établir; on ne peut le fonder que sur le caractère de la tumeur, sur sa situation et sur l'aveu du malade, d'avoir eu quelque jouissance suspecte, qui date depuis plus ou moins de tems, où il aura pu contracter un bubon d'emblée, sans qu'il ait été précédé de gonorrhée ni d'ulcères au gland ni au prépuce, comme il arrive le plus souvent; accidens qui décèlent le caractère de la maladie.

J'ajouterai ici que j'ai donné mes soins à différens jeunes gens pour des bubons vénériens, sans être accompagnés ni précédés d'aucune affection vénérienne; j'en citerai aussi un exemple chez le sexe.

En mars de l'an 1809, une jeune fille vint me consulter pour une tumeur qu'elle avait depuis quelques jours au pli de l'aine du côté droit; elle était devenue dou-

loureuse et l'empêchait de marcher; je la trouvai d'un volume assez considérable, il y avait dureté, rougeur; en examinant les parties sexuelles, je ne découvris aucun signe d'affection vénérienne, aussi cette fille ne se plaignait d'aucune douleur dans les parties, elle avait le teint frais, et me parut d'une bonne constitution; mais l'emplacement de cette tumeur, sa manière d'être, tout m'annonçait l'existence d'un bubon vénérien: je demandai à cette fille si elle n'avait pas été exposée à quelque aventure galante; elle m'avoua qu'en effet elle avait été forcée de céder aux poursuites d'un jeune homme il y avait environ deux mois.

En peu de jours la tumeur vint à suppuration au moyen des cataplasmes émolliens; le traitement fut dirigé de la manière dont nous l'avons prescrit en pareil cas. Je profitai de la belle saison pour administrer à la malade la méthode des onctions mercurielles et quelques bains domestiques; l'ulcère résultant de l'ouverture du bubon, fut pansé avec l'onguent basilicum jusqu'à guérison.

Nous joindrons ici un fait, pour prouver que la gonorrhée virulente négligée ou mal traitée, peut produire des affections syphilitiques consécutives.

Je donne actuellement (juin 1810) mes soins à un homme d'âge mûr, pour deux bubons vénériens d'un volume assez considérable, qui se disposent à prendre la voie de la suppuration; ces bubons ont paru quelques jours après la guérison d'une gonorrhée virulente, dont l'écoulement a été arrêté trop promptement, joint au mauvais régime de vie; cet individu n'a eu aucune affection vénérienne sur le gland ni sur le prépuce.

Je me propose de suivre la cure de ces bubons par le régime, par les cataplasmes pour les amener à suppuration, et ensuite d'administrer les onctions mercurielles, la saison étant favorable; ce fait combat l'opinion de ceux qui soutiennent que la gonorrhée n'est pas de nature vénérienne, et qu'elle ne saurait produire aucune affection syphilitique, d'autant mieux que cet individu ne s'était nullement exposé avec les femmes depuis sa gonorrhée.

Je crois devoir prévenir les jeunes praticiens, que j'ai souvent été consulté pour des tumeurs dans les glandes inguinales survenues à la suite de quelque commerce impur, et que j'ai été trompé plusieurs fois dans le rapport des malades, qui m'assuraient ne s'être exposés à aucun danger, tandis qu'en leur découvrant le gland j'ai trouvé sur cette partie, ou sous le prépuce, des rougeurs, des légères ulcérations, que les malades comptaient pour rien, c'est pourquoi ils n'en faisaient pas mention; affections cependant qu'il était important de connaître pour établir le caractère de la tumeur : on doit traiter ces bubons comme ceux qui sont accompagnés de symptômes vénériens, qui dévoilent le vrai caractère de la maladie.

Les bubons qui sont compliqués d'ulcères vénériens sur le gland ou au prépuce, quoique terminés par suppuration, exigent néanmoins un traitement général antisyphilitique bien dirigé, et à plus forte raison quand ils se sont terminés par la voie de la résolution.

Il est important dans les cas de bubons vénériens, surtout de ceux qui sont venus à suppuration, de ne commencer la cure générale antisyphilitique que lorsque le bubon est arrivé en pleine suppuration, et que la matière purulente a été évacuée, je fais même en sorte que

la cure soit prolongée quelques jours après la guérison du bubon, du moins dans les cas ordinaires; car on sait qu'il y a quelquefois des ulcères, suite des bubons vénériens, qui sont très-opiniâtres, et où il convient d'abandonner l'usage du mercure. Sans cette attention, l'on risquerait de manquer la cure, parce que le foyer du bubon aurait continué de fournir, après la cure générale, quelques portions de miasmes virulens dans l'économie animale, au moyen des vaisseaux absorbans, et produiroit ainsi tôt ou tard des affections vénériennes consécutives, plus ou moins graves, qui exigeraient un nouveau traitement, comme cela n'arrive que trop souvent.

Nous dirons cependant, que si le bubon est compliqué d'ulcères sur le gland ou sur le prépuce, ce qui arrive assez souvent, on ne peut pas toujours suivre la règle que nous venons de prescrire; dans ce cas, pendant le traitement, j'ai soin de faire attention aux ulcères du gland et du prépuce, de les faire tenir proprement et panser avec la charpie sèche; quelquefois, par ces simples moyens, j'ai vu les ulcères se dissiper; mais si au contraire ils paraissent s'agrandir et devenir plus mauvais, je mets en usage un traitement mercuriel provisoire pour arrêter les progrès des ulcères et pour en faciliter la guérison; ensuite soit que les ulcères soient guéris, soit qu'ils existent encore, lorsque le bubon est venu à suppuration, je fais continuer également la cure antisyphilitique jusqu'après la guérison du bubon; mais dans le cas où le bubon se termine par résolution, nous administrons d'abord un traitement mercuriel convenable pour faciliter la résolution du bubon, traitement qui sert en même tems pour les ulcères vénériens qui occuperaient le gland ou le prépuce.

Nous avons vu des bubons vénériens qui étaient devenus peu à peu d'un assez gros volume, dont la douleur ni l'état de phlegmasie n'étaient pas intenses, se prolonger long-tems sans prendre aucune terminaison; dans ce cas il convient d'employer un traitement antisyphilitique par la méthode la plus convenable sans attendre la suppuration du bubon.

Quelques praticiens, tout en faisant administrer un traitement général antisyphilitique, dans le cas d'un bubon vénérien qui aura abcédé, paraissent négliger l'affection locale; il peut arriver ensuite que la cure générale finie il reste encore quelques duretés ou quelque suppuration qui pourrait, par la suite, infecter de nouveau la constitution; c'est ce que nous avons toujours eu le soin de prévenir en portant constamment notre attention sur cet objet pendant le traitement, s'il y a quelque point fistuleux, en le dilatant convenablement; s'il reste des duretés, en employant plus long-tems les cataplasmes émolliens et résolutifs, ou bien l'application de l'emplâtre de grand diachilon, et en faisant de manière que le bubon soit tout-à-fait guéri avant la fin du traitement général, pour que la cure soit complette.

Il y a des praticiens qui pensent qu'il ne s'agit que de laisser à elles-mêmes les tumeurs, espérant qu'elles se guériront par le traitement général; sans doute c'est ce qui arrive quelquefois; mais aussi elles exigent presque toujours un traitement local, qui doit être réglé selon les cas et les indications; c'est ce que les jeunes praticiens ne doivent pas perdre de vue pendant le traitement général antisyphilitique.

Nous avons vu arriver quelquefois qu'après que le bu-

bon paraît guéri, il s'établit encore un petit engorgement avec inflammation et douleur, qui forme un second abcès ; dans ces cas rares il n'y a rien de mieux à faire que d'appliquer, comme précédemment, sur la tumeur des cataplasmes émolliens, d'en faciliter la suppuration, et ensuite d'administrer encore quelques remèdes anti-syphilitiques; on doit considérer cet événement comme une seconde crise, qui peut contribuer à guérir complètement la maladie.

Quant aux ulcères, suite du bubon vénérien simple, après l'évacuation des matières purulentes, nous en dirigeons le traitement comme on a dû le voir par des pansemens faits avec la charpie ou avec des onguens doux, nous nous servons rarement des onguens où entrent des sels, l'oxide rouge de mercure, le muriate de mercure corrosif; si quelquefois la guérison de l'ulcère se prolonge trop long-tems, cela tient le plus souvent au défaut de régime et de repos du plus grand nombre des malades, qui sont obligés de vaquer à leurs affaires pendant le traitement.

Pour terminer, nous dirons que nous avons vu des bubons consécutifs survenir long-tems après la disparition de quelqu'affection syphilitique primitive qui, sans doute n'avait pas été bien guérie, que la nature avait opéré la crise du virus, par un foyer sur les glandes inguinales : l'homme de l'art doit savoir en tirer parti pour débarrasser le malade complètement du virus syphilitique, en amenant autant que possible la tumeur à suppuration, et en administrant ensuite un traitement antisyphilitique convenable.

## ARTICLE VI.

*Des ulcères vénériens qui affectent les diverses parties du corps.*

Ces ulcères peuvent arriver indistinctement sur toutes les parties du corps ; mais on remarque qu'ils occupent le plus souvent la gorge, le nez, les lèvres, les oreilles, la tête, et l'anus.

Ces ulcères diffèrent de ceux qui arrivent sur le gland et le prépuce qui, pour l'ordinaire, sont des affections vénériennes primitives, très-souvent accompagnées de gonorrhée et de bubons, comme nous l'avons fait remarquer.

Les ulcères vénériens, qui font le sujet de cet article, viennent presque toujours à la suite de quelque accident syphilitique primitif négligé, ou mal soigné, comme gonorrhée, bubon ; mais surtout à la suite des ulcères vénériens du gland et du prépuce ; en conséquence ces ulcères doivent être considérés généralement comme symptomatiques ou consécutifs.

Le diagnostic de ces ulcères est pour l'ordinaire facile ; le coup-d'œil acquis par l'expérience donne assez à connaître le caractère des ulcères syphilitiques ; on a encore l'aveu des malades qui doivent être interrogés.

Il est cependant des cas où le diagnostic des ulcères vénériens n'est pas si facile à établir par le défaut de signes commémoratifs, pour pouvoir les distinguer des ulcères produits par d'autres causes.

Les signes qu'on pourrait tirer du caractère particulier des ulcères vénériens ne sont pas toujours fidèles ;

car cet état particulier de l'ulcère syphilitique, d'un fond cendré lardacé, donné par quelques praticiens, ne se présente pas toujours, il peut varier à raison de l'état plus ou moins inflammatoire, de la disposition générale du malade, et des diverses complications avec d'autres vices.

*Pronostic.* Les ulcères vénériens sont plus ou moins graves à raison de leur ancienneté, et des parties qu'ils occupent, de l'âge, du tempérament des malades et des complications qui peuvent les accompagner.

Les ulcères vénériens qui viennent dans la bouche et à la gorge occupent le plus ordinairement les glandes amigdales, la luette et le voile du palais; on en voit quelquefois qui sont situés derrière la cloison, sur la partie antérieure du pharinx, vers les arrières-narines; d'autres occupent la langue et l'intérieur des joues.

*Traitement.* Appelé pour donner mes soins à un individu affecté d'ulcères vénériens dans la gorge, je considère l'état général du malade, son âge, s'il n'y a pas de disposition cachectique ou de diathèse scorbutique; quelle est la situation des ulcères, leurs progrès et leur étendue; s'il existe un état inflammatoire et de grande irritation; si la déglutition est plus ou moins difficile; je prends aussi information de l'ancienneté des ulcères, et de quelles affections vénériennes primitives le malade a été atteint, et enfin quels sont les remèdes qui peuvent déjà lui avoir été administrés, et si le malade n'est pas affecté de quelqu'autre symptôme vénérien.

Dans les cas d'ulcères vénériens ordinaires qui affectent les glandes amigdales ou la luette, et qui n'ont pas encore fait de progrès considérables, je commence par mettre mon malade au régime; je lui prescris une bois-

son tempérante convenable, telle que la tisane n.° 1.er, et de fréquens gargarismes simples avec l'eau pure, ou coupée avec un tiers de lait.

Mais quand les ulcères sont accompagnés d'inflammation, j'emploie les gargarismes de la formule n.° 15; on a encore la ressource de ceux qu'on peut faire avec la décoction d'orge non battu, où l'on peut ajouter du miel blanc ou du miel rosat, et s'il y a peu d'irritation, un quart de vin blanc, ou un peu d'eau-de-vie de France; dans les cas où il y a des mucosités qui paraissent couvrir les ulcères et la langue, et si j'observe que le fond de l'ulcère soit putride, pâle, cendré, je le touche avec le nitrate d'argent, après avoir bien nettoyé l'ulcère du mucus qui le recouvre avec un pinceau de charpie fine, je réitère cette opération selon l'exigence du cas.

Pendant l'usage des remèdes généraux et du traitement local des ulcères de la gorge, s'il n'y a aucune contre-indication, comme état fébrile, ou une trop grande irritation, j'administre au malade un traitement antisyphilitique, précédé, s'il paraît nécessaire, d'un ou deux purgatifs; car je ne me fais jamais de règle d'administrer des évacuans par habitude.

Je fais choix, pour le traitement général antisyphilitique, de la méthode mercurielle qui me paraît la plus convenable à l'état du malade et à la saison; surtout s'il est obligé de sortir et de vaquer à quelques affaires.

Je préfère, dans la belle saison, la méthode des onctions mercurielles, précédées et accompagnées de quelques bains domestiques, et dirigées ainsi qu'il sera expliqué dans la cure générale de la syphilis, à l'occasion des diverses méthodes d'administrer le mercure.

Quand la position du malade, ou la saison ne permettent pas d'employer l'oxide gris de mercure, je trouve une excellente ressource dans le muriate de mercure corrosif, que je fais prendre, avec les précautions convenables, en solution, et bien plus souvent sous la forme de pilules, manière énergique, facile et commode d'administrer le sublimé; le muriate de mercure doux est aussi une bonne ressource dans les cas d'ulcères vénériens à la gorge; si toutefois il n'y a pas disposition à la diathèse scorbutique, les pilules d'onguent mercuriel ont aussi le même avantage. Je puis assurer que par ces préparations j'ai guéri un grand nombre de malades affectés d'ulcères vénériens dans la gorge et au palais.

On voit souvent des ulcères vénériens d'une nature plus fâcheuse et plus grave que ceux dont nous venons de parler, occuper ces parties; il en est dont les progrès sont très-rapides, et qui entament, détruisent même le voile du palais, la luette, et empêchent la déglutition.

Ces cas arrivent surtout lorsque ces ulcères ont d'abord été négligés ou mal traités, ou dans les constitutions cachectiques, principalement dans les hôpitaux, ou à ceux qui sont exposés à des émations mercurielles.

*Traitement.* Comme il y a toujours beaucoup d'irritation dans les ulcères vénériens graves situés à la gorge et au palais, et un état inflammatoire, les gargarismes sont d'un grand secours pour calmer l'irritation et la douleur. On pourra les faire avec de l'eau et du lait tièdes mêlés ensemble; je me sers particulièrement du gargarisme de la formule n.° 15, auquel je fais souvent ajouter une pincée de fleurs de pavot rouge; le malade doit s'en servir fréquemment. On peut aussi employer le gargarisme

n.° 37, et si le malade n'a pas encore fait usage du mercure, s'il a les gencives saines, s'il n'existe pas chez lui un état fébrile, j'entreprends de suite une cure mercurielle par onctions, que je combine quelquefois avec la décoction des bois pour la rendre plus efficace. Mais s'il y a quelque disposition à un état de cachexie, je préfère l'usage du muriate corrosif en pilules, si le malade peut les avaler facilement; sinon j'administre ce sel mercuriel en solution, qui est également efficace, sans compter sur son effet local en passant sur les ulcères, comme quelques praticiens l'ont prétendu.

Si les ulcères de la gorge ne sont pas accompagnés de beaucoup d'irritation, et si le fond en est sale, muqueux, je les touche avec le nitrate d'argent, comme dans le cas précédent, autant de fois que je le juge nécessaire.

J'ai vu quelques ulcères vénériens situés dans la gorge, qui paraissaient présenter un fond pâle, cendré; je me disposais à les toucher avec le nitrate d'argent, après les avoir nettoyés avec un pinceau de charpie; j'en ai trouvé la couleur nette, et j'ai jugé qu'il n'était pas nécessaire de les toucher. Cette observation fait voir qu'il convient toujours de nettoyer les ulcères de la gorge et du palais avant de les toucher avec le nitrate d'argent ou tout autre cathérétique; elle apprend aussi qu'il ne faut pas prendre quelques mucosités qui tapissent quelquefois la gorge et le pharinx pour des ulcères vénériens.

Il survient quelquefois à la gorge des ulcères vénériens très-graves qui, loin de céder à aucun traitement mercuriel, en sont aggravés, surtout dans les dispositions cachectiques ou d'appauvrissement des humeurs. J'ai eu occasion de traiter ces sortes d'ulcères; mais quand j'ai vu le peu d'ef-

ficacité du mercure, j'en ai cessé l'usage, et j'ai eu recours aux remèdes tirés du règne végétal, particulièrement à la décoction des bois. Les jeunes praticiens pourront faire choix, dans cette circonstance, de quelqu'une des formules que nous en avons données, dont il sera encore question en parlant du traitement antisyphilitique végétal,

Entre autres cas, je me rappelle celui d'un homme attaqué d'ulcères vénériens très-graves à la gorge, et pour lesquels, voyant le peu d'efficacité du traitement mercuriel, j'y suppléai par la tisane de Vigaroux modifiée, et en peu de jours les ulcères furent guéris; on avait employé inutilement l'extrait de saponaire, et 3 à 4 bouteilles du rob de l'Affecteur.

Dans le printems de l'an 1810 j'ai aussi guéri un jeune homme de deux ulcères vénériens situés sur le centre de chaque glande amigdale, ulcères qui avaient résisté à plusieurs doses de pilules spécifiques ; je les traitai par l'usage de la décoction suivante : bois de gayac râpé, salsepareille, racine de squine, de chaque 2 onces, sassafras 1 once, s. q. de réglisse. Faites infuser le tout dans un vase convenable dans environ 2 pintes (2 litres) d'eau bouillante pendant 12 à 15 heures; faites ensuite cuire pendant une heure, passez la décoction bouillante, gardez dans des bouteilles propres. Le malade devait boire 4 à 5 verres par jour de cette décoction un peu chaude, en suivant un régime de vie convenable. Ce ne fut cependant que vers la cinquième semaine de l'usage de ce remède végétal, que les ulcères furent complètement guéris. Dans ces cas on peut faire usage du syrop de Cuisinier. J'ai aussi terminé la guérison de ces ulcères par l'usage continué 5 à 6 semaines de la décoction faite avec la racine de sapo-

naire, celle de patience, et la réglisse, dont les malades prenaient 4 à 5 écuellées par jour entre les repas.

2.° Non-seulement dans quelques cas on voit le virus vénérien porter ses funestes effets dans la bouche et dans la gorge, mais encore jusque dans le nez. Il attaque les petits os fragiles qui composent l'intérieur de cet organe, y produit des ulcères plus ou moins graves. J'ai vû quelques-uns de ces cas où les cornets supérieurs et inférieurs, même le vomer avaient été détruits.

Ces affections sont toujours précédées par une douleur que les malades ressentent dans l'intérieur du nez jusqu'à la partie inférieure de la région frontale. Il y a même quelquefois gonflement dans les os carrés du nez; les malades, en se mouchant, amènent le plus souvent une matière purulente d'une très-mauvaise odeur. Cette exudation fétide annonce toujours la carie de quelques-uns des petits os dont nous venons de parler, et quelquefois celle de l'os unguis qui, comme l'on sait, contribue à former le canal nazal.

Dans l'été de 1809 je donnai mes soins à un homme qui, à la suite de diverses affections syphilitiques, était dans le cas décrit ci-dessus; il n'avait aucun autre signe de virus. Comme ce cas était assez grave, j'en conférai avec M. le professeur Jurine; il fut convenu que cet individu suivrait un traitement mercuriel par onctions bien dirigé et suivi pendant long-tems, et qu'il ferait usage en même tems d'une assez forte dose d'extrait de saponaire, (jusqu'à une demi-once par jour) dissous dans quatre verres d'eau pure ou dans autant d'une infusion de mélisse ou de feuilles de saponaire, à prendre dans la journée entre les repas; mais dans la suite le malade prit

cet

cet extrait en moindre quantité et en pilules, manière moins désagréable et plus commode.

Après environ 6 à 7 semaines de ce traitement il sortit par la narine deux petits fragmens d'os; peu de jours après il n'exuda plus de matière purulente; la douleur qui se faisait sentir dans le nez vers le bas du front, et la mauvaise odeur se dissipèrent, ce qui me fit présumer que les ulcères étaient guéris, et qu'il n'y avait plus de carie; cependant le même traitement a encore été prolongé pendant quelque tems pour assurer la guérison.

On ne saurait décider, je pense, jusqu'à quel point l'extrait de saponaire a été utile dans ce cas, comme auxiliaire de la méthode mercurielle qui a été employée; quelques praticiens attribuent à cet extrait une grande propriété, aussi nous l'avons placé dans le nombre des remèdes antisyphilitiques tirés du règne végétal.

Ces cas fâcheux n'arrivent guères que lorsque les malades ont négligé de se faire traiter à tems, ou qu'ils se sont confiés à quelque empirique, ou enfin par leur mauvaise conduite.

Le traitement des ulcères syphilitiques qui occupent le nez, ne doit guères différer de celui qu'on doit suivre pour les ulcères de la gorge; on peut faire aussi avec les infusions que nous avons prescrites pour les ulcères du palais, des injections dans le nez plus ou moins fréquentes, à raison de la quantité des matières purulentes et de leur mauvaise odeur.

Il convient également de faire un traitement antisyphilitique mercuriel, ou végétal, ou combiné selon les circonstances, ainsi que nous l'avons dit à l'égard des ulcères vénériens de la gorge et du palais.

3.° Le virus vénérien porte aussi assez souvent ses effets sur la tête, produit des boutons, des gales, des ulcères dans le cuir chevelu, et des exostoses.

Les ulcères vénériens de la tête peuvent être simples ou compliqués; les premiers n'attaquent que la peau ou le cuir chevelu; les ulcères compliqués sont pour l'ordinaire plus profonds et plus étendus, ils attaquent et détruisent le péricrâne, et ils affectent le plus souvent les os de carie, même quelquefois dans une grande étendue; ces ulcères sont toujours symptomatiques ou consécutifs, produits par quelque ancien virus vénérien.

*Cure.* Dans la plupart des cas d'ulcères vénériens à la tête, il convient d'employer un traitement général anti-syphilitique, dont le choix doit tenir aux considérations que doit faire l'homme de l'art sur l'état du malade et des ulcères, sur les remèdes qui peuvent déjà avoir été administrés, et sur les affections syphilitiques qui ont précédé; il convient aussi de s'assurer si ces affections vénériennes ne sont qu'un mal local, si le virus en a été suffisamment détruit par des traitemens subséquens, ce qui est rare.

Le traitement local des ulcères vénériens de la tête doit être simple. Je fais d'abord raser le lieu occupé par l'ulcère et ses environs, panser deux à trois fois dans les 24 heures avec la charpie fine et un emplâtre fait avec un cérat, tel que celui de Galien ou de Goulard, ou avec l'onguent de la mère; mais le mieux est de placer des languettes de linge fin garnies de quelques-uns de ces onguens autour des bords de l'ulcère, et d'appliquer ensuite le plumaceau par dessus; de cette manière la charpie ne s'attache point sur les bords de

l'ulcère ; cette pratique rend le pansement moins douloureux et plus facile, si j'observe que l'ulcère présente un mauvais fond et des chairs superflues, je le touche plus ou moins légèrement avec le nitrate d'argent, ou je fais les pansemens avec la pommade rose n.° 16, étendue mince sur des languettes de linge ou sur des plumaceaux.

Pendant le traitement local j'administre une cure générale antisyphilitique, qui est pour l'ordinaire mercurielle, à moins que quelques circonstances particulières ne s'y opposent ; tels sont les cas de cachexie ou de diathèse séreuse, pour lesquels on doit faire choix d'une méthode curative prise dans le règne végétal ; il est très-important que les jeunes praticiens sachent apprécier les cas où la cure végétale peut convenir, il en sera fait mention dans la suite.

Quand le traitement local et général des ulcères vénériens de la tête est bien dirigé, on peut se flatter de les guérir, quelquefois même en assez peu de tems, ainsi que j'ai eu lieu de l'observer, et dans tous les cas d'affections syphilitiques de cette espèce, qui tiennent à un ancien virus, il convient de prolonger la cure générale, même jusqu'après la guérison des ulcères, pour être assuré de la destruction complète du virus syphilitique.

Lorsque les ulcères vénériens de la tête sont compliqués de carie, la guérison en est toujours plus longue et plus difficile ; cependant je ne suis pour l'ordinaire d'autre traitement local et général que pour la cure des ulcères simples, ou qui ne sont pas accompagnés de carie, avec le tems on voit que ces ulcères prennent une meilleure tournure, que la carie se guérit souvent sans exfoliation sensible, il se présente de tems en tems des

petits fragmens d'os cariés qui se détachent de la partie saine, ce qui annonce la guérison de l'ulcère, que l'on conduit à cicatrice par le même traitement de l'ulcère simple.

Quant aux gales et pustules vénériennes, qui surviennent quelquefois à la tête et sur le front, s'il y a quelque suppuration, je les fais panser avec la pommade n.° 16; il faut d'ailleurs attendre l'entière guérison de ces affections du traitement antisyphilitique général.

4.° Le virus vénérien se porte quelquefois au fondement, produit des ulcères qui occupent la marge de l'anus, les fesses, le périnée, et quelquefois aussi la peau des bourses.

Ces ulcères sont plus ou moins étendus, et généralement peu profonds, ils peuvent aussi être distingués en primitifs et en consécutifs; les premiers arrivent assez fréquemment surtout chez les femmes, d'autant mieux que les écoulemens vénériens gonorrhéiques, dont elles peuvent être atteintes, se portent facilement sur le périnée et sur les environs de l'anus; d'autres fois ces ulcères tiennent aussi chez le sexe à des jouissances incomplètes avec des hommes, qui ont des ulcères vénériens au gland, ou sur le prépuce, ou la gonorrhée, dont le virus peut se porter sur les parties désignées.

Les ulcères consécutifs qui arrivent au fondement, sont toujours l'effet d'un ancien virus ou la suite d'ulcères primitifs du gland ou du prépuce, qui n'ont pas été bien guéris, ou de quelque gonorrhée opiniâtre ou mal traitée.

A cette occasion je me rappelle qu'en l'an 1806, vers la fin de l'été, je donnai mes soins à un homme d'un âge

mûr pour un ulcère vénérien, qui occupait le gland attenant le prépuce, cet ulcère avait déjà fait quelques progrès quand le malade vint se soumettre à mes soins. Je le mis d'abord au régime, et à l'usage de quelques bains domestiques, et je dirigeai la cure de l'ulcère ainsi que nous l'avons enseigné à l'article des ulcères vénériens qui attaquent le gland et le prépuce. Je joignis au traitement local de l'ulcère un traitement mercuriel, qui me parut assez prolongé et suffisant pour la guérison. En effet, l'ulcère avait cédé graduellement, et je crus le malade bien guéri; mais environ 3 à 4 mois après, cet homme vint encore me trouver pour me demander conseil sur une démangeaison qu'il éprouvait au fondement avec un écoulement d'une matière séreuse qu'on lui avait dit être les hémorrhoïdes; mais après le rapport du consultant j'eus d'abord l'idée de quelque affection vénérienne au fondement. En effet, par l'examen de cette partie je découvris une légère ulcération de chaque côté de la fesse, près de l'anus, je déclarai franchement à cet individu que je croyais que son mal tenait encore à un principe vénérien, qui pouvait être la suite de l'ulcère du gland dont je l'avais traité dernièrement, et cela d'autant mieux qu'il ne me parut pas que cet homme eût acquis quelque nouveau virus; ce qui arrive pourtant assez souvent surtout chez les jeunes gens. Je décidai le malade à un nouveau traitement antisyphilitique par le muriate de mercure sublimé, administré en pilules, d'autant plus qu'étant dans l'hiver, et le malade obligé de sortir pour vaquer à ses affaires, je n'aurais pu tirer un parti assez efficace du traitement par les onctions mercurielles qui exige une chaleur tempérée et autres précautions nécessaires.

*Cure.* La guérison des ulcères vénériens qui attaquent l'anus et les environs de cette partie, n'exigent guères d'autre traitement que celui que nous avons prescrit pour la cure des ulcères vénériens du gland, du prépuce et de la tête.

Dans ces cas je prescris le régime et beaucoup de soins de propreté, particulièrement chez les femmes, surtout quand elles sont attaquées de pertes blanches, ou de gonorrhée virulente.

Si les ulcères vénériens qui occupent les fesses, l'anus et le périnée chez l'un ou l'autre sexe, sont accompagnés d'irritation, d'inflammation, je les fais fomenter avec l'infusion anodine n.° 15, un peu chaude dans l'hiver, ou simplement avec de l'eau pure, mêlée d'un tiers de lait; l'eau végéto-minérale de Goulard peut aussi être utile, les bains et les bains de siége sont très-avantageux pour adoucir et dissiper l'irritation.

Je donnai mes soins, il y a quelques années, à une jeune femme qui, à la suite d'une affection vénérienne, avait un ulcère fistuleux, situé sur le périnée, qui se guérit sans opération par des simples pansemens avec l'emplâtre de diachylon composé, et par un traitement antisyphilitique mercuriel très-prolongé, et administré lentement, à cause de la constitution délicate de la malade.

Si les ulcères vénériens qui occupent le fondement ou le périnée sont assez étendus et profonds, et de mauvaise nature ou consécutifs, s'il y a de l'irritation, j'y fais appliquer le cérat de Galien, ou la pommade de Goulard, si l'ulcère présente un fond sale, ichoreux, peu sensible, je le touche avec le nitrate d'argent, ou avec un

pinceau trempé dans l'eau mercurielle faible, que j'ai soin de porter avec précaution sur l'ulcère; je le couvre ensuite avec des plumaceaux de charpie; on réitère ces applications cathérétiques selon l'exigence du cas.

Mais le plus souvent pendant le traitement général antisyphilitique, je fais le pansement des ulcères avec la pommade n.° 16, dont on recouvre légèrement des languettes de linge ou des plumaceaux. Ce topique simple, employé à propos, m'a toujours paru produire de bons effets dans les ulcères dont nous venons de parler, cette pommade s'oppose aux végétations superflues, nettoye les ulcères, et les amène assez promptement à cicatrice.

C'est ainsi que l'on conduira assez facilement à la guérison, non-seulement les ulcères vénériens dont nous venons de faire mention, mais encore tous les autres ulcères qui tiennent à un principe syphilitique.

## *Observations sur ces ulcères vénériens.*

1.° Le vice vénérien peut attaquer la gorge et le palais, et produire des ulcères qui ont leur siége le plus souvent sur les glandes amygdales, et quelquefois dans l'intérieur des joues, vers les dents molaires; il n'est pas rare non plus de les voir occuper le bord et l'intérieur des lèvres, et leurs commissures; la langue est souvent affectée d'ulcères vénériens, situés particulièrement à son extrémité, et sur ses parties latérales.

L'on voit quelquefois des ulcères qui surviennent sur les parties latérales de la langue, qui peuvent être produits par des inégalités ou aspérités de quelque dent gâtée, ou de quelque racine qui peuvent irriter et blesser la langue dans ses mouvemens; j'ai été consulté en

pareil cas, et ne trouvant pas de signes de virus vénérien, ni d'aucun autre vice particulier, j'ai pensé de m'assurer si l'ulcère ne serait pas occasionné par la cause dont nous venons de parler; en effet, en passant la pulpe du bout de mon doigt index tout le long du bord alvéolaire, j'ai trouvé quelquefois des aspérités sur une ou plusieurs dents, qui m'ont fait juger de la cause de l'ulcère, sur quoi j'ai ordonné l'extraction des racines pointues, et fait adoucir, en limant, les inégalités des dents; j'ai vu ces ulcères se guérir bientôt après; il convient de porter la même attention dans le cas d'ulcères mercuriels sur la langue, ainsi que dans tous les cas d'ulcères de cette partie produits par toute autre cause.

Entre plusieurs faits de cette nature, nous ne citerons que le suivant.

Vers le printems de l'an 1809, je donnai mes soins à un homme d'un âge mûr pour diverses affections vénériennes, mais particulièrement pour des ulcères dans la gorge, au voile du palais et sur les lèvres; après un traitement assez prolongé par bains, onctions mercurielles et pilules spécifiques, tous ces accidens se dissipèrent complètement; mais trois à quatre mois après, cet homme vint encore me consulter, se plaignant d'une douleur et cuisson sur l'extrémité de la langue; en effet, j'observai sur la pointe de la langue un petit ulcère qui ne me parut pas d'un mauvais caractère; je présumai que cet ulcère pouvait tenir à quelque cause humorale acrimonieuse : je prescrivis à cet individu de se gargariser avec un mélange d'eau et de lait tièdes et de suivre un régime de vie doux; cependant douze à quinze jours après je trouvai cet ulcère dans le même état, il paraissait même

avoir augmenté en étendue; comme cet homme avait été atteint d'une maladie vénérienne assez grave, malgré le traitement qui lui avait été fait, je pensai que l'ulcère pouvait encore tenir à un reste de virus, sur quoi je lui administrai une dose de pilules spécifiques que le malade prit régulièrement; mais l'ulcère resta toujours dans le même état; ce ne fut qu'alors qu'il me vint dans l'idée qu'il pouvait avoir été causé et entretenu par quelque aspérité de dent; je portai la pulpe de mon doigt *index* sur la surface supérieure et interne des dents de la mâchoire inférieure, et je sentis une pointe assez aiguë sur la dent correspondante au point de la langue où était situé l'ulcère; je ne doutai plus de la cause de la maladie, dont je fis part au malade; comme il était horloger, je lui conseillai de faire disparaître au plus tôt cette aspérité au moyen d'une lime douce; cinq à six jours après, cet homme me vint voir, je trouvai que l'ulcère de la langue avait disparu complètement, et il n'y avait plus aucune douleur.

Mais le virus vénérien négligé ou mal traité gagne souvent la luette et attaque successivement le voile et la voûte du palais, même le pharinx vers les arrières-narines; ces ulcères causent souvent des maux irréparables, comme le changement et l'altération de la voix, de la prononciation, de la déglutition, et le retour des alimens par le nez, en passant par les arrières-narines; effets fâcheux et très-désagréables, qui décèlent une maladie qu'on aurait voulu cacher.

Chacun sait qu'on peut diminuer en partie les inconvéniens qui résultent de la lésion des parties dont nous venons de parler, par le moyen d'un obturateur bien fait.

Quelquefois le vice vénérien attaque et détruit le bord alvéolaire des os maxillaires, ainsi que les dents correspondantes ; j'ai eu occasion de voir quelques cas de cette nature, qui se sont bien guéris, après les exfoliations des parties cariées de l'os; l'art du dentiste peut encore corriger la défectuosité qui résulte de cette affection des os maxillaires par des dents ou un râtelier artificiel.

Les ulcères graves de la bouche et du palais produisent souvent une grande salivation, sans que les malades aient fait usage d'aucune préparation mercurielle, ce à quoi les jeunes praticiens doivent faire attention; cette salivation annonce toujours beaucoup d'irritation et un état inflammatoire dans la gorge autour des ulcères, c'est dans ces cas surtout que je fais faire usage avec avantage des gargarismes adoucissans que nous avons prescrits, et des fumigations anodines et calmantes; il convient d'éviter soigneusement les gargarismes où entrent les sels mercuriels, surtout le muriate de mercure corrosif, et autres solutions acres et irritantes.

Il ne serait pas prudent, dans l'état inflammatoire des ulcères de la bouche et de la gorge, d'administrer aucun traitement général antisyphilitique, jusqu'à ce que l'on ait dissipé cet état de phlegmasie par les moyens proposés.

Quoique nous ayons beaucoup conseillé les gargarismes adoucissans, néanmoins lorsqu'il existe dans la gorge et sur la langue des mucosités, ou une espèce de sédiment qui encroûte la base de la langue et les ulcères de la gorge, on doit employer de tems en tems des gargarismes détersifs, tels que l'eau miellée ou sucrée, coupée avec un tiers de vin blanc, ou aiguisée avec une petite quantité d'eau-de-vie, ou simplement avec de

l'eau pure, coupée avec un quart de vin blanc; la décoction d'orge, également miellée et aiguisée d'un peu de vin blanc, est très-propre pour nettoyer les ulcères de la langue et de la gorge.

Dans ces cas il importe que les malades se gargarisent souvent, et ils peuvent même, pour adoucir et nettoyer l'ulcère jusqu'au fond de la gorge, avaler quelques portions des gargarismes prescrits, dont aucun n'a rien de pernicieux pour l'estomac.

Nous avons dit qu'on a encore, dans les cas d'ulcères à la gorge, la ressource des bains de vapeurs ou des fumigations, qu'on fait également comme les gargarismes adoucissans, avec l'infusion de fleurs de mauve, de sureau et de pavot rouge; la vapeur de l'eau bouillante seule, ou aiguisée avec un quart de vinaigre, fait encore très-bien dans les cas inflammatoires de ces parties; c'est au moyen d'un cornet de carton à base large, ou d'une espèce d'entonnoir renversé, appliqué sur le vase qui contient la liqueur fumante, qu'on peut porter la vapeur dans la gorge.

On a aussi la ressource des injections faites avec les mêmes liqueurs ou infusions prescrites pour les gargarismes, qu'on peut pratiquer avec une seringue à long tuyau, on préfère quelquefois cette manière de nettoyer et adoucir les ulcères de la gorge, surtout quand ils sont profonds et sinueux.

Dans les ulcères graves de la gorge, il convient que les malades aient la tête un peu élevée, et même qu'ils se tiennent, surtout pendant le jour, plutôt levés que dans le lit, ils ont plus de facilité pour se gargariser, se parfumer et pour cracher.

Lorsque les malades ne peuvent avaler que difficilement les alimens solides, on leur fera préparer des bonnes crêmes de gruau, de ris et autres substances farineuses, cuites au beurre frais, on y ajoutera du bon bouillon de bœuf ou de volaille; les malades prendront de ces alimens en petite quantité à la fois et plus souvent, jusqu'à ce qu'ils aient plus de facilité d'avaler et de prendre une nourriture un peu plus forte.

Les ulcères vénériens qui occupent la bouche et la gorge, sont presque toujours l'effet du virus syphilitique consécutif, suite de quelqu'affection vénérienne primitive qui aura paru précédemment aux parties naturelles de l'un ou de l'autre sexe, comme gonorrhée, ulcères, bubons, affections qui auront été négligées ou mal traitées; c'est pourquoi il est essentiel, outre les soins locaux, d'administrer un traitement antisyphilitique général pour détruire le virus; la méthode mercurielle m'a toujours paru la plus sûre et la plus efficace.

J'aurais pu rapporter nombre d'observations de guérison d'ulcères vénériens dans la bouche, sur la langue, à la gorge, au palais et dans le nez, dont quelques-uns étaient d'une nature très-grave; et avaient déjà fait beaucoup de progrès; mais je me bornerai à donner l'observation suivante, d'autant mieux que nous rapporterons encore quelques faits assez intéressans sur ce sujet dans les règles générales de pratique antisyphilitique.

Dans le mois d'octobre de l'an 1790, je fus appelé pour donner mes soins à une femme qui se plaignait d'un mal de gorge, avec une grande difficulté d'avaler; cette femme, âgée d'environ trente-six à quarante ans, était malade depuis quelques mois; je la trouvai dans un

état de faiblesse et de dépérissement extrêmes, elle ne pouvait prendre que quelques petites portions d'alimens liquides, par la grande difficulté de la déglutition, et d'ailleurs dans une situation approchant de la misère; j'observai plusieurs ulcères qui occupaient la luette, les glandes amigdales et le bord du voile du palais; il paraissait en outre qu'il y avait beaucoup d'irritation dans ces parties; le médecin qui avait donné ses soins à cette femme, avait jugé que toutes ces affections pouvaient être produites par quelqu'humeur âcre ou scorbutique, d'autant mieux que la malade assurait de n'avoir jamais éprouvé aucune affection dans les parties naturelles, et il s'était en conséquence borné à l'administration des remèdes généraux et à quelques gargarismes.

Je ne doutai point que ces ulcères ne fussent d'une nature vénérienne; j'appris du mari de cette femme, qu'il avait gagné avec une femme étrangère un ulcère vénérien sur le prépuce, par le moyen duquel il communiqua sans doute le virus syphilitique à son épouse, lequel ne lui affecta que légèrement les parties sexuelles, et se sera ensuite porté sur la gorge; l'état de la malade devenait de plus en plus dangereux, car outre la difficulté de la déglutition et l'état de faiblesse, elle avait le poulx fébrile, la langue et la bouche étaient chargées d'un mucus épais et gluant, qui l'obligeait de cracher continuellement.

J'avoue que je fus assez embarrassé sur les moyens à prendre pour tirer cette femme de cette fâcheuse situation; car si d'un côté j'avais confiance dans l'administration du mercure, j'en craignais d'ailleurs les mauvais effets sur un corps faible, dont les humeurs étaient appauvries, d'un autre côté le règne végétal seul ne me paraissait pas

une ressource assez prompte ni assez énergique pour arrêter les progrès de la maladie, et pour la guérir.

Après toutes ces réflexions, je commencai la cure par le traitement local; le médecin qui avait vu ci-devant la malade, jugea bien à la fin du caractère de la maladie; car il avait ordonné des gargarismes avec la solution de sublimé corrosif; mais ce remède irritant augmentait le mal de gorge, ce qui arrive presque toujours par ces sortes de gargarismes. Ce remède fut supprimé; je fis faire des gargarismes avec l'infusion de fleurs de sureau, coupée avec un tiers de lait, et des gargarismes détersifs, faits avec la décoction d'orge miellée, avec addition d'un peu de vin blanc; la malade devait en user assez fréquemment, ensuite je me décidai à un traitement anti-syphilitique par les onctions mercurielles; après avoir fait prendre à la malade deux à trois bains domestiques, je lui fis administrer par elle-même, tous les deux à trois jours, sur les jambes et sur les cuisses, une onction faite avec environ deux gros de bon onguent mercuriel, entrecoupée de quelques bains domestiques pour tenir la peau nette, ne voulant pas les multiplier à cause de l'état de faiblesse et de cachexie de la malade.

Pendant l'administration des onctions mercurielles je fis user à la malade de quatre à cinq tasses par jour d'une décoction chaude, faite avec la salsepareille, la racine de saponaire et celle de squine coupée et un peu concassée, de chaque une once, infusées d'abord dans quatre livres d'eau bouillante, et ensuite cuites jusqu'à la diminution du tiers, à laquelle je faisais ajouter deux onces de sucre; en outre la malade prenait de deux en deux heures une tasse de lait coupé avec parties égales d'une

infusion de fleurs de sureau, qui lui servait aussi de gargarisme.

Pendant l'usage de ces remèdes, j'avais grand soin de faire attention à l'état de la bouche, afin d'éviter la salivation; de la troisième à la quatrième friction la malade me parut mieux, les gencives se gonflèrent légèrement; je trouvai les ulcères de la gorge en meilleur état, et la malade pouvait avaler avec plus de facilité sa tisane et la nourriture, qu'elle commença dès-lors de prendre en plus grande quantité : outre les gargarismes dont il a été parlé, je faisais encore gargariser de tems en tems la malade avec la mixture suivante; à une livre de décoction d'orge passée ajoutez miel blanc deux onces et trois gros d'esprit de nitre dulcifié (alcohol nitrique).

Après la sixième onction faite à trois jours d'intervale et l'usage continué de la décoction, la malade reprit ses forces et son énergie; je trouvai les ulcères de la gorge en train de guérison; vers la dixième semaine de ce traitement, les ulcères furent complettement guéris, la déglutition fut très-libre, et j'eus la satisfaction de rendre cette intéressante femme à ses occupations et à ses enfans, elle s'est toujours bien portée : elle avait usé 6 à 7 onces d'onguent mercuriel.

J'ai vu en juin 1808, à une très-jolie femme, un ulcère vénérien situé à la partie antérieure du pharinx et sur l'amigdale, céder à l'emploi de deux onctions mercurielles sur les jambes; il est vrai que le mercure, à cette petite quantité, porta sensiblement sur les gencives; quoiqu'elles m'eussent paru bonnes, fermes, néanmoins je fis continuer le traitement avec précaution.

Nous croyons devoir rapporter ici deux à trois faits

pour faire voir avec quelle facilité le virus syphilitique peut se porter à la gorge et au palais dans les cas d'ulcères vénériens, qui attaquent les parties naturelles de l'un et de l'autre sexe, et de ceux qui peuvent survenir autour de l'anus.

Dans le mois d'août 1807, je fus consulté par un jeune homme qui avait des ulcères vénériens situés autour du gland et à la partie interne du prépuce; ces ulcères n'étaient pas très-douloureux, il en exudait une matière qui n'était pas de mauvaise qualité. Je prescrivis au malade le régime et quelques bains domestiques, le pansement des ulcères fut fait avec la charpie fine; je fis en même tems administrer quelques onctions mercurielles; peu de jours après les ulcères furent en meilleur état, mais ce jeune homme fut obligé de faire un voyage d'une quinzaine de jours; le traitement, le régime et autres soins furent suspendus; cependant au retour du malade je vis que les ulcères étaient à peu près guéris; mais il se manifesta un mal de gorge avec difficulté d'avaler, par l'examen je découvris que les glandes amigdales et les pilliers étaient phlogosés et ulcérés.

Connaissant par nombre de faits de cette nature avec quelle facilité le virus se porte quelquefois en peu de tems des parties naturelles sur la gorge, je ne doutai pas que ces ulcères ne fussent produits par le vice vénérien primitif, qui avait d'abord affecté le gland et le prépuce; il me fut facile de distinguer aussi que ces ulcères n'étaient pas l'effet de quelques onctions mercurielles, qui avaient été administrées au malade avant son voyage; je tranquillisai ce jeune homme sur ce désagréable événement, je l'engageai à suivre plus régulièrement son trai-

tement

tement que je lui fis continuer de la manière qu'il a été enseigné, et suivre les moyens locaux que nous avons indiqués en traitant des ulcères vénériens de la gorge et du palais.

2.[e] *Fait.* J'ai vu dernièrement une femme à laquelle j'avais donné mes soins pour des ulcères vénériens situés sur le bord d'une des grandes lèvres vers l'anus; j'administrai à cette malade un traitement par les onctions mercurielles et quelques bains domestiques, toutes ces affections ne tardèrent pas à se dissiper; mais le mercure porta à la bouche d'une manière assez forte, ce qui m'obligea de suspendre le traitement pendant quelque tems : quelques jours après il survint à cette femme un mal de gorge avec difficulté d'avaler ; j'observai que la glande amigdale du côté droit était gonflée et légèrement ulcérée : je ne doutai pas que le virus n'ayant pas été suffisamment détruit ne se fût porté sur la gorge, quoique les affections des parties naturelles n'eussent pas reparu ; cet événement inattendu m'obligea de recommencer le traitement par l'usage du muriate corrosif de mercure en pilules, joint à une infusion théiforme de feuilles de saponaire.

Je suis porté à croire que la cure a été manquée, parce que le mercure avait porté trop promptement à la bouche, et produit un ptialisme assez considérable qui aura affaibli l'effet de ce minéral.

3.[e] *Fait.* Je donne actuellement mes soins à un individu qui est dans le même cas, à la suite d'un ulcère syphilitique entre le gland et le prépuce avec phimosis, qui, à mesure qu'il a disparu, le virus s'est porté au voile du palais et sur les amigdales.

L'on observe que le virus syphilitique se métastase, et se porte souvent assez rapidement à la gorge, même lorsque les ulcères syphilitiques qui occupent les parties naturelles sont dans le meilleur état, et qu'ils paraissent guéris ; il est difficile selon nous d'expliquer cette communication du virus entre des parties qui ne paraissent cependant pas avoir un grand rapport entr'elles : revenons à notre sujet.

Le grand art pour la guérison des ulcères vénériens de la gorge et du palais, ainsi que de tous autres ulcères vénériens, consiste principalement dans le choix de la préparation mercurielle et des remèdes auxiliaires qu'il convient quelquefois de lui associer pour la rendre plus efficace, ce qui doit être déterminé selon l'état du malade et selon la saison, ainsi qu'il sera expliqué dans la suite.

Dans les cas d'ulcères vénériens de la gorge et du palais le choix, la variété des gargarismes, l'application du nitrate d'argent, et autres cathérétiques ne sont que des moyens secondaires ou accessoires à la guérison, l'essentiel est de combattre efficacement la cause de la maladie.

Cette indication bien remplie il est rare que les ulcères ne cèdent pas, il suffit le plus souvent d'employer quelques gargarismes de propreté, tels qu'avec l'eau pure ou mêlée avec un tiers de lait, l'eau miellée, ou une simple décoction d'orge, ainsi que nous l'avons enseigné.

2.° Il arrive assez souvent, ainsi que nous l'avons fait connaître, que le virus vénérien non-seulement attaque les os du palais, mais qu'il se porte jusque dans le nez, y produit des ulcères qui pour l'ordinaire détruisent la plupart des petits os qui composent cet organe, dont on voit sortir très-souvent des fragmens considérables ; car

lorsqu'une fois ces osselets si fragiles et spongieux sont attaqués de carie, ils sont pour l'ordinaire entièrement détruits, malgré le meilleur traitement antivénérien, événement fâcheux qu'il importe de prévenir, puisque non-seulement il détruit l'organisation du nez et l'odorat, mais encore qu'il dégrade la physionomie.

Heureusement les ulcères vénériens qui surviennent au nez ne sont pas toujours si mauvais. J'en ai vu assez souvent qui n'attaquaient que le bord des narines, par des gales, des petites croutes qui sèchent et tombent, et se renouvellent jusqu'à ce qu'on en ait détruit le principe par un traitement général antisyphilitique; cependant quelques-uns de ces ulcères attaquent quelquefois d'une manière grave les ailes du nez, et sont d'un mauvais caractère.

On voit aussi le virus vénérien attaquer les voies lacrimales, obstruer les points et conduits lacrimaux; ce virus cause aussi quelquefois l'obstruction du canal nazal par le gonflement et par la carie des os qui le composent; affections qui produisent *le piphora*, la fistule lacrimale, des végétations, des excroissances polipeuses peuvent encore quelquefois se former dans le nez par l'effet du virus vénérien.

C'est à cette cause que les jeunes praticiens doivent faire attention pour se diriger dans le traitement des fistules lacrimales et des polipes, afin de ne pas s'engager dans des opérations sans s'être assurés que le vice vénérien n'a aucune part à ces affections, ou s'il existe qu'il soit détruit.

3.° Il n'est pas rare non plus de voir le vice vénérien se porter à la tête, et attaquer le cuir chevelu par des

gales, des pustules et par des ulcères plus ou moins étendus, quelquefois accompagnés de carie, ainsi que nous l'avons déjà dit dans le traitement des ulcères vénériens de la tête.

La région frontale est souvent le siége des pustules, et même des exostoses qui se manifestent par des tumeurs plus ou moins volumineuses en manière de bosses; j'ai vu en l'an 1806 un individu, sur lequel le virus s'était porté sur la tête, et avait produit des ulcères qui occupaient toute la paupière supérieure de l'œil gauche, avait détruit les sourcils, et s'étendaient jusque sur la joue et la région temporale: nous rapporterons cette observation en parlant du rob de l'Affecteur.

J'ai eu souvent occasion de traiter des ulcères vénériens qui occupaient la tête, dont quelques-uns étaient assez graves. Je n'ai employé d'autres moyens dans les pansemens que ceux que nous avons prescrits dans le traitement de ces ulcères simples, nous en rapporterons un cas qui nous a paru assez intéressant.

Vers le commencement de l'an 1807 je fus consulté par une femme d'un certain âge, d'un tempérament cachectique. Cette femme avait été attaquée l'été précédent d'un ulcère à la gorge, qui avait été jugé d'un caractère vénérien; on employa des remèdes antisyphilitiques sous forme de pilules que la malade ne put pas continuer, alors on lui fit prendre deux bouteilles du rob de l'Affecteur qui parut avoir guéri l'ulcère de la gorge. La malade, fatiguée de ce remède, ne voulut plus le continuer. Mais quelques mois après il lui survint un ulcère assez étendu et profond, situé au milieu de la région frontale; l'os ne me parut point affecté de carie, cette femme était

dans un état d'aphonie; elle avait de l'oppression et de la toux; je pensai que ces affections pouvaient tenir au virus syphilitique, quoique la malade ne se rappellât pas d'avoir eu aucune affection de ce genre dans les parties naturelles, et que son mari parût bien portant; mais l'ulcère de la gorge, qui avait précédé, pouvait servir à faire connaître le caractère de la maladie.

Je prévis que je ne devais pas, à cause de diverses circonstances peu favorables, faire une cure par les onctions mercurielles; je me contentai de prescrire à la malade une décoction faite avec la racine de squine et la salsepareille; trois semaines s'étant écoulées, la malade ne se trouva guère mieux; l'ulcère de la tête était pansé avec un mélange de pommade de Goulard et de baume Geneviève, et bassiné avec une solution faible de sublimé; mais comme je n'avais aucune confiance dans ces topiques je les fis supprimer, et j'ordonnai de faire panser l'ulcère deux fois le jour avec la pommade rose n.° 16, étendue sur des languettes de linge fin, et de tenir l'ulcère très-proprement; peu de jours après je revis la malade, son état d'aphonie était toujours le même, ainsi que la toux, mais l'ulcère me parut mieux.

Néanmoins je crus que ce traitement était trop faible pour guérir la maladie, et comme un médecin avait été appelé, je proposai une consultation, en y joignant le chirurgien qui avait d'abord soigné la malade : il fut estimé que la maladie était de nature syphilitique; en conséquence on proposa divers moyens curatifs : je conseillai l'usage du sirop de Cuisinier avec addition de six grains de muriate sur-oxigéné de mercure par bouteille, ou environ trente-deux onces de sirop; on fait la solution

du sublimé réduit en poudre dans un mortier de verre, avec une petite quantité de ce sirop, qu'on reverse de suite dans la bouteille, en l'agitant assez fortement pour bien faire le mélange : quelques pharmaciens font dissoudre le mercure sublimé corrosif dans s. q. d'alkool; la malade prenait quatre cuillerées à bouche par jour, ou environ trois onces du sirop de Cuisinier; savoir, deux cuillerées le matin deux heures avant dîner, et les deux autres le soir, deux heures avant souper, et trois à quatre verres par jour de sa décoction de salsepareille et de squine, comme remède auxiliaire ; ainsi la malade prenait un demi-grain par jour de muriate de mercure corrosif. J'avais le soin de la visiter tous les deux à trois jours, pour observer l'effet des remèdes, elle me parut les supporter sans en éprouver aucune incommodité, malgré que la poitrine fût en assez mauvais état : vers le huitième jour de l'usage de ce remède la malade se trouvait déjà beaucoup mieux ; l'ulcère de la tête prenait le chemin de la guérison, la voix était plus forte et plus naturelle, la toux moins fréquente; enfin, en continuant sans interruption la même dose du sirop de Cuisinier avec le sublimé, à la fin de la deuxième bouteille, la malade me parut guérie, l'ulcère était complettement cicatrisé, la voix rétablie, la toux à peu de chose près cessée; néanmoins, pour mieux assurer la guérison, j'engageai la malade, qui n'était pas très-fortunée, à faire le sacrifice d'une troisième bouteille du même sirop.

Ce n'est pas la première fois que j'ai fait usage du muriate de mercure corrosif, même dans les cas où la poitrine me paraissait affectée, lorsque j'ai eu lieu de

croire que cet état pouvait tenir au vice vénérien, si toutefois il n'était pas accompagné de fièvre ni d'hémoptisie.

Quoique quelques chimistes distingués aient prétendu que le muriate de mercure corrosif mêlé, surtout avec le sirop de Cuisinier, peut se décomposer, néanmoins on ne peut douter que ce sel mercuriel ne rende ce sirop, ou toute autre décoction des bois, plus efficace et plus énergique, l'expérience et l'observation prévaudront toujours sur les explications chimiques, d'autant mieux qu'il y a apparence que les fonctions digestives ne sont pas toujours d'accord avec les opérations qui se pratiquent dans les laboratoires des chimistes.

Lorsque les ulcères vénériens de la tête sont accompagnés de carie, le diagnostic de cette complication est facile à établir, si peu que l'homme de l'art soit exercé à voir des ulcères avec carie, l'aspect de l'ulcère, l'état des chairs, la couleur, l'odeur de la matière, de la suppuration qui en exude, l'état de ses bords, tout annonce qu'il y a carie, et il n'est pas nécessaire pour s'en assurer d'avoir toujours la sonde ou le stilet à la main comme je l'ai vu faire à quelques praticiens; ces recherches ne plaisent pas aux malades et leur font craindre le chirurgien et les pansemens; en effet, cette pratique, trop souvent réitérée, ne fait que causer de l'irritation et de la douleur sans aucune utilité.

Quand les ulcères de la tête sont compliqués de carie, le cas est plus grave et la guérison plus difficile; cependant, à part quelques affections de carie très-graves, nous ne voyons pas que la chirurgie active puisse être d'une grande utilité; elle doit se borner, à notre avis, à observer ce qui se passe, à extraire les fragmens d'os

cariés lorsqu'ils se présentent, sans pratiquer des opérations douloureuses pour enlever de force des grandes portions d'os cariés, ou par l'application du feu; ces opérations peuvent avoir quelqu'utilité dans des circonstances particulières, surtout l'application du cautère actuel.

C'est encore à notre avis inutile et fatigant pour les malades, dans les cas d'ulcères avec carie, soit à la tête ou sur d'autres parties du corps, de vouloir tenir continuellement en respect les chairs baveuses de ces ulcères, par l'excision ou la cautérisation; l'expérience nous a appris que l'exfoliation ou la séparation des portions cariées s'opère aussi bien, si ce n'est mieux, lorsque la carie est couverte par des mauvaises chairs, et c'est à travers ces chairs superflues qu'on voit sortir, avec le tems, à la faveur des simples forces vitales, des portions d'os cariés, qu'on a soin d'enlever à mesure qu'elles se présentent, et quand enfin la carie est détruite, toutes les chairs supperflues disparaissent bientôt, l'ulcère devient net, et marche à sa guérison, par un pansement simple, tel que nous l'avons prescrit.

Les remèdes topiques, dits exfolians, appliqués sous forme d'onguens, de liqueurs, de poudres, ne nous ont jamais paru d'une grande utilité, pour hâter et faciliter l'exfoliation, et la guérison de l'ulcère, seulement j'ai eu quelque confiance dans l'application du cautère actuel, surtout dans les cas de carie humide, qui attaque les os d'une substance spongieuse.

4.e Les ulcères vénériens qui arrivent au fondement, peuvent en occuper diverses parties; tantôt ils sont placés à une certaine distance de l'anus, sur les fesses, d'autres fois vers le périnée, et bien souvent ils occupent les

bords de l'anus jusque dans les plis de la membrane interne du rectum ; dans ces cas les malades éprouvent de vives douleurs en allant à la selle, surtout lorsqu'il y a complication d'hémorrhoïdes.

L'on a vu quelquefois des ulcères vénériens qui, de la marge de l'anus, se prolongeaient plus ou moins en avant dans l'intestin, et pouvaient y établir un ulcère fistuleux qui ne cède pas toujours au traitement général antisyphilitique, et qui exige des opérations particulières, comme l'incision ou la ligature; mais avant de faire aucune opération il convient de s'être assuré de la destruction du vice vénérien et de l'état général du malade.

Les ulcères vénériens qui arrivent au fondement peuvent être compliqués d'affections hémorrhoïdales, de végétations en manière de poireaux et autres de cette espèce. J'ai été consulté nombre de fois par des individus qui se plaignaient de douleurs dans le fondement en allant à la garde-robe, et de quelque chose qui les gênait dans cette fonction; ils croyaient avoir les hémorrhoïdes, et j'ai vu souvent que c'étaient des ulcères vénériens ou des végétations provenant de la même cause; un praticien exercé saura distinguer ces diverses affections, ce qui est très-important pour la pratique.

J'ai vu néanmoins des gens de l'art s'y méprendre faute de voir assez de maladies vénériennes; cependant, chacune de ces affections présente des caractères qui lui sont propres.

Les ulcères vénériens qui surviennent à l'anus et dans les environs, exigent beaucoup de soins de propreté, surtout après l'évacuation des matières alvines; les bains domestiques et les bains de siége sont très-utiles.

Dans les ulcères vénériens dont il est question, on doit toujours, lorsqu'aucune contre-indication ne s'y oppose, accompagner le traitement local d'un traitement général approprié.

### *Des Pustules vénériennes.*

Nous rangerons cette affection de la peau dans la classe des ulcères syphilitiques, comme ayant avec eux un grand rapport : nous en parlerons très-succinctement.

Les pustules vénériennes peuvent occuper toutes les parties du corps ; mais elles arrivent le plus souvent sur la partie antérieure de la poitrine, les épaules et sur le dos, quelquefois sur la peau du front et sur le cuir chevelu en manière de gale ; ces petites tumeurs sont plus ou moins nombreuses, mais en général elles ne sont pas confluentes.

Les pustules vénériennes ont pour l'ordinaire une forme arrondie, peu étendue et plus ou moins élevée ; leur couleur est presque toujours d'un rouge brun plus ou moins foncé ; j'ai remarqué que les pustules suppurent rarement ; elles prennent quelquefois un caractère dartreux : il est rare que les pustules paraissent sans qu'elles aient été précédées ou accompagnées de quelqu'autre affection vénérienne.

Le virus syphilitique peut produire sur la peau nombre de maladies qui n'ont point de caractère déterminé, c'est ce dont les jeunes praticiens doivent être prévenus, afin d'employer les remèdes antisyphilitiques pour la guérison de ces maladies, pour peu qu'il existe quelqu'indice de maladie vénérienne.

En novembre 1808, une jeune fille vint me consulter ;

elle avait sur diverses parties du corps des ulcères croûteux de la largeur d'une pièce de 3 livres, et d'autres moins étendus ; les uns paraissaient sécher ; il exudait des autres une matière purulente plus ou moins abondante ; cette fille ne croyait pas être atteinte du virus vénérien, elle n'avait aucune affection dans les parties naturelles, et vivait avec un homme qui, selon elle, se portait bien.

Je jugeai que cette affection de la peau pouvait tenir au virus syphilitique ; en conséquence, je prescrivis les pilules de Belloste, l'usage d'une forte infusion de feuilles de saponaire, et l'application de la pommade de Goulard sur les ulcères qui étaient en suppuration.

Au bout d'une quinzaine de jours cette fille revint me voir, je la trouvai beaucoup mieux ; plusieurs de ces croûtes étaient tombées, et la peau était restée nette. Je n'ai plus revu cette fille, mais je présume qu'elle aura pu se guérir en continuant les remèdes prescrits.

En mai 1810, j'ai vu une jeune femme atteinte de la syphilis, qui s'était d'abord manifestée par une grosse pustule située à la partie externe d'une des grandes lèvres, une seconde sous l'aisselle, et une quantité innombrable de petits boutons sur la peau, principalement autour des parties sexuelles et sur les cuisses : cette éruption imitait une petite gale, les boutons avaient une légère croûte à leur sommet, sans aucune suppuration, et avec très-peu de démangeaison.

Je prescrivis à cette malade un régime de vie doux et quelques bains domestiques ; je fis appliquer un cataplasme émollient sur les deux petites pustules qui abcédèrent deux ou trois jours après, et j'employai pour la

cure générale, l'onguent mercuriel en onctions, et déjà vers la quatrième ou cinquième, cette jeune femme fut beaucoup mieux, les deux tiers de ces petits boutons avaient disparu, et les deux pustules étaient à peu de choses près guéries : je me propose de continuer ainsi le traitement jusqu'à guérison.

*Cure.* Les pustules, les dartres vénériennes, considérées comme symptôme de la syphilis, n'exigent guère que des soins de propreté, d'user de bains domestiques, qui servent aussi à préparer le malade à un traitement général approprié, que l'on devra continuer jusqu'à ce que le virus soit entièrement détruit.

## ARTICLE VII.

### *Des végétations vénériennes.*

Les végétations ou excroissances causées par le virus vénérien, particulièrement sur les parties génitales de l'un et de l'autre sexe, sont connues généralement sous le nom de poireaux ; ces excroissances véruqueuses prennent différentes formes et figures, d'où leur sont venues les dénominations de condilomes, fraises, choux-fleurs, etc. ces végétations diffèrent aussi par leur volume, leur étendue et leur couleur.

Les végétations, surtout les poireaux, occupent principalement le gland, la couronne, la face interne du prépuce et son extrémité, quelques-uns, mais rarement, viennent sur la peau qui recouvre le corps de la verge; et chez les femmes, les poireaux viennent surtout sur les

grandes lèvres, soit à leur face interne et externe, et tout le long de leurs bords jusque sur la fourchette, quelques-uns viennent sur le clitoris, sur le pénil, et dans l'un et l'autre sexe, il survient encore assez souvent de ces végétations au périnée, au bord et autour de l'anus, où il se forme des condilomes et des rhâgades.

Quelquefois ces végétations sont tellement nombreuses, et comme ramassées en groupes, qu'elles imitent la tête d'un chou-fleur.

Le siége des végétations vénériennes dont nous venons de parler, paraît n'être que dans l'épaisseur de la peau; elles occupent principalement l'épiderme, le tissu muqueux et réticulaire; il est de ces excroissances qui ont une base large, d'autres moyenne, et plusieurs qui ne tiennent que par un pédicule grêle et délié.

Nous ne dirons rien sur la manière dont le virus peut produire les végétations vénériennes, ni sur aucune des affections syphilitiques; divers auteurs se sont assez occupé de ces explications, soit dans l'intention d'instruire, soit pour compléter leurs ouvrages sur la syphilis; mais ne connaissant pas encore la nature du virus syphilitique, on ne peut qu'hasarder des conjectures sur son mode d'agir, pour produire les diverses affections vénériennes, dont notre principal but est la guérison, et nous nous en tiendrons à continuer de traiter les végétations vénériennes, ainsi que toutes les autres affections syphilitiques, d'après l'expérience et l'observation.

On peut encore diviser ces végétations vénériennes en primitives et en consécutives, les premières ne peuvent d'abord être considérées que comme une affection locale; mais soit qu'elles soient accompagnées d'autres accidens

vénériens, soit que la cure ait été négligée, on doit toujours, non-seulement procéder au traitement local, mais encore à une cure générale antisyphilitique.

Les végétations consécutives sont celles qui arrivent à la suite d'un ancien virus vénérien, on doit alors les considérer comme symptômes de vérole; néamoins nous ferons observer qu'il arrive bien plus souvent de poireaux primitifs que consécutifs.

Le diagnostic des végétations vénériennes paraît facile d'après leur définition et leur situation, et avec un peu d'habitude le praticien ne doit pas se méprendre sur leur caractère.

Quant à la cause des végétations qui peuvent arriver sur les parties naturelles des deux sexes, elles sont presque toujours l'effet du virus syphilitique, d'autant plus sûrement lorsque ces végétations seront accompagnées de quelqu'affections vénériennes, comme gonorrhée, bubons, ulcères sur les parties génitales.

Le pronostic des végétations vénériennes, se tire de quelques circonstances particulières, comme de leur ancienneté, de leur nombre, de leur complication et de la disposition des corps; mais en général les excroissances vénériennes ne sont pas un accident grave ni dangereux; on détruit pour l'ordinaire assez facilement ces végétations par un traitement local bien dirigé, et même assez souvent elles disparaissent par le traitement général antisyphilitique; il n'y a que quelques cas fâcheux de complication de phimosis où les végétations sont très-nombreuses, qui attaquent le gland et le prépuce, ou lorsqu'elles prennent un caractère carcinomateux; ces cas de végétations présentent sans doute plus de difficultés pour leur guérison.

Le traitement des excroissances vénériennes ne laisse pas d'exiger des soins et des attentions.

Lorsqu'un individu vient me consulter pour quelques végétations vénériennes, surtout pour des poireaux, j'examine d'abord l'état de la végétation, le nombre et le volume, s'il y a en même tems gonorrhée, ou quelqu'ulcère qui existe ou qui ait précédé; je m'informe si le malade n'aurait pas été atteint de quelque ancienne affection vénérienne.

Si les poireaux, situés sur le gland ou sur le prépuce, sont accompagnés de gonorrhée, je suis au traitement de cette maladie ainsi qu'il a été prescrit : à l'égard des poireaux, je fais tenir la partie dans un état de grande propreté, je les fais panser simplement avec la charpie sèche, trois ou quatre fois dans les vingt-quatre heures, et je ne m'empresse pas d'entreprendre de les détruire si tôt. J'attends jusque vers la dernière période de la gonorrhée, ou du moins que l'état de phlegmasie et d'irritation soit dissipé, qu'il n'y ait plus que peu ou point de douleur en urinant; et quoique nous ayons dit que le plus souvent nous guérissons la gonorrhée sans employer le mercure, je regarde ici les poireaux comme une complication de la gonorrhée, qui exige un traitement mercuriel convenable, et ce n'est que quand j'ai administré les deux tiers du traitement que je me décide à détruire les poireaux, s'ils ne paraissent pas céder au traitement mercuriel, et d'ailleurs cette cure assure la guérison de la gonorrhée.

Si les poireaux sont consécutifs ou symptômes de vérole, à plus forte raison j'emploie dans ces cas un traitement antisyphilitique général, avant le traitement local des poireaux.

*Cure.* Ces précautions prises, s'il y a sur le gland ou sur le prépuce un ou plusieurs poireaux d'une médiocre grosseur, à base large, je les touche avec le nitrate d'argent, en appuyant plus ou moins fortement à raison du volume de l'excroissance; j'en fais le pansement avec la charpie sèche, et le malade doit revenir deux jours après; je m'enquiers s'il a souffert, et s'il ressent encore de la douleur, s'il y a de l'irritation; si rien ne s'y oppose, la première escarre étant tombée, je touche encore la végétation, même pansement; je continue ainsi, tous les deux jours, jusqu'à ce que les excroissances soient complettement détruites, ce qui arrive dans assez peu de tems, surtout quand les poireaux ne sont pas d'un gros volume, et lorsqu'il ne survient pas trop d'irritation; cette manière de détruire les poireaux est simple et facile.

Lorsque les poireaux sont recouverts d'une peau, j'ai remarqué que l'application du nitrate d'argent ne mord que très-difficilement, même en appuyant dessus plusieurs fois; dans ces cas j'ai pris le parti d'humecter la végétation avec un peu de salive, ce qui contribue beaucoup à l'action du nitrate, qui d'abord forme une escarre (sans doute en facilitant la solution de la pierre), on détruit ainsi plus facilement et plus promptement les poireaux.

Mais lorsque les poireaux sont nombreux, j'en fais l'excision avec des ciseaux bien tranchans, courbés sur leur plat, avec lesquels on atteint facilement les poireaux jusqu'à leurs racines, sans avoir besoin, comme quelques praticiens le conseillent, de les saisir avec les ongles, ou ce qui serait mieux avec des pinces; car outre que ces instrumens sont superflus, leur emploi fait souffrir doublement le malade sans aucune nécessité; cette petite opération

opération faite, je laisse couler un peu le sang, et ensuite je fais le pansement avec la charpie sèche, et j'ai le soin de recouvrir le gland; je recommande au malade le régime et un peu de repos, le lendemain pour l'ordinaire le malade n'a pas souffert, et s'il n'y a aucune inflammation sur le gland ni sur le prépuce, je cherche tous les points des poireaux où l'excision a été faite, et je les touche successivement avec le nitrate d'argent, pour les détruire entièrement et en empêcher le retour; je fais continuer les pansemens avec la charpie sèche jusqu'à cicatrice.

Mais quand j'ai à faire à des malades pusillanimes, ou quand il existe sur le gland ou sur le prépuce un certain nombre de poireaux, j'ai la coutume, de n'en exciser que deux ou trois à la fois selon leur base et leur volume, et je renvoie au lendemain ou deux jours après, pour continuer d'emporter les végétations, successivement jusqu'à la fin.

Mais si les poireaux ou autres végétations reparaissent au bout de quelques jours, je continue alors de les exciser et de les toucher avec le nitrate.

C'est de cette manière que dans l'été de l'an 1807, j'ai traité une grande masse de poireaux situés autour de l'anus d'un jeune homme qui avait cru pendant longtems qu'il était attaqué d'hémorroïdes. J'emportai chaque jour avec des ciseaux deux à trois de ces végétations dont je touchai la racine le lendemain avec le nitrate d'argent; le malade, malgré sa pusillanimité, parut s'accoutumer à cette petite opération journalière, et à un traitement mercuriel par onctions, fait en même tems et combiné avec l'usage des pilules spécifiques: ce jeune homme

fut en assez peu de tems complettement débarrassé de son affection au fondement.

Je me sers aussi quelquefois, pour détruire les poireaux, de la poudre cathérétique n.° 18; on met avec une spatule, sur les végétations, une certaine quantité de cette poudre; on applique par dessus de la charpie sèche, et à mesure que les escarres tombent on peut en réitérer l'application autant de fois qu'il sera nécessaire, s'il ne survient pas trop de douleur ni d'irritation, dans ce cas on doit suspendre l'application de cette poudre, et faire sur les parties affectées quelques fomentations émollientes.

J'ai vu assez souvent les poireaux simples se dissiper par la seule application de la poudre d'alun calciné, toutes les vingt-quatre heures, et un peu de charpie par dessus.

J'ai encore employé, mais très-rarement, pour détruire les poireaux, l'eau mercurielle, l'acide nitrique et sulfurique, tous ces corrosifs ont à peu près les mêmes propriétés pour détruire les végétations vénériennes; on en touche les poireaux avec un tube de paille, ou mieux encore avec un petit pinceau fait de charpie, après quoi on fait aussi le pansement avec la charpie sèche, ou garnie d'un onguent doux s'il y a de l'irritation.

Dans les observations suivantes nous dirons encore un mot sur quelques autres moyens dont on se sert pour détruire les excroissances vénériennes.

*Remarques et observations sur les végétations vénériennes.*

Nous avons dit que les végétations vénériennes arrivent particulièrement sur les parties naturelles de l'un et de l'autre sexe, au périnée et à l'anus, ce que l'expérience confirme tous les jours; néanmoins j'ai vu aussi survenir les poireaux et les verrues sur quelques autres parties du corps.

Ces végétations lorsqu'elles arrivent, surtout sur les parties naturelles, sont toujours le produit du virus syphilitique, ou du moins il est très-rare qu'elles aient une autre cause, ce qui vient le plus souvent du défaut de propreté du gland et du prépuce chez les hommes, de la vulve et du vagin chez les femmes, dans les cas d'ulcères vénériens ou de gonorrhée virulente.

Les végétations vénériennes sont quelquefois très-difficiles à guérir ou à détruire; les praticiens doivent avoir remarqué qu'il est de ces poireaux qu'on a beau exciser et cautériser à diverses fois, on les voit encore reparaître quelque temps après; cependant, quand cette répullulation se répète plusieurs fois, cela prouve pour l'ordinaire que le virus vénérien n'est pas encore détruit, et dans ce cas il faut continuer le traitement général antisyphilitique ou y soumettre le malade s'il n'est pas commencé, plutôt que de s'opiniâtrer d'attaquer localement et sans succès ces végétations.

Nous croyons utile de rapporter ici un fait pour confirmer cette remarque.

Dans le mois de mars 1809, un jeune homme vint me consulter pour une petite végétation située sur la couronne

entre le prépuce et le gland, ce jeune homme n'avait jamais été attaqué d'affection vénérienne; il avait cependant connu quelques femmes suspectes; n'apercevant aucun autre signe de virus, je ne considérai cette végétation que comme une affection locale, et sous ce rapport je la touchai avec le nitrate d'argent, et la fis panser avec la charpie sèche.

Ce jeune homme vint me trouver au bout de sept à huit jours; le poireau me parut complettement détruit; cependant, après trois à quatre semaines cette végétation repullula encore, ce qui arriva plusieurs fois en différens tems, soit que je l'eusse touchée avec le nitrate d'argent ou excisée avec l'instrument tranchant; mais à la fin l'opiniâtreté de ce poireau me fit soupçonner l'existence du virus vénérien; en effet, vers le mois de juillet suivant, quoique cet individu n'eût plus couru le hasard de prendre du nouveau virus, il se déclara enfin un engorgement dans le pli de la cuisse, qui ne fit qu'augmenter et qui m'annonça un bubon vénérien, que je me propose au moment où j'écris, de laisser venir à suppuration, et de suivre ensuite un traitement antisyphilitique en règle par la méthode la plus convenable, qui est celle des onctions mercurielles.

Il est à remarquer que pendant la formation du bubon le poireau reparut, même plus étendu et élevé que précédemment; je résolus de ne plus toucher à cette végétation que vers les deux tiers ou à la fin du traitement antisyphilitique général, si toutefois elle n'avait pas disparu.

Nous ajouterons ici quelques règles de pratique en faveur des jeunes praticiens sur ce sujet.

1.° Lorsque les poireaux, plus ou moins nombreux, se dissipent pendant le traitement antisyphilitique, ou spontanément, comme nous l'avons déjà dit, c'est toujours un bon signe qui annonce que le virus est détruit, et que le malade peut être en sûreté pour l'avenir.

2.° Les poireaux qui n'ont pas cédé au traitement antisyphilitique fait en due forme, qui cependant cèdent facilement lorsqu'on les attaque localement par les moyens que nous avons indiqués, et ne reviennent plus, sont encore un signe que le virus est détruit.

3.° Si les poireaux reparaissent après un traitement bien dirigé, c'est, pour l'ordinaire, un signe que le virus n'a pas été détruit, lors même qu'il ne paraît aucun autre symptôme d'affection syphilitique; l'indication, dans ces cas, est de s'occuper de nouveau de cet objet par une autre méthode de guérison (la première n'ayant pas réussi) si on veut que ces malades ne soient pas atteints plus ou moins prochainement de quelque affection syphilitique plus ou moins grave.

Mais l'expérience a appris à tous les praticiens que les végétations vénériennes ne cèdent pas toujours au traitement antisyphilitique, même le mieux dirigé, ce qui nécessite de les détruire par des topiques, qu'on ne doit employer que vers la fin du traitement général; j'ai vu cependant quelquefois des poireaux se dissiper spontanément, soit avant, soit long-tems après un traitement mercuriel.

Par le traitement local que nous avons donné des végétations vénériennes, on voit que nous n'employons le plus souvent, que le nitrate d'argent et l'excision; en effet, ces moyens bien dirigés, employés tour-à-tour,

nous ont paru très-efficaces et suffisans pour remplir notre but dans tous les cas, et ils nous ont paru aussi les plus simples et les plus faciles à mettre en usage.

Parmi un grand nombre d'exemples que je pourrais rapporter pour confirmer notre pratique, je ne citerai cependant que celui-ci : en janvier 1807, un soldat vétéran vint me consulter, se plaignant de mal de gorge, surtout en avalant; ayant examiné la partie affectée, j'observai un ulcère assez étendu, situé sur le voile du palais et vers la base de la luette; je jugeai d'abord cet ulcère vénérien, et si j'en avais douté j'aurais été confirmé dans mon opinion par des poireaux nombreux qui occupaient une partie de la face interne du prépuce, attenant la couronne du gland ; ces végétations étaient d'un volume assez considérable, sans irritation, le malade pouvait facilement découvrir le gland, et le prépuce était libre ; cet homme m'apprit qu'il y avait environ six mois qu'à la suite d'une jouissance impure il lui était survenu un petit ulcère entre le gland et le prépuce, que sans consulter personne il l'avait brûlé avec une pierre de vitriol bleu, et que peu de tems après l'ulcère fut guéri; mais qu'ensuite il lui survint les végétations dont nous avons parlé, qu'il avait négligé de se faire soigner, et qu'enfin l'ulcère de la gorge s'était manifesté peu de tems après l'apparition des poireaux ; d'après ces événemens il n'y avait nul doute sur l'existence du virus vénérien qui avait attaqué la constitution, et ce n'était pas le cas dans ce moment de penser à détruire les poireaux, ni même je ne pouvais pas suivre un traitement régulier par bains et onctions mercurielles, cet homme étant obligé de sortir continuellement pour vaquer à ses affaires, et on était

dans l'hiver, sur quoi je me décidai à traiter ce malade par le moyen du muriate suroxigéné de mercure, donné sous forme de pilules; je lui recommandai d'observer un certain régime, et de boire peu de vin à ses repas; je lui remis une boîte de pilules spécifiques, je lui en fis porter peu à peu la dose à huit par jour, qu'il prenait de la manière dont il sera expliqué dans la suite, en parlant de l'administration de ce remède, ce qui lui faisait un grain de sublimé par jour; vers les deux tiers de l'usage de cette boîte de pilules, l'ulcère du voile du palais avait diminué, et le malade avalait plus facilement.

Pendant ce tems je fis tenir le gland et le prépuce très-proprement, et panser les végétations trois à quatre fois le jour avec la charpie sèche, et je remis au malade une seconde boîte de pilules pour en continuer l'usage à la dose prescrite et avec les mêmes précautions; mais il n'eut pas pris la moitié de cette seconde dose de pilules, que l'ulcère de la gorge ne paraissait plus, la déglutition était libre, et les poireaux étaient un peu blanchis et flétris, cependant ils ne cédaient pas; ce fut alors que je jugeai le moment favorable pour les détruire; en conséquence il fut décidé que le malade viendrait me trouver tous les jours dans l'après-midi, au moment où j'aurais le moins d'occupations; je commençai par toucher avec le nitrate d'argent deux à trois de ces poireaux des plus petits, placés du côté du frein, et de suite j'en excisai un des plus gros de la manière dont nous l'avons enseigné précédemment; l'enlèvement de cette végétation donna d'abord une assez grande quantité de sang, que je laissai couler dans un petit vase; mais bientôt après je fis le pansement avec la charpie sèche, et je ramenai le pré-

puce en avant pour recouvrir le gland; le malade s'étant un peu reposé je ne vis plus sortir de sang, le lendemain je touchai avec le nitrate d'argent la racine du poireau que j'avais coupé la veille, et j'emportai de suite deux autres de ces végétations; même pansement, après avoir laissé couler un peu de sang, et mon homme continua de me venir trouver pendant trois à quatre jours de suite, jusqu'à ce que j'eus ainsi coupé et enlevé tous les poireaux en touchant toujours le lendemain la racine; de cette manière, en peu de tems, je rendis le gland et le prépuce nets : quoique le malade eût déjà pris trente-six grains de muriate corrosif, je jugeai convenable, pour assurer la guérison, de lui administrer encore une troisième dose de pilules de sublimé, d'autant mieux qu'il n'avait nullement été fatigué ni incommodé par les précédentes.

J'ajouterai ici que quelques mois après je suivis le même traitement, avec tout le succès possible, sur un préposé aux douanes, qui n'avait pour tout symptôme de virus qu'une grande quantité de poireaux, situés sur le gland et sur le prépuce; j'employai aussi un traitement antisyphilitique général mercuriel.

Mais on voit quelquefois des végétations vénériennes, surtout des poireaux, qu'il n'est pas si facile de détruire, lorsqu'ils sont accompagnés de quelques complications qui exigent des soins variés, tels que les poireaux qui attaquent le gland ou le prépuce lorsqu'ils sont en grand nombre, ou ramassés en groupes, en manière de choux-fleurs, et qu'il existe une espèce de phimosis qui empêche de voir les poireaux; quelques praticiens conseillent dans ces cas d'inciser le prépuce pour mieux découvrir les poi-

reaux, pour les détruire plus facilement : nous pensons que cette opération peut avoir son utilité ; néanmoins, dans les cas les plus graves, j'ai toujours tâché de l'éviter, soit par la crainte qu'en ont presque tous les malades, soit par la difformité qui reste ensuite sur le prépuce, soit enfin parce qu'il y a des moyens qui, bien dirigés, peuvent suffire pour la guérison des végétations vénériennes qui arrivent sur le gland et sur le prépuce, même compliquées de phimosis ; pour donner aux jeunes praticiens quelques règles de conduite dans des cas semblables, je rapporterai l'observation suivante :

En janvier 1800, j'eus à traiter un jeune homme d'une maladie vénérienne compliquée de phimosis et de poireaux qui occupaient tout le tour de la couronne du gland et la face interne du prépuce : ce jeune homme était d'une constitution délicate et cachectique, les poireaux étaient nombreux et disposés par groupes, formant le chou-fleur, le prépuce ne pouvait s'ouvrir que pour laisser passer quelques portions de ces végétations et les urines ; il y avait beaucoup d'irritation et de gonflement inflammatoire sur le gland et sur le prépuce, et il exudait de l'intérieur une matière ichoreuse très-mauvaise.

Avant de détruire ces végétations, je crus devoir administrer au malade un traitement mercuriel ; pendant ce tems, j'observais les poireaux, et j'avais le soin d'en faire nettoyer les matières purulentes ; mais, malgré que le malade fût avancé dans son traitement, les remèdes antisyphilitiques n'apportèrent aucun changement dans l'état des poireaux ; bien au contraire, le mercure porta à la bouche, et il paraissait jeter le malade dans une disposition à la diathèse scorbutique, c'est pourquoi

je fis cesser le traitement mercuriel, et après un purgatif je fis mettre le malade à l'usage de la décoction des bois, dans laquelle je fis entrer la racine de bardane et le quinquina concassé, le malade en prenait quatre à cinq verres par jour; je lui administrai en même tems les pilules faites avec deux parties d'extrait de saponaire sur une partie de celui de ciguë.

Je compris que l'indication actuelle était de détruire les poireaux, seule affection vénérienne apparente, et pour dissiper l'inflammation et l'engorgement je fis envelopper le gland et le prépuce de cataplasmes faits avec la mie de pain et les fleurs de sureau et de mauve, cuites dans l'eau végéto-minérale de Goulard, et maintenir le tout par un appareil convenable, qui devait aussi soutenir la partie affectée; pendant l'application de ces cataplasmes, je fis faire des injections avec l'infusion des mêmes fleurs coupée avec un quart de lait; ces moyens, continués pendant quelques jours, dissipèrent l'engorgement, calmèrent la douleur et l'irritation, et je pus ensuite découvrir les poireaux; j'en excisai une partie à diverses fois, la douleur fut vive mais instantanée; il sortit beaucoup de sang, ce qui contribua encore au dégorgement; je fis suppléer les cataplasmes par des fomentations émollientes et anodines, faites avec l'infusion prescrite pour les injections, et cela pour dissiper les restes de l'engorgement et de l'irritation, et dès lors je fus maître des événemens fâcheux qui auraient pu arriver; le malade pouvait découvrir le gland, les poireaux étaient très-diminués, et son état général était meilleur : j'attendis encore trois à quatre jours qu'il n'y eût presque plus d'irritation pour toucher le reste des végétations avec le nitrate d'argent,

ce que je fis aussi en diverses fois, et dans peu de tems tous les poireaux furent détruits.

Néanmoins, je ne pouvais trop compter sur les remèdes antisyphiliques dont le malade avait fait usage précédemment pour la destruction du virus, aussi l'individu étant mieux disposé, et la belle saison étant venue, je jugeai convenable, pour assurer la guérison, de reprendre la cure générale par les onctions mercurielles, et par quelques bains domestiques; en conséquence je fis administrer encore au malade environ huit onces d'onguent mercuriel fait au tiers, cette fois le malade supporta mieux ce traitement, et il ne fut atteint que d'une légère salivation; c'est ainsi que je terminai heureusement la cure des végétations ou des poireaux chez ce jeune homme, sans avoir été obligé de faire l'incision du prépuce; c'est ainsi qu'il convient de savoir quand il faut suspendre le traitement mercuriel, pour le reprendre s'il est nécessaire, dans un tems plus favorable.

Les jeunes praticiens auront vu aussi que dans les cas de poireaux compliqués de phimosis avec gonflement et état de phlegmasie, l'application des cataplasmes et des fomentations émollientes et résolutives convient mieux que les lotions âcres, où il entre des sels mercuriels, ce que nous avons déjà fait observer, et même je croirais que l'application des cataplasmes émolliens pourrait, dans certains cas, fondre, atténuer les poireaux, et même les guérir.

Nous ajouterons ici que dans le courant de l'été de 1809, j'ai eu deux cas de végétations considérables ou poireaux, situés sur le gland et sur le prépuce, imitant la forme d'un chou-fleur, que j'ai détruit, sans employer

le nitrate d'argent, ni l'instrument tranchant, par le moyen de la poudre cathérétique n.° 18, appliquée en suffisante quantité sur les poireaux, au moyen d'une spatule, ayant soin de la faire pénétrer jusque dans les interstices de la végétation, en les couvrant ensuite de charpie fine; j'ai remarqué que cette poudre produisait toujours une certaine irritation qui obligeait de ne s'en servir que tous les deux à trois jours, néanmoins elle consume et détruit en assez peu de tems les poireaux; mais il convient, pour obtenir ce résultat plus sûrement et plus facilement, que le malade ait été soumis à un traitement général antisyphilitique, comme nous l'avons dit ci-devant.

Ces végétations en manière de choux-fleurs, ou confluentes, lorsqu'elles sont très-étendues, ne sont guère susceptibles d'être détruites facilement par l'effet du nitrate d'argent, ni même de l'excision, qui d'ailleurs serait très-douloureuse.

On peut encore détruire les végétations vénériennes avec la potasse caustique (pierre à cautère); pour cet effet on prend une petite quantité de ce caustique, on le fait tomber en *deliquium* avec quelques gouttes d'eau, et avec un pinceau imbibé de cette solution on touche les poireaux et on fait le pansement avec la charpie sèche, l'on réitère cette application selon l'exigence du cas, ou jusqu'à la destruction des végétations, ce moyen est à préférer à l'application des acides minéraux dont nous avons parlé.

Chacun sait aussi qu'on a proposé la ligature des poireaux, surtout lorsqu'ils ont un pédicule étroit; sans doute qu'on peut ainsi détruire les poireaux, mais outre

que ce moyen ne peut pas s'appliquer aux poireaux à base large, la ligature est très-douloureuse, elle cause une grande irritation; c'est d'ailleurs un moyen qui agit le plus souvent avec lenteur; l'excision des poireaux, surtout dans les cas où l'on pourrait employer la ligature, est infiniment à préférer; ce moyen est prompt, la douleur d'un instant, au lieu que la douleur produite par la ligature dure assez constamment jusqu'à la chute des poireaux, et ce n'est que dans quelques circonstances particulières qu'on peut faire usage de ce moyen.

La plupart des praticiens ont encore proposé nombre de topiques pour détruire les végétations vénériennes, tels que la poudre de sabine, celle de bétoine, le muriate d'ammoniaque, le sulfate de cuivre et des lotions où entre le muriate de mercure corrosif; mais tous ces moyens n'ont pas l'énergie ni l'efficacité de ceux que nous avons proposés; en outre, le plus souvent ces topiques ne font que causer de l'irritation, aussi laissons-nous toutes ces formules en arrière comme inutiles et dangereuses.

Il arrive quelquefois que les végétations vénériennes prennent un caractère cancereux, *carcinomateux*, et acquièrent un volume considérable; dans ces cas fâcheux, il nous paraît que ce qu'il y a de mieux à faire, est de remédier, autant que possible, à la mauvaise disposition du corps, et en suite d'exciser ces végétations jusque dans leurs racines, et d'en empêcher le retour par les moyens convenables; heureusement ces cas sont rares, et j'avoue qu'il ne s'en est présenté encore aucun dans ma pratique.

Nous terminerons nos observations sur les végétations vénériennes par une remarque qui ne nous paraît pas sans utilité, surtout pour les jeunes praticiens.

J'ai vu quelquefois des empiriques, et même des soi-disant officiers de santé, prendre pour des végétations vénériennes ou des poireaux des petits corps charnus, des inégalités qui se rencontrent quelquefois dans les parties de la génération chez les femmes, qui peuvent être le produit de quelque accouchement laborieux, ou bien de l'introduction forcée de quelque corps dans le vagin, et même du coït; mais un homme de l'art ne prendra pas le change sur la nature de ces dispositions, il ne les confondra pas avec des affections syphilitiques, et il n'exposera pas si légèrement à un traitement antisyphilitique nuisible ou pour le moins inutile, pour extorquer un paiement illégitime, ainsi que je l'ai vu arriver de la part des empiriques : à l'appui de ces remarques nous citerons les deux faits suivans.

Dans l'été de 1806, je fus consulté par une femme, pour cause d'affection syphilitique, qui consistait en deux petits ulcères, situés sur la partie externe des grandes lèvres vers le périnée; j'observai en même tems chez cette femme une petite tumeur vers la commissure supérieure des grandes lèvres de la grosseur d'un gros pois, d'une couleur blanchâtre et comme transparente, cependant dure au toucher et sans douleur; je me gardai bien de confondre cette tumeur avec une affection syphilitique, d'autant mieux qu'elle n'en avait aucunement le caractère; je la considérai seulement comme une espèce de tumeur lymphatique; j'administrai à cette malade un traitement antisyphilitique par les onctions mercurielles, et bientôt tous les ulcères disparurent; mais la petite tumeur resta telle qu'elle était ci-devant, et comme elle ne causait aucune incommodité, je jugeai qu'il n'y avait rien à faire.

2.<sup>e</sup> *Fait.* En juillet 1808, je donnai mes soins à une femme d'âge mûr pour un ulcère vénérien assez étendu, avec un mauvais fond, situé sur la partie antérieure du pharinx; cependant la malade m'assura qu'elle n'avait jamais eu aucune affection syphilitique sur les parties sexuelles; en effet, par l'examen que j'en fis, ces parties me parurent saines et en bon état; mais j'observai un corps contre nature, ou un prolongement qui partait de l'entrée de la vulve; ce corps était grêle, souple, uni, de couleur de chair, point sensible; je ne le pris pas non plus pour une végétation vénérienne; cette femme me dit qu'il y avait déjà quelques années que cette production existait sans lui causer aucune incommodité; mais comme l'ulcère du pharinx présentait tous les caractères d'une affection syphilitique, je décidai cette femme à un traitement convenable.

Nous aurions pu rapporter un plus grand nombre d'observations sur des guérisons de poireaux et autres excroissances vénériennes, soit simples ou compliquées, observations qui nous auraient conduit trop loin, et qui, dans le fond, n'auraient servi aux jeunes praticiens qu'à confirmer l'utilité des moyens simples, mais énergiques, que nous avons prescrits pour la guérison des végétations vénériennes.

*N. B.* Il eût été peut-être plus méthodique d'exposer la cure générale de la syphilis à l'imitation de la plupart des auteurs, avant de parler de cette affection chez les femmes enceintes, les nourrices et les enfans; mais il nous a paru que cette convenance ne peut pas être d'une grande utilité pour la pratique; c'est pourquoi nous suivrons le plan de notre ouvrage, tel qu'il a été distribué.

## ARTICLE VIII.

### *De la syphilis des femmes enceintes, des nourrices et des enfans.*

### § I.er

Il n'est pas rare de voir des femmes enceintes attaquées du virus vénérien, ce dont on doit s'assurer par les affections syphilitiques qui peuvent se présenter sur diverses parties du corps, et qui en établissent le diagnostic; quand au pronostic, l'état de grossesse est sans doute une complication qui ne laisse pas de rendre le traitement de la syphilis plus difficile, et d'exiger des attentions plus particulières pour le choix et pour l'administration des remèdes antisyphilitiques qui doivent être employés.

Le choix de la méthode curative dans les cas de maladies vénériennes chez les femmes enceintes, doit tenir à la disposition générale du corps, à la saison et à leur état d'aisance, si elles peuvent garder le repos et l'appartement, car d'ailleurs le fond du traitement de la syphilis, chez une femme enceinte, ne doit pas différer de celui qu'on emploie dans les cas ordinaires, hors de la grossesse.

Lors donc que j'ai à traiter une femme enceinte d'une maladie vénérienne, j'ai le soin de m'assurer du terme de la grossesse, de la nature des affections syphilitiques qui peuvent l'affecter et de leur ancienneté, ainsi que de l'état général de la malade.

Quand j'ai à faire à une constitution et à un tempérament ordinaire, surtout dans la belle saison, je le traite par

par les onctions mercurielles, précédées et accompagnées de quelques bains domestiques, qui, comme l'on sait, ne sont pas contraires à l'état de grossesse, traitement qui doit être dirigé d'après les règles que nous donnerons sur la méthode de traiter la syphilis par les onctions mercurielles.

La quantité de pommade mercurielle à employer dépend de l'ancienneté et de l'opiniâtreté du virus; il est des cas où cinq à six onces d'onguent mercuriel peuvent suffire, et dans d'autres on devra en employer un tiers de plus pour la cure et même davantage; dans l'administration des onctions mercurielles on aura le soin d'éviter la salivation en éloignant plus ou moins les onctions, et en faisant attention à l'état des gencives et de l'haleine de la malade.

Mais quand j'ai à donner mes soins à une femme enceinte, atteinte du virus syphilitique, et que ses affaires ou sa fortune ne lui permettent pas de garder l'appartement dans une saison froide, je fais choix d'une méthode curative intérieure, et je préfère le muriate suroxigéné de mercure, administré sous forme de pilules ou en solution; les femmes enceintes, les nourrices, supportent en général très-bien ce sel mercuriel, et je m'en suis souvent servi dans ces cas avec succès.

J'ai aussi quelquefois employé avec avantage pour le traitement de la syphilis des femmes enceintes et des nourrices, le muriate de mercure doux, à doses modérées pour éviter la salivation que ce sel mercuriel produit assez facilement; quatre à six gros de muriate de mercure doux peuvent suffire pour un traitement ordinaire, administré ainsi que nous le prescrirons dans la suite.

J'ai également réussi dans ces cas avec nos pilules faites avec l'onguent mercuriel, dont il sera parlé ci-après : Lorsqu'une femme enceinte attaquée de la syphilis paraîtrait avoir la poitrine délicate et de la toux, on devra préférer ces pilules, d'autant mieux que le mercure réduit en oxide par l'air et l'acide cébacique, est bien moins nuisible à la poitrine que le mercure réduit à cet état par les acides minéraux.

Il peut aussi arriver qu'une femme enceinte, attaquée de la syphilis, soit dans un état de cachexie, alors l'usage du mercure paraît contre-indiqué, malgré son efficacité reconnue dans tous les autres cas; dans celui-ci on pourra procéder à la cure par le moyen des remèdes reconnus les plus efficaces, tirés du règne végétal, dont nous aurons occasion de parler.

Pendant le traitement de la syphilis, s'il existe chez les femmes enceintes des affections locales vénériennes, on doit les traiter ainsi que nous l'avons enseigné dans les articles de ce traité, correspondans à chacune des diverses affections syphilitiques.

§ II.

Lorsque le virus syphilitique ne s'est déclaré chez les nourrices que peu de tems avant leur accouchement, ou qu'il aura été négligé, ou lorsqu'une femme aura eu le malheur de nourrir un enfant étranger affecté de la syphilis, et qui lui aura communiqué cette maladie, on doit la guérir par un traitement convenable, à peu de chose près, comme dans le cas des femmes enceintes attaquées de la syphilis.

Il convient de ne commencer le traitement de la syphilis, chez les nourrices que quelque tems après leur

accouchement, ou du moins il faut attendre qu'elles soient bien rétablies de leurs couches, que la perte rouge soit bien arrêtée; mais si la mère nourrit son enfant, ce serait une raison de commencer le plus tôt possible la cure de la maladie, pour que l'enfant puisse en retirer plus promptement un effet salutaire.

Ainsi la malade étant rétablie de sa couche, on procédera au traitement général de la syphilis par quelques purgatifs, selon l'indication, et on fera choix de la méthode curative la plus convenable à son état; on préférera, surtout dans la belle saison, la méthode des onctions mercurielles bien dirigées, et dans d'autres circonstances on pourra se servir utilement de quelque préparation mercurielle saline, particulièrement du muriate corrosif de mercure, enfin; dans tous les cas on devra prolonger le traitement même après la disparition des symptômes syphilitiques.

Si l'accouchée nourrit son enfant on fera attention à son état, à ses fonctions; s'il paraît supporter le traitement, ainsi que la mère, on le continuera sans interruption jusqu'à la fin de la cure; dans le cas contraire, on devra suspendre les remèdes pendant quelque tems, pour les reprendre quand la mère et l'enfant seront mieux disposés; si la mère était d'une constitution faible, délicate, et qu'elle fût menacée de la poitrine, on pourra sevrer plus tôt son enfant, et lui administrer ensuite un traitement particulier, ainsi qu'il sera dit dans le paragraphe suivant.

§ III.

Chacun sait qu'il existe, surtout dans les grandes cités, un nombre considérable d'enfans attaqués de la syphilis,

innocentes victimes de la débauche de ceux qui leur ont donné le jour ; mais heureusement les gouvernemens de tous les pays policés ont pris en considération les moyens pour remédier, autant que possible, à la misère et aux maladies syphilitiques de ces petits individus, en établissant des hospices et des gens de l'art éclairés pour les soigner, dispositions qui ont déjà eu des résultats heureux, et qui ont fourni à quelques habiles praticiens des observations importantes sur le traitement de la syphilis des enfans.

Nous nous bornerons ici à décrire les principales affections syphilitiques qui se manifestent sur les enfans nouveaux-nés, jusque vers l'âge de six à sept ans, pour passer successivement au traitement curatif des enfans qui naissent avec l'infection vénérienne, et de ceux qui peuvent l'avoir contractée d'une nourrice.

Comme l'un des chirurgiens de l'hôpital de Genève, j'ai été très-souvent dans le cas de visiter des enfans nouveaux-nés, et d'autres qui avaient quelques mois de naissance pour décider si ces petits individus étaient atteints de la syphilis, afin de ne pas exposer les nourrices qui les auraient allaités, et de nourrir ces enfans par d'autres moyens connus.

Les signes d'infection vénérienne qui se présentaient le plus souvent, étaient des ulcères sur la langue, d'autres occupaient la gorge et le palais, quelquefois aussi les lèvres, et formaient comme des aphtes vénériens.

Ces affections étaient souvent accompagnées d'autres symptômes vénériens, qui se manifestaient principalement à l'anus, autour du fondement et sur les fesses, dans les aines et sur les parties naturelles.

Telles sont les principales affections qui se présentent le plus fréquemment chez les enfans attaqués de la syphilis, qu'il ne faut cependant pas confondre avec des rougeurs des inflammations, ni même avec de légères ulcérations qui arrivent quelquefois chez les nouveaux-nés, accidens qui ne tiennent qu'à la malpropreté, à l'âcreté et au séjour des urines ou des excrémens, ni avec les aphtes qui arrivent assez souvent dans la bouche, sur les lèvres et sur la langue des enfans nouveaux-nés.

Le traitement des enfans attaqués de la syphilis dès leur naissance, exige les plus grandes attentions de la part des gens l'art; on doit modifier, régler la dose des remèdes antisyphilitiques, selon l'âge, le tempérament et la force de ces petits individus, ainsi qu'il sera exposé dans les observations générales sur ce sujet.

Quand les enfans attaqués de la syphilis sont nourris par leur mère, le traitement de celle-ci suffit ordinairement pour la guérison de l'enfant; mais si toutefois il arrivait que l'influence du traitement de la mère sur son nourrisson ne fût pas assez énergique, ou que la mère ne pût pas continuer d'allaiter, on pourra faire au petit nourrisson, un traitement particulier conforme à sa frêle existénce, de la manière dont il va être exposé.

Pour guérir la maladie syphilitique chez les enfans en bas âge, la médecine emploie les mêmes moyens curatifs que ceux dont elle se sert pour les adultes, il n'est question ici que de proportionner la dose des remèdes; ses moyens seraient également nombreux, si l'on voulait se servir de toutes les préparations mercurielles et même végétales que l'on trouve décrites dans les auteurs.

Mais comme la plupart de ces remèdes paraissent peu

énergiques, ou même dangereux, nous nous bornerons avec les meilleurs praticiens à quelques moyens choisis que l'expérience a démontré les plus efficaces, lesquels sont principalement le mercure sous forme d'onguent, ou oxide gris, le muriate suroxigéné de mercure, et le muriate de mercure doux, et quelques préparations végétales dont nous parlerons ci-après.

Après ces considérations nous allons passer à la méthode curative de la syphilis chez les enfans sevrés, il convient de les tenir à un régime doux, à des alimens de facile digestion; il convient aussi de tenir les enfans soumis à une cure antisyphilitique dans des lieux bien aérés, et cependant d'une chaleur tempérée, surtout dans un tems froid; il est encore important de les tenir autant que possible dans une grande propreté.

On ne peut guère donner que des règles générales sur le traitement de la syphilis des enfans, c'est aux gens de l'art à faire le meilleur choix des méthodes, et à fixer la dose des remèdes selon l'âge et le tempérament des enfans.

Lorsque je suis appelé à donner mes soins à quelque petit individu atteint de la maladie syphilitique, j'ai soin de m'assurer s'il a existé ou s'il existe chez cet enfant des signes suffisans pour constater la nature de la maladie, pour en fixer le diagnostic; je fais de plus attention à son âge, à sa constitution, à la nature des affections syphilitiques qui se présentent et à leur gravité.

D'après ces considérations j'établis mon plan curatif, si l'enfant est allaité par sa mère je soumets celle-ci au traitement général antisyphilitique, indiqué pour les femmes nourrices, et l'on sait que le traitement de la mère, bien

dirigé, a pour l'ordinaire assez d'influence sur son nourrisson pour opérer sa guérison.

Mais si la mère n'existe plus, où si elle ne peut pas nourrir son enfant, ou bien encore si c'est un enfant exposé, dans tous ces cas l'enfant n'eût-il que l'âge de deux à trois mois, s'il existe chez lui des signes évidens et graves d'infection vénérienne, son état est très-dangereux, néanmoins on doit en entreprendre la guérison.

La méthode que je préfère dans ces cas, est celle des onctions mercurielles ; on fait prendre de tems en tems à l'enfant des bains chauds pour lui tenir la peau nette, et faciliter la résorption du mercure, et depuis l'âge de trois à six mois et même un an, on peut hardiment lui administrer tous les deux à trois jours des petites onctions mercurielles avec la pommade du n.° 20, qu'on divisera en douze ou quinze portions ; on pratique ces petites frictions aux jambes, et principalement sur les cuisses ; on doit frotter légèrement, et l'on enveloppe ensuite la partie de linges doux ; on ne reviendra pas sur les mêmes endroits sans avoir nettoyé la peau avec de l'eau chaude et du savon, ou par un bain domestique, et l'on fera attention à l'état de la bouche de l'enfant, si après quelques onctions on observe que les gencives soient gonflées, si le bavement ou salivation paraît considérable, on doit aussitôt suspendre pour quelques jours les onctions mercurielles, d'autant plus que très-souvent à l'âge que nous avons supposé d'entreprendre la cure de la syphilis, l'enfant peut se trouver dans le cas de la dentition, qui ne laisse pas que d'être un contre-tems dans toutes les méthodes de traiter les enfans, enfin avec les précautions convenables on suit le traitement de la maladie

jusqu'après la disparition de toutes les affections syphilitiques, en réitérant, selon les circonstances, la dose de la pommade mercurielle.

Mais quand j'ai à traiter par les onctions mercurielles des enfans depuis l'âge de deux à trois ans et plus, alors il y a plus de latitude que dans le premier âge, et l'on peut donner aux jeunes malades avec plus de hardiesse et de sûreté les remèdes spécifiques convenables; on se servira pour ceux-ci de la pommade mercurielle n.° 19, dose qu'on pourra diviser en huit à douze portions que l'on administrera en suivant les règles que nous venons de prescrire à l'égard des enfans du tout premier âge.

Pour le traitement de la syphilis des enfans un peu plus forts, comme depuis l'âge de trois, cinq et six ans, on se servira de la pommade mercurielle n.° 25, qu'on pourra diviser selon l'âge de l'enfant en six, huit ou dix doses, et on réitérera aussi la formule selon l'opiniâtreté de la maladie.

Nous donnerons ci-après dans les observations générales quelques exemples sur la cure de la syphilis des enfans par les onctions mercurielles et par l'usage des sels mercuriels.

Le muriate de mercure corrosif est aussi un moyen énergique et recommandé pour la guérison de la syphilis des enfans, même de l'âge le plus tendre, la grande solubilité de ce sel mercuriel dans l'eau et surtout dans l'eau distillée fait qu'on peut en modifier la dose à l'infini, et l'administrer aux plus petits enfans avec efficacité et sans danger.

Depuis le 3.e au 5.e mois de la naissance on peut donner à un enfant bien disposé un 12.e de grain par jour de

muriate de mercure corrosif en solution, selon la formule du n.° 21, dont j'ai coutume de faire prendre à l'enfant une demi-once deux fois le jour, ou une cuiller à soupe; par les raisons qui seront déduites, je préfère de mesurer la solution dans un petit verre à liqueur qui contient juste la demi-once, et je fais mêler cette solution dans environ une tasse d'un mélange de parties égales d'eau et de lait chauds, et ajouter un peu de sucre, on peut encore se servir, pour administrer la solution d'une décoction d'orge bien faite, coupée avec un tiers ou un quart de lait; on peut aussi faire prendre la solution de sublimé dans de l'eau bouillie refroidie, édulcorée, avec le sirop d'althéa ou de capillaire; je fais donner à l'enfant la première dose le matin et la seconde le soir.

Mais quand l'enfant a déjà atteint l'âge de huit, douze à quinze mois, on peut augmenter d'un grain de sublimé la même formule, ce qui en portera la dose seulement à un 6.e de grain par jour, et successivement pour les enfans âgés de trois à quatre ans, on peut porter la dose du muriate de mercure corrosif jusqu'à un quart de grain par jour et même plus, administré en deux fois de la manière indiquée, et dans un véhicule plus étendu.

Quelqu'âge qu'ayent les enfans attaqués de la syphilis, il convient de continuer le traitement pendant un tems suffisant, et d'employer une dose suffisante de muriate de mercure corrosif pour l'entière guérison, l'on peut la porter assez loin et sans danger chez les enfans.

Le muriate de mercure doux est aussi une ressource pour la syphilis des enfans, il doit être préparé par un bon chimiste; étant à peu près insoluble, il doit être administré en pilules; mais comme les enfans ne sauraient

les avaler, on le donne en poudre, mêlé avec huit à dix fois autant de sucre ou de gomme arabique.

Par exemple, on pourra donner par jour un tiers de grain de muriate de mercure doux aux enfans depuis l'âge de huit à quinze mois, et d'un tiers de grain à un grain, et même plus, à l'âge de vingt mois à trois ans.

D'après l'âge du petit malade et le plan curatif qu'on s'est formé pour sa guérison, on fait préparer une certaine quantité de poudre avec le muriate de mercure doux et le sucre, dont on lui fait prendre deux prises par jour, défaites dans une tasse avec deux à trois cuillerées d'eau pure, ou dans un mélange d'eau et de lait, que l'enfant avale pour l'ordinaire facilement, ayant attention qu'il ne reste aucune portion de la poudre dans la tasse ou dans la cuiller, et l'on fait continuer le remède jusqu'à guérison, en observant ses effets.

Nous ferons remarquer que bien que les sels mercuriels dont nous venons de parler pour la guérison de la syphilis chez les enfans, doivent être administrés avec prudence, ainsi que les onctions mercurielles, il faut néanmoins ne pas en atténuer les doses par trop de timidité, de crainte que l'effet n'en soit nul ou de peu d'efficacité; car on a remarqué qu'en général les enfans peuvent supporter, à proportion des adultes, une plus grande dose de mercure pour leur guérison.

Nous rapporterons ici un fait qui prouve ce que nous venons de dire.

Dans l'automne de 1809 j'ai donné mes soins à une petite fille, âgée d'environ cinq ans, pour des affections vénériennes qu'elle avait contractées en couchant avec sa mère, qui en avait beaucoup sur la peau, sur les

parties sexuelles, dans la gorge, au voile du palais et même sur les lèvres ; cette petite fille avait un ulcère sur une des glandes amigdales avec mal de gorge et difficulté d'avaler, de plus un ulcère assez étendu, situé près de l'anus, douloureux surtout pendant l'évacuation des matières alvines, les parties sexuelles étaient saines et dans leur état naturel.

Après quelques bains domestiques je fis administrer à cet enfant les onctions mercurielles par sa mère, à la dose d'un gros (4 gram.) d'onguent mercuriel, qui fut appliqué tous les deux à trois jours sur les jambes, et alternativement sur les cuisses et les fesses, en continuant quelques bains pour tenir la peau nette ; ce traitement fut suivi pendant quelque tems, néanmoins je ne trouvai pas qu'il fût assez efficace pour la guérison, c'est pourquoi je lui associai le muriate suroxidé de mercure, donné en pilules d'abord à la dose de quatre par jour en deux prises, que je portai ensuite à six pilules, trois le matin et trois le soir, exhibées deux heures avant les repas, ce qui faisait trois quarts de grain de sublimé par jour ; ce traitement, ainsi combiné, fut continué pendant cinq à six semaines; l'ulcère de l'amigdale avait disparu, ainsi que le mal de gorge ; mais ayant atteint l'hiver, et les parens de cette petite fille ne pouvant pas la garantir du froid, quoiqu'il restât encore une légère ulcération près de l'anus, je fis suspendre les remèdes jusqu'à la belle saison ; mais environ trois à quatre semaines après avoir cessé les remèdes, l'ulcère de l'anus s'est complettement guéri, et la petite fille paraît maintenant bien portante : ce petit individu a soutenu ce double traitement mercuriel sans en éprouver

aucune incommodité, bien qu'il fût mal vêtu et mal nourri.

Il est aussi à considérer que cette petite fille était déjà d'un âge assez raisonnable pour lui faire prendre le sublimé en pilules, ce qui ne peut avoir lieu chez les enfans en plus bas âge, où il faut nécessairement leur administrer ce sel mercuriel en solution.

La guérison de l'ulcère du fondement, après la cessation des remèdes, peut avoir été opérée par la prolongation des remèdes antisyphilitiques dont la petite malade avait fait usage pendant assez long-tems, ou spontanément par les forces de la nature, comme je l'ai vu arriver plus d'une fois; cependant je me propose d'administrer encore à cet individu, dans la belle saison, quelques onctions mercurielles, ou les pilules spécifiques pour assurer sa guérison.

Si l'enfant attaqué de la syphilis était dans une disposition de cachexie, (ce qui est rare) ce cas serait d'autant plus fâcheux qu'on ne pourrait pas employer le mercure; dans ces cas on pourra se servir de la décoction de squine et de salsepareille, qu'on devra faire bien concentrée, et la rendre sirupeuse au moyen du sucre ou du miel; on la donnera aux enfans par cuillerées même par demi-tasse, de trois en trois heures, selon l'âge et le tempérament de l'enfant; on peut suppléer à ces décoctions par le sirop de Cuisinier, dont on peut donner depuis deux cuillerées à soupe jusqu'à quatre dans les vingt-quatre heures, faisant boire en outre à ces petits malades quatre à cinq tasses par jour d'une légère décoction de squine ou de salsepareille, ou une infusion de feuilles de saponaire, édulcorée avec du sucre

ou du sirop de capillaire ; on fait continuer ces remèdes jusqu'à la guérison complette de toutes les affections syphilitiques.

Mais si la disposition des enfans ne présente pas un état de cachexie remarquable, et que la maladie syphilitique paraisse grave, on pourra mêler au sirop de Cuisinier une petite quantité de muriate de mercure corrosif, ou l'administrer séparément en solution.

*Remarques et observations sur le traitement de la maladie syphilitique des femmes enceintes, des nourrices et des enfans.*

Quoique le traitement des femmes enceintes doive être à peu de chose près le même que celui qui se pratique pour guérir la syphilis dans les cas ordinaires des adultes, cependant la circonstance de la grossesse ne laisse pas que d'exiger des attentions particulières, d'autant mieux que les femmes dans l'état de grossesse sont en général plus sujettes à quelques infirmités, parce qu'elles ont le genre nerveux plus susceptible d'irritation.

Après s'être assuré de l'existence et de la gravité des affections vénériennes qui peuvent affecter une femme enceinte, il convient encore de savoir s'il n'existe pas chez elle d'état fébrille ou inflammatoire et de gastricité, et si le tems qui reste encore jusqu'au terme de l'accouchement sera suffisant pour administrer un traitement convenable; néanmoins, si les symptômes de la syphilis qui affectent une femme enceinte étaient de nature à faire des progrès alarmans, n'eût-on dans ce cas que quelques semaines avant le terme de l'accouchement, on peut hardiment en profiter pour traiter la malade, et

pour arrêter les progrès de la maladie, sauf après l'accouchement à reprendre la suite de la cure, bien entendu qu'il sera prudent de cesser les remèdes environ douze à quinze jours avant le terme présumé de l'accouchement.

Mais s'il existe des signes de pléthore sanguine et d'état de gastricité, dans le premier cas on fera une évacuation médiocre par la saignée du bras, et dans le second on administrera à la malade un purgatif analogue à sa constitution, on s'abstiendra de donner un émétique, dont on abuse si souvent en médecine; mais il est des cas chez les femmes enceintes où la saignée peut convenir, sans qu'il soit nécessaire d'administrer aucun purgatif, et *vice versâ.*

Le régime des femmes enceintes pendant le traitement de la syphilis ne doit pas être sévère, il doit être réglé selon la disposition de leur estomac et de leur appétit, on leur permettra une nourriture analeptique, et l'usage d'un peu de bon vin aux repas, un exercice modéré convient également, et dans la belle saison elles peuvent respirer un air frais et même vaquer à quelques occupations; mais dans le tems froid il convient que la malade garde l'appartement pendant son traitement, et qu'elle se tienne à une chaleur tempérée.

Nous avons parlé du choix de la méthode curative qui doit se rapporter aux diverses circonstances où se trouve la malade et à la saison; mais nous préférons en général la méthode par les onctions avec l'oxide gris de mercure, ou l'onguent mercuriel, et dans ce cas nous ne conseillons pas une grande quantité de bains domestiques; néanmoins nous avons le soin de faire tenir la peau nette au moyen de quelques bains chauds pris de tems en tems,

ou bien par des lavages, avec une eau savonneuse chaude, pour enlever de la peau l'ancien verni mercuriel, et la rendre propre à recevoir des nouvelles onctions.

Mais il est beaucoup des cas où l'on ne peut pratiquer avec avantage la méthode curative de la syphilis par les onctions mercurielles, surtout quand les malades ne peuvent pas garder l'appartement dans les saisons froides; dans ces cas j'ai également réussi à guérir la syphilis chez les femmes enceintes par l'emploi du muriate de mercure corrosif, et l'on n'a rien à craindre de s'en servir prudemment pour la mère ni pour l'enfant.

Le muriate de mercure doux, et les pilules faites avec l'onguent mercuriel, nous ont souvent fourni une ressource efficace contre la syphilis des femmes enceintes.

Pendant le traitement de la syphilis, les femmes enceintes pourront user à leur soif de quelque boisson agréable en infusion théiforme, telle que les feuilles d'oranger, de mélisse ou de saponaire édulcorée avec la réglisse ratissée, ou avec le sirop de capillaire; car on observe que les boissons relâchantes, telles que les tisanes faites avec la racine d'althéa et les fleurs de mauve dégoûtent souvent les malades et sont nuisibles à la digestion; les malades aisés peuvent faire usage d'une décoction de racine de squine, ou mieux encore de salsepareille, ces boissons ne sont point relâchantes ni désagréables, elles sont même spécifiques, ou du moins auxiliaires du traitement mercuriel.

Nous aurions pu présenter un assez grand nombre de faits sur la guérison de la syphilis chez les femmes enceintes; mais nous nous contenterons de donner l'observation du cas suivant, quoiqu'il ne présente rien d'ex-

traordinaire ni de bien particulier; c'est pour cela même que je l'ai cru utile et intéressant, pour la direction des jeunes praticiens qui peuvent tirer bien plus d'avantage pour leur instruction des cas de syphilis qui se présentent le plus fréquemment, que de ces cas extraordinaires qui, étant rares, ne font point règle, et sont de peu d'utilité dans la pratique journalière.

Dans le mois de septembre 1805, je fus consulté par une femme de la campagne ; elle me parut âgée de trente-cinq à trente-six ans et d'une bonne constitution, elle me fit voir un ulcère comme dartreux, situé au-dessous du mamelon de chaque sein ; ces ulcères étaient de la largeur d'une pièce d'un franc, avec un mauvais fond, et des bords durs et croûteux, ils avaient beaucoup de rapport ensemble ; de plus, cette femme était atteinte d'un mal de gorge, causé par un ulcère que je découvris sur la partie antérieure du pharinx, derrière le voile du palais, et j'observai en outre sur le bord des grandes lèvres plusieurs gros boutons ou pustules.

Cette femme m'assura que toutes ces affections syphilitiques lui étaient survenues dans le courant de l'été, après avoir nourri pendant cinq à six mois un enfant de la ville, sur quoi elle demandait d'être guérie aux frais des parens de l'enfant et un dédommagement.

L'enfant sevré depuis quelques semaines me fut apporté; c'était une petite fille, paraissant assez bien portante, mais elle avait des rougeurs et même quelques boutons autour de l'anus, sans cependant aucune ulcération; d'ailleurs, on n'observait sur cette enfant aucune autre marque d'infection vénérienne.

Cette nourrice opposa, que depuis qu'elle ne l'avait

plus allaité, la maladie du fondement était beaucoup diminuée par l'effet des remèdes qu'on avait administrés à cet enfant, et qui avait aussi été guéri des ulcères qu'elle lui avait vus dans la bouche et au palais.

Le mari de cette femme, qui me fut présenté, me parut robuste et bien portant, et par l'examen que je fis de ses parties naturelles et de tout son corps, je ne trouvai sur lui aucune marque d'affection syphilitique.

Le diagnostic de la maladie de cette femme me parut évident par le caractère et la nature des symptômes, et malgré que le nourrisson ne parût pas avoir des signes de vice vénérien bien caractérisés, je conclus que cet enfant avait communiqué la syphilis à sa nourrice, d'autant mieux que sa maladie avait commencé par les ulcères du sein dont nous avons parlé; ces ulcères avaient été négligés, parce que la nourrice ne se doutait pas encore de la cause de sa maladie, et on ne fit qu'employer plusieurs remèdes inutiles, d'où il arriva que le virus vénérien gagna successivement la gorge et les parties naturelles, et d'autre part j'avais connaissance que le père de cet enfant avait éprouvé diverses maladies vénériennes, particulièrement des gonorrhées, et qu'il avait infecté sa femme, qui était attaquée de dartres sur plusieurs parties de son corps.

La nourrice avait rendu l'enfant à ses parens quand elle vint me consulter, et elle était enceinte de plus de trois mois de son cinquième enfant.

Après toutes ces recherches et informations, malgré que la saison, déjà très-avancée, ne fût pas favorable à une malade habitant la campagne et peu fortunée, je me chargeai de la guérison de cette femme; je prévis que

le traitement serait long et la cure difficile; heureusement que j'avais encore assez de tems avant l'accouchement pour suivre l'administration des remèdes.

Pour remplir cette indication, je recommandai à la malade un certain régime de vie et de garder la maison autant qu'il lui serait possible; je lui fis prendre en ville deux à trois bains domestiques, particulièrement pour nettoyer la peau, et je me décidai à faire le traitement par les onctions mercurielles, avec une pommade bien préparée; j'en remis deux à trois doses séparées à cette femme, chacune d'environ deux gros et demi, en l'instruisant de la manière de s'en servir elle-même en onctions sur les jambes, et successivement sur les cuisses; je lui recommandai de faire les frictions devant un peu de feu, et de se nettoyer la peau avec l'eau chaude et du savon avant de s'appliquer sur les parties désignées une nouvelle dose de pommade mercurielle: la malade venait à la ville tous les huit jours pour me rendre compte de son état, pour recevoir mes conseils et des nouvelles doses d'onguent mercuriel, afin de continuer son traitement, qu'elle parut bien soutenir, quoiqu'elle fût souvent exposée à l'humidité et à l'air froid.

Il fut employé successivement huit onces d'onguent mercuriel; je faisais panser les ulcères du sein avec la pommade rose n.° 16, étendue mince sur des plumaceaux de charpie fine; ces ulcères cédèrent facilement, ils furent guéris dès les premières onctions mercurielles, cependant l'ulcère de la gorge ne céda que vers les deux tiers du traitement.

Mais j'observai qu'en janvier suivant, 1806, il restait encore quelques pustules sur les grandes lèvres, qui

m'annonçaient que la cure n'était pas suffisante ; je pris le parti de joindre aux onctions mercurielles les pilules spécifiques de muriate de mercure corrosif dont nous avons donné la formule ; la malade usa deux doses de ces pilules, contenant chacune dix-huit grains de muriate de mercure corrosif ; la première dose fut administrée conjointement avec les onctions mercurielles, et la seconde immédiatement après pour terminer le traitement ; la dose de ces pilules fut de six à huit par jour, selon la manière que nous l'indiquerons dans le paragraphe où il sera parlé de l'usage de ce sel mercuriel.

Après les dernières pilules spécifiques, toute affection vénérienne avait disparu, cette femme accoucha très-heureusement, dans le mois d'avril, d'un enfant mâle bien portant, qu'elle a nourri, et l'un et l'autre ont continué d'être bien, après un traitement de quatre à cinq mois.

On voit, par cette observation que, dans les cas de grossesse chez une femme d'un bon tempérament, on peut employer un traitement mercuriel par onctions, combiné avec le muriate de mercure corrosif sans aucun danger pour la mère ni pour l'enfant.

Nous avons parlé dans le second paragraphe de l'article VIII du traitement de la syphilis chez les nourrices, soit qu'elles aient été attaquées de quelqu'affection vénérienne pendant leur grossesse, soit qu'elle leur ait été communiquée par un nourrisson infecté de la syphilis ; dans ce dernier cas, les accidens vénériens primitifs se manifestent le plus souvent sur les seins par des boutons, des gales, et des croûtes autour du mamelon, qui dégénèrent bientôt en des ulcères plus ou moins étendus, où

il se forme des gersures profondes avec issue d'une matière purulente ichoreuse, de mauvaise qualité; le diagnostic de ces ulcères est bien facile à saisir, et un vrai praticien ne se trompe guère sur leur cause, ni sur leur caractère.

Le traitement de la syphilis chez les nourrices doit être à peu de chose près conforme à celui que nous avons prescrit pour les femmes enceintes; s'il se trouve quelquefois des nourrices mal disposées, chez lesquelles un traitement mercuriel ne conviendrait pas par les mêmes causes énoncées à l'égard des femmes enceintes, on fera aussi le choix de la méthode végétale la plus convenable à leur guérison.

Le traitement de la syphilis chez les nourrices présente un double avantage, celui de leur guérison, et en même tems celle de leur nourrisson; c'est sous ce double rapport que le traitement des nourrices attaquées de la syphilis mérite la plus grande attention lorsqu'elles allaitent leur enfant, et celui-ci exige également des soins particuliers pendant le traitement de sa mère; il est des cas où l'influence du traitement de la mère sur son nourrisson n'est pas suffisante pour le guérir, il convient alors d'appliquer un traitement particulier à l'enfant.

Si nous avons dit que le régime des femmes enceintes, pendant le traitement de la syphilis, ne doit pas être sévère, à plus forte raison doit-on permettre aux nourrices une assez bonne nourriture; les nourrices pourront également boire à leurs repas d'un bon vin ordinaire trempé d'eau, elles devront éviter avec soin tout ce qui pourrait les inquiéter.

Pendant leur traitement les nourrices pourront boire

dans le courant de la journée, quelques verres d'une infusion de mélisse, ou de feuilles de saponaire ou d'oranger, adoucie avec quelque sirop agréable, ou une suffisante quantité de réglisse, ou bien elles pourront faire usage d'une décoction de racine de squine, ou de salseparcille, comme auxiliaires du traitement antisyphilitique, et très-propre à influer sur la guérison du nourrison.

Nous citerons ici un fait assez intéressant qui a du rapport au sujet dont nous venons de parler.

En septembre 1809, quelques dames charitables m'adressèrent une pauvre femme (de Carouge, commune près de Genève), âgée d'environ quarante-cinq ans, qui paraissait en avoir plus de cinquante-cinq, qui, depuis deux à trois mois se plaignait d'un grand mal de gorge avec une grande difficulté d'avaler; ce fâcheux état allait toujours en empirant, sans que la malade eût aucune connaissance de la nature de sa maladie.

Ayant examiné la gorge de cette femme, je pus voir facilement que les amigdales, le voile du palais et la luette étaient ulcérés assez profondément, puisque toutes ces parties paraissaient en partie détruites.

Sur les questions que je fis à la malade, elle m'apprit qu'elle était veuve depuis quatre à cinq ans, que son mari avait toujours été bien portant, jusqu'à ce qu'une maladie inflammatoire terminât ses jours; que dans ce tems elle allaitait un enfant qui se trouva infecté du virus syphilitique, qu'après quelques mois de nourriture de cet enfant, il lui survint sur le sein droit un ulcère qui devint par degrés très-étendu et comme dartreux, qui occupait assez au loin le tour du mamelon; en effet,

cette femme m'ayant montré son sein je vis encore sur la peau des marques très-sensibles de cet ulcère; le sein gauche avait également été affecté, mais plus légèrement; cette femme me rappela que j'avais été consulté dans le tems, et que même entre plusieurs hommes de l'art je fus le seul qui eût décidé que sa maladie était de nature vénérienne : le traitement en fut confié à un officier de santé de Carouge. Je n'avais plus eu aucune nouvelle de cette femme, jusqu'à l'époque indiquée; elle avait par conséquent été bien portante pendant trois à quatre ans.

Comme cette femme était d'une bonne conduite, et qu'elle n'avait eu aucune affection syphilitique dans les parties sexuelles qui pût attester un nouveau virus, je jugeai que les ulcères de la gorge tenaient à l'ancien virus qui, sans doute, n'avait pas été bien détruit chez cette femme, dont le corps était altéré et affaibli par la difficulté de pouvoir avaler pour sa subsistance, d'ailleurs elle était dans la misère.

A travers tant de ravages, je pus remarquer que cette femme était d'une bonne constitution, et surtout qu'elle avait la poitrine en bon état, c'est pourquoi je me décidai à lui administrer le remède le plus énergique et le plus économique, le muriate suroxigéné de mercure en pilules: je commençai de lui en faire prendre six par jour en deux prises, deux heures avant le dîner et le souper; je lui conseillai de se gargariser plusieurs fois le jour avec partie égale d'eau et de lait tièdes, et même de prendre quelques cuillerées de ce mélange dans le courant de la journée.

Pour toute nourriture je lui ordonnai, autant qu'elle

pourrait le faire, des soupes farineuses, des pommes de terre défaites dans du lait, ou cuites en manière de purée.

Comme la malade supportait très-bien les pilules, peu de jours après j'en fis porter le nombre à ma dose ordinaire de huit par jour, prises comme il a été prescrit.

La malade venait me faire visite tous les trois à quatre jours; j'observai avec satisfaction que n'ayant encore pris que les deux tiers de ses pilules elle se trouvait mieux, elle pouvait avaler plus facilement et les ulcères étaient en meilleur état, enfin la malade fut progressivement de mieux en mieux jusqu'à sa guérison, après avoir pris, à peu près, six doses de pilules spécifiques, contenant chacune dix-huit grains de muriate suroxigéné de mercure, et cela dans l'espace de trois à quatre mois.

Cette observation donne lieu à faire la remarque suivante : il arrive souvent que des individus de l'un ou de l'autre sexe se plaignent depuis plus ou moins de tems d'avoir mal à la gorge, surtout en avalant; ce qu'ils attribuent à une transpiration arrêtée; ils font toutes sortes de gargarismes, ils usent de boissons tempérantes et rafraîchissantes; cependant le mal va toujours en empirant; on consulte un homme de l'art, il observe bien que les glandes amigdales sont gonflées et même ulcérées; comme le malade ne se plaint d'aucune autre affection, l'homme de l'art, peu habitué à voir des maux de gorge syphilitiques, ne songe guère à cette cause, il ordonne divers remèdes; en attendant, l'état de la gorge devient toujours pire; on consulte enfin un autre médecin plus au fait des affections vénériennes, il juge d'abord de la nature de la maladie, en prévient le malade, et d'après les indications il suit un traitement convenable; il est donc très-impor-

tant que les jeunes praticiens fassent attention à la nature des ulcères qui arrivent surtout à la gorge et au palais, qui paraissent quelquefois lors même que les malades ne se rappellent pas d'avoir été affectés d'aucune maladie syphilitique primitive sur les parties de la génération, signes dont un praticien intelligent et exercé peut se passer pour établir son diagnostic sur la nature de la maladie.

Nous avons dit que la méthode mercurielle était la ressource la plus efficace, et même la plus simple pour la guérison de la syphilis des enfans, et nous préférons l'oxide gris de mercure ou l'onguent mercuriel; viennent ensuite le muriate corrosif de mercure, préparation énergique contre la syphilis; le muriate de mercure doux, qui est aussi un sel mercuriel efficace, quoiqu'insoluble, et qu'on ne peut administrer aux enfans qu'en poudre mêlée avec un excipient convenable ; il y a encore une infinité d'autres préparations mercurielles moins efficaces et même dangereuses.

Il peut se trouver des cas où la méthode mercurielle ne convient pas aux enfans attaqués de la syphilis, surtout lorsqu'ils annoncent une disposition cachectique, qu'ils ont la visage pâle, les chairs molles, les gencives gonflées, ou enfin quand ils sont dans un état d'hasténie remarquable, ou dans le fort de la dentition.

Cependant si l'enfant est secouru par un bon régime et par quelques remèdes cordiaux, on peut ensuite le traiter de la syphilis avec des remèdes tirés du règne végétal, surtout si l'enfant a déjà atteint sa deuxième année : les plus énergiques sont une forte décoction des bois, rendue sirupeuse par une suffisante quantité de sucre ou de miel, ou par l'usage du sirop de Cuisinier, dont on proportion-

nera la dose selon l'âge et le tempérament de l'enfant, joint à trois à quatre tasses par jour d'une décoction chaude et sucrée de racine de squine, ou mieux encore de salspareille.

Mais si dans la suite ce traitement paraît insuffisant, et si l'enfant se trouvait dans une meilleure disposition, on pourrait finir la cure par l'usage du muriate de mercure corrosif, administré en solution de la manière dont nous l'avons prescrite.

Mais dans les cas ordinaires où se trouvent la plupart des enfans attaqués de la syphilis, il n'y a rien à craindre de l'emploi de la méthode mercurielle pour leur guérison.

La salivation qu'on peut prévenir, est encore moins à craindre chez les enfans que chez les adultes; on sait que le ptialisme est naturel aux enfans du premier âge; on sait aussi que l'irritation produite dans la bouche et sur les gencives par la pousse des dents contribue beaucoup aussi à la salivation; la plupart des enfans pendant ce tems sont dans un état de maladie, c'est pourquoi il est prudent de ne commencer s'il se peut la cure de la syphilis qu'avant ou après la dentition.

Mais un praticien instruit et attentif saura bien distinguer la salivation dentaire de la salivation mercurielle, dans le premier cas on peut s'assurer s'il y a des dents prêtes à sortir, si les gencives sont gonflées et sensibles; dans le second cas on observe bien également un gonflement et un engorgement dans les gencives, et même dans les glandes maxillaires, mais de plus l'haleine de l'enfant est forte, et a une odeur particulière métallique, il survient le plus souvent dans la salivation mercurielle des ulcères aux bords des lèvres, dans l'intérieur des joues et sur la langue.

La manière d'employer le mercure en onctions pour les enfans attaqués de la syphilis, n'a aucun des inconvéniens qu'on lui a reprochés, surtout les empiriques, on a chez les enfans toute la facilité de leur tenir la peau nette par des bains domestiques, ou bien on aura le soin de les laver avec de l'eau chaude et du savon pendant l'administration des onctions mercurielles, pour leur nettoyer la peau, pour faciliter la résorption du mercure, et prévenir les rougeurs et l'irritation de la peau si délicate chez les enfans.

On règle aussi la dose d'onguent mercuriel qu'on estime nécessaire pour chaque onction, on la remet aux parens de l'enfant en leur enseignant la manière de linimenter les parties désignées devant un peu de feu dans les tems froids.

La méthode d'appliquer le mercure sur la surface de la peau est aussi d'une grande ressource dans les cas de syphilis chez les enfans, qui refusent opiniâtrément de prendre tout remède liquide, la solution de sublimé même, donnée dans du lait ou dans une décoction d'orge, leur répugne le plus souvent.

Le muriate de mercure doux, qu'on ne peut administrer aux enfans que sous la forme de poudre, n'est pas moins désagréable à ces petits individus, ils peuvent même répugner de le prendre dans aucun véhicule quelconque.

Mais indépendamment de l'aversion qu'ont la plupart des enfans pour les remèdes, il en est qui ont l'estomac faible, qui vomissent leurs alimens plusieurs fois le jour; d'autres sont attaqués d'une dévoiement très-fréquent. Cette mauvaise disposition des organes de la digestion chez les enfans attaqués de la syphilis, n'est favorable, comme

on juge bien, à aucune méthode curative interne anti-syphilitique.

Je dirai néanmoins que j'ai vu arriver dans quelques cas de syphilis chez les enfans que la méthode par les onctions mercurielles n'a pas suffi pour la guérison, nous en citerons ci-après un exemple, dans lequel j'ai été obligé de leur associer le muriate de mercure corrosif en solution.

Lorsque je me sers de l'oxide gris de mercure, j'emploie ordinairement l'onguent mercuriel double, c'est-à-dire, fait avec parties égales de mercure et de graisse de porc, et pour le rendre plus méable, j'ai la coutume d'y mêler un tiers de graisse de porc, surtout pour les enfans, pour lesquels je fais ajouter aussi quelquefois un peu de camphre, ainsi qu'on peut le voir dans nos formules.

On ne peut pas non plus tirer grand parti, pour la guérison des enfans en bas âge, de la méthode végétale, sous quelque forme qu'elle soit administrée, par la difficulté d'engager les enfans à prendre ces préparations, le rob de l'Affecteur aurait le même inconvénient.

Nous ne présenterons que deux à trois faits sur le traitement de la syphilis par les onctions mercurielles, pour prouver l'efficacité de cette manière d'administrer le mercure chez les enfans.

En mars de l'an 1804 je donnai mes soins à une fille pour cause d'affections syphilitiques, qui consistaient principalement en ulcères situés sur les grandes lèvres et au périnée; elle était enceinte d'environ trois mois. Je mis cette malade à l'usage des pilules spécifiques de muriate de mercure corrosif, dont je fis soutenir l'effet par l'emploi d'environ quatre onces d'onguent mercuriel, je continuai

ce traitement jusqu'après la disparition des accidens syphilitiques, et vers la fin de l'automne cette femme accoucha heureusement d'une fille, qui parut d'abord bien portante, quoique d'une constitution délicate. La mère nourrit son enfant, et ce ne fut qu'à l'âge de 18 à 20 mois, 3 à 4 mois après avoir été sevrée, qu'il lui survint des rougeurs sur les fesses, et des légères ulcérations sur les aines et autour de l'anus; la mère paraissait bien portante. Je jugeai que ces affections pouvaient tenir à un principe vénérien, en conséquence je recommandai à la mère de cette petite fille de lui faire prendre quelques bains tiédes; quant au régime, la mère ne pouvait guère à cause de sa misère faire choix d'alimens convenables pour la nourriture de son enfant.

Après quelques bains domestiques, je commencai le traitement de cet enfant, vers le mois de mai 1806, par l'usage de la pommade mercurielle n.° 20, que je divisai en six doses égales; je les remis à la mère, elle devait lui en frotter tous les deux jours, successivement les jambes et les cuisses, pendant l'espace d'un quart-d'heure, ayant le soin d'envelopper la partie frictionnée avec un linge doux. Comme l'on était dans la belle saison, la mère pouvait sortir son enfant et lui faire prendre l'air, elle devait me l'apporter tous les deux à trois jours. J'avais soin d'examiner la bouche de la petite malade, et son état général; vers la troisième onction mercurielle, j'observai que les rougeurs étaient dissipées. Je fis préparer une seconde dose de pommade mercurielle d'un tiers plus forte, que je divisai également en six portions pour continuer les onctions, ainsi qu'il a été prescrit, en faisant toujours tenir la peau nette par des bains ou des lavages.

Après l'emploi de cette seconde dose de pommade mercurielle, non-seulement les rougeurs furent dissipées, mais encore les ulcères qui occupaient les aines, le pli des cuisses et les environs du fondement; le mercure ne parut pas affecter la bouche, et pour assurer la guérison, je fis employer une troisième dose de pommade mercurielle comme la précédente.

Cette petite fille avait atteint sa deuxième année; je l'ai vue bien portante long-tems après son traitement, elle avait usé pour sa guérison environ dix gros d'onguent mercuriel.

En août 1806 une petite fille âgée de 3 à 4 ans me fut amenée par sa mère pour savoir quelle était la nature de sa maladie, et pour lui donner mes soins. Les parens de cette petite fille avaient remarqué que depuis quelques jours elle ne pouvait marcher ni uriner qu'avec difficulté et douleur; d'ailleurs sa constitution me parut assez forte et bonne, quoique très-mal entretenue, appartenant à des gens pauvres. Le père et la mère paraissaient bien-portans, selon leur rapport ils n'avaient jamais été atteints d'aucune maladie syphilitique.

Par l'examen que je fis des parties naturelles de la petite malade, je vis que la grande lèvre du côté droit était phlogosée et engorgée, et qu'il y avait à sa face interne un ulcère très-étendu avec un mauvais fond de couleur pâle-cendrée et les bords durs, élevés; par l'habitude de voir ces sortes d'affections, il ne me fut pas difficile de juger que cet ulcère était d'une nature syphilitique, et que vraisemblablement il avait été communiqué par quelque malheureux qui avait tenté de jouir de cette petite fille, qui ne sut jamais expliquer ce qui lui était arrivé.

Quoique l'entrée de la vulve ne parût pas avoir été forcée, et qu'il n'y eût aucun déchirement, il était suffisant que le membre viril attaqué d'ulcères ou d'un écoulement gonorrhéique eût été appliqué entre les grandes lèvres, pour avoir pu infecter de virus cette petite fille.

Heureusement on était dans la belle saison pour l'administration des remèdes ; je me décidai pour les onctions mercurielles, secondées par quelques bains domestiques, et le régime, autant que l'état de gens pauvres pouvait le permettre ; je recommandai de grands soins de propreté pour l'ulcère. La direction de l'hôpital ayant pris en considération l'état malheureux de cet enfant, je fis préparer par le pharmacien de cette maison la pommade mercurielle n.° 19, que je divisai en douze portions. Je fis prendre préalablement à la petite malade deux à trois bains tièdes ; je remis à la mère la dose d'onguent pour chaque onction qu'elle devait faire en frottant légèrement les jambes et les cuisses alternativement, surtout vers la partie interne, chaque fois un bain tiède, ayant soin de couvrir la partie frottée avec un linge doux maintenu en place avec un mouchoir : pendant le traitement général je fis panser l'ulcère avec la pommade de saturne, et faire des fomentations sur le pénil et les grandes lèvres avec l'infusion de fleurs de sureau et de fleurs de mauve, pour dissiper l'inflammation et l'engorgement. Je fis tenir la petite malade dans le lit autant que possible pendant quelques jours ; je ne tardai pas d'apercevoir le bon effet de ce traitement, car après la 3.$^{eme}$ onction l'engorgement et la douleur étaient considérablement diminués, et l'ulcère avait aussi pris un meilleur état ; je ne le pansai plus qu'avec la charpie sèche, et le plus souvent je le laissai à lui-même avec des simples soins de propreté.

Je continuai de visiter la petite malade, et de fournir à sa mère chaque dose de pommade mercurielle pour les onctions; vers la 4.$^{eme}$ semaine de ce traitement les progrès en mieux furent si sensibles que l'ulcère fut guéri et cicatrisé, les duretés et l'engorgement avaient disparu avant que j'eusse employé toute la dose de la pommade indiquée, néanmoins je fis continuer le traitement avec la moitié de la dose de la pommade mercurielle prescrite. Le mercure vers la fin du traitement parut porter un peu à la bouche, sur quoi je fis suspendre les onctions pendant quelques jours; d'ailleurs la petite malade n'éprouvait aucune incommodité; depuis plus de deux ans elle continue d'être bien portante.

Dans le courant de l'été 1806, je donnai mes soins à une jeune femme pour cas d'affections syphilitiques bien constatées, savoir, des ulcères à la gorge, sur les glandes amigdales, et sur les grandes lèvres, maladie qui lui avait été communiquée par son mari, qui avait eu un ulcère très-grave et très-étendu sur le gland; sur ces entrefaites, cette femme devint enceinte.

Le traitement que je fis à cette femme par les onctions mercurielles et par le muriate de mercure corrosif, donné sous forme de pilules, fut assez long et mal suivi par la malade, qui se crut guérie par la disparition des affections syphilitiques qui avaient existé, et elle parvint au terme de sa grossesse sans avoir éprouvé aucune incommodité. Elle accoucha heureusement vers la fin du mois de novembre d'un enfant mâle qui me parut bien portant. Il fut mis en nourrice en Savoye; cet enfant parut venir à bien jusque vers son quatrième mois, mais en mars 1807, on vit paraître des boutons, des rougeurs, et suc-

cessivement des ulcérations aux cuisses et aux fesses, autour de l'anus et dans le pli des aines, affections qui allèrent toujours en augmentant, ce qui alarma fort la nourrice, qui apporta l'enfant à ses parens, d'autant mieux qu'on lui avait dit qu'il était tout plein de mal vénérien. Je fus demandé, la nourrice me parut bien portante, n'ayant aucun signe d'affection syphilitique; j'examinai ensuite l'enfant, je lui trouvai les affections que je viens de décrire; d'ailleurs cet enfant présentait encore à travers ses maux et un air souffrant, un physique assez bien conservé; il fut décidé qu'il serait sevré et nourri avec beaucoup de soin à la bouteille, et avec des panades bien faites.

D'après l'examen de cet enfant, et d'après la connaissance que j'avais eue de la maladie de sa mère, je ne doutai pas que les affections énoncées ci-dessus ne fussent produites par le virus syphilitique, dont l'enfant avait été infecté dans le sein de sa mère, quoique paraissant bien portante.

Je n'ai pas été surpris non plus de ce que la nourrice avait échappé à la communication du virus syphilitique, en ce qu'il me parut que l'enfant n'était attaqué d'aucune affection de ce genre sur les lèvres ni sur la langue, ni au palais; néanmoins ce petit individu paraissait avoir la voix altérée, et comme une espèce d'aphonie, ce qui me fit soupçonner l'existence de quelque phlogose ou de quelqu'ulcération dans le larinx.

Mes premiers soins furent de recommander aux parens beaucoup de propreté, de grandes attentions pour sa nourriture, de lui faire prendre chaque jour un bain tiéde pendant une demi-heure, et de fomenter les parties malades

malades avec une infusion de fleurs de sureau et de mauve coupée avec un quart de lait, et cela plusieurs fois dans les vingt-quatre heures ; j'avais le soin de faire garnir les plis des cuisses, la marge de l'anus, de petits linges doux pour tout pansement.

Ces soins des parens, plus assidus et plus affectionnés que ceux d'une nourrice mercenaire, améliorèrent bientôt sensiblement l'état du petit malade, et dissipèrent au bout d'une huitaine de jours la grande irritation des ulcères.

Malgré l'âge tendre de l'enfant, qui n'avait atteint que son cinquième mois, je me décidai pour la méthode des onctions mercurielles. Je fis en conséquence préparer la pommade n.° 20, que je divisai en huit portions, que je distribuai successivement à sa mère, pour lui en linimenter tous les deux à trois jours alternativement les jambes et les cuisses, devant un peu de feu, ayant soin d'envelopper la partie frottée avec un linge doux, et de tenir la peau nette par quelques bains tiédes ; outre sa nourriture ordinaire, je fis faire usage à l'enfant de trois à quatre tasses par jour d'une décoction de squine coupée avec un tiers de lait.

Vers la quatrième onction, la mère crut apercevoir qu'il s'écoulait une plus grande quantité de salive qu'à l'ordinaire ; cependant je ne remarquai aucun gonflement dans les gencives, d'ailleurs les rougeurs et les ulcères des aines étaient à peu près dissipés, les ulcères du fondement étaient aussi en meilleur état.

Mais à cette période du traitement, soit qu'il fût survenu quelqu'état de gastricité à l'enfant, soit la dentition, qui pouvait déjà le fatiguer, il lui survint un malaise et un dévoiement fréquent ; je fis suspendre les onctions mer-

curielles et la décoction de squine, qui peut-être pouvait avoir contribué à déranger l'estomac.

Pour remédier à cet état, je fis passer, à un jour d'intervalle, deux légers purgatifs faits avec la solution d'un tiers d'once de manne grasse, fondue dans une tasse d'eau bouillante, et administrée peu à peu dans l'espace d'une heure ; le jour du dernier purgatif, pour dissiper l'irritation des voies intestinales, je prescrivis la potion calmante n.° 26, qui fut donnée de deux en deux heures par cuillerée à café ; je revis cet enfant le surlendemain, je le trouvai infiniment mieux ; les ulcères des environs de l'anus tendaient à leur guérison ; enfin il reprit de l'appétit, sa nourriture ordinaire et sa gaieté.

Je me proposais, après quelques jours de repos, de continuer le traitement de cet enfant, en lui faisant administrer encore quelques onctions mercurielles ; mais une huitaine de jours après, il eut un malaise général, du dégoût, quelques mouvemens convulsifs, la diarrhée reparut ; je crus devoir attribuer une partie de ces maux à la dentition, qui paraissait s'annoncer d'une manière orageuse ; malgré les soins, l'enfant dépérissait tous les jours, enfin vers le quinzième de cette crise il mourut.

En visitant ce petit cadavre, je trouvai que toutes les affections syphilitiques ci-devant énoncées avaient disparu, à l'exception des ulcères du fondement, qui n'étaient pas tout-à-fait guéris.

Comme j'avais fort à cœur la guérison de cet enfant, je fus très-fâché de sa mort ; j'oserais cependant assurer que la cause n'en est point due au traitement mercuriel qui avait été commencé si avantageusement ; il m'a paru que sa perte a été causée par quelqu'affection gastrique,

et surtout par l'effet de la dentition ; il est vrai que dans le tems de la crise dentaire l'administration du mercure, sous quelle forme qu'elle soit, n'est pas favorable ; mais il n'est pas toujours possible de différer jusqu'après la dentition le traitement d'un enfant attaqué de graves affections syphilitiques ; dans ce cas on peut combiner le traitement mercuriel avec les calmans, en prévenant, par des lavemens ou des laxatifs doux, la constipation produite par leur usage.

Cet événement prouve combien il est important de suivre assez long-tems, et de bien diriger le traitement des femmes enceintes, pour préserver ou guérir de la syphilis les enfans qui sont à naître.

On voit encore, par cette observation, que les affections syphilitiques ne se montrent quelquefois que long-tems après la naissance, que dans ce cas ce n'a été que vers le cinquième mois qu'elles se sont développées, et l'on a vu, dans une observation précédente, que le virus syphilitique ne s'est manifesté que vers le dix-huitième mois de la naissance.

En mai 1808, je fus chargé par la direction de notre hôpital de soigner un petit garçon âgé de deux ans et demi, pour une maladie vénérienne dont les symptômes consistaient principalement dans des ulcères superficiels sur les lèvres, et des croûtes à leur commissure, dans quelques pustules sur la peau, et des végétations assez considérables, avec ulcération autour de l'anus jusque dans le fondement, avec de vives douleurs pour rendre les matières alvines, et exudation d'une matière purulente et sanguinolente ; d'ailleurs cet enfant était vif, gai, il me parut d'une bonne constitution : il avait été allaité par sa mère.

Il y avait déjà deux à trois mois que cet enfant était malade lorsque je le vis pour la première fois; j'observai que le père et la mère présentaient des symptômes de virus syphilitique, ils ignoraient (disaient-ils) qu'ils fussent atteints de cette maladie, et ne savaient pas comment elle leur avoir été communiquée; mais comme il ne s'agit ici que du petit garçon, il suffit de dire que le père et la mère, ainsi qu'une petite fille, ont reçu les soins convenables pour leur guérison : j'ai visité ces malades conjointement avec M. le docteur de Roche, jeune médecin de Genève, très-instruit, et médecin externe de l'hôpital.

Je fis prendre à ce petit garçon un bain tiéde tous les deux à trois jours; j'avais soin de faire bassiner plusieurs fois le jour les végétations et ulcères de l'anus avec de l'eau tiéde seulement : quelques potages et du lait étaient la seule nourriture de l'enfant.

J'employai les onctions mercurielles que la mère lui fit tous les deux à trois jours sur les jambes, les cuisses et les fesses, avec un gros d'onguent mercuriel; après la cinquième friction les affections syphilitiques du fondement disparurent, et dès lors l'enfant put rendre ses matières alvines avec facilité et sans douleur, l'affection syphilitique des lèvres céda aussi bientôt après.

Je fis encore continuer quelques onctions; il fut employé deux onces d'onguent mercuriel, sans aucun autre remède, excepté quelques purgations avec l'électuaire lénitif.

Je ferai observer que le mercure ne porta pas à la bouche, tandis que les pilules spécifiques de muriate sur-oxigéné de mercure portèrent extrêmement sur les gencives du père et de la mère; ce qui fait voir, comme

nous l'avons déjà dit, qu'à proportion les enfans supportent mieux les remèdes mercuriels que les adultes ; d'ailleurs j'ai observé que le mercure porte très-facilement à la bouche chez les gens pauvres, qui habitent des réduits malpropres et renfermés, où l'air ne peut pas facilement se renouveler.

Cet enfant, selon le rapport de sa mère, s'était bien porté jusqu'à sa deuxième année; comme elle avait des affections syphilitiques sur les lèvres, à la gorge et dans diverses autres parties du corps, et qu'elle faisait coucher son enfant avec elle, le virus lui aura été communiqué par contact, ou par des baisers sur la bouche.

La méthode de guérir la syphilis chez les enfans du premier âge par les onctions mercurielles, est quelquefois l'unique ressource, surtout dans le cas où aucune méthode intérieure ne pourrait être employée; on aura toujours le soin de proportionner les doses d'onguent mercuriel à la force, au tempérament et à l'âge des enfans, et pour l'administration des onctions mercurielles, on suivra également les règles que nous avons prescrites.

Le muriate de mercure corrosif est aussi une ressource très-efficace connue de tous les praticiens pour la guérison de la syphilis des enfans du premier âge; nous avons donné la formule de sa solution n.° 21, et quand l'enfant a atteint l'âge de 20 mois à deux ans, on peut y ajouter un grain de muriate de plus, ainsi de suite à proportion de l'âge.

Comme le muriate de mercure suroxigéné peut attaquer plus ou moins les cuillers d'argent, d'étain, et autres substances métalliques, desquelles on a coutume de se servir pour mesurer les doses de la solution, je préfère

un petit verre à liqueur, contenant une demi-once, pour mesurer chaque dose de solution, et la verser dans le véhicule convenable, pour être prise de suite; on doit avoir soin de tenir la solution dans des phioles de verre propres.

Nous ferons encore observer que les enfans étant sujets aux affections gastriques, quelque méthode qu'on mette en usage pour les guérir de la syphilis, il convient de leur administrer, avant le traitement, quelque purgatif, et quelquefois de le réitérer pendant la cure.

La méthode de guérir la syphilis par le muriate de mercure corrosif seul ou combiné avec les onctions mercurielles, est non-seulement applicable aux adultes, mais dans quelques cas cette association est aussi utilement employée pour les enfans, surtout pour ceux qui ne sont pas du premier âge et qui sont assez robustes : nous allons en rapporter quelques exemples.

Dans l'automne de 1796, je fus demandé pour donner mes soins à un petit garçon âgé de dix-sept à dix-huit mois, il avait été sevré depuis trois à quatre mois; sa nourrice était atteinte de la syphilis; cet enfant était affecté depuis quelque tems d'ulcères croûteux sur la commissure des lèvres, et sur les bords de la langue.

Le père et la mère de cet enfant paraissaient bien portans, ils ne connurent pas d'abord la cause de la maladie de leur enfant, c'est pourquoi ils ne se pressèrent pas de consulter; mais il ne me fut pas difficile de juger de la nature de la maladie, dont je fus encore plus assuré par les informations qui furent prises sur la nourrice.

Cet enfant me parut d'ailleurs bien constitué et assez robuste; je commençai la cure par un purgatif, je lui fis prendre quelques bains tièdes, et de suite je le mis à

l'usage du muriate corrosif de mercure par la solution n.° 24, il prenait, matin et soir, une demi-once de cette solution, mêlée avec une tasse de partie égale d'eau et de lait chaud, avec un peu de sucre, ce qui faisait par jour un sixième de grain de sublimé qu'il supportait très-bien; après cette première solution, les ulcères de la commissure des lèvres et ceux de la langue furent dans un meilleur état; l'enfant était plus dispos, et il avalait plus facilement: je fis continuer le traitement par l'usage de la solution un peu plus forte n.° 22, prise à la même dose et de la même manière que la précédente; à la fin de cette dernière, le petit garçon me parut guéri; néanmoins, pour assurer sa guérison, j'ordonnai encore une solution de muriate corrosif, conforme à la dernière. Ce traitement fut continué pendant près de deux mois, le petit malade avait pris environ six grains de muriate suroxigéné de mercure avec succès et sans aucun inconvénient; sa nourriture fut toujours très-simple, du lait, des soupes, d'autant plus que les parens de cet enfant étaient dans un état de grande médiocrité.

Mais pendant le traitement de cet enfant, sa sœur, âgée de trois à quatre ans, qui paraissait assez robuste, se plaignait de douleurs aux jambes et aux cuisses, assez fortes pour qu'elle ne pût marcher; je portai mon attention sur cette jeune fille, qui se plaignait aussi d'un mal de gorge et de difficulté d'avaler.

Je ne fus pas peu surpris de voir cette petite fille couverte de croûtes sur la commissure des lèvres, et de lui trouver quelques ulcères dans la gorge et sur la luette; je ne doutai pas de l'existence d'un virus syphilitique, que je ne pouvais expliquer que par la communication

avec son petit frère, qu'elle baisait souvent sur la bouche; elle mangeait avec lui dans le tems qu'on ne soupçonnait pas même la cause de sa maladie; je ne doutai pas non plus que les douleurs des extrémités inférieures ne fussent produites par la même cause; cet enfant n'avait cependant aucune marque d'affection syphilitique sur les parties sexuelles.

Après tous ces renseignemens, qui me conduisirent au vrai diagnostic de la maladie, je prescrivis à la petite malade un régime doux et quelques bains domestiques; je recommandai qu'il n'y eût plus de communication entre ces deux enfans, et comme la fille était plus forte que son frère, je me servis de la pommade mercurielle n.° 25, que je divisai en dix doses égales pour être employées en onctions tous les deux à trois jours sur les jambes et sur les cuisses, devant un peu de feu, comme étant dans une saison froide, et couvrant ensuite la partie frottée d'un linge doux, en continuant de tems en tems de prendre quelques bains domestiques pour tenir la pean nette; pendant l'administration des oncions mercurielles, j'observais l'état du corps et de la bouche de la petite malade, que le mercure ne parut pas affecter pendant le traitement.

Par ces soins cette petite fille fut beaucoup mieux en peu de jours; en octobre il lui fut encore administré une seconde dose de pommade mercurielle avec les précautions susmentionnées; et vers la fin de ce traitement la jeune malade était mieux, tant de la bouche que pour les douleurs des jambes et des cuisses, puisqu'elle pouvait marcher avec facilité; mais comme elle était assez robuste, et qu'elle n'avait éprouvé aucun inconvénient du

traitement mercuriel par onctions, je jugeai utile d'y joindre, comme auxiliaire, la solution du sublimé n.° 22, qu'elle prit de la même manière que son petit frère, deux fois le jour; elle fut réitérée, la petite malade la supporta très-bien, et ce ne fut que vers le mois de mars suivant, 1797, que les deux enfans furent complettement guéris : je les ai vu bien portans long-tems après leur traitement.

Tandis que je donnais mes soins à ces deux enfans, vers le mois de janvier, leur mère se plaignit de mal à la gorge et de difficulté d'avaler, ainsi que d'un malaise général; elle avait des ulcères sur le bord des lèvres, et dans le fond de la gorge sur la luette et les amigdales, il y avait aussi quelques signes d'affection syphilitique sur les parties sexuelles, que par pudeur la malade ne voulut pas me laisser voir : j'examinai le mari de cette femme, il me parut bien portant; sur quoi je jugeai que la mère avait été infectée du virus syphilitique, ainsi que sa fille, par contact avec son enfant mâle, qui, comme on a vu, a été le premier attaqué de la maladie syphilitique, communiquée par sa nourrice; j'étais d'autant mieux fondé à le croire que la maladie de la mère avait aussi commencé par la bouche et la gorge : je traitai la mère dans le printems de l'an 1797, par les bains, les onctions mercurielles et quelques décoctions avec les bois appelés sudorifiques; après environ trois mois de traitement, cette femme a été guérie; elle a eu depuis deux enfans bien portans, qu'elle a nourri elle-même.

En vendémiaire an 6, il me fut confié, par la direction de notre hôpital, un petit garçon âgé de trois ans, qui avait été nourri par sa mère, attaquée de vice vénérien pendant sa grossesse, elle avait cependant été traitée de

la syphilis et parut guérie; mais long-tems après le sevrage il survint à son enfant un ulcère profond au fondement, accompagné de végétations informes, et il parut aussi quelque tems après des ulcères sur les côtés de la langue.

Le diagnostic de la maladie me parut évident; en conséquence je fis prendre quelques bains domestiques au petit malade, et de là on passa à l'application de quelques onctions faites avec la pommade mercurielle n.° 19, données alternativement aux jambes et sur les cuisses, ainsi qu'il a été prescrit dans les observations précédentes; ce traitement fut suivi près de deux mois, il fut employé environ deux onces et demie à trois onces d'onguent mercuriel, sans que le mercure eût porté à la bouche, et sans aucune diminution des affections vénériennes, au contraire les ulcères de la langue s'étaient étendus, ils étaient devenus fongueux et mauvais (ce qui me ferait douter de la bonne qualité de l'onguent mercuriel), sur quoi je me décidai de changer de méthode; alors l'enfant était âgé de trois ans et demi; je lui fis préparer la solution n.° 22, que je donnai à sa mère (avec un petit verre contenant une demi-once), elle lui fut administrée deux fois le jour dans parties égales d'eau et de lait chauds; mais il parut s'en dégoûter d'abord, c'est pourquoi je m'avisai de la lui faire prendre le matin dans une petite écuellée de son déjeûner, composé de deux parties de lait chaud sur une partie d'eau et un peu de sucre, et quelques légères tranches de pain blanc, et le soir, vers les quatre heures, il prenait encore son petit verre de solution dans son goûter, de même composition que le déjeûner; de cette manière, l'enfant ne se rebuta pas du remède, il put en continuer l'usage; à la seconde dose de solution, l'ulcère

du fondement était à peu près guéri, et ceux de la langue étaient complettement dissipés; ce remède ne parut pas exciter la salivation, ni aucune incommodité, quoiqu'il fût donné à la dose d'un quart de grain par jour; le petit malade fut purgé, et, pour assurer sa guérison, je lui fis administrer une troisième solution, de la même manière que les précédentes; ainsi cet enfant prit six grains de muriate de mercure corrosif en solution, indépendamment des onctions mercurielles, et supporta très-bien le tout, nonobstant la mauvaise saison et une mauvaise nourriture: il a continué d'être bien portant.

Lorsque les enfans répugnent de prendre le sublimé en solution, ou qu'ils sont d'un âge où ils ne sauraient l'avaler en pilules, M. le docteur Miroglio, médecin externe de l'hôpital, et médecin des prisons de Genève, le leur administre avec succès dans des diablotins ou pastilles de chocolat, que les enfans prennent sans aucune répugnance.

Il fait triturer un grain de sublimé corrosif avec un scrupule de gomme arabique, et un ou deux grains de muriate d'ammoniaque (sel ammoniac) dans un mortier de verre ou de marbre, on verse quelques gouttes d'eau distillée, ensuite on broye le tout avec une demi-once ou une once de chocolat, ramolli à une chaleur suffisante; on le divise en pastilles, qui pourront contenir chacune, selon l'âge et la disposition de l'enfant, un huitième ou un sixième de grain de muriate de mercure corrosif, dont il fait prendre au petit malade une ou deux par jour, et continue ainsi le traitement; on peut augmenter la dose du sublimé, soit en multipliant celle des prises de pastilles, soit en les chargeant d'une plus grande quantité de muriate de mercure suroxigéné.

Pendant l'usage de ce remède on aura le soin de faire suivre à l'enfant un régime de vie doux et bien réglé.

Nous avons dit dans le traitement de la syphilis des enfans que le muriate de mercure doux est aussi une ressource assez efficace ; nous en avons déterminé la dose selon l'âge des enfans, et enseigné la manière de le leur administrer; nous ferons seulement remarquer que le muriate de mercure doux est moins efficace que le muriate de mercure corrosif, qu'il a l'inconvénient de porter plus facilement à la bouche, et d'exciter la salivation, déjà si facile chez les enfans : nous avons aussi parlé précédemment des signes de la salivation mercurielle chez les enfans, pour la distinguer de la salivation qui leur est souvent naturelle, ou qui peut être causée par la dentition.

Un praticien m'a assuré avoir guéri des affections syphilitiques graves chez plusieurs enfans de l'âge de 12 à 15 mois, par l'usage de la poudre de la formule n.° 25, dont il leur faisait prendre deux prises par jour, délayées dans deux à trois cuillerées d'eau et de lait; j'ai suivi le traitement sur un de ces enfans âgé de 11 mois, il lui fut administré 72 de ces poudres, à deux prises par jour; mais les affections syphilitiques avaient disparu aux deux tiers de leur usage, qui n'avait causé aucune incommodité : on juge bien que l'on peut graduer la dose du muriate de mercure doux à proportion de l'âge des enfans.

J'ai vu aussi un enfant auquel ces poudres avaient été administrées pendant assez long-tems; les affections syphilitiques reparurent au bout de 5 à 6 mois après avoir paru guéries, ce qui me fit juger que ces poudres ne sont pas toujours assez énergiques pour combattre la syphilis, et

qu'on doit préférer le muriate suroxidé de mercure, ou les onctions mercurielles administrées de la manière que nous l'avons enseigné.

De quelque méthode qu'on se serve pour guérir la syphilis des enfans, il sera toujours utile de leur faire prendre, surtout dans la belle saison, quelques bains domestiques tempérés, particulièrement dans les cas de rougeurs, d'ulcères et autres affections syphilitiques de la peau.

Nous ferons encore observer que quand la maladie syphilitique des enfans est opiniâtre, qu'elle ne cède pas à une méthode mercurielle, il est nécessaire de lui en associer une autre, comme nous l'avons fait voir par quelques observations; si donc la cure de la syphilis chez les enfans, par le moyen de l'oxide gris de mercure, ne paraît pas suffire, on pourra lui associer le muriate de mercure corrosif, ou le muriate de mercure doux, et dans quelques circonstances une forte décoction de salsepareille, rendue sirupeuse par le moyen du miel ou du sucre, on peut aussi se servir du sirop de Cuisinier, comme nous l'avons dit en parlant du traitement de la syphilis chez les enfans cachectiques, ou d'une disposition scorbutique.

Quand les enfans ont atteint l'âge de deux à trois ans, je me sers avec succès de la décoction faite avec bois de gayac râpé, salsepareille, squine, de chaque une once, cuits dans 3 livres d'eau, réduites à 2, passée bouillante; les petits malades doivent prendre 4 à 5 tasses par jour de cette décoction, avec un peu de sucre, il faut la continuer assez long-tems.

Quelquefois aussi l'on n'aura pas réussi dans la cure de la syphilis des enfans et des adultes, par le muriate de

mercure corrosif, ou par le muriate de mercure doux; alors on sera obligé d'administrer, comme auxiliaires, les onctions mercurielles pour obtenir la guérison.

J'ai déjà remarqué que la plupart des enfans attaqués de la syphilis, s'ils sont d'ailleurs assez robustes et bien constitués, supportent assez facilement deux méthodes mercurielles, soit appliquées dans le même tems, soit administrées l'une après l'autre.

## ARTICLE IX.

*De la cure générale de la syphilis, et des méthodes les plus usitées et les plus efficaces pour la guérison de cette maladie.*

Nous avons traité des principales affections vénériennes qui peuvent survenir à diverses parties du corps, et particulièrement aux parties de la génération chez l'un et l'autre sexe; nous en avons établi le diagnostic et le pronostic, et nous nous sommes occupés spécialement du traitement local de ces affections; nous avons accompagné nos documens de quelques observations, pour confirmer l'efficacité de notre pratique.

Mais jusqu'à présent nous n'avons fait qu'indiquer sommairement (1) le traitement qu'il convient de faire pour

(1) Excepté le traitement de la syphilis des femmes enceintes, des nourrices et des enfans, sur lequel nous avons donné tous les détails nécessaires.

détruire le virus syphilitique, dans l'intention de traiter de la cure de la syphilis d'une manière plus particulière, et de régler l'administration des puissans moyens que la médecine possède pour la guérison de cette maladie.

Nous croyons que la moindre des affections syphilitiques, outre le traitement local si bien dirigé qu'il soit, exige encore un traitement général plus ou moins régulier, à raison de la gravité des accidens, et de ce qu'ils sont primitifs ou consécutifs.

Les moyens de guérir la syphilis sont tirés des règnes végétal et minéral, le règne animal fournit très-peu de ressources spécifiques pour la guérison de cette maladie.

Nous avons dit dans notre discours préliminaire que nous préférons la méthode mercurielle pour combattre la syphilis; en effet, le mercure et ses préparations présentent une ressource bien supérieure à tout autre moyen connu, malgré l'opinion contraire de quelques médecins, et les déclamations des empiriques contre le mercure (1).

---

(1) Quelques auteurs prétendent que le mercure n'est pas un spécifique, puisqu'il ne guérit pas toujours la syphilis, ni le quina par la même raison celui des fièvres intermittentes: sous ce rapport, il n'y aurait point de remède spécifique.

Les fièvres intermittentes sont souvent compliquées de causes étrangères, et la syphilis l'est quelquefois d'autres vices. Tels sont surtout la cachexie scorbutique, rhumatismale, scrophuleuse, etc. On sait que le mercure n'est point le remède de toutes ces complications, qu'il leur est même contraire; or, le mercure ne peut agir d'une manière vraiment spécifique que dans le cas d'une maladie vénérienne franche, chez un bon tempérament.

La décoction des bois sera aussi, dans certains cas, le vrai spé-

Le règne végétal présente aussi des ressources précieuses pour la guérison de la syphilis, ressources qui, dans certains cas graves et dans certaines dispositions de l'économie animale, ne sauraient être remplacées par le mercure, ainsi qu'il en sera fait mention ci-après.

Mais il est des affections syphilitiques qui exigent pour leur guérison la réunion de ces deux méthodes qui doivent être combinées dans des proportions et selon des règles de pratique que nous ferons connaître.

Ainsi que nous en avons prévenu nos lecteurs, nous ne nous proposons pas de faire mention de tous les remèdes antisyphilitiques connus, surtout de ceux que fournit le règne minéral, remèdes qui consitent dans une infinité de préparations mercurielles, dont quelques auteurs se sont occupés avec distinction, en particulier le Dr. Swediaur.

Nous nous bornerons ici à parler seulement des prin-

---

cifique de la syphilis, surtout dans les complications dont nous venons de parler, en ce que ces substances possèdent une vertu stimulante, tonique, qui s'oppose aussi à la cachexie vénérienne, quoiqu'inférieure au mercure dans les cas ordinaires de syphilis.

Il ne peut y avoir des spécifiques absolus, parce que les maladies sont, le plus souvent, compliquées, et qu'un remède spécifique n'est, pour l'ordinaire, propre qu'à une seule maladie.

Nous croyons cependant que l'on doit regarder comme spécifique tout remède qui produit, le plus souvent le meilleur effet, et qui est supérieur en efficacité à tout autre remède dans une maladie donnée : sous ce point de vue, le quina sera, sans contredit, le spécifique des fièvres d'accès, et le mercure celui de la syphilis. D'ailleurs, pourquoi les règles en médecine n'auraient-elles pas leurs exceptions comme en toute autre matière ?

cipales ressources contre la syphilis fournies par les règnes minéral et végétal, dont l'expérience et la pratique journalière nous ont confirmé le plus constamment l'utilité et l'efficacité.

Nous traiterons dans cet article de la méthode mercurielle, et nous le diviserons en paragraphes, pour mettre plus d'ordre dans notre sujet.

§ I.er

Le mercure crud éteint dans la graisse de porc forme l'oxide gris de mercure, ou l'onguent mercuriel, qui est la préparation la plus simple, la plus ancienne et la plus efficace pour combattre la maladie vénérienne. Chacun sait que les anciens praticiens mêlaient avec le mercure, pour faire l'onguent mercuriel, une infinité de substances, non-seulement inutiles, mais même nuisibles.

Quoiqu'on ait simplifié l'administration de l'onguent mercuriel pour la guérison de la syphilis, il est cependant nécessaire d'y procéder avec quelques précautions, comme de pratiquer une saignée du bras, si le malade paraît sanguin, pléthorique, et d'administrer quelques purgatifs s'il existe quelque signe de gastricité; et si le malade est dans une disposition cachectique, on pourra lui faire prendre quelques bouillons ou des aposèmes faits avec les plantes chicoracées, le fumeterre, la laitue et autres végétaux propres à corriger l'acrimonie des humeurs.

Néanmoins j'avouerai que si mon malade me paraît bien disposé, qu'il conserve son appétit ordinaire, je n'emploie d'autres préparations que quelques bains domestiques; chacun sait maintenant que pendant l'administration de la méthode mercurielle par onctions, on ne tient plus les malades (surtout dans la belle saison) renfermés dans leurs

appartemens, mais qu'ils peuvent sortir et même vaquer à quelques affaires, ayant l'attention de se tenir suffisamment vêtus pour se garantir du froid et de l'humidité.

Le régime que doivent suivre les malades pendant le traitement de la syphilis, doit être réglé selon leur disposition particulière; mais en général il ne doit pas être sévère, les malades peuvent vivre à peu de chose près comme à leur ordinaire, éviter tout excès, boire à leurs repas un peu de bon vin trempé d'eau plus ou moins; il serait même à désirer que les pauvres gens pussent dans ce cas se procurer une meilleure nourriture que celle de leur ordinaire.

La méthode curative de la syphilis par les frictions mercurielles exige plus particulièrement les bains domestiques, soit pour tenir la peau nette, soit pour assouplir les tégumens et la fibre, ainsi que tous les tissus nerveux et vasculaires, pour faciliter la résorption du mercure par les vaisseaux absorbans dont toute la peau est parsemée.

Lors donc que je dois traiter un malade par les onctions mercurielles, après les préparations convenables et cinq à six bains domestiques, je pèse 3 onces d'onguent mercuriel bien préparé, que je mets dans un pot contenant environ 4 onces, parce que si ma pommade mercurielle me paraît d'une consistance trop solide, surtout quand le tems n'est pas très-chaud, je la rends plus molle en y ajoutant un quart ou un tiers de graisse de porc, que je mêle exactement avec l'onguent mercuriel, au moyen d'une spatule d'ivoire ou d'acier; un peu d'huile d'olive produirait le même effet : on ne saurait croire combien cette précaution facilite l'absorption de la pommade mercurielle, qui sans cela forme souvent un vernis assez épais

sur la peau, et il s'en perd par conséquent une grande partie inutilement.

Tout étant disposé, ainsi que nous l'avons dit, le malade vient me trouver, ou s'il ne le peut je me rends chez lui; j'examine son état et sa disposition générale, et je lui rappelle le régime qu'il doit observer; je lui remets ensuite, dans une petite boîte, ou dans un petit pot de terre, deux doses séparées d'onguent mercuriel pour faire les onctions : j'ai observé que quelques praticiens peu attentifs remettent au malade les doses d'onguent mercuriel dans une carte roulée et enveloppée d'un papier; mais comme pour l'ordinaire les malades sont peu soigneux, ils mettent ces portions dans leur poche, et la plupart du tems, surtout dans les chaleurs, cet onguent se liquéfie, et il s'en perd une partie dans le papier.

Quelquefois, quand j'ai affaire à des malades intelligens, je leur confie le pot entier ou les trois onces d'onguent mercuriel à la fois, et je leur fais voir, à peu de chose près, la quantité qu'il faut en employer pour chaque friction, qui est de deux à trois gros pour les adultes, je les préviens sur le nombre d'onctions qu'il doit y avoir dans le pot.

Pour suivre l'administration des frictions, je préviens mon malade de se pourvoir d'une paire de bas de fil et de caleçon d'une toile simple; je l'instruis sur la manière de se donner lui-même l'onction, en commençant par une jambe; la portion désignée pour la friction sera prise avec le bout du doigt index, ou avec une spatule, et appliquée sur plusieurs points de la jambe, pour ensuite être étendue d'abord avec une seule main, depuis le genou jusque sur le pied; ensuite le malade, dégagé de tous vêtemens

embarrassans, se frottera la partie indiquée en tout sens avec les deux mains, pendant une demi-heure, sans appuyer trop fortement; et, comme l'onguent n'est jamais tout absorbé, je recommande au malade, pour ne rien laisser perdre, de s'essuyer les mains au revers du bas, de le mettre de suite et de le garder au moins pendant la nuit, ou même pendant vingt-quatre heures, ce qui est très-suffisant; j'aime que les onctións soient faites particulièrement le soir en se couchant, une ou deux heures après un souper frugal, quoique le plus souvent les onctions mercurielles se pratiquent dans toutes les heures du jour et de la nuit sans aucun inconvénient.

Le lendemain, le malade doit se frotter l'autre jambe de la même manière avec la seconde dose d'onguent mercuriel; je fais ensuite mettre un jour d'intervalle, et le surlendemain de ces deux onctions, le malade doit venir me rendre compte de son état, et s'il a fait convenablement ses frictions aux jambes; je lui remets encore, pour continuer, deux doses de pommade mercurielle de 3 gros chacune, comme étant destinées pour les cuisses; après avoir pris un bain dans la journée, il se fait l'onction le soir sur une cuisse; je recommande au malade d'appliquer particulièrement la dose d'onguent mercuriel sur l'intérieur de cette partie, et de l'étendre peu à peu sur toute l'étendue du membre, en se frottant avec les deux mains, et si le tems est un peu froid, je lui recommande de se frotter devant un feu de cheminée; après l'onction, le malade doit s'essuyer les mains au dedans de son caleçon, pour le mettre de suite, et le garder pendant tout le tems des onctions mercurielles aux cuisses et sur les jambes.

Le lendemain, le malade fera l'onction mercurielle à

l'autre cuisse, avec les mêmes précautions que pour la précédente, et le troisième ou quatrième jour de ces onctions le malade revient me rendre compte de son état; je m'informe s'il repose la nuit, s'il n'est pas altéré, s'il ne ressent aucune incommodité dans la bouche ni aux gencives, et s'il suit le régime prescrit; je fais attention aux affections syphilitiques locales qui peuvent exister, ensuite, si rien ne s'y oppose, le surlendemain de l'onction de la dernière cuisse, après un bain domestique, je fais passer à une fesse jusqu'aux reins ou à la ceinture, en revenant sur la partie postérieure de la cuisse. Je continue de donner au malade la dose d'onguent mercuriel nécessaire pour chaque onction; le lendemain le malade doit se faire la friction sur l'autre fesse, ayant le soin après d'essuyer sa main au fond du caleçon.

Ces six premières onctions faites, il est bien rare que les affections syphilitiques ne commencent pas à céder.

Si le malade continue d'être bien disposé, si le mercure ne porte que peu ou point à la bouche, je fais continuer le traitement.

En conséquence, le surlendemain de la dernière onction sur les fesses, le malade doit prendre un bain pour se nettoyer la peau, et pour mieux enlever l'ancienne pommade mercurielle, je lui conseille de se savonner les jambes et les cuisses, car la seule immersion dans l'eau, quoique chaude, ne suffit pas pour nettoyer parfaitement la peau, l'eau glisse sur le vernis mercuriel; si le malade n'est pas à portée de prendre un bain, il pourra également se nettoyer la peau en se lavant avec de l'eau chaude et du savon dans un baquet, et cela autant de fois qu'il sera nécessaire pendant l'administration des onctions mercurielles.

Ces précautions prises, je fais continuer au malade un second demi-tour d'onctions mercurielles aux jambes, aux cuisses et sur les fesses, même dose d'onguent mercuriel et mêmes précautions, ce qui fait le nombre de douze frictions mercurielles.

A cette époque le malade a employé 4 à 5 onces d'onguent mercuriel double, traitement qui, pour l'ordinaire, est suffisant dans les cas d'affections vénériennes primitives, surtout lorsque ces affections, comme chancres, ulcères, ont disparu, ou à peu près, dès le premier demi-tour des onctions mercurielles; quelquefois pour plus de sûreté, je fais encore prendre au malade une demi-dose de pilules spécifiques de muriate de mercure corrosif, s'il me paraît assez robuste et qu'il n'ait aucune affection de poitrine; ou le plus souvent, quelle que soit la disposition du malade, si le mercure ne porte pas à la bouche, je lui fais faire encore un troisième demi-tour d'onctions mercurielles, alors il aura été administré au malade environ six onces d'onguent mercuriel, ce qui m'a toujours paru une dose suffisante pour la plupart des cas d'affections syphilitiques, surtout lorsqu'elles sont primitives.

Mais dans les cas plus graves où il a paru des affections syphilitiques consécutives, comme maladies de la peau, ulcères à la gorge et au palais, douleurs dans les membres, gonflemens dans les os, je fais continuer le traitement en faisant prolonger le troisième demi-tour des onctions mercurielles sur tout le corps de la manière suivante.

Le malade doit être muni d'une mauvaise chemise ou d'un gilet de toile à manches; et comme les parties à frotter sont inaccessibles à ses mains, on doit commettre un serviteur pour onctionner le tour du corps, je

donne la même dose d'onguent mercuriel pour chaque friction que pour les jambes et les cuisses, et je fais faire l'onction depuis le haut des fesses sur le dos jusque vers les omoplattes, y compris les parties latérales de la poitrine, après avoir frotté légèrement pendant près d'une demi-heure; l'aide s'essuiera les mains au-dedans de la chemise ou du gilet; le lendemain de cette onction, j'en fais administrer une seconde qui doit s'étendre sur l'épaule, d'un côté, jusque vers la nuque, en la prolongeant jusqu'au pli du bras; le malade doit être placé convenablement pour faciliter cette opération; puis laissant un jour d'intervalle, je fais completter le tour du corps en faisant faire l'onction du côté opposé à la précédente, en couvrant d'onguent mercuriel les mêmes parties correspondantes.

On ne frictionne pas pour l'ordinaire les parties antérieures du tronc, comme la poitrine et le bas-ventre, non que je pense que l'application de l'onguent mercuriel sur ces parties soit plus dangereuse qu'ailleurs, mais parce que cette pratique n'est pas en usage.

Ainsi ce que nous appelons faire le demi-tour du corps, consiste en six onctions mercurielles, trois de chaque côté aux jambes, aux cuisses et sur les fesses; le tour entier du corps se compose de trois onctions de plus, placées sur la partie postérieure du tronc jusque sur les bras, comme nous l'avons enseigné, ce qui fait le nombre de neuf onctions mercurielles, qu'on répète plus ou moins selon les indications.

Les onctions mercurielles réitérées jusqu'à trois fois aux jambes, aux cuisses et sur les fesses, et de là suivies une ou deux fois jusque sur le dos, les épaules et sur les bras, emploient près de 7 à 8 onces d'onguent mercuriel,

ce qui doit suffire pour la plupart des cas plus graves que ceux des affections syphilitiques primitives, dans lesquels nous nous contentons de n'administrer que 12 à 18 frictions mercurielles sur les jambes, les cuisses et les fesses, ainsi qu'il a été dit.

Il est cependant des cas d'affections syphilitiques graves et anciennes, qui exigent un traitement plus long et plus complet; il m'est souvent arrivé d'être obligé de faire frictionner deux à trois fois et même plus, le tour du corps, et d'avoir employé jusqu'à 9, 12 et même 15 onces d'onguent mercuriel, lors surtout que les malades supportaient bien ce traitement.

C'est aussi dans ces cas graves et opiniâtres, dont nous citerons quelques exemples que j'ai mis quelquefois en usage le muriate de mercure corrosif, conjointement avec les onctions mercurielles ou la décoction des bois, selon les circonstances, le tempérament et la disposition des malades.

J'ai la coutume, ainsi que la plupart des praticiens, de terminer ce traitement par deux à trois bains domestiques pour nettoyer le corps, et s'il y a quelques signes de gastricité, ce qui est rare, on pourrait administrer un purgatif; j'ai soin de recommander au malade de suivre encore, pendant quelque tems, un certain régime de vie, ou du moins d'éviter tous excès, jusqu'à ce qu'il ait repri ses forces et son état naturel.

### *Observations sur la méthode de guérir la syphilis par les onctions mercurielles.*

La manière d'employer le mercure en onguent connu maintenant sous la dénomination d'oxide gris de mercure est la méthode la plus ancienne et la plus efficace pour guérir la syphilis; mais elle a été employée dès les premiers tems, sans modifications et sans préparations; ce n'a été que par degrés que cette méthode est parvenue au point d'une grande amélioration.

La méthode d'employer le mercure en frictions, quoiqu'étant la plus efficace, peut produire quelquefois de mauvais effets, lorsqu'elle est pratiquée par des ignorans ou par des charlatans qui ne sont pas assez instruits pour diriger un si utile moyen, dont les malades peuvent être les victimes; aussi c'est d'après leur ignorance et leur incapacité de savoir manier et diriger le mercure contre la syphilis, que les empiriques déclament contre ce minéral et ses préparations, et qu'ils vantent leurs recettes où il n'entre point de mercure; mais toutes ces jongleries sont bien connues: on sait qu'elles ne tendent qu'à surprendre la crédulité, afin de tromper plus facilement.

La méthode mercurielle par onctions convient assez généralement dans toutes les affections vénériennes; il est cependant des cas et des circonstances où cette méthode n'est pas favorable, comme dans les dispositions éminemment cachectiques et scorbutiques dont il sera parlé ci-après, et chez ceux qui ont la peau sensible et irritable, sur laquelle l'application de l'onguent mercuriel, quelque légère qu'elle soit, cause des phlogoses, des boutons et même l'érysipèle.

Il est prudent de n'administrer le mercure en onctions dans les cas de syphilis, qu'avec précaution, chez les femmes d'une constitution cachectique, qui sont sujettes à des pertes considérables ou à des règles immodérées; dans ce cas, il ne faut employer le mercure qu'en petites doses; on peut aussi le combiner avec la décoction des bois, et même s'en abstenir, si l'on remarque que malgré ces précautions il survient des pertes de sang trop abondantes, qui pourraient jeter les malades dans un état d'affaiblissement, et les conduire à l'hydropisie; dans ces dispositions, la méthode végétale est à préférer pour le traitement des affections syphilitiques.

La méthode mercurielle par onctions est celle qui exige le plus un tems chaud ou du moins tempéré; dans cette température naturelle ou artificielle, les pores absorbans sont plus ouverts, la peau plus douce et l'absorption s'opère plus facilement; c'est pourquoi, dans cette manière de traiter la syphilis, les malades devraient garder l'appartement pendant les tems froids, et ceux qui ne peuvent pas se procurer une chaleur tempérée, doivent rester dans leur lit les deux tiers au moins des 24 heures, suffisamment couverts, sans cependant exciter des sueurs inutiles; la chaleur douce et uniforme du lit facilite infiniment l'absorption de la pommade mercurielle, et la distribution égale du mercure de la circonférence au centre; c'est ainsi que nous avons vu des maladies graves céder au traitement mercuriel par onctions, administré pendant des saisons froides et intempérées, en prenant d'ailleurs les précautions convenables à cette méthode, tandis que dans la belle saison les malades peuvent sortir et même vaquer à leurs affaires.

Nous avons suffisamment établi ci-devant le traitement de la syphilis chez les femmes enceintes, les nourrices et les enfans, non-seulement par la méthode mercurielle par onctions, mais encore par l'administration des sels mercuriels les plus efficaces ; nous sommes même entré dans des détails minutieux, que nous avons jugé utiles aux jeunes praticiens pour bien diriger la cure de la syphilis.

Nous nous proposons de parler ci-après des cas où la combinaison de la méthode par les onctions mercurielles avec celle des sels mercuriels peut convenir, particulièrement avec le muriate de mercure corrosif, et avec la méthode végétale.

Quelques-uns de mes malades étant dans les frictions ont pris, sans m'en prévenir, tous les deux jours un bain à la rivière, dans l'été, sans aucun inconvénient ; ils m'ont même assuré qu'ils s'en trouvaient mieux que des bains chauds, qu'ils reposaient mieux la nuit, et que le jour ils étaient plus forts et dispos ; les bains de rivière, dans le tems des chaleurs où l'eau est au-dessus du tempéré, peuvent convenir, surtout dans les tempéramens cachectiques, ils favorisent l'effet du mercure, en s'opposant à la dépravation des humeurs; on peut donc les permettre aux malades dans ces cas et dans quelques autres circonstances particulières pendant l'administration des onctions mercurielles.

Les malades doivent, pendant leur traitement par les onctions mercurielles, se tenir aussi proprement qu'il est possible, en changeant assez souvent de linge, et les gens aisés doivent avoir plus d'une paire de caleçons, ou les faire laver ; je me rappelle d'avoir vu des prati-

ticiens qui faisaient garder aux malades, pendant tout le tems du traitement mercuriel, les mêmes caleçons, la chemise et les draps du lit, comme une précaution nécessaire à la réussite de la cure.

Cette malpropreté, loin de faciliter la résorption du mercure, peut au contraire l'empêcher, ou du moins être nuisible aux malades, en les disposant à quelque maladie putride, ou à quelqu'affection cutannée.

Nous préviendrons encore ici les jeunes praticiens sur le traitement de la syphilis par le mercure, que j'ai observé quelquefois que les affections vénériennes, comme ulcères au palais, à la gorge ou sur les parties génitales, ne cédaient pas même dans le plein du traitement; dans ces cas je me suis avisé de suspendre les remèdes anti-syphilitiques pendant quelque tems, quoique le mercure ne portât pas à la bouche, et c'est pendant ce repos que les affections syphilitiques ont marché vers leur guérison; néanmoins je reprends après le traitement, avec les modifications convenables : entre plusieurs faits, pour venir à l'appui de notre pratique, nous citerons les suivans.

Dans le mois d'octobre 1808, je donnai mes soins à un monteur de boîtes pour deux petits ulcères vénériens situés entre la couronne du gland et le prépuce ; ces ulcères n'étaient ni douloureux ni graves, je prescrivis au malade un régime de vie convenable, le pansement fut fait avec la charpie fine ; il fut mis à l'usage des pilules spécifiques n.° 29, ce traitement fut suivi pendant douze à quinze jours ; cependant les ulcères restèrent à peu près dans le même état ; mais ensuite, loin de guérir, j'observai qu'ils devenaient plus mauvais et plus étendus: comme cet individu s'occupait toujours de sa profession

assez pénible, je l'invitai à cesser son travail pendant quelques jours, les pilules de muriate de mercure corrosif ayant été employées sans succès, je crus mieux faire de le remplacer par celle de muriate de mercure doux; la saison étant déjà froide, je ne jugeai pas à propos de me servir de la méthode de traitement par les onctions mercurielles, je fis bassiner les ulcères avec l'eau de Goulard, je les touchai à plusieurs reprises avec le nitrate d'argent; malgré tous ces soins et les remèdes prescrits, les ulcères allaient toujours de mal en pire; mais quoique le mercure ne portât pas à la bouche et qu'il ne parût pas incommoder le malade, j'en fis cesser l'usage, et je m'en tins pour les ulcères au simple pansement fait avec la charpie sèche, et peu de jours après je remarquai qu'ils prenaient un meilleur état; vers le quinzième jour de ce changement les ulcères furent très-avancés vers leur guérison, et quelques jours après ils furent cicatrisés; à cette époque, je fis reprendre au malade ses pilules de mercure doux pour assurer sa guérison.

2.^e *Fait.* En septembre de l'an 1809, je fus consulté par un jeune homme, ouvrier bijoutier, pour un ulcère vénérien situé vers la couronne entre le gland et le prépuce; cet ulcère avait déjà détruit le frein, cet individu n'avait jamais eu d'autres affections vénériennes; selon ma coutume, je fis faire le pansement de l'ulcère avec la charpie fine, en même tems je lui remis une boîte de pilules spécifiques, et lui conseillai de vivre d'un régime doux, de boire peu de vin; il continua de vaquer à sa profession: je revis le malade au bout de quatre à cinq jours, l'ulcère n'était pas en meilleur état, il y avait une

mauvaise suppuration ; j'essayai l'onguent basilicum pour le pansement, quelques jours après j'observai que cet onguent avait rendu l'ulcère plus sensible sans améliorer la suppuration, le fond était mauvais; sur cela j'en revins à la charpie sèche pour tout pansement, et fis continuer au malade ses pilules; enfin huit à dix jours s'étant encore écoulés, je trouvai l'ulcère toujours plus en mauvais état, et le malade assez inquiet; je me décidai à lui faire cesser les pilules spécifiques, et je fis faire le pansement de l'ulcère avec onguent rosat une once (32 grammes), oxide de mercure rouge 6 grains (3 décigrammes), oxide de zinc sublimé (fleurs de zinc) 12 grains (6 décigrammes), le tout doit être bien mêlé dans un mortier de verre ou de marbre, pour être étendu mince sur des petits plumaceaux de charpie fine, ou sur des languettes de linge doux, qu'il faut renouveler trois à quatre fois dans les 24 heures; le cinquième jour de ce nouveau pansement et de la suspension des pilules, je trouvai l'ulcère mieux, la suppuration était meilleure, il n'y avait plus de douleur, et il y avait apparence de guérison; je fis continuer le même onguent, quelques jours après l'ulcère était en bon état, je finis de le guérir par l'application de la charpie sèche, et pour être plus assuré de la destruction du virus, je fis reprendre à ce jeune homme une seconde dose de nos pilules spécifiques.

*3.e Fait.* En octobre 1809, un ouvrier menuisier, âgé d'environ quarante ans, d'une constitution assez délicate, vint me trouver pour des ulcères vénériens situés sur le gland, avec phimosis et ulcération autour de l'extrémité du prépuce, avec issue d'une assez grande quantité de matières purulentes; d'ailleurs il y avait peu de douleur,

Je tranquillisai cet homme sur son état, et lui prescrivis le régime, un travail médiocre, des soins de propreté, des injections entre le gland et le prépuce avec de l'eau pure tiède, qu'il devait faire plusieurs fois le jour pour nettoyer les ulcères; j'observai que cet homme était assez bien disposé pour être mis à l'usage du muriate suroxigéné de mercure en pilules, à la dose d'abord de six pilules par jour en deux prises; ce traitement fut continué pendant environ trois semaines, néanmoins le gonflement du prépuce, le phimosis, l'écoulement des matières purulentes étaient sans aucun amendement; j'observai encore pendant une huitaine de jours le malade, je remarquai qu'il était fatigué de l'usage du muriate de mercure corrosif, qui lui causait quelques douleurs dans le bas-ventre et même un peu de diarrhée; d'ailleurs ces sortes de gens en général suivent toujours très-mal le régime, soit dans la quantité, soit dans la qualité des alimens : mécontent de l'état du malade, je fis cesser de suites les pilules; je pensai qu'elles pouvaient causer une sorte d'irritation et de malaise chez le malade qui pouvait entretenir le mauvais état des ulcères, je me bornai pendant quelques jours à laisser reposer le malade et à suivre toujours aux soins de propreté et aux injections, et de faire couvrir les ulcères de l'extrémité du prépuce avec des languettes de linge doux, couvertes avec la pommade de Goulard, et de les changer plusieurs fois le jour; vers le sixième jour de cette manière de faire, je trouvai le malade bien mieux, l'engorgement et les ulcères du prépuce avaient diminué, ainsi que la suppuration des ulcères situés autour du gland, qu'on ne pouvait cependant pas encore découvrir, et quatre à cinq jours après la suppu-

ration avait cessé, les ulcères du prépuce étaient guéris; néanmoins il restait encore assez d'engorgement et de légères duretés autour du prépuce pour empêcher de découvrir complettement le gland; à cette époque cet homme me parut assez bien disposé, sur quoi je lui fis continuer l'usage des pilules spécifiques afin de le conduire ainsi entièrement à guérison, conjointement avec les soins déjà prescrits.

Je ne saurais passer sous silence un quatrième fait sur le même sujet.

Dans l'hiver de l'an 1809, je donnai mes soins à un jeune ouvrier tailleur pour un ulcère vénérien assez étendu, situé sur le gland attenant le prépuce; après lui avoir prescrit le régime et de panser l'ulcère avec la charpie sèche, je le mis à l'usage des pilules spécifiques que le malade parut bien supporter malgré une constitution délicate et un physique mal conformé, la boîte de ces pilules étant employée, l'état de l'ulcère fut amélioré; mais le tems devenu trop rigoureux, et le malade ne pouvant pas se garantir du froid, je fis cesser l'usage des pilules, je lui conseillai de s'en tenir au pansement; trois à quatre semaines après, cet individu me vint voir, je trouvai l'ulcère en plus mauvais état; ce jeune homme me parut fatigué, et le tems continuait d'être très-froid; je fus obligé de faire suspendre encore les pilules spécifiques et tout autre remède; comme il était survenu un peu d'engorgement sur le prépuce, le malade avait de la difficulté et de la douleur pour découvrir le gland, c'est pourquoi je conseillai de ne faire d'autre pansement que de tenir l'ulcère propre en le bassinant de tems en tems seulement avec de l'eau tiède, avec la précaution

de

de recouvrir toujours le gland après avoir nettoyé l'ulcère.

En mars suivant, 1810, je revis le malade, j'examinai son état et celui de l'ulcère, je trouvai du mieux à tous égards, le malade pouvait découvrir plus facilement le gland; dans cette favorable disposition, je le renvoyai encore à quelques jours pour reprendre les pilules spécifiques et profiter de la belle saison; on voit dans ce cas que la suspension des remèdes a été plus utile que nuisible, et qu'elle a du moins disposé le malade à pouvoir les continuer.

Il nous paraît que les praticiens en général ont passé trop légèrement sur la confection de l'onguent mercuriel et sur l'importance qu'il y a que cet onguent soit bien préparé, c'est pourquoi nous nous sommes un peu étendu sur la formule que nous avons donnée de sa composition n.° 27, car on sait qu'il faut que le mercure soit très-pur, ou dégagé de toutes substances étrangères; il convient aussi d'avoir une graisse de porc bien préparée, qu'elle soit belle et assez ferme; on a remarqué que la graisse qu'on retire des porcs qui ont été engraissés avec du gland est la meilleure pour faire l'onguent mercuriel, les apothicaires peuvent préparer s. l. la graisse dont ils ont besoin.

Les auteurs ont proposé divers excipiens dont je ne parlerai pas, pour éteindre le mercure; je n'en connais aucun qui puisse remplacer la graisse.

J'ai la coutume de ne faire mon onguent mercuriel que dans une saison tempérée; on réussit beaucoup mieux à éteindre, à diviser plus promptement le mercure et

même à l'oxider, à l'aide d'un certain degré de calorique, que dans une atmosphère froide ; je me sers d'un mortier de marbre avec un fort pilon de bois de buis, à grosse tête bien unie qui puisse occuper la plus grande partie du fond du mortier, afin de multiplier les points de contact, pour faciliter par le broyement la division du mercure, ce qui a lieu en peu de tems, si on a d'abord employé de l'onguent mercuriel vieux pour éteindre le mercure, ainsi que nous l'avons déjà dit.

Quelques pharmaciens confectionnent leur onguent mercuriel dans un mortier de fer avec un pilon du même métal ; mais cette pratique ne peut convenir que lorsqu'on travaille l'onguent mercuriel dans un lieu très-frais, et à diverses reprises, attendu que par le frottement il se dégage du fer trop de calorique, qui ramollit et liquéfie la graisse au point de la rendre sous forme huileuse, et de laisser réunir les globules mercuriels qui n'ont encore reçu aucune combinaison avec l'acide cébacique, inconvénient qui n'est pas aperçu par la plupart des gens de l'art ni des apothicaires, et qui peut faire manquer la parfaite composition de l'onguent mercuriel, et nuire essentiellement à son efficacité ; nous ferons observer que pour que l'onguent mercuriel soit bien fait, et en moins de tems, il n'en faut pas faire une trop grande quantité à la fois, lors même qu'on aurait un grand mortier ; j'ai coutume de n'en mettre en œuvre que la quantité prescrite dans la formule que nous avons donnée.

Les apothicaires peuvent confectionner jusqu'à 2 ou 3 livres d'onguent mercuriel, pourvu que la manutention en soit bien soignée.

Nous estimons que les praticiens doivent mettre beau-

coup d'importance à ne se servir pour la cure de la syphilis que d'une pommade mercurielle bien préparée : j'ai vu très-souvent de l'onguent mercuriel où l'on pouvait distinguer facilement à l'œil nud le mercure, qui avait été seulement réduit en petits globules ; on juge bien qu'on ne peut pas se promettre d'obtenir de grands effets d'un onguent mercuriel si mal préparé.

Les praticiens doivent aussi avoir attention de n'employer qu'un onguent mercuriel bien oxidé, par la combinaison de l'acide cébacique et de l'oxigène que le mercure paraît absorber, ce qui ne peut arriver qu'après cinq à six mois ou un an de vétusté.

Nous le répétons, il est tellement important d'être assuré de la bonne qualité de l'onguent mercuriel, dans le traitement de la syphilis, que des praticiens en ont employé une grande quantité avec toutes les précautions convenables, et que les affections syphilitiques ne cédaient que peu ou point à l'effet du remède, et quelquefois la cure a été tout à fait manquée, uniquement par la mauvaise qualité du remède.

Le praticien surpris du peu d'effet de l'administration des onctions mercurielles ne se doute pas le plus souvent de la cause qui peut avoir rendu le traitement inefficace, et il cherche du secours dans quelqu'autre préparation mercurielle, ou dans le règne végétal.

C'est ainsi qu'il arrive quelquefois que les malades sont victimes de l'imprévoyance de l'homme de l'art, que les empiriques se sont élevés contre le mercure, et en ont pris occasion de déclamer contre cet utile remède pour la guérison de la syphilis.

Nous avons dit ci-devant que notre pratique était de faire

administrer à nos malades une onction mercurielle pendant deux jours de suite et repos le troisième, de suivre ainsi la cure tant que la salivation ou quelqu'autre obstacle ne s'oppose pas à cette marche; néanmoins nous pensons que les jeunes praticiens peuvent aussi suivre l'usage ordinaire et le plus connu d'administrer les onctions mercurielles tous les deux jours; nous convenons qu'il importe fort peu pour le succès de la cure de suivre l'une ou l'autre manière de faire.

Quelques praticiens pensent qu'il suffit de pratiquer les onctions mercurielles seulement sur les jambes alternativement de l'une à l'autre, ayant le soin de faire tenir la peau nette au moyen de quelques bains domestiques, ou des lavages avec de l'eau chaude et du savon; mais heureusement que cette pratique est peu usitée, et nous pensons qu'elle n'est pas favorable pour retirer tout le parti possible de la pommade mercurielle, d'autant mieux que l'anatomie nous apprend que ce n'est pas sur la peau et le tissu cellulaire des jambes où l'on trouve le plus grand nombre de vaisseaux absorbans ou lymphatiques.

On voit des praticiens qui font appliquer la dose d'onguent mercuriel pour une onction sur un très-petit espace d'un membre, en ne faisant frictionner que le pied jusqu'au milieu de la jambe, et de là au genou; ces praticiens font également faire deux à trois onctions pour chaque cuisse, ils concentrent ainsi la dose d'onguent mercuriel, dont une grande partie doit être perdue pour n'avoir pas assez de points d'absorption.

Pour nous, nous aimons que la dose d'onguent mercuriel, pour chaque onction, soit étendue sur une grande surface de la peau, afin de multiplier les points de con-

tact, et de faciliter ainsi la résorption du mercure, et de faire tourner autant que possible toute la dose à l'avantage du malade.

Il est des praticiens qui donnent une petite dose d'onguent mercuriel, pour chaque onction, par exemple, un gros seulement, et font frictionner le malade tous les jours; on peut porter chaque onction à la dose de deux à trois gros d'onguent mercuriel, que l'on divise en deux portions, une pour chaque jambe ou cuisse, qu'on appliquera successivement de suite à la même heure, en laissant comme à l'ordinaire un jour ou deux d'intervalle entre les onctions.

Quoique nous ayons dit qu'il est des cas de syphilis assez graves qui exigent non-seulement les onctions mercurielles sur les jambes et sur les cuisses, mais encore de suivre la partie postérieure du tronc, qui comprend les reins, le dos, les épaules jusqu'au bras, néanmoins nous convenons qu'il peut y avoir un peu de préjugé et d'habitude dans cette marche d'administrer les onctions mercurielles, d'autant plus qu'il est maintenant assuré qu'il existe une bien plus grande quantité de vaisseaux lymphatiques ou absorbans, sur les extrémités supérieures et inférieures, que sur la peau qui recouvre la partie postérieure du tronc; en sorte que lors même qu'il existe des affections syphilitiques sur la tête et dans la gorge, on peut onctionner seulement les extrémités, et particulièrement les inférieures, surtout la partie interne des cuisses; au reste, ces diverses manières d'employer l'onguent mercuriel en onctions tiennent à l'idée du praticien, et reviennent à peu de chose près au même pour l'effet.

A l'égard du tems qu'on doit employer pour faire la friction, cela peut tenir à quelques circonstances particulières ; dans l'été la résorption doit se faire plus facilement, quinze à vingt minutes peuvent suffire, et dans l'hiver on doit se frotter, devant le feu, pendant une demi-heure, quoique quelques praticiens aient pensé qu'il suffit d'étendre l'onguent mercuriel sur la partie destinée à la friction, et que la résorption s'en fera également bien, ce qui, à notre avis, est fort douteux ; d'où nous concluons qu'en général l'onction doit être faite pendant l'espace d'une demi-heure et même plus, d'une manière légère et douce.

On sait qu'autrefois il était recommandé de frotter fort et pendant long-tems, ce qui ne faisait que fatiguer le malade et le plus souvent produire de l'irritation, des rougeurs, des boutons sur la peau et déranger la suite des onctions mercurielles (1).

---

(1) Les praticiens qui sont particulièrement employés dans le traitement des maladies vénériennes, doivent, quelle que soit la méthode dont ils se servent pour guérir la syphilis, tenir des notes du nom de leurs malades, de la date de leur traitement, ainsi que de la quantité et de la qualité des remèdes employés, afin de pouvoir se rendre compte, pendant le cours du traitement, de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire : cette précaution m'a toujours été utile. Après le traitement, il est prudent d'effacer le nom du malade, ou de brûler les notes prises, attendu que l'homme de l'art peut être enlevé par une mort imprévue, et que ses papiers pourraient se trouver entre les mains d'héritiers imprudens ou indiscrets, ce qui serait fâcheux pour nombre de personnes.

La méthode de guérir la syphilis par les onctions mercurielles est, comme nous l'avons déjà dit, la plus ancienne et en général la plus efficace, et c'est aussi par cette méthode que l'on peut introduire dans le système une plus grande quantité de mercure, sans presqu'aucun autre inconvénient que la salivation, qu'on peut prévenir, mais on n'a pas le même avantage par la méthode intérieure, ou des préparations mercurielles salines, que l'on fait prendre en pilules ou en solution, il serait même dangereux d'en introduire une trop grande quantité à la fois, particulièrement du muriate de mercure corrosif.

Il n'est pas douteux, que dans la méthode d'administrer le mercure en onctions il ne se perde une certaine quantité de mercure, soit dans les mains, soit dans les bas, les caleçons et même dans l'épaisseur de la peau; mais ce déficit est bien compensé, par la facilité d'introduire la plus grande quantité de mercure possible dans le corps.

Et par rapport à son efficacité, si les praticiens de tous les pays avaient tenu registre de toutes les guérisons opérées par cette méthode, comme le font les empiriques à l'égard de leurs prétendues recettes sans mercure, on aurait pu faire, comme nous l'avons dit dans notre discours préliminaire, non-seulement de nombreux volumes, mais même des bibliothèques.

Malgré l'efficacité bien reconnue de la méthode des onctions mercurielles pour guérir la syphilis, quelques médecins (je n'entends point parler des empiriques), se sont élevés contre elle, et lui ont attribué plusieurs inconvéniens, comme s'il en existait quelqu'une qui en fût exempte.

Ces inconvéniens, selon eux, sont de sallir la peau,

d'être généralement embarrassante, et de ne pouvoir préciser la quantité de mercure qu'il faut employer dans un traitement pour être assuré de la guérison; on reproche particulièrement à cette méthode d'exciter la salivation, et autres inconvéniens qui ne sont pas à comparer à sa grande utilité : mais on peut répondre facilement à toutes ces objections.

1.° Si on sallit la peau avec l'onguent mercuriel, on a la ressource des bains domestiques pour la nettoyer, et celle des lavages avec de l'eau chaude et du savon; en outre les malades, pendant l'administration des onctions mercurielles, peuvent changer de linge, de bas et de caleçons, et se tenir ainsi le corps proprement, sans nuire à l'effet du remède.

2.° Quant à la difficulté de pouvoir évaluer la quantité de mercure absorbée et nécessaire pour la guérison, on peut avoir la même incertitude dans toute autre méthode, mais l'expérience des maîtres de l'art, et l'observation, leur ont appris à juger de la quantité d'onguent mercuriel qu'il faut employer selon la gravité et l'ancienneté de la maladie, et d'en continuer l'usage jusque même après la disparition complette des symptômes syphilitiques.

3.° *La salivation.* Autre épouvantail que l'on fait aux malades du mercure administré en onctions, mais les gens de l'art éclairés savent que quand on prend les précautions convenables, la salivation se réduit à peu de chose, et que l'on n'a rien à craindre de ses suites.

Quelques-uns trouvent encore que cette manière d'administrer le mercure donne une mauvaise odeur, mais si les malades se tiennent proprement, ils pourront se trouver en société, d'autant mieux que depuis long-tems

on a supprimé la térébenthine de l'onguent mercuriel, comme inutile et donnant une odeur forte et désagréable.

Chaque année, surtout pendant la belle saison, je traite de la syphilis, par les onctions mercurielles, un assez grand nombre d'individus qui vaquent à leurs affaires, et qui paraissent même en société sans qu'on s'aperçoive qu'ils sont dans les remèdes.

4.e Cette méthode a un grand avantage sur toutes les méthodes intérieures, dans les cas où les malades sont épuisés par la suite de leur maladie ou des remèdes, lorsque les voies de la digestion sont tellement affaiblies qu'ils ne peuvent plus supporter aucuns remèdes, soit sirops, robs, décoctions, pilules, etc.; cette méthode convient encore lorsqu'il existe chez les malades des ulcères vénériens graves dans la gorge, qui peuvent empêcher la déglutition, dans tous ces cas de petites onctions mercurielles bien ménagées et bien dirigées, sont peut-être la seule ressource pour guérir les malades.

Nous croyons devoir ajouter ici un fait pour prouver ce que nous venons de dire.

Dans l'été de l'an 1808, une femme veuve âgée de 48 à 50 ans, se plaignait depuis long-tems d'un mal de gorge qui peu à peu devint plus intense; cette femme se rendit à l'hôpital, et fut soumise aux soins de M. Fine, docteur en chirurgie, en office dans cette maison; il découvrit un ulcère assez considérable qui occupait le voile du palais et la luette, avec une disposition inflammatoire et beaucoup d'irritation; sur le rapport que lui fit la malade de sa bonne conduite, qu'elle n'avait jamais éprouvé d'affection dans les parties naturelles, M. Fine jugea d'abord que cet ulcère pouvait tenir à une disposition acrimo-

nicuse, ou au vice scorbutique, d'autant mieux que cette femme paraissait dans un état de cachexie; quelque tems après j'eus occasion d'examiner sa gorge, j'observai en effet un ulcère très-étendu et profond qui occupait le lieu désigné ci-dessus; la malade ne pouvait avaler qu'avec une grande difficulté; cependant malgré que l'affection de la gorge n'eût été précédée d'aucun signe antécédent de virus syphilitique, je jugeai qu'elle devait être produite par cette cause. Je fis part de mon opinion à mon collégue M. Fine, qui, après un nouvel examen en porta le même jugement; dans ces entrefaites je fus obligé de vaquer au service de la maison à cause d'une indisposition de M. Fine. Je donnai mes soins à la malade pendant quelques semaines, je prescrivis le régime et les gargarismes convenables; la malade fut mise à l'usage des pilules spécifiques à petite dose, et à la décoction du bois de gayac prescrite dans nos formules; mais ces remèdes, quoique continués assez long-tems n'empêchèrent pas l'ulcère de faire des progrès, et la difficulté d'avaler fut aussi un obstacle de pouvoir continuer la décoction de gayac.

A cette époque M. Fine vint reprendre ses fonctions à l'hôpital, nous consultâmes ensemble pour guérir ou du moins pour soulager cette femme, qui, chaque jour, paraisssait à la veille de périr, par l'extrême difficulté de pouvoir se substanter, parce que les alimens solides ou liquides revenaient en majeure partie par le nez; d'après un nouvel examen de la gorge, que nous trouvâmes dans le plus mauvais état, nous convînmes 1.° de faire toucher l'ulcère deux à trois fois le jour avec la mixture n.° 58 au moyen d'un pinceau de charpie fine; 2.° de faire

administrer à la malade tous les deux à trois jours des onctions avec l'onguent mercuriel (oxide gris de mercure) sur les jambes et les cuisses, et de cesser tout autre remède; après quelque tems de l'emploi de la pommade mercurielle, malgré l'état désespéré de la malade elle se trouva mieux, en ce qu'elle put avaler plus facilement : il se détacha plusieurs escarrhes de l'ulcère, et la luette fut emportée.

Les frictions mercurielles furent continuées pendant assez long-tems, le mercure parut ne porter que très-peu à la bouche, et enfin cette femme put avaler et prendre en quantité suffisante les alimens nécessaires ; elle avait repris plus de force, et se tenait levée une partie du jour; mais, vu son état de cachexie, les onctions mercurielles furent suspendues, l'ulcère paraissait guéri, mais la luette et une partie du voile du palais étant détruite, cette femme ne pourra plus avaler ni s'exprimer facilement.

Après avoir joui d'un mieux pendant une partie de l'été et de l'automne, en mars et avril 1809, je trouvai que cette femme avait de nouveau dépéri ; la difficulté d'avaler était revenue presqu'au même point : à son état de dépérissement et d'épuisement, je jugeai qu'il n'y avait plus aucun moyen de la sauver, elle mourut peu de tems après.

Quoique le cas que nous venons de présenter sur les mauvais effets du virus syphilitique dans la gorge ne soit pas rare, nous n'en conclurons pas moins que la malade ne pouvant plus avaler, aucune méthode antisyphilitique interne ne pouvait plus lui convenir, et que par conséquent il ne restait d'autre ressource que la méthode mercurielle par onctions, dont le bon effet s'est manifesté peu

de tems après son administration; il y a apparence que si elle eût été moins épuisée, elle aurait pu être guérie en reprenant à des époques convenables l'administration du même remède.

Nous avons rapporté un fait à peu près semblable d'ulcères vénériens graves à la gorge chez une autre femme; on verra ci-après un autre cas de même nature chez un homme, qui a été guéri par la méthode des onctions mercurielles.

5.° Qui pourra calculer au juste dans toute méthode intérieure, soit mercurielle, soit végétale, la quantité du remède absorbée par les voies lactées, et portée dans le système pour détruire la syphilis? Qui pourra encore assurer que l'estomac et les vaisseaux-blancs ou absorbans sont dans une assez bonne disposition pour transmettre aux liqueurs, et dans toute l'économie l'effet des remèdes antisyphilitiques? Qui pourra encore juger du degré et du genre d'altération, et même de décomposition que les remèdes peuvent subir dans les voies de la digestion? Et enfin qui estimera la quantité qui peut s'en perdre par les voies alvines?

6.° A l'égard de l'embarras de la méthode par les onctions mercurielles, ne faut-il pas, pour les remèdes administrés à l'intérieur, les préparer, avoir le désagrément de les avaler? ne faut-il pas que l'estomac puisse les supporter, et même les digérer, et enfin que les malades soient assujettis aux heures de les prendre?

Ainsi, tout bien considéré, la méthode des onctions mercurielles pour guérir la syphilis, outre son efficacité, est encore la méthode la plus simple et la plus commode.

Quoique le printems ou l'été soit la saison la plus favorable pour l'administration de la méthode mercurielle par onctions, on doit porter beaucoup d'attention dans l'administration du mercure pendant les grandes chaleurs, surtout chez les individus disposés à la cachexie et à la diathèse scorbutique, la chaleur, et une trop grande quantité de mercure, pourraient jeter les humeurs dans un état de putréfaction, et même de grande salivation, surtout chez des artisans qui ne peuvent ni se tenir au frais, ni se procurer une nourriture tonique et analeptique.

Pour les malades qui ne peuvent se garantir du chaud, on doit préférer le muriate de mercure corrosif; ce sel mercuriel porte moins à la bouche, et il ne dispose pas les humeurs à la dépravation, comme l'oxide gris de mercure.

Si dans l'une et l'autre manière du traitement mercuriel on est dans le cas d'ordonner quelque remède auxiliaire tel que la décoction des bois, on aura l'attention de n'en faire préparer que pour un jour ou 24 heures, ces décoctions sont sujettes à se gâter facilement pendant les chaleurs.

Le *kina*, soit en substance, soit en décoction, comme tonique et antiputride, est très-approprié dans ces circonstances, et les malades peuvent user pour boisson, dans le cours de la journée, de limonade, même de bière pure ou coupée avec un tiers d'eau fraîche, et à leurs repas d'un peu de bon vin; l'homme de l'art doit aussi faire attention, pendant les grandes chaleurs, que l'onguent mercuriel, soit tenu au frais, afin d'éviter qu'il ne se liquéfie trop, et qu'il ne tombe sous une forme huileuse, qui peut en opérer la décomposition, ainsi que

je l'ai observé dans les chaleurs de l'été de l'an 1807 : ayant frotté sur du papier gris une petite quantité de pareil onguent, je vis non-seulement à la faveur de la loupe, mais encore à l'œil nud, des milliers de petits globules de mercure qui avaient abandonné leur excipient trop liquide ; cet effet doit arriver d'autant plus facilement que l'onguent mercuriel est nouveau, et qu'il n'a pas encore acquis un état d'oxidation suffisante.

Pour prévenir cet inconvénient dans les pays méridionaux, les praticiens font ajouter à l'axonge de porc un quart de suif de chèvre ou de mouton, ou de cire blanche, qu'on fait fondre ensemble à petit feu; ayant soin de remuer le mélange avec une spatule.

§ II.

Après la méthode de guérir la syphilis par les onctions mercurielles, nous donnons la préférence au muriate suroxigéné de mercure, (*sublimé corrosif*) malgré les déclamations de quelques gens de l'art contre ce sel mercuriel dont j'ai reconnu l'efficacité d'après une longue expérience; aussi prudent qu'un autre, je ne crains pas de me servir du muriate de mercure corrosif dans le traitement de la syphilis, mais avec les précautions qu'exige un remède aussi dangereux s'il n'était pas administré avec circonspection.

L'usage du muriate corrosif de mercure, ainsi que celui des autres sels mercuriels qui sont employés dans la cure de la syphilis, doit aussi être précédé de quelques préparations convenables pour en faciliter l'effet.

Dans la belle saison surtout, quelques bains domestiques peuvent convenir, et s'il y a quelques dispositions de gastricité, on doit administrer quelques purgatifs;

quoiqu'il soit vrai de dire que j'emploie tous les jours ce sel mercuriel sans aucune préparation préliminaire, ne la jugeant d'aucune utilité quand les malades sont bien disposés.

Pendant les premières années de ma pratique, je n'ai administré le muriate suroxigéné de mercure qu'en solution dans l'eau distillée ; mais j'ai observé dans la suite que cette manière d'administrer ce remède, quoique la plus usitée parmi les praticiens, n'était pas aussi commode pour les malades, que sous la forme de pilules.

Il est des cas dans lesquels l'administration du muriate de mercure corrosif en solution est à préférer ; il est aussi des malades qui ne peuvent pas avaler les pilules ; c'est pourquoi nous donnerons la manière d'employer la solution pour la cure de la syphilis chez les adultes.

Lors donc que je suis décidé à faire usage du mercure corrosif pour la cure de la syphilis, soit en solution, soit sous forme de pilules, j'ai le soin, comme dans toute autre méthode, de considérer l'état général du malade, s'il n'existe chez lui aucune affection de poitrine, du moins indépendante de la maladie vénérienne, s'il n'est pas dans un état fébrile ; si le malade se trouve bien disposé à tous égards, je lui prescris seulement d'observer un régime convenable, et d'éviter les excès.

Si je suis décidé d'administrer à mon malade le muriate de mercure corrosif en solution, je lui remets dans une phiole convenable, la moitié de la dose de la formule n.° 28, avec un petit verre à liqueur contenant une bonne cuillerée à bouche, ou une demi-once ; le malade doit prendre deux fois le jour de cette solution plein le petit verre, avec deux tasses d'un mélange de parties égales

d'eau et de lait chauds, (on peut y ajouter un peu de sucre) pour prendre le matin deux heures avant le dîner; le malade prendra ainsi la seconde prise de solution le soir deux heures avant le souper, ce qui fait la dose d'un demi-grain de sublimé qu'il prend par jour, j'en fais porter la dose quelquefois jusqu'à trois quart de grain en faisant prendre au malade un gobelet et demi de solution pour chaque prise; il continue de prendre le remède ainsi successivement tous les jours, s'il ne survient aucun inconvénient, et je lui prescris de me venir voir tous les trois à quatre jours pour m'assurer de son état, s'il supporte bien le remède, et pour m'enquérir si les affections syphilitiques qui peuvent exister cèdent à l'action du mercure, et aux pansemens convenables, et si j'observe que la solution convienne au malade, je lui en fais continuer l'usage, je lui fournis le reste de la dose de sa solution, et je porte la quantité du muriate de mercure corrosif jusqu'à 24, 48, quelquefois jusqu'à 72 grains, et même plus, pour une cure, selon les cas et les circonstances, car ce n'est pas en employant 12 à 24 grains de sublimé qu'on pourra guérir une maladie syphilitique un peu grave ou secondaire, comme on l'a cru dès les premiers tems de l'usage de ce spécifique.

Pendant l'usage de la solution, j'ordonne au malade de ne boire dans le courant de la journée que quelques verres d'eau pure, comme la boisson la plus naturelle et la plus simple, et à ses repas de l'eau mêlée avec un tiers de vin.

Si, pendant l'usage de la solution, il survient au malade du dégoût ou quelques signes de gastricité, je lui fais administrer quelque purgatif convenable, et s'il

paraissait

paraissait aussi une salivation un peu forte (ce qui est rare dans l'usage du sublimé, excepté dans quelque disposition cachectique ou scorbutique); dans ce cas il convient de suspendre pour quelque tems l'usage de la solution ou des pilules, si on administre le sublimé sous cette forme.

Si aucun inconvénient ne s'oppose à l'usage du remède, en solution ou en pilules, on doit le continuer jusqu'à la disparition de toutes les affections syphilitiques, ce qui arrive dans plus ou moins de tems, selon l'ancienneté et l'opiniâtreté de la maladie, et la disposition du malade; nous avons déjà fait observer qu'on peut porter très-loin et sans danger la dose du muriate de mercure corrosif.

Nous avons dit ci-devant, que quoique le muriate corrosif en solution soit la manière la plus en usage parmi les praticiens, et la méthode du célèbre Van-Swieten, depuis quelques années l'expérience m'a appris l'utilité de ce sel mercuriel administré sous forme de pilules, et divers praticiens ont consigné dans leurs écrits des formules de pilules du muriate de mercure corrosif.

Celles dont je fais usage dans ma pratique sont décrites dans la pharmacopée de Genève, j'en ai donné la formule sous la dénomination de pilules spécifiques, parce que ces pilules sont vraiment spécifiques contre les affections vénériennes.

Lorsque je veux administrer le muriate de mercure corrosif sous forme de pilules, je prends les mêmes précautions dont j'ai fait mention à l'égard de l'administration de ce sel mercuriel en solution; j'invite également mon malade de me venir trouver tous les trois ou quatre jours,

pour observer l'effet du remède; je lui remets dans une boîte, une demi-dose de pilules spécifiques n.° 29, mais dans l'été, pour tenir ces pilules plus au frais, et pour les empêcher de sécher promptement on peut les tenir dans une phiole de verre bien bouchée.

Lorsque mon malade me paraît d'une constitution délicate, je lui fais commencer la dose des pilules par 4 dans le jour; savoir, 2 le matin, environ deux heures avant dîner, et la seconde prise le soir, deux heures avant le souper; et je fais boire par dessus un petit verre d'eau pure; je n'ordonne le plus souvent au malade que de boire quatre à cinq verres d'eau pure dans le courant de la journée.

Après trois à quatre jours de l'usage de ces pilules le malade doit venir me rendre compte de son état, et si rien ne s'y oppose je lui fais prendre six pilules par jour aux heures qui ont été indiquées, et successivement j'en fais augmenter le nombre jusqu'à huit par jour, quatre le matin, autant le soir, ce qui est la dose ordinaire que j'ai coutume de faire prendre.

Il y a des malades qui ne peuvent supporter les pilules de sublimé, même à une très-petite dose; elles leur causent des maux d'estomac, la diarrhée ou un malaise général; ce qui tient à la disposition du malade, qu'on ne peut pas toujours prévoir.

J'ai vu en l'an 1808 une malade qui ne put pas supporter le sublimé en solution, qui, environ trois mois après, supporta très-bien le même remède en pilules, ce qui prouve l'utilité de savoir varier l'administration des remèdes selon la disposition du sujet.

Il est aussi des malades qui sont assez imprudens que

de prendre une plus forte dose de pilules spécifiques qu'on ne leur a prescrit, ce qui peut avoir des suites fâcheuses qu'on ne manquerait pas d'attribuer au praticien ; c'est pourquoi il doit être toujours très-exact de fixer aux malades la dose des remèdes qu'ils doivent prendre, et surtout des remèdes mercuriels.

Mais dans tous les cas graves de syphilis, lorsque le malade est d'un bon tempérament, je lui fais prendre par gradation dix et même jusqu'à douze pilules par jour, ce qui fait un grain et demi de sublimé corrosif dans les vingt-quatre heures.

Je ferai observer que lorsque j'ai à faire à ces malades je ne vais pas en tâtonnant dans l'administration des pilules spécifiques, je commence d'abord par six pilules par jour en deux fois pour en venir vers le troisième ou quatrième jour à ma dose ordinaire de huit par jour.

C'est ainsi que je fais continuer le remède à mon malade jusqu'à sa guérison, qui ne peut être assurée qu'après avoir pris deux ou trois demi-doses de pilules spécifiques; c'est-à-dire trente-six à cinquante-quatre grains de muriate de mercure corrosif, dose la plus ordinaire que je fais prendre, ainsi que nous l'avons dit à l'égard de la solution, puisque j'ai porté ce sel mercuriel, donné en pilules, jusque de 72 à 80 grains, et même plus pour une cure.

On ne peut rien déterminer sur la dose du muriate suroxigéné de mercure; elle tient à la gravité, à l'opiniâtreté de la maladie et à la constitution de l'individu ; j'ai vu des malades (même chez le sexe) qui étaient dans des cas graves de syphilis, surtout des ulcères dans la gorge, où j'ai porté la dose du sublimé en pilules à un

grain par jour pendant deux à trois mois, et prendre ainsi, sans en éprouver d'autre incommodité qu'une légère salivation, jusqu'à six, même huit doses, chacune de dix-huit grains de muriate de mercure corrosif; ces cas à la vérité sont rares, on juge bien que l'homme de l'art ne permet une si grande quantité de ce sel mercuriel que quand il observe que le malade le supporte facilement, et qu'il produit un bon effet.

Dans quelques cas graves de syphilis, et dans les bons tempéramens, nous associons le muriate de mercure suroxidé en pilules et quelquefois en solution, aux onctions mercurielles; on trouvera des exemples de cette pratique que nous avons mise en usage avec succès, tant chez les hommes que chez les femmes, et même pour les enfans.

Quelquefois nous n'employons les pilules spécifiques, ou la solution du sublimé, conjointement avec les onctions mercurielles, que vers la fin du traitement, lorsque les malades ne sont pas trop fatigués, et que les accidens syphilitiques résistent à cette dernière méthode, ou pour assurer la guérison.

D'autres fois au contraire je fais précéder l'usage des pilules spécifiques quand la saison est encore froide, en attendant qu'elle soit plus favorable pour administer les onctions mercurielles.

Mais quand nous associons le muriate de mercure corrosif aux onctions mercurielles, nous l'administrons en moindre dose, et pour l'ordinaire, dans ce cas, nous ne faisons prendre à nos malades que six pilules spécifiques par jour en deux prises, matin et soir, comme nous l'avons prescrit.

D'ailleurs, l'état de la bouche et du malade, la nature

des affections syphilitiques doivent régler les praticiens pour continuer ou faire cesser les remèdes, ou pour n'employer que l'une ou l'autre méthode ; nous avons aussi pour règle que si le malade est susceptible de salivation par le mauvais état de la bouche, de suivre le traitement par l'administration du sublimé ; dans le cas contraire, surtout dans la belle saison, je donne la préférence aux onctions mercurielles.

Nous avons aussi rapporté quelques cas où l'usage du mercure currosif avait dissipé des affections syphilitiques qui avaient résisté au traitement par les onctions mercurielles, tandis que d'autres fois j'ai vu céder par ce moyen des maux vénériens qui avaient éludé l'effet du muriate corrosif.

*Remarques et observations sur l'usage du muriate de mercure corrosif administré en solution et en pilules dans le traitement de la syphilis.*

1.° Nous avons conseillé de donner aux malades la solution du muriate suroxigéné de mercure dans parties égales d'eau et de lait chauds; on peut encore faire prendre cette solution dans une décoction d'orge coupée avec un tiers de lait, ou dans l'eau pure corrigée avec quelque sirop agréable, comme le sirop d'althéa, celui de capillaire ; mais comme nous nous sommes assez étendus sur la manière d'administrer le muriate de mercure corrosif en solution, pour la guérison de la syphilis chez les enfans, nous renvoyons nos lecteurs à cet article pour éviter les répétitions.

2.° L'expérience de plusieurs années de pratique m'a fait connaître l'utilité et la facilité d'employer le muriate

de mercure sublimé sous la forme de pilules dans le traitement de la syphilis ; c'est ainsi que les médecins de Genève l'ordonnent le plus souvent, et il est à remarquer que les malades supportent en général une plus grande dose de sublimé sous forme de pilules qu'en solution, puisqu'ils peuvent en prendre un grain et même un grain et demi par jour sans aucune incommodité.

Nous avons observé que les pilules spécifiques ou de muriate de mercure corrosif, faites selon la formule de la pharmacopée de Genève, avaient l'inconvénient de se durcir promptement à cause de la mie de pain qui présente une substance trop glutineuse, et si peu que l'estomac soit mal disposé ces pilules ne sont pas dissoutes, elles peuvent suivre la route des voies digestives, et par conséquent ne produire que peu ou point d'effet ; pour y remédier, nos apothicaires ont pris le parti de supprimer la mie de pain, et d'y substituer l'extrait de réglisse dépuré; j'ai remarqué que quoique ces pilules aient une consistance compacte, la solution s'en fait assez facilement et en peu de tems dans l'eau pure ; nous pensons qu'à plus forte raison cette solution doit avoir lieu dans l'estomac, et dans toutes les voies de la digestion, pour se présenter aux tubes absorbans ou chilifères, et ensuite être portée dans le torrent de la circulation.

C'est avec ces pilules que je traite et guéris toutes les affections vénériennes primitives, comme les ulcères du gland et du prépuce, appelés *chancres*, et chez les femmes les mêmes affections, situées sur les parties sexuelles, ainsi que les bubons vénériens parvenus à suppuration.

Les affections syphilitiques, telles que les ulcères de la gorge, du palais, et ceux qui peuvent occuper d'autres

parties, ainsi que les affections syphilitiques de la peau, cèdent souvent au même moyen.

Il est vrai de dire que dans la plupart des affections vénériennes, surtout secondaires, et dans la belle saison, j'emploie le plus souvent, pour remède principal, la méthode mercurielle par onctions, que je combine assez souvent avec l'usage des pilules spécifiques.

Mais j'estime que le muriate de mercure corrosif, employé seul, est un remède antisyphilitique si énergique, qu'étant administré convenablement et continué assez long-tems, soit en solution, soit sous forme de pilules, on peut guérir complettement une infinité d'affections syphilitiques, soit primitives, soit consécutives : j'ai souvent guéri par ce remède des maladies graves et anciennes.

Sans vouloir chercher à expliquer la manière dont agit le sublimé corrosif dans l'économie animale pour détruire le virus vénérien, nous dirons que c'est un objet bien digne de remarque, qu'une si petite quantité de ce sel mercuriel puisse produire un effet si puissant, et que c'est peut-être une des préparations qui attestent le plus l'importance et l'utilité de la chimie en médecine.

J'ai calculé d'après l'expérience que chaque grain de muriate corrosif équivaut, par ses effets contre le virus vénérien, à un gros d'onguent mercuriel fait à parties égales, administré en onctions; je n'emploie guère moins de six à sept onces d'onguent mercuriel, tandis que dans les mêmes cas j'emploie communément quarante-huit à cinquinte-quatre grains de sublimé corrosif.

A la vérité l'onguent mercuriel est bien moins chargé de mercure, puisque chaque grain de cet onguent ne

doit contenir qu'un demi-grain de mercure pur, au lieu que chaque grain de mercure corrosif contient quatre cinquièmes de mercure sur un cinquième d'acide muriatique.

Jusqu'à présent on avait pensé que le muriate de mercure corrosif pouvait produire de si grands effets sur le virus syphilitique par sa grande divisibilité, et sa complette solution dans l'eau distillée, qu'ainsi il pouvait atteindre, par la voie de la circulation, jusqu'aux plus petits atomes du virus, pour le détruire ou le décomposer, et enfin le rendre inerte dans ses pernicieux effets, sans produire aucune évacuation sensible.

Maintenant il s'est élevé, avec les progrès de la chimie, plusieurs sentimens sur la manière d'agir du mercure; mais nous croyons que les médecins et les chimistes seront long-tems embarrassés pour expliquer d'une manière satisfaisante sa merveilleuse propriété pour la guérison de la syphilis.

Malgré tout ce que nous avons dit sur les bons effets du muriate suroxigéné de mercure, nous dirons aussi que quoique ce sel mercuriel, administré en pilules ou en solution, guérisse assez promptement les affections syphilitiques, nous avons vu quelquefois ces affections revenir peu de tems après avoir paru guéries, particulièrement les ulcères vénériens de la gorge et du palais, et ceux des parties génitales.

Mais on peut parer à cet inconvénient, 1.° en faisant continuer au malade le sublimé encore long-tems après la disparition des accidens vénériens, j'ai observé que les malades supportent assez bien l'usage ainsi prolongé de ce sel mercuriel, en prenant toujours les précautions con-

venables; 2.° en associant à cette méthode celle des onctions mercurielles, si la saison et toutes les circonstances le permettent; 3.° en donnant la décoction des bois, le sirop de Cuisinier, dans les cas où les malades seraient dans un état de cachexie, avec des mauvaises gencives, où l'on ne pourrait pas mettre en usage deux méthodes mercurielles à la fois.

Il n'est guère de préparation mercurielle sur laquelle les auteurs aient autant écrit pour ou contre; pour nous, nous n'avons émis notre opinion à l'égard de ce sel mercuriel que d'après l'expérience.

§ III.

Le muriate de mercure doux est une ancienne préparation mercurielle très-connue, employée depuis long-tems dans le traitement de la maladie vénérienne; cette préparation m'a paru utile dans tous les cas d'affections syphilitiques où nous avons dit que le muriate de mercure corrosif pouvait convenir, particulièrement pour les ulcères primitifs du gland et du prépuce; j'ai aussi employé ce sel mercuriel avec succès dans quelques affections syphilitiques secondaires, comme dans les cas d'ulcères vénériens à la gorge, au palais, et autres affections de cette nature: j'aurais nombre de faits à rapporter sur son efficacité contre la syphilis; nous ne citerons que le suivant.

Dans l'automne de l'an 1808, un jeune homme vint me consulter pour diverses affections vénériennes, surtout pour un ulcère dartreux qui occupait la partie externe de la peau du prépuce, se plaignant aussi de douleurs de tête et aux jambes, quelques légères ulcérations occupaient le bord des narines; il y avait deux à

trois ans que j'avais traité ce jeune homme d'une maladie syphilitique assez grave; mais ayant couru de nouveaux dangers, je jugeai qu'il avait contracté aussi du nouveau virus; le malade me paraissait avoir la poitrine délicate: la belle saison étant sur son déclin, je ne proposai pas un traitement par les onctions mercurielles, je me décidai d'employer le muriate de mercure doux, de la manière que nous allons l'indiquer; je jugeai à propos de ne faire aucune application sur l'ulcère dartreux du prépuce, seulement de suivre quelques soins de propreté; je conseillai au malade de vivre de régime, et vers le quinzième jour de l'usage des pilules de mercure doux, à la dose de 4 par jour, 2 le matin et 2 le soir, deux heures avant les repas, il se trouvait déjà mieux, les douleurs de tête étaient dissipées, ainsi que celles des jambes, l'ulcère du prépuce et les ulcérations des narines avaient disparu; ce jeune homme fut surpris agréablement, voyant qu'une si petite quantité de ce remède avait opéré de si bons effets; je le fis continuer encore pendant quelque temps, en suivant toujours le régime convenable, et quoique cet individu n'eût pas les gencives ni les dents en fort bon état, le mercure ne porta pas à la bouche, mais quoiqu'il parut guéri par l'usage du muriate de mercure doux, comme il avait déjà été affecté de quelques autres maladies vénériennes, et qu'il se disposait à se marier, je me proposai de lui administrer un traitement général anti-syphilitique par les onctions mercurielles dans la belle saison.

On administre le muriate de mercure doux en poudre ou en pilules, c'est sous cette dernière forme que les praticiens s'en servent le plus souvent, ce n'est guère

qu'aux enfans qu'on fait prendre le mercure doux en poudre, mêlé avec du sucre ou de la gomme arabique, ainsi que nous l'avons enseigné en parlant de la cure de la syphilis des enfans.

Lorsque dans quelqu'affection syphilitique je suis décidé à traiter un malade par le muriate de mercure doux, j'ai soin d'examiner avant tout l'état de la bouche et des gencives, si elles sont engorgées et faciles à saigner, ce qui annonce une diposition à la diathèse scorbutique, je n'emploie le muriate de mercure doux qu'en petites doses, 2, 3 ou 4 grains par jour, ou je me décide à suivre la cure par le moyen du muriate suroxigéné de mercure, ou par quelque préparation végétale.

Mais lorsqu'au contraire les gencives du malade paraissent fermes et bonnes, je suis mon plan de traitement par le moyen du mercure doux.

En conséquence, ayant prescrit au malade un régime convenable, je lui remets dans une boîte la moitié de la dose des pilules de mercure doux de la formule n.° 30; je lui recommande de ne prendre d'abord que quatre pilules par jour, deux le matin et deux le soir, aux heures indiquées, et de la même manière que nous l'avons prescrit à l'égard des pilules spécifiques, le malade peut user dans le courant de la journée d'une tisane simple ou de quelques verres d'eau pure, et il doit être exact à me venir trouver de tems en tems, afin d'observer l'effet du remède, s'il ne porte pas trop à la bouche, s'il ne cause pas des douleurs dans le bas-ventre, ou la diarrhée, comme cela arrive quelquefois, surtout dans les premiers jours que les malades font usage du mercure doux.

Mais lorsque rien ne s'oppose à la continuation de ce

sel mercuriel, j'en fais porter la dose jusqu'à six pilules par jour, trois le matin et trois le soir, chaque pilule doit contenir environ un grain et demi de muriate de mercure doux, et c'est à peu près la dose ordinaire que je fais prendre à mes malades jusqu'à la guérison.

J'emploie le muriate de mercure doux dans toutes les saisons, cependant la plus favorable est celle où la température est modérée, mais il est fâcheux que très-souvent la position des malades et les progrès de la maladie ne permettent pas d'attendre et de profiter des circonstances les plus favorables à l'effet des remèdes, comme nous l'avons observé plus d'une fois.

La dose du muriate de mercure doux, pour la guérison d'une maladie vénérienne, ne peut pas être exactement déterminée, elle tient à la nature des affections syphilitiques, à l'ancienneté de la maladie, à ses diverses complications, à l'âge et au tempérament des malades; mais l'expérience nous a appris qu'on peut employer, dans les cas ordinaires de syphilis, depuis une demi-once à une once et même plus de ce sel mercuriel pour une cure.

Au reste, il nous paraît que la meilleure règle à suivre est de faire user du remède au malade, encore quelque tems après sa guérison, ainsi que nous l'avons déjà dit à l'égard de toute autre méthode.

Il est des malades délicats, dont la bouche n'est pas en trop bon état pour employer le muriate de mercure doux, et auxquels cependant ce remède convient de préférence au muriate suroxigéné de mercure.

Dans ce cas, pour être plus précis sur la dose du muriate de mercure doux, je me sers de la formule n.° 51, je commence par faire prendre au malade seulement deux

pilules par jour, une le matin et l'autre le soir, aux heures indiquées ci-devant; je me règle ensuite, pour en augmenter le nombre, sur l'état du malade et sa disposition à la salivation, 3 à 4 pilules par jour peuvent suffire; on est assuré que chaque pilule ne contient qu'un grain de muriate de mercure doux.

### *Remarques et observations sur l'usage du muriate de mercure doux dans le traitement de la syphilis.*

Dans les premières années de ma pratique j'ai employé fréquemment le muriate de mercure doux dans le traitement des maladies vénériennes et dans toutes les saisons; j'ai retiré de grands avantages de ce sel mercuriel pour la guérison de la syphilis; mais dans la suite ayant reconnu la supériorité du muriate suroxigéné de mercure, et sa grande énergie, j'ai préféré de me servir le plus souvent de cette dernière préparation, ainsi qu'il a été dit ci-devant.

Mais il est des cas de syphilis où la saison, et d'autres circonstances particulières, ne permettent pas d'employer la méthode des onctions mercurielles, et pour lesquels le muriate de mercure corrosif ne peut pas convenir; tels sont les tempéramens sensibles, irritables, ceux qui ont la poitrine délicate, alors je préfère employer le muriate de mercure doux avec les précautions et la manière indiquées.

Le muriate de mercure doux a l'inconvénient de porter assez facilement à la bouche et d'exciter la salivation; j'ai vu 12 à 15 grains de mercure doux, administré en trois à quatre jours, produire une salivation, sinon dangereuse du moins très-désagréable; ce fâcheux effet n'ar-

rive jamais à ce point que dans les tempéramens cacochimes, chez lesquels les gencives et les dents sont mauvaises.

Mais dans les cas ordinaires il est facile de garantir les malades d'une trop grande salivation, en suspendant à tems l'usage de ce sel mercuriel.

Nous avons dit que quelquefois dans les bons tempéramens, nous avons retiré un grand avantage de la combinaison du muriate suroxigéné de mercure avec les onctions mercurielles; mais je n'ai jamais mis en usage cette combinaison avec le muriate de mercure doux; car outre que ce sel mercuriel a moins d'énergie, ces deux remèdes réunis seraient d'ailleurs trop susceptibles de causer la salivation.

Mais on peut, dans certains cas, associer utilement le muriate de mercure doux avec les remèdes antisyphilitiques tirés du règne végétal, particulièrement avec la décoction des bois.

Je ferai encore observer aux jeunes praticiens que pendant long-tems je me suis servi de la gomme arabique comme excipient pour faire les pilules de muriate de mercure doux; j'ai ensuite remarqué que ces pilules se durcissaient très-promptement, et j'ai pensé qu'elles pouvaient avoir les mêmes inconvéniens que ceux que nous avons trouvés aux pilules de muriate de mercure corrosif faites avec la mie de pain, c'est pourquoi depuis quelques années je fais remplacer la gomme arabique, ou la gomme adragant par le sucre de lait, ainsi qu'il est indiqué dans nos formules de muriate de mercure doux; on peut se servir aussi du sucre blanc ordinaire, ou de l'extrait de réglisse.

On emploie aussi quelquefois à l'extérieur le muriate de mercure doux bien porphirisé, on le mêle avec quelque onguent doux, tel que le cérat de Goulard ou de Galien, ou avec l'axonge de porc récente, dans la proportion d'un gros par once de ces onguens; pour le pansement des ulcères vénériens, on l'étend sur des languettes de linge doux ou sur des plumaceaux faits avec la charpie fine; ce topique paraît ne causer aucune irritation, il est même à préférer, dans certains cas, à la pommade faite avec l'oxide rouge de mercure, dont nous avons donné la formule.

On peut encore se servir du muriate de mercure doux pour les fumigations, mêlé avec trois à quatre parties de sucre; on jette cette poudre par pincées sur du charbon allumé, on en dirige la fumée sur la partie affectée, au moyen d'un cornet de carton ou de papier, en manière d'entonnoir, et cela dans les cas d'affections locales vénériennes, telles que les douleurs, les tumeurs ou gonflement des os, les exostoses; c'est ainsi qu'on fait encore les fumigations avec le cinabre et les pastilles d'onguent mercuriel; mais j'ai observé que dans tous ces cas les fumigations réussissent rarement, et qu'elles causent souvent de l'irritation; le traitement général antisyphilitique relatif aux circonstances, m'a toujours paru plus avantageux dans les cas d'affections syphilitiques dont nous venons de parler.

Je me rappelle d'avoir employé autrefois les parfums mercuriels soit avec le muriate de mercure doux, soit avec des bols ou pastilles d'onguent mercuriel au moyen d'une grande cuiller de fer rougie au feu, dont je dirigeais la vapeur à volonté sur des végétations vénériennes, ou sur des ulcères au gland ou sur le prépuce, et quoique j'aie réitéré cette opération plusieurs fois, je n'ai, à

peu de chose près, retiré aucun avantage de cette pratique.

Nous convenons cependant que les vapeurs mercurielles sont un moyen qui n'est pas toujours à négliger, et que l'on peut essayer dans les cas dont nous venons de parler, nous ne reviendrons pas sur cette manière d'employer le mercure : en général le muriate de mercure doux est une préparation qui n'est pas dangereuse, que les malades supportent facilement, dont on peut retirer de grands avantages pour la guérison de la syphilis, et qui d'ailleurs est souvent employée en médecine, surtout pour les enfans, comme un remède vermifuge et purgatif : nous avons fait voir aussi l'utilité du muriate de mercure doux pour la guérison de la syphilis chez les enfans.

## § IV.

Non-seulement le mercure pur, réduit sous forme d'onguent, est employé efficacement en onctions pour la cure de la syphilis, mais encore je me suis servi avec avantage de l'onguent mercuriel, administré à l'intérieur sous forme de pilules pour la guérison de cette maladie.

C'est par cette méthode nouvelle, d'administrer le mercure, que j'ai guéri nombre d'affections syphilitiques, même très-graves, telles que des ulcères situés sur les parties génitales de l'un et de l'autre sexe, et des ulcères syphilitiques à la gorge et au palais, etc.

Cette manière d'administrer le mercure à l'intérieur convient dans tous les cas où l'on peut se servir utilement du muriate de mercure doux et du muriate suroxigéné de mercure ; mais les pilules d'onguent mercuriel peuvent encore convenir dans quelques cas où le muriate de mercure doux pourrait avoir plus d'inconvéniens, et il en sera fait mention dans nos remarques sur ce sujet.

Dans l'administration des pilules d'onguent mercuriel il convient aussi que le malade soit bien disposé, et s'il existe quelque signe de gastricité il faudra employer les évacuans convenables.

Je prescris 4 pilules par jour, de la formule n.° 32, savoir, 2 le matin, deux heures avant le dîner, et 2 le soir, deux heures avant souper; je les fais continuer ainsi pendant deux à trois jours, après quoi si ces pilules ne causent aucune incommodité, on en double la dose, qu'on peut porter jusqu'à 9, et même jusqu'à 12 ou 15 par jour, en les augmentant graduellement, selon la disposition du malade et l'opiniâtreté de la maladie : j'ai employé ainsi pour une cure jusqu'à 2 à 3 onces d'onguent mercuriel.

### *Observations sur l'usage des pilules d'onguent mercuriel dans le traitement de la syphilis.*

J'ai remarqué qu'en général les malades supportent assez facilement les pilules d'onguent mercuriel, quoique composées d'une substance graisseuse; néanmoins j'ai vu quelques malades qui ne se sont accoutumés que peu à peu à ce remède, et quelques autres, chez lesquels ces pilules causaient des nausées, quelques maux d'estomac et un certain malaise qui m'obligeaient de les abandonner et de suivre une autre méthode.

On peut faciliter l'effet des pilules d'onguent mercuriel en faisant user aux malades d'une décoction faite avec la racine de squine ou de bardane, et à ceux qui sont aisés avec la salsepareille, à la dose de 4 à 5 verres par jour.

Les pilules d'onguent mercuriel conviennent particulièrement dans les cas où il serait dangereux d'employer les sels mercuriels à base d'acides minéraux, tels que le

muriate de mercure doux et le muriate suroxigéné de mercure, chez les malades d'une constitution nerveuse et irritable, et ceux chez lesquels la poitrine ne serait pas en bon état, où la saison et d'autres circonstances particulières ne permettent pas à ces malades de prendre des bains et des onctions mercurielles, et où le règne végétal ne présente pas une ressource assez efficace.

On peut encore combiner les pilules d'onguent mercuriel avec d'autres remèdes appropriés, dans les maladies de certains organes, comme dans les affections du foie et de la matrice, où l'on peut soupçonner l'existence du vice vénérien ; comme ces cas arrivent encore assez souvent, un médecin prudent peut aller ainsi en tâtonnant, et administrer, à l'insçu même des malades, un remède antisyphilitique, qui n'est pas dangereux et qui peut leur être utile, ou du moins servir à découvrir la nature ou la complication de la maladie, pour suivre, s'il y a lieu, un traitement antisyphilitique plus régulier.

Les pilules d'onguent mercuriel peuvent causer la salivation, ce qui prouve la facilité de la solution de ces pilules dans l'estomac, et la résorption du mercure par les organes absorbans, pour être porté dans le système général; mais il est aisé de parer à une trop forte salivation en modérant la dose des pilules, en suspendant même le remède pendant quelque tems, et en se conduisant, ainsi que nous l'avons enseigné dans l'administration du muriate de mercure doux.

M. Sédillot aîné, médecin de Paris, conseille d'ajouter le savon médicinal à l'onguent mercuriel, dans la proportion de deux parties sur trois d'onguent mercuriel, pour en faire des pilules de quatre à six grains, d'y joindre en-

viron un tiers d'amidon ou de poudre de réglisse pour lier le tout, et d'user de ces pilules à peu de chose près de la même manière que nous venons de l'indiquer.

M. Sédillot prétend que cette addition doit rendre les pilules d'onguent mercuriel plus efficaces, en facilitant leur solution dans l'estomac, mais je n'ai encore fait aucun usage de cette préparation (1).

## § V.

Dans les paragraphes précédens nous avons parlé des

---

(1) Il y a quelques années que je fis un petit mémoire sur les pilules d'onguent mercuriel, qui a été inséré dans le journal de médecine, chirurge et pharmacie de Paris, en l'an XI, sous le titre de *Méthode nouvelle et facile d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes.*

Dès la publication de mon mémoire, M. Jean Sedillot, médecin distingué, secrétaire de la société de médecine de Paris, réclama, dans un journal de cette société, VII.e année, la priorité de la publication de cette manière d'administrer le mercure pour le traitement de la maladie syphilitique, assurant que M. Sedillot, son frère, avait employé depuis long-tems, à l'hôpital de la Salpétrière, l'onguent mercuriel à l'intérieur, et qu'au lieu d'un remède nouveau je n'avais annoncé qu'une nouvelle méthode d'administrer le mercure. Je veux bien croire que MM. Sedillot se sont servi de l'onguent mercuriel en pilules long-tems avant la publication de mon mémoire, mais comme ils n'avaient donné au public aucune connaissance de cette méthode, et que je suis le premier qui ait publié un mémoire sur ce sujet, et même réduit en méthode cette manière d'administrer le mercure, je me crois en droit d'en conclure que je dois avoir incontestablement la priorité, sans cependant y attacher d'autre importance que celle d'avoir offert une ressource de plus, dans certains cas, pour la guérison de la syphilis.

principales préparations mercurielles antisyphilitiques; il nous reste encore à dire un mot de deux ou trois autres méthodes dont chacune a d'abord paru présenter une grande ressource pour la guérison des maladies vénériennes; mais ensuite l'expérience ayant appris que ces méthodes ne répondaient pas à la confiance qu'on leur avait accordée, les praticiens ont fini par les abandonner entièrement.

Les méthodes dont nous voulons parler sont celles de Plenk, de Clarc et de Cérillo.

1.° Le judicieux et habile Plenk, chirurgien de Vienne en Autriche, a composé un petit ouvrage sur la manière d'administrer le mercure pur, en solution avec la gomme arabique, l'eau de fumeterre et le sirop de kermès; ce praticien a prétendu qu'on pouvait ainsi atténuer le mercure, et même l'oxider par le broiement dans un mortier de pierre avec ces substances, ou du moins en faire une combinaison intime.

On administre ce remède par cuillerées à bouche; on en fait continuer l'usage pendant le tems suffisant pour la guérison.

L'auteur rapporte plusieurs observations d'affections syphilitiques, même assez graves, qui ont été guéries par cette méthode.

Je me rappelle d'avoir employé il y a quelques années le mercure gommeux sans aucun avantage; quoique la solution mercurielle eût été faite par un habile apothicaire, je vis que le mercure se précipitait en grande partie au fond du vase; cette séparation du mercure doit avoir lieu encore plus facilement dans l'estomac; ce minéral n'est pas réduit dans un état d'oxidation convenable pour

être attiré par les vaisseaux absorbans des premières voies, et porté dans le système général; j'ai inféré de là que si l'auteur de ce remède a obtenu quelques succès, ils doivent être dus plutôt aux remèdes auxiliaires énergiques que Plenk avait coutume de prescrire pendant l'administration de son mercure gommeux.

2.° *Clarc*, habile chirurgien anglais, a fait aussi un ouvrage fort étendu et bien raisonné sur une nouvelle méthode d'administrer le mercure pour la cure de la syphilis, elle consiste à prendre avec le bout du doigt index, humecté d'un peu de salive, un ou deux grains de muriate de mercure doux et d'en frotter la partie intétérieure des joues autour de la place qu'occupe le canal salivaire, et de répéter cette opération trois à quatre fois dans les vingt-quatre heures.

On peut encore frictionner avec cette poudre l'intérieur des lèvres et les gencives, le malade doit s'être nettoyé la bouche avant cette opération, et l'on fait continuer ces petites frictions pendant trente à quarante jours, ou jusqu'après la guérison des affections syphilitiques.

Clarc faisait encore frotter l'intérieur du prépuce dans certains cas de syphilis, il regarde sa méthode d'employer le mercure comme l'une des plus efficaces pour la guérison de cette maladie; il rapporte à ce sujet plusieurs observations, et il a même reçu des bons témoignages en faveur de sa méthode, de quelques personnes de l'art très-accréditées, comme on peut le voir dans l'ouvrage de cet auteur.

Il n'est pas douteux qu'il ne s'opère facilement, par cette méthode, la résorption d'une certaine quantité de muriate de mercure doux par les vaisseaux absorbans salivaires.

J'ai fait usage quelquefois de la méthode de Clarc, j'ai voulu l'essayer, dans les cas d'ulcères syphilitiques de la gorge, du palais et de la langue; mais je n'ai retiré aucun avantage de cette pratique, et j'avoue que possédant des méthodes plus assurées, je n'ai pas eu assez de confiance dans celle de Clarc pour la mettre en usage dans des cas graves, il serait même dangereux de s'en servir, dans les affections vénériennes de la gorge et du palais, compliquées de diathèse scorbutique, ou sur de mauvaises gencives; le muriate de mercure doux produirait beaucoup d'irritation, et une trop forte salivation qui ferait empirer les ulcères, loin de les guérir: le muriate de mercure suroxigéné serait plus dangereux encore, employé selon la méthode de Clarc.

3.° Le docteur Cerillo, médecin de Naples, a donné aussi, il y a quelques années une nouvelle manière d'administrer le mercure pour la guérison de la syphilis; elle consiste à faire de petites frictions sur la plante des pieds avec un onguent composé de muriate suroxigéné de mercure avec la graisse de porc, dans la proportion d'un gros sur une once de graisse: le malade peut se frictionner lui-même la plante des pieds avec un gros de cet onguent, on a le soin de couvrir la partie d'un chausson; on réitère tous les deux à trois jours cette petite opération, selon la disposition du malade, après l'avoir préalablement disposé par quelques bains domestiques et une boisson convenable; on peut au reste consulter l'ouvrage de l'auteur, qui a été traduit en langue française.

Mais j'avoue que je n'ai jamais mis en usage la méthode du médecin de Naples, et je ne sache pas qu'elle ait mérité la confiance des praticiens français; l'efficacité

du muriate corrosif de mercure, administré à l'intérieur, est tellement connue de tous les praticiens, qu'on n'est pas tenté d'employer ce sel mercuriel d'aucune autre manière.

Dans les affections syphilitiques de la peau, comme gale, dartres, pustules, etc. j'aurais plus de confiance dans les onctions faites avec l'onguent citrin, destiné spécialement pour la gale; il est fait avec le mercure pur, d'abord oxidé avec l'acide nitrique, ensuite combiné avec la graisse de porc, ce qui forme une espèce de savon assez solide, d'une couleur jaune; l'expérience apprend que cet onguent appliqué sur la peau en liniment pour la gale, produit quelquefois la salivation, ce qui prouve que le mercure ainsi préparé peut passer par-tout le système.

L'onguent citrin, mêlé avec quelque cérat doux, comme la pommade de Saturne, le cérat de Galien, pourrait être aussi propre pour la guérison des ulcères vénériens, ainsi que la pommade oxigénée, surtout pour ceux qui tendent à la putridité.

Nous ferons encore mention de deux préparations assez usitées pour les affections syphilitiques, soit pour combattre d'autres maladies chroniques qui peuvent attaquer la peau; ces préparations sont les pilules mercurielles de Belloste et l'éthiops minéral (sulphure noir de mercure).

Les pilules mercurielles réformées de Belloste, que je préfère à l'ancienne formule, se trouvent dans plusieurs pharmacopées, et particulièrement dans celle du célèbre Baumé, et sont connues de tous les praticiens; on se sert des pilules de Belloste comme purgatives ou comme remède altérant; dans le premier cas on fait prendre depuis

6 à 8 pilules par jour, en deux prises; savoir, 4 le soir, deux heures après un léger souper, et quatre le matin à jeun; on pourra faire prendre deux heures après, un bouillon bien dégraissé, ou quelque infusion théïforme, avec la mélisse, la fleur de tilleul, les feuilles d'oranger; on peut réitérer ce purgatif selon l'effet et les indications.

Je me sers rarement des pilules de Belloste comme d'un purgatif, parce qu'on a beaucoup d'autres ressources plus convenables et plus assurées pour remplir cette indication.

J'emploie le plus souvent ces pilules à petites doses comme un remède atténuant et antisyphilitique, dans certaines affections chroniques vénériennes, comme gale, dartres, et dans les douleurs rhumatismales qui paraissent participer du virus siphylitique, dans ces cas je fais continuer assez long-tems l'usage de ces pilules à la dose de 4 à 6 par jour, la moitié de cette dose le matin à jeun, l'autre le soir; on peut faire user ainsi au malade depuis une demi-once jusqu'à deux à trois onces de pilules de Belloste; ces pilules, sans être purgatives, tiennent cependant le ventre libre, et peuvent procurer deux ou trois selles dans les vingt-quatre heures.

J'ai fait quelquefois usage des pilules de Belloste avec succès dans quelques cas de gonorrhées opiniâtres dans l'un et l'autre sexe.

Dans la belle saison, on peut associer à l'usage des pilules de Belloste, pour les affections chroniques de la peau, provenant d'acrimonie dans les humeurs, les bouillons de poulet ou de maigre de veau, altérés avec les plantes de chicorée, celles de bourrache et de fumeterre, ou les sucs dépurés de ces végétaux, et les bains domestiques.

Mais si ces affections provenaient seulement de causes vénériennes, on pourra joindre à l'usage des pilules de Belloste, la décoction des bois, particulièrement celle de squine et de salsepareille.

Nous avons remarqué que les pilules de Belloste sont aussi une bonne ressource dans certains cas de syphilis, dont le caractère est douteux, et lorsqu'on ne peut tirer des malades les aveux suffisans pour constater la nature de la maladie.

L'usage des pilules de Belloste, quoiqu'assez familier, exige néanmoins que les malades prennent quelques précautions pendant leur administration, que sur-tout ils évitent le froid; mais dans la belle saison, ils peuvent prendre l'air, et vaquer à leurs affaires, avec les précautions convenables. Le praticien doit prévenir les malades sur la salivation que ces pilules occasionnent quelquefois.

2.° L'éthiops minéral (sulfure noir de mercure) est une préparation très-ancienne qu'on peut employer avec succès, particulièrement pour les affections de la peau, comme gale, dartres, soit que ces affections tiennent à un principe syphilitique ou à quelqu'autre cause humorale acrimonieuse; on peut encore faire usage du sulfure de mercure à l'intérieur dans les obstructions des viscères, particulièrement du foie et du mésentère, surtout chez les enfans; quelques praticiens emploient l'éthiops minéral dans le traitement de la gonorrhée virulente; on le donne ordinairement sous forme de pilules, et en poudre pour les enfans; on en peut porter la dose pour les adultes depuis 12 à 24 grains et plus par jour; cette préparation excite rarement la salivation, ce qui a fait croire que le mercure, administré sous cette

forme, n'était pas absorbé, et qu'il ne pénétrait pas dans le système général ; il est assez difficile d'expliquer pourquoi le mercure donné sous la forme d'éthiops ne serait pas en partie également introduit dans le système par l'appareil absorbant des premières voies, comme toute autre préparation mercurielle ; il est possible, comme l'ont prétendu quelques praticiens, que le soufre enchaîne son activité.

Je me rappelle d'avoir donné mes soins en l'an 1805 à une jeune dame pour un vice dartreux assez général, qui ne paraissait pas tenir à un principe vénérien ; je lui prescrivis un régime convenable et quelques bains domestiques, et je lui fis faire usage avec beaucoup de succès des pilules de la formule n.° 42 ; la malade prenait six de ces pilules par jour, trois le matin, deux heures avant le dîner, et trois le soir, deux heures avant souper, et successivement la dose en fut portée jusqu'à douze par jour, et au bout de cinq à six semaines de leur usage, la malade fut débarrassée de son affection dartreuse ; pendant leur administration, elle fit usage de quatre à cinq verres par jour d'une tisane de racine de patience.

On emploie encore l'éthiops minéral sous forme de pommade dans la proportion d'une once de sulfure noir de mercure sur deux à trois onces d'axonge de porc ou de beurre frais, pour s'en frotter les parties affectées dans le cas de gale, pendant cinq à six jours consécutifs le soir en se couchant, et en l'hiver devant le feu.

Le même onguent étendu sur du papier fin ou sur du linge doux, peut servir à la guérison des dartres, appliqué dessus et renouvelé deux à trois fois dans les vingt-quatre heures ; nous ne parlerons pas des bains ni des

lavemens antisyphilitiques comme n'étant plus en usage dans le traitement de la syphilis.

### *De l'acide nitrique.*

De nos jours quelques praticiens du nord ont cru avoir trouvé une ressource très-efficace contre la syphilis dans l'usage de l'acide nitrique; il paraissait, par leurs observations, que cette propriété antisyphilitique était bien constatée; la réputation de ce remède parvint bientôt jusque vers les contrées plus tempérées et méridionales, où quelques médecins l'employèrent aussi, et tentèrent des expériences, dont les unes parurent réussir; mais cette méthode de traiter la syphilis fut mise à sa place par le tems, l'observation, et l'expérience; trois grands maîtres pour fixer l'opinion des hommes de l'art sur l'utilité des remèdes, d'abord préconisés avec emphase.

Nous pensons que l'acide nitrique n'agit pas contre la syphilis d'une manière spécifique particulière, mais comme tonique, antiputride, et diurétique; c'est pourquoi l'acide nitrique peut convenir pendant les grandes chaleurs, surtout dans les hôpitaux, dans les maladies syphilitiques compliquées de diathèse putride, ou d'un état de cachexie remarquable, alors la limonade nitrique serait sans doute préférable au mercure, et pourrait opérer la guérison de plusieurs symptômes syphilitiques qui auraient résisté à ce minéral.

On peut aussi, dans tous les cas énoncés ci-dessus, remplacer la limonade nitrique et le mercure par les préparations végétales antisyphilitiques, et par la décoction des bois et le quina.

La limonade nitrique peut aussi être utile dans cer-

tains cas d'anciennes gonorrhées avec relâchement, tant chez les hommes que chez les femmes, et même contre les fleurs blanches.

L'acide nitrique ne paraît pas convenir aux tempéramens secs, irritables ou nerveux, ni dans les affections de poitrine ou du bas-ventre.

Je n'ai employé l'acide nitrique que dans quelques cas de gonorrhée, pour arrêter quelques restes d'écoulemens, lorsque toute irritation, soit en urinant, soit dans l'érection, était passée; et j'avoue que je n'ai jamais eu assez de confiance dans ce remède pour l'employer dans des cas graves de syphilis, ayant sous la main d'autres ressources qui me paraissaient plus assurées.

Je prépare la limonade nitrique, en mêlant dans une bouteille d'eau pure, contenant depuis 29 à 32 onces, deux gros d'acide nitrique *tenuis* n.° 33, que le malade doit boire dans le courant de la journée; il doit en user plus ou moins long-tems, selon l'effet, et en observant un certain régime; cette boisson est agréable, elle passe facilement par les urines; on peut y ajouter du sirop ou du sucre.

Quoique l'acide nitrique ne doive pas être regardé comme un remède antisyphilitique des plus efficaces, et qu'il n'ait pas soutenu la réputation qui lui avait d'abord été accordée, nous pensons qu'il peut convenir dans quelques cas chroniques de vice vénérien où le mercure ne convient pas, et pour lesquels on aurait essayé sans succès d'autres méthodes.

L'acide nitrique peut aussi être administré avec les onctions mercurielles, comme un remède auxiliaire.

On peut encore en aciduler la décoction des bois dans

les mêmes proportions que nous avons déterminé pour l'eau pure, et cela dans les cas graves d'affections syphilitiques, compliqués de diathèse scorbutique ou de putridité.

## ARTICLE X.

*De la méthode végétale dans le traitement de la syphilis.*

Le règne végétal fournit aussi un grand nombre de substances qui ont une propriété antisyphilitique plus ou moins énergique.

La méthode végétale curative de la syphilis est plus ancienne que celle du mercure, et quoique ce minéral soit sans contredit l'antidote le plus efficace de cette maladie, on ne peut douter que le règne végétal n'en fournisse aussi qui peuvent suffire pour guérir la maladie vénérienne.

Les gens de l'art instruits n'ont pas de méthode exclusive pour le traitement de la syphilis, et ils ne déclament pas comme les empiriques contre la méthode qu'ils n'auraient pas adoptée; c'est pourquoi il est important que le vrai médecin ait la connaissance de tous les moyens de guérir la syphilis, et de savoir les employer à propos, soit séparément, soit combinés ensemble.

Nous nous contenterons d'exposer ici les moyens antisyphilitiques fournis par le règne végétal que l'expérience a fait connaître les plus estimés et les plus efficaces; nous y joindrons les formules les plus accréditées

On divise les remèdes antisyphilitiques fournis par le

règne végétal en indigènes et en exotiques ; ces derniers se trouvent principalement dans les climats chauds, tels que l'Asie, l'Afrique et l'Amérique ; les principaux qui nous arrivent de ces contrées sont ceux qu'on appelle communément les quatre bois, *le gayac, la salsepareille, la squine* et *le sassafras*, parmi lesquels on peut placer *le quinquina* et *l'opium.*

Les végétaux indigènes, reconnus pour avoir quelque propriété antisyphilitique, sont particulièrement la racine et les feuilles de saponaire, la racine de bardane, la douce-amère, le méséréum.

Il y a encore nombre d'autres végétaux que quelques auteurs rangent dans la classe des remèdes antisyphilitiques dont nous ne ferons pas mention, attendu que leur efficacité n'est pas reconnue.

Quelques plantes chicoracées amères ont paru être utiles dans les maladies syphilitiques accompagnées d'obstructions dans les viscères, ou d'une disposition cachectique, telles que le fumeterre, la dent-de-lion, ou chicorée sauvage, la racine de patience, la bourache, la buglose, etc. Pour prouver l'utilité de ces végétaux, nous citerons le fait suivant. Dans le printems de 1808, je donnai mes soins à une femme d'un moyen âge et d'assez bonne constitution, pour des ulcères syphilitiques sur les glandes amigdales et le voile du palais, avec une grande difficulté d'avaler et de parler ; après avoir fait faire usage à la malade, pendant quelques semaines, du muriate suroxigéné de mercure en pilules, les ulcères furent en meilleur état, et la difficulté d'avaler était moins grande ; des gargarismes étaient aussi mis en usage, ainsi qu'il a été enseigné dans le traitement de ces ulcères, la malade

ayant usé trois doses de pilules spécifiques, environ 54 grains de muriate de mercure corrosif, se sentit fatiguée de ce remède; cette femme était obligée de travailler, elle était mal nourrie; le traitement par les onctions mercurielles n'était pas praticable: je fis cesser les pilules, la malade s'en tint pendant quelques jours à de simples gargarismes faits avec un mélange d'eau et de lait; étant reposée je lui conseillai de faire usage de 4 à 5 écuellées par jour d'une tisane faite avec racine de chicorée amère, de celle de patience (*lapathum*) et de saponaire, de chaque une once, cuites à petit feu dans une pinte et demie d'eau, réduite aux deux tiers, y ajoutant deux gros de réglisse ratissée; cette tisane fut continuée pendant quatre à cinq semaines: peu de jours après son usage, les ulcères de la gorge furent infiniment mieux, la déglutition devint plus facile, et enfin les ulcères se guérirent entièrement, sauf que la luette a été à peu de chose près détruite; cependant la déglutition ni la faculté de parler n'en ont point été altérées, et la malade paraît maintenant bien portante: ces tisanes avec nos racines indigènes devraient être employées plus souvent, elles pourraient, dans certains cas de syphilis, remplacer économiquement la décoction des bois.

On emploie ces végétaux séparément ou ensemble en décoctions, tisanes, aposèmes; quelques praticiens administrent ces remèdes en poudre, ou sous forme d'opiats, surtout la salsepareille; mais ces dernières formes sont peu usitées et efficaces.

On emploie aussi quelquefois avec succès les sucs, les extraits de ces végétaux dans la cure de la syphilis, surtout au printems où ces plantes sont dans leur plus grande

vigueur, et même quelques praticiens ont prétendu pouvoir guérir la syphilis par des pilules faites avec les extraits de ces végétaux, qui conviennent aussi dans les cas de disposition cachectique, on peut du moins combiner quelquefois avec utilité ces substances avec les remèdes mercuriels.

Nous allons parler succinctement des végétaux antisyphilitiques dont nous avons fait l'énumération.

*La salsepareille* nous a paru, par ses effets, tenir le premier rang parmi les quatre bois; on s'en sert pour l'ordinaire en décoction : il faut qu'elle soit saine, nettoyée, coupée menu, fendue et un peu concassée; pour en tirer meilleur parti, cette racine doit d'abord être traitée par infusion à l'eau bouillante, ensuite par l'ébullition, la décoction doit être passée toute chaude; la salsepareille fait la base du sirop de Cuisinier, et vraisemblablement du sirop de l'Affecteur.

On emploie depuis une à deux onces de salsepareille par pinte d'eau, qu'on fait réduire aux deux tiers par l'infusion et l'ébullition, on y ajoute le plus souvent une suffisante quantité de réglisse; les malades doivent prendre dans les vingt-quatre heures cette quantité de décoction par verrées entre leurs repas; on en use de même pour la décoction des autres bois.

*Le bois-saint*, ou le bois de gayac, paraît tenir le second rang en efficacité antisyphilitique; on l'emploie coupé menu et même rapé; on le traite, pour s'en servir, comme la salsepareille, par infusion et ébullition à la même dose par litre d'eau; on en fait quelquefois des infusions dans le vin ou l'eau de vie, au bain-marie ou à toute autre chaleur douce.

La

La racine de squine est aussi employée comme un bon antisyphilitique ; il faut la choisir de bonne qualité, qu'elle ne soit point vermoulue, elle convient en décoction, surtout dans les cas de douleurs rhumatismales vénériennes, lorsqu'il y a beaucoup d'irritation; on peut associer la salsepareille à la racine de squine ; les malades doivent prendre un verre de cette décoction de deux en deux heures entre les repas, et continuer assez long-tems.

Quoique la squine ne soit pas aussi estimée que la salsepareille et le gayac, j'ai retiré quelquefois des bons effets de sa décoction dans les cas dont nous avons parlé; je me rappelle qu'à la fin de l'été 1807 je fus consulté par un homme pour une inflammation assez grave sur le globe de l'œil droit; cet homme avait déjà consulté sans succès quelques personnes de l'art; je crus observer que cette maladie pouvait tenir à un principe vénérien, d'autant mieux que cet individu avait déjà été attaqué à deux diverses époques de graves maladies syphilitiques, dont il parut guéri; le malade portait un emplâtre vésicatoire sur la nuque, que je lui conseillai d'entretenir pendant quelque tems, au moyen du cérat épispatique, je lui prescrivis de boire quatre à cinq verres par jour d'un assez forte décoction de racine de squine, et de se tenir à un régime doux ; environ trois semaines après, cet homme vint me voir, je trouvai son œil beaucoup mieux, pouvant supporter la lumière plus facilement; je lui conseillai de continuer encore la décoction de squine pendant un mois ou six semaines, tems qui suffit pour la guérison.

*Le sassafras* est particulièrement distingué des autres bois par sa légèreté, par son odeur suave et aromatique ;

mais il n'est pas le bois le plus estimé contre la syphilis; cependant nous ne le croyons pas sans quelque propriété antivénérienne, on l'emploie rarement seul, et on l'associe assez souvent dans les décoctions de gayac, de salsepareille et de squine; le sassafras doit être traité seulement par infusion.

La racine de *bardane*, ou glouteron, fraîche ou sèche est aussi employée en tisane, en décoction, dans tous les cas d'affections syphilitiques, et particulièrement dans les douleurs rhumatismales, dans les maladies de la peau; on l'associe souvent à celle de squine, à la dose d'une ou 2 onces pour chaque pinte d'eau, pour boire dans le courant de la journée; on peut guérir ainsi quelquefois les anciennes gonorrhées virulentes.

*La saponaire* est très-abondante dans ce pays; quelques praticiens lui accordent une grande vertu antisyphilitique, particulièrement à l'extrait qu'on en retire, donné en assez forte dose, comme depuis deux gros à demi-once par jour en pilules, en bols ou délayé dans quatre à cinq verres d'eau; on fait encore avec les sommités et les feuilles de saponaire des infusions, des tisanes, et avec la racine des décoctions utiles dans les affections syphilitiques, surtout les chroniques avec disposition à la diathèse scorbutique.

*La douce-amère*, plante sarmenteuse, a quelque ressemblance avec la salsepareille, mais elle ne possède pas les mêmes propriétés antisyphilitiques; on l'emploie comme la racine de bardane, fraîche ou sèche, en décoction, depuis demi-once à une once par pinte d'eau, réduite aux deux tiers par l'ébullition, on y ajoute suffisante quantité de réglisse; on emploie rarement la douce-

amère dans le traitement de la syphilis, mais elle peut convenir, comme la bardane, dans les affections rhumatismales, les affections dartreuses, soit qu'elles tiennent ou non à un principe vénérien; on la mêle souvent avec la racine de bardane dans les décoctions, on emploie aussi quelquefois l'extrait de douce-amère dans les mêmes cas où l'on se sert de la décoction.

*Le daphné*, ou mézéréum, est aussi une plante indigène très-commune; quelques praticiens ont fort vanté la vertu antisyphilitique de ce végétal, administré seul en décoction, ou associé avec celle des bois; mais le mézéréum est un remède trop âcre pour être employé intérieurement, il n'a d'ailleurs que très-peu ou point d'efficacité contre le virus vénérien.

*Le quina*, quoique spécialement destiné pour la guérison des fièvres intermittentes, est souvent utile pour la guérison de la syphilis, comme tonique et antiputride, dans les affections syphiliques où il y a complication de putridité, lorsque les malades sont épuisés, et dans un état d'hasténie; on emploie le quina en décoction ou en poudre, on peut aussi le joindre à la décoction des bois.

*L'opium* a été regardé par quelques praticiens comme spécifique dans les maladies vénériennes; mais l'opium n'est pas un antisyphilitique spécifique, et l'on n'en retire un avantage remarquable que dans les affections syphilitiques accompagnées de douleur, et d'une grande irritation, comme il arrive quelquefois dans les ulcères vénériens de la gorge, du palais, du gland et du prépuce: l'opium calme efficacement le spasme et l'irritation, on peut porter graduellement la dose de l'opium depuis deux à quatre et même de six à huit grains et plus dans

les vingt-quatre heures, administré de quatre ou de six en six heures; on peut aussi dans ces cas se servir de la formule n.° 11, dont on multiplie le nombre des pilules à prendre selon les indications, en augmentant la dose par degrés, à mesure que les malades s'habituent avec les calmans, et selon l'intensité de la douleur.

Le sirop de diacode, la teinture thébaïque de Sydenham, peuvent être également employés dans ces cas; cependant les praticiens préfèrent en général l'opium, comme plus facile à administrer, et plus énergique pour calmer l'irritation et la douleur.

Lorsque la douleur est accompagnée de fièvre, de chaleur locale, de tension et d'altération, les calmans proprement dits, tel que l'opium, ne réussissent pas, au contraire, ils paraissent augmenter l'irritation; dans ces cas, les vrais calmans sont la diète, le régime, les rafraîchissans, les adoucissans et les tempérans, tels que la poudre de sthal, donnée à petites doses, le petit-lait, les bouillons de veau ou de poulet, les bains domestiques, etc. le quina ne calme pas non plus et ne guérit pas la fièvre continue ou inflammatoire, quoiqu'il soit spécifique dans les fièvres intermittentes.

Dans quelques cas d'ulcères vénériens graves ou autres affections syphilitiques accompagnées de beaucoup de douleur et d'irritation, je fais prendre, pendant l'administration du mercure, deux à trois grains d'opium par jour en pilules; savoir, le matin vers les dix heures, et le soir deux heures après un léger souper, ou bien je me sers des pilules de notre formule n.° 11, dont on peut augmenter graduellement le nombre, selon le degré de douleur et d'irritation dans les parties affectées, et lorsqu'il

n'y a plus de douleur pendant la nuit ni le jour, je fais cesser les calmans pour continuer le traitement mercuriel jusqu'à guérison.

J'ai vu des praticiens qui mêlent l'opium avec le mercure, particulièrement avec les pilules de sublimé et de muriate de mercure doux; mais je préfère, dans les cas où cette association convient, donner l'opium séparément.

J'ai remarqué que l'opium, comme topique, quoique recommandé par nombre de praticiens, ne produit pas toujours l'effet desiré; j'ai vu que très-souvent il augmentait l'irritation, soit qu'il fût employé en solution, ou broyé en poudre avec quelque onguent doux pour le pansement des ulcères vénériens.

Cependant la teinture thébaïque, employée en injection dans les affections de la vessie, produit de bons effets ainsi que dans le traitement de la gonorrhée virulente.

Dans de violens maux de tête produits par le virus syphilitique, j'ai vu de bons effets d'un emplâtre vésicatoire appliqué derrière le cou, qu'on avait soin de faire suppurer avec des feuilles de poirée; j'ai encore vu le liniment fait avec deux parties d'huile rosat et une partie de baume tranquille calmer les vives douleurs de tête et de jambes, dans les cas de syphilis.

Il est certain que le grand nombre d'affections produites par le virus syphilitique, qui peuvent être plus ou moins compliquées, exigent outre l'emploi des spécifiques proprement dits, le concours d'une infinité d'autres remèdes, ce qui fait voir clairement que les empiriques ou les ignorans sont incapables de traiter les maladies vénériennes, n'étant nullement initiés dans les principes de

la médecine interne ni externe, et n'ayant aucunes connaissances raisonnées sur la matière médicale.

La décoction des bois, et en général tous les remèdes antisyphilitiques tirés du règne végétal, conviennent principalement dans les tempéramens cachectiques et chez les individus âgés, où le mercure ne doit être employé qu'avec beaucoup de précaution.

Mais chez les jeunes gens et les adultes, dans les bons tempéramens où la vie est riche, le mercure est le principal remède, sous quelque forme qu'il soit administré; le régime doux, les tempérans, les bains domestiques en facilitent singulièrement les bons effets.

Il n'appartient qu'aux gens de l'art éclairés et intelligens de pouvoir juger des cas et des circonstances où le mercure convient exclusivement, de ceux où l'on doit préférer les remèdes tirés du règne végétal, et enfin s'il convient de combiner ensemble ces deux moyens de guérison.

## ARTICLE XI.

### *De la combinaison de la méthode végétale avec la méthode mercurielle dans le traitement de la syphilis.*

Dans les bons tempéramens, et surtout dans la saison convenable, le traitement de la syphilis par les onctions mercurielles ou par les préparations de mercure que nous avons indiquées suffit pour la guérison de toutes les affections syphilitiques.

Il en est cependant où l'on est obligé d'associer le traitement végétal au traitement mercuriel, particulière-

ment chez les malades d'un tempérament délicat, d'une disposition cachectique, et chez lesquels le mercure porte facilement à la bouche, ce qui peut empêcher d'administrer ce minéral en suffisante quantité pour être assuré de la guérison.

Exemples de pratique sur la combinaison de l'emploi du mercure avec le règne végétal, et avec les calmans pour la cure de la syphilis.

1.er *Fait.* En septembre de l'an 1805, je fus consulté par un homme d'un âge mûr, qui avait servi pendant long-tems dans les guerres d'Italie et en Allemagne, il avait contracté plusieurs fois des ulcères au gland et sur le prépuce, dont il s'était fait traiter, mais sans aucune précaution, et courant toujours de nouveaux hasards; cet homme se retira de la troupe assez bien portant; mais au bout de deux à trois ans de séjour à Genève, sa patrie, il lui survint deux ulcères assez étendus et profonds, situés à la tête, derrière l'oreille gauche, sur l'apophyse mostoïde; ces ulcères présentaient un fond cendré ichoreux, des bords durs, inégaux, très-élevés, qui annonçaient quelque vice particulier; quoiqu'il ne parût aucune autre affection syphylitique, je conclus que ces ulcères étaient produits par le vice vénérien consécutif, suite d'ulcères vénériens du gland ou du prépuce, qui n'avaient pas été bien guéris; d'ailleurs cet individu me parut d'un bon tempérament.

Les ulcères vénériens étaient accompagnés de douleurs et de maux de tête, le malade s'occupait dans son atelier, je lui prescrivis un certain régime de vie, je fis raser et nettoyer le tour des ulcères, et panser avec le cérat de Goulard, appliquer dessus des cataplasmes anodins pour

calmer la douleur et dissiper l'engorgement, pansement qu'on renouvelait trois fois dans les vingt-quatre heures, et quoique la belle saison fût déjà avancée, je lui prescrivis quelques bains domestiques, je lui administrai un traitement par les onctions mercurielles qui fut suivi jusque vers le mois de décembre suivant, tems où le malade était beaucoup mieux : je fis supprimer les cataplasmes pour un simple pansement, fait avec des plumaceaux de charpie fine et le cérat de Saturne.

Comme les ulcères me parurent à peu près guéris, que la saison était déjà rigoureuse et que le malade ne pouvait se dispenser de suivre son travail, il fut convenu de suspendre tous remèdes, de s'en tenir à un régime de vie convenable, et d'attendre la belle saison pour continuer le traitement.

Mais vers le mois de mars 1806, le malade était moins bien, les ulcères avaient repris peu à peu leur étendue ordinaire et leur mauvais état, ils étaient douloureux comme ci-devant; combien le malade était encore éloigné de sa guérison !

Dès le mois de mai, je fis reprendre un traitement plus régulier par les onctions mercurielles, que je combinai avec les pilules spécifiques de muriate suroxigéné de mercure. J'avais le soin de faire tenir les ulcères proprement, je les fis panser avec la pommade n.° 16, puis je revins à un mélange d'un tiers d'onguent mercuriel mêlé avec deux parties de pommade de Goulard; pour remédier à la douleur et à l'insomnie je fis prendre au malade quatre pilules calmantes par jour n.° 11, deux le matin à dix heures et deux le soir, environ deux heures après un léger souper, elles produisirent l'effet désiré.

Malgré ce traitement, au mois de juillet le malade était encore en très-mauvais état, il était fatigué, amaigri, et les ulcères n'étaient pas mieux, au contraire ils faisaient des progrès, et leur mauvais aspect me fit craindre qu'ils ne prissent une tournure chancreuse, cependant l'os n'était pas affecté.

Voyant cette mauvaise disposition, je lui conseillai de quitter absolument son travail, de garder l'appartement et de faire régulièrement le pansement de ces ulcères; je me décidai à faire cesser les onctions mercurielles et à continuer les pilules spécifiques, auxquelles je fis joindre la décoction des bois n.° 34; le malade prenait cinq à six verres par jour de cette décoction, ce traitement fut suivi avec les pilules calmantes que j'avais fait reprendre au malade; enfin au mois de septembre tout avait pris une tournure plus favorable, l'appétit était revenu, le malade avait pris des forces et plus d'embonpoint; je lui avais permis, il est vrai, un régime de vie analeptique et de boire un peu de vin à ses repas; les ulcères de la tête allaient vers leur guérison, je ne les fis panser qu'avec des plumaceaux de charpie fine, trempés dans du vin miellé, et vers le milieu du mois de septembre, ils furent complettement cicatrisés, cependant je fis continuer au malade les pilules spécifiques et les décoctions prescrites jusqu'au milieu d'octobre suivant.

On voit par cette observation qu'il est bon quelquefois d'abandonner le remède principal lorsqu'on remarque que par son moyen les affections syphilitiques ne cèdent pas; mais on voit arriver quelquefois que la méthode qui d'abord n'avait pas réussi devient la meilleure, employée dans un autre tems.

2.e *Fait.* Dans l'été de l'an 1809, je donnai mes soins à un horloger, âgé de quarante-quatre à quarante-cinq ans, attaqué 1.° d'ulcères vénériens sur la peau du prépuce et du corps de la verge, 2.° sur la partie interne des cuisses, 3.° sur le bord et la commissure des lèvres, particulièrement sur la lèvre inférieure, ce qui rendait cet individu fort désagréable; d'ailleurs cet homme paraissait assez robuste; cependant il avait des mauvaises gencives et des mauvaises dents: la maladie datait d'environ deux à trois mois.

Cet homme avait déjà fait usage des pilules spécifiques de sublimé corrosif, qui lui portèrent assez rapidement à la bouche; elles avaient amélioré les ulcères de la verge et des cuisses, mais ceux des lèvres étaient restés dans le même état.

Je fis cesser les pilules spécifiques, le malade avait le soin de se gargariser assez souvent avec de l'eau pure, et il devait suivre un régime doux; je laissai écouler ainsi un espace de tems assez long pour le laisser reposer, dissiper la salivation et l'engorgement des gencives; pendant ce tems, je lui administrai un ou deux purgatifs.

Le malade mieux disposé et arrivé à la belle saison, je me décidai à suivre le traitement par les onctions mercurielles combinées avec la décoction des bois, à cause du mauvais état de la bouche et de la disposition à la salivation.

A cet effet je fis prendre quelques bains domestiques au malade et je lui remis successivement chaque dose d'onguent mercuriel pour s'en servir lui-même selon la manière que nous l'avons indiquée, en même tems je lui fis faire usage d'une décoction faite avec le gayac râpé et la racine de squine, avec s. q. de réglisse, dont le malade

devait prendre quatre à cinq verres par jour, entre les repas, et j'observai de faire éloigner les frictions; après quatre à cinq semaines de ce traitement, les ulcères des parties inférieures furent guéris, mais ceux des lèvres n'étaient qu'améliorés.

A cette époque il se manifesta des signes de gastricité, le malade fut évacué avec un purgatif ordinaire; comme il paraissait fatigué de la décoction, elle fut abandonnée; je fis continuer les onctions mercurielles, conjointement avec l'extrait de saponaire administré en pilules au nombre de dix-huit par jour en trois prises: ce traitement fut prolongé près de trois mois, alors les ulcères des lèvres furent complettement guéris.

*3.*e *Fait.* Cet homme qui a fait le sujet de l'observation précédente, ayant habité avec sa femme avant qu'il eût connaissance de sa maladie, celle-ci se trouva infectée de virus qui se manifesta aux parties sexuelles; il survint sur les grandes lèvres un engorgement considérable, qui s'étendait jusques sur le pénil, avec des duretés, chaleur, douleur, et quelques légères ulcérations occupaient la partie interne des grandes lèvres : cette femme était d'une constitution délicate et sensible, elle était autant affectée de l'infidélité de son mari que de sa maladie.

Je lui fis prendre chez elle des bains de siége à une chaleur tempérée, qui la soulagèrent, et je fis faire sur les parties affectées des fomentations émollientes et résolutives avec l'infusion des fleurs de sureau et de mauve; après quelques jours d'usage de ces moyens, le malaise général, l'état fébrile et les accidens décrits furent calmés; je mis cette femme à l'usage d'une décoction de salsepareille et de squine, et après avoir usé trois à quatre se-

maines de cette décoction, elle fut à tous égards beaucoup mieux, l'engorgement des grandes lèvres et du pénil avait presque disparu.

Quoique cette malade fût d'une constitution délicate, et qu'elle n'eût pas la bouche en meilleur état que son mari, je me décidai d'employer la pommade mercurielle en onctions, combinée avec la décoction des bois; l'onguent mercuriel fut appliqué par la malade même sur les jambes et les cuisses; elle continua de prendre un demi-bain tous les deux à trois jours, pour se tenir la peau nette; je fus obligé d'eloigner quelquefois les onctions mercurielles, lorsque la malade n'était pas bien disposée, ou que les gencives et les glandes maxilliaires paraissaient s'engorger; la malade supporta très-bien ces remèdes, elle fut guérie plutôt que son mari; j'ai employé pour toute la cure environ six onces d'onguent mercuriel; j'avais fait cesser la décoction avant la fin des onctions mercurielles, comme ne paraissant plus utile.

En effet, j'avais cru que cette femme était bien guérie; mais trois mois après elle se plaignit d'un mal de gorge, surtout en avalant; je fus demandé, j'observai que le voile du palais et la luette étaient phlogosés et légèrement ulcérés, les parties sexuelles étaient restées en bon état; sur cela je ne doutai pas que le virus n'avait pas été détruit; au moment où j'écris, je fais suivre depuis quelques jours à cette femme le traitement qui avait été mis en usage précédemment, et les ulcères de la gorge ont à peu près disparu : ce fait prouve combien il importe de continuer assez long-tems le traitement antisyphilitique, et combien le virus se porte facilement des parties de la génération sur la gorge.

4.° *Fait.* Dans l'hiver de l'an 1808, je donnai mes soins à un homme âgé d'environ cinquante ans pour un cas de syphilis assez fâcheux ; cet homme avait essuyé en différens tems plusieurs affections vénériennes, les unes s'étaient manifestées par des ulcères sur les parties génitales, les autres sur les bras et sur les mains par des dartres suppurantes, le malade éprouvait d'ailleurs des douleurs dans tous ses membres.

Cet homme avait été traité par différentes méthodes mercurielles qui paraissaient améliorer son état et même le guérir; mais ces traitemens n'ayant pas été suffisans pour détruire le virus syphilitique, après quelque tems de mieux il lui survint (outre une hydrocèle qui pouvait bien n'avoir pas été produite par la syphilis) des pustules aux jambes et sur les cuisses, qui peu à peu s'étendirent et formèrent des ulcères, dont la plupart devinrent larges et profonds.

Cet homme présentait encore assez de force et de vigueur pour soutenir un traitement convenable ; j'entrepris de le guérir, sous la condition qu'il vivrait de régime, et qu'il garderait le lit pendant la plus grande partie du traitement, à défaut d'un appartement chaud ; en conséquence, je prescrivis la décoction avec le bois de gayac, sous le n.° 35, dont le malade prenait la dose entière tiède tous les deux jours par verrées entre ses repas et à des distances réglées; je fis préparer une demi-dose de pilules spécifiques n.° 29, le malade devait en prendre huit par jour en deux prises; le régime de vie consistait dans deux à trois potages par jour et deux écuellées de lait, coupé avec un tiers de café et un peu de pain trempé dedans.

Ce traitement fut continué pendant près de trois mois ;

le sublimé porta quelquefois sensiblement à la bouche, sur les gencives, ce qui m'obligea de suspendre l'usage des pilules spécifiques.

Je fis faire le pansement des nombreux ulcères avec des languettes de linge fin, garnies d'onguent de la mère : quelques-uns de ces ulcères, soit aux jambes soit aux cuisses, présentaient des bords durs, je fis appliquer dessus des emplâtres avec le cérat de diachylon, quelques autres présentaient des chairs molles, baveuses, sur lesquelles je passai de tems en tems la pierre infernale (nitrate d'argent), et furent pansés ensuite avec la pommade n.° 6 ; c'est ainsi que le traitement local marchait de pair avec le traitement général; aussi dans peu de jours les ulcères commencèrent à prendre une tournure plus favorable; ce ne fut que vers la sixième semaine du traitement qu'il y eut quelques ulcères guéris ; et comme il en restait encore quelques-uns qui avaient des chairs molles, je me servis dans le pansement du cérat un peu astringent et absorbant n.° 36, étendu mince sur des plumaceaux ou sur du linge doux; les pansemens étaient faits deux à trois fois le jour, selon la qualité et la quantité de la suppuration; et dans le mois d'avril suivant, 1809, tous les ulcères furent guéris : à cette époque je fis cesser au malade l'usage des pilules spécifiques; mais je lui fis continuer encore pendant quelques jours sa décoction, dans laquelle je faisais ajouter deux onces de racine de saponaire coupée en petits morceaux.

Le malade avait pris quatre demi-doses de pilules spécifiques, ou 72 grains de muriate de mercure corrosif dans l'espace de trois mois, avec la décoction du bois de gayac, et la racine de saponaire; il supporta très-bien tous ces

remèdes : quelque tems après cet homme vint me voir pour me remercier des soins que je lui avais donnés ; d'abord je ne le reconnus pas, tant il était bien portant. Je fus plus satisfait de son bon état que s'il m'avait apporté une somme d'or ou d'argent.

Il est à remarquer qu'à travers nombre d'affections syphilitiques, cet homme n'a jamais été affecté d'aucun ulcère dans la gorge ni au palais ; l'hydrocèle dont nous avons parlé, et qui avait nécessité dans le tems la ponction, n'a plus reparu.

5.[e] *Fait.* Dans l'été de 1809, je donnai mes soins à une femme veuve, âgée d'environ quarante-cinq ans, pour un ulcère vénérien très-étendu, ichoreux, occupant tout le plan de la partie supérieure et antérieure du pharinx, avec une grande difficulté d'avaler, les liquides revenaient en partie par le nez, ainsi que toute espèce de nourriture.

J'observai que cette femme était dans une disposition cachectique, et que je devais en conséquence combiner le traitement mercuriel avec la méthode végétale ; après un purgatif nécessaire, je lui fis prendre deux à trois bains domestiques; comme la saison était favorable j'employai la méthode mercurielle par onctions, et dans le même tems la malade fit usage d'une décoction de salsepareille et de squine, elle avait le soin de se gargariser souvent avec une infusion de fleurs de sureau, le miel et un peu de vin blanc, et de se faire des injections sur l'ulcère avec ce gargarisme.

Vers la quatrième semaine de ce traitement, l'ulcère n'était guère en meilleur état, quoiqu'il eût déjà été employé cinq à six onces d'onguent mercuriel et la décoc-

tion prescrite; voyant l'opiniâtreté de la maladie, je joignis aux remèdes précédens les pilules spécifiques de sublimé, à la dose de six par jour en deux prises; peu de jours après cette femme vint me trouver, le mercure avait porté à la bouche, sur les gencives, et produit une médiocre salivation; j'observai que l'ulcère de la gorge avait la couleur plus belle, et diminué d'étendue; la malade pouvait avaler plus facilement : à cette époque je fis suspendre les remèdes mercuriels, et continuer la décoction des bois; comme la salivation avait cessé je fis suivre encore à l'usage des pilules spécifiques, et peu de tems après l'ulcère fut complettement guéri; la malade, quoique paraissant d'une constitution cachectique, supporta ce traitement, sans autre incommodité qu'une légère salivation.

Cette observation, ainsi que les précédentes, prouve les bons effets de la combinaison du muriate de mercure suroxidé avec les onctions mercurielles et les remèdes antisyphilitiques tirés du règne végétal, particulièrement la décoction des bois.

*Remarques et observations sur la combinaison des méthodes végétale et mercurielle, dans le traitement de la syphilis.*

Nous avons parlé des principaux cas dans lesquels la combinaison des remèdes antisyphilitiques mercuriels et végétaux peut convenir, nous avons même rapporté quelques faits pour confirmer les bons effets de cette association.

Mais nous ferons de plus observer qu'il est des cas assez rares de maladies syphilitiques pour lesquels le mercure ne

ne convient pas, tels sont, 1.° ceux où ce minéral a été mis en usage sous plusieurs formes sans aucun succès, et où l'on observe au contraire que les affections syphilitiques font toujours plus de progrès; 2.° dans les cas de complication du vice scorbutique, ou si les malades sont dans un état de cachexie séreuse; dans toutes ces circonstances, il arrive que le mercure porte facilement à la bouche, et donne aux humeurs une tendance à la dissolution et à la putréfaction.

Nous allons rapporter deux faits dans lesquels le mercure, après avoir été utile, ne convenait plus.

1.er *Fait.* Dans l'automne de 1809 je donnai mes soins à une femme âgée de quarante à quarante-cinq ans pour un bubon vénérien, situé à l'aine droite, et d'un volume considérable; l'enflure et la rougeur s'étendirent jusque sur la cuisse; je prescrivis des cataplasmes émolliens, et dans quelques jours le bubon vint à suppuration, l'ouverture s'en fit spontanément; à cette époque, je l'engageai à prendre quelques bains domestiques et à s'administrer sous ma direction les onctions mercurielles; quelque tems après, cette femme fut mieux, quoique ne suivant aucun régime de vie; ayant atteint la saison froide, je lui fis cesser cette manière d'administrer le mercure; après quelques jours de repos, elle fut mise à l'usage des pilules spécifiques de muriate de mercure corrosif, qu'elle ne pût pas supporter long-tems; cependant l'ulcère, suite de l'ouverture du bubon, s'était guéri peu à peu, j'observai qu'il restait encore beaucoup d'engorgement dans la partie supérieure et interne de la cuisse, et sur les glandes inguinales; en avril 1810,

je jugeai convenable de revenir aux onctions d'onguent mercuriel; mais après la troisième friction la malade vint me trouver, elle marchait avec difficulté; je fus surpris de voir les jambes et la cuisse affectées d'une enflure considérable, tenant de l'œdématie, la malade avait le teint pâle, elle me parut fatiguée; dans cette disposition à la cachexie, je fis cesser les onctions mercurielles; je prescrivis la décoction des bois et un régime analeptique, et dans la suite je fis faire usage à cette femme de l'extrait de saponaire en pilules, quelque tems après l'usage de ces remèdes la malade fut beaucoup mieux, la jambe et la cuisse reprirent leur état naturel.

2.ᵉ *Fait.* En mai de l'an 1810 je donnai mes soins à un homme déjà âgé, d'un tempérament cachectique, pour deux bubons vénériens, assez élevés, et d'un caractère indolent; j'y fis appliquer des cataplasmes émolliens et résolutifs, et pour faciliter la résolution, je voulus employer les onctions mercurielles aux jambes et aux cuisses; mais après la troisième, la bouche fut prise, les gencives se gonflèrent, et il survint des ulcères mercuriels à l'intérieur de la joue droite; peu de tems après, la peau des bourses et de la verge fut engorgée et œdématiée, avec érysipèle et une grande démangeaison; la peau du bas-ventre et des aines sur les bubons participait aussi de cet état; j'observai que cet accident avait été produit par l'application de l'emplâtre de diachylon sur les bubons, je le remplaçai par les fomentations faites avec l'infusion de fleurs de sureau, aiguisée d'un dixième d'eau de vie, elles produisirent un bon effet : ce n'est pas la première fois que

j'ai vu la démangeaison et l'érysipèle survenir à la suite de l'application des emplâtres et autres substances huileuses; la preuve en fut ici, en ce que cet état étant dissipé, le malade voulut appliquer encore le même emplâtre ; dans moins de vingt-quatre heures les mêmes accidens reparurent, il fallut avoir recours aux fomentations prescrites, et à l'application des feuilles de laitue, de sureau et de poirée.

Je compris que chez cet individu le mercure ne pouvait plus convenir ; je le remplaçai par la décoction des bois, dans laquelle je fis entrer la racine de chicorée sauvage et celle de lapais ; le bubon du côté droit s'ouvrit, il en sortit une grande quantité d'une matière séreuse, le bubon de l'aine gauche paraissait se dissiper par résolution ; outre la décoction prescrite, mon plan curatif est de faire prendre au malade deux à trois bouteilles du sirop de Cuisinier sans muriate de mercure corrosif.

Lorsque depuis la troisième et la cinquième friction le mercure porte aux gencives, qu'il survient en même tems des ulcères mercuriels à l'intérieur des joues, pour peu que le malade annonce un état cachectique, il y a grande apparence qu'on ne pourra plus continuer le mercure, surtout en onctions; on pourra le remplacer par la décoction des bois, par l'emploi des autres végétaux dont on trouvera des formules utiles dans cet ouvrage, l'acide nitrique peut aussi convenir dans les cas énoncés ci-dessus.

La décoction des bois, particulièrement celle de gayac, ne peut pas convenir dans le traitement de la gonorrhée, ou du moins pendant l'état de phlogose et d'irritation du

canal de l'urètre, et de la douleur en urinant ; mais la décoction de salsepareille et de squine peut être très-utile pour finir la guérison de quelques gonorrhées anciennes, et tarir l'écoulement, tant chez les hommes que chez les femmes.

C'est avec raison que quelques praticiens ont remarqué que si l'on n'obtient pas toujours des succès de la décoction des bois, cela tient le plus souvent à ce que ces décoctions sont trop peu chargées, et à ce que les malades ne les prennent pas en suffisante quantité, ni avec toutes les précautions convenables.

Le régime à suivre pendant l'usage de la décoction des bois, surtout lorsqu'elle fait la principale partie du traitement antisyphilitique, est aussi d'une grande utilité pour faciliter la guérison.

Les malades doivent éviter les fruits même fondans, ainsi que le laitage et les légumes herbacés ; comme la laitue, l'oseille, les épinards, etc. ils doivent composer leur nourriture de bon pain, de viandes blanches bouillies et surtout rôties ; ils pourront boire un peu de bon vin à leurs repas ; et prendre un ou deux potages par jour.

Chez les malades d'une constitution délicate et d'un tempérament sec, maigre, délicat, le régime dont nous venons de parler ne conviendrait pas ; il leur faut un régime de vie plus doux, plus analeptique, quelques potages, indépendamment de la volaille et autres viandes blanches, et boire aux repas un peu de vin trempé d'eau.

Pendant l'administration de la décoction des bois, et de celle des autres végétaux antisyphilitiques indigènes, les malades peuvent sortir et vaquer à leurs affaires, surtout

dans la belle saison; le mouvement et l'exercice sont même nécessaires pour faciliter l'effet des remèdes, ainsi que toutes les secrétions et les fonctions de l'estomac.

Il importe aussi de continuer l'usage de ces remèdes assez long-tems, ainsi que nous l'avons dit à l'égard des remèdes mercuriels.

On doit faire choix des bois et des autres antisyphilitiques végétaux, selon le tempérament des malades, et selon même leurs facultés. La salsepareille est le végétal antisyphilitique par excellence, employé en décoction; elle convient surtout dans les tempéramens secs, nerveux, et dans les dispositious aux affections de poitrine, par cause de syphilis ou par toute autre cause; la décoction de salsepareille, continuée assez long-tems, a guéri très-souvent des affections syphilitiques graves, chroniques, qui avaient résisté à l'usage du mercure, telles que des ulcères à la gorge et au palais, dans diverses parties du corps, et des douleurs vives à la tête et dans les membres; mais la salsepareille est toujours d'un assez haut prix, les malades peu aisés, ne peuvent pas en faire usage.

Dans ces circonstances l'homme de l'art peut prescrire des remèdes, des décoctions moins dispendieuses; telle est principalement celle de gayac bien faite, et pour en tempérer l'âcreté, on peut y ajouter, comme remèdes auxiliaires, la racine de squine, celle de bardane, la douce amère, et une suffisante quantité de réglisse.

Le sirop de Cuisinier dont nous avons donné la formule sous le n.° 55, n'est à proprement parler qu'une forte décoction de salsepareille, réduite sous forme sirupeuse; et quoique nous en ayons parlé comme d'une bonne

ressource dans les affections syphilitiques graves et chroniqus, nous pensons néanmoins que cette préparation n'est pas plus efficace que la décoction qu'on en peut faire journellement, comme nous l'avons enseigné.

Mais à l'occasion des remèdes antisyphilitiques tirés du règne végétal, nous ne pouvons nous dispenser de faire mention du rob antisyphilitique de l'Affecteur, qui doit avoir produit une grande fortune à son auteur : sans prétendre rien décider sur sa composition, nous croyons, avec quelques praticiens, que ce rob ne doit avoir pour base qu'une forte décoction des bois, chargée de salsepareille, avec quelques autres végétaux, tels que la racine du roseau de marais, les passeroses, la bourache, et le séné; on réduit cette décoction, sous forme sirupeuse, par le moyen du miel, du sucre, et peut être même avec le rob de sureau.

Nous pensons que ce rob peut convenir particulièrement dans les cas d'ancien virus syphilitique compliqué d'un état de cacochimie ou d'appauvrissement dans les humeurs, produit quelquefois par l'effet du mercure administré sans règle ni méthode.

Cependant, malgré toutes les assertions de l'auteur du rob sur l'infaillibilité de son remède, l'expérience a prouvé à nombre de praticiens que le rob est souvent infidèle, et qu'il ne guérit pas toujours la syphilis.

J'ai vu, il y a quelques années, le rob manquer son effet dans un cas très-grave d'ulcères syphilitiques dans la gorge et au palais; il fut remplacé par la tisane de Vigarous, dont l'usage eut bientôt guéri les ulcères qui faisaient des progrès alarmans : nous avons cité ce cas, en parlant des ulcères vénériens de la gorge.

J'ai encore vu dernièrement un jeune homme qui après avoir pris cinq bouteilles de rob pour un ulcère vénérien, situé sur la lèvre inférieure, ne reçut aucune amélioration de ce remède; j'ai guéri cet individu par l'usage de deux doses de pilules spécifiques (36 gros de muriate de mercure corrosif) et d'un régime convenable.

J'ai vu en l'an 1806 un homme d'un âge mûr qui, à la suite de quelques affections vénériennes, qui n'avaient pas été traitées méthodiquement, eut des ulcères syphilitiques très-étendus et assez graves, qui occupaient la région temporale, la joue, les sourcils et une partie de la région frontale du côté gauche; ces ulcères ne cédèrent point à l'usage de trente-six bouteilles de rob, prises avec toutes les précautions requises.

Je fus appelé pour donner mes soins à ce malade, dont le corps me parut en assez mauvais état, ainsi que les ulcères qui faisaient toujours plus de progrès en étendue et en profondeur, au point qu'étant guéri complettement, il en est résulté des cicatrices assez désagréables.

Cet homme inquiet sur son état, fâché et même furieux d'avoir fait un si grand sacrifice pour le rob de l'Affecteur, sans en avoir retiré aucune utilité, acquiesça à tout ceque je lui conseillai. Le malade prit quelques bains domestiques dans le mois de juin, et quelques jours après il fut mis au traitement antisyphilitique par onctions, en suivant les règles que nous avons indiquées dans l'application de cette méthode, ayant eu le soin de faire choix d'un onguent mercuriel bien travaillé et assez oxidé par un peu de vétusté; en peu de tems les ulcères prirent une meilleure tournure, et après trois mois de ce traitement bien suivi, ils furent complètement guéris;

ce fait a été connu de beaucoup de personnes et de quelques gens de l'art.

Nous ajouterons ici deux cas pour prouver l'insuffisance du rob pour la guérison de la syphilis.

En mai de l'an 1807, je fus consulté par un homme âgé de 35 à 40 ans, me paraissant d'une bonne constitution, pour des douleurs au fondement, surtout en allant à la selle; cet homme se croyait atteint d'hémorroïdes; il s'était observé pendant quelque tems et il ne se trouvait pas mieux; je fis l'inspection de la partie affectée, et j'observai autour de l'anus, plusieurs excroissances en manière de poireaux, assez larges, peu élevées, et quelques légères ulcérations dirigées jusques dans le fondement.

Toutes ces affections me parurent évidemment de nature vénérienne, ce dont je fis part au malade, qui n'hésita pas de m'avouer qu'il y avait douze à quinze mois qu'il avait été atteint d'un chancre entre le gland et le prépuce, et qu'il s'était adressé à un homme de l'art, qui lui conseilla le rob de l'Affecteur; il en prit quatre bouteilles, avec toutes les précautions, selon l'ordonnance; au bout de quelque tems de l'usage de ce remède, l'ulcère avait disparu; cependant il était resté une dureté qui avait nécessité de la toucher avec le nitrate d'argent, après quoi cet homme se crut bien guéri; il m'assura que depuis son apparente guérison il ne s'était exposé à aucun danger de prendre du nouveau mal : il n'est pas douteux que le rob n'ait été insuffisant pour détruire le virus syphilitique, et qu'il se soit porté, comme il arrive assez souvent, sur le fondement ou autour de l'anus, tandis que d'autres fois il se porte rapidement dans la gorge, comme nous l'avons fait observer.

D'après l'état du malade, je lui fis comprendre qu'il était nécessaire de se soumettre à un traitement mercuriel qui serait plus efficace et plus assuré que le rob, et avec bien moins de frais et d'embarras, ce qui fut convenu.

La belle saison m'invita à préférer, dans ce cas, la méthode des onctions mercurielles, et quelques bains domestiques; ce traitement, convenablement dirigé, eut tout le succès désiré; vers la dixième ou douzième friction sur les jambes, les cuisses, les fesses, et avec quelques soins de propreté, toutes les affections du fondement et des environs disparurent entièrement; mais des affaires pressantes empêchèrent cet individu de suivre encore pendant quelque tems à son traitement qu'il supporta très-bien, tout en vaquant à ses affaires.

2.e *Cas.* Dans l'automne de 1809, je donnai mes soins à un jeune homme pour des ulcères entre le gland et le prépuce; je conseillai le régime, des soins de propreté, et de faire les pansemens avec la charpie fine, et je mis le malade à l'usage des pilules spécifiques de sublimé, les ulcères se dissipèrent, mais il survint de l'engorgement sur une des glandes jugulaires du côté droit, et dans la suite il se forma une petite tumeur qui vint à suppuration; elle fut pansée avec l'emplâtre diachylon, étendu mince sur du taffetas; cette dernière circonstance, jointe à l'état physique de l'individu, me firent juger qu'il y avait complication de vice scrophuleux, d'autant mieux que je me rappelai qu'il avait eu autrefois une tumeur sur les glandes inguinales; je fis continuer encore pendant quelque tems les pilules spécifiques; l'ulcère résultant de l'ouverture de la petite tumeur du cou, dura

long-tems; ce ne fut que vers le printems suivant, 1810, qu'il fut guéri.

Mais peu de tems après il se manifesta un ulcère dans le centre de chacune des glandes amigdales; ces ulcères étaient peu douloureux, et d'une couleur pâle, lardacée; la difficulté d'avaler était médiocre, il s'établit quelques poireaux, peu élevés et sans douleur, à la surface interne du prépuce; il fut aisé de conclure de toutes ces nouvelles affections que le vice existait encore: la saison étant favorable, je me décidai à lui administrer les onctions mercurielles: après l'emploi de 3 à 4 onces d'onguent mercuriel, l'ulcère de l'amigdale droite fut guéri, mais celui de la glande amigdale gauche ni les poireaux n'avaient pas cédé, même après avoir prolongé le même traitement; quelques amis conseillèrent au malade de prendre le rob de l'Affecteur; ayant fait usage de deux bouteilles de ce rob avec toutes les précautions indiquées, il revint me trouver peu satisfait de ce remède, qui n'avait produit aucun effet; le jeune homme me déclara qu'il ne voulait plus le continuer.

Ayant examiné sa gorge, je trouvai l'ulcère de l'amigdale dans le même état, ainsi que les poireaux, sur cela je prescrivis le sirop de Cuisinier avec quatre grains de muriate de mercure suroxydé par bouteille, à la dose de six cuillerées à bouche par jour, trois le matin deux heures avant le dîner, et autant deux heures avant le souper; j'ordonnai un régime de vie assez analeptique, potages, rôti, légumes, un peu de vin aux repas, et quatre à cinq verres par jour d'une tisane faite avec la racine et les feuilles da saponaire, avec s. q. de réglisse; à la seconde bouteille du sirop de Cuisinier, je fis ajouter six

grains de muriate sur oxydé de mercure, que le malade prenait à la même dose; dans le même tems je touchai l'ulcère de l'amygdale avec un pinceau imbibé d'une solution de vitriol (sulfate de cuivre), et les poireaux furent touchés avec le nitrate d'argent.

Avant la fin de la seconde bouteille du sirop de Cuisinier, l'ulcère de l'amigdale avait disparu, ainsi que les poireaux; néanmoins le malade a pris encore une troisième bouteille du même sirop, avec le sublimé corrosif.

On ne saurait estimer jusqu'à quel point le sirop de Cuisinier a pu être utile pour la guérison, lui ayant associé le muriate suroxigéné de mercure.

Nous avons jugé utile de rapporter ces observations, moins pour faire voir l'insuffisance du rob de l'Affecteur, que pour faire connaître les moyens que nous avons employés avec succès, et prouver l'utilité des topiques pour contribuer à la guérison de l'ulcère de la glande amigdale, et des poireaux.

Il me paraît bien démontré, par ces cas et nombre d'autres que je ne rapporterai pas, que le mercure guérit des maladies que le rob n'a pas pu guérir, tandis que son auteur prétend qu'il guérit les maladies syphilitiques qui n'ont pas été guéries par le mercure; mais dans ce cas, nous avons fait voir les ressources qu'on peut trouver dans le règne végétal pour le remplacer avantageusement;

D'ailleurs, lors même que le rob serait aussi efficace pour la guérison de la syphilis que son auteur le prétend, je ne qualifierai jamais de spécifique un remède auquel on doit associer pendant tout le tems de son usage un ingrédient reconnu pour être un excellent antisyphilitique, tel que la salsepareille; en effet, la grande quan-

tité de décoction de ce végétal que les malades sont obligés de boire, est bien capable d'équivaloir en propriété antisyphilitique au principal remède, en sorte que cet auxiliaire a peut-être plus de vertu que le rob lui-même; mais toujours est-il vrai, comme nous l'avons déjà dit, qu'on a guéri avec la décoction de salsepareille des maladies vénériennes très-graves.

D'autre part, plusieurs praticiens ont jugé, d'après les effets du rob, qu'il y entre quelques grains de muriate de mercure corrosif par bouteille, ce qui n'est pas alors donner un remède sans mercure.

Quand à l'usage du rob pour la marine, nous convenons qu'il est nécessaire pour le service des vaisseaux et des hôpitaux de marine, d'avoir un remède antisyphilitique propre à ce genre de service, à cause de la disposition cachectique et scorbutique des équipages, et pour les troupes de transport; mais on peut suppléer le rob d'une manière aussi efficace pour les malades, et bien plus économique, par le muriate suroxigéné de mercure donné en pilules, et combiné avec la méthode végétale.

On aurait aussi dans ces cas la ressource de la décoction des bois et celle des extraits de plantes antisyphilitiques, et on pourrait faire pour les vaisseaux une provision suffisante d'espèces antivénériennes bien choisies, lesquelles étant administrées par des gens de l'art instruits, seraient une ressource au moins égale à celle du rob; sans compter que dans les voyages de long cours et sous la ligne, le rob peut fermenter, se décomposer, et par là devenir inutile, tandis que l'on pourrait aussi, dans ces climats chauds d'outre-mer, s'approvisionner, et à bon compte, d'espèces antisyphilitiques indigènes et de la meilleure qualité.

D'ailleurs le rob de l'Affecteur, fût-il efficace, est d'un rop haut prix pour être généralement employé.

L'auteur du rob s'est élevé bien injustement contre 'usage du mercure pour la guérison de la syphilis, aussi es déclamations n'ont mérité aucune réponse; et si la nédecine n'avait pas d'autres ressources contre cette maadie que celle du rob, la plupart des malades seraient ien malheureux, et on les verrait périr misérablement.

En parlant du rob de l'Affecteur et autres sirops qu'on imaginés, nous avons voulu prévenir les jeunes praticiens le ne pas donner une confiance aveugle dans aucuns emèdes secrets qui ressentent toujours le charlatanisme, ui tournent rarement à l'avantage du public et aux prorès de l'art, et pour leur apprendre aussi que le rob de Affecteur, quelqu'efficacité qu'il puisse avoir, ne peut bsolument pas convenir dans tous les cas ni à tous les nalades, soit sous le rapport de leurs finances, soit sous elui de la maladie, et pour leur faire connaître en même ems que les praticiens éclairés trouveront dans le régne égétal des ressources qui pourront toujours remplacer e rob dans les cas rares où le mercure ne conviendrait pas, et que dans les autres cas de syphilis, le merure et ses préparations fourniront une ressource contre a maladie vénérienne bien supérieure et bien plus écoomique que celle du rob de l'Affecteur, et autres robs rônés comme antisyphilitiques infaillibles.

Combien d'individus qui ont le titre de *docteur*, qui e craignent pas de publier (tout en déclamant contre les mpiriques) la grande vertu de quelque remède, dont ils ont un secret, tandis que l'on possède dans le même genre es remèdes connus, bien plus utiles et plus énergiques.

D'autres, sous l'égide d'une patente, font annoncer leur arrivée dans une ville par affiche, ou en distribuant des avis au public dans lesquels ils vantent leurs talens supérieurs pour la guérison de nombre de maladies, ou pour quelqu'opération, ces individus paraissent ignorer qu'il existe dans la ville où ils prétendent exercer, des maîtres dans l'art de guérir d'un mérite distingué, qui, à tous égards, peuvent suffire pour le service du public.

Mais qui ne sait qu'il est toujours inconvenant à des hommes de l'art *titrés* d'offrir leurs services au public de cette manière, qui est celle des empiriques.

Pour maintenir la considération que mérite l'art de guérir, nous avons souvent pensé qu'il serait à désirer que le formulaire de l'admission au doctorat dans un art si important portat que le récipiendaire serait obligé de prêter serment de ne jamais annoncer au public aucun remède dont il ne dut donner la composition (1).

Il est aussi à désirer que le titre honorable de docteur en l'art de guérir ne soit accordé qu'après le plus sévère

---

(1) Pendant que cet ouvrage était à l'impression j'ai eu connaissance que S. M. l'Empereur et Roi, constamment occupé du bien de ses sujets, a rendu un décret très-intéressant sur cet objet, le public sera moins trompé par les charlatans, il servira en outre à le faire participer plus facilement à la découverte des bons remèdes, par la munificence du grand Monarque qui veut bien en faire l'acquisition, d'après le rapport d'une commission composée de juges éclairés et probes.

C'est aussi à la faveur de cet important décret que le prestige sur la réputation de certains remèdes qu'ils ne tenaient que du secret et de la jactance de leurs inventeurs sera levé, et que l'efficacité de quelques autres sera mieux reconnue.

examen, et le plus grand scrupule de la part de MM. les professeurs qui sont en droit de le conférer, répondant en quelque manière de la sûreté publique, en ce qui concerne la santé; ils doivent bien se pénétrer de cette vérité, qu'un homme de l'art instruit et probe est le présent le plus utile qui puisse être fait à la société, et qu'un individu gradué, ignorant, hardi et présomptueux, est vraiment l'être le plus nuisible et le plus funeste.

Dans notre discours préliminaire, nous avons parlé des charlatans non titrés, et nous n'y reviendrons pas, il nous suffira d'ajouter ici que la police a le droit de veiller sur eux, et que ce sont pour l'ordinaire tous gens sans mœurs, sans éducation, qui ne cherchent uniquement qu'à duper le peuple.

### *Règles générales de pratique.*

Pour terminer nos observations sur les remèdes anti-syphilitiques et sur leur application, nous établirons ici quelques règles sur ce que nous avons dit concernant les diverses méthodes de traiter la syphilis.

1.re *Règle.* Dans les cas les plus fréquens de syphilis chez les malades d'un bon tempérament, on peut guérir complettement cette maladie par la méthode des onctions mercurielles, ou par celle du muriate suroxigéné de mercure, et dans les cas opiniâtres, par la réunion de ces deux méthodes, administrées ainsi que nous l'avons enseigné.

2.e *Règle.* Dans les cas où l'on ne peut pas mettre en usage dans toute leur étendue les méthodes dont nous venons de parler, parce que les malades sont d'une constitution délicate ou disposés à la cachexie, si les affections

syphilitiques sont de nature assez grave, comme ulcères à la gorge ou sur les parties naturelles, on doit ménager ces individus dans l'emploi du mercure, et lui associer les remèdes antisyphilitiques tirés du règne végétal, comme il a été prescrit ci-devant; c'est ainsi que nous avons guéri des maladies syphilitiques graves : nous avons rapporté des observations sur les bons effets de la combinaison des remèdes antisyphilitiques végétaux avec le mercure pour la guérison de la syphilis.

3.^e *Règle.* Les malades attaqués de quelqu'affection syphilitique chronique compliquée de cacochimie, ou qui ont été épuisés par la longueur de leur maladie et quelquefois même par l'administration des remèdes mercuriels mal dirigés, chez qui il reste encore des affections syphilitiques assez graves, telles par exemple que celles énoncées dans la deuxième règle, doivent être traités par la méthode végétale, sans mercure; la matière médicale fournit des remèdes puissans et énergiques, et les jeunes praticiens pourront, dans ces occasions, se servir utilement des formules que nous avons données, tirées du règne végétal sous le n.° 35 de l'appendice des formules.

4.^e *Règle.* Nous ferons observer que même dans les bons tempéramens, il est des cas de maladies syphilitiques très-opiniâtres et difficiles à guérir; j'ai vu dans ma pratique des malades attaqués d'affections syphilitiques assez graves, que j'avais soignés, et chez lesquels un premier traitement n'a pas suffi pour leur guérison, quoique continué pendant assez long-tems et dirigé convenablement, souvent les accidens de la maladie n'ont été que palliés, et ils ont reparu sans que les malades y aient donné lieu, en s'exposant, comme il leur

leur arrive assez souvent, à de nouveaux dangers; dans ces cas j'ai pris le parti, après un certain tems de repos, de reprendre le traitement du malade dans une saison plus favorable, en suivant une autre méthode qui emportait la maladie qui avait résisté au premier traitement; c'est dans ces cas surtout qu'on peut substituer utilement à la méthode mercurielle par onctions, dont on s'était d'abord servi, celle par le muriate de mercure corrosif, administré en solution ou en pilules, et même combiné, si le cas l'exige, avec la décoction des bois; mais si l'on s'était d'abord servi du muriate de mercure corrosif sans succès, on peut employer le traitement par les onctions mercurielles.

J'ai cependant vu des cas de syphilis où ayant procédé de cette manière, les malades n'ont pas été guéris; c'est pourquoi j'ai été obligé de revenir aux onctions mercurielles, avec toutes les précautions convenables et continuées assez long-tems, ayant surtout eu le soin d'employer un onguent mercuriel bien préparé, et j'ai enfin eu la satisfaction de voir céder toutes les affections syphilitiques.

En l'an 1806, vers le mois de juin, je fus consulté par un homme d'environ trente-cinq à quarante ans, me paraissant d'une assez bonne constitution, qui par suite de diverses affections syphilitiques sur les parties génitales, qui avaient été mal guéries, fut attaqué long-tems après d'ulcères graves qui occupaient le palais, la gorge et l'intérieur du nez; après les préparations convenables, je le soumis à un traitement antisyphilitique par les frictions avec l'onguent mercuriel; mais après cinq à six semaines le malade n'était pas mieux; j'abandonnai

ce traitement, et le malade fut mis à l'usage de la décoction des bois et aux soins auxiliaires pour les ulcères de la gorge, et quelques tems après il parut un peu mieux, mais les ulcères de la gorge et du palais existaient toujours : depuis mes soins, cet individu s'était adressé à un officier de santé, qui avait laissé aggraver la maladie, tellement qu'en mai 1807 les ulcères de la gorge et du palais avaient fait des progrès alarmans, le malade paraissait à deux doigts de sa perte, il ne pouvait presque plus rien avaler, et les deux tiers au moins des alimens et des boissons qu'il prenait ressortaient par le nez, il ne pouvait parler qu'avec une extrême difficulté, à cause de l'ulcère de la voûte du palais, qui était devenu très-considérable.

Heureusement on était arrivé dans la belle saison ; je lui fis garder l'appartement, et après deux à trois bains domestiques je me décidai à reprendre le traitement par les onctions mercurielles, comme l'unique ressource qui pouvait rester au malade, qui avait déjà pris pendant long-tems et sans succès la décoction des bois, quatre bouteilles du rob de l'Affecteur, et trois bouteilles du sirop de Cuisinier.

En conséquence, je fis choix d'un bon onguent mercuriel, les onctions furent poussées assez vigoureusement, quoique le malade parut assez faible, et dans ce même tems je lui fis faire des gargarismes adoucissans et détersifs, tels que nous les avons indiqués en pareil cas, et je touchai les ulcères de tems en tems avec le nitrate d'argent, et vers la cinquième ou sixième onction que le malade supporta très-bien, les ulcères de la gorge et du palais avaient déjà pris une meilleure tournure, le

malade pouvait avaler plus facilement, et vers la sixième semaine de ce traitement les ulcères de la gorge furent guéris; mais l'ulcère du palais, quoique mieux, présentait encore une ouverture assez grande pour gêner la prononciation et la déglutition; je touchai quelquefois les bords de l'ulcère avec le nitrate d'argent, et je fis boucher l'ouverture de l'ulcère du palais par le moyen d'un morceau d'éponge fine, que le malade avait soin de nettoyer de tems en tems, par ce moyen il pouvait prononcer et parler assez facilement; mais le malade était obligé d'ôter l'éponge pour s'alimenter, parce qu'elle se dérangeait en mangeant.

Pendant les onctions mercurielles, le malade prenait quatre à cinq verres par jour d'une décoction faite avec la racine de squine et de salsepareille de chaque une once pour un pot et demi d'eau, réduit au deux tiers par l'ébullition; le traitement fut ainsi continué jusques vers le mois de septembre 1807; le malade, loin d'en avoir été fatigué, était à tous égards en meilleur état, et le mercure ne porta que très-peu à la bouche : cet homme mange et boit avec facilité; il a cependant la voix et la prononciation un peu nazales, parce que la luette a été détruite par un ulcère vénérien.

A peu près dans le même tems je guéris aussi une jeune fille atteinte d'ulcères syphilitiques très-graves à la gorge et au palais, qui avaient résité à l'usage des pilules spécifiques et à la décoction du bois de gayac, par le moyen des onctions mercurielles, mais il resta une petite ouverture au palais qui n'avait pas pu se fermer, cette fille la tenait bouchée au moyen d'un petit morceau d'éponge, ce qui lui facilitait la prononciation : elle se proposait de se faire faire un obturateur pour remplacer l'éponge.

J'ai à remarquer que ces cures sont toujours longues, et qu'il ne faut souvent pas moins de douze à quinze mois, y compris les pauses qu'on est quelquefois obligé de faire et que les jeunes praticiens ne doivent pas se rebuter de la longueur du tems, ni se relâcher sur les soins qu'ils doivent à leurs malades, il faut surtout les encourager par l'espérance de leur guérison.

5.e *Règle.* Il est des malades qui sont attaqués depuis long-tems d'affections syphilitiques qui sont dégénérées en maladies chroniques, et chez lesquels on a employé les remèdes les plus énergiques, tantôt tirés du règne minéral, et tantôt pris dans le règne végétal, ou bien ces moyens ont été combinés ensemble; mais il est à présumer que quoiqu'il reste aux malades des douleurs ou tout autre accident, suite du virus syphilitique; que le virus doit être détruit, et que toute l'indication est de cesser tous remèdes antisyphilitiques, et de prescrire aux malades une bonne nourriture, un peu de vin aux repas, un air pur, soit à la ville ou à la campagne, d'avoir le soin de tenir proprement les affections syphilitiques qui peuvent rester, et d'en faire le pansement avec des onguens doux, tels que le cérat de Galien, la pommade de Goulard, l'onguent de la Mère.

Quelquefois on met les malades qui ont été épuisés, soit par la maladie, ou par les remèdes, à l'usage du lait de chèvre ou de vache, pris chaud, le matin à jeun et même dans la journée.

En l'an 1807, je donnai mes soins à un jeune homme négociant, qui entr'autres affections vénériennes avait un bubon sur l'aine du côté droit qui avait abcédé par le moyen de l'application des cataplasmes, dont ensuite il

résulta un ulcère, disposé en plusieurs petites ouvertures : malgré un traitement prolongé pendant tout l'été par les onctions mercurielles et le muriate de mercure corrosif donné en pilules, cet ulcère ne guérissait pas ; présumant que le virus syphilitique devait être détruit, et supposant chez le malade une disposition scrophuleuse, je cessai de lui administrer aucun remède antisyphilitique, et comme l'ulcère occupait le plis de la cuisse, je conseillai au malade de rester au lit pendant quelque tems, et de suivre un régime de vie doux et analeptique ; je fis faire le pansement de l'ulcère avec un cérat fait avec le mélange de parties égales d'onguent de la Mère, et de pommade de Goulard, et comme il y avait en quelques endroits des bords de l'ulcère de la peau décollée, j'appliquai dessus un appareil compressif, fait avec un épais plumaçeau de charpie, et quelques compresses, le tout soutenu par un bandage convenable ; dans peu de jours les tégumens furent recollés, et l'ulcère qui avait été si opiniâtre fut guéri.

Je serais porté à croire, comme le dit *Vacca* dans son excellent traité sur la syphilis, que la plupart des ulcères vénériens, se guérissent souvent sans le secours du mercure, ni d'aucun autre remède antisyphilitique, seulement par le régime, les soins de propreté, et par des simples pansemens avec la charpie sèche, comme on le voit arriver tous les jours à l'égard des ulcères non vénériens ; mais la prudence exige d'employer un peu de mercure, ou un traitement général antisyphilitique, proportionné à la gravité de la maladie.

## ARTICLE XII.

*De la salivation et des ulcères produits par le mercure.*

Les praticiens de tous les tems ont observé que le mercure administré à l'intérieur, ou à l'extérieur, portait à la bouche, et produisait la salivation ; mais il est des préparations mercurielles qui sont plus susceptibles de produire cet effet, telles que l'onguent mercuriel, appliqué à l'extérieur, ou administré à l'intérieur, sous forme de pilules, et le muriate de mercure doux ; il est d'autres préparations de mercure qui portent assez facilement à la bouche, mais dont les praticiens se servent rarement.

Il est maintenant bien reconnu que la salivation n'est pas nécessaire pour la guérison de la syphilis ; en conséquence, les jeunes praticiens doivent se mettre en garde contre cet accident ; il y a des signes qui précèdent et qui annoncent la salivation ; lors donc qu'on est dans le cas d'administrer le mercure à quelqu'individu, on doit faire attention à l'état de la bouche et des gencives, et à la disposition générale du corps : chacun sait, que si le malade a les gencives en mauvais état, ainsi que les dents, que le mercure porte bien plus facilement à la bouche ; en parlant du traitement de la syphilis par les méthodes mercurielles, nous avons indiqué les précautions à prendre dans l'administration du mercure.

Ainsi, par l'état de la bouche, le jeune praticien doit se prémunir contre la salivation, en faisant attention à son

malade pendant l'administration du mercure, afin d'en suspendre l'emploi dès que l'haleine du malade sera forte, et qu'il sentira un goût cuivreux et métallique, la langue un peu chargée et sédimenteuse, les gencives un peu gonflées et douloureuses, le malade se plaint de cracher des eaux qui lui viennent dans la bouche, ce qui n'est autre chose qu'une humeur fluide salivaire.

Dans cet état des choses, si l'on continue le mercure, soit en onctions, soit sous forme saline à l'intérieur, tous les accidens décrits augmentent, et il survient des ulcères dans l'intérieur des joues, correspondans aux dents molaires; pareils ulcères attaquent aussi le plus souvent les parties latérales de la langue : ces ulcérations deviennent quelquefois graves et assez considérables, au point d'incommoder beaucoup les malades, et même de leur causer de la fièvre, de l'insomnie et difficulté d'avaler.

Nous considérons la salivation sous différentes périodes; 1.° la salivation ne fait que de commencer, il n'existe pas encore d'aphtes ou ulcères mercuriels dans la bouche. 2.e Période, la salivation est plus considérable, les gencives sont très-gonflées, et il s'est établi des ulcères mercuriels dans la bouche. 3.e Période, il y a, outre les accidens décrits ci-dessus, une grande salivation, crachement à peu près continuel, ulcères profonds dans l'intérieur des joues et sur les parties latérales de la langue, il y a insomnie, ou plutôt le malade est disposé à dormir, mais il en est empêché par l'abondance de la salivation, ou si le sommeil l'accable, c'est un sommeil d'un instant; le malade se réveille avec la langue toute engluée de mucus qui menace de le suffoquer, et ce n'est qu'à force de cracher ou de se gargariser qu'il se

met un peu plus à son aise, et qu'il peut respirer; ses lèvres et ses joues sont gonflées, ainsi que le voile du palais et les glandes amigdales.

*Cure.* Appelé à donner mes soins à un individu qui se trouve dans la première période de la salivation, je fais d'abord suspendre l'administration du mercure; je recommande à mon malade de se gargariser avec de l'eau coupée avec un tiers de lait, ou avec l'infusion de fleurs de sureau, également coupée avec du lait, et s'il y a quelque signe de gastricité, je fais administrer un ou deux purgatifs; on voit pour l'ordinaire, par ces simples moyens, la salivation s'arrêter, et les gencives se raffermir; on peut alors continuer le traitement antisyphilitique.

Mais il arrive quelquefois que, malgré ces soins, la salivation suit sa marche, elle passe de la première à la seconde période; dans ce cas, j'ajoute aux soins indiqués un régime de vie convenable, comme panades, soupes farineuses, l'usage du lait pur ou coupé avec un tiers de café, ou une infusion avec les feuilles d'oranger ou de fleurs de tilleul, et le malade doit user fréquemment des gargarismes prescrits, ou de celui fait avec la décoction d'orge passée, à laquelle je fais ajouter un quart de lait; le malade peut aussi avaler de cette décoction, qui est très-propre à adoucir la gorge et la poitrine; et quand l'état d'irritation est passé, ou du moins très-diminué, si les ulcères de la gorge paraissent englués d'une espèce de mucosité qui en tapisse le fond, je fais user au malade de tems en tems des gargarismes détersifs un peu stimulans, tels que la décoction d'orge où l'on ajoute du miel, et un sixième de vin blanc, mais ne fut-ce qu'avec de l'eau pure, il est essentiel que

les malades se gargarisent le plus souvent possible ; si le malade ne repose pas la nuit, je lui prescris un calmant, tel que les pilules n.° 11, dont il pourra prendre le soir, depuis une jusqu'à quatre par prise, ou bien il pourrait faire usage de la potion calmante n.° 10, à prendre par cuillerées plusieurs fois le jour; c'est aussi le cas d'administrer quelque purgatif qui diminue la salivation; je suis dans l'usage de faire prendre à mes malades trois à quatre tasses par jour d'une décoction bien faite de bon quina, comme un remède tonique et antiputride ; je ferai même observer que dans les cas de salivation, si j'avais combiné la décoction des bois avec le mercure, je ne laisse pas que de la continuer comme un remède tonique et antisyphilitique, propre à s'opposer à la salivation; pendant ce tems, le malade pourra faire usage d'une boisson agréable, un peu antiseptique, comme la limonade à l'orange douce, ou avec le suc de citron adouci, avec suffisante quantité de sucre ; on peut aussi lui prescrire quelques juleps acidulés.

Ces moyens, bien suivis, sont le plus souvent suffisans pour arriver à la guérison, et pour reprendre le traitement antisyphilitique, s'il n'a pas été complet.

On peut aussi changer de traitement ; par exemple, si on emploie la méthode par les onctions mercurielles on pourra donner le muriate de mercure corrosif, soit en solution ou en pilules, ou une cure végétale, combinée avec ce sel mercuriel.

Mais il arrive quelquefois, que malgré les soins précédemment recommandés dans la première et deuxième périodes de la salivation, cet accident marche également

à la troisième, soit par la mauvaise disposition des malades, soit parce que l'homme de l'art aura été appelé trop tard dans le cas d'une salivation orageuse, ce qui arrive assez souvent à Genève à nos doreuses, chez lesquelles le mercure porte à la bouche, et les jette dans des accidens graves.

Si le malade se plaint d'avoir la tête pesante ou douloureuse, et que l'état du pouls annonce qu'il y a pléthore et de la fièvre, je fais pratiquer une saignée du bras, ou bien je fais appliquer quelques sangsues au fondement pour dégager la tête; comme j'ai remarqué qu'il y a souvent constipation, je prescris des lavemens émolliens et purgatifs, je lui fais faire usage de l'électuaire lénitif, donné par cuillerées à café de deux en deux heures, pur ou délayé dans une demi-tasse d'eau, jusqu'à ce qu'il y ait quelques selles; comme le malade, ne peut avaler que très-difficilement, je le mets au régime qui a été prescrit ci-devant pour la deuxième période de la salivation.

J'ai le soin de faire tenir au malade la tête assez élevée, étant dans son lit, et qu'il ait à sa disposition tout ce qui lui est nécessaire pour pouvoir se moucher, cracher et pour se gargariser facilement.

Comme les excrétions qui se font par la bouche, en tems de salivation, ont toujours une assez mauvaise odeur, j'invite les malades, outre la propreté des vases ou crachoirs, s'ils couchent dans quelque lieu enfermé, de le tenir ouvert, ainsi que les rideaux du lit, afin de laisser librement circuler et renouveler l'air de la chambre, même dans l'hiver, je conseille d'ouvrir par fois les fenêtres de l'appartement, loin de le tenir a une grande

chaleur, que les malades ou les assistans croient souvent nécessaire; on pourrait parfumer la chambre avec l'acide nitrique, dans l'hiver on doit avoir l'attention de garantir les malades de la chaleur des fourneaux, le feu de cheminée modère le froid, et sert à corriger et à renouveler l'air de l'appartement.

Dans la troisième période de la salivation les purgatifs peuvent être utiles; s'il n'y a pas de fièvre, ni de mal de tête on peut aussi administrer avec avantage les vomitifs, surtout l'ipécacuanha, qu'on peut répéter selon le besoin, ce végétal produit moins d'irritation dans l'estomac que le tartre stibié (tartrite de potasse antimonié); il nettoie l'estomac de toutes les mucosités salivaires que les malades peuvent avoir avalées, il contribue à dégager la gorge et la tête, et à diminuer la salivation : c'est après l'administration de quelques évacuans que je fais faire usage au malade de la décoction de quina.

Nous avons dit que les malades, accablés de sommeil, ne peuvent cependant pas dormir, à cause de la grande salivation, et que le sommeil dans ce cas est même nuisible; néanmoins, comme la salivation est en partie causée par l'effet d'une grande irritation, soit locale, soit générale, dans ce cas comme dans la deuxième période de la salivation, je fais administrer à mon malade quelque calmans, tels que la potion n.° 10, dont le malade pourra prendre une cuillerée à bouche de trois ou de quatre en quatre heures, on peut aussi faire usage des pilules calmantes du n.° 11, de la manière dont nous les avons prescrites dans d'autres circonstances.

Dans les cas d'ulcères mercuriels de la gorge et de grande salivation dont nous venons de parler, les topiques

sont aussi très-importans, le malade doit faire usage des gargarismes prescrits dans la deuxième période de la salivation, et de plus, si les ulcères sont couverts d'une espèce de sédiment muqueux, je fais gargariser plusieurs fois le jour avec le vin miellé simple, ou coupé avec la décoction d'orge; je me suis encore servi avec avantage du gargarisme fait avec huit à dix onces de décoction d'orge, deux onces de miel rosat, et deux gros d'esprit de nitre dulcifié (alkohol nitrique); je me suis aussi servi avec succès du gargarisme n.° 37; entre les gargarismes détersifs, je conseille de faire également usage quelquefois des gargarismes adoucissans ci-devant prescrits, surtout tant qu'il existe de la douleur et de l'irritation dans la gorge, sur les ulcères; je me suis quelquefois servi de l'eau végéto-minérale de Goulard; elle m'a paru utile, elle noircit les dents, mais ce vernis désagréable ne reste pas long-tems.

Je ne prescris jamais pour les ulcères mercuriels, ni pour les ulcères vénériens aucun gargarisme âcre, ces sortes de gargarismes ne font qu'augmenter l'irritation : je me rappelle d'avoir été appelé pour un jeune homme qui était dans le cas d'une forte salivation, accompagnée d'ulcères profonds dans l'intérieur des joues, pour s'être servi en liniment de la pommade citrine pour la gale, je remplaçai sur-le-champ le gargarisme dans lequel entrait le sublimé corrosif, par celui fait avec l'infusion des fleurs de sureau et de mauve, et une pincée de fleurs de pavot rouge, coupé avec un tiers de lait, dont le malade se gargarisait fréquemment, et peu de tems après il se trouva infiniment mieux; ce simple gargarisme fut continué jusqu'à la guérison.

Je ne touche pas non plus les ulcères mercuriels avec un pinceau trempé dans le collyre de Lanfranc si recommandé, mais je le touche quelquefois avec la mixture n.° 38, surtout dans les cas où ces ulcères présentent un fond pâle, ichoreux et peu sensible.

Dans les dispositions au relâchement et à la putridité des ulcères mercuriels, on se sert utilement du gargarisme n.° 34, qui convient aussi pour les ulcères scorbutiques.

Quelquefois je fais faire à mes malades des injections avec la liqueur des gargarismes prescrits, pour nettoyer plus facilement les ulcères placés assez profondément dans la gorge; on réussit encore bien à enlever le mucus qui tapisse le fond des ulcères, avec un pinceau de charpie passé à sec, ou imbibé de la liqueur des gargarismes, ainsi que nous l'avons enseigné en traitant des ulcères vénériens de la gorge.

Je n'ai jamais observé un grand effet des bains domestiques, conseillés par quelques praticiens, dans le cas d'une forte salivation et d'ulcères mercuriels; cependant après un traitement fait par les onctions mercurielles, il convient de faire prendre au malade deux à trois bains domestiques, pour nettoyer la peau de quelques restes d'onguent qui pourrait entretenir la salivation.

Il est très-important, de soutenir les forces du malade, affaibli par l'insomnie et la grande évacuation de salive, avec des bons bouillons et des soupes farineuses en petite quantité à la fois, quelques cuillerées de vin d'Espagne ou de Madère conviennent aussi, s'il ne produit pas de l'irritation dans la gorge.

J'ai vu assez souvent des cas où il y avait complication d'ulcères vénériens avec les ulcères mercuriels; mais

les premiers, comme nous l'avons déjà dit, occupent plutôt la gorge, le palais et les glandes amigdales, que les côtés de la langue ou l'intérieur des joues; dans ce cas, si les ulcères mercuriels sont plus intenses que les ulcères vénériens, on doit suspendre l'usage du mercure et le reprendre après la guérison des ulcères mercuriels, et si, enfin, le mercure paraît porter trop facilement à la bouche et qu'il ne puisse pas convenir, on portera ses vues sur le règne végétal; ainsi la décoction des bois, surtout celle de salsepareille, ou le sirop de Cuisinier, peuvent fournir des moyens assez efficaces pour la guérison des ulcères vénériens, et des ulcères mercuriels.

*Remarques et observations sur la salivation et sur les ulcères mercuriels.*

Nous avons dit qu'il est maintenant bien reconnu par tous les praticiens que la salivation n'est pas nécessaire pour la guérison de la syphilis, et qu'au contraire, une forte salivation est nuisible; néanmoins, sans tenir en rien du préjugé de l'ancienne manière d'administrer le mercure, dans le but de provoquer la salivation; j'avoue qu'il est des cas de syphilis pour lesquels je ne suis pas fâché qu'après quelques onctions mercurielles, ou après toute autre préparation de ce minéral, les gencives soient un peu affectées et même qu'il s'établisse un léger ptialisme que je puisse modérer, pour ainsi dire, à mon gré, soit en suivant, soit en suspendant l'administration du mercure; en effet, j'ai vu quelquefois certaines affections syphilitiques, comme ulcères, douleurs, etc. ne céder que lorsque le mercure avait porté à la bouche.

Mais il est bon de faire observer aux jeunes praticiens, que lorsque le mercure porte d'abord à la bouche, et qu'en même tems les affections syphilitiques se dissipent rapidement, il convient, lorsque la salivation est passée, de continuer la cure pendant assez long-tems, pour être assuré de la destruction du virus, sans quoi on aurait souvent le désagrément de voir reparaître les affections syphilitiques qu'on avait d'abord jugé complettement guéries.

C'est ce qui arrivait autrefois pendant les grandes salivations, la plupart des affections syphilitiques disparaissaient assez promptement, et cette prompte guérison apparante avait fait juger aux anciens praticiens que la salivation était utile et même indispensable pour la guérison de la syphilis, et que par le moyen de cette grande crise, tout le virus syphilitique devait être complettement détruit.

Mais la réflexion et l'expérience ont appris, qu'outre le danger d'une pareille crise, les affections syphilitiques reviennent le plus souvent, et même avec plus d'intensité, attendu que le mercure n'a pas séjourné assez long-tems dans le système, et qu'il s'est perdu par la grande salivation, sans avoir détruit le virus vénérien.

C'est ainsi que les anciens praticiens, partisans de la méthode végétale pour la guérison de la syphilis, croyaient qu'au moyen de la décoction des bois, prise en grande quantité, il était essentiellement nécessaire d'exciter de grandes sueurs pendant vingt-cinq à trente jours; de là il arrivait, comme après une grande salivation produite par le mercure, que la plupart des malades étaient aussi fatigués et exténués, et même qu'il en périssait un

grand nombre, ce qui faisait que cette pratique était non-seulement infidèle, mais encore très-dangereuse; les praticiens, maintenant plus instruits et plus expérimentés, ne tentent plus d'exciter de pareilles sueurs.

Les jeunes praticiens doivent faire attention à la constitution et au tempérament des malades avant de leur administrer le mercure, car il est des dispositions si cachectiques et si disposées à la diathèse scorbutique, qu'une petite quantité de mercure peut les jeter dans une grande salivation.

En effet, je me rappelle que dans le courant de ma pratique, j'ai été surpris dans trois à quatre cas par la plus forte salivation, pour n'avoir cependant administré qu'une très-petite quantité de mercure doux; ce qui avait fort alarmé les malades, et m'avait aussi causé de l'inquiétude; mais j'ai toujours remédié heureusement à ce fâcheux inconvénient par les moyens que nous avons prescrits contre la salivation parvenue à la 3.e période.

Quoique nous ayons dit que le muriate suroxigéné de mercure porte rarement à la bouche; j'ai vu quelquefois ce sel mercuriel administré à petites doses produire une assez forte salivation, accompagnée d'ulcères mercuriels dans l'intérieur des joues et sur la langue, accidens auxquels j'ai été obligé de remédier par les moyens que nous avons prescrits, en faisant usage du mercure corrosif.

On observe surtout ces dispositions à la salivation, comme nous l'avons dit ailleurs dans les hospices, où il y a des grandes précautions à prendre pour l'administration du mercure pour le traitement de la syphilis, particulièrement par la méthode des onctions mercurielles afin d'éviter la salivation.

Mais

Mais heureusement les gens de l'art de tous les pays, et surtout ceux de l'empire français, qui dirigent les soins thérapeutiques dans les hôpitaux des vénériens, connaissent toutes les ressources antisyphilitiques qu'a fourni la matière médicale végétale, et ils font en même tems choix des préparations mercurielles les plus énergiques et qui portent le moins à la bouche; les médecins instruits savent associer à propos dans le traitement de la syphilis, la méthode végétale à la méthode mercurielle, selon les cas et les circonstances.

Les gens de l'art éclairés prennent encore dans les hôpitaux les précautions convenables pour éviter les inconvéniens du mercure, tels que les soins de propreté dans les salles des vénériens, et le renouvellement de l'air; ils ont soin, surtout dans la belle saison, de laisser promener les malades dans les lieux disposés à cet effet, non-seulement les convalescens, mais encore ceux qui sont en plein traitement.

Aucune méthode de guérir la syphilis ne doit être exclusive dans ces asiles de l'humanité, et les médecins doivent se régler dans les hôpitaux, soit civils, soit militaires, pour le traitement de la syphilis, comme chez les particuliers pour le choix des remèdes; il est à désirer, pour le bien des malades, qu'il n'intervienne jamais aucune autorité pour enjoindre aux chefs qui dirigent la santé des individus dans les hospices, d'employer aucun remède secret pour la guérison de la syphilis; les gens de l'art éclairés doivent être les seuls juges compétens pour faire le choix de la méthode curative la plus convenable, et non des empiriques, des hommes à secrets, qui auront surpris le gouvernement, comme on

l'a vu arriver une infinité de fois sous divers ministres dans l'ancien régime, au grand préjudice des malades, et au mépris de l'art de guérir (1).

Le mercure administré en fumigations, peut occasionner aussi, selon la disposition des malades, une grande salivation et des ulcères mercuriels; nous en avons des exemples assez fréquens à Genève, où il y a une grande fabrique d'horlogerie, où les femmes surtout s'occupent du dorage; j'ai été souvent appelé pour y remédier; j'ai toujours employé avec succès les moyens que nous avons prescrits dans ces cas; mais cet accident n'arrive guère que chez les femmes qui ont les dents et les gencives en mauvais état.

Quelques physiciens ont imaginé des appareils propres à éviter aux artistes doreurs le courant des vapeurs mercurielles, et à les garantir ainsi de l'inconvénient de la salivation.

Les précautions recommandées par quelques praticiens pour garantir les malades de la salivation, sont salutaires, comme d'éviter le froid, de porter dans l'hiver des camisoles et des caleçons de flanelle, d'être bien vêtu et de garder l'appartement; mais la plupart des malades ne peuvent pas se conformer à ces règles, on est obligé de suivre à leur traitement dans toutes les saisons, et en vaquant à leurs affaires; il faut donc que l'homme de l'art supplée à ces règles par sa prudence, par le soin de se faire présenter les malades de tems en tems, ou de les visiter et de leur administrer le mercure avec précaution,

---

(1) L'édit de S. M. l'Empereur et Roi, dissipe maintenant toutes ces craintes.

et d'en éloigner les doses assez à tems pour éviter la salivation; il n'y a guère que le froid qui soit nuisible à l'administration du mercure, car l'air pur et l'exercice s'opposent à la salivation.

Il est très-important de savoir distinguer les ulcères mercuriels d'avec les ulcères vénériens; dans les premiers, la continuation de l'usage du mercure est nuisible, au lieu que dans les seconds elle est le plus souvent nécessaire.

Les ulcères mercuriels n'occupent, pour l'ordinaire, que le fond et l'intérieur des joues, en suivant l'arcade alvéolaire de la mâchoire inférieure; ils occupent aussi quelquefois les parties latérales de la langue; tandis que les ulcères syphilitiques ont principalement leur siége sur le palais, la luette, les glandes amigdales et quelquefois sur la partie supérieure du pharinx, jusques dans les arrières narines: les ulcères mercuriels sont toujours précédés et accompagnés du ptialisme, les malades ont l'haleine forte, et pour l'ordinaire ils ressentent dans la bouche et sur la langue un goût désagréable, comme cuivreux ou métallique.

J'ai remarqué que quand les ulcères syphilitiques sont accompagnés de grande irritation et d'un état de phlogose, il existe aussi chez les malades une salivation assez forte, qui imite celle des ulcères mercuriels, surtout si dans leur traitement on a mis en usage des gargarismes âcres et irritans.

En rassemblant les signes des ulcères mercuriels, comparés avec ceux des ulcères syphilitiques, les jeunes praticiens pourront établir leur diagnostic, et se diriger avec sûreté dans leur pratique.

Quant aux remèdes qui ont été proposés pour arrêter

la salivation, tels que le camphre, la fleur de soufre, l'acétite de plomb : je n'ai pas seulement essayé d'en faire usage, et la plupart des praticiens reconnaissent l'insuffisance de tous ces remèdes.

# ARTICLE XIII.

## *Des affections syphilitiques chroniques.*

Nous avons déjà fait mention dans ce traité des maladies syphilitiques compliquées de cachexie et de diathèse scorbutique, où le plus souvent le mercure ne peut pas convenir, pour lesquelles nous avons conseillé les remèdes tirés du règne végétal, dont nous avons donné diverses formules : il ne sera question ici que de quelques maladies syphilitiques chroniques, difficiles à guérir, ou compliquées avec des vices particuliers, pour lesquelles le règne végétal et le mercure peuvent convenir séparément, ou combinés ensemble.

La maladie vénérienne peut prendre un caractère chronique, 1.° quand il se manifeste des affections syphilitiques d'une nature opiniâtre ; telles sont principalement les exostoses ; 2.° des douleurs vénériennes dans les membres qui sont toujours des affections consécutives ou secondaires ; 3.° quand il y a complication avec le vice scrophuleux ; 4.° avec les vices psoriques, dartreux ; et même avec le vice cancereux ; 5.° nous joindrons aussi dans cet article les maladies vénériennes produites d'emblée, ou sans qu'il ait précédé aucun accident syphilitique primitif ; ces maladies peuvent prendre quelquefois

un caractère chronique par la difficulté d'en avoir d'abord connu la cause.

1.° Les exostoses sont des affections des os et du périoste, qui sont presque toujours produites par une cause vénérienne, et forment un des symptômes des plus caractéristiques et des plus graves de cette maladie, les exostoses peuvent survenir sur les os plats, comme ceux de la tête, de la poitrine et sur les os cylindriques, tels sont ceux des extrémités supérieures et inférieures; cependant on remarque que les exostoses arrivent plus particulièrement sur les os des jambes, vers la partie antérieure du tibia, et quelquefois on n'observe qu'un gonflement qui se prolonge le long de l'os.

Ces tumeurs que j'ai vu assez souvent dans ma pratique, sont presque toujours accompagnées de beaucoup de sensibilité et de douleur, surtout pendant la nuit; quelquefois la peau est altérée, de couleur rougeâtre, très-sensible, il s'établit souvent un ulcère, qui est presque toujours accompagné de carie.

Les exostoses arrivent aussi sur les os de la tête, il n'est point de praticiens un peu occupé du traitement de la syphilis qui n'ait eu occasion d'observer de ces tumeurs dures, tantôt sur l'os frontal, tantôt sur les os pariétaux, et quelquefois sur l'os occipital; ces tumeurs sont aussi très-douloureuses.

Les jeunes praticiens pourront, dans la plupart de ces cas, établir le diagnostic et la cause de la maladie, en considérant que ces affections syphilitiques sont toujours secondaires; elles ont pour l'ordinaire été précédées de quelque symptôme vénérien primitif, tel que la gonorrhée, mais le plus souvent de quelque ulcère sur le

gland ou sur le prépuce, ou de quelque bubon vénérien.

La guérison des affections vénériennes dont nous venons de parler, doit consister principalement dans un traitement antisyphilitique général bien dirigé, qui, pour l'ordinaire, dissipe les engorgemens, soit des os, soit du périoste.

Néanmoins, l'on a vu les exostoses et les engorgemens syphilitiques du périoste résister au traitement général, soit par onctions, soit par l'usage de quelque préparation mercurielle saline.

Dans ces cas d'affections syphilitiques rebelles, je me suis décidé quelquefois à employer la décoction des bois, surtout celle de salsepareille, que l'on pourrait combiner utilement avec le sublimé corrosif, si aucune contre-indication ne s'y oppose.

J'ai vu aussi de bons effets de l'infusion des feuilles de saponaire sur une femme attaquée d'exostoses.

J'ai vu encore de très-bons effets de l'usage de la décoction de gayac et de la racine de saponaire, à la dose de chacun une once par litre et demi d'eau, réduite d'un tiers par l'ébullition, prise dans la journée, dans un cas de douleur et de gonflement de la partie supérieure et latérale externe du tibia, avec douleur et gonflement dans les os carrés du nez.

J'ai vu en l'an 1804 une exostose sur la jambe, suite d'une affection vénérienne, il survint inflammation sur la peau et de la douleur; je fis appliquer sur la partie affectée des cataplasmes anodins et émolliens pendant quelques jours, il se forma un abcès que je laissai ouvrir spontanément par le moyen des cataplasmes; comme on était dans la belle saison, je fis panser l'ulcère avec les feuilles de

tussilage, tandis que j'administrai quelques onctions mercurielles, et le muriate suroxigéné de mercure en pilules; malgré que cet individu ne pût pas prendre toutes les précautions convenables à son traitement, il guérit en assez peu de tems.

Lors même qu'à la suite des exostoses il y a carie, cette affection n'exige pour l'ordinaire que le traitement général antisyphilitique, et des pansemens simples; car aucun remède topique n'a la vertu de procurer l'exfoliation de la partie cariée.

2.[e] Le virus vénérien se porte souvent sur les membranes, sur les aponevroses et sur les muscles, il produit dans ces parties des douleurs très-vives et un mal aise général, surtout pendant la nuit; ces douleurs affectent certaines parties plutôt que d'autres, elles sont rarement générales, et quelquefois il y a gonflement dans la partie affectée.

Les douleurs vénériennes sont souvent très-difficiles à distinguer des douleurs rhumatismales ordinaires; mais lorsqu'on peut découvrir que le malade a été attaqué de quelqu'affection syphilitique, ou qu'il l'est actuellement, il est toujours à présumer que les douleurs tiennent à un principe vénérien; on ne risque rien de diriger ses vues curatives en conséquence.

Les douleurs rhumatismales vénériennes exigent un traitement général mercuriel ou végétal, selon la disposition du malade; et l'on a vu la combinaison du muriate suroxigéné de mercure avec la décoction des bois, particulièrement celle de salsepareille, guérir des douleurs vénériennes qui avaient résisté aux onctions mercurielles, qu'il ne faut cependant pas négliger, surtout dans la belle saison, avec les bains domestiques.

Mais si le sujet est dans une disposition cachectique ou scorbutique, on retirera un plus grand avantage du traitement végétal, et principalement de la décoction des bois, à laquelle on peut ajouter la racine de bardane et de saponaire; la décoction de quina est souvent très-utile, et l'usage du lait d'ânesse, de chèvre, ou du bon lait de vache fait très-bien dans ces cas.

Des individus souffrent quelquefois d'assez vives douleurs dans les membres, même après un traitement bien dirigé, à la suite d'une maladie syphilitique; quelques auteurs attribuent ces douleurs à l'effet du mercure qui a été administré précédemment, et qui peut avoir attaqué les nerfs et les membranes.

Mais nous croyons, d'après l'observation, que les douleurs en question sont plutôt l'effet de quelque acrimonie dans les humeurs, ou d'un reste de virus vénérien qui n'a pas été complettement détruit; ce qui prouverait en faveur de notre opinion, c'est que l'auteur qui prétend que le mercure peut produire des douleurs semblables aux douleurs rhumatismales, ajoute qu'on guérit ces douleurs par les remèdes sudorifiques, les bains chauds et les purgatifs, et ce sont là précisément les remèdes les plus efficaces contre les douleurs vénériennes qui auraient résisté au traitement mercuriel.

J'ai eu occasion de voir des gens qui souffraient depuis long-tems dans les membres, particulièrement des douleurs de sciatique, qui avaient pour cause quelqu'ancien virus vénérien, et après bien des remèdes employés inutilement, j'ai guéri ces malades par les onctions mercurielles et quelques bains domestiques.

En septembre de l'an 1808, un voiturier encore d'un

bon âge, avait pris des ulcères sur le gland et sur le prépuce, et une gonorrhée, le tout avait été assez mal soigné; cependant ces affections avaient disparu, quelques mois après une santé apparente, cet homme fut atteint de douleurs dans toutes les parties du corps et notamment sur les bras, les épaules et les jambes; cet individu, qui ne se doutait pas de la cause de sa maladie, consulta diverses personnes de l'art, il fit beaucoup de remèdes sans aucun succès; alors je fus consulté, et d'après l'exposé de tout ce qui s'était passé, je jugeai que ces douleurs pouvaient être produites par le virus vénérien, quoiqu'il ne parut aucun autre signe d'affection syphilitique; en conséquence, je me décidai d'administrer à cet homme un traitement antisyphilitique : comme la saison était encore favorable, je fis choix des onctions mercurielles avec quelques bains domestiques et un régime de vie convenable; vers la cinquième onction le malade me dit qu'il se sentait déjà les bras et les jambes plus libres, et moins de douleurs, regrettant d'avoir perdu beaucoup de tems en remèdes inutiles : il lui fut administré dix-huit à vingt frictions, je lui fis faire deux fois ce que j'ai appelé le tour du corps; pendant tout ce tems, le malade usait de quatre à cinq verres par jour d'une décoction faite avec le bois de gayac, la racine de bardane et de squine, et vers la dixième semaine de ce traitement, cet homme fut guéri, bien dispos de tous ses membres, et en état de reprendre ses voyages : il avait usé en tout environ six à sept onces d'onguent mercuriel.

Quant après quelques affections syphilitiques primitives, comme gonorrhée, ulcères aux parties génitales, ou bubons, qui ont disparu par un traitement mal dirigé;

il survient des douleurs dans les jambes, aux pieds, et sur les tendons, qui se font sentir plus vivement la nuit que le jour et dans le repos, on peut être assuré que ces douleurs sont causées par le virus vénérien, et qu'il convient, pour les guérir, de suivre un traitement par les onctions mercurielles, comme dans le cas que nous venons de rapporter.

3.e Parmi les maladies syphilitiques chroniques, celles qui sont compliquées avec le vice scrophuleux, sont des plus fâcheuses; l'état particulier de la peau, quelques glandes engorgées annoncent cette disposition, et il arrive aussi quelquefois des tumeurs, des engorgemens sur les doigts, ou aux pieds, qui sont presque toujours accompagnés du gonflement des os, d'abord sans beaucoup d'inflammation ni de douleur; ces tumeurs viennent difficilement à résolution et à suppuration, et cette dernière terminaison est le plus souvent suivie de la carie des os, d'autrefois ce sont les articulations des bras et des jambes qui sont engorgées, les os paraissent avoir acquis plus de grosseur et de sensibilité, et le malade se trouve peu à peu privé du mouvement des parties affectées.

Quoique le mercure ne soit pas aussi propre à la guérison du vice scrophuleux que quelques praticiens l'ont pensé, lorsque j'ai à donner mes soins à un malade qui est dans ce cas, et qu'il a précédé quelqu'affection vénérienne, ou qu'il peut en exister actuellement, je ne laisse pas que de faire un traitement antisyphilitique par quelqu'une des méthodes que nous avons indiquées; s'il y a disposition à la cachexie, je combine la méthode mercurielle avec la méthode végétale; par un traitement bien suivi on améliore l'état du malade, on dépouille le

virus scrophuleux, du vice vénérien, on peut ensuite attaquer avec plus de succès le vice scrophuleux.

4.° J'ai vu quelquefois des maladies vénériennes, quoique bien traitées et guéries en apparence, reparaître plus ou moins de tems après, avec plus d'intensité, et prendre un caractère chronique très-mauvais, surtout chez les hommes âgés qui avaient éprouvé diverses maladies vénériennes, et vécu dans l'intempérance, ainsi que chez les individus qui ayant vécu sobrement se trouvaient affectés de quelque vice particulier qui peut s'amalgamer avec le virus vénérien, tels que le vice psorique, dartreux, le rhumatismal, le chancreux, et le vice scrophuleux dont nous venons de parler; dans tous ces cas, j'ai remarqué qu'une maladie vénérienne, quoique légère, malgré le traitement le mieux dirigé, prenait une marche rapide d'aggravation.

Lorsque j'ai à donner mes soins à des malades qui sont dans l'état décrit ci-dessus, et d'une constitution cachectique, je fais attention à l'état de la bouche et des gencives; si l'individu me paraît avoir les gencives bonnes et le corps assez bien disposé, je recommence le traitement mercuriel qui avait déjà été employé.

Mais si j'ai à faire à un malade cacochime ou usé, et disposé à la diathèse scorbutique, et s'il a déjà usé précédemment du mercure sans succès, j'emploie la méthode végétale; la décoction des bois, surtout celle de salsepareille, combinée avec l'extrait de saponaire, portée à une assez forte dose; et s'il y a douleur et insomnie, l'usage des calmans et surtout de l'opium bien préparé est d'une grande utilité; on fera respirer aux malades un air pur et suivre un régime analeptique.

5.° Il n'est guères de praticien un peu employé dans le traitement des maladies vénériennes qui n'ait été consulté par l'un ou l'autre sexe, pour quelqu'affection vénérienne hors des parties de la génération, ou pour des douleurs syphilitiques qui imitent les douleurs rhumatismales avec gonflement dans les os, ainsi que pour des affections de la peau ; maladies qui portent toutes quelque caractère remarquable du vice vénérien, sans que les malades aient connaissance, selon leur rapport, d'avoir été atteints d'aucune maladie syphilitique sur les parties génitales, ce qui prouverait que le virus vénérien se serait introduit d'emblée dans la constitution par le moyen des vaisseaux absorbans, sans qu'il eût affecté les parties qui l'auraient reçu en premier.

Cette manière d'exister du virus syphilitique peut faire dévier les jeunes praticiens de la vraie route qu'ils auraient à suivre pour la guérison des malades : nous aurions plusieurs observations à donner sur les cas de syphilis dont il est question ; nous ne rapporterons que les deux suivantes.

Dans l'été de l'an 1806, je donnai mes soins à une jeune femme qui était attaquée de la syphilis; elle avait depuis long-tems des ulcères dans la bouche, sur la lèvre inférieure, en manière de gersures assez profondes, qui occupaient la commissure des lèvres ; elle ressentait aussi un peu de mal à la gorge ; cette femme d'une assez jolie figure, habituée à paraître en société, était fort inquiète sur son état ; elle avait consulté diverses personnes de l'art, qui n'avaient pas connu la cause de la maladie ; cette femme assurait qu'elle n'avait jamais été atteinte dans les parties sexuelles d'aucune maladie syphilitique.

D'après ces assertions, qui semblaient éloigner l'idée d'une cause vénérienne, il fut administré à la malade beaucoup de remèdes, sans aucun effet; cependant, le dernier médecin qui fut consulté soupçonna une cause syphilitique, il conseilla à la malade de me consulter, comme jouissant de quelque réputation pour le traitement de la syphilis : je fis à la malade les questions d'usage en pareil cas; elle répéta qu'elle ne se rappelait pas d'avoir éprouvé aucune affection syphilitique nulle part, ni aucunes pertes blanches.

Mais les ulcères me firent d'abord juger que ces affections étaient d'une nature syphilitique, ce que je déclarai au médecin et à la malade; surquoi il fut décidé qu'elle serait soumise à un traitement par frictions mercurielles, qui furent précédées et accompagnées de quelques bains domestiques; quoique la malade ne put pas prendre toutes les précautions convenables à son traitement, peu de tems après les premières onctions, l'état des ulcères commença à s'améliorer, et en continuant le traitement qu'elle supportait très-bien, les ulcères disparurent vers la cinq ou sixième semaine de la cure, ainsi que le mal de gorge; il est vrai que comme le tempérament de la malade, sans être bien fort, me parut bon, j'associai aux onctions mercurielles une demi-dose de pilules spécifiques; la malade faisait usage d'une légère décoction de salsepareille.

2.[e] *Fait.* Dans le printems de l'an 1807, je fus consulté pour une fluxion considérable sur le nez, par une fille âgée d'environ vingt-cinq ans, d'une constitution délicate et d'un tempérament cachectique, j'observai que le bord de la narine droite était déjà un peu rongé

par un ulcère croûteux dont il exudait une matière purulente; elle était engorgée, douloureuse et d'un rouge brun; cet état me donna d'abord l'idée d'un ulcère chancreux, ou du moins très-mauvais.

Après diverses questions la malade m'apprit qu'il y avait près de deux ans qu'elle avait été attaquée d'ulcères dans la gorge, et autour du bord alvéolaire de la mâchoire supérieure, du côté droit : un homme de l'art fut appelé, il examina la bouche et la gorge de la malade; il ordonna des gargarismes avec la décoction d'orge et le miel, et lui prescrivit deux ou trois vomitifs; ces remèdes parurent faire quelque bien et soulager la malade; mais comme ce praticien ne revint plus, un autre fut appelé, il ordonna des gargarismes avec le suc de petite joubarbe et divers remèdes corroborans, qui ne firent qu'augmenter l'irritation et le progrès des ulcères, au point que tout le rebord alvéolaire fut détruit par fragmens, les dents furent perdues, et la luette emportée. Vu ces fâcheux événemens les parens de la malade prirent d'autres conseils, il fut jugé que tous ces maux étaient produits par une affection scorbutique; le suc de cresson fut ordonné en gargarisme et pris intérieurement, ensuite le lait d'ânesse; enfin par tous les remèdes, par toutes les crises exfoliatoires des os et par le tems, l'état de la gorge devint meilleur, la malade put manger et avaler plus facilement, et cette fille resta assez bien portante pendant environ deux ans, lors qu'il lui survint l'affection du nez que nous avons décrite ci-dessus.

Après avoir entendu le rapport de tout ce qui avait précédé, j'examinai la gorge de la malade, je découvris la cicatrice des anciens ulcères; la luette était à peu près

détruite, j'observai aussi de grandes cicatrices autour du bord alvéolaire, qui avait été détruit par les ulcères et par la carie.

L'état actuel de la malade, l'ulcération de l'aile droite du nez et les maux survenus dans la gorge, me portèrent à juger que tout était de nature syphilitique ; ayant établi mon diagnostic sans en faire part à la malade ni à ses parens, je réglai mes indications curatives.

A cet effet, après avoir relevé le courage de la malade, en lui faisant espérer sa guérison, je lui prescrivis un régime de vie doux, des soins de propreté, par des ablutions faites avec l'infusion de fleurs de sureau, coupée avec un quart de lait pour nettoyer le nez et les ulcères; elle fut mise à l'usage de la décoction suivante, bois de gayac râpé, salsepareille, squine, de chaque une once, qu'on faisait cuire à petit feu dans trois livres d'eau réduites à deux, la malade devait prendre quatre à cinq verres par jour de cette décoction entre ses repas; je me proposais, pour ne rien faire au hasard, de voir l'effet de ce remède, pour me régler ensuite plus particulièrement selon les circonstances; après environ trois semaines de son usage, la fluxion avait diminué, et l'ulcère ne faisait plus de progrès, au contraire j'observai qu'il était en meilleur état; il parut à la malade que le bois de gayac lui causait un peu de toux et d'irritation dans la poitrine, je le fis supprimer; encouragé par ce succès je poursuivis mon plan curatif; à cette fin j'associai à la décotion des bois l'usage des pilules spécifiques de muriate de mercure corrosif, à la dose que nous avons prescrite, la malade fit usage de la décoction et des pilules pendant environ trois mois de suite et dans la belle

saison, elle supporta très-bien ces remèdes, le mercure ne porta que très-peu à la bouche; à cette époque la fluxion était dissipée, et l'ulcère de la narine tout-à-fait guéri, la malade reprit son état naturel, et depuis est toujours restée bien portante.

Il n'est pas facile de déterminer comment le virus syphilitique a pu être communiqué; cette fille était réputée de très-bonne conduite, elle n'avait jamais éprouvé aucune affection dans les parties sexuelles : on pourrait dire ici que quoique le virus syphilitique inné ne tarde pas pour l'ordinaire aussi long-tems à se manifester, il ne serait cependant pas impossible que cela fut arrivé chez notre malade; on sait aussi que le virus syphilitique peut se communiquer par des baisers lascifs avec des individus affectés d'ulcères vénériens dans la gorge et surtout sur les lèvres.

D'ailleurs, il serait bien suprenant que le vice scorbutique eût fait tant de ravages dans la gorge, n'ayant manifesté aucun de ses effets sur l'habitude du corps, et le mercure n'ayant porté que très-peu à la bouche.

### *Remarques et observations sur les affections syphilitiques dont nous venons de parler.*

1.° Les exostoses et le gonflement de cause syphilitique ne sont pas rares et sont toujours secondaires; j'ai vu dans le courant de ma pratique quelques personnes attaquées de gonflement dans les os, surtout aux jambes, accompagné de vives douleurs pendant la nuit et le jour; la couleur de la peau n'était cependant pas altérée, les malades se croyaient affectés de douleurs rhumatismales : consulté dans ces cas, je présumais d'abord une cause syphilitique,

syphilitique, et s'il était permis de déclarer mon sentiment, je n'hésitais pas de le faire connaître au malade, d'autant mieux que la plupart ne comptent pour rien quelques petits chancres ou ulcères sur le gland ou sur le prépuce, ou quelque gonorrhée, accidens vénériens qui peuvent avoir disparu assez promptement et presque sans remèdes, et qui peuvent par conséquent produire des maladies syphilitiques consécutives : je me rappelle qu'en l'an 1807, je fus consulté par un individu qui se croyait attaqué d'une affection rhumatismale goutteuse à la jambe, affection pour laquelle il avait déjà employé beaucoup de remèdes inutilement ; mais connaissant la nature de sa maladie, je l'engageai à prendre quelques bains domestiques, et à se faire lui-même quelques onctions mercurielles ; d'après mes instructions, et en peu de tems, l'engorgement de la jambe, qui paraissait osseux, et les douleurs se dissipèrent.

Mais si pareil événement arrivait à quelque personne du sexe qui ne voudrait pas déclarer sa conduite passée, alors l'homme de l'art prévoyant ne risque rien d'employer le même remède, sous le nom d'une pommade fondante et adoucissante, propre à la guérison des douleurs, ou enfin de se servir de quelqu'autre préparation mercurielle, sous forme pilulaire, ou de la décoction des bois, particulièrement de celle de salsepareille.

J'ai vu guérir la plupart des exostoses vénériennes par un traitement antisyphilitique bien dirigé, lors surtout qu'il n'y a pas complication avec le vice scrophuleux ni rachitique, et si enfin une méthode ne suffit pas, on doit en employer une autre; en pareil cas on a souvent réussi en associant la méthode végétale avec la

méthode mercurielle; mais dans tous ces cas la cure est longue.

Les praticiens ont proposé divers remèdes pour aider la cure générale et faciliter la guérison des exostoses, si elles ont résisté au traitement antisyphilitique, tels que les emplâtres *Devigo*, celui de grand diachylon et de ciguë, ainsi que des onctions locales et les fumigations mercurielles; j'en ai vu rarement de grands effets, néanmoins on peut les essayer, et en varier l'application selon les circonstances.

Mais s'il existait sur la partie affectée un état inflammatoire et d'irritation, ces topiques ne conviendraient pas, on doit les remplacer par des cataplasmes ou par des fomentations émollientes et résolutives; il se forme quelquefois, comme nous l'avons déjà dit, un abcès, dont l'ouverture laisse un ulcère, qui peut devenir très-mauvais, surtout s'il y a carie.

Le célèbre Petit, grand chirurgien et habile opérateur, lorsque les exostoses avec carie n'avaient pas cédé à un traitement antisyphilitique convenable, conseille d'enlever la tumeur en se servant d'abord du trépan perforatif, puis de la gouge et du maillet, à la manière des charpentiers, comme s'il avait opéré sur une jambe de bois.

2.° Quelques praticiens, quoique faisant un grand usage du mercure pour le traitement de la syphilis, prétendent que ce minéral peut produire des douleurs mercurielles dans les membres, mais encore diverses autres maladies, comme des tremblemens nerveux, le ptialisme consécutif et la manie.

On va même jusqu'à croire que le mercure peut séjourner très-long-tems dans le corps, et qu'on l'a vu rassem-

blé en petits globules dans le cerveau et dans les cavités des os cilindriques, à l'ouverture des cadavres des individus auxquels on avait administré beaucoup de mercure; il est fâcheux que des praticiens éclairés aient pu croire de pareilles absurdités qui ne peuvent entrer que dans la tête de quelque empirique, qui ne cherche qu'à déclamer contre le mercure; ne sait-on pas que ce minéral se volatilise et s'évapore très-facilement par la simple chaleur animale, et que sous quelque forme que le mercure soit administré il ne peut séjourner long-tems dans l'économie animale, ainsi atténué et réduit en oxide, et qu'il a une infinité de voies pour s'échapper.

Pendant une pratique de plus de 35 ans, toujours active sur le traitement de la maladie vénérienne, j'ai employé le mercure sous diverses formes, et à une infinité de malades; je ne sache pas qu'aucun d'eux ait été atteint d'aucune des maladies fâcheuses dont on accuse ce minéral, et mes malades ont toujours joui d'une bonne santé après leur traitement.

Je dois cependant dire que j'ai traité de la syphilis quelques individus d'une constitution délicate et d'un genre nerveux très-mobile, qui ont éprouvé quelques tremblemens dans les membres, mais ces effets n'ont eu aucune suite fâcheuse; j'ai eu occasion de voir ces malades quelques tems après bien portans, ils n'éprouvaient plus aucun tremblement, et ils exerçaient complettement toutes leurs fonctions.

Vers la fin de l'an 1808, je fus consulté par un jeune homme paraissant d'une bonne constitution, pour un ulcère vénérien, assez étendu et profond, situé entre le gland et le prépuce, derrière la couronne, siége le plus

ordinaire de ces sortes d'ulcères, je prescrivis le régime et un pansement simple, avec la charpie sèche, il fut mis dès le lendemain à l'usage des pilules spécifiques; mais cet individu, occupé d'un emploi qui le tenait tout le jour sur pied, et ne pouvant observer le régime de vie convenable, la saison étant rigoureuse, l'ulcère ne fit que lentement quelques progrès en mieux, et il survint quantité de boutons sur la peau, particulièrement au visage, sur le nez, et des douleurs dans les membres, tout m'annonça que le virus avait atteint la constitution générale.

En mars 1809, le malade fut enfin obligé d'abandonner ses affaires et de garder l'appartement; la plupart du tems il se tenait dans son lit, accablé de douleurs sur les épaules, les bras et les jambes; mais l'ulcère à cette époque était guéri.

Alors je donnai mes soins plus régulièrement à ce malade, je lui fis prendre dans la maison quelques bains domestiques, et le mis à l'usage de quatre à cinq verres par jour d'une décoction composée avec le bois de gayac, la salsepareille et s. q. de réglise; dans ce même tems je lui fis administrer les onctions mercurielles après quelques purgatifs : quatre à cinq semaines après ce traitement il se trouva beaucoup mieux, les douleurs étaient en grande partie dissipées, il ne restait que quelques boutons au visage; vers le mois de mai, le malade commença à prendre l'air, le mercure avait porté médiocrement sur les gencives; je fis suspendre les onctions mercurielles pendant quelques jours.

La guérison du malade ne me paraissant pas complette, vers le milieu du mois de mai je lui fis reprendre le

traitement mercuriel, je lui donnai deux doses d'onguent mercuriel, une pour chaque jambe; mais le lendemain de l'application de la seconde dose, le malade se trouva dès le matin dans un état de paralysie du bras et de la jambe du côté droit, la langue embarrassée, s'expliquant avec peine et très-mal.

J'avoue que je ne fus pas peu surpris de ce fâcheux événement; j'eus d'abord dans l'idée que le mercure avait pu occasionner cette *hémiplégie*, M. le docteur Matthey jugea que le mercure n'avait pas causé la paralysie, mais qu'elle pourrait être l'effet de quelqu'événement désagréable, qui avait affecté le moral de cet homme sensible; d'ailleurs le traitement précédent avait été suspendu depuis long-tems, et le malade n'avait repris, à l'époque de la paralysie, qu'environ quatre gros d'onguent mercuriel en onctions.

Après avoir conféré avec le médecin sur l'état du malade, il lui fut administré les remèdes qui furent jugés les plus convenables; le traitement antisyphilitique fut suspendu.

Cependant, au bout de trois à quatre semaines après ce dernier événement, le malade fut en état de sortir, il parlait avec facilité, la jambe récupéra sa force et ses mouvemens, mais le bras resta encore paralysé.

Je ne fus plus dans l'idée que le mercure eût été nuisible au malade, je présumai qu'il restait encore quelque principe de virus syphilitique qui pouvait, sinon avoir causé la paralysie, du moins l'entretenir, fondé sur ce qu'il n'est pas sans exemple d'avoir vu des paralysies produites par le virus syphilitique : Mr. Houstet nous en fournit une observation dans les Mémoires de l'Académie royale de chirurgie de Paris.

Toutefois, je ne voulus pas continuer le traitement mercuriel, sans en avoir conféré avec un homme de l'art instruit ; je consultai M. le docteur Veillard, praticien distingué, médecin ordinaire du malade, qui ayant entendu le rapport de tout ce qui s'était passé, ne jugea pas non plus que la paralysie eût été causée par le mercure ; il approuva l'intention que j'avais de suivre encore l'administration des onctions mercurielles, par les raisons alléguées ci-devant.

Dans le mois d'août suivant, je fis prendre au malade quelques bains domestiques, et de suite il lui fut administré successivement douze à quinze onctions mercurielles ; dans le même tems le malade fit usage de l'extrait de saponaire en pilules.

Ce jeune homme supporta ce traitement encore mieux que la première fois ; le mercure porta peu à la bouche, il ne souffrit plus aucune douleur dans les membres, il sortit pour vaquer à ses affaires.

Pendant le traitement, le bras resta quelques jours dans le même état, sans mouvement, ainsi que les doigts ; mais vers la troisième à quatrième semaine on remarqua qu'il prit peu à peu du mouvement; le malade, à la fin de septembre, avait déjà récupéré la faculté de porter la main sur sa tête et de pouvoir tirer son chapeau ; il observa que chaque jour il prenait un peu plus de force et de mouvement de son bras et de sa main : ce jeune homme est resté ensuite trois à quatre semaines sans faire aucun remède, mais vers le milieu du mois de novembre il revint me voir et me dit que depuis le traitement mercuriel son bras n'avait rien gagné en mieux, qu'il croyait qu'il lui conviendrait de prendre encore

quelques onctions mercurielles, comme étant le remède qui lui avait été le plus utile.

La saison étant encore favorable, le malade pouvant garder l'appartement, et son corps étant bien disposé, il fut convenu qu'il suivrait encore quelques frictions mercurielles, et qu'ensuite on pourrait en venir à la décoction des bois, comme à un remède également approprié à la maladie, soit qu'elle pût tenir encore à quelque miasme syphilitique, soit à toute autre cause; car il nous paraît que l'art de guérir est encore bien en arrière sur la connaissance des affections du cerveau, surtout de celles qui causent la paralysie, et je n'ai pas dans l'idée que le système anatomique *gallique* apporte de grandes connaissances sur la thérapeutique de cette fâcheuse maladie.

Mais on voit que dans ce cas le mercure n'a pas fait empirer la maladie, qu'il n'a pas attaqué le genre nerveux, ni produit des tremblemens, et qu'il n'a pas non plus causé des douleurs dans les membres, mais qu'au contraire il a complettement guéri celles qui faisaient souffrir cruellement le malade nuit et jour.

Nous ne disconviendrons pas que le mercure étant mal administré, si d'ailleurs les malades se conduisent mal, et qu'ils se livrent comme il n'arrive que trop souvent à des excès, il ne puisse survenir des accidens.

A l'égard de la salivation secondaire dont on accuse le mercure, j'ai vu quelques individus, qui avaient fait usage de ce minéral, se plaindre au bout de cinq à six mois d'une irritation dans les gencives qui leur procurait une espèce de ptialisme; mais on ne peut pas assurer que cette salivation soit occasionnée par le mercure, qui assurément ne doit plus exister dans l'éco-

nomie animale; mais il y a nombre d'autres causes qui peuvent produire la salivation; je donne mes soins actuellement à un homme délicat, cachectique, qui se plaint d'une grande chaleur et irritation dans la gorge, et sur les côtés de la langue, avec une assez forte salivation, quoique cet individu n'ait fait aucun usage du mercure.

Pour ce qui est des autres maladies plus graves dont on accuse aussi le mercure, comme la *manie*, qui peuvent survenir, dit-on, long-tems après avoir fait usage de ce minéral; qui pourra assurer, en supposant ces maladies existantes, qu'elles ne seraient pas arrivées aux mêmes individus, quoiqu'ils n'eussent jamais été dans le cas de faire usage du mercure? Combien d'autres causes peuvent influer sur le moral et sur le physique pour produire ces maladies sans en accuser le mercure!

Mais quoique je pense que le mercure prudemment administré ne produise d'autres accidens que la salivation, je ne serais cependant pas de l'opinion de ceux qui disent qu'il est très-heureux d'avoir eu besoin du mercure, qu'il purifie les humeurs et *renouvelle le sang;* on sait que l'usage de ce minéral dispose plutôt à la dépravation des humeurs, surtout chez les individus cachectiques, ainsi que nous l'avons dit ailleurs; mais ces inconvéniens n'empêchent pas que le mercure ne soit le plus utile et le plus efficace remède connu contre la syphilis, surtout dans les bonnes constitutions, ainsi que l'expérience le confirme tous les jours.

3.° La complication du vice scrophuleux avec le virus vénérien forme toujours une maladie grave, difficile à guérir; il arrive souvent gonflement dans les jointures

des os, qui peut être accompagné de carie, et nécessiter l'amputation du membre, pour sauver, s'il est possible, la vie au malade; c'est dans ces cas que l'homme de l'art doit varier et combiner toutes les ressources antisyphilitiques et antiscrophuleuses que présente la médecine; quelques praticiens ont pensé que le mercure était le meilleur remède contre le vice scrophuleux; mais l'expérience n'a pas répondu à cette attente, elle a même prouvé le contraire.

Le public est imbu de cette idée, car bien souvent l'on m'a amené des enfans scrophuleux, appartenans à des gens du peuple, pour être traités à l'hospice par les grands remèdes.

Je leur faisais comprendre que le mercure, loin de guérir leurs enfans, pourrait leur être nuisible, en se portant sur les glandes du cou et autres, et augmenter par là l'engorgement : nous rapporterons ici un fait qui servira à faire voir que le mercure n'est pas d'un grand secours contre le vice scrophuleux.

En l'an 1807, vers la fin de l'hiver, je donnai mes soins à un jeune homme qui avait eu en pays étranger quelques affections syphilitiques qui furent négligées et mal traitées; il arriva chez ses parens affecté d'une douleur au coude avec gonflement, l'articulation de la jambe avec le pied était dans le même état.

Quand je vis le malade, on avait déjà appliqué des cataplasmes sur l'engorgement du bras qui avait abcédé, il en résulta un ulcère fistuleux qui donnait une suppuration d'un assez mauvais caractère; il n'y avait pas encore carie dans les os, mais seulement un état de gonflement peu considérable; je fis panser l'ul-

cère avec un cérat fait avec parties égales d'onguent de la Mère et de pommade de Goulard, et par dessus un cataplasme anodin et émollient.

L'affection de la jointure du pied était accompagnée de gonflement, comme on l'observe dans les maladies rhumatismales goutteuses ; le malade ne pouvait presque pas se soutenir sur cette jambe, il y avait peu de rougeur sur la peau, et la douleur, pendant le repos, était médiocre ; d'ailleurs la constitution de ce jeune homme me parut scrophuleuse.

Le malade me rapporta qu'il y avait environ deux ans qu'il avait été atteint d'un bubon vénérien et d'un ulcère sur le prépuce, dont il n'avait pas été bien guéri, quoiqu'il eût été soigné dans une grande villé où il devait y avoir des hommes de l'art instruits ; dès son arrivée à Genève il parut sur cet individu une forte éruption d'une nature dartreuse, je soupçonnai que les nouvelles maladies dont il était attaqué pouvaient bien tenir encore au virus syphilitique, ou du moins être compliquées avec le vice scrophuleux ; je formai le projet, d'après le désir du malade, de lui faire un traitement antisyphilitique, le plus approprié à son état.

J'attendis la belle saison, et vers le mois de mai je procédai au traitement par la méthode des onctions mercurielles, précédées de quelques bains domestiques ; pendant ce tems, je lui fis prendre quatre à cinq verres par jour de la décoction des bois, et vers la huitième onction le malade se trouva mieux, le bras lui parut moins douloureux et plus dégagé, l'engorgement de la jointure du pied était très-diminué, au point qu'il pouvait marcher assez facilement pour monter et descendre ;

je suivis la cure sous ces heureux auspices ; mais vers la douzième semaine du traitement, le mercure porta assez sensiblement à la bouche, il se forma de légères ulcérations dans l'intérieur des joues, je fis suspendre les onctions mercurielles ; la jointure du pied s'était engorgée au point que le malade fut obligé de rester au lit ; je vis alors clairement que j'avais à faire à une complication scrophuleuse : j'avais administré à cette époque environ huit onces d'onguent mercuriel, joint à la décoction des bois, d'où je conclus que le traitement anti-syphilitique devait être abandonné ; je pris le parti de laisser reposer le malade, de le tenir seulement à la décoction de la racine de bardane, et à l'usage des pilules d'extrait de saponaire, remèdes qui avaient été proposés dans une consultation ; j'avais employé aussi divers remèdes topiques sur l'engorgement de la jointure du pied sans aucun succès ; cet engorgement abcéda, et s'ouvrit spontanément, il en sortit une matière purulente de mauvaise qualité, et tout annonça un avenir fâcheux ; en effet, il est à craindre que les os des parties affectées se gonflent davantage et se carient, et qu'enfin le malade succombe dans un état complet de cachexie ou de fièvre lente.

Ses amis lui conseillèrent de faire usage du rob de l'Affecteur ; il fut d'abord enthousiasmé de ce remède, mais à la quatrième bouteille, ne s'en trouvant pas mieux, il en cessa l'usage, comme étant un remède trop coûteux et inutile ; je mis ce jeune homme à l'usage d'un vin amer et de quelques substances végétales dépuratives, et lui prescrivis un régime analeptique, en attendant les événemens.

Le fait suivant prouverait aussi que le mercure est nuisible dans les cas d'engorgemens scrophuleux des glandes, particulièrement celles situées vers la mâchoire inférieure.

En juillet de l'an 1806, je donnai mes soins à une femme pour des affections vénériennes bien caractérisées, j'entrepris la cure par la méthode des onctions mercurielles; après la troisième ou la quatrième friction, les accidens syphilitiques disparurent; cette malade, d'une disposition scrophuleuse, avait eu précédemment une des glandes maxillaires engorgée, qui, selon son rapport, avait disparu par la ciguë concassée, appliquée pendant long-tems en forme de cataplasme; cette glande se gonfla de nouveau, d'une manière remarquable, quoique le mercure n'eût porté que très-peu sur les gencives; j'y fis appliquer des cataplasmes émolliens et résolutifs qui dissipèrent en partie l'engorgement; d'ailleurs le traitement fut continué jusqu'à la guérison de la syphilis.

Dans les cas où le vice scrophuleux serait le produit du virus vénérien dégénéré, inné ou acquis, nous croyons que le mercure pourrait avoir quelqu'efficacité, quoiqu'il ne soit pas prouvé que ce virus puisse produire le vice scrophuleux; mais on voit tous les jours le virus vénérien compliqué avec le vice scrophuleux antérieur au virus syphilitique.

4.° Nous avons fait voir dans le quatrième paragraphe combien le virus syphilitique se montre quelquefois d'une manière opiniâtre et difficile à guérir dans les dispositions cachectiques, et lorsqu'il y a complication avec quelque cause humorale acrimonieuse, telle que les vices dartreux, rhumatismal et cancéreux, qui font dégénérer le

virus vénérien au point de produire des affections d'un mauvais caractère, particulièrement au visage et dans la gorge.

Mais il n'est question dans ce paragraphe que du virus vénérien chronique et compliqué avec d'autres vices, dont nous ferons connaître la nature et le traitement par quelques faits que nous allons citer, pour venir à l'appui de nos remarques sur cet objet.

1.[re] *Fait.* En l'an 1799 je fus consulté par un homme âgé de quarante-huit à cinquante ans, qui avait été dans le militaire ; cet homme me parut d'un assez bon tempérament ; il avait depuis long-tems un ulcère assez profond et large, situé à la partie supérieure de la région frontale ; l'aspect de cet ulcère me fit d'abord juger qu'il était d'une nature syphilitique : cet individu m'avoua qu'il avait été atteint diverses fois de quelques affections vénériennes dans les parties génitales, en outre il se plaignait de douleurs assez vives dans les membres ; d'après ces informations, je fis panser l'ulcère de la tête avec l'onguent de la Mère ; je décidai le malade à une cure générale antisyphilitique par les onctions mercurielles, avec quelques bains domestiques et un régime de vie convenable ; quoiqu'il ne fut pas très-exact à suivre toutes ces prescriptions, après avoir reçu une huitaine de frictions mercurielles l'ulcère fut amélioré, et les douleurs dans les membres très-diminuées ; le traitement fut continué encore pendant quelque tems, et l'ulcère de la tête se guérit par gradations.

Mais peu de tems après, à l'entrée de l'hiver, il survint à cet individu des maux bien plus graves, qui me parurent toujours tenir à un principe syphilitique, com-

biné avec d'autres causes humorales acrimonieuses ; ces affections furent des ulcères situés au coin des lèvres, aux ailes du nez, particulièrement du côté droit ; il ne survint aucun ulcère dans la gorge ni au palais ; d'ailleurs le corps était assez bien disposé.

Comme le mercure administré en onctions pour la guérison de l'ulcère de la tête, n'avait que très-peu affecté la bouche et les gencives, je jugeai convenable d'employer le même traitement ; mais après quelques frictions, le mercure porta promptement à la bouche, et les ulcères allaient toujours de mal en pire, l'aile droite du nez fut assez profondément attaquée, la peau et les cartilages furent en partie détruits, et l'ulcère de la commissure des lèvres du même côté avait aussi profondément attaqué cette partie : le malade était dans un état très-fâcheux et très-incommodé, soit pour s'alimenter soit pour parler.

Surpris de ces nouvelles affections si compliquées, j'abandonnai l'usage du mercure en onctions ; j'eus le soin de faire tenir proprement les ulcères, le malade se gargarisait souvent avec les gargarismes que nous avons prescrits pour les ulcères de la gorge ; je le mis à l'usage de la décoction de gayac et des pilules spécifiques de muriate de mercure corrosif ; ce traitement fut continué pendant quelques semaines, le malade le supporta très-bien, l'état des ulcères fut bien mieux, et ils avançaient vers leur guérison ; j'observai qu'à la fin le muriate de mercure portait passablement sur les gencives, qu'il aurait pu entretenir les ulcères dans un état d'irritation nuisible, et que d'ailleurs j'avais déjà administré au malade deux doses de ces pilules, qui con-

tiennent trente-six grains de sublimé corrosif; je jugeai convenable de les supprimer en faisant continuer la décoction de gayac, je substituai au muriate corrosif les pilules d'extrait de saponaire, à la dose que nous avons indiquée; ces remèdes furent suivis encore pendant quelques semaines, et enfin après cinq mois de ce traitement, j'eus la satisfaction d'amener les ulcères à cicatrice, et de voir le malade se tirer de ce mauvais pas; je lui prescrivis de continuer encore pendant quelque tems la décoction de gayac, à la dose de quatre à cinq verres par jour, et d'éviter tout excès: cet homme a vécu encore deux à trois ans assez bien portant.

2.e *Fait.* A peu près dans le même tems je donnai mes soins à un jeune homme marié, d'une constitution cacochime et disposé à la diathèse scorbutique; il était attaqué d'ulcères syphilitiques très-graves dans la gorge et au palais; il me déclara qu'il avait eu une gonorrhée virulente deux ans auparavant, qui avait été traitée et guérie, et qu'il n'avait jamais éprouvé d'autres affections vénériennes.

Après avoir prescrit au malade le régime et les gargarismes que nous avons indiqués dans le traitement des ulcères vénériens du palais et de la gorge, je le mis à l'usage des pilules spécifiques; mais j'observai bientôt que le mercure portait trop facilement à la bouche, et que les ulcères de la gorge allaient toujours plus mal; je supprimai tout remède mercuriel, et je mis le malade à l'usage de la décoction des bois et des pilules d'extrait de saponaire; mais ce traitement végétal n'empêcha pas le progrès des ulcères: le malade dans sa perplexité s'a-

dressa à d'autres personnes de l'art, qui lui conseillèrent de faire usage du rob de l'Affecteur, qui ne produisit aucun bon effet, de là on passa au sirop de Cuisinier, également sans succès.

Environ trois mois après la dernière visite que j'avais faite au malade, je fus prié de le revoir encore ; sa femme me raconta tout ce qui s'était passé : par un nouvel examen de la gorge, je ne vis pas sans effroi que les ulcères avaient fait de tels progrès qu'ils avaient détruit non-seulement le voile du palais, la luette, mais encore la voûte osseuse, gagné jusques dans l'intérieur du nez, détruit le cornet et le vomer, et même attaqué les os carrés de cet organe par des ulcères survenus jusques sur la racine du nez et au bas du front ; le malade ne pouvait s'alimenter qu'avec une extrême difficulté et comme par artifice ; à peine pouvait-il prononcer pour se faire entendre : soins de propreté, gargarismes, pommade pour les ulcères du nez, tout avait été mis en usage sans aucun avantage ; dans un état si désespéré, je conseillai la tisane de Vigarous corrigée, que le malade put encore avaler ; il parut d'abord en éprouver de bons effets : cette tisane fut continuée pendant quelque tems, mais ensuite le malade s'en tint à l'infusion des feuilles de saponaire, et je ne le vis plus que de tems en tems, je le jugeai perdu sans aucune ressource ; en effet, le pauvre homme, fatigué de tant de maux, épuisé, décomposé, périt misérablement, après avoir été malade pendant près de deux ans et avoir éprouvé les meilleurs remèdes antisyphilitiques sans aucun succès : il avait passé toute une belle saison à la campagne, où il fit usage des

végétaux

végétaux et du suc des plantes amères, et de la décoction de quinquina.

Il est bien à présumer que le virus de la gonorrhée aura été absorbé et introduit dans la constitution, qu'il aura passé dans la gorge, successivement sur le palais et dans le nez; car il n'y a pas de doute que le virus gonorrhéique, arrêté avant le tems, soit par quelqu'inconduite du malade, soit par des injections astreingentes, ou par des potions balsamiques, ne puisse, étant dévié, produire une infinité d'affections syphilitiques secondaires, qui constituent la syphilis, malgré l'opinion d'un petit nombre de praticiens, qui prétendent que la gonorrhée virulente n'est pas de nature vénérienne, et qu'elle ne saurait produire ni communiquer aucune affection syphilitique; mais nous avons suffisamment prouvé le contraire, et nous ne reviendrons pas sur ce sujet.

3.^e *Fait.* Dans l'automne de 1806, j'ai donné mes soins à une fille âgée de quarante à quarante-cinq ans d'une constitution délicate; cette fille avait été attaquée, il y avait déjà deux à trois ans, de quelqu'affection syphilitique, pour laquelle on lui avait administré divers remèdes; elle avait toujours dans l'idée de n'avoir pas été bien guérie, quoiqu'il ne parût plus chez elle aucun signe de virus.

Cependant il lui vint sur la région moyenne du sternum; une tumeur d'un volume assez considérable, dure, enflammée et très-douloureuse; elle me parut tenir d'un mauvais caractère, et j'observai, par le tact, sur le centre de la tumeur, une disposition à la suppuration; je fis appliquer des cataplasmes anodins et émolliens, et quelques jours après la tumeur s'abcéda, et s'ouvrit

spontanément; il en sortit, au rapport de la malade, une grande quantité d'une humeur purulente un peu séreuse, dont elle se trouva fort soulagée, les cataplasmes furent encore continués pendant quelques jours; ayant considéré l'état de l'ulcère, je lui trouvai l'aspect cancéreux, ce que j'avais prévu lors de la formation de la tumeur; les bords de l'ulcère étaient durs, le fond putride; je fis cesser les cataplasmes et panser avec l'onguent de la Mère; mais après quelques jours de ce pansement, la malade me fit dire que cet onguent lui causait beaucoup de douleurs et d'irritation; je fis appliquer des feuilles de tussilage, des plus jeunes et des plus douces, un peu battues dans la main, renouveler les pansemens trois à quatre fois dans les vingt-quatre heures, pour tenir l'ulcère proprement.

Je vis avec satisfaction que, par ce pansement végétal, la suppuration était meilleure, moins abondante, les duretés diminuées, la malade pouvait reposer la nuit; mais au moment où j'écris, je crains bien que l'ulcère ne devienne tout à fait cancéreux, et qu'il ne soit incurable.

Il est à présumer que cette tumeur a été le produit d'un reste de virus vénérien dégénéré, et compliqué avec le vice cancéreux; cette affection aurait exigé quelques remèdes, tels que la décoction de salsepareille, l'extrait de saponaire et celui de ciguë; mais la malade se trouvant dans une pénurie qui ne lui permettait pas de faire de grands sacrifices pour des remèdes dont l'effet serait fort douteux, s'en est tenue au régime et à des pansemens simples (1).

---

(1) J'ai remarqué qu'il y eut un changement remarquable en mieux dans l'ulcère en question, du moment où il fut pansé avec

4.^e *Fait.* Dans l'été de l'an 1806 j'ai donné mes soins à une femme d'un moyen âge, d'une constitution cachectique ; elle avait ressenti, trois ans auparavant, quel-

---

les feuilles de tussilage; j'ai eu occasion nombre de fois, de faire usage avec succès, dans la belle saison, des feuilles des plantes pour le pansement des ulcères, particulièrement ceux des jambes, telles que les feuilles fraiches de tussilage, de plantin, celles de morelle, d'orvale, de sureau, d'herbe à Robert, de choux, etc. J'ai remarqué que ces topiques végétaux, choisis selon les circonstances, sont très-souvent préférables aux ouguens et aux emplâtres; ils ne sont pas sujets à se rancir comme les onguens, qui peuvent produire une grande irritation et faire prendre une mauvaise tournure aux plaies et aux ulcères : combien de fois n'ai-je pas été obligé d'en suspendre l'application, et les jeunes praticiens, faute d'attention ou par inexpérience, pourraient juger que le mauvais état d'une plaie ou d'un ulcère peut tenir à la mauvaise disposition des humeurs ou à quelque vice particulier plutôt qu'à la mauvaise qualité des topiques.

Nous rapporterons un fait qui coïncide avec ce que nous venons de dire. Dans l'été de 1808, je fus appelé pour donner mes soins à une femme pour une phlegmasie érysipélateuse sur un pied, avec éruption de deux pustules qui avaient formé deux petits ulcères près l'un de l'autre; cette femme me parut d'un bon tempérament, elle n'avait point de fièvre, je lui conseillai le repos, et de faire le pansement des ulcères avec un emplâtre d'onguent de la Mère, et par dessus, un cataplasme anodin et émollient, pour remédier à la douleur et à l'engorgement de la partie affectée; deux jours après je revis la malade, je la trouvai toute en perplexité, et souffrant de la jambe et du pied; je vis en effet que l'inflammation avait augmenté, et que les ulcères étaient d'un rouge brun : je fis cesser tous ces topiques.

Je fis remplacer ces remèdes par des fomentations faites avec l'infusion de fleurs de sureau, où l'on ajoutait un dixième d'acide

ques douleurs et des cuissons dans les parties sexuelles et un écoulement : cette femme ne fit pas grande attention à son état, quelques soins de propreté et une boisson

---

acéteux (vinaigre); je fis couvrir les parties affectées avec des compresses imbibées de cette liqueur, on devait les renouveler toutes les quatre ou six heures; les ulcères furent pansés avec un plumaceau de charpie sèche; deux jours après je trouvai une différence notable en mieux, l'inflammation et l'engorgement du pied étaient très-diminués, et les ulcères présentaient un bien meilleur état, je ne vis rien de mieux à faire que de continuer les mêmes remèdes, et la malade fut guérie en peu de jours.

On ne saurait croire combien on peut retirer d'avantages de la simple infusion de fleurs de sureau, quelquefois avec addition d'une pincée de fleurs de mauve, aiguisée avec l'acide acéteux, tantôt avec un tiers ou un quart de vin blanc ou rouge, et quelquefois avec un dixième d'eau de vie de France, ou avec quelques gouttes d'extrait de Saturne; cette infusion appliquée en fomentation convient dans tous les cas de phlegmasies érysipélateuses et phlegmoneuses; elle peut aussi servir de véhicule avec la mie de pain pour faire des cataplasmes anodins et résolutifs, selon les indications.

J'ajouterai ici que j'ai été consulté plusieurs fois pour des ulcères sur diverses parties du corps, qui avaient pris un très-mauvais aspect par l'application de quelque emplâtre ou onguent. J'ai remplacé ces remèdes nuisibles par des topiques plus doux et mieux appropriés, et dans peu de jours j'ai eu la satisfaction de voir ces affections prendre un meilleur état, et cheminait à leur guérison.

C'est ici le cas de dire, l'*efficace des remèdes dépend de leur juste application*, et les jeunes praticiens doivent bien se persuader que le point le plus essentiel dans le traitement de la plupart des affections externes et internes, est de calmer l'irritation et la douleur.

adoucissante parurent suffire pour dissiper cette irritation, qu'elle appelait un échauffement; mais quelques mois après, il lui survint une fluxion considérable sur

---

C'est sous le rapport du bon effet des remèdes topiques tirés du règne végétal dans plusieurs affections, et particulièrement pour les ulcères, que nous aurions désiré que les gens de l'art se fussent plus occupés de la connaissance et des propriétés médicales des plantes que d'en trop multiplier le nombre, ce qui n'est qu'un travail de luxe.

Il serait à désirer que les sociétés savantes de médecine voulussent donner des programmes qui détermineraient un certain nombre de plantes, et décerner des prix à ceux qui auraient le mieux constaté la propriété médicinale d'une plante; ainsi on pourrait successivement classer dans la matière médicale externe* un plus grand nombre de topiques utiles, qui pourraient remplacer avantageusement les emplâtres et les onguens, et en hiver on pourrait se servir de feuilles sèches des plantes bien conservées, en les faisant revenir à l'eau chaude, pour les rendre plus souples; chacun sait que l'on conserve des feuilles et des fleurs dans l'huile et dans l'eau de vie, telles que les feuilles de céléri royal, les fleurs de lis blanc, dont on se sert souvent à Genève pour le pansement des plaies, des ulcères et pour les contusions.

Les praticiens placés dans les hospices auraient plus d'occasions pour faire des expériences médicales des plantes sur les plaies, les ulcères, et les tumeurs, soit inflammatoires, soit froides, puisque les végétaux possèdent presqu'autant de propriétés qu'il y en a d'espèces différentes. Quelques-uns fournissent aussi des sucs propres à la guérison de plusieurs maladies tant internes qu'externes, et d'autres des topiques rubéfians, vésicans et même corrosifs, etc.

* Cette observation pourrait aussi être appliquée à la matière médicale interne, et serait peut-être plus utile que toute analyse chimique, pour reconnaître les vertus médicales des plantes.

le nez ; les bords des narines étaient gonflés et enflammés, et leur entrée était pleine de croûtes et de gerçures assez profondes ; ces affections s'étendirent jusques sur la lèvre supérieure, et la malade respirait difficilement par le nez ; de plus, elle avait une toux profonde, elle était inquiète sur son état.

---

Quelques praticiens tirent encore parti des feuilles et des plantes aromatiques, en les faisant infuser et légèrement bouillir avec des huiles ou des graisses, on passe ensuite le tout ; on enferme ces onguens dans des vases convenables, ce qui fait souvent un topique très-propre, surtout dans les engorgemens de jointures occasionnés par d'anciennes blessures et par des foulures ; dans les cas de paralysie, de faiblesse dans les membres, on linimente les parties affectées avec ces huiles ou ces onguens.

On voit chaque jour nombre de gens sans aucune instruction, des paysans, des bergers, des bonnes femmes, tirer le plus grand parti des végétaux pour la guérison de maladies que les gens de l'art les plus instruits n'avaient pu guérir.

Par les recherches sur les vertus et les propriétés médicales des plantes, il serait possible de découvrir le remède spécifique du cancer, et l'on ne doit pas désespérer entièrement de parvenir un jour à un si heureux résultat, puisqu'on est parvenu à trouver des remèdes salutaires, même dans les poisons ; car on ne saurait refuser à l'extrait de ciguë de bonne qualité, et pris en suffisante quantité, ses bons effets dans les affections cancéreuses, et d'avoir contribué à la guérison de quelques tumeurs squirrheuses.

Mais il est reconnu que l'extrait de ciguë n'est pas un spécifique contre le cancer, comme l'avait d'abord jugé le célèbre *Stork*, ce qui ne doit pas décourager les gens de l'art de pousser plus loin leurs recherches sur un sujet aussi important que la guérison de la maladie la plus fâcheuse et la plus cruelle qui puisse attaquer un individu, et particulièrement le sexe féminin.

D'après l'inspection de la maladie et le rapport que la malade m'avait fait des circonstances qui l'avaient précédée, je jugeai que l'affection du nez était de nature vénérienne, je me décidai à combattre la maladie par l'administration des onctions mercurielles, précédées de quelques bains domestiques, dans l'ordre que nous avons établi; ce traitement fut suivi pendant près de trois mois, conjointement avec les soins de propreté des ulcères par des lavages adoucissans, tels que l'infusion de fleurs de sureau coupée avec un tiers de lait: par tous ces moyens, la fluxion parut se dissiper peu à peu, les croûtes tombèrent, les ulcères se guérirent et le nez revint à peu près dans son état naturel.

Mais soit que le traitement dût être prolongé plus long-tems, soit par la disposition cachectique de la malade et ses inquiétudes domestiques, cinq à six semaines après son traitement et un état de mieux, la maladie reparut encore pire que jamais, les narines furent de nouveau obstruées par des ulcères croûteux, la commissure des lèvres était aussi couverte de gerçures qui empêchaient la malade d'ouvrir la bouche, soit pour parler soit pour se substanter; elle avait de la douleur dans la gorge, produite sans doute par quelqu'ulcère syphilitique, mais elle ne pouvait pas ouvrir suffisamment la bouche pour permettre d'observer ce qui se passait dans le fond de la gorge.

Dans cet état fâcheux, je jugeai convenable d'administrer encore quelques onctions mercurielles, et la décoction de squine et de salsepareille dont la malade prenait quatre à cinq verres par jour; ce traitement continué pendant quelques tems parut amander son état,

les croûtes de la commissure des lèvres et les gerçures se guérirent, et le mal de gorge avait cessé ; cependant le nez était resté à peu près dans le même état.

Enfin, voyant que la méthode mercurielle par onctions n'était pas suffisante, je laissai reposer la malade pendant quelque tems; mais dans cet intervale, son état ne fit qu'empirer, au point que les narines présentaient des ulcères qui me parurent avoir un caractère chancreux.

D'après cette mauvaise disposition, je me décidai pour le sirop de Cuisinier, et malgré le mauvais état de la poitrine, je fis ajouter six grains de muriate de mercure corrosif par bouteille, contenant environ trente à trente-deux onces (deux litres), la malade commença à faire usage du sirop de Cuisinier, à la dose de quatre cuillerées à bouche par jour, deux le matin deux heures avant dîner, et deux le soir deux heures avant un léger souper; pendant l'usage de ce remède elle devait boire quatre à cinq verres par jour d'une décoction de racine de squine, et comme elle passait une partie de la nuit dans l'insomnie, je lui prescrivis les pilules calmantes n.° 11, dont elle prenait depuis une jusqu'à trois à quatre le soir en se couchant; après les trois à quatre premiers jours de l'usage du sirop de Cuisinier, j'en fis porter la dose jusqu'à six cuillerées par jour en deux prises aux heures que nous avons indiquées, la malade en resta constamment à cette dose qu'elle supporta très-bien.

Outre les soins de propreté, j'avais fait employer divers onguens pour panser les ulcères du nez et des lèvres, mais ces applications lui parurent plus nuisibles qu'utiles, elle s'en tint aux soins de propreté, et à éviter le froid.

A la seconde bouteille du sirop de Cuisinier, l'état de la malade me parut déjà s'améliorer, elle souffrait beaucoup moins de douleurs vers la racine du nez et à la tête; les ulcères commencèrent à prendre une meilleure tournure, et bientôt elle ne fit plus usage des pilules calmantes.

Le 4 janvier 1807 je revis encore la malade, elle était à sa quatrième bouteille du sirop de Cuisinier, je la trouvai assez bien, la toux avait diminué, elle reposait les nuits; je vis aussi avec plaisir son nez déblayé de tous ulcères et croûtes, elle respirait facilement, l'appétit était bon; cependant il lui restait encore quelques légères ulcérations sur l'extérieur de la lèvre inférieure, et l'on apercevait les ravages des ulcères qui avaient attaqué sensiblement les narines, et le nez paraissait un peu obtus.

Tout me fit présumer qu'en continuant encore pendant quelque tems le même remède, cette femme pourrait se guérir complettement; je me proposais de faire succéder pendant quelques semaines la décoction de squine et de salsepareille au sirop de Cuisinier.

Mais la malade ne put pas suivre ce remède à cause de son prix, et se trouvant beaucoup mieux, elle passa le reste de l'hiver sans faire aucun remède : j'ai vu cette femme en avril suivant, mais soit par une suite de vicissitudes, de chagrins, soit pour n'avoir pu continuer le remède qui paraissait l'avoir rétablie, je la trouvai en assez mauvais état, quelques ulcères sur les lèvres et sur les cartilages du nez avaient reparu, et tout annonçait que si cette femme continuait à se négliger, elle risquait de tomber dans son premier état, et même de périr par les

progrès des ulcères chancreux ; je lui conseillai de faire usage d'une forte infusion de feuilles de saponaire.

Malgré l'utilité reconnue du sirop de Cuisinier, nous pensons que l'addition du muriate suroxigéné de mercure doit lui donner plus d'énergie, et qu'il aura sans doute contribué à ses bons effets sur la malade dont nous venons de rapporter l'observation.

J'aurais pu, dans ce cas, proposer le rob de l'Affecteur; mais le mari de cette femme en avait fait usage précédemment, sans aucun succès, pour des ulcères vénériens graves dans la gorge, que j'ai guéris ensuite par les onctions mercurielles et la décoction de salsepareille.

Malgré le bon effet du sirop de Cuisinier, j'ai toujours considéré la maladie de cette femme comme très-difficile a guérir, étant compliquée avec des afflictions morales, et un état de cachexie scrophuleuse et cancéreuse.

En effet, cette cruelle maladie continue à ronger les cartilages du nez, malgré une suite de soins et de remèdes; de concert avec Mr. Charles Maunoir, nous avons essayé l'usage de l'acide nitrique à dose convenable pendant assez long-tems, ainsi que l'application de l'emplâtre arsenical sur les ulcères du nez, mais sans succès; il paraît au moment où j'écris que cette malheureuse femme périra sous peu de tems.

Je me rappelle aussi d'avoir donné mes soins il y a douze à quinze ans à une femme âgée de quarante-cinq à cinquante ans, pour un cas de syphilis dans lequel une partie du cartilage des narines avait été détruite par des ulcères vénériens devenus chancreux, dont quelques-uns occupaient aussi la région frontale; cette maladie devenue chronique fut long-tems à guérir; quelques

préparations mercurielles et la décoction des bois furent employées avec utilité, ainsi que l'application de la pommade rose n.° 16, pour le pansement des ulcères.

Nous avons dit que quelques empiriques avaient employé dans ces cas des topiques corrosifs, composés avec l'arsenic, et que des gens de l'art instruits en avaient retiré des avantages pour la guérison des ulcères chancreux.

En effet, dans l'été de l'an 1808, Mr. Charles Maunoir fit usage avec succès de l'application de l'emplâtre arsenical de sa composition n.° 45, pour une jeune femme qui avait depuis long-tems un ulcère chancreux, qui malgré tous les soins et les remèdes employés, avait détruit le lobe du nez et les cartilages des narines, même jusqu'aux os carrés, les progrès à la fin furent arrêtés et l'ulcère guéri, par deux ou trois applications de cet emplâtre, successivement après la chute des escarres qui fut facilitée par la simple application de l'onguent rosat : cette femme paraît maintenant bien portante depuis environ deux ans.

Mr. Maunoir avait fait usage ci-devant de la solution arsenicale de Fowler sans aucun succès; il me parut que ce remède, quoiqu'administré prudemment, fatiguait la malade : pour assurer la guérison, il a été fait un cautère à cette femme qu'elle entretient soigneusement; un nez artificiel pourra corriger sa difformité.

Heureusement ces cas fâcheux sont rares, et même on pourrait dire qu'il n'y en aurait point d'incurables si la maladie n'était négligée ou compliquée avec d'autres vices, avec un état de grande cachexie, ou quelque affection grave dans les viscères, et si les malades savaient

éviter les ignorans, les empiriques, les charlatans, et se conduire avec prudence.

Les meilleurs moyens pour détruire la cachexie syphilitique dans les cas de complications dont nous venons de parler, et même dans toutes les circonstances, sont principalement du côté du règne végétal ; la décoction de salsepareille, celle de gayac, de squine, de bardane et de saponaire, l'infusion de cette plante, et les extraits de ciguë, de saponaire, celui de toutes les plantes amères et l'opium.

Du côté du règne minéral, les principaux moyens de guérir la syphilis sont l'oxide gris de mercure où l'onguent mercuriel, le muriate sur oxidé de mercure sublimé corrosif, le muriate de mercure doux, les pilules d'onguent mercuriel ; dans les cas de gastricité ou de saburre dans les premières voies, les purgatifs ne doivent pas être négligés, ils ont souvent une grande influence sur la guérison de la syphilis.

5.e Nous avons parlé des maladies syphilitiques qui paraissent produites d'emblée par la résorption ou l'introduction du virus syphilitique dans la constitution, sans qu'il ait précédé aucune affection de cette nature dans les parties génitales, et nous avons exposé des faits remarquables sur ce sujet ; mais nous croyons que ces cas doivent être rares, d'autant mieux qu'il est peu de malades, surtout chez le sexe, qui déclarent de bonne foi ce qui peut leur être arrivé en fait de galanterie, et que quelques hommes ne comptent pour rien des avantures galantes qu'ils ont eu dans leur jeunesse.

A l'égard des femmes, les pertes en blanc leur servent souvent de prétextes, tandis que la plupart du tems elles

sont la suite de quelqu'ancienne gonorrhée virulente.

Cependant on a vu assez souvent survenir des ulcères dans la gorge et sur les lèvres, à la suite de quelques baisers lascifs, donnés par des individus de l'un ou de l'autre sexe, affectés d'ulcères dans la gorge, sur les lèvres ou sur la langue ; j'en ai rapporté des exemples.

Outre les observations précédentes sur des affections syphilitiques qui paraissaient n'avoir été précédées d'aucun symptôme vénérien primitif ni consécutif sur les parties de la génération, j'ai encore vu une jeune fille grande, bien faite, paraissant d'un bon tempérament, qui vint me consulter pour des ulcères sur les lèvres, particulièrement des gerçures profondes dans leur commissure, au point que cette fille n'osait presque pas ouvrir la bouche, dans la crainte de souffrir.

Cette malade n'avait d'ailleurs sur son corps aucun autre signe d'affection syphilitique; néanmoins, à l'inspection des lèvres, je jugeai que les ulcères étaient d'une nature vénérienne, il est vrai que la conduite de cette fille était très-suspecte ; elle fut guérie par deux doses de pilules spécifiques (36 grains de sublimé), que je lui administrai selon les règles que nous avons données, et la malade m'a assuré que, bien loin d'avoir été fatiguée par l'usage de ce remède, il lui avait guéri des maux d'estomac auxquels elle était sujette depuis long-tems: le mercure porta peu à la bouche.

J'ai vu souvent des accidens syphilitiques primitifs sur les parties génitales, se dissiper assez promptement, les uns par quelques soins de propreté, les autres au moyen de quelques remèdes antisyphilitiques, mais qui n'avaient pas été suffisans pour détruire complettement le virus ;

il se portait ensuite rapidement sur les lèvres et dans la gorge, d'une manière plus ou moins forte, tandis que les parties affectées primitivement étaient sans aucune marque d'infection vénérienne.

L'homme de l'art doit juger en pareil cas qu'il a affaire à des accidens syphilitiques secondaires, que la constitution est attaquée, et qu'en conséquence il faut combattre la maladie avec énergie et pendant un tems suffisant, par les remèdes antisyphilitiques les plus appropriés, et souvent par leur combinaison, ainsi que nous l'avons enseigné.

Quoiqu'il en soit des preuves de l'existence d'une maladie syphilitique, un homme de l'art éclairé, et accoutumé à voir des maladies vénériennes, ne se trompe guère sur la nature de ces affections qui ont toutes à peu près un caractère particulier qui leur est propre; mais la prudence exige toujours de s'enquérir des causes de la maladie, et de tout ce qui peut avoir précédé; il existe quelquefois dans les maladies syphilitiques des complications qui ne sont pas faciles à démêler, alors on ne risque rien d'employer quelque préparation antisyphilitique, qui pourra servir de boussole pour faire connaître le vrai caractère de la maladie, et nous avons dit qu'on pouvait faire cet essai à l'insçu des malades si les circonstances l'exigent.

## ARTICLE XIV.

### *De l'ophthalmie syphilitique.*

L'OPHTHALMIE syphilitique est une maladie inflammatoire du globe de l'œil, et quelquefois des paupières, produite par le virus vénérien qui a attaqué la constitution générale et infecté les humeurs.

L'ophthalmie syphilitique peut aussi être causée par la suppression et la répercution de la gonorrhée virulente : plusieurs praticiens ont observé cette cause d'ophthalmie.

Les ophthalmies produites par le virus vénérien sont toujours accompagnées de vives douleurs sur le globe de l'œil, et qui correspondent le plus souvent jusques dans la tête, de l'inflammation de la conjonctive et des autres membranes de l'œil, de mal-aise, de fièvre, d'insomnie.

Le *diagnostic* de la maladie est aisé à saisir en faisant attention non-seulement à l'état de la partie affectée, mais principalement à ce qui a précédé; si le malade est atteint actuellement de quelqu'affection syphilitique, s'il a subi un traitement qui n'aurait pas détruit la maladie, ou si le malade était attaqué d'une gonorrhée virulente dont l'écoulement aurait été supprimé par des injections astringentes ou par quelqu'inconduite, dans tous ces cas le praticien aura lieu de juger de la cause de l'ophthalmie.

*Pronostic.* L'ophthalmie vénérienne est toujours une

maladie grave en raison de son intensité et des parties qui sont affectées, celle qui n'attaque que les paupières est moins à craindre que celle qui porte ses effets sur le globe de l'œil, et dans ce dernier cas, il n'arrive que trop souvent la perte de la vue, et divers autres accidens dont nous parlerons ci-après.

*Cure.* Le traitement de l'ophthalmie syphilitique doit être réglé selon les circonstances et l'état du malade ; mais en général il doit être actif, pour parer à la gravité des accidens et à la perte de la vue ; on ne peut cependant attaquer la cause immédiate de la maladie par les remèdes antisyphilitiques, tant qu'il existe des signes d'inflammation, de grande irritation ; il importe avant tout de combattre ces accidens par les saignées de bras et de pied, et par l'application des sangsues aux tempes, sous la paupière inférieure, et même au fondement ; j'en ai vu de très-bons effets dans les fortes inflammations de la conjonctive ; on emploie aussi avantageusement les bains domestiques, le malade doit être mis à un régime sévère, et à l'usage d'une tisane simple avec l'orge, le gramen, une pincée de fleurs de mauves, et suffisante quantité de réglisse, et on tiendra le ventre libre par des lavemens anodins et laxatifs.

Si le malade est attaqué de vives douleurs et d'insomnie, ou aura le soin d'employer les calmans tempérans, tels que le petit lait, l'eau de fleurs d'orange, la poudre tempérante de Sthal, ou le sel de nitre, donné à petites doses et répétées de deux ou de trois en trois heures ; on pourra aussi faire usage des émulsions, de sirop d'orgeat, de bouillons de veau ou de poulet.

Mais si les douleurs sont très-vives, on mettra en usage les

les calmans proprement dits ; tels que le sirop de diacode, la teinture thébaïque, à doses convenables, qu'on ajoute aux potions calmantes.

L'opium préparé ou gommeux, est encore d'une grande ressource pour calmer les douleurs; on pourra se servir des pilules calmantes de notre formule n.° 11, dont on usera de la manière qui a été prescrite.

La vapeur de l'eau chaude seule, ou dans laquelle on a fait infuser quelques plantes émollientes ou des fleurs anodines, telles que celles de mauve et de sureau, dirigée sur le globe de l'œil, fait souvent très-bien pour calmer la douleur et dissiper l'inflammation.

Les applications sont encore une ressource pour la guérison de l'ophthalmie syphilitique; j'ai fait usage avec succès des fomentations avec l'infusion des fleurs de sureau, de pavot rouge, et une pincée de safran oriental, coupée avec un tiers de lait; on imbibe de ce mélange des compresses qu'on applique tièdes sur l'œil, on les maintient avec un appareil convenable.

Quelquefois aussi on peut appliquer sur l'œil des cataplasmes anodins faits avec la mie de pain blanc et les fleurs de mauve cuites dans parties égales d'eau et de lait frais; on y ajoute une petite quantité de safran oriental.

Dans la belle saison, les feuilles fraîches de laitue un peu amorties dans la main, font aussi un topique très-propre pour les affections inflammatoires, mais surtout pour les ophthalmies syphilitiques.

On évitera l'application des topiques âcres, irritans, comme les collyres vitrioliques, et ceux où entre le muriate de mercure corrosif.

J'ai vu de bons effets de la pommade de Goulard, et

du cérat de Galien, avec lesquels je fais mêler de l'oxide de zinc sublimé, à la dose d'un ou deux scrupules par once; on linimente avec ces topiques les parties affectées, ou bien on les étend sur des languettes de linge fin, dont on a soin de renouveler l'application plus ou moins souvent, selon l'abondance des sérosités ou des matières purulentes.

Les sinapismes vésicans sont aussi un moyen très-énergique pour calmer les douleurs et améliorer l'état de l'œil, principalement les vésicatoires qu'on applique derrière le cou ou sur la tête, après l'avoir rasée; on entretient la suppuration assez long-tems, au moyen des feuilles de poirée (sans beurre frais) qui sont à préférer à tous les onguens.

Quand l'état d'irritation et d'inflammation sera dissipé ou très-diminué, on viendra à quelques purgatifs, dont on réitérera l'usage selon l'état de gastricité des premières voies, qui s'annonce par la langue blanche, sédimenteuse, et par le mauvais goût de la bouche.

Quand la conjonctive est très-engorgée, et qu'il y a des vaisseaux variqueux qui ne cèdent pas aux collyres astringens, on peut les ouvrir avec le bout d'une lancette ou avec le bistouri, opération qui exige de l'attention et de la dextérité, et ne laisse pas que d'être souvent utile; les anciens se servaient pour opérer ce dégorgement, des barbes d'un épi de blé ou d'avoine, mais on ne pouvait guère imaginer de moyen plus irritant ni plus nuisible.

S'il s'est formé quelque collection de matières purulentes dans les membranes de l'œil ou dans le globe, on lui donnera issue avec la lancette; on se contentera de tenir l'œil proprement.

L'ophthalmie qui n'attaque que les paupières n'est jamais si dangereuse que celle du globe de l'œil, la paupière inférieure est le plus souvent affectée ; il peut arriver des ulcérations plus ou moins étendues et profondes, avec prurit, douleur, lippitude et exudation de matière purulente, les paupières sont collées pendant le sommeil ; il y a quelquefois renversement de la paupière inférieure par la force de l'engorgement de la conjonctive.

Pour l'ophthalmie des paupières on mettra en usage les moyens prescrits pour l'inflammation du globe de l'œil, les calmans, les fomentations résolutives, dans tous ces cas j'ai employé avec succès le collyre n.° 40, dont on laisse entrer plusieurs fois le jour quelques gouttes dans l'œil, on peut quelquefois tenir dessus une compresse imbibée de ce collyre.

S'il y a ulcération sur le bord des paupières, j'emploie aussi utilement la pommade n.° 16, pourvu qu'il n'y ait pas trop d'irritation, et dans ce cas je me sers de la pommade n.° 41, qui est propre à guérir en peu de tems les ulcérations des paupières, soit syphilitiques, soit produites par d'autres causes; après avoir nettoyé l'œil, on passe légèrement deux à trois fois le jour sur la partie affectée une petite quantité de l'une ou de l'autre de ces pommades, et quelquefois on emploie les collyres faits avec le vitriol blanc (sulfate de zinc), ou l'eau phagédénique faible ; les praticiens se régleront selon les indications qui peuvent se présenter.

Mais si l'ophthalmie du globe de l'œil et des paupières est le produit d'une gonorrhée supprimée, l'indication, comme on juge bien, est de rétablir au plutôt l'écoule-

ment, soit en cohabitant de nouveau avec une personne infectée de la gonorrhée virulente, soit par l'inoculation de cette maladie, en introduisant dans le canal de l'urètre une bougie imprégnée de la matière d'un écoulement gonorrhéique.

Quelques praticiens conseillent aussi, pour rappeler l'écoulement, de faire des injections dans le canal de l'urètre avec des substances âcres irritantes, telles que l'ammoniaque, à la dose de cinq à six gouttes dans un verre d'eau; nous aurons occasion de faire quelques observations à ce sujet, dans nos remarques sur l'ophthalmie vénérienne.

Quand l'état inflammatoire et d'orgasme a cédé par le moyen des remèdes prescrits, la principale indication est de mettre en usage un traitement général antivénérien, ainsi que nous l'avons enseigné en parlant des diverses méthodes de traiter la syphilis.

Nous rapporterons ici quelques faits sur des ophthalmies vénériennes.

En l'an 1802 je fus appelé pour donner mes soins à un homme âgé d'environ quarante ans, me paraissant d'une bonne constitution; cet homme avait essuyé diverses affections vénériennes qui avaient été mal suivies et mal traitées, en sorte qu'il lui survint des violens maux de tête, mais particulièrement une ophthalmie sur l'œil gauche, accompagnée de vives douleurs; un homme de l'art fut appelé, ses soins furent dirigés particulièrement contre l'affection de l'œil; mais instruit de la conduite et de l'état du malade, il jugea que l'ophthalmie devait être de nature vénérienne: outre les remèdes généraux et les topiques les plus propres à com-

battre l'inflammation et la douleur, il mit en usage peu de tems après un traitement antisyphilitique mercuriel par onctions, qui ne produisit pas l'effet désiré; le malade fut ensuite mis à l'usage du rob de l'Affecteur, il souffrait toujours cruellement de son œil, au point que la pupille fut tout à fait contractée et sans mouvement, la cornée devint opaque, le globe de l'œil plus petit, enfin l'œil fut perdu.

Il survint une grande douleur à la jointure du genou, avec enflure et gonflement de l'articulation; à cette époque je fus consulté, la tumeur du genou, quoique douloureuse, me parut peu enflammée, comme on l'observe dans la plupart des affections rhumatismales; je présumai qu'elle pouvait tenir à un reste de virus syphilitique; je fis faire sur la partie affectée le liniment suivant; graisse récente de porc, onguent mercuriel, de chaque une once, camphre deux scrupules, le tout bien mêlé : on avait soin de tenir la partie à une douce chaleur.

Je mis le malade à l'usage de la tisane de Vigarous corrigée; trois à quatre semaines après le genou revint à son état naturel, l'œil n'était que peu douloureux; enfin au bout de trois mois de l'usage de cette tisane, cet homme a été guéri.

2.ᵉ *Fait.* En l'an 1804, vers le mois de juin, je donnai mes soins à un homme d'un âge mûr, je soupçonnai chez lui une disposition scrophuleuse; des ulcères négligés sur le gland et sur le prépuce en avaient produit des consécutifs dans la gorge et sur la région frontale.

Pendant le traitement de la syphilis il survint une violente inflammation sur le globe de l'œil gauche, accompagnée de vives douleurs, d'insomnie, la conjonctive

du globe était complettement enflammée, les paupières restèrent à peu près dans leur état naturel.

Malgré cet incident, je continuai le traitement mercuriel combiné avec la décoction des bois, attendu qu'il n'y avait pas de fièvre, et qu'en attaquant la cause de la maladie, j'avais lieu d'espérer la guérison de l'ophthalmie ; j'observai que l'état de l'œil ne s'améliorait guère ; cependant les remèdes généraux furent mis en usage, ainsi que les calmans, les fumigations anodines et les vésicatoires; par ces moyens je parvins à calmer la douleur, mais le globe est resté plus petit que l'autre, la pupille me parut sans mouvement, et le malade en a perdu à peu près la vue ; mais heureusement que son œil droit, selon son rapport, a gagné en force visuelle par l'habitude de s'en servir, et qu'il peut encore s'occuper de son état.

D'ailleurs, la guérison des autres affections syphilitiques de cet individu a été difficile et longue, il a fallu encore revenir, en deux saisons favorables, au traitement mercuriel par onctions : les ulcères furent pansés avec la pommade rose n.° 16.

3.e *Fait.* En novembre de l'an 1807, un jeune homme, horloger, âgé de 25 à 30 ans, vint me consulter pour des pustules et des ulcères vénériens sur les extrémités supérieures et inférieures, provenant d'anciennes affections syphilitiques sur les parties génitales qu'il avait négligé ; cet état exigeait un traitement bien dirigé, mais le malade étant pauvre, ainsi que ses parens, fut obligé d'avoir recours à notre hôpital ; dès lors il fut sous les soins de M. Fine, mon très-digne collégue, chirurgien

de l'hôpital, qui jugea convenable de faire prendre à ce malade quelques bains domestiques, et de lui administrer à petites doses *l'acétate* de mercure en pilules; mais ce sel mercuriel porta bientôt à la bouche, et produisit une assez forte salivation: Mr. Fine ne jugea pas à propos de continuer ce remède; il porta ses vues sur le muriate suroxigéné de mercure, donné sous forme de pilules, que le malade supporta très-bien, et les affections vénériennes de la peau avaient déjà beaucoup diminué; mais après huit à dix jours de l'usage du sublimé corrosif, il survint une violente ophthalmie sur l'œil droit, la conjonctive était colorée jusques sur la cornée transparente; cette phlegmasie était accompagnée de vives douleurs sur l'œil et dans la tête, avec mal aise, fièvre, et un état de gastricité remarquable: je voyais quelquefois le malade avec Mr. Fine; le mercure fut suspendu, on mit en usage les secours les plus propres à remédier à l'inflammation et à la douleur; les vomitifs, les purgatifs répétés selon l'état de gastricité ne furent pas négligés, ni les collyres calmans ou anodins.

Le dix-huitième jour de l'ophthalmie il n'y avait pas de fièvre, la langue était peu chargée, et le malade souffrait beaucoup moins de son œil et de la tête, mais je trouvai la conjonctive du globe toujours très-enflammée, et la cornée transparente était un peu opaque, la pupille était resserrée et sans mouvement, le malade ne pouvait distinguer aucun objet.

Cet état de la conjonctive et de la cornée transparente, ainsi que la mauvaise disposition de l'iris et de la pupille, semblaient annoncer que ce jeune homme serait privé

de la vue de cet œil, malgré les secours qui lui avaient été administrés.

Le chirurgien de l'hôpital paraissait porter le même pronostic; cependant les accidens inflammatoires étaient calmés, ainsi que l'état général de sthénie; pour remédier alors plus efficacement à l'affection de l'œil, Mr. Fine se proposait de suivre à la cure générale du virus syphilitique; mais à cette époque, ce jeune homme prit de l'ennui, et voulut venir chez ses parens; c'était vers la fin du mois de novembre : comme chirurgien externe de l'hôpital, je fus chargé de suivre au traitement.

A cet effet je le mis à un régime de vie convenable, et lui prescrivis la décoction de racine de squine, à la dose de quatre à cinq verres par jour; le malade n'ayant plus de fièvre ni d'état de gastricité, et peu d'irritation dans l'œil, je suivis l'intention et le plan de mon habile collégue Mr. Fine, de reprendre le traitement général par les onctions mercurielles; d'autant mieux que les gencives du malade s'étaient raffermies depuis que la salivation avait cessé, je prescrivis aussi le collyre n.° 40, dont le malade laissait tomber quelques gouttes dans l'œil cinq à six fois dans les vingt-quatre heures.

Vers la troisième semaine du retour du malade chez ses parens, après l'usage de notre collyre et de quelques onctions mercurielles aux jambes et sur les cuisses, l'œil fut infiniment mieux, plus de douleur ni d'inflammation dans la conjonctive, elle avait repris à peu près sa couleur naturelle; les douleurs dans les jointures, ainsi que les pustules, furent dissipées; il restait cependant de la douleur et un peu d'engorgement à la jointure du bras

gauche, et difficulté dans le mouvement; le malade reposait bien la nuit, il se tenait levé une partie du jour, et il pût distinguer l'heure à ma montre, quoique la pupille fut encore assez contractée.

En décembre suivant, le malade ne pouvant pas se garantir du froid, je fus obligé de suspendre les onctions mercurielles, il fut réduit à sa décoction de squine; mais à cette époque l'œil était tout à fait bien, non-seulement l'inflammation de la conjonctive était dissipée, mais aussi la cornée avait repris sa transparence, et la vue était à peu près rétablie à son état naturel; je me proposais de reprendre le traitement par les onctions mercurielles au printems suivant; en attendant, quelques linimens d'huile d'olive dissipèrent l'engorgement de la jointure du bras et rétablirent ses mouvemens; je continuai aussi quelques pilules de sublimé corrosif.

Mais tandis que j'attendais la belle saison pour le traitement projeté, il survint à ce jeune homme un gonflement remarquable aux jambes, surtout à la jambe droite vers sa partie inférieure, accompagné de vives douleurs nuit et jour, et difficulté de marcher; cette affection qui prouvait encore l'existence du virus vénérien, a été guérie par les bains, et les onctions mercurielles administrées en mai et juin 1808; le mercure porta passablement à la bouche; après quelques jours de repos il fut continué encore pendant quelques tems jusqu'à la guérison : ce jeune homme est maintenant bien portant, sa vue est bien rétablie.

*Remarques et observations sur l'ophthalmie syphilitique.*

Toutes les inflammations qui attaquent les yeux sont connues sous la dénomination d'*ophthalmie*, maladie toujours fâcheuse, mais l'expérience a appris que l'ophthalmie syphilitique est la plus grave et la plus difficile à guérir, et celle qui entraîne le plus souvent la perte de la vue, et quelquefois celle de l'œil, malgré l'administration des meilleurs secours.

La violence et l'opiniâtreté de l'ophthalmie syphilitique, surtout quand elle est compliquée de quelque vice particulier, tel que le vice scrophuleux, goutteux ou rhumatismal, peut produire l'obstruction de la cornée transparente; de là naissent les taches (l'*albugo*) qui peuvent complettement empêcher la vision, quelquefois il se forme sur cette membrane des petits abcès, des pustules, d'où il peut résulter des cicatrices qui empêchent aussi la perception des objets; quelquefois après la guérison de l'ophthalmie, le cristallin se trouve opaque, ce qui constitue la cataracte, pour laquelle on a trouvé l'ingénieuse ressource de l'opération, si toutefois l'état de l'œil permet de la pratiquer avec quelqu'espérance de succès.

Mais on voit souvent à la suite des ophthalmies syphilitiques, qu'après une violente inflammation, et lorsque les malades ont éprouvé de vives douleurs, le globe de l'œil se trouve rapetissé et comme atrophié, la pupille close, et par conséquent l'œil ne reçoit que peu ou point de lumière.

L'on a vu aussi le globe de l'œil affaissé et même

détruit par l'ulcération de ses membranes, qui ont ensuite laissé échapper les humeurs, ou bien elles ont été mises en fonte par l'effet de grandes suppurations, d'où résulte la perte de la vue et une grande difformité par l'affaissement du globe de l'œil, qu'on peut réparer en plaçant un œil artificiel.

Quelquefois l'ophthalmie syphilitique n'attaque que les paupières, et particulièrement la paupière inférieure; l'inflammation et les ulcères qui peuvent en être la suite sont combattus plus efficacement par les topiques convenables, que dans l'ophthalmie du globe; d'ailleurs, l'inflammation syphilitique des paupières ne saurait entraîner la perte de la vue ni celle de l'œil.

Cependant il peut survenir sur les paupières des ulcères très-opiniâtres qui peuvent prendre un caractère chancreux; j'ai vu autrefois un homme âgé auquel j'avais donné quelques soins, périr misérablement à la suite d'un très-petit ulcère cancéreux, sur la paupière supérieure, peu à peu il porta ses ravages jusques sur le nez, sur la joue et la région frontale: il est vrai que cet ulcère ne fut pas jugé d'une nature syphilitique.

Nous avons dit que l'ophthalmie vénérienne pouvait tenir à l'écoulement supprimé d'une gonorrhée virulente, n'importe par quelle cause, qui peut se porter assez rapidement sur les yeux; mais il arrive le plus souvent que cette ophthalmie est produite par le vice vénérien qui a attaqué la constitution à la suite de quelqu'affection syphilitique négligée ou mal soignée.

Quoique plusieurs praticiens aient observé des ophthalmies produites par une gonorrhée supprimée, nous

croyons que ces cas sont rares; j'ai, dans le courant de ma pratique, traité un grand nombre de gonorrhées, et vu une infinité de cas de suppression de l'écoulement gonorrhéique, sans qu'il en soit résulté aucune affection sur les yeux, tellement que je n'ai pas encore eu occasion de traiter une ophthalmie provenant de cette cause.

Sans doute qu'en pareil cas la principale indication doit être de rappeler l'écoulement gonorrhéique le plutôt possible.

Pour cet effet quelques praticiens ont conseillé au malade de co-habiter avec une femme infectée de la gonorrhée virulente; mais ce moyen ne paraît pas sans inconvénient, car l'individu qui comptait ne prendre que la gonorrhée et rétablir son ancien écoulement, pourra très-bien contracter quelqu'ulcère vénérien sur le gland ou sur le prépuce, ce qui serait un accident assez grave ajouté à l'ophthalmie.

Nous croyons qu'il serait plus prudent d'inoculer la gonorrhée en introduisant dans le canal de l'urètre une bougie imprégnée d'une matière gonorrhéique en activité, et de la laisser un certain tems dans le canal; l'on pourrait réitérer cette opération trois à quatre jours après, s'il ne paraissait aucun signe d'infection gonorrhéique.

Quelques auteurs ont conseillé, pour rappeler l'écoulement de la gonorrhée, de se servir de l'ammoniaque (alkali volatil fluor) en en mêlant quelques gouttes dans un verre d'eau pour lui donner un goût assez piquant; mais quoique l'on puisse modifier ce moyen à volonté, il excite toujours dans le canal de l'urètre une irritation

dangereuse, malgré l'administration des calmans et des injections adoucissantes.

Dans le traitement de l'ophthalmie syphilitique, on met utilement en usage les évacuans, surtout lorsqu'on remarque des signes de gastricité; la plupart des praticiens emploient les émétiques, mais nous croyons que ce genre d'évacuant est contraire à l'indication de diminuer la phlégmasie de la conjonctive, et nous pensons que les efforts occasionnés par les vomitifs en jetant l'estomac dans un état de spasme et d'irritation, ainsi que les organes de la circulation et de la respiration, peuvent augmenter l'"engorgement sanguin du globe de l'œil, de la conjonctive, et même du cerveau; c'est pourquoi nous nous contentons en pareils cas des purgatifs minoratifs, et quelquefois un peu drastiques, lorsqu'il ne paraît pas des signes d'irritation dans le bas ventre: nous faisons réitérer les purgatifs selon le besoin; on ne doit pas non plus négliger les lavemens émolliens et purgatifs.

Mais avant l'emploi des purgatifs, tous les praticiens connaissent l'efficacité de l'évacuation du sang par le moyen de la saignée du bras, ou du pied, et des ventouses, ou par l'application des sangsues; mais il faut faire attention qu'il n'existe chez le malade aucun état inflammatoire général, ce qui s'annonce par l'élévation et la fréquence du pouls, le mal de tête et la soif; dans ce cas, il convient de faire les saignées du bras ou du pied, ensuite si l'effet de ces saignées n'est pas suffisant pour dissiper l'engorgement de la conjonctive et la douleur, on viendra à l'application des sangsues sur les tempes ou

derrière les oreilles, ou sous la paupière inférieure, on pourra employer d'abord ce moyen, si, comme il arrive quelquefois, l'état inflammatoire de l'œil est purement local ; et le malade sans fièvre ni altération.

J'ai vu aussi dans les ophthalmies inflammatoires de très-bons effets de l'application des sangsues au fondement; 4, 6 à 8 sangsues bien placées et de bonne espèce, produisent une assez forte évacuation de sang, et une grande dérivation qui dégage l'œil promptement.

Quelques auteurs conseillent dans les cas d'une forte inflammation de l'œil, l'ouverture de l'artère temporale; mais l'appareil qu'exige cette opération assez douloureuse, peut effrayer les malades, surtout les femmes, et les hommes d'une constitution délicate et pusillanime.

Quelques salutaires que soient les remèdes généraux et les topiques pour la guérison de l'ophthalmie, ils seraient insuffisans, si on ne mettait pas en usage les moyens convenables pour détruire le virus ; c'est pourquoi dès que les accidens douloureux et inflammatoires sont dissipés, on doit employer un traitement antisyphilitique général, et si la saison ou les circonstances le permettent, je préfère les onctions mercurielles, dirigées ainsi que nous l'avons exposé ; on peut aussi, dans certains cas, tirer grand parti du muriate de mercure corrosif, administré en pilules ou en solution.

Mais si le malade est d'une constitution cachectique, on pourra combiner utilement la méthode mercurielle avec la méthode végétale, telle que la décoction des bois, ou l'extrait de saponaire.

Nous ferons remarquer ici que les praticiens qui pré-

tendent que la gonorrhée n'est pas de nature syphilitique, fidèles à leur opinion, pensent qu'il suffit de combattre l'ophthalmie qui provient de la suppression de la gonorrhée virulente par les topiques et par les remèdes généraux; attendu, disent-ils, qu'il n'y a point dans ce cas de virus à détruire, et que l'ophthalmie n'est produite que par l'irritation locale, causée par l'humeur gonorrhéique répercutée; mais le plus grand nombre de praticiens n'ont aucun égard à cette manière de penser, et font toujours administrer un traitement antisyphilitique mercuriel ou végétal, selon les circonstances, conformément à la saine pratique.

Pour dernière considération, nous recommanderons aux jeunes praticiens de ne pas trop charger les yeux ni la tête des malades, de compresses ni de bandes, et d'éviter toute compression sur le globe de l'œil; on doit aussi éviter trop de chaleur dans l'appartement des malades, il faut que l'air y soit renouvelé, et seulement tempéré; pendant l'été on ne doit tenir qu'un léger appareil sur les yeux en manière d'abat-jour, et les malades doivent toujours se tenir à un jour proportionné à la sensibilité de l'œil; on peut même guérir la plus grande partie des maladies des yeux, sans les couvrir d'aucun appareil.

### *Remarque particulière sur la guérison complette de la syphilis.*

Nous ne terminerons pas cet ouvrage sans combattre la croyance de bien des gens, étrangers il est vrai à l'art de guérir : si cette opinion, toute erronée qu'elle

est, servait au moins de frein au libertinage, nous nous ferions un scrupule de la détruire; mais comme elle n'a n'a pas cette heureuse influence, nous croyons qu'il est du devoir de l'humanité, d'épargner des angoisses cruelles, à ceux qui ayant été victimes de leur intempérance, ont trouvé dans les secours de l'art, une entière et parfaite guérison.

Ces gens, dis-je, assurent que *l'on ne peut jamais se guérir complettement de la maladie vénérienne, et que tout individu qui en a été une fois atteint, il lui en reste pendant toute sa vie quelques reliquats et quelqu'infirmités, comme affections dans les voies urinaires, douleurs dans les membres, maladies de la peau, etc.*

1.° Nous pensons avec tous les maîtres de l'art, que par un traitement antisyphilitique bien fait, suffisamment prolongé, un malade attaqué de la syphilis peut espérer de guérir radicalement et sans retour, non-seulement une fois, mais encore de plusieurs récidives par l'acquisition d'un nouveau virus; l'expérience de tous les tems atteste cette vérité, même dans les maladies vénériennes les plus graves et les plus anciennes; en mon particulier je connais un grand nombre d'individus auxquels j'ai donné mes soins depuis plus de vingt-cinq à trente ans, que j'ai vu toujours bien portans, eux et leurs enfans.

2.° Il est vrai qu'il y a des personnes qui ont été traitées de la syphilis par des gens de l'art instruits, et qui n'ont pas été complettement guéries; ce fâcheux événement sera arrivé à ceux qui n'ont pas suivi leur traitement,

ment sera arrivé à ceux qui n'ont pas suivi leur traitement, qui se voyant délivrés de leurs affections syphilitiques se sont crus tout à fait guéris, ne sont plus venus trouver l'homme de l'art qui leur a donné ses soins; ces cas arrivent surtout aux individus qui sont restés en arrière pour les honoraires de leur traitement.

3.° Des jeunes gens inconsidérés, qui auront contracté une gonorrhée ou des ulcères sur les parties génitales, auxquels on aura donné des soins pendant quelque tems, mais qui ensuite ne suivent pas leur traitement, ni aucun régime de vie, et qui souvent vont cueillir de nouveaux lauriers de galanterie : on juge bien qu'en pareil cas la guérison de ces malades est difficile et très-précaire.

On voit quelques-uns de ces individus attaqués d'ulcères au gland ou au prépuce, ou d'une gonorrhée, qui vous disent qu'ils voudraient être guéris dans quinze à vingt jours, l'un parce qu'il est obligé de partir pour un voyage indispensable, l'autre parce qu'il est invité pour une partie de plaisir qu'il ne peut pas manquer.

J'ai vu des jeunes gens qui, étant époux, avaient contracté, les uns une gonorrhée, les autres des ulcères aux parties génitales, venir en grande perplexité me consulter et me prier de les guérir dans un espace de tems très-court qui leur restait pour terminer leur mariage.

Telle est la légèreté et l'ignorance de la plupart des malades sur leur état, qu'ils croient qu'on peut les guérir à volonté, à prix d'argent, dans un tems déterminé; il ne peut y avoir que des empiriques qui puissent profiter de leur crédulité et de leur ignorance.

4.e Les individus qui sont dans un état de cachexie, et

attaqués d'affections humorales soit dartreuses, soit scrophuleuses ou cancéreuses, peuvent à force de soins et de remèdes se guérir de la syphilis, mais ils restent languissans et affectés de leurs autres infirmités : nous en avons rapporté des exemples en parlant des maladies vénériennes compliquées de quelqu'affection chronique.

5.° Nous comprendrons dans le nombre des gens qui ne sont qu'imparfaitement guéris de la syphilis, les malades qui se sont livrés à des charlatans et à toutes sortes d'ignorans qui s'ingèrent de traiter les maladies syphilitiques, qui, loin de les guérir, les rendent plus graves, ainsi que je l'ai vu arriver nombre de fois, ou plutôt ces prétendus guérisseurs ne font que pallier le mal pour s'emparer le plutôt possible de l'argent des malades.

6.° La plupart des malades ne sentent pas le danger de leur état, ni l'importance de tout sacrifier pour leur guérison, malgré toutes les représentations qu'on peut leur faire ; on ne peut, le plus souvent, les empêcher d'éluder les règles de l'higiène, ni les engager à suivre régulièrement leur traitement.

Le négociant veut vaquer à ses affaires, voir du monde, quelquefois même faire des voyages en plein traitement.

L'artiste assure qu'il a de l'ouvrage pressant à finir, l'artisan allégue la nécessité de travailler dans tous les tems, un autre déclare qu'il ne peut éviter de boire avec ses amis parce qu'ils pourraient se douter de sa maladie; et les malades du sexe ont plusieurs réserves qui les entravent.

C'est ainsi qu'il y a peu de malades qui puissent être traités en toute régularité.

Quelques malades fortunés prennent sagement le parti

de quitter leurs foyers pendant quelques tems pour aller se faire traiter de leur maladie vénérienne dans une ville étrangère : éloignés de leurs amis, de leurs connaissances, et dégagés de leurs affaires, ils ne sont occupés que de leur guérison, ils suivent régulièrement le régime qui leur a été prescrit, et se guérissent de maladies graves qui auraient peut-être résisté aux mêmes moyens, quoiqu'employés par des gens de l'art instruits, s'ils eussent été administrés au domicile du malade, à travers une infinité d'affaires, de gênes et d'inquiétudes.

7.e Une autre cause de non guérison des maladies syphilitiques est la pauvreté de nombre de malades qui ne sont pas admis dans les hospices, ni assistés d'ailleurs; en effet, outre que les individus de cette classe sont obligés de vaquer à leur métier dans tous les tems, ils ont encore à lutter contre la misère, ils ne peuvent tout au plus se procurer que les remèdes de première nécessité, quoique peu coûteux, et n'en peuvent pas continuer l'usage pendant le tems suffisant pour leur guérison ; dès que ces malades se trouvent mieux, on ne les voit plus revenir que long-tems après pour se plaindre de quelqu'affection syphilitique qui, sans doute, n'avait été que palliée; et comme cette classe de gens est dépourvue de toute éducation ; ils accusent l'homme de l'art qui leur a donné ses soins; mais quiconque est occupé du traitement de la syphilis doit s'attendre à quelques désagrémens de la part de toutes les classes de malades, et les jeunes praticiens ne doivent pas se déconcerter, mais se conduire avec prudence et en hommes éclairés; ils seront toujours estimés et considérés par le plus grand nombre, comme des gens à talent et de probité.

Quand je considère au bout de l'an la liste nombreuse d'individus qui se sont adressés à moi pour se faire guérir de quelqu'affection syphilitique, je ne suis pas peu surpris de voir qu'il n'y en a tout au plus que le tiers qui aient continué de suivre complettement leur traitement.

Est-il étonnant que parmi un grand nombre de malades il y en ait si peu de bien guéris de leurs maladies syphilitiques?

C'est ainsi qu'il arrive tant d'infirmités vénériennes qui se communiquent par la copulation à des individus sains, à des épouses vertueuses, et même aux enfans qui naissent dans ces circonstances.

C'est aussi de cette manière que l'espèce humaine se trouve détériorée jusques dans les générations futures, sans que ces maux tiennent à l'impéritie des gens de l'art, ni à l'insuffisance des remèdes.

*Le virus syphilitique conserve-t-il toujours sa même énergie malfaisante?*

Nous dirons que le virus vénérien n'a pas changé de nature, et qu'il ne s'est pas adouci dans ses pernicieux effets, comme quelques auteurs l'ont prétendu; car on observe toujours sur les malades qui sont dans la misère, qui ne cherchent pas à se faire guérir, et chez ceux qui croupissent dans le libertinage, que le virus syphilitique fait de cruels ravages. En effet, l'on voit comme autrefois des ulcères effrayans occuper la gorge et le palais, des exostoses, des caries dans les os, des nez mutilés, dégradés, le corps couvert de pustules, et des ulcères rongeans le gland ou le prépuce, l'impotence des membres, etc.; dernièrement encore, une femme du peuple

se transporta à peine dans mon domicile pour me consulter ; je vis tout à la fois chez cette femme une partie des maux syphilitiqnes qui peuvent assaillir un individu, des pustules ou plutôt des ulcères suppurans, occupant toutes les parties du corps, des bosses ou espèces d'exostoses sur les os de la tête, et un large ulcère syphilitique qui occupait le voile du palais jusqu'au pharinx.

Mais si l'on ne voit pas autant qu'autrefois de ces graves accidens, c'est qu'heureusement l'art de guérir a fait des grands progrès dans le traitement de la maladie syphilitique, que l'on connaît plus de moyens, qu'on sait mieux les appliquer, et que d'ailleurs les malheureux trouvent plus de ressources dans les hospices établis par la bienfaisance et la sollicitude des gouvernemens, et par les secours donnés à domicile.

FIN.

## *POST-SCRIPTUM.*

Pendant que mon ouvrage était sous presse, j'ai eu connaissance d'un remède antivénérien nouveau, annoncé dans les Annales de la Société de médecine pratique de Montpellier, n.° 90, par M. Chrestien, docteur médecin.

Quoique l'on possède déjà plusieurs bons remèdes

contre la syphilis, on est toujours disposé d'accueillir un moyen de plus, présenté par un homme instruit, qui fait part au public de sa découverte avec autant de désintéressement.

Si l'on trouve dans le remède qu'offre M. le docteur Chrestien une ressource aussi efficace qu'il l'annonce, l'or, déjà très-précieux, le deviendra encore plus entre les mains du docteur de Montpellier, en guérissant les maladies vénériennes et lymphatiques.

Mais quoiqu'il en soit, je ne regrette pas le tems que j'ai employé pour instruire les jeunes praticiens, sur les méthodes les plus convenables d'administrer le mercure, pour lequel j'aurai toujours une grande prédilection, justifiée par une longue expérience.

Je crois que l'oxide gris de mercure, employé selon la méthode de Clarc, pourrait égaler en propriété l'oxide d'or, et qu'étant plus économique, il intéressera toujours la classe nombreuse d'individus peu fortunés.

En juillet 1810, j'ai essayé de me frictionner pendant quelques minutes l'intérieur des joues et des gencives, avec huit grains d'onguent mercuriel nouveau, que j'avais préparé moi-même; je me servis le lendemain d'une dose égale d'onguent mercuriel vieux; il ne me resta dans la bouche d'autre impression qu'un mauvais goût pendant quelques minutes, attendu que je m'abstins de cracher pour faciliter l'absorption du mercure : on pourrait réitérer ces petites frictions deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures, et se régler ensuite selon l'effet du remède, jusqu'à la guérison de la maladie.

Ce n'est que pendant l'impression de mon ouvrage, et à l'occasion de l'oxide d'or, que j'ai pensé à cette ma-

nière d'employer l'onguent mercuriel ; quoique je n'aie pas eu le tems d'en faire l'application sur aucun malade pour la guérison de la syphilis, je ne doute pas que l'oxide gris de mercure ainsi administré pût remplir cette indication ; je laisse aux praticiens instruits le soin d'en faire l'expérience sur un certain nombre de malades.

Je ne puis m'empêcher de rappeler ici qu'aucune méthode curative, quelque salutaire qu'elle soit, sans en excepter l'*oxide d'or*, ne peut être exclusive, ni adaptée à tous les cas de syphilis, attendu que quoique le virus soit toujours le même, les tempéramens, l'âge, les complications, en un mot l'*idiosyncrasie*, apportent des différences qui exigent qu'on en varie le traitement.

# FORMULES

## DES REMÈDES ANTISYPHILITIQUES

## INDIQUÉS DANS CET OUVRAGE.

Il existe pour tous les cas de syphilis une quantité de formules ; il y en a quelques-unes qui peuvent être d'une grande utilité ; mais plusieurs sont inutiles et même quelquefois nuisibles ; c'est pourquoi nous ne donnerons que les mieux appropriées aux divers cas de syphilis, et reconnues les plus efficaces d'après l'expérience, laissant aux jeunes praticiens la liberté de choisir, selon leur prudence et leurs lumières, celles qu'ils jugeront les plus convenables.

### N.° 1.er

*Tisane ordinaire pour la Gonorrhée.*

Prenez racine d'althéa 3 onces [ 96 gram.], réglisse saine une once [32 gram.], fleurs de mauve sèches, demi-once [ 16 gram. ]; distribuez le tout de manière qu'il y ait pour faire 6 bouteilles de tisane : on en fera une chaque jour pour boire dans le courant de la journée.

On prépare cette tisane par infusion ou par une légère ébullition, on la passe ensuite à travers un linge : on peut faire jusqu'à 8 bouteilles de tisane avec les espèces prescrites.

## N.° 2.

### *Poudre tempérante et adoucissante pour remplacer la tisane dans la Gonorrhée.*

Prenez sel de nitre 2 gros [ 8 gram. ], gomme arabique, sucre blanc, de chaque 2 onces [64 gram.], sucre de lait 4 once [128 gram.]; mêlez le tout pour l'usage indiqué.

On pourra remplacer cette poudre en faisant fondre environ 2 gros de suc, de réglisse, dans une pinte d'eau, pour boire dans la journée.

## N.° 3.

### *Pilules tempérantes pour la Gonorrhée.*

Prenez sucre de lait demi-once [16 gram.], poudre tempérante de Sthal, gomme arabique en poudre, de chaque 2 gros [8 gram.], camphre 8 grains [4 décigram.]; mêlez, faites une masse, avec s. q. de sirop ou de conserve de roses, pour en former des pilules de 3 à 4 grains pour l'usage indiqué.

## N.° 4.

### *Mixture balsamique simple pour arrêter l'écoulement de la Gonorrhée.*

Prenez du vrai baume de Copahu 1 once [32 gram.], alcohol nitrique (esprit de nitre dulcifié) 2 gros [8 gram.]; mêlez : j'ai ajouté quelquefois environ 2 onces eau-de-vie de France, ou 2 à 3 onces de bon vin d'Espagne.

Quelques praticiens font prendre le baume de Copahu depuis 15 à 30 gouttes, une ou deux fois le jour, répandu sur un morceau de sucre qu'on avale de suite.

On peut encore prendre ce baume à la dose indiquée, dans un œuf frais à la coque; de cette manière, on en ressent très-peu le mauvais goût; quelques malades m'ont assuré qu'ils prenaient avec plus de facilité la potion balsamique toute pure, dans une cuiller à café, portée bien avant dans la bouche.

## N.° 5.

### *Mixture balsamique composée.*

Prenez sirop balsamique de baume de Tolut une once et demie [48 gram.], gomme arabique 6 gros [24 gram.], baume de Copahu 1 once [32 gram.], eau pure 4 onces [128 gram.]; préparez s. l.; quelques-uns remplacent l'eau par la même quantité de vin d'Espagne ou de bon vin blanc.

*Nota.* J'ajouterai encore un opiate qui m'a été donné comme un spécifique pour arrêter les anciens et opiniâtres écoulemens gonorrhéiques.

Prenez sel de nitre en poudre demi-once [16 gram.], panacée mercurielle (muriate de mercure doux) 1 gros [4 gram.], térébenthine de Venise 2 onces [64 gram.], un jaune d'œuf; mêlez le tout s. l. dans un mortier convenable, faites un opiat, dont on prendra deux fois le jour la grosseur d'une noisette, deux heures avant le dîner, et le soir deux heures avant le souper.

*Nota.* On peut remplacer le jaune d'œuf par 1 once ou suffisante quantité de gomme arabique en poudre pour lier le tout, et donner à ce remède la consistance propre à mettre en bols ou en pilules de 5 à 6 grains.

Cette formule nous a paru composée un peu empiriquement, néanmoins l'on a souvent vu de bons effets de quelques remèdes ainsi composés: cette recette nous a donné lieu de faire observer que plusieurs praticiens, particulièrement les empiriques, ne manquent guère d'ajouter à la térébenthine le muriate de mercure doux; ils forment des pilules de ce mélange, qu'ils font prendre dans les cas de gonorrhée virulente, pour arrêter l'écoulement. Quoique nous n'employons que rarement la térébenthine dans ces cas, nous convenons qu'elle peut être utile, mais sans mercure, qui peut être contraire à l'indication, en produisant de l'irritation, et en augmentant l'écoulement.

D'ailleurs il est des gonorrhées dont la durée et l'opiniâtreté de l'écoulement tiennent à un principe virulent qu'on ne peut détruire que par des remèdes mercuriels administrés à propos et sous une forme convenable, et pour lesquels la térébenthine ne convient pas. C'est ainsi que plusieurs remèdes sont employés, même par des praticiens instruits, seulement sous l'égide de l'ancienneté et de la tradition.

### N.° 6.

*Injection calmante pour la Gonorrhée.*

Prenez eau distillée de roses 6 onces [192 gram.], gomme arabique demi-once [16 gram.], opium gommeux 6 grains [3 décigram.], ou demi-gros de teinture thébaïque de Sydenham; faites la solution s. l.

Nous avons dit qu'on pouvait faire une injection simple et très-calmante, en ajoutant à 8 onces d'infusion d'une pincée de fleurs de mauve une once de sirop de diacode.

On peut encore se servir de ces injections calmantes, dans les cas d'ulcères vénériens du gland et du prépuce, compliqués de phimosis et d'une grande irritation.

### N.° 7.

*Injection pour arrêter l'écoulement de la Gonorrhée.*

Prenez muriate suroxigéné de mercure (sublimé corrosif) 6 grains [3 décigram.], eau distillée 12 onces [384 gram.] f. s. l. la solution dans un mortier de verre; on en mêlera une pleine cuillerée à bouche avec trois cuillerées d'au pure pour l'usage indiqué.

### N.° 8.

*Injection à peu près semblable pour le même cas.*

Prenez muriate suroxigéné de mercure (sublimé corrosif) 2 grains [1 décigram.], eau de fontaine ou distillée 12 onces [384 gram.], opium gommeux 6 grains [3 décigram.]; faites la

solution s. l. dans un mortier de verre, on l'emploie toute pure.

N.° 9.

*Pilules purgatives pour la dernière période de la Gonorrhée.*

Prenez aloès succotrin 6 dragmes [24 gram.], muriate de mercure doux (mercure doux) 4 dragmes [16 gram.], tartrite acide de potasse (crême de tartre), jalap en poudre de chacun 2 dragmes [8 gram.], rhubarbe en poudre fine 2 dragmes [8 gram.], avec s. q. sirop de chicorée; formez une masse, divisez en pilules de 4 grains [2 décigram.].

N.° 10.

*Potion calmante.*

Prenez eau de fleurs d'orangers 2 onces [64 gram.], sirop d'althéa et de diacode de chaque 1 once [32 gram.]; mêlez.

N.° 11.

*Pilules calmantes.*

Prenez opium gommeux 7 grains [3 ½ décigram.], camphre 8 grains [4 décigram.], avec s. q. conserve de roses; faites des pilules égales n.° xxiv pour l'usage indiqué.

N.° 12.

*Julep tempérant.*

Prenez eau pure 2 livres [1 kilogram.], eau de fleurs d'orangers 2 onces [64 gram.], alcohol nitrique (esprit de nitre dulcifié) 3 gros [12 gram.], ou d'acide sulphurique étendu d'eau 2 gros [8 gram.], sirop simple de suc ou de framboise 2 à 3 onces; mêlez pour l'usage indiqué.

N.° 13.

*Poudre purgative, pour une dose.*

Prenez tartrite acidule de potasse (crême de tarte) ½ once

[16 gram.], jalap en poudre, ou poudre cornachine 20 grains [10 décigram.]; mêlez exactement, ajoutez borax 1 gros, pour prendre le matin dans deux tiers de verre d'eau dégourdie : ce purgatif convient dans les cas d'affections syphilitiques où il y a indication d'évacuer les premières voies indépendamment des purgatifs ordinaires.

### N.° 14.

*Poudre cathérétique pour détruire les poireaux et autres végétations.*

Prenez alun calciné, sulfate d'alumine 2 gros [8 gram.], oxide de mercure rouge (précipité rouge) 10 grains [5 décigram.]; mêlez, triturez exactement le tout ensemble pour l'usage indiqué.

### N.° 15.

*Pommade mercurielle dont on peut se servir en onctions pour la syphilis des enfans de l'âge de 2 à 3 ans.*

Prenez onguent mercuriel bien confectionné, graisse de porc fraîche, de chaque 1 once [32 gram.], camphre 1 scrupule [12 décigram.]; mêlez exactement, divisez en 10 ou 12 portions.

### N.° 16.

*Pommade mercurielle pour les enfans du premier âge.*

Prenez graisse de porc ½ once [16 gram.], onguent mercuriel 2 gros [8 gram.], camphre 1 scrupule [12 décigram.]; mêlez exactement; cependant je me suis servi assez souvent de ces formules sans addition de camphre.

### N.° 17.

*Fomentation émolliente et résolutive.*

Prenez fleurs de sureau une pincée, autant fleurs de mauve, versez dessus 1 pinte [1 litre] d'eau bouillante, laissez infuser

environ une heure, le pot étant bien couvert, passez et ajoutez 3 à 4 cuillerées à soupe d'acide acéteux (vinaigre).

## N.° 18.

### *Cataplasme anodin et résolutif.*

Prenez mie de pain s. q., fleurs de mauve une bonne pincée, farine de graine de lin depuis ½ once à 1 once; faites cuire le tout dans une infusion de fleurs de sureau: on peut rendre ce cataplasme résolutif, en y ajoutant sur la fin de la cuite, quelques cuillerées de vinaigre ou de bon vin blanc ou rouge.

## N.° 19.

### *Fomentation émolliente et anodine.*

A l'infusion précédente n.° 13 ajoutez en place de vin ou de vinaigre, un tiers de lait: elle peut servir aussi de gargarisme pour les ulcères vénériens de la gorge.

## N.° 20.

### *Pommade pour les ulcères vénériens du gland et du prépuce, et autres parties du corps.*

Prenez cérat de Saturne ou de Goulard 1 once [32 gram.], oxide de mercure rouge (précipité rouge) 6 grains [3 décigram.], mêlez exactement dans un mortier de verre: on peut remplacer le cérat par la graisse de porc récente, le beurre frais ou l'onguent rosat.

## N.° 21.

### *Solution de muriate corrosif pour les enfans du premier âge.*

Prenez eau distillée 12 onces [384 gram.], muriate de mercure corrosif (sublimé corrosif) 1 grain [½ décigram.], sucre 1 gros [4 gram.]; triturez ensemble, faites la solution dans un mortier de verre, et renfermez dans une phiole pour l'usage indiqué.

## N.° 22.

*Solution mercurielle pour les enfans de l'âge de 3 à 6 ans.*

Prenez eau distillée 8 onces [256 gram.], muriate suroxigéné de mercure (sublimé corrosif) 2 grains [1 décigram.], sucre 1 gros [4 gram.], f. s. l. la solution.

## N.° 23.

*Poudre antisyphilitique pour les enfans du premier âge.*

Prenez muriate de mercure doux 3 grains [1 $\frac{1}{2}$ décigram.], oxide d'antimoine sulfure orangé (soufre doré d'antimoine) 2 grains [1 décigram.], sucre blanc 2 gros [8 gram.]; triturez et mêlez, divisez en 16 poudres égales.

## N.° 24.

*Solution pour les enfans de l'âge de 18 mois à 2 ans.*

Prenez un grain de muriate de mercure corrosif [$\frac{1}{2}$ décigram.], sucre blanc 2 scrupules [24 décigram.], triturez dans un mortier de verre, faites la solution dans 6 onces d'eau distillée [192 gram.] enfermez dans une phiole pour l'usage.

## N.° 25.

*Pommade mercurielle pour les enfans de l'âge de 4 à 6 ans.*

Prenez onguent mercuriel 1 once [32 gram.], graisse de porc demi-once [16 gram.]; mêlez pour l'usage indiqué.

## N.° 26.

*Potion calmante pour les enfans du premier âge.*

Prenez eau pure 2 onces [64 gram.], sirop de fleurs de violettes 1 once [32 gram.], sirop de diacode 2 gros [8 gram.]; mêlez.

## N.° 27.

*Composition de l'onguent mercuriel qu'on emploie en frictions pour la guérison de la syphilis.*

Prenez du mercure vif très-pur, graisse de porc bien préparée de chaque dose égale (par exemple) 8 onces [256 gram.], broyez d'abord le mercure avec environ 2 onces [64 gram.] de vieux onguent mercuriel dans un mortier de marbre, jusqu'à extinction du mercure, ajoutez ensuite peu à peu la graisse, en continuant le travail jusqu'à ce qu'il ne paroisse plus à l'œil ni à la loupe aucun atome de mercure, enfermez l'onguent dans un vase convenable, et le tenez au frais pendant l'été.

La proportion la plus ordinaire des praticiens pour faire l'onguent mercuriel est de poids égal de mercure et de graisse de porc bien pure, si l'on veut avoir un onguent plus foible on ajoute à l'onguent mercuriel la quantité de graisse que l'on désire, ainsi que nous l'avons fait dans les formules de la pommade mercurielle pour les enfans; quelques praticiens ne font usage que de l'onguent mercuriel fait au tiers, c'est-à-dire 2 parties de graisse sur une partie de mercure; cette pratique a lieu particulièrement dans les pays méridionaux.

Pour faire mon onguent mercuriel je me sers d'un mortier de marbre dont le fond est assez évasé, et d'un pilon à grosse tête de bois de buis bien uni, puis en suivant la formule, je commence par mettre mon mercure tout à-la-fois dans le mortier, et par-dessus je mets peu à peu environ 2 onces d'onguent mercuriel vieux, d'une consistance médiocre, je broie ce mélange en tournant circulairement avec le pilon, et par fois en suivant d'autres directions, et en moins d'une demi-heure les globules du mercure ont disparu. Je continue ce travail pendant trois à quatre heures, à différentes reprises, et j'ai le soin de refouler de tems en tems au fond du mortier avec une spatule l'onguent qui se trouve dans les bords pour être soumis également à l'action du pilon; après quoi j'ajoute

peu

peu à peu toute la graisse, en continuant de broyer l'onguent mercuriel encore pendant quelques heures, à diverses reprises. Pendant l'intervalle du travail, il faut avoir attention de couvrir le mortier pour empêcher la poussière et tout corps étranger de s'y introduire.

Avec ces attentions, dans moins de huit à dix heures entières de travail, on aura un onguent mercuriel parfaitement bien fait, excepté qu'il ne sera pas encore bien réduit à l'état d'oxide, ce qui est l'affaire du tems et de la vétusté.

Quelques-uns conseillent de mettre d'abord une petite quantité de pommade oxigénée pour faciliter la division du mercure, mais on risque ainsi de décomposer l'onguent mercuriel et de former une espèce de nitrate de mercure, le mieux est de se servir d'un onguent mercuriel vieux pour éteindre le mercure, ou d'une graisse qui soit dans un état de rancidité plus ou moins grande.

Malgré la bonne confection de mon onguent mercuriel et de celui que je prends chez un apothicaire de confiance, je ne l'emploie pas si tôt, et j'ai toujours en réserve une certaine quantité d'onguent vieux, confectionné depuis 3 à 6 mois.

N.° 28.

*Solution de sublimé corrosif pour les adultes.*

Prenez eau distillée ou de fontaine pure 12 onces [384 gram.], muriate suroxigéné de mercure (sublimé corrosif) 6 grains [3 décigram.], sucre blanc en poudre 1 gros [4 gram.]; triturez un moment le tout ensemble dans un mortier de verre, ensuite on versera dessus l'eau distillée peu à peu, en triturant jusqu'à ce qu'on n'aperçoive plus aucun atome dans le mélange; la solution sera faite, on la conservera dans une phiole de verre pour l'usage.

N.° 29.

*Pilules spécifiques de muriate suroxigéné de mercure.*

Prenez muriate suroxigéné de mercure (sublimé corrosif) demi-

gros [2 gram.], muriate d'ammoniaque (sel ammoniac) 1 gros et demi [6 gram.], eau distillée demi-once [16 gram.].

*Préparation.*

Triturez ensemble le muriate de mercure corrosif et d'ammoniaque, pour en faire la solution dans la quantité d'eau désignée à une légère chaleur ; on ajoutera ensuite une once d'extrait de réglisse purifié [32 gram.], et une demi-once de poudre fine de réglisse [16 gram.] ; on fera du tout une masse qui doit être exactement mêlée et bien liée, dont on formera 288 pilules d'un poids égal, qu'on enfermera dans une boîte ou dans un bocal de verre, qu'on tiendra fermé dans un lieu frais, pour l'usage.

*Remarques.*

Les pilules dont nous venons de donner la composition sont un remède antisyphilitique énergique et très-employé ; il est très-important que cette formule soit exécutée avec tout le soin possible, et l'on doit éviter de confectionner les pilules spécifiques dans un mortier de substance métallique ; le mieux serait de se servir d'un mortier de verre, mais à moins qu'il ne fût très-épais, il ne pourrait pas soutenir la force qu'il faut employer pour bien battre, et mêler la masse par le moyen du pilon : la plupart des pharmaciens se servent d'un mortier de marbre ou d'agathe, ou de serpentine, et d'un pilon de même genre.

N.° 50.

*Pilules de muriate de mercure doux.*

Prenez muriate de mercure doux, sucre de lait, de chacun demi-once [16 gram.] ; mêlez et triturez ensemble ; ajoutez s. q. de sirop ou de conserve de roses, pour faire une masse bien mêlée, pour en former des pilules du poids de 3 grains.

## N.° 31.

### 2.° *Formule de pilules de muriate de mercure doux.*

Prenez muriate de mercure doux, sucre de lait, de chacun un gros [4 gram.]; procédez comme dans la précédente formule, ajoutez s. q. de poudre de réglisse, faites 72 pilules d'un poids égal.

Les pilules de muriate de mercure doux peuvent être faites sans inconvénient dans un mortier de quelque composition métallique, attendu que l'acide muriatique est comme saturé par le mercure, qui paraît alors n'avoir plus de prise sur les métaux.

## N.° 32.

### *Pilules d'onguent mercuriel.*

Prenez demi-once d'onguent mercuriel fait à moitié [16 gram.], s. q. de poudre d'althéa ou de réglisse; faites une masse s. l., ensuite divisez en 144 pilules d'un poids égal, chaque pilule doit contenir un grain de mercure pur. Il est important d'avoir un onguent mercuriel bien préparé, d'une consistance assez solide, et assez vieux pour être réduit à l'état d'oxidation : l'effet des pilules en sera plus assuré.

## N.° 33.

### *Esprit de nitre affaibli de la Pharmacopée de Genève.*

Prenez esprit de nitre fumant (acide nitreux), eau de fontaine, de chaque parties égales; faites le mélange avec la précaution d'éviter les vapeurs.

On l'emploie dans les juleps et les boissons tempérantes depuis 1 à 2 gros par pinte d'eau (1 litre).

## N.° 34.

### *Décoction des bois que j'emploie seule, ou avec le traitement mercuriel.*

Prenez bois de gayac rapé 2 onces [64 gram.], salsepareille, racine de squine, de chaque 1 once [32 gram.]; faites cuire dans

4 livres d'eau [2 kilogram.] jusqu'à la diminution d'un tiers, ensuite passez la décoction bouillante; on peut y ajouter une suffisante quantité de réglisse ratissée et effilée.

N.° 55.

FORMULES de quelques médicamens tirés du règne végétal, des plus utiles et des plus en usage contre la syphilis.

(Toutes les formules suivantes sont comprises sous le N.° 35.)

*Décoction simple de salsepareille.*

Prenez salsepareille 2 onces [64 gram.], lavée, refendue et coupée menu et mettez dans un pot de terre; versez dessus 2 pintes d'eau bouillante [2 kilogram.], couvrez exactement le pot, et laissez infuser 12 à 15 heures, ensuite faites cuire à petit feu jusqu'à la diminution du tiers, passez la décoction toute chaude, renfermez-la dans un vase convenable : quelquefois on y ajoute du sucre, ou l'on y fait infuser 2 à 3 gros de réglisse préparée.

*Dose.*

Les malades doivent boire cette quantité de tisane dans les 24 heures, chaude pendant l'hiver.

*Décoction de salsepareille composée.*

Prenez salsepareille once une [32 gram.], bois de gayac rapé 2 onces [64 gram.], procédez comme dans la formule précédente pour la préparation : même dose et usage.

*Décoction de gayac.*

Prenez bois de gayac rapé 3 onces [96 gram.]; faites macérer pendant 12 à 15 heures dans 4 livres d'eau bouillante [2 kilogram.]; ajoutez 3 gros de réglisse préparée [12 gram.], faites bouillir jusqu'à la diminution d'un tiers, et passez la décoction toute chaude pour l'usage.

*Dose.*

Cette quantité de décoction de gayac peut servir pour deux jours, en en prenant 4 verres par jour : à la place de réglisse, on peut ajouter à la colature une s. q. de sucre.

*Décoction simple de squine.*

Prenez 2 onces [64 gram.] de racine de squine coupée en tranches minces, et 2 gros [8 gram.] de réglisse ; faites cuire à petit feu dans 4 livres d'eau [2 kilogram.] réduites à 3 ; coulez la décoction.

*Dose.*

Les malades peuvent prendre un verre de cette décoction de 2 ou de 3 en 3 heures, entre les repas.

*Décoction de squine composée.*

Prenez racine de squine 2 onces [64 gram.], salsepareille une once [32 gram.] ; faites bouillir le tout dans 4 livres d'eau, que vous réduirez aux deux tiers ; sur la fin de l'ébullition, ajoutez 2 ou 3 gros de réglisse : quelques-uns y mettent une poignée de feuilles de bourache.

*Dose.*

Cette décoction se prend à la même dose que les précédentes.

*Nota.* Dans les chaleurs, on pourra ne faire que la moitié de la dose des tisanes ou décoctions prescrites, et on aura soin de les tenir dans un lieu frais.

Pour faire la décoction des racines de bardane, de douce-amère, de saponaire, etc. on doit suivre le même *modus faciendi* et en user aux mêmes doses que pour les précédentes décoctions ; quelquefois on y ajoute une once ou une demi-once de bois de sassafras qu'on ne traite que par infusion.

*Infusion de saponaire.*

Prenez feuilles et sommités de saponaire une poignée, mettez

dans un pot de terre, versez dessus une pinte [1 litre] d'eau bouillante; couvrez le pot, laissez infuser deux heures, et passez pour l'usage.

Les malades peuvent boire cette dose dans la journée, on peut y ajouter s. q. de réglisse ou de sucre.

Je suis assez dans l'usage de prescrire cette infusion pendant l'administration des onctions mercurielles, et dans d'autres circonstances qui ont été indiquées.

L'extrait de saponaire est aussi très-recommandé dans quelques cas de syphilis; on le trouve chez les pharmaciens, ou bien on peut le préparer soi-même à la manière des extraits des autres plantes.

*Dépuratoire de Vigarous.*

Prenez séné mondé une once et demie [48 gram.], salse-pareille coupée et concassée 3 onces [96 gram.], bois de gayac rapé trois onces (96 grains), racine de squine deux onces (64 grains), racine de saponaire trois onces (96 grains), iris de florence, anis vert concassés, de chaque demi-once (16 gram.), crême de tartre une once (32 gram), aristoloche longue et ronde concassée, de chaque une once (32 gram.), jalap concassé, polipode de chêne, de chacun demi-once (16 gram.); il faut ajouter à toutes ces drogues six bonnes noix concassées, coquille et chair tout ensemble, toutes les drogues doivent être choisies de bonne qualité.

*Préparation.*

On aura un grand pot de terre neuf éprouvé à l'eau bouillante, de la contenance de quatre pintes (4 litres), mesure de Paris; on y mettra tous les ingrédiens, qu'on fera infuser pendant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes ou au bain-marie dans une pinte et demie de bon vin blanc (1 litre et demi), le pot bien couvert; le lendemain à la même heure, on versera sur l'infusion trois pintes (3 litres) d'eau de fontaine; on fera cuire le tout à feu modéré, jusqu'à la diminution du tiers; la cuite faite, on passera la liqueur à travers un linge ou une flanelle;

tout le liquide étant passé dans un pot, on versera sur le marc encore tout chaud une pinte de vin blanc (1 litre), qu'on achèvera de remplir comme la première fois avec la même quantité d'eau de fontaine, on la fera recuire jusqu'à la diminution du tiers pour faire la piquette ou le bochet que l'on conservera dans des bouteilles que l'on étiquettera n.° 2, et n.° 1, les bouteilles contenant la première décoction.

### *Manière d'user du remède.*

Le malade prendra trois verres par jour de la tisane n.° 1, savoir un verre le matin à jeun vers les 7 à 8 heures; le second verre à 10 heures, et le troisième verre vers les 6 à 7 heures du soir, deux heures avant souper.

2.° Une heure et demie après le premier verre le malade prendra un verre de la tisane n.° 2 : on doit dans le tems froid prendre cette décoction chaude.

3.e Pendant l'usage du remède le malade sera nourri de soupes ou potages à la viande, avec des cotelettes de mouton rôties ou grillées, et de la volaille rôtie ou bouillie, il évitera de boire du laitage : le chocolat est permis, et le malade pourra user à ses repas d'un peu de bon vin trempé d'un tiers d'eau.

### *Observations.*

1.° Cette tisane pour l'ordinaire purge pendant les premiers jours qu'on en fait usage, et il est possible que le malade ne puisse pas prendre les trois verres n.° 1 par jour, car si par les deux verres du matin il y a eu trois à quatre selles, et que le malade ait éprouvé quelques maux de ventre, on devra suspendre le verre du soir, tant du n.° 1 que du n.° 2, et si la tisane continue à trop évacuer et à donner des maux de ventre, on suspendra le verre du soir, tant du n.° 1 que du n.° 2; à une nouvelle décoction on pourra diminuer d'un tiers ou de la moitié le jalap et le séné : pour obtenir un effet remarquable de ce remède il faut en user au moins pendant 20 à 30 jours consécutifs.

S'il y a des ulcères syphilitiques, on peut les bassiner avec la tisane n.° 1, et même, selon l'auteur, en faire les pansemens avec des plumaceaux imbibés de cette décoction.

Dans le tems froid, le malade doit garder la maison et se tenir à une chaleur tempérée.

Les repas ne doivent se prendre que deux heures après chaque verre de la tisane n.° 1, et les malades devront supprimer le déjeûné et le goûté.

J'ai employé quelquefois dans ma pratique la tisane du célèbre Vigarous; mais je n'ai jamais fait faire que la moitié de la dose à la fois, d'autant mieux que dans l'été cette décoction est sujette à se gâter et à prendre un mauvais goût.

2.° J'ai fait quelques changemens à la tisane de Vigarous que j'ai jugé nécessaires pour l'efficacité du remède, et pour remédier à quelques inconvéniens, j'en ai supprimé l'antimoine (sulphure d'antimoine), comme inutile à notre avis, et donnant un mauvais goût et une couleur désagréable à la tisane; j'ai vu des malades qui faisaient usage de cette tisane avec l'antimoine éprouver des maux de cœur, des nausées, et une répugnance invincible pour cette boisson, je pense que le sulphure d'antimoine ne doit pas avoir une grande propriété antisyphilitique, et que ce n'est que par imitation et tradition que quelques praticiens continuent de l'ajouter à la décoction des bois.

J'ai doublé la dose du bois de gayac comme étant une drogue des plus essentielles, ainsi que la salsepareille, et j'ai joint à la formule la racine de saponaire qui ne peut qu'ajouter à la propriété antisyphilitique de la tisane.

3.° La tisane dépurative convient principalement dans les cas opiniâtres de syphilis, compliqués de cachexie et de diathèse scorbutique, où le mercure n'a pas réussi, où même il paraît contre-indiqué, tels que dans certains ulcères vénériens à la gorge et au palais, et ceux suite des bubons vénériens d'un mauvais caractère.

*Sirop de Cuisinier.*

Prenez salsepareille de bonne qualité deux livres (un kilogr.)

faites l'infuser d'abord pendant vingt-quatre heures dans douze pintes d'eau (12 litres), ensuite on fait bouillir jusqu'à la réduction de quatre pintes (4 litres) ; on répétera deux fois la même opération sur le marc, après avoir décanté la liqueur; mêlez ensemble les trois décoctions, et ajoutez fleurs de bourache, de roses blanches et d'anis, de chaque une once (32 gram), séné une once et demie (48 gram.), faites bouillir encore jusqu'à la réduction de la moitié, passez à la chausse, et ajoutez sucre et miel de chaque deux livres (un kilogram.), on fera s. l. le sirop.

Suivant l'auteur de la formule, on fait prendre aux malades trois prises de ce remède par jour à la dose d'un demi verre ordinaire, et la boisson journalière sera une décoction légère, faite avec une once de salsepareille [32 gram.] sur deux pintes [2 litres]; ce remède (continue l'auteur) agit par les selles, par les urines et par les sueurs; on peut le rendre plus ou moins purgatif en augmentant ou en diminuant la dose du séné, il n'assujettit d'ailleurs qu'à un régime tempérant et ordinaire, composé de bons potages et de viandes bouillies ou rôties.

### *Observations.*

Je me suis servi quelquefois du sirop de Cuisinier dans les cas où nous avons dit que la tisane de Vigarous pouvait convenir; j'ai coutume de le faire prendre à mes malades le matin à jeun, environ trois à quatre heures avant dîner, et le soir trois heures avant le souper, d'abord à la dose de deux cuillerées à bouche le matin et autant le soir aux heures indiquées, j'en fais augmenter la dose successivement jusqu'à quatre cuillerées matin et soir, c'est ma dose ordinaire, mais on peut la porter jusqu'à cinq à six cuillerées chaque prise; si ce remède n'incommode pas et ne pousse pas trop par les selles, ce qui arrive rarement.

Pour les enfans on leur en fait prendre un tiers ou la moitié moins, selon leur âge et leur tempérament.

Pour la boisson ordinaire du malade, j'ai souvent remplacé la décoction de salsepareille par celle de squine, ou par l'infusion de feuilles de saponaire, à laquelle on peut ajouter

un peu de réglisse ou de sucre; les malades doivent boire une pinte par jour de cette infusion pendant l'usage du sirop de Cuisinier.

On ne peut user guère moins de quatre à six bouteilles de ce sirop pour une cure dans les cas graves de syphilis, ce qui ne laisse pas que d'être un traitement au-dessus des facultés du plus grand nombre des malades; mais on peut suppléer au sirop de Cuisinier, par la décoction des bois et surtout par celle de gayac ou de salsepareille qu'il est facile de rendre sirupeuse, en y ajoutant une suffisante quantité de miel ou de sucre; d'ailleurs ce n'est que dans quelques cas particuliers de syphilis qu'on emploie ce remède, ainsi que le rob de l'Affecteur.

Il importe, lorsqu'on fait ajouter le muriate suroxigéné de mercure au sirop de Cuisinier, que les praticiens soient plus attentifs à la dose que les malades doivent en prendre chaque jour, et la régler de manière qu'ils ne prennent guère que demi-grain ou trois-quarts de grain par jour, ou au plus un grain de muriate de mercure corrosif; selon l'état et la disposition des malades.

### *Formule d'un remède réputé excellent pour guérir la syphilis.*

Prenez une demi-livre [256 gram.] de racine de squine coupée, un quart de livre bois de gayac rapé [128 gram.] et trois onces d'écorce de daphné ou mézéréum [96 gram.], une demi-livre [256 gram.] de salsepareille coupée mince, canelle fine, cloux de gérofle concassés, de chaque une demi-once [16 gram.] et quatre livres de sucre en pain [2 kilogram.].

### *Préparation.*

Mettez le tout dans un pot de verre vernissé avec six pintes d'eau mesure de Paris [6 litres]; faites réduire à quatre pintes par l'ébullition, passez la décoction bouillante sur les quatre livres de sucre, faites ensuite bouillir à petit feu dans le même pot ou dans un poëlon jusqu'à consistance de sirop, et la conservez dans des bouteilles pour l'usage.

La dose de ce sirop pour les adultes est depuis six à huit cuillerées à bouche, ou quatre onces le matin à jeun trois heures avant dîner, et pareille dose le soir trois heures avant le souper, et la dose pour les enfans sera de deux à trois cuillerées à bouche le matin et le soir aux mêmes heures; le malade usera ainsi toute la dose de la composition, qui doit opérer la guérison complette de la maladie dans l'espace de trente à quarante jours.

Pendant l'emploi de ce sirop les malades feront usage dans le courant de la journée comme dans les précédentes formules d'une décoction de salsepareille, de squine, ou d'une infusion de feuilles et sommités de saponaire, ils doivent aussi s'abstenir de tout laitage, café et liqueurs, dîner avec une soupe au bouillon dégraissé et quelques végétaux, comme racines jaunes, cerfeuil, fumeterre, chicorée amère; après le potage deux cotelettes de mouton grillées.

Le souper sera comme le dîner, point de salade ni rien d'acide; les malades pourront boire à leurs repas d'un bon vin vieux trempé d'un tiers d'eau, et dans le beau tems ils peuvent sortir sans trop se fatiguer; mais dans l'hiver ils doivent garder l'appartement et se tenir à une chaleur tempérée.

Si la quantité du remède prescrit dans la formule ne suffisait pas pour l'entière guérison, on pourrait la réitérer, ou seulement la moitié.

*Tisane merveilleuse pour toutes sortes de maux vénériens.*

Prenez bois de gayac rapé quatre onces [128 gram.], écorce de gayac concassée, salsepareille coupée en petits morceaux, de chaque quatre onces [128 gram.], séné deux onces [64 gram.], anis vert demi-once [16 gram.], le tout mis dans un grand vase de terre vernissé, versez dessus neuf livres [4 litres et demi] de bon vin blanc, laissez infuser toute la nuit au bain marie, ou sur les cendres chaudes, ensuite faites bouillir jusqu'à la diminution du tiers, passez la décoction bouillante, enfermez-là dans des bouteilles pour l'usage.

Le malade prendra huit onces de cette décoction tous les matins à jeun, trois heures avant dîner, il continuera ainsi ce remède pendant vingt-cinq à trente jours, selon l'exigence du cas.

Les malades pourront aller et venir, ils suivront un bon régime de vie, ils doivent éviter tous excès dans le manger et dans le boire.

*Remarques.*

C'est une recette qui m'a été donnée comme très-précieuse pour la guérison de la syphilis, j'en ai même conservé le titre : je pense que ce remède, composé de substances végétales les plus efficaces contre la syphilis, peut être avantageux dans quelques cas syphilitiques chroniques, ou le mercure ne peut pas convenir, et dans lesquels il n'existe aucun état fébrile ni inflammatoire; ce remède étant composé avec le vin blanc, on pourrait le remplacer par la même quantité d'eau pure, et ajouter dans la colature une certaine quantité de sucre.

*Décoction de salsepareille combinée avec le muriate suroxigéné de mercure en solution.*

Prenez une once [32 gram.] de belle salsepareille, colle de poisson deux gros [8 gram.], faites bouillir le tout dans une pinte et demie d'eau réduite de moitié par l'ébullition, passez; d'un autre côté, faites dissoudre dans un mortier de verre huit grains de muriate corrosif de mercure dans une chopine, ou seize onces d'eau distillée; enfermez ensuite la solution dans une fiole de verre très-propre, qu'on a soin de remuer toutes les fois qu'on doit s'en servir; le malade fera verser une cuillerée à bouche de cette solution dans la décoction de salsepareille qu'on vient de faire, ce qui fera un quart de grain de sublimé, et il boira cette dose dans le courant de la journée à quelque distance des repas.

Le régime de vie doit être doux, on peut y faire entrer le laitage, surtout coupé avec un tiers de café; le remède qu'on vient d'indiquer doit être continué long-tems si le malade n'en

est pas incommodé, et même on peut augmenter la dose de la solution mercurielle jusqu'à deux cuillerées par pinte de décoction; mais si le contraire arrive on peut interrompre pendant quelques jours l'usage de la solution et continuer celui de la décoction de salsepareille, et dans le cas où le malade en serait dégoûté, il pourra prendre la solution mercurielle dans une pinte [1 litre] d'une décoction d'orge coupée avec trois à quatre cuillerées à bouche du sirop de salsepareille, qu'on appelle le sirop de Cuisinier; on peut porter ce remède, dont les malades ont éprouvé (est-il dit dans la recette) la plus grande efficacité, jusqu'à quarante-huit grains, et même plusieurs ont pris jusqu'à 72 grains de muriate de mercure corrosif sans en avoir été incommodés; l'auteur de la formule assure que le grand usage qu'il en a fait depuis long-tems n'a jamais altéré en aucune manière la santé de ceux auxquels il l'a administré.

*Remarques.*

Cette formule dont je n'ai pas encore fait usage dans ma pratique, et qu'on pourrait appeler végéto-mercurielle, m'a été communiquée par un ami arrivant de Paris, comme venant d'un des plus célèbres praticiens de cette capitale; avec ce remède on a guéri nombre de fois des affections syphilitiques des plus graves et des plus opiniâtres, qui avaient résisté à tous les meilleurs remèdes antisyphilitiques et au rob de l'Affecteur, surtout dans le cas d'un jeune homme attaqué d'ulcères vénériens très-graves dans la gorge et au palais qu'aucun autre moyen n'avait pu guérir, ni seulement en arrêter les progrès.

*Décoction ou tisane syphilitique.*

Quelques praticiens se servent avec avantage, dans les cas de syphilis même les plus graves, de cette décoction.

Prenez bardane ratissée et bien nettoyée une once [32 gram.], orge mondé une poignée, graine de fenouil ou de semence d'anis concassée un gros [4 gram.], qu'on enfermera dans un

nouet, on fera cuire le tout dans un pot et demi d'eau [1 litre et demi], jusqu'à la diminution du tiers, on passe ensuite à travers un linge; les malades doivent prendre cette dose de décoction toutes les vingt-quatre heures, on y ajoutera une cuillerée à bouche de la solution de sublimé n.° 28; on va jusqu'à deux cuillerées, ce qui porte la dose du muriate de mercure corrosif jusqu'à un demi-grain par jour; on pourrait même aller jusqu'à trois-quarts de grain.

Pour éviter la décomposition du sublimé, on peut mêler une cuillerée de la solution dans un verre de la décoction qu'on prendra deux heures avant le dîner, et dans le second deux heures avant le souper : les malades doivent prendre également toute la décoction indiquée, le tout doit être continué pendant un tems suffisant pour détruire complettement les affections vénériennes.

### *Autre décoction pour la maladie syphilitique.*

Prenez bois de gayac rapé quatre onces [128 gram.], squine coupée en tranches minces deux onces [64 gram.], autant de salsepareille, sassafras une once [32 gram.], réglisse préparée une once [32 gram.]; faites cuire le tout lentement dans un pot de terre neuf, avec trois pintes d'eau [3 litres], jusqu'à la diminution du tiers, le malade boira quatre bons verres par jour de cette décoction, et il en usera pendant trente-six à quarante jours, on peut faire recuire le marc dans deux pintes d'eau pour en boire également trois à quatre verres par jour.

Dans quelques cas on peut combiner utilement cette décoction soit avec les onctions mercurielles, soit avec le muriate de mercure corrosif administré en solution ou en pilules.

### *Formule d'un remède efficace ou rob antisyphilitique.*

Prenez racines de roseau des marais, *arundo phragmites*, de salsepareille coupée menu, de chaque sept livres [3 kilogram. et demi], passeroses, semence d'anis, séné, de chaque une once [32 gram.], sucre, miel, de chaque huit livres [4 kilogram.,

faites le sirop s. l. pour en prendre neuf cuillerées à bouche par jour, trois le matin à jeun, trois à midi et trois le soir, deux heures avant le souper, buvant sur chaque prise de sirop un grand verre de tisane, composée avec salsepareille, racine de saponaire, de chaque une once [32 gram.], bouillies pendant une demi-heure dans une pinte [1 litre] d'eau commune; on prescrit aux malades des bons alimens ou un régime analeptique, et l'usage d'un peu de bon vin aux repas.

Ce remède, selon son auteur, guérit radicalement les vieilles maladies vénériennes sans mercure; mais il ajoute que pour produire cet effet, il faut qu'il soit très-chargé d'*arundo et de salsepareille*, on doit faire infuser à froid ces deux plantes, ensuite les faire bouillir à grande eau, après quoi on raproche les décoctions et on y ajoute le sucre et le miel pour faire le sirop, qu'on clarifie; on y ajoute sur la fin, lorsqu'il est presque cuit, l'infusion des autres substances; lorsqu'on ne peut pas se procurer le roseau des marais, on peut le remplacer par la racine de saponaire qui réussit également.

Mais nous pensons qu'on doit confectionner ce remède en suivant les mêmes procédés que pour le sirop de Cuisinier, et les règles générales de préparer les décoctions sirupeuses.

J'ai pris cette formule dans les notes de l'éditeur de l'excellent traité des maladies vénériennes de Mr. André Vacca, Mr. Alyon, membre distingué du collége des pharmaciens de Paris.

M. Alyon rapporte quelques guérisons de syphilis assez grave par l'usage de ce remède, nous pensons comme ce praticien, que l'on peut guérir quelques maladies vénériennes sans le secours du mercure : nous avons parlé des cas de syphilis ou la méthode végétale est même la seule qu'on puisse employer pour la guérison de cette maladie.

*Formule antisyphilitique qui nous a paru efficace et simple ; ce remède est de la composition de M. le docteur Villars, professeur de médecine à Strasbourg; nous l'avons extraite des Annales cliniques de la société de médecine pratique de Montpellier.*

Prenez salseparcille de Portugal coupée, trente onces; gayac rapé huit onces, faites bouillir dans vingt livres d'eau et réduire à sept livres et demie, décantez et faites bouillir de nouveau le résidu dans vingt livres d'eau, et enfin une troisième fois comme la première, jetez le marc, mêlez les trois décoctions réduites à vingt-deux livres environ, et ajoutez semence de cumin, fleurs de bourache, roses musquées et feuilles de séné, de chaque deux onces, faites bouillir encore et réduire à moitié, passez et ajoutez miel blanc deux livres, sucre deux livres, faites cuire à consistance de sirop, vous aurez environ cinq bouteilles de rob pour un traitement.

On prend chaque jour six à huit onces du rob, trois à quatre onces, à 6 heures du matin et autant à quatre heures du soir, les doses faibles sont pour les femmes et les personnes délicates.

Deux heures après chaque dose on boit un verre de six onces de tisane, faite avec une once et demie de salsepareille coupée dans six livres d'eau réduites à quatre, un verre pareil toutes les demi-heures, de manière à en prendre six verres avant dîner; on dîne avec une une côtelette de mouton et quatre onces de pain, ou bien avec deux œufs frais et un potage au riz gras.

A quatre heures du soir comme le matin, demi-heure après, un verre de tisane, et successivement les quatre suivans; à sept heures on soupe comme on a dîné, mais le malade ne doit pas goûter du vin, de lait, ni de fruit pendant son traitement.

Trois pintes de rob sont prises de suite, en douze ou quinze jours, le malade se repose pendant quatre jours, buvant néanmoins

néanmoins de la tisane à ses repas, puis il reprend le rob, continue son régime et son traitement, ayant soin de continuer encore la tisane douze à quinze jours de suite.

Cette recette et tant d'autres peuvent bien convenir dans quelques cas de syphilis, mais une pareille cure est, ainsi que le rob de l'Affecteur, trop coûteuse pour le plus grand nombre des malades, qui ne pourraient pas non plus s'assujettir au régime de vie, ni à garder l'appartement; en sorte que le mercure sera toujours la ressource la plus efficace et la moins dispendieuse pour la guérison de la syphilis.

*Décoction simple employée seule, ou associée au traitement mercuriel.*

Prenez bois de gayac râpé, squine coupée, de chaque deux onces, bois de sassafras une once, réglisse ratissée demi-once, le tout doit être infusé dans une pinte et demie d'eau bouillante pendant la nuit, et cuit le matin pendant une heure; passez la tisane bouillante, on en prend quatre à cinq verres par jour, chaude en hiver; on peut la rendre purgative en y ajoutant séné mondé une demi-once: on use de cette décoction pendant plus ou moins de tems, selon l'effet.

Il y a encore nombre d'autres recettes végétales antisyphilitiques qui ont joui d'une grande réputation, telles sont principalement la tisane de Vinache, celle de Seltz; ces recettes ne présentent rien de mieux que les formules que nous avons données, elles sont bonnes, il y en a même de très-efficaces, étant bien adaptées aux divers cas et circonstances des affections syphilitiques: quelques-unes sont sous forme sirupeuse, elles valent le rob de l'Affecteur en efficacité; il ne leur manque que le mystère pour être en grande réputation.

Nous ferons encore observer à l'égard de quelques-unes des décoctions indiquées, qu'on peut faire recuire le marc avec autant d'eau que précédemment, pour faire ce qu'on appelle le bochet ou la piquette, que les malades peuvent boire dans le

courant de la journée, et même à leurs repas, coupée avec un peu de vin s'ils ont l'estomac faible, afin de rendre la décoction plus énergique, et pour profiter de toute la substance des drogues.

N.° 36.

*Pommade dessicative pour les ulcères vénériens.*

Prenez axonge de porc frais trois onces [86 gram.], acétite de plomb (extrait de Saturne) demi-once [16 gram.], oxide de plomb demi-vitreux (litharge d'or) en poudre fine une once 32 gram.]; mêlez le tout s. l. pour l'usage.

Cette pommade peut servir également pour le pansement des ulcères produits par d'autres causes que le virus syphilitique, et surtout pour les ulcères suite de brûlure.

N.° 37.

*Gargarisme pour les ulcères vénériens de la gorge.*

Prenez demi-livre [$\frac{1}{2}$ litre] de mucilage de semence de coings, miel rosat, une once [32 gram.], borax en poudre deux gros [8 gram.], mêlez.

Ce gargarisme de la pharmacopée de Genève, peut être utile aussi dans d'autres maux de gorge.

N.° 38.

*Mixture pour toucher les ulcères vénériens de la gorge, et surtout ceux produits par le mercure.*

Prenez miel rosat une once [32 gram.], acide sulphurique étendu d'eau, un gros [4 gram.]; mêlez.

*Gargarisme antiputride et détersif pour les ulcères mercuriels et scorbutiques de la gorge.*

Prenez roses rouges une pincée, versez huit à neuf onces d'eau bouillante dessus; après quelques minutes d'infusion,

ajoutez à la colature miel rosat ou miel blanc deux onces [61 gram.], alun concassé un gros [1 gram.]; les malades se gargariseront plusieurs fois le jour.

### N.° 40.

*Collyre calmant et antiphlogistique.*

Prenez des eaux distillées de roses et de fleurs de sureau, de chaque deux onces [63 gram.], acétite de plomb, (extrait de Saturne); teinture thébaïque, de chaque un scrupule [12 décigram.]; mêlez pour l'usage.

### N.° 41.

*Pommade ophthalmique pour les ulcères vénériens des paupières et ceux produits par d'autres causes.*

Prenez cérat de saturne de Goulard deux gros [8 gram.], oxide de zinc sublimé, (fleurs de zinc), douze grains [6 décigram.], acétate de plomb [sucre de saturne] quatre grains [2 décigram.]; on mêlera le tout exactement dans un mortier de verre ou de marbre; on enfermera la pommade dans un petit pot : on peut employer le beurre frais en place de cérat de saturne.

### N.° 42.

*Pilules pour les affections de la peau, soit gale ou dartres syphilitiques, ou produites par d'autres causes.*

Prenez sulphure noir de mercure [æthiops minéral], sulphure d'antimoine [antimoine crud], de chaque demi-once [16 gram.], extrait de dent de lion q. s.; faites une masse, et formez des pilules de quatre grains [2 décigram.] pour l'usage indiqué.

### N.° 43.

*Emplâtre corrosif arsenical.*

Prenez arsenic en poudre fine un scrupule [12 décigram.],

cire jaune demi-once [16 gram.], opium deux scrupules [24 décigram.], huile fine d'olives deux gros [8 gram.]; réduisez le tout s. l. en forme d'emplâtre.

Pour s'en servir on étend une certaine quantité de cet emplâtre [auquel on peut donner plus ou moins de force et de consistance] sur une languette de linge un peu usé, de la grandeur de l'ulcère, on l'appliquera dessus; on doit l'assujettir par un appareil convenable; on le laisse ordinairement appliqué pendant l'espace de vingt-quatre heures; on doit attendre ensuite la chute de l'escarre; on la favorise par l'application de quelqu'onguent; l'escarre étant tombée, l'homme de l'art devra juger s'il convient de réitérer l'application de l'emplâtre.

*Fin des formules.*

# TABLE

*Des Matières contenues dans cet Ouvrage.*

*Fin de là Table.*

# *ERRATA.*

| *Pages* | *Lig.* | |
|---|---|---|
| 38 | 5 | était, *lisez* il était. |
| 73 | 30 | avant l'hémorrhagie *lisez* 4.e |
| 83 | 5 et 6 | l'écoulement, la douleur en urinant, ainsi que dans l'érection, ne sont pas dissipés, *lisez* si l'écoulement continue, si la douleur en urinant ainsi que dans l'érection est dissipée. |
| 93 | 20 | virulence, *lisez* non virulence. |
| 102 | 1 | n.° 13, *lisez* n.° 17 et 19. |
| 113 | 23 | ou en relever, *lisez* dont on relève. |
| 116 | 29 | larbi, *lisez* à l'abri. |
| 153 | 31 | l'incision, *lisez* l'excision. |
| 161 | 23 | d'ulcères, *lisez* des ulcères. |
| 198 | 6 | n.° 15 et 13, *lisez* n.° 17 et 19. |
| 202 | 12 | fermé, *lisez* formé. |
| 227 | 31 | il se présente, *lisez* il se présente aussi. |
| 385 | 21 | épispatique, *lisez* épispastique. |
| 429 | 8 | n.° 34, *lisez* n.° 39. |
| 480 | 21 | mauves, *lisez* mauve. |
| 508 | 21 | supprimez *de suc.* |
| 529 | 21 | Seltz, *lisez* Feltz. |

1810.

# LIVRES NOUVEAUX ET AUTRES

## Chez J. J. Paschoud, Libraire a Paris, Rue des Petits-Augustins, n.° 3.

## Et à Genève, même Maison de Commerce.

Recherches sur les mœurs des fourmis indigènes, par P. Huber, membre des Sociétés d'Histoire naturelle et de Physique de Genève, et associé de celle de Tarn-et-Garonne, 1 vol. in-8, figures coloriées, 5 fr.

Quoique les fourmis aient été observées par les naturalistes, il restoit encore dans leur histoire beaucoup de lacunes. M. P. Huber n'en laisse guère dans l'ouvrage que nous annonçons ; il est rempli d'observations également neuves et piquantes, et on y reconnoît le digne fils du célèbre historien des abeilles : son style est simple et animé ; les descriptions sont très-claires, les détails pleins d'intérêt, et les faits les plus extraordinaires portent un caractère d'évidence auquel il est difficile de se refuser. Cet ouvrage inspirera le goût de l'insectologie à ceux qui la connoissent à peine et il l'exaltera chez les amateurs.

Lettres sur la route de Genève à Milan par le Simplon, écrites en 1809, 1 vol. in-12, 2 fr.

Ces lettres devoient accompagner des gravures représentant les sites les plus agréables de Genève à Milan : le plan de cette collection ayant été changé, on a cru que la description des différens pays que la route traverse pourroit avoir quelqu'intérêt dans un moment où les ouvrages construits sur le Simplon attirent un grand nombre de voyageurs.

Vie d'Ulrich Zwingle, réformateur de la Suisse, par M. J. G. Hess, 1 vol. d'environ 400 pages, 4 fr. 50 c.

Cet ouvrage est à la fois une biographie et l'histoire abrégée de la réformation de la Suisse. Les opinions et la conduite de Zwingle y sont présentées de manière à mettre au jour son caractère indulgent, simple et doux, ses principes sages et modérés, sa soumission aux lois et au gouvernement de sa patrie, et ses sentimens de bienveillance envers tous les hommes. Le développement des qualités qu'il montra dans l'exercice des sévères fonctions qu'il s'étoit imposées, font, de la vie du reformateur de la Suisse, une lecture pleine d'intérêt.

Cours d'Agriculture Angloise, avec les développemens utiles aux agriculteurs du Continent, par Ch. Pictet, de Genève, 10 vol. in-8, avec figures, 50 f.

Les Rédacteurs de la *Bibliothèque Britannique* ont été sollicités pendant long-tems de séparer la partie de l'*Agriculture*, pour la vendre à part ; mais ils n'auroient pu le faire sans

*Il faut avoir soin d'affranchir la lettre de demande et l'argent.*

**Un port de lettre est peu de chose pour une personne, mais la maison qui en reçoit plusieurs chaque jour, doit se résoudre à refuser toutes celles qui ne seroient point affranchies.**

dépareiller leurs collections. Aujourd'hui que leur travail comprend dix années, ils se déterminent à réimprimer les 10 volumes de l'*Agriculture*, en divisant le travail par ordre de matières.

On sait combien l'avantage de travailler avec de forts capitaux, l'émulation des sociétés, et l'encouragement des primes ont distingué l'agriculture en Angleterre : la connoissance des faits et la communication des idées sur cet intérêt de première importance, ont sérieusement occupé les Rédacteurs. Celui qui est particulièrement chargé de cette partie a recueilli dans le dépôt des ouvrages anglois tout ce qui pouvoit être utile aux agriculteurs du Continent. Il y a ajouté les résultats de sa propre expérience, en les comparant à ceux des Auteurs anglois. Il a surtout donné, sur l'amélioration des races des brebis, et sur l'assolement des terres, des faits plus nombreux et des observations plus complètes qu'on en eût encore présenté dans aucun ouvrage. Enfin l'ensemble des 10 vol. d'environ 500 pages chacun, donne à l'agriculteur pratique toutes les directions les plus importantes pour exploiter les terres avec avantage. Voici comment le Journal de l'Empire s'exprime sur cet ouvrage dans le numéro du 21 octobre 1809.

*On ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup d'instruction à tirer de l'ouvrage de M. Pictet. Il a observé lui-même la culture en Angleterre et dans plusieurs parties du Continent; il l'a pratiquée long-tems. Il est facile de découvrir, dans les observations critiques, les redressemens, les notes raisonnées et tous les morceaux qui sont de lui, cette connoissance intime et pratique du sujet, qui fait que le lecteur se confie à l'enseignement. L'auteur s'attache surtout à prévenir les fausses applications, et les espérances exagérées qui ont ruiné tant d'agronomes. Il ne perd pas une occasion de montrer qu'un succès constaté ne promet point ailleurs, avec certitude, un succès semblable.*

*Le Cours d'agriculture de M. Pictet est fait pour les agronomes qui ont des idées générales. Il présente l'histoire des procédés, des travaux, de toutes leurs circonstances et de leurs résultats. On y trouve les observations qui peuvent éclairer, encourager ou retenir, et il prémunit contre le danger des fausses applications, comme il montre les profits non douteux d'une imitation que le jugement dirige.*

**L'Église renouvelant ses promesses. Sermon sur Josué XXIV. 15 et suiv. Par M.r J. J. S. Cellérier, Pasteur de Genève, In-8, 60 cent.**

**WALLSTEIN, tragédie en 5 actes et en vers, précédée de quelques réflexions sur le théâtre allemand, et suivie de notes historiques sur la guerre de 30 ans, par M. Benj. CONSTANT DE REBECQUE, 1 vol. in-8, 3 f.**

**Recueil de mots extraits du Vocabulaire de la langue françoise, à l'usage des jeunes gens qui apprennent l'orthographe, in-8 de 76 pages, 60 c.**

**Premiers éléments de la grammaire françoise, à l'usage des jeunes gens qui apprennent l'orthographe, par F.s Gaillard, 1 vol. in-12, 1 fr. 25 c.**

Dévotions à l'usage des Familles, ou Réflexions sur une suite de chapitres du Vieux et du Nouveau Testament, qui offrent la suite de l'Histoire Sainte, les principaux dogmes de l'Évangile, et les principaux devoirs de la morale Chrétienne; par Jean-Ami Martin, Pasteur de l'Église de Genève, Président de son Consistoire, et Bibliothécaire, 2 vol. in-8, faisant ensemble 874 pages, imprimé en gros caractère, 7 fr. 50 c.

Cet ouvrage est propre à perfectionner celui du célèbre Ostervald; il comprend des notes critiques et des réflexions très-intéressantes: les premières sont courtes et consacrées à lever les difficultés que l'on croiroit trouver dans la lecture de l'Ecriture Sainte; les secondes sont plus étendues, et sont plus particulièrement des exercices de piété. Il n'est pas besoin de s'étendre ici sur l'importance d'un si bon ouvrage. Tous les chefs des familles Chrétiennes le désiroient depuis long-tems. Il est composé avec cette sagesse et cette onction qui distinguoient éminemment son auteur. Il fut la principale occupation des dernières années de la vie de M. Martin, qui a été surpris par la mort au moment où il alloit le terminer, ce qui a été très-bien exécuté par M. le Pasteur Senebier. Il n'y a aucun doute que cet ouvrage ne soit reçu par le public avec le même empressement que le *Recueil de Prières et d'Instructions religieuses* du même auteur, qui se trouve chez le même Libraire.

Tableau historique de l'Institut pour les pauvres de Hambourg, rédigé d'après des rapports donnés par M. le baron de Vogth, traduit de l'Allemand, in-8, 1 fr. 50 c.

Occupé pendant trente années de sa vie à rechercher les véritables besoins des pauvres, et les moyens de les soulager, l'auteur des divers rapports qui composent cette brochure y a répandu une foule d'idées utiles et de vues bienfaisantes, qui peuvent trouver leur application dans tous les pays. On a rendu un service à l'humanité souffrante en faisant connoître aux lecteurs françois les résultats d'une longue expérience sur un objet aussi important; et sans doute les amis des malheureux liront avec le plus vif intérêt un ouvrage qui démontre par des faits, qu'en dirigeant leurs efforts réunis, ils pourront non-seulement adoucir mais extirper entièrement la misère.

Histoire de Gustave III, Roi de Suède, traduite de l'Allemand, d'Ernest-Louis Posselt, sur l'édition originale, par J. L Manget, 1 vol. in-8, de 450 pages, 4 f. 50 c.

Rapport à Son. Ex. le Landamman et à Diète des 19 *Cantons de la Suisse*, sur les établissemens de M. Fellenberg, à Hofwyl, par MM. *Heer*, Landamman de Glaris, *Crud de Genthod*, du Canton de Vaud; *Meyer*, curé à Wangen, canton de Lucerne; *Tobler* de l'Au, du canton de Zurich; *Hunkler*, Juge au Tribunal d'appel du canton de Lucerne, 1 vol. in-8, 1808, fig., 2 fr.

Essai sur le principe de population, ou Exposé des effets passés et présens de l'action de ce principe sur le bonheur de l'espèce humaine dans les tems anciens et modernes, suivi de l'examen des moyens propres à adoucir les maux dont ce même principe est la cause, et du tableau des espérances que l'on peut concevoir à ce sujet, par T. R. Malthus, maître ès arts, associé du collége de Jésus, à Cambridge, Prof. d'hist. et d'économie politique au collége des Indes orientales dans le comté d'Hertford ; trad. de l'angl. par P. Prevost, pr. de phys. à Genève, C. de l'I. N., des Soc. R. de Londres et d'Edimbourg, etc., 3 vol. in-8, 12 fr.

Cet ouvrage a eu en Angleterre un succès mérité. La 4.e édition, sur laquelle est faite cette traduction, a été principalement destinée à éclairer les discussions parlementaires, relatives aux lois sur les pauvres. Il est bien difficile de traiter avec plus de sagesse et de profondeur, un sujet plus important. L'auteur avoit à combattre quelques préjugés, et à mettre en évidence des principes que leur simplicité même sembloit avoir fait méconnoître. Il a usé, pour y parvenir, d'une méthode sûre et éprouvée. Il a recueilli beaucoup de faits, les a discutés avec soin, et en a tiré quelques conséquences, dignes de toute l'attention des philosophes et des hommes d'état.

Des deux parties de l'économie politique, dont l'une a pour objet la richesse et l'autre la population, la première a été analysée et rapportée à ses principes assez long-tems avant la seconde. Ce qu'ont dit sur la théorie de la population les auteurs les plus estimés est incomplet ou hasardé. Ce sujet difficile avoit souvent appelé l'attention, et ne l'avoit point encore fixée. Il en étoit résulté des principes flottans, des opinions erronées, qui avoient eu sur les lois et les mesures d'administration la plus fâcheuse influence.

Sans doute Mr. Malthus n'a pu porter d'un seul coup au point de perfection l'ouvrage qu'il a entrepris. Mais il a du moins beaucoup avancé ce travail; et il a réussi à former un corps de doctrine qui doit servir de base aux travaux subséquens.

Le traducteur de cet Essai sur le principe de population en a déjà publié des extraits fort étendus, dans deux journaux justement estimés. Mais il sent combien ces fragmens épars sont insuffisans pour établir des vérités qui ont besoin d'être pleinement déduites, et qui ne peuvent opérer la conviction que par la réunion des faits et des raisonnemens sur lesquels elles se fondent. Il a eu la satisfaction d'entrer en correspondance avec l'auteur, et de s'assurer par-là qu'il avoit bien saisi ses principes. C'est son ardent désir de contribuer à les répandre, d'engager les hommes éclairés et bienveillans à les soumettre à un examen réfléchi; d'exciter, en les publiant, de nouvelles recherches; d'accélérer enfin les progrès d'une science, qui influe si immédiatement sur le bonheur de la société, et a pour dernière fin de diminuer les souffrances du pauvre.

Itinéraire de Genève, des Glaciers de Chamouni, du Valais et du canton de Vaud, par M. T. *Bourrit*, Pensionnaire de S. M. I. et R.; chantre de la cathédrale de Genève, et Memb. de l'inst. de Boulogne-sur-Mer, 1 v. in-12, 2 f. 50 c.

**Elémens d'Analyse géométrique et d'Analyse Algébrique**, appliqués à la recherche des Lieux géométriques, par Simon Lhuilier, Professeur de Mathématiques à l'Académie de Genève, Membre de plusieurs Corps littéraires, 1 vol. in-4, fig. . . . . . 15 fr.

Cet ouvrage renferme : 1.° comme introduction une dissertation où la théorie du centre des moyennes distances est présentée avec beaucoup d'élégance et de clarté ; 2.° les Lieux à la ligne droite et à la circonférence du cercle traités suivant la méthode géométrique et par l'algèbre ; 3.° les Lieux au plan et à la surface sphérique traités suivant les deux méthodes ; 4.° une application des Lieux géométriques à la solution des problèmes élémentaires déterminés.

Cet ouvrage est recommandable par l'ordre dans lequel les matières y sont disposées, par le choix des problèmes, par la clarté, la simplicité, l'élégance des solutions et des demonstrations ; qualités qui distinguent tous les travaux du savant auteur. Le livre que nous annonçons est indispensable aux jeunes gens qui veulent faire des progrès dans l'étude des mathématiques ; et il sera reçu avec reconnoissance, et lu avec fruit par les vrais amis de la géométrie, qui attendront avec impatience un ouvrage semblable sur les Lieux solides, que l'auteur se propose de publier.

Météorologie pratique, à l'usage de tous les hommes, et surtout des cultivateurs, par J. Senebier, membre de diverses académies, corresp. de l'Inst. Nat., 1 vol. in-16, papier fin, . . . . . . 2 fr. 50 c.

Cet ouvrage a déjà eu trois éditions, que le Public a favorablement accueillies ; l'auteur a profité, pour la 4.e édition qui vient de paroître, des travaux des physiciens et de ses propres expériences et observations pendant plusieurs années ; de manière que ce petit traité de Météorologie pratique doit être regardé comme un ouvrage nouveau : il renferme, dans un volume de peu d'étendue, un grand nombre de choses curieuses et utiles qui ne peuvent qu'intéresser toutes les classes de lecteurs.

L'Auteur traite d'abord des instrumens météorologiques, et détermine la confiance qu'on doit leur accorder ; il prouve qu'on ne peut rien conclure de l'observation d'un seul instrument ; que le baromètre, en particulier, ne trompe si souvent que parce que l'on tire de fausses conséquences de ses variations. L'Auteur fait voir que la réunion des indices de plusieurs instrumens de différens genres peut seule annoncer, avec quelque probabilité, les changemens dans l'atmosphère. Il enseigne ensuite la manière de mesurer les hauteurs par le baromètre, et il donne des tables calculées par M.r le professeur Pictet, très-commodes pour trouver les hauteurs promptement, lorsqu'on n'a pas besoin d'une grande exactitude.

Les articles suivans contiennent les principes généraux pour pronostiquer le tems sans instrument, et ce que nous apprennent à cet égard 1.° les nuages, les brouillards, la pluie, la rosée, la grêle ; 2.° les apparences du soleil, de la lune et des étoiles ; 3.° les vents ; 4.° quelques corps du règne végétal ; 5.° quelques phénomènes particuliers fournis par l'air et le feu en diverses

circonstances ; 6.° quelques phénomènes observés dans certains lieux et dans certains tems.

L'Auteur a rassemblé, dans cette partie de son ouvrage, un grand nombre d'observations et de connoissances importantes, nécessaires surtout aux agriculteurs, et très-utiles à ceux qui sont appelés par leurs affaires ou par leurs plaisirs à faire des courses sur l'eau ou dans la campagne.

Cet ouvrage est terminé par des considérations sur les moyens de perfectionner la météorologie, et par des recherches sur la nature et les causes des phénomènes météorologiques que l'Auteur divise en ignés, aqueux et aériens. Les physiciens trouveront ici des vues ingénieuses et des conseils très-sages sur l'art d'interroger la nature avec fruit, et sur les moyens d'éviter les erreurs et de parvenir à des théories exactes. On peut regarder ce petit traité comme un complément très-bien fait de l'*Essai sur l'Art d'observer*, du même auteur. [Ce dernier ouvrage se vend chez le même Libraire.]

VUES relatives à l'Agriculture de la Suisse et aux moyens de la perfectionner, par Emanuel Fellenberg, trad. de l'allemand, et enrichi de notes par M. Ch. Pictet, in-8, 1808, 1 f. 80 c.

Les établissemens d'Hofwyl près de Berne, sur lesquels la *Bibliot. Brit.* a donné quelques détails, présentent l'ensemble le plus intéressant pour l'économie rurale, et l'exemple le plus instructif aux cultivateurs. Les principaux objets qu'ils peuvent désirer de connoître se trouvent réunis dans le mémoire que publie aujourd'hui M. Fellenberg lui-même. Les lecteurs y trouveront les vues les plus importantes sur l'agriculture de la Suisse, et d'excellens exemples à suivre, pour assurer le succès de l'exploitation de leurs domaines.

Exposé de la méthode élémentaire de H. Pestalozzi ; suivi d'une notice sur les travaux de cet homme célèbre, son Institut et ses principaux Collaborateurs ; par Dan. Alex. Chavannes, 1 vol. in-8, fig., 3 fr.

Cet écrit a paru pour la première fois en 1805, et les journaux de ce tems-là le présentèrent comme le premier ouvrage françois qui avoit donné une idée de l'ensemble de la méthode d'enseignement de Pestalozzi. Depuis sa publication, Pestalozzi a beaucoup travaillé au développement et à l'application de ses principes élémentaires ; mais le moment n'est pas encore venu où l'on pourra donner au public, d'une manière complète, le résultat de ses divers essais et des nouveaux succès qu'il a obtenus. En attendant, nous croyons rendre service aux hommes éclairés et impartiaux qui aiment à juger avec connoissance de cause, en leur offrant une seconde édition d'un ouvrage dans lequel ils trouveront la seule analyse un peu exacte, qui a paru jusqu'à présent en françois, d'un système d'enseignement qui, depuis long-tems, fixe l'attention de l'Allemagne d'une manière tous les jours plus forte. Depuis 1803 il est arrivé quelques changemens dans le matériel de l'Institut et le personnel des maîtres qui y sont attachés. Il se trouve actuellement concentré à Yverdun, jolie petite ville du Canton de Vaud, en Suisse, qui réunit tous les avantages que peut désirer un établissement de ce genre.

**Bible** (Nouvelle traduction de la Sainte), comprenant les livres de l'ancien et du nouveau Testament, faite, quant aux premiers, sur le texte hébreux, par les Pasteurs et Professeurs de l'Église de Genève, 2 vol. in-folio, 36 f.

Il en a été tiré un petit nombre sur papier vélin.

La même, 1 vol. in-fol., p. p., 24 fr.

La même, 3 vol. in-8, 12 fr.

Cette traduction, entreprise par les pasteurs et professeurs de l'Église de Genève il y a quatre-vingts ans, non-seulement a l'avantage d'être écrite avec pureté et élégance, mais encore elle éclaircit et rectifie en nombre d'endroits le sens des Livres Sacrés qui étoit resté obscur, ou qui avoit été mal interprété par les précédens traducteurs; aussi peut-elle fournir à plusieurs difficultés des solutions satisfaisantes.

**Du Calorique rayonnant**, par P. Prevost, Prof. de Phys. à l'Ac. de Genève, de la Soc. des A. et de la Soc. de Phys. et d'H. N. de la m. v.; de l'Acad. de Berlin, et de la Soc. des C. de la N. de la m. v.; de la Soc. R. de Londres et de la Soc. Roy. d'Edimbourg; Corr. de l'Inst. Nat., et de la Soc. des Sc. et A. de Montauban, etc. in-8., fig. 6 fr.

L'objet de cet écrit est d'exposer la théorie du calorique rayonnant, et d'en faire l'application à quelques phénomènes. Cette théorie, telle que l'auteur l'a conçue et proposée il y a plus de dix-huit ans, a obtenu l'approbation de plusieurs bons juges. Mr. l'abbé Haüy l'a adoptée dans la seconde édition de son Traité élémentaire de physique. Et depuis qu'elle a été publiée, elle a semblé jeter du jour sur une classe de faits aussi nombreux qu'intéressans. Il est donc tems peut-être de la discuter et de la développer, autant que le permet l'état actuel de nos connoissances.

L'auteur sent à cet égard son insuffisance, et invoque le secours des hommes à qui la science a dû ses plus grands progrès. Il n'envisage son travail que comme un premier effort, destiné à préparer la voie, qui lui paroît conduire à une mine riche et de facile exploitation.

Indépendamment de ces développemens de théorie, les physiciens trouveront rassemblées dans cet écrit des observations dignes de leur attention; entr'autres celles de Mr. Leslie. La partie de l'ouvrage de ce physicien sur la chaleur, qui est à la fois purement expérimentale et exclusivement relative au rayonnement, est traduite ici en entier. Elle n'est encore connue en France que par de simples extraits, qui, bien qu'excellens, ne suffisent pas entièrement peut-être à ceux qui veulent répéter les expériences, ou en suivre tous les détails.

Quant aux faits connus qui se trouvent ici reproduits; s'ils sont liés entr'eux par une théorie claire, ils offriront peut-être un nouveau sujet de réflexion.

Cours de Thêmes, rédigé d'après le Rudiment de Lhomont, avec quelques augmentations et explications, à l'usage des écoles publiques et particulières, par P. Dantal, 2 vol. in-12, 4 fr. 50 c.

**Lettres et Pensées du Prince de Ligne, publiées par Mad. la Baronne de Staël de Holstein, et précédées d'une préface de l'Editeur, 4.e ÉDITION, *revue et augmentée*, 1 vol. in-8, 4 fr.**

Annoncer la 4.e édition de cet ouvrage, c'est montrer l'accueil favorable qu'il a reçu du public, et prouver en même tems son mérite.

Le Prince de Ligne a été reconnu par tous les François pour un des plus aimables hommes de France. Il a publié ce que les circonstances de sa vie lui ont inspiré : il y a peut-être autant d'esprit que d'originalité dans tout ce qui vient de lui. Parmi ses divers genres de productions, l'éditeur de l'ouvrage que nous annonçons a cru devoir donner la préférence à la correspondance et aux Pensées du Prince de Ligne. On peut y suivre ce dernier dans sa vie active ; on peut y apercevoir l'infatigable jeunesse de son esprit, l'indépendance de son ame, et la gaîté chevaleresque qui lui étoit surtout inspirée par les circonstances périlleuses dans lesquelles il s'est trouvé pendant le cours de sa vie.

**Elémens de la Philosophie de l'esprit humain, par M. Dugald Stewart, professeur de philosophie morale à l'Université d'Edimbourg, de la Soc. Roy. d'Edimbourg, de diverses Soc. savantes, traduit de l'anglois, par Pierre Prevost, professeur de Philosophie à Genève, des Sociétés Royales de Londres et d'Edimbourg, 2 vol. in-8, 9 f.**

M. DUGALD STEWART publia ces Élémens de la Philosophie de l'esprit humain en 1792. Et en 1802 il en a donné une nouvelle édition. C'est sur celle-ci qu'est faite la traduction que nous annonçons. L'avantage dont jouit le traducteur, d'avoir avec l'auteur des relations suivies de correspondance et d'amitié, peut faire présumer qu'il aura en général saisi sa pensée, et qu'il ne présentera pas ses opinions sous un faux jour. Le sujet doit d'ailleurs lui être familier par la nature de ses occupations habituelles. Voilà ce qui doit inspirer quelque confiance en son travail.

Il seroit superflu de parler du fond de l'ouvrage, et d'insister sur le mérite reconnu de cette production vraiment philosophique. Elle sort du sein d'une école que les noms de *Hutcheson*, d'*Adam Smith*, de *Fergusson* ont illustrée. Et la réputation de Mr. DUGALD STEWART n'est pas établie sur des fondemens moins solides. Ces Élémens de philosophie, devenus classiques en Angleterre, seront accueillis sans doute en France par les juges éclairés. Ils verront avec intérêt un grand et heureux effort fait pour apprendre à l'homme à se connoître et à diriger ses facultés vers le but que lui prescrit sa nature. Ils approuveront des principes sages et modérés, également éloignés de la superstition et de l'impiété, de la licence et de la servitude. Et le public qui dans ces matières n'attend pas de découvertes, sentira peut-être, en lisant cet écrit profond et judicieux, que la philosophie de l'esprit humain offre des points de vue nouveaux : qu'elle peut avoir sur la conduite la plus heureuse influence ; et qu'il seroit fort utile qu'elle devînt un objet d'étude.

Adèle de Senange, ou Lettres de lord Sidenham, par Madame Flahaut, 2 vol. in-12, 1798, 3 fr.

Agenda du Voyageur géologue, par le professeur Desaussure, in-8, 1797, 1 fr. 50 c.

Argus, ou Correspondance de famille, trad. de l'anglois, 4 vol. in-12, Genève, 1804, 8 fr.

Caliste, ou Lettres écrites de Lausanne, par Madame de Charrière, 2 vol. in-12, 3 f.

Cours de Morale religieuse, par M. Necker, 3 vol. in-8, 10 fr. 50 c.

De la Disette, par Benjamin Bell, de la Société royale d'Edimbourg, des Soc. d'Agric. d'Écosse et de Bath, etc. traduit par Pierre Prevost, Genève, 1804, 2 fr. 50 c.

De la Vie et des Écrits de P. H. Mallet, auteur de l'Histoire de Danemarc, de celle des Suisses, et de plusieurs autres ouvrages, par M. Simonde, in-8, 1 f.

Delphine, par Mad. de Staël Holstein, 4 vol. in-12, 1802, 10 f.

Dernières vues de politique et de finance, offertes à la Nation françoise, par M. Necker, in-8, 1802, 3 fr. 60 c.

Description des Alpes Grecques et Cottiennes, ou Tableau historique et statistique de la Savoie, sous les rapports de son ancienneté, de son étendue, de sa population, de ses antiquités et de ses productions minéralogiques; suivie d'un précis des événemens militaires et politiques qui ont eu lieu dans cette province depuis sa réunion à la France en 1792, jusqu'à la paix d'Amiens, en 1802, par J. F. Alb. Beaumont, membre honoraire des Sociétés des arts et des sciences de Londres, Genève, etc. 2 vol. in-4 avec atlas grand in-fol. de 24 planches, 60 fr.

Description d'une suite d'expériences qui montrent comment la compression peut modifier l'action de la chaleur, par Sir James Hall, bar.t, trad. de l'angl. par M. A. Pictet, Corresp. de l'Ins. nat., de la S. R. de Londres, *avec les figures originales, représentant tous les appareils et quelques-uns des principaux résultats*, 1 vol., 4 fr.

Essai sur la législation contre l'usure, par l'avocat Grenus, in-8, 1 fr. 50 c.

Essai sur l'émulation dans l'ordre social et son application à l'éducation, par le professeur Reymond, in-8, 1802, 3 fr.

Essai sur les montres à répétition, dans lequel on traite toutes les parties qui ont rapport à cet art, en forme de dialogue, à l'usage des horlogers, par Fr. Crespe, de

Eloge historique de M. Jean Senebier, Pasteur et Bibliothécaire de la République de Genève; membre associé de l'Institut de France: lu à la Société de Genève, le 19

décembre 1809, par M. Maunoir aîné, docteur et professeur en chirurgie à Genève, membre de diverses sociétés savantes, in-8, 1 fr. 50 c.

Faits et Observations sur la race des Mérinos d'Espagne à laine superfine et les croisemens, par Ch. Pictet, in-8, fig., 1 f. 80 c.

Géralwood, ou le voleur et l'enfant trouvé, roman traduit de l'anglois, 4 vol. in-12, Genève, an 12 (1804), 7 fr. 50 c.

Germaine, nouvelle, par l'auteur des Orphelines de Flowen-Garden, in-12, Genève, an 12 (1804), 1 fr. 50 c.

Grammaire et Art d'écrire, par Condillac, nouv. édit., revue et corrigée. 2 vol. in-12, 1808, 4 f. 50 c.

Grammaire françoise de Lhomont, vol. in-12, 1806, 75 c.

Histoire des Conferves d'eau douce, contenant leurs différens modes de reproduction, et la description de leurs espèces, avec des observations nouvelles sur la multiplication des Tremelles et des Ulves, par le Professeur Vaucher, in-4, 17 pl., 1803, 15 fr.

Histoire des Gaulois, depuis leur origine jusqu'à leur mélange avec les Francs, et jusqu'aux commencemens de la monarchie françoise, par Jean Picot, de Genève, Professeur d'histoire et de statistique dans l'Académie de cette ville, 3 vol. in-8, Genève, an 12 (1804), 12 fr.

*Il primo navigatore di Gessner, tradotto dal francese in italiano in versi sciolti*, vol. in-12, 1 fr. 50 c.

Instruction Chrétienne, par le Professeur VERNET, de Genève, 4e édition, faite sur la dernière édition revue et augmentée par l'auteur, précédée d'une notice de sa vie et de ses écrits par un de ses disciples, 5 vol. in-12, 7 f. 50 c.

Instructions pour tracer une méridienne et un cadran solaire, et pour suivre la marche d'une montre, par M. le prof. Pictet, in-8, Genève, 1807, 40 c.

Lettre à M. de Châteaubriand, sur deux chapitres du Génie du christianisme, in-8, Genève, 1806, 1 fr. 20 c.

Lettres à une mère Chrétienne, contenant des instructions propres à affermir ses enfans dans la foi, et des méditations pour le culte domestique, par M.r Moulinié, Pasteur de Genève, in-8, 3 fr. 50 c.

La nouvelle Liturgie à l'usage des Eglises réformées de France, 1 vol. in-4, papier ordinaire, 2 f. 50 c.

La même, sur fort papier, 4 f.

La même, grand in-4, fort papier, 5 f.

Lothaire et Malher, 1 vol. in-12, 1807, 2 f.

Manuel de Médecine-pratique, par Louis Odier, Docteur et Professeur en Médecine, in-8, Genève, 1804 4 fr. 50 c.

Mémoire historique sur la vie et les écrits de Horace-Benéd. Desaussure, par Senebier, in-8, 1801, 2 fr. 50 c.

Genève, approuvé par la Société pour l'avancement des arts de Genève, vol. in-8, an 12 (1804), 3 fr.

Des prairies artificielles d'été et d'hiver, de la nourriture des brebis, et de l'amélioration d'une ferme dans les environs de Genève, par C. L. M. Lullin, membre de la Société des arts de Genève, et membre du Comité d'Agriculture de cette ville, 1 vol. in-8 de 450 pages, 5 fr.

L'auteur, avantageusement connu par ses *Observations de plus de vingt ans sur les bêtes à laine*, publiées en 1804, donne, dans l'ouvrage que nous annonçons, une nouvelle preuve de ses connoissances et de son expérience en agriculture. On y verra que les moyens d'améliorer une ferme sont : l'établissement des prairies artificielles, la restauration des prairies à demeure, l'admission des plantes à sarcler dans les assolemens. On trouvera dans tous ces objets des renseignemens qui amènent l'agriculteur à connoître les méthodes les plus sûres et les meilleures pour parvenir à son but. L'ouvrage se termine par des tableaux comparatifs où l'on voit d'un coup-d'œil la différence des produits dans l'ancienne et la nouvelle culture.

Dans tous les métiers, les charlatans se caractérisent par la promesse d'assurer de grands succès par de petits moyens ; l'homme utile et vrai recommande le travail, le dirige, appelle des avances de capitaux proportionnés aux besoins, et ne promet qu'à ces conditions de grandes récompenses. Tel est l'idée générale que l'on peut se former de cet ouvrage.

Éducation pratique, traduction libre de l'Anglois de Maria Edgeworth, par Charles Pictet de Genève, nouv. édition, augmentée, 2 vol. in-8, 1801, 6 fr.

Élémens raisonnés d'Algèbre, publiés à l'usage des Etudians en Philosophie, par Simon Lhuillier, Professeur de mathématiques à Genève, et Membre de plusieurs Sociétés savantes, 2 vol. in-8, an 12 (1804), 12 fr.

Essais de Philosophie, ou étude de l'esprit humain. I.er Essai : Analyse des facultés de l'esprit humain. II.e Essai : Logique. Par Pierre Prevost, Correspondant de l'Institut national, Professeur de philosophie à l'Académie de Genève ; de l'Académie de Berlin ; de la Soc. roy. d'Edimbourg, et de quelques autres Sociétés savantes : suivi de quelques opuscules de G. L. Le Sage, Correspondant de l'Académie des Sciences et de l'Institut national, etc., 2 vol. in-8, Genève, an 13 (1805), 7 fr. 50 c.

Essai sur l'Art d'Observer et de faire des expériences, par M. Senebier, 3 vol. in-8, 1802, 10 fr.

*Excerpta ex Tito Livio, ad usum scholarum*, in-12, 1 f. 50 c.

Exposition de la foi chrétienne, par G. Mallet, Ministre du Saint Évangile, 5 vol. in-8, 6 fr.

Félicie et Florestine, par l'auteur des Mémoires d'une famille émigrée, 3 vol. in-12, an 12, 6 fr.

Manuscrits de M. Necker, publiés par sa fille, Mad. de Staël, vol. in-8, 1805, 5 fr.

Cet ouvrage, d'un des plus grands hommes de notre siècle, est précédé de sa vie, écrite par Mad. de Staël, sa fille. On y reconnoîtra l'auteur de *Delphine* et de *Corine*, mais se surpassant lui-même lorsque ses plus chères affections inspirent ses écrits.

Mémoires physiologiques et pratiques sur l'Anévrisme et la ligature des Artères, par J. P. Maunoir, in-8, fig., 1 fr. 80 c.

Mémoires sur la respiration, par Lazare Spallanzani, traduits en françois par J. Senebier, membre de diverses Sociétés savantes, in-8, an 11 (1803), 3 fr. 60 c.

Mémoires sur l'influence de l'Air et de diverses substances gazeuses dans la germination de différentes graines, par MM. Huber et Senebier, in-8, 1801, 2 fr. 50 c.

Notice sur la vie et les écrits de George-Louis Le Sage de Genève, membre de diverses académies, de la Société royale de Londres, et ci-devant de celle de Montpellier; correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, et depuis correspondant de l'institut national de France, rédigée d'après ses notes par P. Prevost, suivie d'un opuscule de Le Sage sur les *Causes finales*, du *Lucrèce neutonien*, d'extraits de sa correspondance avec divers savans et personnes illustres, telles que le duc de la Rochefoucauld, madame la duchesse d'Enville, madame Necker, d'Alembert, Bailly, Clairaut, La Condamine, Stanhope, Euler, Lambert, Ch. Bonnet, Boscowich, et d'un extrait de la correspondance de Bachet de Méziriac avec Nathan d'Aubigné, trisaïeul de Le Sage, vol. in-8 de 600 pages, 1805, 6 fr.

Observations sur les Bêtes à laine dans les environs de Genève, pendant 20 ans, par C. L. M. Lullin, Capitaine, Membre de la Société des Arts de Genève, et du Comité d'Agriculture de ladite ville, vol. in-8, 1807, 2 fr. 50 c.

Physiologie végétale, contenant une description anatomique des organes des plantes, par Senebier, 5 v. in-8, 1800, 21 f.

Polygonométrie, ou de la mesure des figures rectilignes, et abrégé d'Isopérimétrie élémentaire ou de la dépendance mutuelle des grandeurs et des limites des figures, par Simon Lhuilier, 1 vol. in-4, Genève 1789, 6 fr.

Prédication du Christianisme, ou vérités de la religion chrétienne exposées dans une suite de sermons et de prières, par P. De Joux, Pasteur de l'Eglise de Genève, 4 vol. in-8. an XII, 1803, 12 fr.

Principes de la langue françoise, avec des remarques et

des observations sur les mots, sur la grammaire; en général, sur toutes les parties du discours, par Jacot, in-8. 75 c.

Principes philosophiques, politiques et moraux, par le colonel Weiss, ancien baillif de Moudon, et membre de diverses académies: 7.e édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur, 2 vol. in-8, 1806, 7 fr. 50 c.

Tout ce qu'on pourroit dire de cet ouvrage n'ajouteroit rien à son mérite: annoncer que c'est la 7.e édition que nous offrons au public, est tout ce que le libraire éditeur doit se permettre.

Les Promenades champêtres, dialogues à l'usage des jeunes personnes, trad. de l'ang. de Charlotte Smith, 3 v. in-12, fig., 5 fr.

Rapport de l'air avec les êtres organisés, *ou* Traité de l'action du poumon, et de la peau des animaux sur l'air, comme aussi de celle des plantes sur ce fluide, tirés des Journaux d'observations de L. Spallanzani, avec quelques mémoires de l'éditeur sur ces matières, par J. Senebier, de diverses Académies, et corresp. de l'inst. nat., 3 vol. in-8, 12 f.

Recherches sur la nature et les effets du crédit du papier dans la Grande-Bretagne, par H. Tornton, traduit de l'anglois par Ch. Pictet, vol. in-8, 3 fr.

Recherches sur la nature et les lois de l'imagination, par M. de Bonstetten, in-8, Genève, 1807, 5 f.

Recueil de Contes, par Madame Isabelle de Montolieu, auteur de Caroline de Lichtfield, traducteur des Tableaux de Famille, etc., 3 vol. in-12, fig., Genève, an 12 (1804), 6 fr.

Remèdes curatifs et préservatifs pour les maladies du bétail, vol. in-12, deuxième édition, 1803, 1 fr. 50 c.

Renouvellemens périodiques des continens terrestres, par L. Bertrand, professeur émérite de l'Académie de Genève, 2.e éd., corrigée et augmentée, vol. in-8, an XI, 5 fr.

Richesse commerciale (de la), ou principes d'économie politique appliqués à la législation du commerce, par J. C. L. Simonde, membre du Conseil de Commerce, Arts et Agriculture du Léman, etc., 2 vol. in-8, an 12, 9 fr.

Le nouveau Robinson, pour servir à l'instruction et à l'amusement de la jeunesse, traduit de l'allemand de Campe, nouvelle édition, revue et cor., 2 vol. in-12, fig., 3 f.

Sermons de M.r le Pasteur Juventin, vol. in-8, 1802, 3 fr.

Sermon sur le danger de la lecture des mauvais livres, par le Pasteur Célerier, in-8, 75 c.

Sir Walter Finch et son fils William, par M.me Charrière, auteur des Lettres lausanoises et de plusieurs autres ouvrages, vol. in-12, 1806, 1 fr. 50 c.

Soirées de l'hermitage, contes trad. de l'anglois, pour la jeunesse, 2 vol. in-12, 3 l.

Nouveaux Tableaux de Famille, ou Vie d'un pauvre Ministre de village allemand et de ses enfans, traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine, par Mad. de Montolieu, 2.e édition, revue et corrigée, 5 vol. in-12, 1804, 9 fr.

Tableau de l'agriculture toscane, par Simonde, vol. in-8, fig., 1801, 3 fr.

Tableau des Etats-Unis de l'Amérique, d'après Morse, par Ch. Pictet, 2 vol in-8, 6 fr.

Traité des Assolemens, ou l'art d'établir les rotations de récoltes par Ch. Pictet in-8, 1801, 3 fr.

Traité des engrais, tiré des différens rapports faits au Département d'Agriculture d'Angleterre, avec des notes, suivi de la traduction du *Mémoire de Kirwan sur les engrais*, et de l'*Exposition des principaux termes chimiques employés dans cet ouvrage;* par M. Maurice, Maire de la ville de Genève, Secrétaire de la Soc. des Arts de la même ville, Associé et Corresp. de diverses Sociétés, 1 vol. in-8 de 500 pages environ, 2.e éd., rev., cor. et augment., 5 fr.

Depuis long-temps les agriculteurs désiroient un ouvrage complet sur les engrais : nous avons la satisfaction de leur en présenter un qui ne laisse rien à désirer, ni aux simples cultivateurs, ni aux agriculteurs instruits : les uns y trouveront les méthodes les plus faciles et les plus sûres de tirer parti d'un grand nombre de substances pour améliorer leurs domaines. Ces méthodes sont le résultat de l'expérience d'une grande masse d'individus, chez un peuple connu par son habileté à retirer les plus belles productions d'un sol assez ingrat, et dans un climat peu favorisé. Les autres applaudiront au but que s'est proposé le rédacteur, celui de faire sentir combien il est important de réunir à la théorie et à la pratique de l'agriculture certaines connoissances et certains procédés chimiques sans lesquels l'art de cultiver la terre n'est guère qu'une routine plus ou moins aveugle. Le Rédacteur, éclairé par une longue expérience, a joint au mérite d'un style simple et clair, celui de n'admettre que les faits les mieux constatés.

Le succès de cet ouvrage, dont la première édition est entièrement épuisée, a bien confirmé le jugement que nous en avions porté en l'annonçant pour la première fois. Les additions et les corrections faites par l'auteur à cette nouvelle édition la rendront encore plus recommandable aux agriculteurs, qui regardent déjà le *Traité des Engrais* comme un livre essentiel dans toute bibliothèque de campagne.

La Théologie naturelle, ou preuves de l'existence et des attributs de la divinité, tirées des apparences de la nature. Traduction libre de l'anglois, d'après William Paley, par Ch. Pictet, vol. in-8, 4 f. 50 c.

Le Village de Lobenstein, ou le nouvel enfant trouvé, trad. de l'Al. d'Auguste Lafontaine par Mad. de Montolieu, 5 vol. in-12, 1802 9 fr.

Voix (la) de la religion au dix-neuvième siècle, ou Examen des écrits religieux qui paroissent de nos jours, 3 vol. in-12, 4 fr. 50 c.

Voyage dans mes poches, avec cette épigraphe: *Da placidam fesso, lectore amice, manum.* vol. in-12, 1 fr. 20 c.

Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Enéide, suivi de quelques observations sur l'état présent du Latium, par M. de Bonstetten, de l'ac. roy. de Copenhague, 1805, 4 f. 50 c.

Le Voyageur sentimental en France sous Robespierre, par Vernes de Genève, auteur du Voyageur sentimental à Yverdun etc., 2 vol in-12, avec fig., 4 fr.

## Sous Presse chez le même.

**Principes raisonnés d'Agriculture, traduits de l'Allemand d'A. Thaer, par E. V. B. Crud, 4 vol. in-4.**

La réunion de connoissances profondes à la clarté d'idées nécessaire pour les communiquer; celle du goût le plus décidé pour l'Agriculture à une persévérance à toute épreuve, enfin la pratique la plus longue et la plus heureuse, ont acquis à M. Thaer une juste prééminence sur presque tous les agronomes de notre continent. En Allemagne, ses ouvrages, devenus classiques, sont admis assez généralement comme base de la science agricole et de son enseignement, tandis que, par une fatalité assez extraordinaire, ils n'ont point encore été traduits dans notre langue.

Les *Principes raisonnés d'agriculture* sont un cours scientifique et pratique d'Agronomie; ils contiennent l'ensemble des connoissances relatives à cet art, que doivent réunir les personnes éclairées, les personnes qui, appartenant aux classes les plus relevées de la Société, veulent faire de l'Agriculture une occupation intéressante, utile et profitable, et non une sorte d'art mécanique. On y trouve non-seulement la science agricole proprement dite, mais encore toute la partie des sciences accessoires qui s'y rapportent directement. On y trouve classées avec méthode toutes les directions qui peuvent guider dans de grandes entreprises, y prévenir les mécomptes et assurer des bénéfices; tout ce qui peut éclairer le possesseur, le fermier et le simple cultivateur sur leurs plus véritables intérêts.

L'Allemagne offre depuis long-tems de grands exemples agricoles; on y voit un nombre d'établissemens ruraux dont chacun pourroit servir de modèle; et de grands propriétaires, les personnes même les plus favorisées par la fortune s'y empressent d'aller étudier et apprendre l'Agriculture sous les agronomes les plus distingués. L'ouvrage dont nous présentons la traduction a été composé pour servir de base aux cours d'Agriculture théorique et pratique que Thaer donne à Mœgelin, au centre même de son économie rurale. C'est à la fois le résultat d'une longue pratique, d'une grande expérience, réunies à ce que la science peut y ajouter pour perfectionner l'art et assurer sa marche.

C'est bien avec défiance de lui-même que le traducteur ose associer quelquefois ses idées à celles de Thaer, en donnant dans des notes les résultats de ses propres essais; mais il a cru que quelques différences dans le climat pourroient rendre ces notes utiles et les faire accueillir des lecteurs.

Les *Principes raisonnés d'Agriculture* paroîtront en quatre livraisons d'un volume chacune, à mesure que l'édition allemande, sortant de la presse, permettra l'émission de l'édition françoise, pour laquelle on souscrit chez J. J. Paschoud, imprimeur-libraire, à Genève, et à Paris, rue des Petits-Augustins, n.° 3.

Le prix des 4 volumes n'a pu, à cause du grand nombre de tableaux et de calculs qui s'y trouvent, être porté pour les souscripteurs au-dessous de 40 francs de Fr., faisant 10 francs par volume, broché, lesquels seront payables en recevant chaque livraison.

Les personnes qui n'auront pas souscrit payeront l'ouvrage entier 48 francs.